Le Monde

CAHIER SPÉCIAL

■ Tous les résultats par régions et cantons



Pages …UATRIÈME ANNÉE – N° 16527 – 7,50 F — MARDI 17 MARS 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

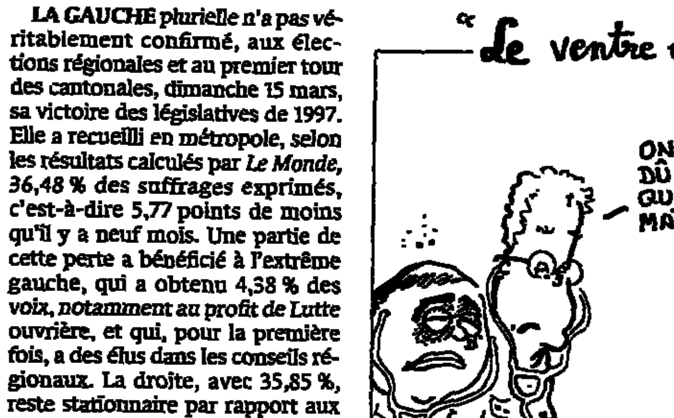
La gauche obtient la majorité des sièges dans dix régions

● Deux électeurs sur cinq n'ont pas voté ● La gauche plurielle (36,48 %) recule de 5,77 points par rapport à 1997 ● L'extrême gauche (4,38 %) obtient pour la première fois des sièges ● La droite (35,85 %) et le Front national (15,27 %) restent stables ● A gauche, majorité absolue en Limousin et relative dans neuf régions ; à droite, majorité absolue en Pays de la Loire et relative dans six régions

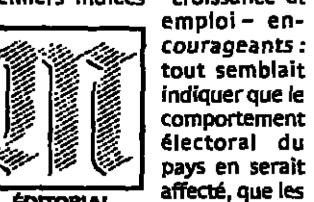
LA GAUCHE plurielle n'a pas véritablement confirmé, aux élections régionales et au premier tour des cantonales, dimanche 15 mars, sa victoire des législatives de 1997. Elle a recueilli en métropole, selon les résultats calculés par *Le Monde*, 36,48 % des suffrages exprimés, c'est-à-dire 5,77 points de moins qu'il y a neuf mois. Une partie de cette perte a bénéficié à l'extrême gauche, qui a obtenu 4,38 % des voix, *notamment au profit de Lutte* ouvrière, et qui, pour la première fois, a des élus dans les conseils régionaux. La droite, avec 35,85 %, reste stationnaire par rapport aux précédentes élections, *tout comme* le Front national qui, cependant, progresse en nombre d'élus.

Ces résultats ne permettent qu'à deux conseils régionaux de disposer de majorités absolues : le Limousin pour la gauche, les Pays de la Loire pour la droite. Les socialistes et leurs alliés communistes et Verts obtiennent une majorité relative dans neuf régions, dont l'Ile-de-France – même si Edouard Balladur a *résisté à l'offensive de la* gauche à Paris – et Provence-Alpes-Côte d'Azur, où le Front national fait jeu égal avec la droite. Celle-ci a plus d'élus que la gauche dans six régions, dont l'Auvergne et la Bretagne. Dans quatre autres *régions enfin, dont Rhône-Alpes,* les deux camps sont pratiquement à égalité.

Cette situation nourrit le débat, à droite, entre ceux qui souhaitent une *« recomposition »* pour résister à la pression du Front national et regagner une *crédibilité électorale*, comme l'a fait Edouard Balladur dimanche soir, et ceux qui, à l'image de Philippe Séguin, président du RPR, et de François Léotard, président de l'UDF, mettent en avant une nécessaire *« refondation »* des partis existants autour de leurs *« valeurs »*. A gauche, Lionel Jospin estime que le gouvernement est *« conforté »* par ces résultats. Il a appelé à la *« clarté »* dans *l'élection des présidents des* conseils régionaux, vendredi 20 mars.



La confiance introuvable


ÉDITORIAL

UN GOUVERNEMENT sérieux, *moralement convenable, apte* au dialogue et conscient des urgences sociales, fort de quelques premiers indices – croissance et emploi – en*courageants* : tout semblait indiquer que le comportement électoral du pays en serait affecté, que les *Français* en tiendraient compte et voteraient, eux aussi, de façon à l'encourager. Mais pour le moment rien n'y fait : le déficit de crédibilité est toujours là, *comme en témoigne une* abstention record : et, surtout, l'extrême droite continue inexorablement de s'enraciner, notamment dans trois des principales régions que sont l'Ile-de-France, Rhône-*Alpes et Provence-Côte-d'Azur*. Dans certaines d'entre elles, le mouvement lepéniste devient même le principal parti politique, toutes tendances confondues !

*Triste tableau qui pourrait dé*courager toutes les bonnes volontés... Il faut évidemment espérer le contraire : que majorité *« plurielle »* autant que droite libérale prennent leurs responsabilités. Il ne s'agit pas ici de faire sien un *mot d'ordre – « tout va mal » –* cher à Philippe Séguin, et accepter une quelconque résignation. Mais plutôt de reprendre conscience de la réalité des difficultés que traverse le pays.

J.-M. C.

Lire la suite page 10

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

(Chiffres du *Monde*)	MÉTROPOLE			
Inscrits	38 669 193			
Votants	22 442 513			
Abstentions	41,96 %			
Blancs et nuls	4,59 %			
Exprimés	21 412 454			
FAMILLES POLITIQUES	Nombre de voix obtenues	Suffr. expr. (%)	Inscrits (%)	Nombre de sièges
Total gauche	7 812 222	36,48	20,20	676
dont div. g.	244 667	1,14	0,63	21
Total droite	7 677 289	35,85	19,85	648
dont div. d.	983 364	4,59	2,54	85
Extrême droite	3 316 665	15,49	8,58	277
dont FN	3 270 118	15,27	8,46	275
Extrême gauche	938 596	4,38	2,43	27
dont LO	782 695	3,66	2,02	19
Divers écologistes	591 806	2,76	1,53	7
Divers	1 075 876	5,02	2,78	36
dont CPNT	569 910	2,66	1,47	31

PAR NOMBRE DE SIÈGES

	1992	1998
Ext. g.	0	27
PC	115	147
MDC	–	17
PS	318	396
PRG	14	27
div. g.	35	21
Verts	106	68
Ecol.	1	2
MEI	–	2
GE	103	3
div.	18	5
CPNT	29	31
UDF	305	262
RPR	318	285
MPF	–	14
CNIP	–	2
div. d.	67	85
FN	239	275
Ext. d.	3	2

● *Régions : gauche et droite en* situation d'équilibre p. 2
● **Cantonales** : pas de chambardement en vue p. 2
● **Abstentions** : deux électeurs sur cinq n'ont pas voté p. 2
● **Droite** : divergences sur les *leçons d'un échec ; reportages* en Ile-de-France, région perdue, et en Rhônes-Alpes, région incertaine p. 3
● **Gauche** : un succès décevant *pour la gauche plurielle ; un* résultat sans précédent pour l'extrême *gauche* ; reportages à *Lille* et à Marseille p. 4
● **Extrême droite** : le Front national s'incruste dans le paysage politique ; reportages en Bretagne et Picardie p. 5
● **Enquête** : Jean-Claude Gaudin et les « mouches » p. 9
● **La composition** des nouveaux conseils régionaux p. 29
● **Tous les résultats** par régions et départements :
– *Ile-de-France* p. 6 à 8
– autres régions p. 30 à 54
– les DOM p. 55

Un scrutin de faible intensité

LE COURANT électoral du 15 mars aura été de faible intensité. Neuf mois après les élections législatives précipitées par Jacques Chirac, deux électeurs sur cinq *n'ont pas trouvé, dans une cam*pagne menée avec une application un peu scolaire par la plupart des dirigeants des partis politiques, de raison majeure de retourner aux urnes. Ceux qui y sont allés semblent avoir *accompli leur* devoir sans passion véritable, la plupart d'entre eux se bornant à faire ce qu'on leur demandait : élire des conseillers régionaux et des conseillers *généraux*, en confortant les équipes en place ou bien en corrigeant les déséquilibres exagérés produits, en 1992, par la vague qui, aux législatives de l'année suivante, allait submerger la gauche.

*Lionel Jospin peut, certes, s'esti*mer *« conforté »* en voyant la gauche sortir de la pénitence qui lui avait été infligée avec seulement deux régions sur vingt-deux en métropole. Elle devrait en diriger désormais une dizaine, où le scrutin *lui a donné la majorité relative des* sièges, à condition que, dans aucune d'entre elles, la droite ne finisse par accepter l'alliance que lui propose le Front national. Il est vrai que celui-ci rend plus aisé, pour les élus de droite qui pourraient être tentés, de rester sur le droit chemin, puisqu'il met à son offre d'entente, en règle générale, la condition rédhibitoire d'un accord *public intégrant son programme* de « préférence nationale ».

Mais, à vrai dire, il aurait été étonnant que la gauche, majoritaire à l'Assemblée nationale et gouvernant avec l'appui de l'opinion, ne retrouve pas au moins son *espace habituel sur la carte électo*rale, des quatre régions méridionales – Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine – au Nord-Pas-de-Calais et à la Picardie, en passant par le Limousin et la Haute-Normandie. La Franche-Comté n'aurait pas surpris dans ce *tableau, où elle ne figure pas*, tandis que le Centre et, surtout, l'Ile-de-France sont des conquêtes pas tout à fait inattendues, mais de prix, puisque ces deux régions n'avaient jamais été *dirigées* que par la droite. La victoire de la gauche est cependant courte, en région parisienne, malgré la concentration des « affaires » touchant les élus de diverses collectivités : Ville de Paris, départements de l'Essonne et ancien exécutif des Yvelines, conseil régional.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 10

Plus vite que les clippers


YVES PARLIER

LANCÉ depuis le 17 janvier sur la Route de l'or, épreuve de voile en équipage sans escale entre New York et San Francisco, Yves Parlier (*Aquitaine Innovations*), 36 ans, a amélioré le record qu'Isabelle Autissier avait établi en 1994 sur *Ecureuil-Poitou-Charentes*. *Il n'aura fallu que* 57 jours, 3 heures, 51 minutes et 45 secondes à ce Parisien installé à Arcachon (Gironde) pour relier les deux métropoles des Etats-Unis, plus vite que les fameux clippers du XIXe siècle qui ont inspiré la course.

Lire page 21

France 2 — *Aujourd'hui* 21
Horizons 9 — Jeux 23
Carnet 12 — Culture 24
International 13 — Kiosque 26
Société 16 — Abonnements 26
Entreprises 18 — Radio-Télévision 27
Finances/marchés 20 — Résultats 29

…Paul II …hoah

…an a reconnu la responsabilité …glise dans la Shoah. Il souligne, …ns un document approuvé lundi par *le pape, la faute de « l'enseignement du mépris »* dans l'antisémitisme et le génocide. p. 13
et notre éditorial p. 10

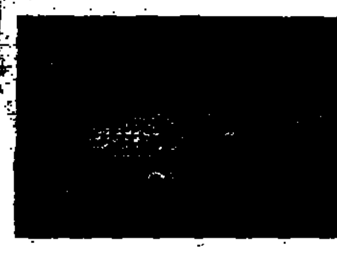
■ Le Maroc de l'alternance

La formation du gouvernement de centre gauche dirigé par le socialiste Abderrahmane Youssoufi consacre la …ère alternance politique au … p. 14

Electronique : retour des Etats-Unis

…s Américains reviennent en force …ce aux Japonais dans l'industrie des …mposants électroniques. Texas Instruments a regagné deux places dans la hiérarchie mondiale. p. 18

■ Alexandrina renaît de ses cendres


D.R.

Cylindre tronqué incliné vers la mer, la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie, Bibliotheca Alexandrina, doit être achevée à l'automne 1999. p. 24

■ Louis Viannet : des droits sur l'euro

Le secrétaire général de la CGT demande, face à la mise en place de l'euro, des droits de regard nouveaux (sur les restructurations, les délocalisations, l'utilisation des profits) pour les syndicats. p. 11

■ Courageux football américain


TEMPSPORT

Les joueurs de football américain et leur vedette fantasque, Alexi Lalas, préparent la Coupe du monde. *Ils* doivent faire face à l'indifférence de leur pays. p. 22

■ Violence à la télé

La signalétique antiviolence mise en place par le CSA fin 1996 semble efficace. L'audience des fictions violentes a chuté de 35 % en un an. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 317 - 7,50 F

ÉLECTIONS Les élections régionales ont donné, dimanche 15 mars, *des résultats équilibrés, la gauche* étant en mesure d'accéder à la présidence d'une dizaine de conseils régionaux où elle est en situation de majorité absolue (un cas) ou relative (tous les autres), *alors qu'elle n'en* détenait que deux avant le scrutin. Dans deux autres régions, la gauche et la droite sont à égalité et, dans deux autres encore, l'issue du vote dépendra des Chasseurs. ● PLUSIEURS conseils généraux pourraient passer de droite à gauche, lors du second tour des élections *cantonales,* dimanche 22 mars. Dans plus de trois cents cantons, le Front national jouera un rôle d'arbitre. ● L'ABSTENTION a été très forte : 41,96 % aux régio*nales et 39,64 %* aux cantonale près de 10 points de plus que lo scrutins correspondants de Cette faible participation con un record pour les régionales.

La gauche et la droite en situation d'équilibre dans les régions

Les élections régionales permettent à la majorité plurielle d'espérer la présidence d'une dizaine d'assemblées sur vingt-deux en métropole. La droite obtient un résultat moins mauvais qu'elle ne le craignait, malgré le niveau élevé du vote en faveur du Front national

LES ÉLECTEURS se sont exprimés, et la surprise est grande. Au moins pour les régionales. Dans les derniers jours d'une campagne *morose, la droite elle-même* s'attendait, pour reprendre l'expression de Philippe Séguin, à un nouveau « tremblement de terre », d'une ampleur comparable à celui qu'elle avait subi lors des législatives du printemps 1997. Pour symboliques et importantes qu'elles soient, les pertes de l'Ile-de-France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur ne doivent pas cacher que le RPR *et l'UDF ne subissent pas la dé*route qu'ils redoutaient. Leur défaite est certaine, mais modérée. Certes, dans dix des vingt et une régions continentales (la Corse a un statut particulier qui organise le scrutin sur deux tours), ils disposent de moins de conseillers que la gauche plurielle et ils ne sont dans la situation inverse que dans sept conseils régionaux. Dans *quatre autres, le rapport de forces* entre les deux camps est si étroit qu'il est impossible de prévoir de quel côté ceux-ci vont basculer lors de l'élection des présidents.

Ce résultat, en termes d'élus, se *retrouve en nombre de voix.* La gauche plurielle devance la droite, mais de peu : 36,48 % des suffrages exprimés contre 35,85 % en métropole. C'est dire que, par rapport aux législatives du printemps, le RPR, l'UDF et leurs alliés divers droite ne reculent que de 0,07 point, alors que le PS et ses alliés (PCF, Verts, PRG, MDC et divers gauche) perdent 5,77 points. C'est *l'extrême gauche qui en pro*fite, puisqu'elle a obtenu 4,38 % (dont 3,66 % pour Lutte ouvrière, ce qui va *lui* permettre d'avoir 19 élus), soit 2,16 points de plus qu'il y a neuf mois et un score qu'elle n'avait effleuré qu'à l'élection présidentielle de 1995 (5,3 %).

En revanche, le Front national paraît avoir atteint un plafond. Avec 15,27 % des suffrages exprimés, *il retrouve pratiquement son* score des législatives de 1997 (15,24 %). Cela ne va pas l'empêcher de peser de tout le poids de ses 275 élus (il n'en avait obtenu que 239 en 1992) dans des conseils *sans majorité.*

La proportionnelle, en effet, a, une fois encore, fait sentir ses effets. *Seules deux régions continen*tales sont assurées de disposer d'une équipe de gestion s'appuyant sur une majorité stable : le Limousin pour la gauche, les Pays de la Loire pour la droite. Dans toutes les autres, la négociation permanente sera obligatoire. Il y a d'abord les deux régions où chaque camp est dans une stricte égalité : Rhône-Alpes, où gauche et droite ont chacun 60 élus et le Front national 35 ; Poitou-Charentes, où le rapport de forces est de 24-24, mais où il y a deux élus de Chasse, pêche, nature et traditions et cinq d'extrême droite. Il y a ensuite la Franche-Comté et la Bourgogne, où le PS et ses alliés ont un ou deux *élus de plus que leurs rivaux, mais* où le renfort des Chasseurs peut permettre à la droite de faire jeu égal avec la gauche.

Dans ces quatre régions comme dans quinze autres, le FN sera en mesure de se poser en position d'arbitre, sauf à ce que les deux camps républicains se fassent les *concessions nécessaires pour lais*ser la responsabilité d'appliquer sa politique à celui à qui les électeurs viennent de confier une majorité relative. La droite est dans cette situation dans six régions : de peu en Auvergne (22 contre 21, avec un Chasseur et 4 FN) et en Bretagne (37 contre 34, avec 7 extrême droite) ; un peu plus largement en Champagne-Ardenne (20 contre *17, avec un écologiste, un Chasseur* et 9 FN) et en Basse-Normandie (22 contre 17, avec 6 FN) ; plus tranquillement en Lorraine (33 contre 25, avec 13 FN) et en Alsace (19 contre 9, mais avec 15 extrême droite).

La gauche, de même, ne pourra *gouverner les neuf régions où elle* est en majorité relative que si la droite ne s'associe pas avec le Front national lors des votes. C'est le cas, bien entendu, de l'Ile-de-France (86 contre 83, avec 36 FN), mais aussi de Midi-Pyrénées (41 contre 38, avec 8 FN), du Centre (33 contre 29, avec un Chasseur et 13 FN), de *la Haute-Normandie* (23 contre 19, avec un Chasseur et 10 FN), de la Picardie (23 contre 19, avec 1 Chasseur et 11 FN). Cela l'est tout autant dans des régions où l'avance de la majorité plurielle est plus assurée, comme le Languedoc-Rousillon (31 contre 22, avec 13 FN), l'Aquitaine (40 contre 28, avec 8 Chasseurs et 9 FN), Provence-Alpes-Côte d'Azur (49 contre 37, avec 37 FN). Même *dans le Nord-Pas-de-Calais,* la gauche ne sera pas libre de ses décisions : la droite a 35 élus, il y a un écologiste indépendant et deux Chasseurs et 18 FN ; c'est dire que les cinquante membres de la majorité « plurielle » auront besoin des voix des sept élus de *LO* pour at*teindre la majorité absolue.*

Ces résultats ne sont pas à la mesure des espérances des diri de la gauche, au moins de ce fin de campagne car, lorsqu ci a commencé, les prévis gauche étaient beaucoup pl destes. Lionel Jospin n'en moins souligné qu'ils étaien *encouragement pour le gou ment ».* Certes, sauf à envisa accord total entre la droite trême droite lors des électio présidents des conseils régi la majorité plurielle va accr nombre de ses régions par r aux deux qu'elle dirigeait à l du scrutin (Nord-Pas-de-Ca mousin), mais l'étroitesse de toire va rendre encore *complexes que prévu* les n tions entre ses différentes c santes.

Les Verts sont en situatio culièrement délicate. Le r électoral de Marie-Christin din (8,76 % dans le Nord) f son exigence de conserver *sidence* contre Michel De (31,37 %). Globalement, peuvent que constater qu'il pas profité *de l'alliance* a gauche, puisqu'ils avaie conseillers régionaux sorta qu'ils n'en ont plus que 68. l au contraire, passe de 115 *147. Mais tous les dirigeant* gauche doivent mesurer qu portance du vote d'extrême prouve qu'une partie de l'él ne se retrouve pas dans gauche unitaire.

La situation est exactem verse pour la droite. Cert *sauve des régions qu'elle re* de perdre, comme l'Auverg Bretagne. Mais il lui faut trer la perte de l'Ile-de-Fran Provence-Alpes-Côte d'Azu FN est à égalité avec elle. l dans les conseils où elle est cée de peu par la gauche, *sion de certains de ses él* une alliance avec l'extrêm va être forte. Surtout, l entre ceux qui, comme E Balladur, appellent à une « *tion »* complète et ceux qui font d'une refondation de actuels va être compliqué p demi-défaite.

Thierry I

Quelques départements devraient « basculer » le 22 mars

LES ÉLECTIONS régionales *ont-elles influencé les élections* cantonales ? Pour ces dernières, la gauche a totalisé 43,94 %, dont 24 % pour le Parti socialiste, 9,84 % pour le Parti communiste français, 4,78 % pour les divers gauche et 3,46 % pour les Verts. La droite a recueilli, pour sa part, *40,21 %, dont 14,26 % pour le RPR,* 13,79 % pour l'UDF et 11,62 % pour les divers droite. Le Front national a obtenu 13,88 % des suf*frages exprimés. Pour autant, le* « chambardement » régional ne devrait pas trouver de profond prolongement dans les conseils généraux, dimanche 22 mars, à l'occasion du second tour des cantonales. Cette consultation provoquera cependant certains change*ments de majorité, mais dans une* proportion moindre qu'aux régionales. C'est parmi la vingtaine de départements qui retenaient l'attention (*Le Monde* daté 15-16 mars) que se feront ces basculement de droite à gauche. Les départements les plus en vue sont, par exemple, l'Allier, le Nord, le Puy-de-Dôme ou la Haute-Saône, auxquels s'ajoutent l'Essonne.

Bien que le président sortant de l'Allier, Gérard Dériot (div. d.), ait été réélu dès le premier tour, la droite ne dispose que de trois sièges d'avance et elle est en difficulté dans les cantons de Cusset-Sud, Souvigny, Montluçon-Ouest, Le Montet et Hérisson. Si le PCF *est bien placé dans ce départe*ment, c'est le PS qui pourrait reprendre pied dans son fief du conseil général du Nord, abandonné à la droite en 1992. La gauche semble en mesure d'emporter huit cantons alors qu'il lui en faut sept pour reprendre la *majorité. Le Puy-de-Dôme* pourrait aussi renouer avec sa tradition socialiste éclipsée en 1992 par l'UDF. La droite, qui possédait trois sièges d'avance avant le premier tour, est « bousculée » dans une demi-douzaine de cantons alors qu'elle ne menace la gauche que dans un seul (*Sauxillanges*). En Haute-Saône, dont le conseil général est présidé par Christian Bergelin (RPR), le sort de la droite peut dépendre de quatre cantons où un candidat divers gauche est en mesure de l'emporter : il s'agit de Lure-Nord, Luxeuil, Noroy-le-Bourg et Amance.

Dans l'Essonne, département marqué par les affaires, le scrutin *aussi s'annonce serré : le Front* national sera présent au second tour dans neuf cantons sur vingt et un. Pour emporter la majorité, la gauche doit vaincre dans quinze cantons et la droite dans huit. La victoire de la gauche aux régionales sera-t-elle suffisante pour *impulser le basculement* du conseil général ? Même s'il ne peut guère espérer avoir un élu, le Front national se posera, ici aussi, en arbitre du second tour.

Selon les statistiques du *Monde*, si les Verts peuvent maintenir leur candidat dans vingt-quatre can*tons, l'extrême droite peut en* faire autant dans 316. L'écrasante majorité de ces candidats, cependant, auront pour fonction d'empêcher l'élection des uns ou de favoriser l'élection des autres sans grand espoir pour eux-mêmes de l'emporter. En revanche, selon le *ministère de l'intérieur, le PS, qui* a déjà 99 élus, est en ballottage favorable dans 369 cantons alors qu'il avait 310 sortants. Le RPR, *qui a 95 élus au premier tour*, est en ballottage favorable dans 192 cantons ; il avait 478 sortants. L'UDF, qui a 118 élus, est en ballottage favorable dans 199 cantons ; elle avait 526 sortants.

Parmi les cantons d'ores et déjà perdus, il faut noter, pour le PCF, *celui de Cormeilles-en-Parisis* (Val-d'Oise). Il avait été enlevé en 1983 au RPR par le maire de Montigny-lès-Cormeilles... Robert Hue, dont la « dauphine » est devancée notamment par un socialiste. C'est le même cas de figure dans un des deux cantons renou*velables d'Argenteuil. Inverse*ment, l'épouse du président de la République, Bernadette Chirac (RPR), a été réélue avec 60,65 % dans le canton de Corrèze (Corrèze), et le premier ministre, Lionel Jospin (PS), a fait de même avec 60,39 % des voix à Cinteg*abelle* (Haute-Garonne).

Olivier Biffaud

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DES CANTONALES

(Chiffres du *Monde*)

	MÉTROPOLE		
Inscrits	19 200 056		
Votants	11 588 962		
Abstentions	39,64 %		
Blancs et nuls	4,51 %		
Exprimés	11 066 774		
FAMILLES POLITIQUES	**Nombre de voix obtenues**	**Suffr. expr. (%)**	**Inscrits (%)**
Total gauche	4 862 704	43,94	25,33
dont PS	2 656 418	24,00	13,84
PC	1 089 009	9,84	5,67
Verts	382 702	3,46	1,99
Total droite	4 450 315	40,21	23,18
dont RPR	1 577 690	14,26	8,22
UDF	1 525 852	13,79	7,95
Extrême gauche	49 031	0,44	0,26
Extrême droite	1 543 382	13,95	8,04
dont FN	1 535 868	13,88	8,00
Divers	161 342	1,46	0,84

Deux électeurs sur cinq n'ont pas voté

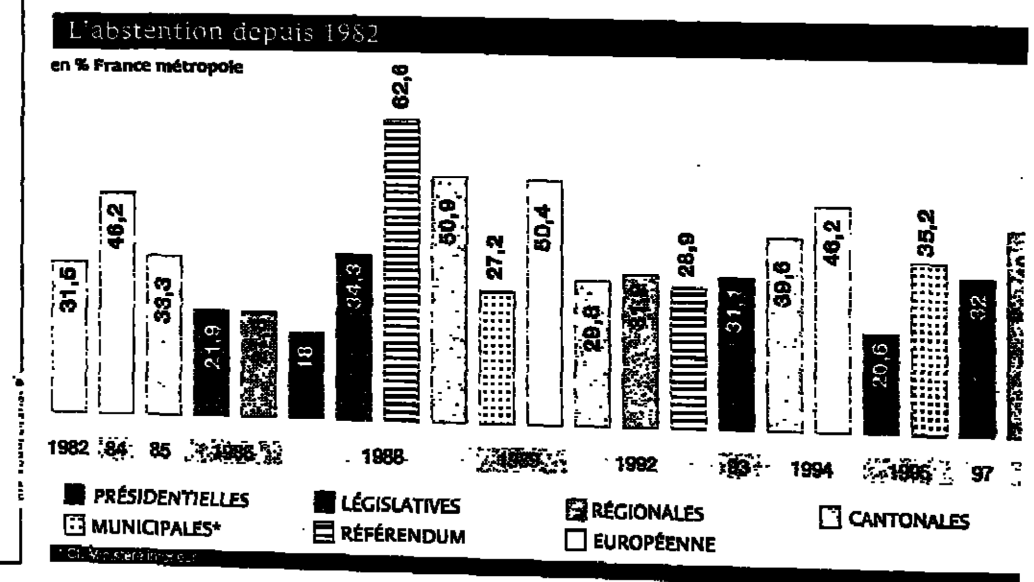
LE PREMIER MINISTRE n'a pas été le dernier, dimanche 15 mars dans la soirée, à *« regretter »* que les Français n'aient pas été *« plus nombreux »* à aller voter. Il est vrai qu'avec 41,96 % d'abstention (en métropole) ce scrutin régional est marqué par un niveau très fort de désintérêt de la part des électeurs. Les élections cantonales n'ont guère plus mobilisé, puisque le taux d'abstention y atteint 39,64 %. En outre, l'on compte 4,59 % de votes blancs ou nuls aux régionales et 4,51 % aux cantonales.

Contrairement à l'idée fréquemment admise, ce ne sont pas nécessairement les zones urbaines qui se montrent les plus inciviques. Ainsi, le record d'abstention aux régionales est détenu par le département de Haute-Savoie (50,2 %). Se distinguent également d'autres départements ruraux comme l'Ain (47,63 % d'abstention) ou la Savoie (46,73 %). Il est *vrai qu'à l'autre bout de l'échelle* les départements qui ont le plus voté sont tous en zone rurale, notamment la Lozère (26,28 % d'abstention), l'Aveyron (30,81 %) ou le Lot (31,14 %).

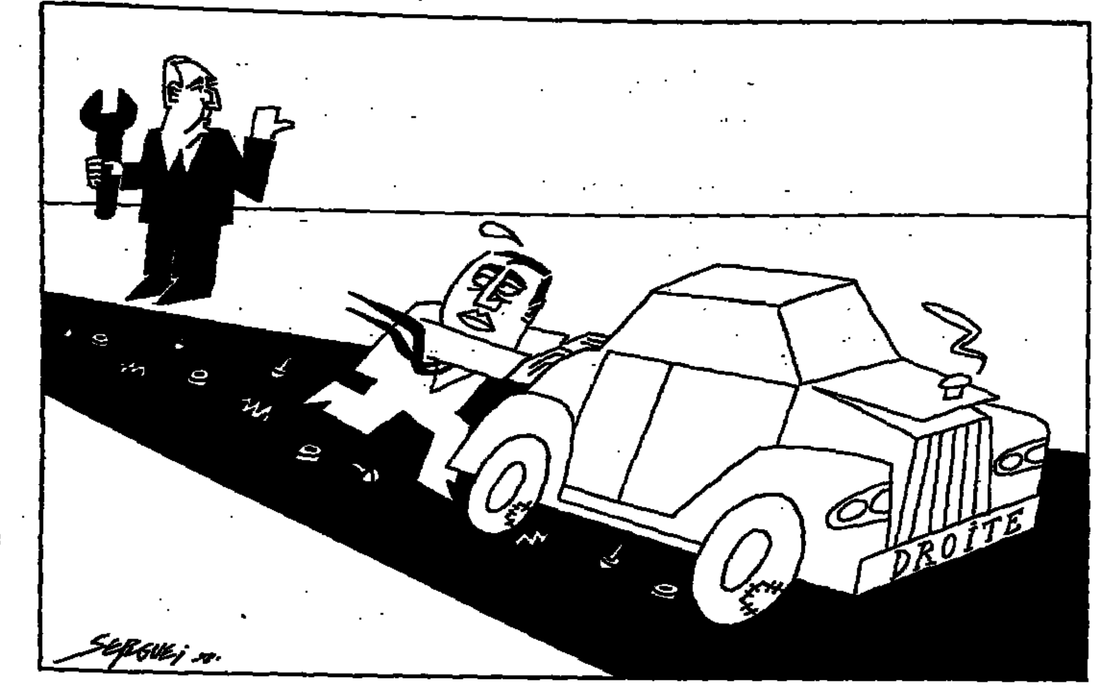
Le niveau d'abstention enregistré dimanche 15 mars est de près de 10 *points supérieur à celui des* scrutins correspondants de 1992. L'on avait alors compté 29,3 % d'abstentions aux cantonales et 31,3 % aux régionales. Pour des élections régionales, ce taux constitue un record. Mais c'est la première fois qu'un tel scrutin n'est pas sous influence directe d'un scrutin national, co 1986, où les régionales éta ganisées en même temps législatives très mobilisat en 1992, où les électeurs *saisi l'occasion d'exprimer* jet de la gauche, comme lude à la déroute des so aux législatives de 1993.

Pour les cantonales, vanche, on est loin de ba records. Certes, le taux d tion moyen à de tels scru *puis le début de la Ve Ré* est inférieur (37 %), mais supérieur lors des canto 1961 (44 %), 1964 et 1967 1973 (47 %) et surtout 19 taux d'abstention avait 51 %.

Gérard C







Les dirigeants de la droite divergent sur les leçons à tirer de ce nouvel échec

CERTAINS, à droite, avaient rêvé d'un « grand soir ». « *Je ne souhaite pas l'échec aux régionales, mais si le "big bang" est la condition du ressourcement, alors, vive le "big bang" !* », affirmait, dès le mois de novembre 1997, le député (RPR) des Hauts-de-Seine Patrick Devedjian, proche d'Edouard Balladur. L'échec est là, mais pour le « big bang », rien n'est sûr.

Dès le début de la soirée du dimanche 15 mars, le président du RPR, Philippe Séguin, s'est employé à couper court à toute éventualité de cette sorte. « *A l'opposition de ne pas se tromper, maintenant, de chemin. Ce n'est pas de recomposition qu'elle a besoin. C'est, en revanche, de sa réhabilitation, de sa reconstitution qu'il est plus que jamais question* », a déclaré M. Séguin au siège de son parti. Ce n'était pas franchement une surprise : depuis l'été, le député des Vosges savait que l'idée d'un parti unique, regroupant toute l'opposition et donc affidé au président de la République, resurgirait inévitablement au lendemain des élections régionales.

Mais le coup est parti de là où on ne l'attendait pas, quelques minutes seulement après la déclaration de M. Séguin. Après avoir observé que l'opposition porte « *collectivement* » la responsabilité de l'échec des régionales, M. Balladur a invité les responsables de la droite à « *imaginer une organisation exprimant le besoin d'unité et de cohérence* ». Il y a dix ans, presque jour pour jour, dans un « point de vue » donné au *Monde* (du 18 mars 1988), M. Balladur prônait déjà l'« *ardente nécessité d'une confédération RPR-UDF* » ; mais, depuis, l'ancien premier ministre a reconnu que pareil projet n'était pas réalisable à court terme. Alors pourquoi paraître relancer une idée qui est surtout chère à des conseillers du chef de l'Etat, au premier rang desquels l'ancien ministre de la justice, Jacques Toubon ?

Peu après 22 heures, tandis que les résultats étaient meilleurs que ne le laissaient prévoir les premières estimations, M. Séguin confirmait au *Monde* que son analyse, développée avant et après le scrutin, constitue la « *loi du mouvement* ». Comparant la fusion éventuelle des formations de l'opposition au jeu du Meccano, le président du RPR avait en effet estimé, le 12 mars : « *Le problème n'est pas de savoir si l'opposition doit compter deux partis avec trois sous-partis ou un parti avec quatre sous-partis, tout le monde s'en moque !* » En somme, M. Balladur se serait exprimé un peu trop rapidement ; avant, en tout cas, de connaître son propre résultat à Paris, et, selon son entourage, il aurait choisi de dramatiser de façon délibérée.

Pour Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, il n'y a pas lieu de modifier la stratégie engagée dès les assises de juillet 1997 et validée par celles de la fin janvier. « *Personne n'est pour le parti unique. L'essentiel, c'est le projet* », nous a-t-il confirmé, avant d'observer que « *quatre ou cinq hommes tiennent bon contre le Front national* » : outre lui-même, M. Séguin, MM. Balladur et Léotard.

Le chef de l'Etat veut prendre sa part à la reconstruction de l'opposition

A l'UDF précisément, le président de la confédération libérale a abondé dans le sens de son homologue du RPR. Battu en Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Léotard s'est empressé d'afficher son intention de continuer à faire vivre sa formation politique. Il a une fois encore refusé « *la tentation d'une alliance avec le Front national* » et évoqué, pour l'avenir, la nécessité d'« *une opposition nationale plus riche encore de ses diversités* ».

De son côté, François Bayrou, seul des principaux dirigeants de l'UDF à s'être rendu dans les studios de télévision, n'a pas souhaité aborder le thème de la recomposition. « *Ce n'est pas sur les plateaux de télévision que l'on tranchera cette question* », nous a expliqué M. Bayrou. Le président de Force démocrate lance un appel, en revanche, à ses collègues pour qu'ils discutent ensemble de l'avenir de l'organisation de la droite parlementaire. En fait, l'intergroupe RPR-UDF de l'Assemblée nationale, animé par M. Bayrou et par Jean-Louis Debré, devrait être relancé, et il n'est pas exclu que de nouveaux « états généraux » de l'opposition soient convoqués.

Pendant ce temps, à l'Elysée, la consigne était simple : on ne commente pas les élections régionales. Le chef de l'Etat lui-même avait déserté le palais présidentiel au profit d'une soirée privée en Corrèze, en compagnie de son épouse Bernadette, réélue conseillère générale dès le premier tour. A la fin de la semaine dernière, M. Chirac avait insisté auprès de ses conseillers sur le fait que l'Elysée ne devait pas tirer publiquement de leçons de ce scrutin. Prévoyant une défaite de la droite, dans la « *logique d'échec et de sanction* » des élections législatives, le président de la République était surtout préoccupé par les lendemains du scrutin régional.

A chacune de ses rencontres ou de ses conversations téléphoniques tout au long de la semaine avec les dirigeants de l'opposition, MM. Séguin, Bayrou, Léotard et Madelin, M. Chirac avait mis en garde ses interlocuteurs contre toute déclaration intempestive sur le Front national. Il avait également insisté sur la nécessité d'assurer, région par région, des présidences sans ambiguïté par rapport à l'extrême droite.

Au-delà de cet enjeu immédiat, c'est à la reconstruction de l'opposition que le chef de l'Etat veut prendre sa part. Hostile à la fusion des partis de droite, relancée par certains de ses dirigeants – le mot tue l'idée, juge M. Chirac –, il préfère encourager ses interlocuteurs à trouver, à chaque niveau, des moyens de fédérer les forces de l'opposition, sur le modèle de l'intergroupe de l'Assemblée nationale. La reconquête de l'électorat de droite passe par cette démonstration d'union, affirme-t-on à l'Elysée. Prudent sur l'interprétation de son propre regain de popularité dans l'opinion, le président se montre très sévère sur l'attitude des dirigeants de l'opposition pendant cette campagne. A l'exception de M. Séguin, estime-t-il, les chefs de parti ont cruellement fait défaut.

Cécile Chambraud, Pascale Robert-Diard et Jean-Louis Saux

Ile-de-France : joie contenue à gauche, tandis qu'à droite on encaisse le choc

REPORTAGE

Si leurs dirigeants restent prudents, les militants de base jugent les résultats

« *PASQUA battu dans les Hauts-de-Seine ! Ah !* » Jocelyne, de joie, se jette dans les bras de son amie. Dans la tente dressée rue de Turbigo pour les militants socialistes, c'est la meilleure surprise de la soirée. La victoire de la gauche unie, ils l'attendaient. La conquête de l'Ile-de-France aussi. Dans l'élan, ils espéraient bien, même, faire tomber Paris. Tant pis... « *Ce sera pour 2001*, promet Guillaume. *Mais Pasqua battu, ça compense !* » « *Je me demande*, dit Mehdi, l'air grave, *s'il y a des affaires qui vont tomber en Ile-de-France maintenant – Elles sont déjà sorties, ballot !* le reprend Guillaume. *Ce soir, on en a profité !* »

Au premier étage, où les vedettes affrontent caméras et micros, le ton se veut plus sobre. « *Il faut être humble et modeste* », répète Dominique Strauss-Kahn, tout en parlant de « *victoire historique* ». Ni champagne ni petits fours : les « chômeurs » ont tout pillé. Arrivés par surprise, en avant-programme, une quarantaine de militants d'AC !, d'étudiants et assimilés ont envahi le siège de campagne, vers 18 h 20. Jeans, sacs à dos et portables, ils ont abusé du buffet et de la photocopieuse, inondant le trottoir de tracts signés « *Chômeurs, précaires, squatters en lutte* ». Ils ont tendu une banderole au balcon, scandé quelques slogans, hué le maigre rang de CRS planté dans la rue. Pour finalement quitter les lieux, à 20 heures, aux cris de « *Police partout !* », « *On nous ghettoïse !* » et « *Libérez nos camarades !* », sous l'œil goguenard des forces de l'ordre.

Deux heures plus tard, si les militants « de base », sous la tente du rez-de-chaussée, se régalent de vin et de saucisson, tout à leur joie, les élus, au premier étage, restent tendus, un peu graves et la gorge sèche : plus un gobelet, plus une bouteille. Davantage que le « happening » de début de soirée, le score de l'extrême gauche les rappelle à leurs responsabilités. Et puis il y a le Front national : « *La seule chose qui ternit la victoire* », consent Jocelyne.

Tous pensent déjà à la suite. Aux présidences des conseils régionaux, d'abord. Jean-Paul Huchon, tête de liste, qui tient son rang malgré la présence encombrante de son « porte-parole », M. Strauss-Kahn, s'interroge : « *Si la droite ne se comporte pas de manière républicaine, nous ne serons pas présidents de région. Ce serait un terrible aveu.* » On pense aussi à la gestion des régions, qui s'annonce parfois fort délicate : « *Ce soir, je n'aimerais pas être à la place de Michel Vauzelle* », soupire un membre de cabinet. On pense enfin au second tour des cantonales. « *On fera une grande fête le 22, mais, là, il faut repartir demain* », soupire Catherine Tasca. Seule Catherine Lalumière, radieuse, s'avoue « *très heureuse de cette victoire* ». Elle parle des Hauts-de-Seine.

A l'autre bout de Paris, rue François-I[er], où l'opposition accueille ses militants, l'atmosphère, on s'en doute, est moins joyeuse. Mais tout aussi tendue. La défaite, connue dès 20 heures, n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Tous l'ont sentie venir. « *J'ai passé la journée dans les bureaux de vote du 10e, c'était sinistre*, confie une candidate à sa voisine. *– Ah bon ? – Bien sûr, vous, dans le 17e !* » L'allocution éclair d'Edouard Balladur n'est pas de nature à rasséréner ses troupes. D'ailleurs, la plupart ne l'ont pas entendue : les locaux sont trop exigus, sonores, les caméramen trop nombreux.

On se rattrape derrière le buffet, ou ce qu'il en reste après le passage du troupeau télévisuel. « *Il a dit ce qu'il nous avait dit l'autre jour, qu'il fallait repartir. Bof !* », explique Gabrielle à une autre militante. « *Il reste du travail !* », soupire un jeune RPR. « *Il y a eu une démobilisation*, explique Josette, candidate dans le 11e. *Les militants commencent à se regrouper, ça revient tout doucement, mais il n'y en a pas encore assez.* » Elle est « *catastrophée* » par les scores de l'extrême droite. A deux pas, un « villiériste », en blazer vert sapin, n'est pas d'accord : « *Mais on a gagné, si on ne fait pas les imbéciles avec le FN !* » Il jette un froid.

Dominant le découragement, l'aigreur l'emporte. « *Tiberi, il faut le virer ! On le demande tous !* », dit l'un. « *Dans l'Essonne, c'est l'effet Dugoin !* », renchérit un autre. On annonce les résultats de la Provence. « *C'est bien fait*, se console notre « villiériste ». *Léotard l'a bien cherché. C'est la seule bonne nouvelle de la soirée.* »

Véronique Maurus

Rhône-Alpes : l'imperturbable silence de Charles Millon

LYON
de notre correspondant régional

REPORTAGE

Le partage entre les grandes listes rend l'assemblée régionale difficile à gérer

La soirée électorale avait bien commencé pour la gauche « plurielle », qui savourait des estimations certes serrées mais favorables. Les chiffres livrés après 20 heures par les instituts de sondage et le résultat d'une étude portant sur quatre cents bureaux de vote, réalisée pour le compte de la station régionale de France 3 par des professeurs et des étudiants de l'université Lyon-II, laissaient entrevoir une issue heureuse pour la gauche et pour son « patron », le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne (PS).

A Charbonnières, siège du conseil régional Rhône-Alpes, l'ancien ministre de la défense Charles Millon (UDF-DL) pouvait alors penser que la partie était perdue. Pendant de longues heures, le président du conseil régional restera enfermé dans son bureau, n'en sortant que pour serrer brièvement quelques mains. Silencieux, il préférait écouter s'exprimer sur les chaînes de télévision et de radio ses deux principaux adversaires, M. Queyranne et M. Gollnisch (FN).

Le premier mettait en garde M. Millon contre une éventuelle tentation vis-à-vis de l'extrême droite. « *Notre position est claire par rapport au Front national : pas de compromission avec lui* », déclarait M. Queyranne, ajoutant : « *Si elle est en tête, la gauche présentera un candidat à la présidence ; si elle ne l'est pas, elle n'aura pas de candidat. J'attends que la droite fasse la même déclaration.* » Mais celle-ci ne viendra pas : M. Millon restera muré dans son silence.

M. Queyranne pouvait encore occuper le terrain, tandis que ses amis ébauchaient en coulisse la composition du futur hémicycle régional. Raymond Barre, peu disert tout au long de la campagne des régionales et, dit-on, toujours en froid avec M. Millon, entrait, avant minuit, dans les salons de la préfecture du Rhône. Pensait-il que les jeux étaient faits en Rhône-Alpes ? « *Si la région change de président*, disait-il, *je travaillerai avec lui. Je ne vois pas en quoi un changement de président signifierait la fin du monde. En tout cas, pour moi, ça ne l'est pas.* » Prompt à tirer les enseignements d'un scrutin qui s'annonçait extrêmement serré, M. Barre concluait : « *La région sera une fois de plus ingérable, ce qui est malheureux.* »

Finalement, peu avant 1 heure, le résultat était enfin connu : la droite et la gauche obtenaient chacune soixante sièges, le Front national trente-cinq, tandis qu'un Chasseur de l'Ardèche et un représentant de la Ligue savoisienne, élu en Haute-Savoie, entraient à l'assemblée régionale. « *Vendredi prochain, l'égalité peut être parfaite* », renchérissait M. Queyranne. Cette situation pourrait en effet lui être favorable. MM. Millon et Queyranne sont tous les deux nés au mois de novembre 1945. Toutefois, le second dispose de dix jours d'avance sur son adversaire et peut ainsi prétendre au bénéfice de l'âge.

Claude Francillon

Les espoirs déçus des listes de femmes en Corse

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

L'audace au féminin n'a pas franchement payé aux élections territoriales de Corse. Ni la liste de Pascale Bizzari, « 51 femmes pour la Corse de l'an 2000 », ni celle de sa rivale, l'ex-RPR Chantal Pellicini-Poncet, « Corse Avenir », n'ont réussi ne serait-ce qu'à frôler la barre de 5 % des suffrages, sésame indispensable pour figurer au second tour, dimanche 22 mars. Avec 3,55 % des voix, la liste dirigée par M[me] Bizzari connaît un succès microbien. La jeune chef de file le reconnaît : « *C'est la victoire des dinosaures politiciens, et cela n'a rien de surprenant quand on sait la puissance du système clanique traditionnel.* »

Pas question, cependant, de pleurer sur son sort. « *Nous avons fait un meilleur score que certaines listes nationalistes comme "Corsica Demucrazia", l'ex-MPA, menée par Gilbert Casanova* [président de la chambre de commerce d'Ajaccio] –, *et ce n'est pas rien !* », souligne M[me] Bizzari, qui rêve déjà des joutes électorales à venir. Le rassemblement esquissé autour de la listes des « 51 femmes pour l'an 2000 » devrait se muer assez vite en association, précise-t-elle, de manière à permettre aux femmes de « *continuer le combat* » politique. « *La femme est la seule personne qui, socialement, soit porteuse d'espoir. Si on a ébranlé le système, alors on a gagné* », conclut la militante, qui se refuse à donner des consignes pour le second tour.

Moins optimiste, Chantal Pellicini-Poncet – dont la liste a récolté moins de 1 % des suffrages – ne cache pas son amertume. « *Les Corses n'ont pas envie de changer, dommage ! Ces résultats sont un échec pour notre région*, commente l'ancienne supportrice de Jacques Chirac. *Mais, après tout, les électeurs ont les élus qu'ils méritent. La Corse*, tranche-t-elle, *n'a pas atteint la maturité politique.* »

Catherine Simon

L'union n'a pas porté tous les fruits que la majorité en attendait

Si la gauche plurielle peut se satisfaire de conserver ses deux régions et d'en conquérir peut-être dix nouvelles, dont Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Ile-de-France, la stratégie de liste unique et la poussée de l'extrême gauche l'ont desservie

Lionel Jospin a jugé que le résultat des élections régionales était *« satisfaisant »* et que le gouvernement se trouvait *« conforté dans son action »*. Améliorant son score de 1992, mais en recul de près de six points par rapport aux législatives, la gauche a ajouté aux deux régions qu'elle présidait – Nord-Pas-de-Calais et Limousin –, l'Ile-de-France, le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Aquitaine, le Centre, la Haute-Normandie, la Picardie, Midi-Pyrénées, voire, sous réserve du vote des chasseurs, la Bourgogne et la Franche-Comté. Lundi 16 mars sur RTL, Laurent Fabius a parlé d'une *« victoire importante »* dont *« il faut créditer largement le gouvernement »*. Mais les négociations à gauche pour la répartition des présidences s'annoncent difficiles. La droite a obtenu 35,85 % des voix, contre 35,78 % aux législatives. Elle perd sa majorité au profit de la gauche dans au moins huit régions. Stable par rapport aux législatives, le Front national obtient 15,27 % en métropole mais passe de 239 à 275 conseillers régionaux.

IL Y A DEUX MOIS, lorsqu'il cultivait un profil modeste, au diapason d'une stratégie qui ne l'était pas moins, visant à choisir non des candidats à la présidence mais des porte-parole régionaux, François Hollande faisait un pronostic sous forme de boutade : *« Une région est un succès, deux régions sont un triomphe et je n'ai pas de mots pour caractériser ce que serait une troisième victoire. »* La campagne aidant, le premier secrétaire du Parti socialiste s'en tenait prudemment à un gain de cinq régions mais situait son espérance de conquête à douze.

Au soir du 15 mars, la gauche est arrivée à un point moyen de huit ou dix régions supplémentaires, en ajoutant aux deux qu'elle conserve – le Limousin, à la majorité absolue, et le Nord - Pas-de-Calais –, l'Ile-de- France, le Languedoc-Roussillon, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Aquitaine, le Centre, la Haute-Normandie, la Picardie, Midi-Pyrénées, voire, sous réserve du vote des chasseurs, la Bourgogne et la Franche- Comté. A la satisfaction de l'emporter dans deux régions importantes et très symboliques – l'Ile-de-France et PACA – s'ajoute pour M. Hollande celle de voir trois de ses proches présider demain des régions, comme (probablement) Michel Delebarre dans le Nord - Pas-de-Calais, Michel Sapin dans le Centre et Alain Rousset en Aquitaine. *« Le rééquilibrage était souhaitable*, a souligné M. Hollande. *Nous le souhaitions. Les Français l'ont réalisé. »* Mais sa satisfaction masque mal une certaine déception, la dynamique de la campagne, et les sondages, ayant laissé espérer une vague beaucoup plus porteuse.

VOTE PROTESTATAIRE

La gauche gouvernementale a été bousculée par l'extrême gauche, qui a réalisé un score historique. Conséquence de ce vote protestataire : si l'on compare les résultats de l'ensemble de la gauche (Verts et extrême gauche inclus) aux élections régionales par rapport aux élections législatives de 1997, on observe que là où elle dépassait la barre des 50 % dans dix-huit départements, elle ne la conserve plus que dans sept. Face à la droite, elle ne progresse – de 0,18 point dans les Deux-Sèvres à 3,39 points dans le Morbihan – que dans dix départements. En revanche, dans vingt-neuf départements, ses pertes oscillent entre 5 et 10 points, et dans cinq (Jura, Calvados, Côtes-d'Armor, Sarthe, Ardèche), elles sont même au-delà. Plus globalement, le recul de la gauche plurielle par rapport à 1997, de près de six points, ne bénéficie pas à la droite mais à l'extrême gauche et aux divers.

Non seulement la gauche n'a pas transformé l'essai des législatives, mais les comparaisons en voix avec les régionales de 1992 ne valident pas immédiatement la stratégie d'union. En sièges, c'est le PS qui gagne le plus : il se retrouve avec 396 élus, soit 78 de plus. Le PCF tire aussi avantage de cette union, inédite pour un scrutin à la proportionnelle : avec 147 élus, il en compte 32 de plus. Il réapparaît ainsi là où il avait totalement disparu : le Jura, le Maine-et-Loire, l'Ille-et Vilaine, ou encore la Haute-Savoie. Absent en 1992, le Mouvement des citoyens (MDC) enregistre un gain net de 17 sièges. Le Parti radical de gauche (PRG) en gagne 13 mais les divers gauche en perdent 14. S'ils peuvent se réjouir d'être les seuls vrais survivants de la famille écologiste de 1992 (avec la disparition de Génération Ecologie, qui passe de 103 à 3 sièges, et la défaite personnelle d'Antoine Waechter), les Verts, avec 68 élus, en perdent 38.

Là où la gauche était unie avec les Verts, et en réunissant à chaque fois plusieurs des cinq composantes de la majorité, elle progresse par rapport à 1992 dans 24 départements (de + 0,18 dans l'Indre à + 11,4 points dans le Doubs). Mais elle recule dans 35 autres (de – 0,15 dans le Var à – 16,17 points dans l'Yonne). Dans les 36 départements où les Verts sont allés au combat séparément, la gauche plurielle, ayant ratissé plus largement, est en hausse dans 23 départements (de + 0,4 dans le Calvados à + 11,57 points en Gironde) et ne recule que dans 13 autres (de – 0,13 dans la Nièvre à – 7,9 points en Meurthe-et-Moselle).

Une progression globale en voix modeste par rapport à 1992, un gain en régions substantiel mais en deçà des espérances finales, un recul net par rapport aux législatives, tous les ingrédients sont réunis pour une répartition douloureuse des présidences. Des discussions s'engageront dès le 16 mars mais déjà les partenaires du PS font monter les enchères. Les Verts, qui comptaient sur 10 % pour la présidente sortante du Nord - Pas-de-Calais, seuil fixé par Jean-Luc Bennahmias pour aborder les discussions en force, n'ont pas désarmé même si le ton est moins vindicatif. Marie-Christine Blandin, déçue par son score, a maintenu sa candidature à la présidence. Elle a aussitôt reçu le soutien de Dominique Voynet, qui ne parle plus de *casus belli*, d'Alain Lipietz et de Noël Mamère. M. Delebarre, avec les renforts, immédiat, de Jack Lang, et, officieux, de M. Hollande, a revendiqué cette présidence. Les socialistes avaient mis à 12 % la barre permettant à Mme Blandin de la garder.

HYPOTHÈSES INVALIDÉES

Les communistes font aussi entendre leurs exigences. Robert Hue s'est fait l'écho de l'abstention, notamment dans les quartiers populaires, et du vote d'extrême gauche – qui le gêne davantage –, pour estimer que ces *« attentes sociales doivent être entendues »*. Pour le secrétaire national du PCF, *« les Français ne comprendraient pas* [...] *qu'il n'y ait pas cette expression de la gauche plurielle, y compris dans les présidences de conseils régionaux »*. Or, avec ce scénario de victoire modeste, dix ou douze régions sont évidemment plus compliquées à se partager que quatorze ou... vingt. Dans cette dernière hypothèse, le PS, qui refusait de négocier les présidences avant le 15 mars, pouvait se montrer bon prince. Les Verts ? Ils pouvaient conserver le Nord - Pas-de-Calais si Mme Blandin atteignait 12 %. Le PCF ? Au prix du sacrifice de l'unique femme socialiste porte-parole régionale, Catherine Guy-Quint, l'Auvergne pouvait lui revenir. Le MDC ? L'accord était scellé pour que Christian Proust préside la Franche-Comté. Le PRG ? La Corse lui revenait de droit...

Cette belle construction s'écroule. Le PS ne veut pas se priver du Nord - Pas-de-Calais, compte *tenu du bon score de* M. Delebarre. L'Auvergne reste à droite. La Franche-Comté, où la liste de M. Proust est en fort recul dans le Territoire-de-Belfort par rapport à 1992, est en balance. La Corse semble impossible à gagner. Le jeu est d'autant plus délicat pour le PS que les régions qui devraient basculer à gauche, si aucune *« combine »* redoutée par Laurent Fabius n'amène le Front national à voler au secours de la droite, sont revendiquées par des ténors socialistes qui n'entendent pas se laisser déposséder de leurs victoires. Seule exception peut-être en Picardie, où les socialistes pourraient laisser la première place à Gérard Lalot, tête de liste PCF dans l'Aisne, ou à Chantal Leblanc, candidate communiste dans la Somme. Un cadeau qui serait opportun pour la direction du PCF au moment où elle devra s'expliquer sur les dommages du vote d'extrême gauche. Les socialistes se borneront-ils à distribuer des places de choix dans les exécutifs régionaux ? La partie s'annonce assez lourde d'enjeux pour que Lionel Jospin s'intéresse de près à ce partage et montre que la gauche plurielle ne se réduit pas à sa composante socialiste.

Michel Noblecourt

La présidence du Nord-Pas-de-Calais disparaît de l'horizon des Verts

LILLE
de notre correspondant régional

L'ambiance était assez lourde au « Nouveau Siècle », siège de l'Orchestre national de Lille, où le conseil régional du Nord a l'habitude de tenir ses assemblées plénières. Les premières estimations, à 20 heures, n'étaient guère favorables pour un public composé, essentiellement, de proches de Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) sortante de la région, mais aussi de collaborateurs techniques et administratifs qui ont connu d'autres régimes et dont elle a gagné l'estime. Ni petits fours, ni manteaux de fourrure : juste des postes de télévision.

A la même heure, un groupe de militants du comité de soutien aux sans-papiers prend position devant le siège de la Fédération du Nord du Parti socialiste en houspillant tous ceux qui entrent ou sortent – *« C'est un vrai défilé de mode, ici »* – et en distribuant des tracts proclamant que *« la chasse aux métèques est rouverte »*.

A quelques centaines de mètres de là, Pierre Mauroy, souriant et paterne comme pour une distribution des prix, commente dans l'immense hall de sa mairie, devant environ deux cents personnes, les résultats des cantonales dans sa bonne ville : *« Dans nos quatre cantons renouvelables, les ballottages nous sont favorables. Il peut y avoir un conseiller général de gauche dans chacun d'eux. Le grand chelem est possible. »* Puis il passe à l'analyse du scrutin régional. Là encore, Lille, à son sens, a bien voté. Il regrette les 16,15 % du FN, oublie le score relativement modeste de Michel Delebarre (28 %), constate que Colette Codaccioni (RPR) a devancé Jean-Louis Borloo, *« mais c'est normal, c'est une Lilloise »*.

Bref, le maire de Lille est satisfait. La gauche, chez lui, est largement en tête. Puis il précise : *« La gauche, plus les Verts. Marie-Christine Blandin n'a certes pas démérité, mais elle est largement derrière. Celui qui est en tête de la gauche plurielle est bien placé pour devenir président. »* Si Pierre Mauroy se refuse à en dire plus – *« je suis trop bien élevé pour cela »* –, il est clair qu'il a, dans sa poche, le nom du successeur de Marie-Christine Blandin.

SUPPUTATIONS

On s'ennuie ferme à la région en attendant la fin du débat de FR3 et le retour des politiques. L'un des proches de Marie-Christine Blandin arpente les couloirs en maugréant : *« Ce qu'il y a de terrible dans tout cela, c'est le score du Front national. »* Mais il pense davantage au score décevant de la présidente sortante. Avec quelques amis, il se livre à d'autres supputations : *« La présidence, ce n'est pas joué pour Delebarre. Il ne faut pas oublier que Huguet, dans le Pas-de-Calais, a fait tout seul 31 %, plus que Delebarre dans le Nord avec le PC. »* Jean-Louis Borloo fait une courte apparition avant 11 heures. Une bonne partie de ses supporters sont déjà partis. Marie-Christine Blandin ne viendra pas. Elle est en direct à FR3 : *« Nous allons discuter avec nos nouveaux partenaires, y compris Lutte ouvrière, mais il est hors de question d'être une simple roue de secours. Nous allons discuter programme. »* Il n'est plus question de présidence.

Puis Marie-Christine Blandin se rend rue des Meuniers, dans le quartier populaire de Wazemmes. Il ne reste qu'une vingtaine de militants et deux équipes de télé dans la permanence des Verts. Souriante et emmitouflée dans une canadienne, c'est à peine si elle dérange les conversations de ceux qui parlent déjà de déménager dès demain leurs affaires personnelles de leur bureau du conseil régional, ou qui commencent à réfléchir sur une défaite *« qui n'est pas un écrasement mais doit être l'occasion d'une remise en cause des Verts »*.

Marie-Christine Blandin a commandé un petit jus de pomme, puis elle s'est retirée dans un bureau. Lundi on négocie. Dans la journée à Paris, le soir à Lille.

Pierre Cherruau

La gauche plurielle a libéré un espace pour l'extrême gauche

C'ÉTAIT la question qui taraudait la gauche dès les débuts de la campagne des élections régionales : les listes de la gauche plurielle libéreraient-elles un espace pour l'extrême gauche, comme les sondages semblaient l'indiquer (*Le Monde* du 19 février) ? La réponse est sans appel : avec une moyenne de 4,38 % des voix, l'extrême gauche réalise un score historique. La « gauche de la gauche » dépasse même la barre des 10 % en Haute-Garonne, fief du premier ministre, et dans le Finistère.

En choisissant d'afficher deux fois plus de candidats qu'en 1992, les organisations trotskistes Lutte ouvrière et Ligue communiste révolutionnaire, qui n'étaient présentes que dans un seul département en 1992 et concouraient cette fois dans vingt et un, avaient senti les fruits électoraux qu'elles pouvaient recueillir de la *« radicalité sociale »*, comme l'a dit Julien Dray, député (PS) de l'Essonne. Un fond de l'air rouge, volontiers libertaire ; des mouvements de solidarité et de sympathie pour les « sans » – sans-papiers, sans-logis, sans-emploi – qui n'ont trouvé que peu de relais au PS ; des soutiens discrets dans la gauche gouvernementale. Clin d'œil : toute la journée du 15 mars, les occupations de « sans » se sont multipliées jusqu'à celle, hautement symbolique, du siège de campagne de la gauche parisienne, rue de Turbigo, menée par le collectif de chômeurs AC !.

LE « VIRAGE » DE LO

Pourtant éloignée de cette culture, LO a habilement « surfé » sur cet air du temps en reprenant, dans sa campagne d'affichage, les slogans des manifestants du mouvement des chômeurs (*« Ne tolérons pas les licenciements, le chômage et la misère ! »*). La formation incarnée par Arlette Laguiller compte dix-neuf sièges de conseillers régionaux. Elle a sept élus en Nord-Pas-de-Calais, trois en Picardie, trois en Ile-de-France, deux en Haute-Normandie, un en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Bretagne et dans le Centre.

Pour la première fois depuis longtemps, les scores des listes « 100 % à gauche » de la LCR, jusqu'à présent marginale (son porte-parole, Alain Krivine, avait recueilli 2,58 % des suffrages aux élections législatives en Seine-Saint-Denis), sont eux aussi notables. En Haute-Garonne, elle compte plus de voix que LO (5,52 % contre 4,64 %). Pour la première fois, des élus LCR entreront donc dans des conseils régionaux, deux en Midi-Pyrénées, un en Bretagne. Aux élections cantonales, où LO avait choisi de ne pas se présenter, la LCR obtient des scores inhabituels : 10,13 % des voix à Bernay (Eure), 6,4 % des voix à Alençon (Orne). Preuve que le vote d'extrême gauche s'exprime cette fois indifféremment de l'étiquette de son porte-parole.

En Seine-Saint-Denis, où la liste *« plurielle » était conduite* par Marie-George Buffet (PCF), le score de Mme Laguiller (6,83 %, deux élus) signe bien un vote radical. Contrairement à ce qu'affirmaient Robert Hue et d'autres dans leurs meetings, en plaidant pour le vote « utile », la dirigeante trotskiste n'avait pas, cette fois, renvoyé dos à dos la droite et la gauche. Durant l'été 1997, LO avait entamé un virage, expliquant que *« les hommes de gauche et de droite ne sont pas rigoureusement identiques »* et qu'il faut *« pousser »* le gouvernement (*Le Monde* du 2 septembre). Dans ses meetings, Arlette Laguiller a ainsi expliqué que *« voter LO, c'est la seule façon de voter communiste »*.

« On ne fera rien qui puisse favoriser le FN », nous a déclaré Mme Laguiller. En Ile-de-France, elle s'adressera *« publiquement »* à Jean-Paul Huchon, candidat socialiste à la présidence de la région, pour qu'il prenne *« devant tous l'engagement d'augmenter l'impôt sur les sociétés à son niveau d'il y a vingt ans »*, *« interdise les licenciements collectifs et les plans de suppression d'emplois »* et exige la *« transparence »* des comptes. S'il refuse ? *« Je pense que nous nous présenterons »*, indique Mme Laguiller.

Ariane Chemin et Caroline Monnot

Provence-Alpes-Côte d'Azur : la détresse de François Léotard

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Les visages disent souvent autant que les chiffres. Et ceux de la gauche victorieuse en Provence-Alpes-Côte d'Azur conservaient dimanche soir une certaine retenue. Bien sûr, quand Michel Vauzelle, descendu d'Arles, où il avait attendu les résultats, fendit la foule de ses supporteurs, les sourires s'ouvrirent et la joie éclata.

REPORTAGE
Plus encore qu'à gauche, c'est au Front national que les sourires s'affichent...

Il trouva les premiers mots qui font plaisir, félicitant les militants, ses alliés de la gauche plurielle, et lança que *« le peuple de gauche, et le peuple tout court,* [avait] *retrouvé l'espoir »*. Il ajouta pourtant que la région était *« sous la menace du FN »*, alors qu'à ce moment de la soirée on ne savait pas encore si le parti d'extrême droite serait la deuxième ou la troisième force politique à l'assemblée régionale.

Quand il affirma que la région était revenue à *« la grande tradition du Midi républicain »*, ses mots firent encore plaisir, même s'ils paraissaient très exagérés. Car, l'émotion des retrouvailles passées, et alors que leur chef repartait vers les plateaux de télévision, les militants et les élus reprirent leurs discussions sur les résultats des cantonales. Alors la gravité l'emporta souvent sur la jubilation. Daniel Simonpiéri, maire FN de Marignane, paraissait excellemment placé pour le second tour, tandis qu'Alain Césari, le candidat FN de Vitrolles, pouvait garder espoir. A Marseille, le Front national était souvent en tête ou en deuxième position. Cela doucha les enthousiasmes.

L'heure n'était pas encore venue pour Michel Vauzelle d'annoncer lequel de ses mandats (de maire d'Arles ou de député) il abandonnerait s'il était élu président de la région vendredi. *« Il n'y a pas photo entre la droite et la gauche »*, a-t-il répété, sûr de son fait, toute la soirée, manière d'assumer la majorité relative dont il dispose sans même demander quoi que ce soit aux élus du dissident socialiste Lucien Weygand.

« DROITE PLURIELLE »

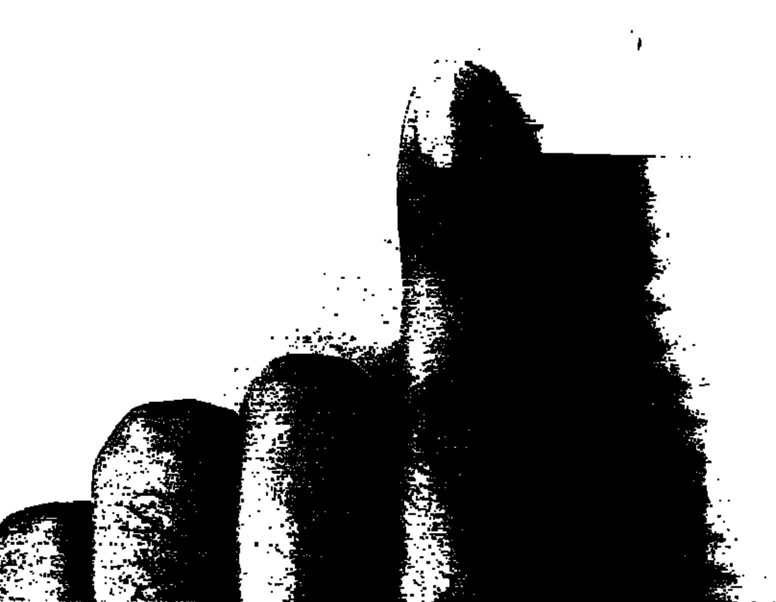
Le visage de François Léotard – et surtout celui de ses militants – exprimait quelque chose comme une détresse. Venu en coup de vent à l'Espace Mode de Marseille, le candidat de l'UDF et du RPR fit une brève déclaration pour dire combien la bataille *« dans la clarté et la dignité »* avait été difficile, refusant encore *« toute tentation d'alliance avec l'extrême droite »* et concluant : *« La gauche assumera sans nous la responsabilité de l'exécutif. »*

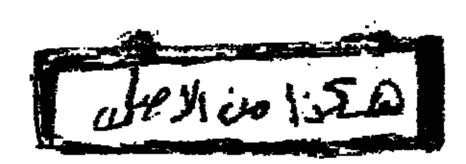
Sourire bloqué, il fila vers la mairie, où il s'enferma avec Jean-Claude Gaudin. Il annonça cependant qu'il se présenterait à la présidence de la région. L'idée en avait été arrêtée pendant la campagne afin que la droite soit, malgré sa défaite, présente. Afin que ne restent pas en tête-à-tête singulier la gauche et le FN, comme l'annonce et le souhaite Bruno Mégret...

C'est au Front national que les sourires s'épanouissaient sans retenue. Réunis dans un grand hôtel de la ville, les militants écoutaient la télévision sagement, en famille, installés autour de grandes tables, heureux, applaudissant leurs leaders quand il passaient sur les écrans : Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret avaient en effet choisi de commenter les résultats depuis la capitale.

Jean-Marie Le Chevallier, pour sa part, s'amusa depuis Toulon à appeler à l'unité de la *« droite plurielle »*. Ronald Perdomo, président du groupe FN à la mairie de Marseille, expliqua aux journalistes que *« 60 % des électeurs ne* [voulaient] *pas d'un président socialo-communiste comme président de région »* et que nombre de conseillers régionaux UDF-RPR le comprendraient : *« Nous leur demandons de voter pour Jean-Marie Le Pen, de manière à éviter que Vauzelle ne soit président. »* Et Damien Bariller, bras droit de Bruno Mégret, se fendit d'un sourire éclatant : *« Les droites libérale et nationale disposent d'une écrasante majorité. Nous lançons un appel à l'UDF et au RPR. »* Il plaida pour *« une cogestion FN-RPR-UDF »* et, l'œil malicieux, ajouta : *« Nous avons de très bons contacts réguliers avec des élus de base. »* Il n'en cita aucun. *« Nous allons vivre une semaine d'accélération de l'histoire »*, lança-t-il. Cette fois, il riait de bon cœur.

Michel Samson





Les dissidences au sein de la droite lui ont permis de sauver quelques sièges

L'ÉCHEC subi par la droite RPR et UDF, dimanche 15 mars, lors des élections régionales, est, pour reprendre l'expression prémonitoirement utilisée par le président du RPR, Philippe Séguin, l'exacte *« réplique »* de sa défaite des élections législatives du printemps 1997.

Exacte, car le score des deux formations, ajouté à celui des listes divers droite animées ou non par des dissidents du Rassemblement ou de la confédération, est, à peu de chose près, identique à celui constaté en mai en métropole. La droite républicaine a obtenu dimanche 35,85 % des voix ; elle avait recueilli, il y a neuf mois, 35,78 % des suffrages exprimés. Elle demeure donc à l'un des niveaux les plus bas de son histoire. Cette fois, en outre, la part de l'UDF et du RPR dans ce total a subi une érosion due à la présence de petites listes concurrentes : les seules listes reconnues et patronnées par les formations de M. Séguin et de François Léotard plafonnent à 30,78 % des voix, tandis que les listes divers droite, additionnées à celles du CNIP et du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, dépassent cinq points.

« Réplique » aussi, car ce score est insuffisant pour permettre à l'opposition de résister à la gauche gouvernementale, alors même que celle-ci recule de près de six points par rapport au mois de mai. De ce fait, la droite perd au profit de la gauche sa majorité dans au moins huit régions, tandis que le sort de quatre régions demeure très incertain. Le RPR perd la Haute-Normandie, que présidait Antoine Rufenacht, l'Aquitaine de Jacques Valade et l'Ile-de-France ; l'UDF est devancée par la gauche en Picardie, dans le Centre, en Midi-Pyrénées, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, en Languedoc-Roussillon. La Bourgogne, la Franche-Comté, Rhône-Alpes et Poitou-Charentes sont sur le fil.

L'objectif symbolique que s'étaient fixé, comme Valéry Giscard d'Estaing, de nombreux dirigeants de l'opposition, à savoir conserver au moins la moitié des vingt-deux régions métropolitaines – en comptant la Corse qui est dotée d'un scrutin à deux tours –, est en péril. Quoi qu'il en soit, et même s'il devait être atteint, la perte des deux régions symboliques de l'Ile-de-France et de Provence-Alpes-Côte d'Azur efface d'ores et déjà cette éventuelle consolation.

Le résultat des régionales maintient la droite à son étiage. Ses performances n'en sont pas pour autant homogènes. Elle subit certains de ses plus graves revers en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans trois des six départements – les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse – elle y est devancée par les listes du Front national. Par rapport à mai 1997, le total des voix de la droite républicaine, conduite par François Léotard, recule de 5,08 points dans le Var, de 5,26 points dans le Vaucluse et de 6,99 points dans les Alpes-Maritimes. La droite en Aquitaine sort également affaiblie des régionales. Elle recule de 8,23 points dans les Pyrénées-Atlantiques, et régresse également dans les Landes et en Gironde.

Sa meilleure tenue sur d'autres terres explique au contraire qu'elle soit en mesure de conserver certaines régions considérées comme menacées. C'est le cas de la Lorraine, où elle récupère quelques forces par rapport aux législatives dans la Meuse, dans la Moselle et dans la Meurthe-et-Moselle. En Auvergne, Valéry Giscard d'Estaing fait progresser la droite dans le Puy-de-Dôme, en Haute-Loire et même dans l'Allier, département qui devrait basculer à gauche au second tour des élections cantonales, tout comme le Puy-de-Dôme. En Poitou-Charentes, l'opposition résiste également bien, sauf dans les Deux-Sèvres.

RÉPERCUSSIONS INÉGALES

Les répercussions, pour l'UDF et le RPR, des très nombreuses listes dissidentes ont été inégales. En Basse-Normandie, par exemple, les multiples dissidences n'ont guère nui au président UDF-DL sortant Jean Garrec : même si la liste conduite par l'ancien ministre de l'environnement Corinne Lepage dans le Calvados « gèle » près de cinq points, sans parvenir à avoir d'élu, et si, dans la Manche, l'UDF-PPDF Georges de La Loyère fait à peine mieux, mais en décrochant un siège, le président sortant retrouve une majorité tout juste affaiblie de deux sièges.

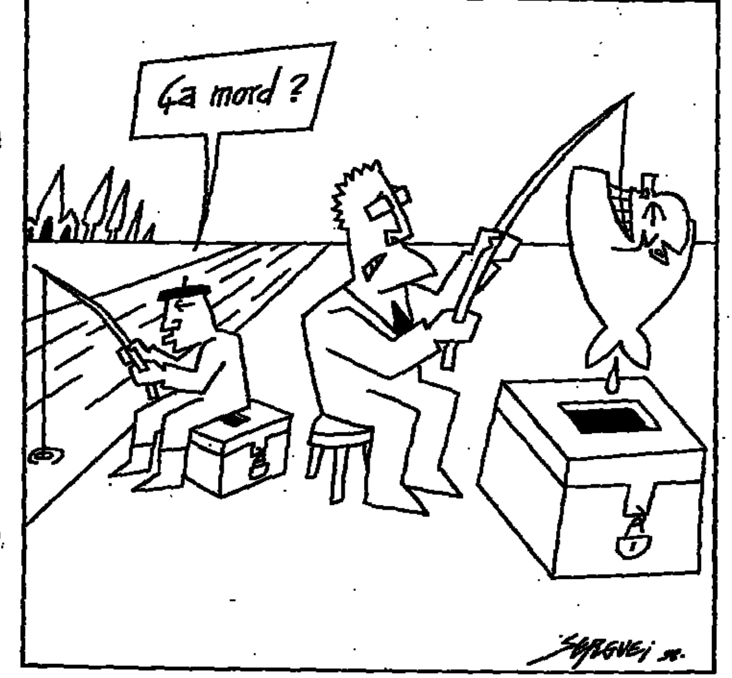
L'exemple de l'Ile-de-France montre que toutes les dissidences ne sont pas vouées à la marginalisation. Le cas le plus spectaculaire se trouve dans les Hauts-de-Seine, où la liste de Florent Montillot (UDF-AD) obtient 10,3 % des voix et trois sièges, empêchant Charles Pasqua, lui-même chaud partisan, lors des négociations entre le RPR et l'UDF, de listes séparées, de conserver son patronnage exclusif sur son département. Dans le département voisin des Yvelines, le dissident Nicolas About (UDF-FD) franchit la barre des 5 % et obtient un siège. Dans un cas comme dans l'autre, la présence de deux listes permet à la droite d'obtenir un siège supplémentaire.

En Lorraine, l'extrême division de la droite n'a pas été un handicap. En Moselle, la rivalité entre les deux RPR Philippe Leroy et Jean-Louis Masson, le divers droite Jean-Marie Rausch, maire de Metz, et le CNIP Jean Kiffer permet à l'ensemble de la droite de progresser de deux sièges par rapport à 1992. De même, en Meurthe-et-Moselle, les trois sièges concquis par la liste dissidente de François Guillaume, député RPR, font progresser le total de la droite d'un siège.

Globalement, l'UDF a davantage pâtit du recul de l'opposition que le RPR. La confédération peut certes espérer faire revenir dans son giron ceux des siens qui ont constitué des listes dissidentes, et que, contrairement au RPR, elle s'est refusée à exclure. Elle a cependant une quarantaine d'élus de moins dans les conseils régionaux qu'au lendemain des élections de 1992, tandis que le RPR ne recule que d'une trentaine de sièges et devance son alliée d'une vingtaine de conseillers régionaux. L'UDF est ainsi particulièrement touchée en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, où elle perd dix sièges contre seulement un pour le RPR.

Dans les quatre départements d'outre-mer, enfin, l'opposition progresse en Guyanne et à la Guadeloupe, où, au vu de résultats encore partiels, Lucette Michaux-Chevry (RPR) obtient la majorité absolue. La liste du député RPR Pierre Petit arrive en tête des quatorze listes en présence en Martinique. A La Réunion, l'UDF Jean-Paul Virapoullé devance le RPR André-Maurice Pihouée et, plus largement encore, la liste conduite par l'ancienne secrétaire d'Etat à la francophonie, Margie Sudre.

Cécile Chambraud



Le Front national s'incruste dans le paysage politique

AVEC une moyenne de 15,27 % des suffrages exprimés en métropole, le Front national confirme son score du premier tour des élections législatives de 1997 – 15,24 % – et celui de l'élection présidentielle de 1995, également de 15,24 %. Sa progression de plus de 1 point par rapport aux élections régionales de 1992 (il avait alors obtenu 13,9 % des voix) se fait d'autant plus ressentir qu'il s'agit d'un scrutin proportionnel, particulièrement favorable au parti de Jean-Marie Le Pen.

En 1992, il avait obtenu 239 conseillers régionaux ; il en aurait à présent 275, moins que les trois cents espérés par beaucoup de responsables du Front national, qui pensaient faire mieux qu'aux législatives. Le Front national espérait en effet récupérer un nombre important d'électeurs déçus par la droite et déroutés par la dissolution de l'Assemblée nationale. Qu'il y ait échoué n'a pas empêché M. Le Pen de déclarer, dimanche soir, que les résultats obtenus par son parti provoquaient chez lui *« une véritable joie »*.

Cette analyse est partagée par le délégué général, Bruno Mégret, pour qui *« le Front national est devenu le deuxième pôle structurant de la vie politique française face à la gauche socialo-communiste, le RPR et l'UDF étant contraints soit de faire le jeu de la gauche, soit de se tourner vers le FN pour éviter de perdre des présidences de région »*. Le bureau politique devrait déterminer l'attitude du parti tant pour les conseils régionaux que pour le second tour des cantonales. Avant le scrutin, tant M. Le Pen que M. Mégret ou le secrétaire général, Bruno Gollnisch, avaient annoncé que leur parti présenterait des candidats aux présidences de conseils régionaux et qu'il se maintiendrait dans tous les cantons où il serait en mesure de le faire.

Ils avaient précisé que les accords devraient se faire publiquement sur des bases précises : un canton contre un canton et, pour les élections régionales, après l'adoption d'une partie du programme du Front national (baisse des impôts, sécurité dans les transports, etc.). L'objectif est double : faire éclater la droite entre ceux qui sont pour des accords avec le FN, afin de faire battre la gauche, et ceux qui sont contre tout accord avec l'extrême droite ; mais aussi aider à la propagation de thèmes jugés essentiels du programme du Front national.

Deux accords ont été passés entre un candidat de droite et un candidat FN, pour les cantonales, avant le premier tour, l'un dans la Drôme (Bourg-de-Péage), l'autre dans le Tarn (Graulhet), stipulant que le candidat le mieux placé se désisterait en faveur de l'autre. Dans la Drôme, le candidat de droite, conseiller général sortant, devra se désister au profit du FN ; dans le Tarn, c'est le contraire.

DE L'HUILE SUR LE FEU

Dès les résultats connus, M. Mégret, comme Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, ont jeté un peu d'huile sur le feu en lançant un appel à la droite dans la région PACA. *« M. Vauzelle possède une majorité relative ; il a surtout une minorité face à la droite dans son ensemble »*, estime M. Mégret, qui ajoute : *« Est-ce que les conseillers régionaux du RPR et de l'UDF vont assister passivement à l'élection d'un président de gauche ? » « Nos adversaires prioritaires sont les socialo-communistes »*, explique le secrétaire général.

De son côté, Jean-Yves Le Gallou, chef de file du Front national en Ile-de-France, invite le RPR et l'UDF à le contacter s'ils veulent *« éviter que la gauche ne prenne la région »*. M. Mégret rappelle qu'un « troc » a été proposé par le Front national à la droite concernant ces deux régions, Ile-de-France et PACA. En attendant les éventuels appels de la droite, le parti d'extrême droite savoure les résultats obtenus dans les départements et les cantons dépendant des villes dont il détient la mairie. A Toulon 5, 2 et 9 le Front national arrive en tête, de même qu'à Vitrolles et à Marignane, où le maire, Daniel Simonpieri, a manqué de quarante voix son élection au premier tour.

Les plus grandes progressions, aux régionales, par rapport au premier tour des élections législatives de 1997 s'enregistrent d'ailleurs en Provence. Les gains sont nets, aussi, dans l'Essonne et dans l'Oise, non négligeables dans le Val-de-Marne, le Vaucluse, l'Eure, la Drôme, la Dordogne, le Loiret, le Rhône. A l'inverse, le Front national recule en Languedoc-Roussillon, en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Midi-Pyrénées.

Christiane Chombeau

Picardie : la main tendue du FN au RPR et à l'UDF

AMIENS
de notre envoyé spécial

Une poignée de main refusée, dans un bureau de vote de l'Oise, laissait présager dès dimanche matin, 15 mars, le dilemme auquel la droite picarde allait se trouver affrontée, le soir, face à l'érosion de ses positions et à la progression de la gauche.

REPORTAGE

« S'ils veulent notre appui, c'est à eux de faire un pas. Moi, j'attends »

A l'heure où les villages de la plaine émergeaient de la brume, et où les électeurs commençaient à se presser dans les quatorze bureaux de vote regroupés dans le gymnase de la ville de Noyon, des photographes demandaient au maire RPR de la ville, Bertrand Labarre, s'il accepterait de serrer la main de Pierre Descaves, conseiller régional sortant, tête de liste du Front national en Picardie et membre du bureau politique du parti de Jean-Marie Le Pen. Le maire a refusé.

M. Descaves veut voir dans ce refus *« la tendance suicidaire d'un parti qui se prive d'une moitié de la droite française »*. *« La droite,* prédisait-il alors, *va faire 24 à 25 %. Nous aussi. Mais elle est en baisse face à une gauche qui obtiendra sans doute, ce soir, la majorité relative. Si la droite veut garder la direction de la région, il faut qu'elle discute avec nous. »* M. Descaves se disait prêt à des concessions. *« On peut s'en tenir à un simple contrat de gestion,* disait-il, *s'entendre sur certaines questions locales, économiques et non politiques qui ne font pas problème, en laissant de côté les sujets qui nous divisent, comme celui de la préférence nationale. »*

Le Front national obtient depuis des années, dans l'Oise, aux franges de la grande banlieue parisienne, des résultats élevés : 22 % des voix aux élections législatives dans l'ensemble du département, 32 % pour M. Descaves à Noyon. Le conseiller régional comprend mal ce refus de la main tendue. Il rappelle que la droite et son chef de file, Charles Baur (UDF-FD), n'ont pas toujours fait la fine bouche. De 1986 à 1992, ils ont géré la Picardie avec l'appui des élus lepénistes (dont l'un avait été élevé au rang de vice-président), avant de leur préférer les Chasseurs et Génération Ecologie. Conscient des points marqués par la gauche dans sa politique de « diabolisation » des relations avec le FN, qui embarrasse la droite, M. Descaves ajoute : *« Il faut que les élus de la droite acceptent que leurs choix ne soient pas dictés par leurs adversaires socialo-communistes. En attendant, s'ils veulent notre appui, c'est à eux de faire un pas. Moi, j'attends. »*

MAJORITÉ RELATIVE

Ce pas, la droite le fera-t-elle lors de l'élection du président du conseil régional et au second tour des élections cantonales ? Optera-t-elle, plus ou moins discrètement, pour une Realpolitik telle que la prône ouvertement l'ancien secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise, favorable à une entente avec l'extrême droite ? Du côté des élus socialistes, qui participaient, à Amiens, à la soirée électorale, on se refusait à croire que la *« droite démocratique »* puisse ainsi se risquer à *« faire alliance avec le diable »*. Mathématiquement, la droite, qui passe de vingt-deux à dix-neuf sièges, le Front national, de neuf à onze, et les Chasseurs, qui gardent leurs deux élus, pourraient compter une trentaine de sièges. La gauche (PS-PC) a bien progressé, passant de 15 à 21 sièges, mais un peu moins que prévu. Sa majorité n'en est que plus relative. La chute des mouvements écologistes, toutes tendances confondues, ne change rien au tableau. En revanche, Lutte ouvrière, qui fait une percée remarquable en emportant trois sièges, devrait, même si elle ne ménage pas la gauche dans le futur, lui apporter ses voix pour faire barrage, le 20 mars, à l'élection d'un président de droite.

Roland-Pierre Paringaux

La droite bretonne entre dans l'ère de la majorité courte

RENNES
de notre correspondante régionale

Au vu des premiers résultats, le président sortant, Yvon Bourges (RPR), sautille comme un jeune militant. Il est bien le seul. Il est d'ailleurs l'un des rares élus devant le buffet du conseil régional, tant sa majorité sent l'affaire mal engagée. Gagner sans Pierre Méhaignerie : est-ce vraiment possible ?, s'interroge l'UDF, *in petto,* depuis trois semaines. Au demeurant, les votes des campagnes ne font que confirmer le pressentiment négatif d'un vice-président, Gérard Pourchet (UDF-FD). Il persiste à donner la gauche « plurielle » gagnante avec quatre sièges d'avance.

La veille, les candidats se pressaient sur le réellement incontournable marché des Lices, à Rennes. Député socialiste, Jean-Michel Boucheron, abandonnant la stratégie de prudence adoptée pendant tout le début de la campagne, se laissait aller à afficher sa confiance face *« aux salles de réunions publiques faisant le plein et à l'accueil chaleureux de la population »*. De fait, les voix sont venues en nombre... Il n'en a pas manqué beaucoup.

A partir de 22 heures, les scores des villes redressent pourtant lentement la barre à gauche, lentement seulement. Les conseillers de la majorité sortante qui commencent à arriver se félicitent discrètement d'une *« situation moins mauvaise que prévu »*.

SOURIRE ENTENDU

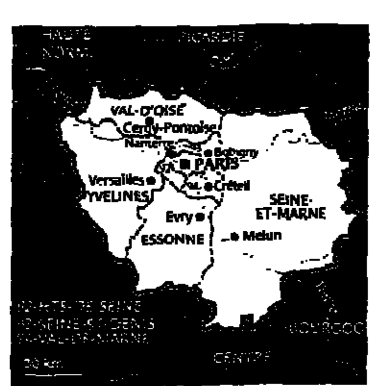
M. Bourges, lui, se réjouit de plus en plus fort, remercie d'abord les médias qui *« ont mobilisé l'électorat de droite en annonçant la victoire du camp adverse »*, et puis Marie-Reine Tillon. Cette socialiste, tête de liste pour la gauche plurielle dans les Côtes-d'Armor, s'est attiré à la fois l'ire des éleveurs de porcs, les remontrances de la droite et les foudres de ses partenaires.

Tout cela parce qu'elle a confié au journal *Libération* sa réaction face à la manifestation organisée par le lobby des producteurs de porc et de volaille, à Morlaix, le 27 février : *« Ils sont en train de chauffer les salariés du monde agricole en leur faisant croire que leur emploi est en jeu »*, s'était énervée Mme Tillon, non sans raison. Mais elle lançait aussi : *« Ces seigneurs du cochon sont de véritables fascistes ! »* Ses excuses n'ont pas suffi. La jeune femme a été interpellée par des éleveurs, dans leur fief de Lamballe. La gauche craint d'y perdre un canton dans les Côtes-d'Armor. Dans toute la Bretagne, les candidats de droite s'en sont donné à cœur joie.

Dans les couloirs du conseil régional, il faudra attendre minuit passé pour que le personnel contractuel se sente tout à fait rassuré. C'est alors qu'apparaît le futur patron. Josselin de Rohan arbore ce fin sourire entendu de celui que l'on donnait battu et qui ne l'est pas. Il ne mâchait pas ses mots en fin de campagne, luttant, disait-il pour *« éviter que l'héritage soit dilapidé par des repreneurs indélicats »*. Industrie de la défense, TGV, qualité de l'eau : le voilà qui énonce les dossiers sur lesquels *« il serait souhaitable que les Bretons s'entendent »*. Une nouvelle ère s'ouvre, celle d'une majorité courte.

Martine Valo

LA GAUCHE OBTIENT UNE COURTE MAJORITÉ AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES EN ÎLE-DE-FRANCE



LA GAUCHE devient majoritaire en Ile-de-France sans pour autant provoquer le *« tremblement de terre »* redouté par Charles Pasqua lors de la parution de sondages très défavorables à la droite au début du mois de mars. Sur deux-cent-neuf conseillers régionaux, la gauche en a fait élire quatre-vingt-six contre quatre-vingt-quatre à la droite, si on y inclut le seul élu sortant de Génération Ecologie qui ait sauvé sa place, dans le Val-d'Oise.

Certes, les listes dissidentes de droite ont obtenu quatre sièges (trois dans les Hauts-de-Seine, un dans les Yvelines), mais ces élus, bien qu'exclus de l'UDF, ne porteront pas leurs suffrages sur un candidat de gauche le jour de l'élection du président de région.

Bref, l'Ile-de-France bascule mais de très peu, le potentiel de sièges de la gauche ayant été entamé par les trois élus de Lutte ouvrière (deux en Seine-Saint-Denis, dont Arlette Laguiller, et un en Seine-et-Marne).

A Paris, qui fournit à la région quarante-deux de ses élus, Edouard Balladur a contenu la poussée de la gauche, qu'il devance de quatre points. Sa liste obtient vingt élus, soit un de moins qu'en 1992. Dans les rangs du RPR et de l'UDF, on explique la perte de ce siège par la présence de la liste dissidente de Jean-Charles de Vincenti, qui a attiré 2 % des électeurs sur son nom. La gauche, qui disposait de dix sièges (dont deux Verts) dans le conseil sortant, en totalise aujourd'hui dix-sept, recueillant les fruits de l'union, d'une part, et de l'évaporation de la représentation écologiste, d'autre part : GE et le MEI, en concurrence, disparaissent du paysage politique parisien.

Celui-ci révèle un renforcement de la gauche dans les arrondissements qu'elle gère depuis 1995, tels que les 10e, 11e, 18e, 19e et 20e, où Marie-Pierre de la Gontrie, tête de liste socialiste, devance Edouard Balladur de quinze à dix-huit points selon les cas, ce que Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, qualifie de *« formidable succès d'arrondissements »*.

L'ancien premier ministre a, de son côté, fait le plein des voix dans l'ouest parisien, sociologiquement acquis à la droite. En revanche, les arrondissements du centre, hormis le 1er, ainsi que les 13e et 14e, donnent franchement l'avantage à la gauche, tandis que les deux camps sont au coude à coude dans le 12e et... dans le 5e, où 238 voix seulement séparent M. Balladur de Mme de la Gontrie. Il sera, dans ces conditions, difficile aux partisans du maire de Paris, Jean Tiberi, d'attribuer à la campagne de M. Balladur l'intégralité du recul, en pourcentage de voix, enregistré par rapport à 1992.

Alain Juppé, qui menait la liste RPR-UDF dans la capitale, avait obtenu 45,21 % des suffrages, soit 4,5 points de mieux qu'aujourd'hui. Fief de droite, le 5e a voté à 39,82 % pour M. Balladur, contre 38,71 % à la liste de la gauche plurielle, sur laquelle Lyne Cohen-Solal, qui avait affronté M. Tiberi aux législatives, figure en troisième place. Le résultat global de M. Balladur dans la capitale lui a fait dire, selon un de ses proches, qu'il avait *« sauvé l'honneur à Paris »*, M. Tiberi déclarant que *« la majorité municipale conserve nettement, clairement, la majorité à Paris »*.

Son adjoint UDF Claude Goasguen tire d'autres conséquences en remarquant que, *« jusqu'à présent, tous les débats de la droite parisienne tournaient autour de l'Hôtel de Ville »*, essentiellement en raison de *« la personnalité de Jacques Chirac »*. *« Ces élections vont marquer un découplage entre la vie municipale et la vie politique de la droite à Paris »*, a-t-il ajouté à une semaine du vote du budget de la capitale, qui doit intervenir les 23 et 24 mars.

Dans les Hauts-de-Seine, Charles Pasqua (RPR) est légèrement devancé par Catherine Lalumière (PRG), dont la campagne à la tête de la liste de gauche fut plutôt discrète. Le président du conseil général, par ailleurs réélu dans son canton de Neuilly-sur-Seine avec plus de 70 %, a concédé du terrain (trois sièges) à la liste dissidente de Florent Montillot, qui, paradoxalement, est mis en difficulté aux cantonales à Nanterre, alors que dans cette même ville il obtient près de 20 % au scrutin régional, contre 11,5 % à M. Pasqua.

Nicolas About, chef de file de la liste dissidente de droite dans les Yvelines, ne fait pas aussi bien que son jeune voisin mais obtient tout de même un siège, sans faire baisser le nombre d'élus de la droite « officielle ». La gauche, emmenée dans ce département par Jean-Paul Huchon, candidat à la présidence du conseil régional, passe de six à neuf élus, résultat évident de l'union du PS, des Verts, du PC et du PRG. Le département des Yvelines, traditionnelle terre de droite, continue à résister à la gauche, tout comme la Seine-et-Marne (le RPR Didier Julia ne cède que deux points par rapport à 1992).

Dans le Val-d'Oise, la liste conduite par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, frôle les 35 %, progressant très légèrement par rapport au total des voix de gauche de 1992. Les 3 % recueillis par la liste communiste dissidente de Jean-Pierre Revardel, clairement dirigée contre Robert Hue, secrétaire national du PCF, ont freiné la concrétisation en sièges du bon résultat de M. Strauss-Kahn. Le succès personnel du porte-parole de campagne de la gauche en Ile-de-France se mesure mieux aux cantonales, puisqu'à Sarcelles, dont il fut le maire de 1995 jusqu'à son entrée au gouvernement, deux cantons détenus par le RPR semblent devoir basculer à gauche au second tour. Dans deux cantons d'Argenteuil, circonscription dont M. Hue est le député, comme dans celui de Cormeilles-en-Parisis, qui inclut la commune de Montigny-lès-Cormeilles, dont il est le maire, les candidats du PC, qui détient ces trois sièges, sont devancés par ceux du PS à l'issue du premier tour. En dépit d'absence de personnalité politique de premier plan depuis le retrait de Jean-Philippe Lachenaud (UDF), qui conduisait la liste en 1992, la droite maintient ses positions, obtenant sept sièges auxquels il faut ajouter celui du conseiller général GE, Pierre-François Siméoni.

L'Essonne, qui aux législatives n'avait pas paru tenir rigueur à la droite de l'accumulation d'affaires politico-financières touchant le président RPR du conseil général, Xavier Dugoin, semble sanctionner aujourd'hui ces dérives en portant de sept à dix le nombre de conseillers régionaux de gauche, tandis que la droite perd un siège, passant de huit à sept. La sanction est évidente au regard des cantonales, où cinq candidats de droite sont éliminés dès le premier tour, laissant le PS et le FN face à face le 22 mars.

Dans les deux départements gérés par le PC, la droite parvient à maintenir ses sièges, sept en Seine-Saint-Denis, neuf dans le Val-de-Marne, ce qui n'empêche pas la gauche, toujours en vertu d'une dynamique d'union, d'en gagner un ou deux. Si dans le Val-de-Marne le Front national enregistre une très légère progression (0,5 point par rapport à 1992), il est en difficulté en Seine-Saint-Denis, où son chef de file, Martial Bild, se posait en arbitre aux cantonales, fondant même des espoirs sur un siège de conseiller général. Or, à cause du taux d'abstention plus qu'en raison d'une baisse de ses scores, le Front national, qui avait pu se maintenir au second tour dans vingt cantons en 1992, n'est en mesure de troubler les affrontements gauche-droite que dans dix d'entre eux à l'issue du premier tour, faute de pouvoir franchir la barre de 10 % des inscrits. M. Bild lui-même est éliminé de la compétition à Rosny-sous-Bois.

Globalement, le FN enregistre un léger tassement de ses scores en Ile-de-France, où il ne disposera plus que de trente-six sièges, contre trente-sept pendant la mandature précédente, Paris ne lui ayant donné que cinq élus au lieu de six. Le parti de Jean-Marie le Pen n'a pas réalisé la percée qu'il escomptait en région parisienne, mais on ne peut pas encore parler de régression de son électorat.

Pascale Sauvage

Présentation des résultats

À L'EXCEPTION des résultats de l'Ile-de-France, publiés ci-contre, les résultats des élections régionales et cantonales sont rassemblés dans le second cahier *(pages 29 à 55)*. Les deux élections sont présentées par région. Celles-ci sont classées par ordre alphabétique. Pour chaque région, on trouvera un commentaire global, suivi des résultats des régionales, puis des cantonales dans les départements composant la région.

Régionales. *Le nom de la région est accompagné du nombre de sièges* à pourvoir. Vient ensuite la nouvelle composition du conseil régional, *suivie par la composition du conseil sortant. A côté du nom des départements* – classés par ordre alphabétique –, est indiqué entre parenthèses *le nombre de sièges à pourvoir dans le département. Suit l'énumération* des listes en présence – présentées de l'extrême gauche à l'extrême droite, les divers « inclassables » figurant en fin de liste. Les indications entre parenthèses précédées du signe + signalent les autres formations participant à la liste. Le nom de la tête de liste est accompagné de son étiquette politique si elle diffère de celle de la liste qu'il conduit, ou la précise. Suivent les résultats, liste par liste, dans l'ordre décroissant des voix qu'elles ont recueillies et, le cas échéant, le nombre de sièges obtenus. Après les résultats, nous publions le rappel du scrutin du 22 mars 1992.

Cantonales. Les départements sont classés par ordre alphabétique. Leur nom est suivi du nombre de sièges à pourvoir. La mention + signale l'ensemble des cantons affectés par un redécoupage : le nom de ces cantons est précédé d'un ● ; entre crochets est indiqué le nombre des sièges qui n'appartiennent pas à la série renouvelable, mais qui sont vacants du fait de la démission ou du décès de leur titulaire ; leur nom est précédé d'un ■. Figurent ensuite la composition du conseil général sortant, puis les résultats dans l'ordre alphabétique des cantons.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

a. : ancien.
adj.m. : adjoint au maire.
c.m. : conseiller municipal.
c.g. : conseiller général.
c.r. : conseiller régional.
d. : député.
d.e. : député européen.
m. : maire.
min. : ministre.
pr. : président.
s. : sortant.
sec.E. : secrétaire d'Etat.
sén. : sénateur.

AC : A Cuncolta (nationalistes corses).
ADD : Association des démocrates.
Alt. : alternatif (1992).
AREV : Alternative rouge et verte (1992).
aut. : autonomistes.
CAP : Convention pour une alternative progressiste.
Chôm. : liste ou candidat se revendiquant des chômeurs.
CNIP : Centre national des indépendants et paysans.
CPNT : Chasse, pêche, nature, traditions.
div. : divers (inclassables, ni de droite ni de gauche).
div.d. : divers droite.
div.g. : divers gauche.
écol. : divers écologistes.
ext.d. : extrême droite.
ext.g. : extrême gauche.
Fem. : liste uniquement composée de femmes.
GE : Génération Ecologie.
G.pl. : Gauche « plurielle ». Cette appellation a été réservée aux listes rassemblant *les cinq formations présentes au gouvernement : PS, PCF, Verts, MDC* et PRG. Dès lors que l'une d'entre elles participait à une autre liste, nous avons choisi une autre étiquette.
ind. : indépendantistes.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
maj.p. : Majorité présidentielle (1992).
MDC : Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement.
MDR : Mouvement des réformateurs de Jean-Pierre Soisson.
MEI : Mouvement écologiste indépendant.
MPA : Mouvement pour l'autodétermination (nationalistes corses).
MPF : Mouvement pour la France de Philippe de Villiers.
nat. : nationalistes.
PBPE : Peuple breton Peuple d'Europe (1992).
PH : Parti humaniste
POBL : Parti pour l'organisation d'une Bretagne libre (1992).
POE : Parti ouvrier européen (1992).
PPL : Parti pour la liberté.
***PRG** : Parti radical de gauche (ex-*MRG, puis PRS).
***PT** : Parti des travailleurs.*
rég. : régionalistes.
UDB : *Union démocratique bretonne.*
UDF-AD : adhérents directs de l'UDF
UDF-FD : *Force démocrate* (ex-UDF-CDS).
UDF-PPDF : Parti populaire pour la démocratie française.
UDF-DL : Démocratie libérale (ex-UDF-PR).
***UDF-P et R** : Clubs Perspectives et* Réalités (1992).
***UDF-rad.** : Parti radical.*
UPC : Union pour le peuple corse.
***UPF** : Union pour la France* (RPR + UDF, 1992).
La mention **app.** signale les apparentés ; la mention **diss.**, les dissidents ; la mention **sou.**, les soutiens apportés à un candidat.

RÉGIONALES (209)

NOUVEAU CONSEIL : 3 LO, 23 PC, 4 MDC, 43 PS, 2 PRG, 14 Verts, 1 GE, 28 UDF, 43 RPR, 3 MPF, 9 div. d., 36 FN.

CONSEIL SORTANT : 16 PC, 1 app. PC, 2 MDC, 29 PS, 16 Verts, 16 écol., 1 MEI, 3 GE, 35 UDF, 48 RPR, 1 app. RPR, 1 CNIP, 1 MPF, 1 div. d., 37 FN, 1 siège vacant à la suite de la démission de Didier Schuller, RPR *(prés. : Michel Giraud, RPR, a. min., d., n.s.r.p.)*.

PARIS (42)

ext. g. : Catherine Lebrun.
LO : Chantal Cauquil.
G. pl. : Marie-Pierre de la Gontrie (PS).
MEI : Thierry Jaccaud.
GE : Carole Comte.
RPR-UDF : Edouard Balladur (RPR), a. pr. min., d., c. de Paris.
div. d. (1) : Corinne Barrière.
div. d. (2) : Jean-Charles de Vincenti (UDF diss.), s., c. de Paris.
div. d. (3) : Jean-Jacques Walter (PPL).
FN : Martine Lehideux, s., c.m. de Paris 20e.
PH : Hervé Andres.
PF : Michel Gobillon.
Chôm. : Simon Hadjedj.
div. : Zaïr Kedadouche, s.

I., 1 077 847 ; A., 45,16 % ; E., 579 243.

RPR-UDF	229 459	(39,61)	20 élus
G. pl.	205 624	(35,49)	17 élus
FN	67 958	(11,73)	5 élus
LO	16 975	(2,93)	
MEI	16 052	(2,77)	
div. d. (2)	11 611	(2,00)	
div. d. (1)	8 283	(1,42)	
ext. g.	6 998	(1,20)	
GE	5 573	(0,96)	
div.	4 790	(0,82)	
Chôm.	4 026	(0,69)	
PF	1 720	(0,29)	
PH	165	(0,02)	
div. d. (3)	9	(0,00)	

1992. – *I., 1 112 772 ; A., 35,54 % ; E., 702 088.* UPF (Juppé, RPR), 317 402 (45,21 %), *21 élus* ; PS-MRG (Joxe, PS), 118 226 (16,84 %), *8 élus* ; FN (Martinez), 91 153 (12,98 %), *6 élus* ; GE (Minkowski), 76 275 (10,86 %), *5 élus* ; Verts (Bernard), 43 512 (6,20 %), *2 élus* ; PC (Lhostis), 33 883 (4,83 %) ; LO (Cauquil), 11 118 (1,58 %) ; CNI (Lepidi), 10 519 (1,50 %).

ESSONNE (21)

LO : Monique Leborgne.
ext. g. : Amaury Couderc, s.
G. pl. : Julien Dray (PS), d.
MEI : Michel Mombrun (écol.), s., c.m. d'Epinay-sur-Orge.
GE : Ghyslaine Degrave, c.m. de Vigneux-sur-Seine.
RPR-UDF : Pierre-André Wiltzer (UDF-AD), s., d., c.m. de Longjumeau.
div. d. (1) : Thierry Demessence.
div. d. (2) : Gérard Nevers (MPF diss.), c.g., m. de Villebon-sur-Yvette.
CNIP : Jean-Pol Taffin (PPL).
FN : Michel de Rostolan, s., c.m. de Saint-Michel-sur-Orge.

I., 681 165 ; A., 45,15 % ; E., 361 616.

G. pl.	*132 247*	*(36,57)*	*10 élus*
RPR-UDF	93 942	(25,97)	7 élus
FN	63 730	(17,62)	4 élus
div. d. (2)	16 905	(4,67)	
LO	15 819	(4,37)	
div. d. (1)	13 405	(3,70)	
MEI	11 924	(3,29)	
GE	9 039	(2,49)	
ext. g.	4 605	(1,27)	

1992. – *I., 670 059 ; A., 32,98 % ; E., 433 300.* UPF (Dugoin, RPR), 140 588 (32,45 %), *8 élus* ; FN (de Rostolan), 67 271 (15,53 %), *4 élus* ; PS (Guyard), 62 325 (14,38 %), *3 élus* ; *GE (Holleaux), 49 552 (11,44 %), 2 élus* ; PC (Lefranc), 38 887 (8,97 %), *2 élus* ; Verts (Le *Pont), 36 846 (8,50 %), 2 élus* ; div. g. (Englander), 16 268 (3,75 %) ; div. d. (Avenard), 7 957 (1,84 %) ; LO (Thoraval), 7 007 (1,62 %) ; FU (Bretagnol, MRG), 6 599 (1,52 %).

HAUTS-DE-SEINE (27)

LO : Michel Breton.
G. pl. : Catherine Lalumière (PRG), d.e.
MEI : Isabelle Jacono.
GE : Franck Laval.
RPR-UDF : Charles Pasqua (RPR), s., a. min., d., pr. c.g., c.m. de Neuilly-sur-Seine.
div. d. (1) : Florent Montillot (UDF-AD diss.), s., c.g., c.m. de Nanterre.
div. d. (2) : Renaud Bidou.
CNIP : Claude Reichmann (PPL), c.m. de Paris 2e.
FN : Jean-Yves Le Gallou, s., d.e., c.m. de Colombes.
PH : William Dupré.

I., 810 468 ; A., 44,81 % ; E., 436 872.

G. pl.	147 609	(33,78)	10 élus
RPR-UDF	142 079	(32,52)	10 élus
FN	60 065	(13,74)	4 élus
div. d. (1)	45 011	(10,30)	3 élus
LO	*15 101*	*(3,45)*	
MEI	13 536	(3,09)	
GE	7 537	(1,72)	
div. d. (2)	5 873	(1,34)	
PH	56	(0,01)	
CNIP	5	(0,00)	

1992. – *I., 786 986 ; A., 33,25 % ; E., 512 298.* UPF (Pasqua, RPR), 209 819 (40,96 %), *12 élus* ; FN (Le Gallou), 71 308 (13,92 %), *4 élus ; PS (Sapin), 69 350 (13,54 %), 4 élus* ; GE (Porchez), 50 241 (9,81 %), *3 élus* ; PC (Schmauss), 45 857 (8,95 %), *2 élus* ; Verts (Afonso), 34 633 (6,76 %), *2 élus* ; CNI (Autran), 8 335 (1,63 %) ; div. (Ordner), 8 252 *(1,61 %) ; FU (Dioque, MRG), 7 559 (1,48 %)* ; LO (Breton), 6 944 (1,36 %).

SEINE-ET-MARNE (21)

LO : Daniel Lioubowny.
G. pl. : Yannick Bodin (PS), s., c.m. de Dammarie-les-Lys.
MEI : Alain Mamou-Mani (écol.).
GE : Bruno Walther.
GE diss. : Daniel de Beckers.
RPR-UDF (+ MPF) : Didier Julia (RPR), s., d.
div. d. : Michel Gérès (RPR diss.), m. de *Croissy-Beaubourg.*
CNIP : Antoine Audren de Kerdrel (PPL).
FN : Jean-François Jalkh, s., c.m. de Meaux.

I., 693 328 ; A., 46,16 % ; E., 360 535.

RPR-UDF	117 816	(32,67)	8 élus
G. pl.	117 419	(32,56)	8 élus
FN	71 053	(19,70)	4 élus
LO	18 462	(5,12)	1 élu
div. d.	15 096	(4,18)	
MEI	10 462	(2,90)	
GE	10 178	(2,82)	
GE diss.	*49*	*(0,01)*	

1992. – *I., 638 402 ; A., 34,64 % ; E., 401 334.* UPF (Julia, RPR), 140 366 (34,97 %), *9 élus* ; FN (Jalkh), 70 373 (17,53 %), *4 élus* ; PS (Bodin), 59 608 (14,85 %), *3 élus* ; GE (Lapoix), 40 959 (10,21 %), *2 élus* ; Verts (Rist), 36 683 (9,14 %), *2 élus* ; PC (Brunel), 28 997 (7,23 %), *1 élu* ; CPNT (Bertin), 16 051 (4,00 %) ; LO (Lioubowny), 8 297 (2,07 %).

SEINE-SAINT-DENIS (27)

LO : Arlette Laguiller, c.m. des Lilas.
ext. g. : Ambroise Boulanger.
G. pl. : Marie-Georges Buffet (PC), min.
GE : Wanda Facon.
RPR-UDF : Eric Raoult (RPR), s., a. min., m. du Raincy.
div. d. : Pierre Bernard, m. de Montfermeil.
CNIP : Philippe Paty.
FN : Martial Bild, s., c.m. de Rosny-sous-Bois.
PH : Marie-Laurence Chanut.

I., 662 208 ; A., 48,90 % ; E., 327 979.

G. pl.	130 051	(39,65)	12 élus
RPR-UDF	74 675	(22,76)	7 élus
FN	70 242	(21,41)	6 élus
LO	22 410	(6,83)	2 élus
div. d.	*13 890*	*(4,23)*	
GE	12 225	(3,72)	
ext. g.	4 446	(1,35)	
PH	40	(0,01)	

1992. – *I., 670 930 ; A., 37,36 % ; E., 406 386.* UPF (Pandraud, RPR), 103 112 (25,37 %), *7 élus* ; FN (Holeindre), 87 732 (21,59 %), *6 élus* ; PC (Mons), *74 620 (18,36 %), 5 élus* ; PS (Debarge), 55 763 (13,72 %), *4 élus* ; GE (Kedadouche), 39 094 (9,62 %), *3 élus* ; Verts (Bennahmias), 29 586 (7,28 %), *2 élus* ; div. g. (Chassigneux), 8 274 (2,04 %) ; LO (Gaillard), *8 205 (2,02 %)*.

VAL-DE-MARNE (24)

LO : Serge Franceschina.
LCR : Carine Barbier.
G. pl. : Michel Germa (PC), pr. c.g.
MEI : Frédéric Quoniam-Barré.
GE : Georges Spido.
RPR-UDF : Christian Cambon (UDF-DL), s., m. de Saint-Maurice.
CNIP : Yves-Marie Laulan.
FN : Philippe Olivier, s., c.m. de Maisons-Alfort.
PH : Muriel Chapeau-Deslandes.

I., 683 799 ; A., 45,73 % ; E., 361 441.

G. pl.	142 301	(39,37)	11 élus
RPR-UDF	116 672	(32,27)	9 élus
FN	57 890	(16,01)	4 élus
LO	13 912	(3,84)	
MEI	12 614	(3,48)	
LCR	*9 770*	(2,70)	
GE	8 114	(2,24)	
PH	*168*	(0,04)	

1992. – *I., 670 960 ; A., 34,39 % ; E., 430 924.* UPF (Giraud, RPR), 144 462 (33,52 %), *9 élus* ; PS (Cathala), 71 137 (16,51 %), *4 élus* ; PC (Germa), 69 069 (16,03 %), *4 élus* ; FN (Schenardi), *66 660 (15,47 %), 4 élus* ; GE (Le Guénedal), 42 292 (9,81 %), *2 élus* ; Verts (Lipietz), 30 130 (6,99 %), *1 élu* ; LO (Franceschina), 7 174 (1,66 %).

VAL-D'OISE (21)

LO : Patrice Crunil.
G. pl. : Dominique Strauss-Kahn (PS), min., adj. m. de Sarcelles.
div. g. : Jean-Pierre Revardel (PC diss.).
écol. : Henry Alfonso.
MEI-GE : Pierre-François Siméoni (GE), s., c.g., c.m. d'Ermont.
RPR-UDF : Jean-François Bernardin (UDF-DL), s., adj. m. de Saint-Gratien.
CNIP : Albert Magarian.
FN : Jean-Michel Dubois, s., c.m. d'Enghien-les-Bains.
ext. d. : Louis Girard.

I., 602 089 ; A., 45,35 % ; E., 319 671.

G. pl.	111 876	(34,99)	9 élus
RPR-UDF	90 779	(28,39)	7 élus
FN	57 948	(18,12)	4 élus
GE	17 801	(5,56)	1 élu
LO	12 983	(4,06)	
ext. d.	12 918	(4,04)	
div. g.	*9 637*	(3,01)	
CNIP	5 694	(1,78)	
écol.	35	(0,01)	

1992. – *I., 578 204 ; A., 34,43 % ; E., 367 287. UPF (Lachenaud, UDF), 106 927 (29,11 %),* *7 élus* ; FN (Dubois), 71 418 (19,44 %), *4 élus* ; PS (Valls), 52 399 (14,27 %), *3 élus* ; GE (Vannier), 38 911 (10,59 %), *2 élus* ; Verts (Siméoni), 36 169 (9,85 %), *2 élus* ; PC (Hue), 36 132 (9,84 %), *3 élus* ; CNI (Briant), 18 879 (5,14 %), *1 élu* ; LO (Crunil), 6 452 (1,76 %).

YVELINES (26)

LO : Alain Luguet.
G. pl. : Jean-Paul Huchon (PS), m. de *Conflans-Sainte-Honorine.*
écol. : Guy Cousin.
MEI : Dominique Julien-Labruyère (écol.), s.
GE : Patrick Hardouin.
RPR-UDF : Pierre Bédier (RPR), m. de Mantes-la-Jolie.
div. d. (1) : Nicolas About (UDF-FD diss.), sén., m. de Montigny-le-Bretonneux.
div. d. (2) : Laurent Wetzel, c.g.
CNIP : Marie-Armelle Monod-Broca (PPL).
FN : Myriam Baeckroot, s., c.m. de *Conflans-Sainte-Honorine.*

I., 820 130 ; A., 44,31 % ; E., 444 909.

RPR-UDF	160 343	(36,03)	11 élus
G. pl.	137 668	(30,94)	9 élus
FN	71 623	(16,09)	5 élus
div. d. (1)	23 171	(5,20)	1 élu
LO	15 692	(3,52)	
MEI	11 040	(2,48)	
div. d. (2)	*10 826*	(2,43)	
GE	8 327	(1,87)	
écol.	*6 219*	(1,39)	

1992. – *I., 784 700 ; A., 33,05 % ; E., 509 394.* UPF (Péricard, RPR), *182 659 (35,86 %), 11 élus* ; FN (Lehideux), 84 612 (16,61 %), *5 élus* ; GE (Le Saux), 65 270 (12,81 %), *4 élus* ; PS-MRG (Le Gars, PS), 62 898 (12,35 %), *3 élus* ; Verts (Poursinoff), 40 449 (7,94 %), *2 élus* ; PC (Tréhel), *28 740 (5,64 %), 1 élu* ; div. d. (Delorozoy), 19 320 (3,79 %) ; UDF-rad. diss. (Grattepanche), 17 810 (3,50 %) ; LO (Bénard), 7 636 (1,50 %).

CANTONALES

ESSONNE (21)

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 6 PS, 3 div. g., 8 UDF, 13 RPR, 1 app. RPR, 1 MPF, 7 div. d. *(prés. : Xavier Dugoin, RPR, sén., m. de Mennecy).*

Arpajon

Ballottage. Guy Clausier-Demannoury, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. d'Egly, 2 880 ; Monique Goguelat, PS, c.m. de Saint-Germain-lès-Arpajon, 2 747.
Éliminés. François Jannin, FN, 2 204 ; Bernard Filleul, div. g., m. de La Norville, 1 668 ; Jean Saint-Etienne, PC, 1 432 ; Michel Brun, div. d., adj. m. d'Arpajon, 1 127 ; Jean Coudeur, MDC, adj. m. de La Norville, 424.

Athis-Mons

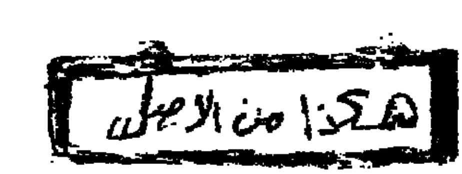
Ballottage. Patrice Sac, PS, adj. m. d'Athis-Mons, 2 952 ; Thierry Auriat, FN, 2 062.
Éliminés. Paul Scialom, div. d. sou. RPR-UDF, 1 773 ; Alain Pisani, div. d., adj. m. de Paray-Vieille-Poste, 1 019 ; Alain Floch, PC, 854 ; Marc Sagetat, Verts, c.m. de Paray-Vieille-Poste, 716 ; Jacques Bertocchi, UDF-DL, 507 ; Antoine Guiseppone, div. d., c.m. d'Athis-Mons, 487 ; Jean-Marie Machet, div. g., c.m. d'Athis-Mons, 385 ; Mayer Nakache, div. d., 362.
René L'Helgen, RPR, n.s.r.p.

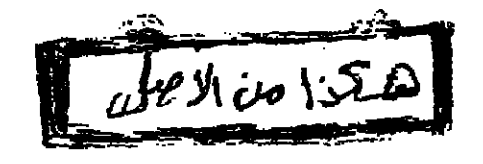
Chilly-Mazarin

Ballottage. Gérard Funes, PS, m. de Chilly-Mazarin, 5 234 ; Richard Trinquier, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Wissous, 2 092.
Éliminés. Roger Douce, FN, 1 766 ; Roger Vayrac, RPR diss., 1 325 ; Alain Placidet, PC, 477 ; Bernard Personnier, div., 273.
Claude Bigot, div. d., n.s.r.p.

Corbeil-Essonnes-Ouest

Ballottage. Bruno Piriou, PC, 1 621 ; Geneviève Savelli, RPR, 1 282 ; Jacques Olivier, FN, c.r., 1 145.
Éliminés. Serge Dantu, div. d., adj. m. de Corbeil-Essonnes, 753 ; Jean-Luc Raymond, PRG, 626 ; Jacques Boissinot, Verts, 485.
Marie-Anne Lesage, PC, n.s.r.p.





Dourdan

Ballottage. Joël Chardine, PS, adj. m. de Dourdan, 2 018; Dominique Echaroux, RPR, *m. de Roinville*, 1 997.
Éliminés. François Salanié, FN, 794; Claudine Desaintdo, PC, 310; Jean-Paul Delaune, *div. g.*, 259; Gilbert Chauvelin, div., 189; Van-Thanh N'Guyen, div., 83.
Yves Tavernier, PS, n.s.r.p.

Draveil

Ballottage. Geneviève Izard-Le-Bourg, *div. d. sou. RPR-UDF*, adj. m. de Draveil, 3 186; Jean-Jacques Lejeune, PS, adj. m. de Ris-Orangis, 2 622.
Éliminés. Sophie Lespagnon, *FN*, c.r., c.m. de Ris-Orangis, 1 578; Michel Gruber, Verts, c.m. de Draveil, 989; Michel Soubiran, *PC, c.m. de Draveil, 780*; Serge Bareyt, MDC, 390.
Jean Tournier-Lasserve, div. d., n.s.r.p.

Epinay-sous-Sénart

Ballottage. Richard Messina, PS, m. de *Boussy-Saint-Antoine, 3 162; Daniel Lotry*, RPR, s., 2 329; Jean Legangneux, FN, 1 690.
Éliminés. Isabelle Voisin, *PC, 662*; Roland Guillier, div. g., 501; Jean-Louis Dole, RPR diss., m. d'Epinay-sous-Sénart, 28.

Etréchy

Ballottage. Claire-Lise Campion, PS, m. *de Bouray-sur-Juine, 2 676; Claude Casagrande*, UDF-FD, c.m. d'Etréchy, 1 722.
Éliminés. Julien Bourgeois, RPR diss., m. d'Etrechy, 1 301; Jacqueline Met, FN, 1 207; Daniel Mangeant, PC, c.m. d'Etrechy, 705; Daniel Lorenzi, div. d., c.m. d'Etrechy, 216.
Lucien Sergent, UDF-AD, n.s.r.p.

Evry-Sud

Ballottage. Jean-Pierre Vervant, div. g. sou. PS, m. de Lisses, 3 769; Christian Gruere, FN, c.m. d'Evry, 2 234.
Éliminés. Nicolas Weibel, RPR, c.m. d'Evry, 2 085; Danielle Valéro, Verts, 1 094; Jean-Claude Laurent, PC, c.m. d'Evry, 711; Annie Callais, MDC, 338; Marianne Inayetian, LCR, 298; Bernard Beaudet, PNR, 297; Michèle Rueda, div., 89.
Henry Marcille, RPR, n.s.r.p.

Gif-sur-Yvette

Ballottage. Michel Pelchat, UDF-PPDF, s., sén., 3 357; Louis Sangouard, PS, c.m. *de Gif-sur-Yvette*, 2 558.
Éliminés. Dominique Lalanne, Verts, 1 117; Joseph Berteloot, FN, 769; François Romain, MDC, 514.

Grigny

Ballottage. *Claude Vazquez, PC, s., m. de* Grigny, 1 516; Claire Robillard, PS, adj. m. de Morsang-sur-Orge, 1 421; Jean-Pierre Noël, FN, *c.m. de Grigny, 1 110.*
Éliminés. Joël Roret, GE, adj. m. de Corbeil-Essonnes, 611; Zeina Bouzid, ext. g., 168.

Juvisy-sur-Orge

Ballottage. *Etienne Chaufour, PS, adj. m.* de Juvisy-sur-Orge, 2 659; Michèle Adam, RPR, c.m. de Juvisy-sur-Orge, 2 447; *Thierry Debien, FN*, 1 360.
Éliminés. Jean-Michel Leterrier, PC, adj. m. de Juvisy-sur-Orge, 709; Gilles Fraudin, IR, 183.
Claude Petit, UDF, n.s.r.p.

Massy-Est

Ballottage. Jérome Guedj, PS, 2 078; Henry Quaghebeur, RPR, adj. m. de Massy, 1 709.
Éliminés. Jacques Pecriaux-Deroeux, FN, 675; Stéphane Pocrain, Verts, 421; Thierry Doulaud, PC, 382; *Francis Mateos, div. g.*, 501; Marc Sauterey, PT, 89.
Odile Moirin, RPR, n.s.r.p.

Massy-Ouest

Ballottage. Vincent Delahaye, UDF-DL, s., *m. de Massy*, 2 104; Jean-Luc Mélenchon, PS, sén., 1 851.
Éliminés. Guy Bonneau, Verts, c.m. de Massy, *715; Catherine Rouxel*, FN, 583; Jean-Pierre Paint, PC, 418; Christian Daniel, MDC, 150; Anne Duceux, LCR, 144; Pierre *Deplanque*, PNR, 29.

Méréville

Ballottage. Philippe Allaire, UDF-PPDF, s., m. de Guillerval, 1 453; Sébastien Lepetit, PS, adj. m. de Viry-Châtillon, 1 348; Louis Auroux, div. d., m. de Méréville, 1 043; Michèle Sakoschek, FN, 995.
Éliminés. Anne-Christine Poisson, *RPR diss.*, d.e., c.m. de Méréville, 521; Alain Guermonprez, div. d., m. de Boissy-la-Rivière, 455.

Milly-la-Forêt

Réélu : Jean-Jacques Boussaingault, RPR, m. de Boigneville.

Montlhéry

Ballottage. François Pelletant, div. d. sou. UDF, m. de Lunas, 2 715; Eric Cochard, PS, *m. de Marcoussis*, 2 692.
Éliminés. Roger Bault, FN, 1 633; Michel Spiral, div. d. sou. RPR, m. de Montlhéry, 1 376; *Jean-Jacques Scherchen*, RPR diss., m. de Longpont-sur-Orge, 977; Roland Merieux, ext. g., 513; Françoise Goissedé, PC, *c.m. de La Ville-du-Bois*, 492; Marcel Prioul, MDC, m. de La Ville-du-Bois, 485; Laurence Arignon, div., 105.
Maurice Picard, div. d., n.s.r.p.

Morsang-sur-Orge

Ballottage. *Marjolaine Rauze*, PC, m. de Morsang-sur-Orge, 2 938; René Delmas, FN, c.m. de Morsang-sur-Orge, 1 347.
Éliminés. Christophe Maliszewski, RPR diss., c.m. de Morsang-sur-Orge, 1 090; Christophe Bedel, PS, adj. m. de Morsang-sur-Orge, *1 067; Antoine Charrin*, UDF-DL, s., c.m. de Morsang-sur-Orge, 767; Dominique Vincent, CAP, adj. m. de Fleury-Mérogis, 364; Francis Diener, MDC, adj. m. de Morsang-sur-Orge, 195; Patrice Chocq, div. d., 119.

Orsay

Ballottage. Alain Holler, div. d. sou. RPR-UDF, s., adj. m. d'Orsay, 3 263; Marie-Françoise Parcollet, PS, 1 960; Philippe Janin, div. g., m. de Bures-sur-Yvette, 1 815.
Éliminés. Jean Lyssandre, FN, c.m. des *Ulis*, 938; *Jean-Bernard* Gramunt, Verts, 822; Claude Schuhl, PC, adj. m. de Bures-sur-Yvette, 666; Agnès Foucher, MDC, 475.

Sainte-Geneviève-des-Bois

Réélu : Pierre Champion, div. g. sou. PC, m. de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Vigneux-sur-Seine

Ballottage. *Lucien Lagrange*, PC, *s., m. de* Vigneux-sur-Seine, 1 899; Patrick Mignon, FN, 1 443.
Éliminés. Jean-Luc Gioanni, PS, adj. m. de Vigneux-sur-Seine, 1 149; Serge Poinsot, RPR, 660; Anne-Marie Jutard, div. d., 631; Philippe Thepot, Verts, 453; Patrick Peschard, UDF diss., 266; Michel Lemarchand, MDC, adj. m. de Vigneux-sur-Seine, 256; *Ghyslaine Degrave, GE, c.m.* de Vigneux-sur-Seine, 220; Rolland Besson, div. g., 185.

HAUTS-DE-SEINE (23 +[1])

CONSEIL SORTANT : 8 PC, 2 PS, 12 UDF, 21 RPR, 2 div. d. *(prés. : Charles Pasqua, RFR, a. min., sén.).*

Asnières-sur-Seine-Nord

Ballottage. Dominique Riéra, PS, 3 496; *Christian Leblond, RPR, adj. m.* d'Asnières-sur-Seine, 2 678; Hubert Massol, FN, c.m. d'Asnières-sur-Seine, 2 293.
Éliminés. Bruno Casari, UDF-FD, 1 500; Annie Hugot, MDC, 454.
Georges Tranchant, RPR, n.s.r.p.

Boulogne-Billancourt-Nord-Ouest

Élu : Henri Ricard, RPR, adj. m. de Boulogne-Billancourt.
Vincent Tauzin, RPR, n.s.r.p.

Bourg-la-Reine

Ballottage. Jean-Noël Chevreau, UDF-FD, m. de Bourg-la-Reine, 5 530; Philippe Zaouati, PS, 2 842.
Éliminés. Alexis Charlot, FN, 1 265; Adrian Rosner, Verts, c.m. d'Antony, 1 017; Alain Dietz, PC, 682; Jean-Pierre Lettron, MDC, 582.
Alfred Nomblot, UDF-FD, n.s.r.p.

Châtenay-Malabry

Ballottage. Georges Siffredi, RPR, s., m. de Châtenay-Malabry, 3 320; Michèle Canet, PS, 2 546.
Éliminés. Annick Martin, FN, 1 002; Michel Broutin, Verts, 834; Daniel Lebris, PC, 761.

Châtillon

Ballottage. Michèle Schosteck, RPR, s., 4 054; Thierry Wahl, PS, 3 406.
Éliminés. Serge Bogaerts, FN, 1 144; Jocelyne Le Métayer, PC, 805; Michel Bertrand, MDC, 287.

Chaville

Réélu : *Denis Badré, UDF-FD, sén., c.r.,* m. de Ville-d'Avray.

Colombes-Nord-Ouest

Ballottage. Pierre Sotura, PC, s., c.m. de Colombes, 1 543; Nicole Goueta, RPR, c.m. de Colombes, 1 500; Philippe Sarre, PS, 1 319.
Éliminés. Michel Marchadier, FN, 1 201; André Badis, Verts, c.m. de Colombes, 469; Karim Housni, MDC, 222.

Courbevoie-Sud

Ballottage. Yolande Deshayes, RPR, 4 115; Renaud Laheurte, PS, c.m. de Courbevoie, 2 680.
Éliminés. Christian Perez, FN, 1 693; Franck Morel, div. d., 1 090; Jacques Cholet, Verts, c.m. de Courbevoie, 851; Maurice Frankel, PC, 451.
Charles Deprez, RPR, n.s.r.p.

La Garenne-Colombes

Ballottage. *Max Catrin*, UDF-FD, s., m. de La Garenne-Colombes, 2 865; Denise Davoust, PS, 2 051.
Éliminés. Brigitte Margaria, div. d., 1 172; Paul Pernod, FN, 1 104; Lucien Duverger, PC, 483.

Gennevilliers-Nord

Ballottage. Jacques Bourgoin, *PC*, s., adj. m. de Gennevilliers, 2 748; Argentine Venchiarutti, FN, 971.
Éliminés. Francis Pourbagher, UDF-DL, 576; Jean Velon, PS, 454; Richard Merra, Verts, 268; Jean-Jacques Druyer, div., 194; Louis Aloisio, div. g., 135; Ahcen Meharga, PRG, 133; Marcel Battung, PT, 68.

Issy-les-Moulineaux-Est

Ballottage. Paul Subrini, RPR, adj. m. d'Issy-les-Moulineaux, 3 903; Corinne Bord, PS, 2 187.
Éliminés. Axel Loustau, FN, 926; Didier Hervo, Verts, 831; Jean-François Boye, PC, 595; *Philippe Bottet, PT*, 124.
Paul Pin, RPR, n.s.r.p.

Levallois-Perret-Nord

Ballottage. Thierry David, PS, 2 722; Jean-Claude Doutreluingne, RPR, c.m. de Levallois-Perret, 2 457.
Éliminés. Alain Gallais, FN, c.m. de Clichy-la-Garenne, 1 697; Annie Mandois, PC, 899; Jean-Yves Cavallini, RPR diss., 852; Jean-Pierre Bastide, RPR diss., 761; Patrick Gramain, Verts, 757; Robert Achor, RPR diss., 250; Vincent Bosc, MDC, 250; Jean-Jacques Semoun, div. d., 164.
Brigitte de Coster, RPR, n.s.r.p.

Meudon

Ballottage. Henry Wolf, *UDF-FD*, s., m. de Meudon, 5 931; Janine Forestier, PS, 3 862.
Éliminés. Gérard Le Marec, FN, 1 809; *Anne Mulleris-Konopnicki, Verts*, 1 128; Bernard Jasserand, PC, c.m. de Meudon, 883.

Montrouge

Ballottage. Claude Manonviller, RPR, s., adj. m. de Montrouge, 4 370; Wilfrid Vincent, PS, 3 879.
Éliminés. Marie-Thérèse Galateau, FN, 1 645; Patrick Robineau, PC, 1 397; Michel Popov, PT, 447.

Nanterre-Sud-Est

Ballottage. Nadine Garcia, PC, 1 256; Lucien Batard, PS, c.m. de Nanterre, 933; Paul Tyan, RPR, 814.
Éliminés. Michel Schmit, FN, c.m. de Nanterre, 589; Dominique Debras, Verts, adj. m. de Nanterre, 328; Christian Pierre, MDC, c.m. de Nanterre, 137; Michel Allain, PT, 65; Michel Bottreau, PRG, 42.
Anicet Le Pors, PC, a.min., n.s.r.p.

Nanterre-Sud-Ouest

Ballottage. Florent Montillot, UDF-AD, s., c.r., c.m. de Nanterre, 2 355; Michel Duffour, PC, sén., c.m. de Nanterre, 2 042.
Éliminés. Estelle Le Touzé, PS, 1 259; Jean-Michel Lehaire, FN, 1 180; Christian Demercastel, Verts, c.m. de Nanterre, 620; André Cassou, MDC, adj. m. de Nanterre, 270; Jacques Capet, ext. g., 147; Yves Claquin, PRG, 143.

Neuilly-sur-Seine-Nord

Réélu : Charles Pasqua, RPR, a.min., sén., pr. c.g..

Le Plessis-Robinson

Ballottage. Philippe Pemezec, RPR, s., m. du Plessis-Robinson, 6 302; Françoise Morgère, PS, 3 271.
Éliminés. Alain Le Berre, FN, 1 575; Daniel Duguet, PC, 1 534; Vincent Gazeilles, Verts, 782; Claude Sardais, div. g., 335.

Puteaux

Réélue : Joëlle Franchi Ceccaldi-Raynaud, RPR.

Rueil-Malmaison

Réélu : Jean-Claude Caron, RPR, adj. m. de Rueil-Malmaison.

Saint-Cloud

Ballottage. Odile Fourcade, UDF-DL, s., *4 281; Patrick Thélot, div. d.*, 2 026; Annie Tournaud, PS, 1 965.
Éliminés. Christian Maréchal, FN, c.m. de *Saint-Cloud*, 1 287; *Jean-Michel Galano*, PC, 349.

Sceaux

Ballottage. Paul Mathis, PS, 2 430; Philippe Laurent, *UDF-FD*, adj. m. de Sceaux, 2 248; Jean-Louis Oheix, RPR, adj. m. de Sceaux, 2 082.
Éliminés. Michel Quintin, div., 987; François Le Hot, FN, 842; Jean-Louis Muscagorry, PC, 403; Maurice Aumage, div., c.m. de Sceaux, 147.
Pierre Ringenbach, UDF-FD, m. de Sceaux, n.s.r.p.

■ Suresnes

Ballottage. Christian Dupuy, RPR, m. de Suresnes, 5 245; *Jean-Pierre Respaut*, PS, c.m. de Suresnes, 2 965.
Éliminés. Bernard Batisse, FN, 1 509; Gisèle Cailloux, PC, 1 073; Pascal Sternberg, Verts, c.m. de Suresnes, 883 *Jean-Luc Delin, RPR, adj. m. de Suresnes, s'est démis de son mandat.*

Vanves

Ballottage. Bernard Gauducheau, UDF-DL, 3 790; François Bordes, PS, 2 608.
Éliminés. Emeric Zeller, FN, 991; Raymond Deniau, div. g., 638; Jean-Pierre *Bourely, PC, 592; Christian Raoult, MDC*, 244; Xavier Daujon, MPF, 242; Pascale Chrétien, div. g., 122.
Roger Aveneau, UDF-FD, n.s.r.p.

SEINE-ET-MARNE (23)

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 5 PS, 9 UDF, 19 RPR, 6 div. d., 2 div. *(prés. : Jacques Larché, UDF-DL, sén.).*

Champs-sur-Marne

Ballottage. *Thierry Dupont*, RPR, 2 355; Maud Tallet, PC, s., m. de Champs-sur-Marne, 1 970; Jean-Francis Dauriac, PS, 1 590.
Éliminés. Vincent Reb, FN, 1 062; Claude Morel, Verts, 622; Michelle Paris, PT, 262.

Le Châtelet-en-Brie

Ballottage. Tino Petruzzi, div. g. sou. PS-PC, *m. de Chartrettes*, 1 729; Michel Le Flem, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Moisenay, 1 010.
Éliminés. Jacques Cerqueu, FN, 920; Dominique Lioret, RPR diss., 872; Agnès Cheslet-Monvoisin, div. d., c.r., 553; Martine Claudel, div. d., 398.
Pierre Le Guen, div. d., n.s.r.p.

Combs-la-Ville

Ballottage. Guy Geoffroy, RPR, s., m. de Combs-la-Ville, *3 908; Didier Turba*, PS, adj. m. de Moissy-Cramayel, 3 236.
Éliminés. Sylvain Walther, FN, 1 891; Roger Pelloux, Verts, 1 382; *Christine Dufort*, PC, adj. m. de Lieusaint, 855.

La Ferté-sous-Jouarre

Ballottage. Pierre Rigault, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Sammeron, 4 645; Marie Richard, PS, 3 802; Didier Coquard, FN, 3 057.
Éliminés. Elie Baddour, div. d., 1 159; *Annie-Claude Lefèvre*, PC, 842; Laurent Tribouillard, PT, 509.
René Bonnefoy, RPR, n.s.r.p.

Lagny-sur-Marne

Ballottage. Vincent Toni, UDF-DL, m. de *Gouvernes*, 2 074; Michelle Welinsky, PS, c.m. de Lagny-sur-Marne, 1 675.
Éliminés. Pierre Charrier, FN, 1 281; Patrice *Pagny*, div. d., m. de Lagny-sur-Marne, 1 250; Bernard Altwies, div. d., c.m. de Lagny-sur-Marne, 810; Eric Musitelli, div. d., 696; Evelyne Baghli, PC, c.m. de Lagny-sur-Marne, 598; Hervé Salmon, div. g., 282.
Claude Avisse, RPR, n.s.r.p.

Lizy-sur-Ourcq

Ballottage. Jean-Pierre Labourdette, PS, adj. m. de Congis-sur-Thérouanne, 1 226; *Pierre Meutey, UDF-rad.*, s., c.r., m. de Vendres, 1 158; Etienne Wehrel, div. d., 1 079; Didier Rueda, FN, 1 031.
Éliminés. Jacques Geraud, div. g., 684; Paul Trousseau, MPF, 258.

Meaux-Nord

Ballottage. Pierre Quillet, RPR, s., 6 229; Nicole Bricq, PS, d., 5 788; *Christian* Galoy, FN, 3 237.
Éliminé. Raymonde Jobelin, PC, 1 066.

Le Mée-sur-Seine

Ballottage. *René André, UDF-FD, s., m.* du Mée-sur-Seine, 3 742; Gérard Bernheim, PS, c.m. de Vert-Saint-Denis, 3 609; *Jean Boronad*, FN, 2 296.
Éliminés. David Kowalczyk, Verts, 920; Frédéric Mathey, div. g., 790; Jean-Paul Decorne, PC, 675.

Melun-Sud

Ballottage. Jean-Claude Agisson, UDF-FD, s., m. de La Rochette, 2 926; Michel Marciset, PS, c.m. de Melun, 1 662.
Éliminées. Pierrette Magnien, FN, c.m. de Melun, 1 027; Marie-Claire Picard, PC, 380.

Montereau-Fault-Yonne

Ballottage. Yves Jego, RPR, m. de Montereau-Fault-Yonne, 4 494; José Ruiz, PC, c.m. de Montereau-Fault-Yonne, 2 205; Antoine Delgado, PS, c.m. de Montereau-Fault-Yonne, 2 080; Jean-François Jalkh, FN, c.r., c.m. de Montereau-Fault-Yonne, 1 975.
Éliminé. Hugues Debotte, div., 442.
Claude Eymard-Duvernay, UDF, c.m. de Montereau-Fault-Yonne, n.s.r.p.

Moret-sur-Loing

Ballottage. Patrick Septiers, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Moret-sur-Loing, 4 731; Michel Benard, div. g. sou. PS, m. de Veneux-les-Sablons, 3 011.
Éliminés. Pascal Marotte, Verts, c.m. de Moret-sur-Loing, 2 033; Jean-Claude Rolinat, FN, 1 921.

Mormant

Ballottage. Marc Bareyre, div., s., m. de Courtomer, 2 201; André Berquier, PS, m. de Verneuil-l'Etang, 1 922; Caroline Bich, RPR, *adj. m. de Champeaux*, 1 570.
Éliminés. François Fabre, FN, 1 294; Thierry Sovy, PC, c.m. de Mormant, 558.

Nemours

Ballottage. Charles Hochart, RPR, s., c.r., m. de Nemours, 4 254; Jean-Baptiste Ferraton, PS, c.m. de Saint-Pierre-les-Nemours, 2 429; *Gérard Louis*, FN, 2 137.
Éliminés. Hermeline Malherbe-Laurent, Verts, 848; Antoine Martin, PC, c.m. de Nemours, 722.

Pontault-Combault

Ballottage. Monique Delessard, PS, adj. m. de Pontault-Combault, 3 925; *Jean-Pierre Cognat, RPR*, s., 2 232.
Élimines. Isabella Rosa Marques, FN, 1 358; Dominique Viet, MDC, c.m. de *Pontault-Combault, 477; Danielle* Gauthier, PC, 455.

Provins

Ballottage. Lucien Moriette, div. d. sou. RPR-UDF, *m. de Longueville*, 2 285; Bertrand Caparroy, PS, c.m. de Provins, 1 818; Jacques Gérard, FN, 1 504.
Éliminés. Pierre Beaugrand, PC, 705; Jacques Pointel, Verts, 349.
René Caro, div. d., m. de Saint-Brice, n.s.r.p.

Rebais

Réélu : Jacques Larché, UDF-DL, sén., pr. c.g..

Roissy

Ballottage. François Perrussot, PS, 3 376; François Oneto, UDF-DL, c.m. d'Ozoir-la-Ferrière, 2 139.
Éliminés. Claude Heintz, FN, c.m. de Roissy-en-Brie, 2 007; Lionel Courant, RPR diss., m. de Roissy-en-Brie, *1 894*; Alain Vacheret, PC, c.m. de Roissy-en-Brie, 1 339; Yvon Vogel, div. g., 450; Fabrice Pageot, PT, 323.
Bernard Dizier, PS, n.s.r.p.

Rozay-en-Brie

Ballottage. Jean-Jacques Barbaux, RPR, m. de Neufmoutiers-en-Brie, 2 982; *Alain* Gross, PS, adj. m. de Fontenay-Trésigny, 1 849; Martine Clément, FN, 1 752.
Éliminés. Daniel de Buyst, PC, *adj. m.* de Fontenay-Trésigny, 538; Françoise Cottin, PT, 489.
Anne-Marie Schaffner, RPR, d.e., c.m. de Fontenay-Trésigny, n.s.r.p.

Thorigny-sur-Marne

Ballottage. Olivier Bourjot, RPR, s., m. de *Chessy*, 3 792; *Geneviève Wortham*, PS, 2 141.
Éliminés. Jean-Michel Vernochet, FN, 1 546; Claudine Chevalier, MDC, 954; Dominique Delcampe, PC, 618.

Torcy

Ballottage. Gérard Burlet, *RPR*, s., 4 339; *Gérard Eude*, PS, adj. m. de Torcy, 4 023; Gilles Ragouin, FN, 2 355.
Éliminés. Sylvie Rouan, Verts, adj. m. de Torcy, 1 357; Estelle Bourette, PC, adj. m. de Torcy, 915; Dominique Lambert, MDC, c.m. de Torcy, 551.

Tournan-en-Brie

Ballottage. Michel Barret, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Tournan-en-Brie, 2 942; *Laurent Gautier, PS, 1 814; Jean-Christophe* Collette, FN, 1 451.
Éliminés. François-Michel Lambert, Verts, 684; Dominique Viellepeau, PC, c.m. de Gretz-Armainvilliers, 520.
Gilbert Pillet, div. d., m. de Gretz-Armainvilliers, n.s.r.p.

Vaires-sur-Marne

Ballottage. Hubert Pipard, RPR, s., 2 885; Danièle Querci, PS, 2 603; Pierre-Jean Prillard, FN, c.r., c.m. de Vaires-sur-*Marne*, 2 003.
Éliminés. René Ménard, PC, m. de Brou-sur-Chantereine, 1 569; Daniel de Beckers, GE, 494.

Villiers-Saint-Georges

Ballottage. Nicolas Fénart, *div. d.*, m. de Montceaux-lès-Provins, 1 039; Pierre Rannou, div. g. sou. PS-PC, m. de Villiers-Saint-Georges, *828; Anne-Marie Nivelle*, FN, 605.
Élimines. Claude Delagneau, UDF-DL, m. de Melz-sur-Seine, 427; Jacquie Louis, RPR diss., m. de Sourdun, 290.
Maurice Barthélemy, div. d., n.s.r.p.

SEINE-SAINT-DENIS (20)

CONSEIL SORTANT : 21 PC, 6 PS, 4 UDF, 8 RPR, 1 div. d. *(prés. : Robert Clément, PC, m. de Romainville).*

Aubervilliers-Est

Ballottage. Nathalie Buisson, PC, 2 068; Philippe Darius, FN, 1 784.
Éliminés. Evelyne Yonnet, PS, *c.m.* d'Aubervilliers, 1 453; Thierry Augy, UDF-AD, 1 190; Sylvain Ros, Verts, adj. m. d'Aubervilliers, 508; *Dominique Peltier*, PT, 145.
Madeleine Cathalifaud, PC, adj. m. d'Aubervilliers, n.s.r.p.

Aulnay-sous-Bois-Nord

Ballottage. *Gérard Gaudron*, RPR, s., adj. m. d'Aulnay-sous-Bois, 3 048; Gérard Ségura, PS, 2 618.
Éliminés. Philippe Milliau, FN, 2 160; Bernard Labbé, PC, c.r., c.m. d'Aulnay-sous-Bois, 1 749; Alain Amédro, Verts, 604; *Guy Viarengo, PNR*, 183; Gérard Dizazzo, PT, 148.

La Courneuve

Ballottage. Marie-Christine Labat, PC, adj. m. de La Courneuve, 2 451; Daniel Goldberg, PS, adj. m. de La Courneuve, 1 525; Yves Raducka, FN, c.m. de La Courneuve, 1 424.
Élimines. Jean-Michel Peyronnel, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de La Courneuve, 942; *Didier Schulz, Verts*, 382.
Muguette Jacquaint, PC, d., adj. m. de La Courneuve, n.s.r.p.

Drancy

Ballottage. Gilbert Conte, PC, s., m. de Drancy, 3 473; Michel Personnaz, FN, c.m. de Drancy, 2 190.
Éliminés. Stéphane Salini, RPR, 1 584; Sylvine Thomassin, PS, 1 194; Patrick Benkemoun, Verts, c.m. de Dugny, 370.

Epinay-sur-Seine

Ballottage. Serge Méry, PS, s., c.r., adj. m. d'Epinay-sur-Seine, 3 752; François-Xavier Sidos, FN, c.m. d'Epinay-sur-Seine, 2 280.
Éliminés. Hervé Chevreau, UDF-AD, c.m. d'Epinay-sur-Seine, 2 234; Liliane Jondeau, PC, 1 046; Christophe Terras, CAP, adj. m. d'Epinay-sur-Seine, 778; Pierre Tavarès, div. g., 377.

Gagny

Ballottage. Michel Teulet, RPR, s., m. de Gagny, 4 347; Michel Durand, PS, c.m. de Gagny, 2 872; Christian Laroche, *FN*, c.m. de Gagny, 2 108.
Éliminés. Daniel Carleshi, PC, c.m. de Gagny, 965; Jacques Habigand, Verts, *874*.

Les Lilas

Ballottage. Martine Legrand, PS, c.m. du Pré-Saint-Gervais, 3 441; Jean-Claude Dupont, *UDF-rad.*, s., 3 325.
Éliminés. Samuel Bellenger, FN, 1 622; Marie-Paule Laporte, PC, adj. m. du Pré-Saint-Gervais, 696; *Dominique Petitjean*, LO, c.m. des Lilas, 613; Mariama Lescure, écol., c.m. du Pré-Saint-Gervais, 602; Alain Fillion, PT, 99.

Montfermeil

Ballottage. Raymond Coënne, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Coubron, 2 354; *Christian Bathedou, FN, c.m. de Vaujours*, 1 965.
Éliminés. Jean-Pierre Iousseaume, UDF *diss., adj. m. de Montfermeil*, 1 539; *Jamel* Sandjak, PRG, 1 530; Pierre Girault, PC, c.m. de Montfermeil, 1 491; Eric Lambinet, div., 274.

Montreuil-Ouest

Ballottage. Catherine Puig, PC, adj. m. de Montreuil, 1 705; Jean-Claude Attia, RPR, c.m. de Montreuil, 1 427.
Éliminés. Frédéric Molossi, PS, c.m. de Montreuil, 1 306; Serge Balassi, FN, c.m. de Montreuil, 1 031; Patrick Petitjean, Verts, adj. m. de Montreuil, 859; Christel Keiser, *PT*, 220; Dominique Roméo, div. g., 151; Philippe Dehay, div., 128.
Marc Gaulin, RPR, c.m. de Montreuil, n.s.r.p.

Noisy-le-Grand

Ballottage. Michel Champion, RPR, m. de Gournay-sur-Marne, 4 310; Emmanuel Constant, PS, adj. m. de Noisy-le-Grand, 3 918.
Éliminés. Michel Paulin, FN, c.m. de Noisy-le-Grand, 3 020; Françoise Pradayrol, Verts, c.m. de Noisy-le-Grand, 1 101; Serge Epinard, MDC, adj. m. de Noisy-le-Grand, 1 018; Etienne Doussain, PC, 946; Alcine Salangros, div. g., 388; Jean-Pierre Vigor, div. g., 374; *Fabien Rossignol*, div. d., c.m. de Noisy-le-Grand, 309; Joëlle O'Brien, PT, 252.
Françoise Dubarry-Richard, UDF-DL, n.s.r.p.

Pantin-Ouest

Ballottage. Bertrand Kern, PS, adj. m. de *Pantin*, 1 217; Jacques Isabet, PC, m. de Pantin, 1 161; Nicole Guedj, div. d. sou. RPR-UDF, 934.
Éliminés. Gérard Merme, FN, c.m. de Pantin, 747; Dominique Thoreau, div. d., c.m. de Pantin, 408; Gérard Dabin, Verts, 317; *François Livartowski, PT*, 82.
Jacques Oudot, RPR, m. de Sevran, n.s.r.p.

Les Pavillons-sous-Bois

Ballottage. Philippe Dallier, RPR, m. des *Pavillons-sous-Bois*, 2 812; *Bernard* Portel, PS, s., c.m. des Pavillons-sous-Bois, 1 248.
Éliminés. Jacques Quirins, FN, c.m. des Pavillons-sous-Bois, 802; Alain Terres, Verts, 356; Max Grau, PC, 345; Jean-Pierre Rondeau, div. d., adj. m. des Pavillons-sous-Bois, 292.

Sommaire

RÉGIONALES

Alsace 30
Aquitaine 30
Auvergne 32
Bourgogne 33
Bretagne 35
Centre 36
Champagne-Ardenne 37
Corse 38
Franche-Comté 39
Ile-de-France 6
Languedoc-Roussillon 39
Limousin 41
Lorraine 41
Midi-Pyrénées 43
Nord-Pas-de-Calais 45
Basse-Normandie 46
Haute-Normandie 47
Pays de la Loire 47
Picardie 49
Poitou-Charentes 50
Provence-Alpes-Côte d'Azur 51
Rhône-Alpes 52
Outre-mer 55

CANTONALES

Essonne 6
Hauts-de-Seine 7
Seine-et-Marne 7
Seine-Saint-Denis 7
Val-de-Marne 8
Val-d'Oise 8
Yvelines 8

Ain 53
Aisne 49
Allier 32
Alpes-de-Haute-Provence 51
Hautes-Alpes 51
Alpes-Maritimes 51
Ardèche 53
Ardennes 37
Ariège 43
Aube 38
Aude 40
Aveyron 43
Bouches-du-Rhône 52
Calvados 46
Cantal 32
Charente 50
Charente-Maritime 50
Cher 36
Corrèze 41
Corse-du-Sud 38
Haute-Corse 38
Côte-d'Or 33
Côtes-d'Armor 35
Creuse 41
Dordogne 31
Doubs 39
Drôme 53
Eure 47
Eure-et-Loir 36
Finistère 35
Gard 40
Haute-Garonne 43
Gers 44
Gironde 31
Hérault 40
Ille-et-Vilaine 35
Indre 36
Indre-et-Loire 37
Isère 53
Jura 39
Landes 31
Loir-et-Cher 37
Loire 54
Haute-Loire 32
Loire-Atlantique 48
Loiret 37
Lot 44
Lot-et-Garonne 31
Lozère 40
Maine-et-Loire 48
Manche 46
Marne 38
Haute-Marne 38
Mayenne 38
Meurthe-et-Moselle 42
Meuse 42
Morbihan 36
Moselle 42
Nièvre 33
Nord 45
Oise 49
Orne 46
Pas-de-Calais 45
Puy-de-Dôme 32
Pyrénées-Atlantiques 31
Hautes-Pyrénées 44
Pyrénées-Orientales 40
Bas-Rhin 30
Haut-Rhin 30
Rhône 54
Haute-Saône 39
Saône-et-Loire 34
Sarthe 48
Savoie 54
Haute-Savoie 54
Seine-Maritime 47
Deux-Sèvres 50
Somme 49
Tarn 44
Tarn-et-Garonne 44
Var 52
Vaucluse 52
Vendée 48
Vienne 50
Haute-Vienne 41
Vosges 42
Yonne 34
Territoire de Belfort 39

Martinique 55
Guyane 55
Réunion 55

Pierrefitte-sur-Seine

Ballottage. Catherine Hanriot, PC, adj. m. de Pierrefitte-sur-Seine, 2 265; Franck Timmermans, FN, c.r., 1 826; Michel Fourcade, PS, adj. m. de Pierrefitte-sur-Seine, 1 582.
Éliminés. Eric Darru, RPR, c.m. de Pierrefitte-sur-Seine, 1 173; Jérôme Vezard, div. g., c.m. de Pierrefitte, 387; Guy Jouvenelle, MDC, 339.
André Boursier, PC, c.m. de Villetaneuse, n.s.r.p.

Le Raincy

Ballottage. Eric Raoult, RPR, a.min., c.r., m. du Raincy, 3 239; Claude Dilain, PS, m. de Clichy-sous-Bois, 2 762; Frédéric Labour, FN, c.m. du Raincy, 1 922.
Éliminés. Olivier Klein, PC, adj. m. de Clichy-sous-Bois, 505; Michel Faurand, Verts, 317; Guy Depelley, MDC, adj. m. de Clichy-sous-Bois, 177; Harry Spreux-Omnes, écol., 159; Pascal Lemarre, écol., 116.
Raymond Mège, UDF-AD, c.r., n.s.r.p.

Romainville

Ballottage. Robert Clément, PC, s., pr. c.g., m. de Romainville, 2 910; Gilles Barial, FN, c.m. de Romainville, 1 206.
Éliminés. Monique Baréa, RPR, 801; Jean-Claude Lotti, PS, adj. m. de Romainville, 790; Raymond Cukier, Verts, c.m. de Romainville, 389.

Rosny-sous-Bois

Ballottage. Claude Pernes, UDF-rad., s., m. de Rosny-sous-Bois, 4 085; Marie-Jeanne Wiemert, PS, c.m. de Rosny-sous-Bois, 2 918.
Éliminés. Martial Bild, FN, c.r., c.m. de Rosny-sous-Bois, 2 141; Patrick Briclot, PC, 775; Claude Brodin, div. d., 548; Jean-Yves Lesage, ext. g., 278.

Saint-Denis-Nord-Ouest

Ballottage. Claudie Gillot-Dumoutier, app. PC, adj. m. de Saint-Denis, 1 758; Pierre Pauty, FN, c.m. de Stains, 1 235.
Éliminés. Luc Matray, PS, c.m. de Saint-Denis, 954; Henry Bernadac, RPR, c.m. de Saint-Denis, 908; Jean-François Mension, Verts, c.m. de Saint-Denis, 367; Michel Rogowski, MDC, 189; Claudine Chevreau, PT, 175.
Michèle Mitolo, PC, c.m. de Saint-Denis, n.s.r.p.

Saint-Ouen

Ballottage. Jean-Pierre Heinen, PC, s., adj. m. de Saint-Ouen, 1 493; Bertrand Druon, PS, adj. m. de Saint-Ouen, 1 046; André Dalzon, UDF-rad., c.m. de Saint-Ouen, 1 018.
Éliminés. Laurent Sol, FN, c.m. de Saint-Ouen, 997; Thierry Duboc, Verts, 415; Bernard Perego, MDC, 205.

Sevran

Ballottage. Philippe Geffroy, RPR, adj. m. de Sevran, 2 574; Michel Prin, PC, c.m. de Sevran, 2 089.
Éliminés. Michèle Bouichou, PS, c.m. de Sevran, 2 057; Daniel Leborgne, FN, c.m. de Sevran, 2 050; Robert Dray, div. g., c.m. de Sevran, 556; René Hauchard, écol., 360; Zolera Barsali, div., c.m. de Sevran, 156; Gérard Duhamel, PT, 145.
Bernard Vergnaud, PC, n.s.r.p.

Villepinte

Ballottage. Claude Jimenez, FN, c.m. de Villepinte, 1 709; Charles Vayssié, RPR, c.m. de Villepinte, 1 545.
Éliminés. Nelly Roland, MDC, adj. m. de Villepinte, 1 307; André Touati, PS, adj. m. de Villepinte, 1 102; Lucien Valéro, PS diss., adj. m. de Villepinte, 663; Jean-Marc Naumovic, Verts, 592; Dominique Nuytens, div. d., 186; Dominique Bailly, MPF, 162; Fabrice Beaur, ext. d., 24.
Roger Lefort, RPR, c.m. de Villepinte, n.s.r.p.

VAL-DE-MARNE (25 +[1])

CONSEIL SORTANT : 16 PC, 2 CAP, 8 PS, 11 UDF, 10 RPR, 1 div. d., 1 CNIP *(prés. : Michel Germa, PC).*

Alfortville-Sud

Ballottage. Jean-Pierre Moranchel, PS, s., c.r., adj. m. d'Alfortville, 1 995; Jean Sirapian, RPR, c.m. d'Alfortville, 1 160.
Éliminés. Jean-Louis Desbordes, FN, c.m. d'Alfortville, 667; Maryse Carvillot, PC, 391; Edwige Fadeieff, Verts, 371; Françoise Carrasquedo, ext. g., 193; Frédéric Mangin, PT, 132.

Arcueil

Ballottage. Marcel Trigon, CAP, s., c.m. d'Arcueil, 2 997; Alain Mugniery, PS, adj. m. d'Arcueil, 1 346.
Éliminés. Stéphane Cachelin, UDF-DL, c.m. de Gentilly, 1 298; Raymond Chouquet, FN, 1 100; Pierre-Emmanuel Weck, Verts, 500; Nicole Florence, PT, 199.

Bonneuil-sur-Marne

Ballottage. Danielle Maréchal, PC, adj. m. de Bonneuil-sur-Marne, 1 803; Alain Sarembaud, UDF-DL, c.m. de Bonneuil-sur-Marne, 879.
Éliminés. André Maurin, PS, adj. m. de Créteil, 714; Gérard Ricou, FN, 700.
Bernard Ywane, PC, m. de Bonneuil, n.s.r.p.

Cachan

Ballottage. Jean-Yves Le Bouillonnec, PS, adj. m. de Cachan, 2 426; Patrice Hernu, UDF-FD, s., c.m. de Cachan, 1 223.
Éliminés. Jacques Anthonioz, FN, c.m. du Kremlin-Bicêtre, 1 099; Yves Evariste, PC, c.m. de Cachan, 870; Gérard Najman, écol., 760; Emile Gaumart, div. d., 729; Raymonde Maître, RPR diss., 273.

Champigny-sur-Marne-Centre

Ballottage. Maurice Ouzoulias, PC, s., adj. m. de Champigny-sur-Marne, 2 540; Christian Derouineau, RPR, c.m. de Champigny-sur-Marne, 1 461.
Éliminés. Marie-Odile Dufour, PS, adj. m. de Champigny-sur-Marne, 1 102; Evelyne Rizzo, FN, c.m. de Champigny-sur-Marne, 995; Yves Fuchs, écol., 312; Laurent Jeanne, div. d., 171; Patrick Bourges, PT, 124.

Charenton-le-Pont

Ballottage. Sylvie Berline-Bouleau, Verts, 5 503; Gilles Bellaïche, PS, c.m. de Charenton-le-Pont, 3 084.
Éliminés. Claude Nicolas, PC, 1 673; Louis Du Masle, FN, c.m. de Charenton-le-Pont, 1 119; Jean-Marie Bretillon, UDF-DL, adj. m. de Charenton-le-Pont, 614.
Louis Manchon, UDF-DL, n.s.r.p.

Chennevières-sur-Marne

Ballottage. Claudio Leonardi, PS, c.m. de Chennevières-sur-Marne, 1 299; Lydia Schenardi, FN, 882.
Éliminés. Jean-Raphaël Notton, RPR, 870; Jean-Louis Beaumont, UDF-FD, c.m. de Chennevières-sur-Marne, 690; Anne-Joseph Giol, RPR diss., adj. m. de Chennevières-sur-Marne, 574; Françoise Raynal, PC, c.m. de Chennevières-sur-Marne, 510; Jean-Michel Gacoin, div. g., 232.
Lucien Lavigne, app. RPR, m. de Chennevières-sur-Marne, n.s.r.p.

Chevilly-Larue

Ballottage. Guy Pettenati, PC, s., m. de Chevilly-Larue, 3 359; Michel Pierre, RPR, c.m. de Chevilly-Larue, 1 622.
Éliminés. Bruno Cabanettes, FN, c.m. de Chevilly-Larue, 1 020; Pascal Rioual, PS, c.m. de Chevilly-Larue, 859; Rose-Marie Sterge, PT, 315.

Choisy-le-Roi

Ballottage. Hélène Luc, PC, s., sén., 3 221; Roland Patrzynski, RPR, c.m. de Choisy-le-Roi, 2 538; David Bohbot, PS, c.r., adj. m. de Choisy-le-Roi, 1 967.
Éliminés. Patrice Chambreuil, FN, c.m. de Choisy-le-Roi, 1 572; Samia Medouni, écol., 412.

Créteil-Ouest

Ballottage. Christian Fournier, PS, s., adj. m. de Créteil, 2 890; Pierre-Louiss Fagniez, UDF-FD, c.m. de Créteil, 1 620.
Éliminés. Bruno Serignat, FN, c.m. de Créteil, 992; Claude Gallois, Verts, 540; Danielle Defortescu, PC, 540; Alain Oriol, PT, 205.

Créteil-Sud

Ballottage. Bernard Boutboul, PS, s., adj. m. de Créteil, 3 831; Alain Ghozland, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Créteil, 1 591.
Éliminés. Lysiane Choukroun, FN, c.m. de Créteil, 1 183; Catherine Calmet Reberioux, Verts, adj. m. de Créteil, 907; Jean-Jacques Porcheron, PC, adj. m. de Créteil, 793.

Fontenay-sous-Bois-Est

Ballottage. Gilles Saint-Gal, PC, 3 021; Josiane Aubertin, RPR, c.m. de Fontenay-sous-Bois, 1 341.
Éliminés. Bernard Benedict, PS, adj. m. de Fontenay-sous-Bois, 1 289; Régine Mousson, FN, c.m. de Fontenay-sous-Bois, 1 084; Michel Carré, Verts, adj. m. de Fontenay-sous-Bois, 472; Hervé Poirier, MDC, 197.
Louis Bayeurte, PC, m. de Fontenay-sous-Bois, n.s.r.p.

■ L'Haÿ-les-Roses

Ballottage. René Goupil, PS, adj. m. de L'Haÿ-les-Roses, 4 096; Pascal Berillon, UDF-DL, c.m. de L'Haÿ-les-Roses, 2 929.
Éliminés. Pierre Petit, FN, c.m. de L'Haÿ-les-Roses, 1 478; Denis Hochstetter, PC, adj. m. de L'Haÿ-les-Roses, 1 195 *Patrick Sève, PS, d., m. de L'Haÿ-les-Roses, s'est démis de son mandat.*

Ivry-sur-Seine-Est

Ballottage. Pascal Savoldelli, PC, adj. m. d'Ivry-sur-Seine, 2 794; Alain Geffray, PS, c.m. d'Ivry-sur-Seine, 1 172.
Éliminés. Annie Le Franc, UDF-FD, 886; Chantal Duchêne, Verts, c.m. d'Ivry-sur-Seine, 771; Jean-Pierre Rouffanche, FN, 704.
Annie Canacos, PC, n.s.r.p.

Ivry-sur-Seine-Ouest

Ballottage. Chantal Bourvic, PC, 2 927; Patricia Gambiasio, PS, 1 238.
Éliminés. Alexandre Vallat, RPR, c.m. d'Ivry-sur-Seine, 1 106; Marcel Laprévotte, FN, 832; Renaud Fenoy, Verts, 423; Aimé Savy, MDC, 184; Dominique Charpiat, PT, 166; Bernard Carail, div., 42.
Roger Grevoul, PC, adj. m. d'Ivry-sur-Seine, n.s.r.p.

Maisons-Alfort-Nord

Ballottage. Roger Coursier, RPR, s., adj. m. de Maisons-Alfort, 3 464; Sabri Cigerli, PS, 1 689; Philippe Olivier, FN, c.r., c.m. de Maisons-Alfort, 1 633.
Éliminés. Hélène Fanartzis, Verts, c.m. de Maisons-Alfort, 671; Olivier Rinaldi, PC, 529; Jean-Luc Gourgeon, MDC, 314.

Maisons-Alfort-Sud

Ballottage. François Duluc, UDF-DL, adj. m. de Maisons-Alfort, 4 052; Hélios Arcal, PS, 2 044; Christophe Maximilien, FN, 1 774.
Éliminés. Robert Janssoone, PC, c.m. de Maisons-Alfort, 621; Bahia Idjouadiene, écol. sou. Verts, 603; Jean-Jacques Guipont, PT, 182; Christophe Lavernhe, ext. d., 130.
Michel Herbillon, UDF-DL, d., m. de Maisons-Alfort, n.s.r.p.

Nogent-sur-Marne

Ballottage. Jacques Martin, RPR, s., 3 958; Edouard Staiano, PS, 2 222.
Éliminés. Olivier Echappé, RPR diss., c.m. de Nogent-sur-Marne, 1 580; Eric Fornal, FN, 1 338; Jean-Paul Petit, PC, 432.

Le Perreux-sur-Marne

Réélu : Jacques Loison, RPR, adj. m. du Perreux-sur-Marne.

Saint-Maur-des-Fossés-Centre

Ballottage. Bernard Vincens, RPR, s., adj. m. de Saint-Maur-des-Fossés, 4 070; Marcel Haberstrau, PS, c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 2 271; Jean-Marie Wagnon, UDF-FD, adj. m. de Saint-Maur-des-Fossés, 2 204.
Éliminés. Thierry Bouzard, FN, c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 1 372; Denis Vicent, PC, 589; Jean-Claude Denis, PT, c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 431.

Saint-Maur-des-Fossés-Ouest

Ballottage. Jacques Leroy, UDF-DL diss., 2 491; Claude Bouchet, UDF-DL, s., adj. m. de Saint-Maur-des-Fossés, 2 190; Marie-Thérèse Renollet, PS, c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 2 062.
Éliminés. Jean-Michel Mur, FN, 1 013; Nicole Grime, PC, c.m. de Saint-Maur-des-Fossés, 409; Gérard Duguet, PT, 215.

Valenton

Élu : Daniel Toussaint, PC, m. de Valenton.
Maurice Lamy, PC, n.s.r.p.

Villejuif-Est

Ballottage. Jean-Louis Laterrasse, PC, s., 2 306; Jacques Drochon, RPR, 1 079.
Éliminés. Gérard Teriltzian, PS, adj. m. de Villejuif, 976; Michel Duverger, FN, 900; Joëlle Ghirlanda, Verts, 494.

Villejuif-Ouest

Ballottage. Laurent Garnier, PC, 2 715; Christine Revault d'Allones, PS, 1 250.
Éliminés. Jocelyne Bureau, FN, 1 137; Jean-François Harel, div. d., 868; Alain Lipietz, Verts, c.r., 677; Daniel Lepeltier, MDC, 287.
Pierre-Yves Cosnier, PC, m. de Villejuif, n.s.r.p.

Villeneuve-Saint-Georges

Ballottage. Laurent Dutheil, PS, s., c.m. de Villeneuve-Saint-Georges, 1 824; Christian Le Scornec, FN, c.r., c.m. de Chennevières-sur-Marne, 902.
Éliminés. Philippe Gaudin, div. d., adj. m. de Villeneuve-Saint-Georges, 697; Nicole Bouchet-Mège, UDF-DL, adj. m. de Villeneuve-Saint-Georges, 642; Marc Thiberville, PC, 540; Bénédicte Vinel, RPR diss., 306.

Vincennes-Est

Ballottage. Pierre Souweine, UDF-DL, s., adj. m. de Vincennes, 3 224; Pierre Mesle, PS, c.m. de Vincennes, 1 887.
Éliminés. Guy Quinson, div. d., c.m. de Vincennes, 1 179; Thomas Le Bauzec, FN, 928; Francine Perrot, PC, 597.

VAL-D'OISE (19 +[1])

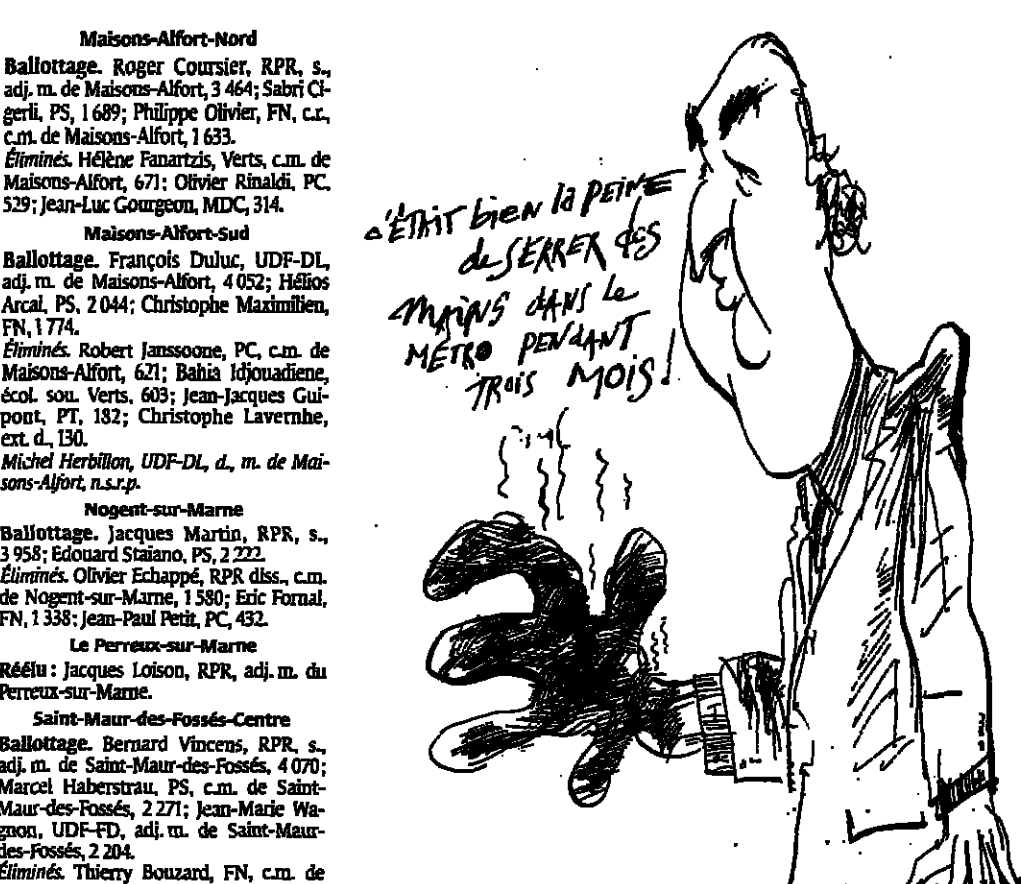
CONSEIL SORTANT : 6 PC, 4 PS, 2 écol., 14 UDF, 8 RPR, 5 div. d. *(prés. : François Scellier, UDF-rad., m. de Saint-Gratien).*

Argenteuil-Nord

Ballottage. Georges Mothron, RPR, c.m. d'Argenteuil, 1 597; Xavier Bordet, PC, 1 259.
Éliminés. Nicole Schwaller, FN, 1 162; Béatrice Cruaud, PS, 1 067; Alima Boumédiene-Thiéry, Verts, c.m. d'Argenteuil, 360; Bernard Girard, ext. d., 289; Michel Alborghetti, écol., 169.
Alfred Sorel, PC, adj. m. d'Argenteuil, n.s.r.p.

Argenteuil-Ouest

Ballottage. Micheline Bruna, FN, c.m. d'Argenteuil, 1 899; Alain Leikine, PS, adj. m. d'Argenteuil, 1 711; Jean-Christophe Solard, PC, adj. m. d'Argenteuil, 1 672.
Éliminés. Roland Patry, UDF-FD, c.m. d'Argenteuil, 1 540; Anne Gelle, Verts, adj. m. d'Argenteuil, 556; Michel Alborghetti, écol., 236.
Roger Ouvrard, PC, m. d'Argenteuil, n.s.r.p.



Beauchamp

Ballottage. Raymond Lavaud, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Beauchamp, 3 367; Daniel Vasseure, Verts, 1 732; Jean Cuignache, FN, c.m. de Beauchamp, 1 584;
Michel Vallade, PC, m. de Pierrelaye, 1 506

Beaumont-sur-Oise

Ballottage. Arnaud Bazin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Persan, 2 800; Marie-Thérèse Philippe, FN, c.m. de Pontoise, 2 043; Fabrice Milleraud, div. g., s., m. de Beaumont-sur-Oise, 1 980.
Éliminés. Marc Denis, Verts, 1 465; Alain Moirez, PC, c.m. de Persan, 1 191; Jean-Marc Petit, PT, 342.

■ Cormeilles-en-Parisis

Ballottage. Lucienne Malovry, RPR, m. de Cormeilles-en-Parisis, 3 497; Philippe Doucet, PS, c.m. de Cormeilles-en-Parisis, 2 502; Odile Cantin, app. PC, adj. m. de Montigny-lès-Cormeilles, 2 301.
Éliminés. Jean Busnel, FN, 1 782; Gérard Orget, ext. d., 643; Christian René, écol., 521.
Robert Hue, PC, d., m. de Montigny-lès-Cormeilles, n.s.r.p.

Eaubonne

Ballottage. Guy Bonnet, UDF-FD, s., adj. m. d'Eaubonne, 2 908; François Balagéas, PS, c.m. d'Eaubonne, 2 457.
Éliminés. Jean-Pierre Guidon, FN, 1 426; Richard Gaucher, PC, 490; Fédéric Lalande, div. d., c.m. d'Eaubonne, 401; Daniel Blaise, GE, c.m. d'Eaubonne, 352; Patrick Biren, PT, 112; Benoît Frappé, div. d., 53.

Ecouen

Ballottage. Denise Frescura, RPR, c.m. d'Ecouen, 2 487; Marie-Marthe Jessien, PS, adj. m. d'Ecouen, 2 335; Dominique Joly, FN, 2 194.
Éliminés. Philippe Pion, PC, adj. m. de Saint-Brice-sous-Forêt, 1 054; Jean-Pierre Petiteau, Verts, c.m. d'Ezanville, 951; Danièle Thibault, MDC, c.m. d'Ezanville, 339.
Maurice Gigoi, UDF-DL, m. d'Ezanville, n.s.r.p.

Franconville

Ballottage. René Di Piazza, UDF-DL, s., adj. m. de Franconville, 3 054; Joël Mazalaigue, Verts, 2 591.
Éliminés. Jean-François Crestey, FN, c.m. de Franconville, 1 838; Viviane Bétis, div. d., c.m. de Franconvile, 947; Jean-Louis Teyssandier, PC, c.m. d'Ermont, 875; Fabrice David, écol., 518; Gérard Orget, ext. d., 506.

Garges-lès-Gonesse-Est

Ballottage. Françis Parny, PC, c.r., c.m. de Garges-lès-Gonesse, 1 204; Jean-Bernard Chocat, RPR, s., adj. m. de Garges-lès-Gonesse, 1 027; Jean-Luc Porcedo, PS, adj. m. de Sarcelles, 992.
Éliminés. Jean-Luc Vazeilles, FN, c.m. de Villiers-le-Bel, 671; Bernard Girard, ext. d., 188.

Gonesse

Ballottage. Viviane Gris, PS, adj. m. de Gonesse, 2 214; Jean-Paul Gibert, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Gonesse, 1 996; Jean-Michel Dubois, FN, c.m. d'Enghien-les-Bains, 1 903.
Éliminés. Gérard Grégoire, PC, adj. m. de Gonesse, 1 218; Bernard Toussaint, MDC, adj. m. de Gonesse, 598; Jean-Paul Canto, div. d., 315; Danielle Philippon, div. d., c.m. de Gonesse, 232.
Bernard Février, div. d., n.s.r.p.

Herblay

Ballottage. Jean-Pierre Lechalard, PS, m. d'Herblay, 2 777; Anne-Marie Anglade, RPR, s., 2 709; Jean Menissez, FN, c.m. d'Herblay, 1 761.
Éliminés. Malika Séchet, PC, adj. m. d'Herblay, 783; Gérard Desveaux, écol., 770; Joël Simon, PT, 353; Serge Lévêque, div. d., 198.

Magny-en-Vexin

Ballottage. Gilbert Picard, UDF-DL, s., 2 075; Jean-Pierre Muller, PS, c.m. de Magny-en-Vexin, 2 023; Jean-Yves Pied, FN, 1 098.
Éliminés. Jean-Pierre Dore, div. d., m. de Butry, 775; Jean-Michel Baumert, PC, 261; Gérard Martinez, PT, 83.

Marines

Ballottage. Jean Pichery, UDF-DL, s., m. de Cormeilles-en-Vexin, 2 188; Marc Vignal, PS, m. d'Haravilliers, 1 364.
Éliminés. Louis Guillotte, FN, c.m. d'Eragny-sur-Oise, 731; Guy Denamaud, PC, 285.

Montmorency

Ballottage. François Longchambon, RPR, s., m. de Montmorency, 3 978; André Duchesne, PS, c.m. de Montmorency, 2 801.
Éliminés. Benoît Grossot, FN, 1 505; Liliane Gallian, PC, 455; Claude Cornuau, ext. d., 385.

Saint-Ouen-l'Aumône

Ballottage. Roland Daffix, PS, s., c.m. de Saint-Ouen-l'Aumône, 3 390; Bernard Bertucco Van Damme, RPR, 1 702; Jean-Pierre Emié, FN, 1 450.
Éliminés. Frédéric Boutet, PC, 710; Bernard Girard, ext. d., 486.

Sannois

Ballottage. Yannick Paternotte, UDF-DL, s., m. de Sannois, 3 256; Delphine Mayrargue, PS, 2 231.
Éliminés. Anita Schmidt-Suc, FN, c.m. de Sannois, 1 272; Josiane Jeantils, PC, c.m. de Sannois, 707; Bernard Girard, ext. d., 456.

Sarcelles-Nord-Est

Ballottage. François Pupponi, PS, m. de Sarcelles, 2 856; Jean-Claude Mestre, RPR, s., c.m. de Sarcelles, 1 201.
Éliminés. Yves Coatgoureden de, FN, c.m. de Sarcelles, 1 129; Annie Péronnet, PC, adj. m. de Sarcelles, 533; Emmanuel Georges, Verts, 336.

Sarcelles-Sud-Ouest

Ballottage. Didier Arnal, PS, adj. m. de Sarcelles, 2 473; Maurice Allain, RPR, s., c.m. de Sarcelles, 1 311.
Éliminés. Jacques Delannoy, FN, 905; Albert Wilkowsky, PC, adj. m. de Sarcelles, 668.

La Vallée-du-Sausseron

Ballottage. Gérard Claudel, div. d., s., m. d'Ennery, 3 474; Jean-Pierre Béquet, PS, m. d'Auvers-sur-Oise, 2 400.
Éliminés. Huguette Francois, FN, c.m. de Cergy, 914; Jean Rodier, PC, 449.

Viarmes

Ballottage. Emelyne Georges-Picot, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Noisy-sur-Oise, 2 876; Marie-Hélène Harang-Villez, PS, c.m. d'Asnières-sur-Oise, 2 416; Marie-Odile Bontemps, FN, 1 540.
Éliminés. André Brignonen, PC, 656.

YVELINES (20)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 1 div. g., 14 UDF, 15 RPR, 5 div. d. *(prés. : Franck Borotra, RPR, a. min., d.).*

Andrésy

Ballottage. Pierre Cardo, UDF-DL, s., d., m. de Chanteloup-les-Vignes, 3 216; Gérald Rutault, PS, m. de Maurecourt, 2 349.
Éliminés. Henri Jeannequin, FN, c.m. d'Andrésy, 1 318; Lucien Ferrier, Verts, c.m. de Chanteloup-les-Vignes, 656; Violette Lasserre, PC, 403.

Aubergenville

Ballottage. Daniel Demaison, UDF-DL, s., m. de Maule, 3 746; Alain Pierre, PS, m. d'Aubergenville, 2 777; Michel Bayvet, FN, c.r., c.m. de Versailles, 2 241.
Éliminés. Laurent Cochet, div. d., 700; Albert Bischerour, Verts, 691; Monique Gastao, PC, adj. m. d'Aubergenville, 556.

La Celle-Saint-Cloud

Ballottage. Jean-Louis Gasquet, RPR, s., c.m. de La Celle-Saint-Cloud, 2 527; Cédric Laverie, PS, 1 954.
Éliminés. François Pasquier, div. d., m. de La Celle-Saint-Cloud, 1 400; Pierre-Yves Pinchaux, FN, 1 209; Olivier Delaporte, RPR diss., 1 181; Jean-François Baraton, RPR diss., c.m. de La Celle-Saint-Cloud, 1 060; Denis Alexaline, PC, c.m. de La Celle-Saint-Cloud, 654; Renaud Comar, div. d., adj. m. de La Celle-Saint-Cloud, 248; Jacques Desmoineaux, div. d., 183.

Le Chesnay

Ballottage. Jean-Louis Berthet, UDF-DL, s., c.m. du Chesnay, 4 950; Philippe Brillault, div. d., m. du Chesnay, 3 368.
Éliminés. Jean Blocquaux, PS, 1 842; Marie-Chantal Delmas, FN, 1 331; Françoise Amosse, PC, 256.

Conflans-Sainte-Honorine

Ballottage. Philippe Esnol, PS, adj. m. de Conflans-Saint-Honorine, 3 721; Denis Faist, UDF-DL, c.m. de Maurecourt, 2 406; Myriam Baeckeroot, FN, c.r., c.m. de Conflans-Sainte-Honorine, 2 096.
Éliminés. Jean Guigné, div. g., s., 1 074; Marie-Hélène Driot, Verts, 797; Bernard Minguy, PC, c.m. de Conflans-Sainte-Honorine, 653; Jean Fraleux, écol., c.m. de Conflans-Sainte-Honorine, 364.

Guerville

Ballottage. Pierre Amouroux, div. d., s., m. d'Epône, 2 908; Pierre Pezet, FN, 1 812; Pierre Blévin, PS, m. de Mezières-sur-Seine, 1 762.
Éliminés. Edmond Léglise, Verts, 453; Jean-Pierre Grihon, PC, c.m. de Mezières-sur-Seine, 319; Pascal Chaumont, div. d., 191.

Houdan

Réélu : Henri Cuq, RPR, d., .

Limay

Ballottage. André Samitier, div. d., s., m. de Gargenville, 3 996; Robert Ansel, FN, c.m. de Limay, 2 842.
Éliminés. Jacques Saint-Amaux, PC, m. de Limay, 2 086; Samuel Boureille, div., m. de Follainville-Dennemont, 2 012; Bernard Schreiner, PS, c.m. de Limay, 1 983; Jean-François Colin, Verts, 722.

Marly-le-Roi

Réélu : Pierre Lequiller, UDF-DL, d., m. de Louveciennes.

Montfort-l'Amaury

Ballottage. Hervé Planchenault, RPR, m. de Montfort-l'Amaury, 5 579; Catherine Salet, PS, c.m. de Beynes, 3 156.
Éliminés. François Moutot, UDF-DL, m. de Thoiry, 2 701; Jacques Michel, FN, c.m. de Rambouillet, 2 163; Christian Tirloy, Verts, c.m. de Beynes, 1 396; Kocia Le Bacquer, PC, c.m. de Beynes, 817.
Guy Denormandie, UDF-DL, adj. m. de Méré, n.s.r.p.

Le Pecq

Réélu : Alain Gournac, RPR, sén., m. du Pecq.

Plaisir

Ballottage. Jean-François Herrero, PS, adj. m. de Plaisir, 3 370; Joël Régnault, RPR diss., c.r., c.m. de Plaisir, 3 151.
Éliminés. Dominique Paumier, UDF-DL, s., c.m. de Plaisir, 2 295; Michel Mosnier, FN, 1 817; Gérard Senevat, PC, adj. m. des Clayes-sous-Bois, 1 573; Alain Dorange, Verts, adj. m. des Clayes-sous-Bois, 1 559; Bernard Huet, PRG diss., adj. m. des Clayes-sous-Bois, 562.

Poissy-Sud

Ballottage. Gilles Forray, RPR, s., adj. m. de Poissy, 3 420; Bertrand Pasquier, Verts, 1 799; Jacques Lecaillon, FN, c.m. des Mureaux, 1 405.
Éliminés. Jean-Claude Taillandier, PC, 447.

Saint-Arnoult-en-Yvelines

Ballottage. Michel Dobremelle, UDF, s., m. de Saint-Arnoult-en-Yvelines, 3 145; Jean-Louis Barth, PS diss., m. d'Ablis, 2 003; Anny Poursinoff, Verts, c.r., 1 468.
Éliminés. Jocelyne Malghem, FN, 1 040; Marie-Elisabeth Martin, PC, 381.

Saint-Cyr-l'Ecole

Ballottage. Jean-Michel Fourgous, RPR, m. d'Elancourt, 4 069; Claude Vuilliet, PS, m. de Bois-d'Arcy, 3 652.
Éliminés. Didier de Beaulieu, FN, 1 902; Daniel Ferrenbach, PC, m. de Saint-Cyr-l'Ecole, 1 892; Jean-Jacques Lasserre, div. d., m. de Fontenay-le-Fleury, 1 328.
Anne Le Pivain, div. d., n.s.r.p.

Saint-Germain-en-Laye-Sud

Ballottage. Catherine Péricard, RPR, s., 3 712; Jean Laurent, PS, c.m. de Saint-Germain-en-Laye, 2 007.
Éliminés. Henri Brunet-Lecomte, div. d., adj. m. de Saint-Germain-en-Laye, 1 437; Sylvie Climent, FN, 1 160; Bernard Christophe, Verts, 584; Alain Binet, PC, 281.

Sartrouville

Ballottage. Pierre Fond, RPR, m. de Sartrouville, 5 779; Bruno Susani, PS, c.m. de Sartrouville, 3 005.
Éliminés. Martine Giraud, FN, 2 455; Antoine Colombani, PC, c.m. de Sartrouville, 2 270; Stéphane Diémert, div. d., 477; Sylvie Prost, PT, 366.
Laurent Wetzel, div. d., n.s.r.p.

Versailles-Nord-Ouest

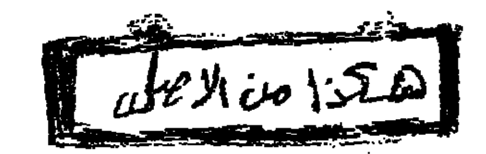
Élu : Bertrand Devys, UDF-FD, adj. m. de Versailles.
Paul-Louis Tenaillon, UDF-FD, n.s.r.p.

Versailles-Sud

Ballottage. Monique Le Saint, RPR, m. de Jouy-en-Josas, 4 415; Michel Rombaut, PS, c.m. de Buc, 3 005; Patrick Debretagne, UDF-DL, adj. m. de Versailles, 2 606.
Éliminés. Philippe Colombani, FN, c.r., 2 007; Françoise Fiat, Verts, 1 372; Jean-Luc Lerou, PC, 492.
André Damien, UDF-FD, n.s.r.p.

Le Vésinet

Réélu : Jean-François Bel, RPR, m. de Montesson.

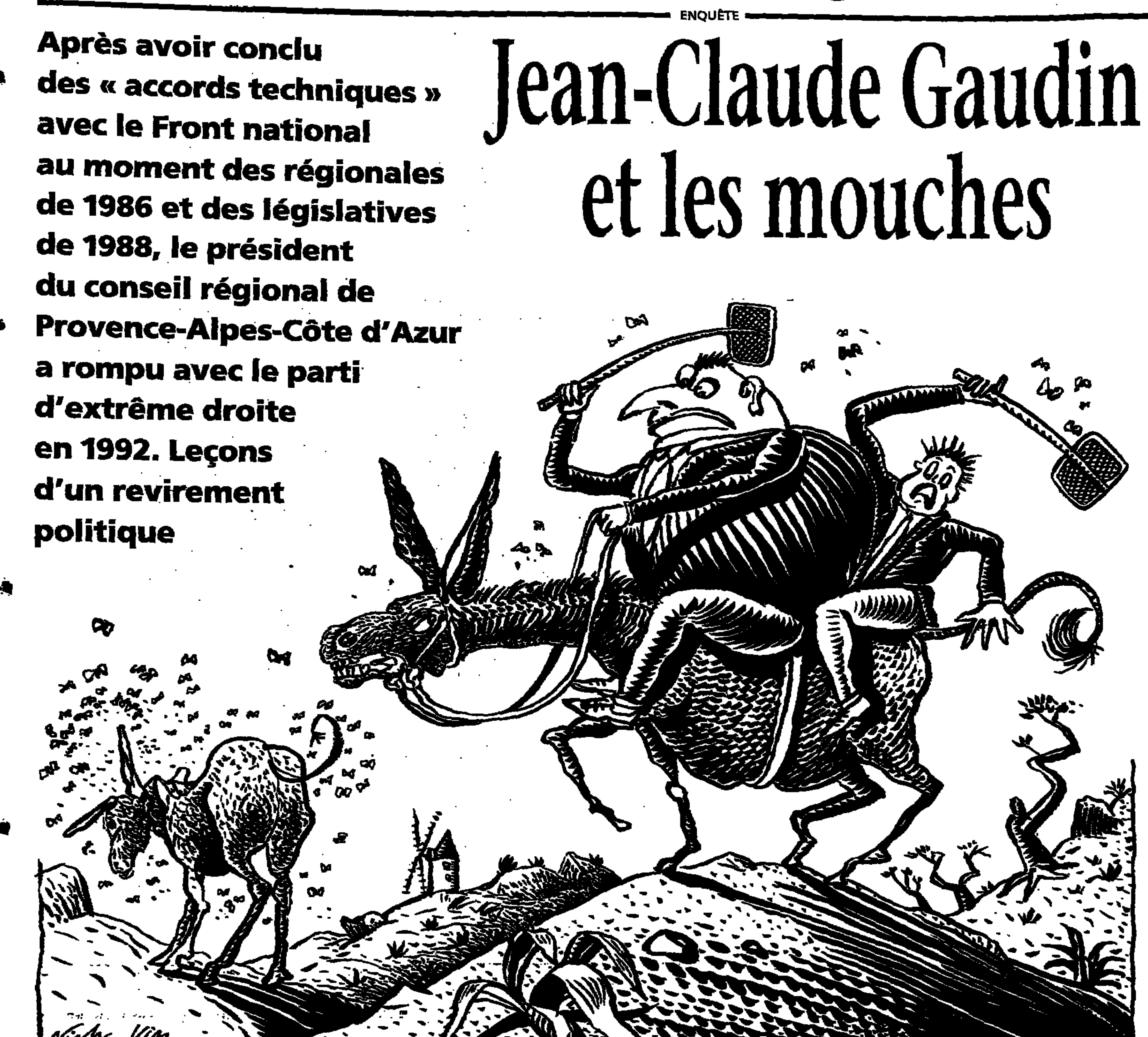


HORIZONS

ENQUÊTE

Jean-Claude Gaudin et les mouches

Après avoir conclu des « accords techniques » avec le Front national au moment des régionales de 1986 et des législatives de 1988, le président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a rompu avec le parti d'extrême droite en 1992. Leçons d'un revirement politique



IL y gagna des mouches : durant des années, chaque fois que Plantu, à la « une » du *Monde*, dessinait Jean-Claude Gaudin, le président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur était affublé d'un petit nuage de mouches, manifestement attirées par un comportement politique nauséabond : c'était un rappel imagé des désistements mutuels auxquels il s'était résigné, avec le Front national, aux élections législatives de 1988, deux ans après avoir fait alliance avec l'extrême droite pour gérer la région. Cette alliance était pudiquement baptisée *« accord technique »*, l'expression ayant été proposée par le FN lui-même : elle lui permettait de masquer légèrement son ralliement à la majorité UDF-RPR, tandis qu'elle tentait de sauver l'honneur de la droite classique.

Cet accord fut bâti en quelques jours, en mars 1986. Le chef de file de la droite classique, qui était député des Bouches-du-Rhône et maire d'un secteur de Marseille, avait perdu, en 1983, son premier combat municipal contre Gaston Defferre pour cause de découpage tordu. Le dimanche soir du scrutin régional, il dispose de 47 conseillers UDF et RPR, les deux partis étant allés séparément à la bataille. La gauche, emmenée par le président socialiste sortant, Michel Pezet, en a 45. Le Front national fait sa grande entrée, avec 25 sièges.

Sitôt connus les résultats, les négociations commencent pour la présidence. Pour prix de son soutien, le FN exige des vice-présidences et des présidences de commission. Pour contrer cet accord, dont les dirigeants locaux de l'extrême droite ne lui cachent rien, M. Pezet fait une déclaration publique : il propose de s'abstenir sur tous les budgets afin que la majorité relative permette au nouveau président UDF de gouverner. Craignant que le socialiste n'obtienne malgré tout une majorité relative avec *« un tour de passe-passe »* et redoutant, surtout, d'être à sa merci, M. Gaudin saute le pas, choisissant d'être tenu par l'extrême droite plutôt que de passer sous les fourches Caudines de la gauche. Le FN obtient deux vice-présidences et quatre présidences de commission : affaires sociales et habitat, sports et loisirs, foncier et mer.

Quand on demande à M. Gaudin les raisons de cette alliance, qu'il dénonce aujourd'hui au nom d'*« oppositions fondamentales sur les valeurs républicaines »*, il jette d'abord un facile *« Autres temps, autres mœurs ! »*. Relancé, il détaille : d'abord, il n'y avait pas, à l'époque, de consigne claire des états-majors politiques. Ensuite, les représentants de l'extrême droite locale *« venaient tous de la droite libérale : Gabriel Domenech du MRP, Jean Roussel des Républicains indépendants, et Roland Muesser du patronat chrétien »*. Manière de minimiser son geste, il souligne qu'il avait refusé *« toute délégation de signature »*. Le FN y gagne quelques salaires pour ses élus et une notabilité, la seconde étant à double tranchant, puisque dix conseillers lepénistes rejoindront la droite durant la mandature.

C'est dans cette configuration politique propre à la région qu'interviennent les élections législatives de 1988. Au soir du premier tour, le résultat s'annonce catastrophique pour la droite : sur seize circonscriptions des Bouches-du-Rhône, M. Gaudin est le seul député sortant assuré de réélection. Sous son égide et celle de Maurice Toga, responsable du RPR, est mise en œuvre la politique du *« retrait symétrique sans consigne de vote »* entre droite et FN. *« Une seule conversation »* avec Ronald Perdomo, chef local de l'extrême droite, a suffi, précise M. Gaudin. Résultat : outre son siège, cinq autres sont sauvés dans le département, les lepénistes échouant, eux, partout. Mais si les sièges furent sauvés, la réputation de M. Gaudin fut établie aux yeux de la France entière. L'intérêt pour ces législatives s'était focalisé sur le département : tous les ténors du Front national s'y étaient « parachutés » – Jean-Pierre Stirbois visant un siège à Marignane, Bruno Mégret à Gardanne, Jean-Marie Le Pen à Marseille –, tandis que débarquait dans leur sillage un nouveau venu en politique, Bernard Tapie. Les mouches ? Chacun comprenait, de Brest à Strasbourg et de Lille à Perpignan, ce qu'elles représentaient !

Mais voilà qu'en 1992, présentant ses vœux à trois mois des élections régionales, M. Gaudin annonce qu'il ne fera plus alliance avec le Front national. Vrai tournant et sérieux risque, puisqu'il part à la bataille contre M. Le Pen et M. Tapie, alors au faîte de sa gloire, soutenu par l'Elysée, *Le Provençal* et bien aidé par TF 1. M. Gaudin annonce pourtant qu'il se contentera désormais d'une majorité relative et s'en explique longuement dans *Libération*. *« Il ne faut pas insulter le passé, mais il ne faut pas forcément le recommencer »*, plaide-t-il, soulignant qu'il a refusé *« tous les amendements sur la préférence nationale »* et rejeté *« les propositions d'exclusion, un mélange de banalités et d'inadmissible »*.

LES raisons de cette rupture sont de plusieurs ordres. Il y a ces mouches à la « une » du *Monde* : M. Gaudin le confesse, cela le mettait très mal à l'aise, particulièrement à l'Assemblée nationale, où il présidait le groupe UDF. Il y a aussi les pressions de l'archevêché : ce catholique de tradition est sensible aux arguments de Mgr Coffi, qui considère l'alliance avec le Front national comme immorale, le lui dit et l'écrit dans *Le Monde*. Les arguments électoraux poussent dans la même direction : l'alliance ne rapporte rien, puisque l'extrême droite, d'accord pour recevoir l'ascenseur au conseil régional, ne le renvoie jamais. Mieux : aux municipales de 1989, M. Muesser, en se maintenant, a fait battre M. Gaudin dans le sud de la ville, où il rate sa chère mairie de secteur de 300 voix. Et puis, il y a surtout un argument de survie. En animal politique, M. Gaudin sent que l'installation des grands prédateurs du Front national, liée à une influence électorale toujours croissante, devient un danger mortel pour lui. Il le dit crûment, d'ailleurs – *« Vous avez bien compris que l'arrivée de Jean-Marie Le Pen change beaucoup de choses »* –, dans *La Campagne de Provence*, film tourné à ce moment-là par Jean-Louis Comolli et l'auteur de ces lignes.

Quoi qu'ils disent, d'ailleurs, hors des périodes électorales, le Front national et M. Le Pen devaient tenir à l'accord, car ils n'ont jamais pardonné à M. Gaudin de l'avoir rompu, faisant du président de région une de leurs têtes de Turc favorites. Et, dans la mandature suivante, entre 1992 et 1998, M. Le Pen a, plus souvent qu'à son tour, pris à partie le président de l'assemblée régionale. En octobre 1996, par exemple, peu après le meurtre du jeune Nicolas Bourgat, le Front national a organisé une sulfureuse manifestation où, selon l'expression du maire de la ville, *« le FN cherchait à mettre Marseille à feu et à sang »*. Lors de la séance suivante du conseil, M. Le Pen l'apostrophe en des termes d'une rare violence, le tutoyant à la manière d'un Saint-Just d'extrême droite. L'orage passé, le président du conseil régional répond, et il est applaudi debout par droite et gauche réunies, les conseillers FN faisant bloc autour de leur président. On était alors dans cette configuration inaugurée en 1992 et qui était celle qu'avait proposée M. Pezet en 1986 : le PS s'abstenait sur le vote du budget afin qu'aucune coalition des « non » ne rende l'institution ingouvernable.

Tirant le bilan de cette longue histoire, M. Gaudin semble finalement ne rien regretter, mais en avoir conçu un peu d'amertume. Il a l'impression que son expérience a servi aux états-majors nationaux pour trouver leur chemin, et qu'il a récolté seul des reproches que d'autres méritaient autant. Il soutient aussi que ses amis de la région partagent très majoritairement son analyse. D'ailleurs, susurre-t-il sans vouloir citer de noms, ceux qui en doutent ont été discrètement écartés des listes sous prétexte de rajeunissement et de féminisation, à moins qu'ils n'aient fait sécession. On saura cette semaine si son autorité sur ce point peut encore être contestée...

Mais son argument majeur n'est pas, prioritairement, philosophique ou moral. Il réside dans l'observation que cette nouvelle attitude – le refus de toute entente avec l'extrême droite – a offert à son camp ses récentes victoires. D'abord, et avant tout, l'élection à la mairie de Marseille, celle qui compte le plus pour tout homme politique phocéen. Ayant scellé une alliance avec le nouveau patron du RPR, Renaud Muselier, il a affronté l'échéance de 1995 en annonçant durant la campagne qu'il ne demanderait pas ses voix au FN pour former une majorité. Cela lui a souri puisqu'il a pu, enfin, remporter la « mère de toutes les batailles » locales, après deux tentatives infructueuses en 1983 et 1989. Ensuite, le succès relatif des législatives de 1997, puisque son camp a moins régressé ici que dans le reste du pays. Refusant les offres de M. Mégret, devenu chef de l'extrême droite locale, il a permis à ses amis de gagner toutes les « triangulaires » (sauf une) dans lesquelles le Front national se maintenait.

Dans l'entre-deux-tours de cette législative impromptue, M. Gaudin et les siens appliquèrent la consigne de silence imposée dès le dimanche soir du premier tour par l'équipe nationale de campagne d'Alain Juppé et de François Léotard. La phrase officielle était la suivante : *« Chacun se déterminera en fonction des valeurs républicaines, humanistes et patriotes »*, manière de ménager centristes et extrême droite (*Le Monde* du 1er juin 1997). Mais le maire-ministre ajoutait, à Marseille : *« Chacun sait où vont nos préférences »*, référence à une phrase prononcée dès le lendemain de la dissolution, par laquelle il avait pris parti pour Henri d'Attilio (PS) contre M. Mégret. Et allusion transparente à son soutien au maire communiste de Gardanne, Roger Meï, face au bras droit de M. Mégret, Damien Bariller, lors d'une partielle en octobre 1996.

Son directeur de cabinet et vieux complice, Claude Bertrand, expliquait d'ailleurs dans *La Question des alliances*, film tourné en 1997, que ce mutisme devait tout aux états-majors parisiens – lesquels craignaient les triangulaires – et pas grand-chose à une délibération locale : la voie était désormais tracée dans la région, et rien ne pourrait en faire dévier MM. Gaudin et Muselier. Sur le plan électoral, Claude Bertrand, le meilleur connaisseur de la carte électorale locale, vient d'expliquer longuement dans son livre, *Illusions et réalités de la vie politique à Marseille* (éditions Payot), combien cette nouvelle stratégie est, selon lui, efficace.

PERSUADÉ que la droite libérale est seule capable de réduire le vote Front national, il ajoute que *« les responsables politiques, en particulier dans le sud de la France, doivent se remettre en cause et s'engager plus puissamment dans une lutte quotidienne contre le FN »*. Mais il ne définit pas cette bataille autrement que par un travail des responsables *« sur le terrain de l'emploi, de l'insécurité, du logement, de l'éducation ou encore du sport »*, bref tous les *« domaines de la vie quotidienne »*. Un travail qui doit être mené *« sans emphase, sans discours provocateur, mais avec application, humilité, assiduité »*. Et qui évite surtout *« la mise en accusation morale, verbale et théorique »*, dont il estime qu'elle est contre-performante et sur laquelle il reproche à la gauche de jouer de façon perverse. C'est aussi sa réponse aux arguments de la gauche quand, ayant pris acte du tournant tactique des chefs de la droite locale, elle les accuse d'une complaisance intellectuelle périlleuse avec les thèses du Front national.

Il ne faut pas lire cette position comme un seul retour sur le passé. M. Gaudin n'a, en effet, aucune intention d'arrêter cette carrière politique qui est sa vie. Il veut se faire réélire à la mairie de Marseille en 2001 : il aura alors soixante et un ans. A peu près certain d'être encore le « patron » incontesté de la droite marseillaise, il lui importe d'élargir son assise vers le centre-gauche pour obtenir son deuxième mandat dans cette ville dont il dit volontiers qu'elle est *« plus populaire que socialiste »*. Or, dans ses réserves de voix, il est persuadé que, contrairement à ce que pense par exemple un Guy Tessier, maire UDF de secteur, il y a davantage d'adversaires que de partisans d'un accord avec le FN. C'est probablement aussi ce calcul qui explique la relative mansuétude du maire de Marseille envers les socialistes locaux, avec qui il ne fait cependant pas de doute qu'il a préféré travailler, au conseil régional, qu'avec les élus du Front national.

« Le chemin est tracé, il est immensément clair », répète partout M. Bertrand quand il présente son livre à ceux de ses amis politiques qui restent sceptiques. *« La question qui se pose*, ajoute-t-il prudemment, *c'est celle de savoir si l'expérience marseillaise est reproductible ailleurs. »* La réponse se joue largement cette semaine. On saura alors, pour citer Pierre Albaladejo, si les mouches vont changer d'âne.

Si, aux législatives de 1988, les sièges furent sauvés, grâce au « retrait symétrique » entre droite et FN, la réputation de M. Gaudin fut établie aux yeux de la France entière. Les mouches ? Chacun comprenait, de Brest à Strasbourg et de Lille à Perpignan, ce qu'elles représentaient !

Michel Samson

Dessin : Nicolas Vial

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

« Mea culpa », enfin !

BIEN sûr, la reconnaissance de la culpabilité de l'Eglise dans la Shoah arrive trop tard. Le Vatican avait déjà mis plus de trois cents ans à admettre ses torts dans le procès Galilée. Cette fois, il aura mis plus d'un demi-siècle à admettre que deux millénaires d'un enseignement hostile au *« peuple déicide »* ont préparé l'une des plus grandes catastrophes de l'histoire : la tentative d'extermination, en plein cœur de l'Europe chrétienne, du peuple juif, payée du prix de six millions de vies.

« L'Eglise aurait dû se déchirer tous ses vêtements », avait dit l'écrivain Stanislas Fumet au lendemain de la guerre et de la révélation de la Shoah. Elle a encore longtemps – trop longtemps – tergiversé. Grâce à Jean XXIII, elle a commencé à transformer ce que Jules Isaac avait nommé l'*« enseignement du mépris »* en enseignement de l'estime des juifs.

Mais au concile Vatican II (1962-1965), qui tournait une page de son histoire, elle n'a pas eu un mot sur la Shoah. Comment aurait-elle pu continuer de prétendre à l'« infaillibilité » et admettre en même temps qu'elle s'était trompée pendant deux mille ans sur l'essentiel : la malédiction de l'exil éternel, que l'Eglise prétendait opposer aux juifs ?

L'histoire retiendra que c'est un pape polonais qui aura le premier franchi la porte de la synagogue de Rome, amendé tous les textes de l'Eglise sur le judaïsme, reconnu Israël, rappelé que le peuple juif fait partie de l'identité même du christianisme. Aujourd'hui hanté par le souci de faire place nette avant l'an 2000, ce vieux pape n'en finit pas d'apaiser la mémoire blessée du peuple juif. S'il ne lève pas, loin de là, toutes les équivoques liées au silence et à la passivité du pape Pie XII devant la solution finale ou à la compromission d'une partie de son clergé qui préférait les nazis aux communistes, il rompt avec les désolantes leçons de la tradition antijuive de son Eglise et va plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs dans la voie de l'autocritique.

Au nom de quel mépris de la vérité l'Eglise a-t-elle pu attendre si longtemps avant de reconnaître que les jugements passés sur le peuple juif, les stéréotypes transmis de génération en génération ont ouvert la voie à la discrimination et à l'horreur indicible des camps ? Si Jean Paul II a pu donner hier le sentiment de vouloir « christianiser » les lieux de la souffrance juive – faisant même d'Auschwitz *« le Golgotha du monde contemporain »* –, il n'ignore plus aujourd'hui la spécificité de la Shoah, qu'il interprète comme une tentative sans précédent de mettre hors de l'histoire le peuple élu par Dieu.

Ce mea culpa est tardif, mais il faut se réjouir de son existence même. Il était nécessaire pour les jeunes générations, croyantes ou non, pour les plus anciennes, portées à l'oubli. C'est aussi une réponse à ceux qui invoquent encore la tradition chrétienne pour se livrer à des campagnes révisionnistes dont on sait trop bien à qui elles profitent.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Non à l'importation de gibier

EN ALLEMAGNE, il y a pléthore de gibier ; la cause en est que les Allemands sont privés du droit de posséder une arme de chasse, et les lois de répression du braconnage – extrêmement sévères – sont toujours en vigueur. Les forêts regorgent de gibier ; d'après une statistique officielle établie par les autorités occupantes dans le seul pays du Wurtemberg-Bade, on estime à 20 000 chevreuils, 1 500 sangliers, 120 000 lièvres et 20 000 renards qu'il faudrait abattre pour arriver à des proportions normales. En Saxe, il a fallu multiplier les battues pour protéger les récoltes contre les dégâts du gibier. Dans Berlin en ruine, on voit des lapins de garenne gambader au clair de lune. Il en est de même dans les Etats centraux. Aussi, dans les accords avec la Hongrie, il a été spécifié que ce pays céderait à la France du gibier vivant.

L'importation de gibier vivant de Hongrie, comme d'Allemagne, comme de Tchécoslovaquie, serait extrêmement dangereuse pour notre cheptel gibier français. Les grandes agglomérations d'animaux, quels qu'ils soient, aboutissent à des épidémies ; et tous les animaux qui s'en sortent – et ils sont la majorité – vivent porteurs de germes morbides dangereux. Alors, comment remédier à la pénurie de perdreaux si l'on n'en importe pas ? Par la protection du cheptel qui nous reste. Il est indispensable que dès maintenant les sociétés communales de chasseurs, sous l'égide des sociétés départementales, de même que les propriétaires et locataires de chasses de tous les départements, s'organisent.

Paul Mégnin
(17 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Un scrutin de faible intensité

Suite de la première page

Si Edouard Balladur et Philippe Séguin ne sont pas parvenus à convaincre les électeurs d'Ile-de-France de *« tourner la page »* avec le RPR, du moins l'ancien premier ministre n'a-t-il pas été devancé à Paris même. La gauche n'obtient qu'une majorité relative de deux sièges face à une droite qui n'est pas désarçonnée et à un Front national qui demeure massif.

La permanence de l'extrême droite est en effet, davantage que la performance moyenne de la gauche, l'indication la plus flagrante de ce scrutin. S'il ne progresse pas nationalement, le FN enregistre, par rapport aux élections législatives de 1997, des gains de voix notables dans ses zones de force de Provence (Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Vaucluse), de Rhône-Alpes (Drôme, Rhône) et d'Ile-de-France (Essonne, Val-de-Marne et même Paris, bien qu'il y perde un siège), ainsi qu'aux lisières de la région parisienne, dans l'Oise et dans le Loiret. Il s'installe dans la position de premier parti – comparé aux autres formations politiques hors accords électoraux – en Provence, en Alsace et en Rhône-Alpes.

Cette consolidation de l'extrême droite, en mesure de rivaliser sinon avec la droite républicaine dans son ensemble, du moins avec ses principales composantes dans plusieurs régions, est sans doute le meilleur garde-fou contre d'éventuelles tentations d'alliances pour l'immédiat et pour l'avenir. La stratégie de MM. Le Pen et Mégret, qui consiste non pas à s'intégrer dans la droite, mais à la désintégrer, ne peut qu'y gagner en crédibilité aux yeux des militants et des cadres de leur parti. Du côté du RPR et de l'UDF, l'instinct de survie, qui a pris le dessus sur les marchandages depuis 1992, devrait continuer à interdire aux élus de se laisser attirer dans l'orbite d'une formation qui cherche à les annexer. Il reste que la droite est privée par le Front national d'électeurs sans lesquels elle ne peut espérer retrouver un jour une majorité parlementaire, et que la gauche demeure condamnée à gouverner en position de majorité relative dans le pays.

LA SOCIAL-DÉMOCRATIE CONTESTÉE

A cette préoccupation s'ajoute, pour la gauche « plurielle », l'apparition d'une extrême gauche qui franchit pour la première fois le fossé séparant l'action militante ou de témoignage et la présence dans les assemblées représentatives. Avec un avantage pour Lutte ouvrière, profitant de l'aura acquise par Arlette Laguiller, qui avait atteint déjà 5 % des voix à l'élection présidentielle de 1995, les organisations trotskistes ont fait la démonstration que le mouvement des chômeurs, un peu vite classé par le gouvernement dans la catégorie des agitations minoritaires à amplification médiatique, a exprimé et aidé à cristalliser une contestation réelle de la nouvelle social-démocratie incarnée par Lionel Jospin, Robert Hue, Dominique Voynet et Jean-Pierre Chevènement. Près de 5 % des voix manquent à la gauche « plurielle », qui, de ce côté-là, n'est pas vraiment confortée face à des syndicats fragiles et à un mouvement associatif toujours prêt à s'émouvoir.

Le trouble de la droite, partagée entre la « reconstitution » de ses forces, que Philippe Séguin a entreprise, et la « recomposition » de son organisation et de son programme, qu'Edouard Balladur estime plus que jamais à l'ordre du jour, donne à la gauche du temps à proportion qu'elle éloigne l'hypothèse d'une nouvelle initiative présidentielle sur le modèle de celle de 1997. C'est le principal acquis pour M. Jospin : arrivé au pouvoir par défaut, la gauche peut constater que, de ce côté-là, le 15 mars, il ne s'est rien passé.

Patrick Jarreau

Souvenir de l'« Amoco-Cadiz »
par Alain Le Quernec



La confiance introuvable

Suite de la première page

En neuf mois, les rapports de force n'ont pas changé : nul camp ne saurait prétendre dominer l'autre, ce qui est la marque d'un véritable problème de « gouvernabilité ». Difficulté d'autant plus concrète que, dès que les Français sont livrés à eux-mêmes, c'est-à-dire, délivrés du carcan du scrutin majoritaire, dès qu'ils peuvent s'exprimer dans toute leur diversité, ils font la part belle, de plus en plus belle, aux extrêmes : hier exclusivement à *l'extrême droite*, désormais aussi à une extrême gauche renaissante – même si les deux votes ne sont pas de même nature.

Tout ne va pas si mal cependant : depuis neuf mois en effet, le maître-mot de l'esprit public est le « rééquilibrage ». Les Français ont donc rééquilibré leurs institutions, en imposant la cohabitation ; ils viennent de rééquilibrer les régions, dominées sans partage par la droite pratiquement depuis la naissance de ces collectivités, il y a quinze ans, sous l'impulsion de Gaston Defferre. « Equilibre » a d'ailleurs été le maître-mot de l'action de Lionel Jospin : équilibre dans la gestion des questions de société les plus lourdes – nationalité, immigration – comme dans l'approche des problèmes économiques et sociaux, qui s'est traduit par un simple accompagnement de la reprise économique, sans véritable coup de pouce ni réforme de fond. L'équilibre, ou plutôt la neutralisation, a également prévalu à droite où aucune des conséquences attendues de la dissolution-catastrophe n'a vu le jour. Eh bien, pour les uns comme pour les autres, c'est-à-dire pour ceux qu'il est convenu d'appeler les partis de gouvernement, *parce qu'ils sont les partis républicains*, il est temps de réfléchir sérieusement aux conditions qui permettraient de créer dans le pays une dynamique. A la phase d'installation et de stabilisation, qui lui étaient sans doute nécessaires, le gouvernement doit désormais substituer la recherche de cette dynamique. Il en a les moyens : la gauche, jusqu'à présent, était au pouvoir par accident, celui que le président de la République avait cru bon de provoquer ; elle est désormais confortée. Elle était arrivée par effraction ; elle est maintenant installée, avec le consentement réaffirmé du pays. Elle devrait donc être, provisoirement au moins, à l'abri d'une tentative de coup de force du chef de l'Etat tendant à abréger la durée de la législature, pouvoir que M. Chirac s'apprête à retrouver formellement dans quelques semaines.

L'exercice, nécessaire, n'en sera pas moins particulièrement délicat à définir. Il est rassurant pour Lionel Jospin de constater que, en neuf mois, le pays n'a pas changé d'avis ; et n'a donc exprimé à son endroit, malgré un recul de l'ensemble de la gauche, aucun véritable mécontentement. Mais il ne lui a adressé aucun encouragement. En outre, le pays reste puissamment ancré à droite : comme en juin 1997, les droites sont en France, et ce depuis de longues années, nettement majoritaires. Seul, l'interdit qui pèse sur l'extrême droite permet aujourd'hui à la gauche de gouverner, à Paris comme dans une moitié des régions de métropole. Dans ces conditions, *« aller plus loin »*, comme le réclame Robert Hue, *serait sans doute* un choix hasardeux. En revanche, tenir les engagements pris, au premier rang desquels le recul du chômage, mais aussi le « rééquilibrage » de la charge fiscale entre le travail et le capital, et une incitation plus radicale au renouvellement et à la moralisation de la vie politique paraissent plus indispensables encore.

S'il n'y a pas eu de lauriers pour le gouvernement, il y a en revanche beaucoup d'épines pour l'opposition. *Celle-ci vit désormais sous la* menace pressante d'une extrême droite qui, dans certaines régions, est proche du face à face avec la gauche ! Or, plus que jamais, le pays a besoin que la droite libérale se rénove et se renouvelle. Sans doute pense-t-elle à tort qu'il s'agit pour elle de remédier à des difficultés d'organisation : les uns souhaitent qu'une organisation nouvelle naisse autour du chef de l'Etat, les autres souhaitent se relancer par d'autres moyens. En dehors du problème posé ainsi par et à M. Chirac, la droite échoue parce qu'elle n'a plus de positionnement politique, parce qu'elle est en panne d'idéologie. Son échec renouvelé est largement imputable à une absence d'occupation de l'espace au centre : au fil des ans, la droite libérale, par obsession du FN, s'est radicalisée.

Ce calcul dangereux l'a conduite, *de facto*, à tourner le dos à ses propres valeurs, l'a placée sur la défensive, sans projet, sans motivation. Il est donc urgent qu'elle se range derrière la bannière de ceux qui voudront bien affirmer pour la droite la reconquête de valeurs authentiquement libérales, tournant le dos aux rejets et replis de toute nature prônés par l'extrême droite. Garder, ou retrouver, les mains propres sera pour elle la meilleure assurance d'un renouveau durable, même si elle se trouve privée pour l'heure de quelques unes de ses positions de pouvoir traditionnelles.

Plus que jamais, l'art de gouverner, comme celui de s'opposer, est et sera difficile : d'alternance en alternance, aucun gouvernement n'est encore parvenu à rééquilibrer la société elle-même. Celle-ci reste fondamentalement partagée entre d'une part la vulnérabilité, donc l'angoisse d'un nombre croissant de personnes, et d'autre part l'exaspération de ceux à qui il est presque exclusivement demandé de financer le maintien de la cohésion sociale. Il ne peut y avoir de sortie que par le haut, c'est-à-dire d'abord par le retour d'un dynamisme collectif qui justifie, qu'au seuil de l'Europe et de l'euro, une majorité de citoyens reprennent confiance.

J.-M. C.

RECTIFICATIF

LE CORPS AMÉRICAIN

Les Etats-Unis ne sont pas constitués par cinquante-deux Etats, comme il était indiqué dans l'article de Philippe Sollers « Le corps américain » du *Monde* du 14 mars, mais par cinquante Etats. D'autre part, il fallait lire : *« On ne jouit plus ensemble, on pense aux contrats »* et non *« aux contacts »*.

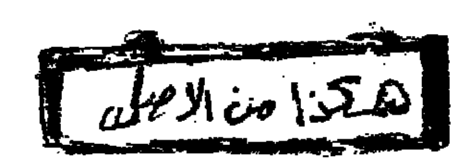
PRÉCISIONS

M. ALLÈGRE ET LES LYCÉES

Le titre d'un article paru dans nos éditions du 14 mars, « Claude Allègre met les impertinents au pilon », était inexact. En effet, les dossiers de presse rendant compte de la consultation sur les lycées à Paris ont été seulement expurgés, comme le précisait l'article, d'un commentaire du président du comité d'organisation de cette consultation à Paris. D'autre part, ce n'est pas le ministre, mais un de ses proches collaborateurs qui a, mercredi 11 mars, reçu au ministère un organisateur de la consultation parisienne.

YASMINA REZA

Yasmina Reza, auteur de la pièce *Art*, conteste les propos que lui a fait tenir le magazine américain *Newsweek* et que nous avons cités dans *Le Monde* du 4 mars. Ces propos sont *« pure fiction »*, nous écrit-elle. *« Les difficultés que je prétendrais avoir rencontrées en France pour la création de mes pièces sont évidemment dénuées de tout fondement et offensantes pour les producteurs parisiens qui, dès l'origine, m'ont soutenue. Le discours francophobe qu'on m'attribue est ridicule et je n'en saisis même pas l'origine. Quant à l'information concernant le fait que mes pièces ont dû d'abord être créées en Allemagne pour être enfin acceptées en France, l'erreur est ici tellement grossière qu'elle donne la pleine mesure de l'illégitimité de l'article de* Newsweek *que vous citez »*.



« Europhorie »... à risques !

par Louis Viannet

RAREMENT jugements et commentaires, anticipant un événement aussi important que la mise en place d'une monnaie unique entre dix ou onze pays, n'auront été aussi euphorisants sans d'ailleurs que des réflexions de simple prudence n'en viennent atténuer les excès. A lire et entendre tout ce monde, nous irions vers la réalisation de ce bouleversement, sans précédent dans l'histoire des sociétés actuelles, sans état d'âme et sans problème.

Voilà donc une monnaie unique mise en œuvre dans un contexte d'économies disparates entre les pays concernés – les écarts de PIB par tête d'habitant sont considérables, les régimes fiscaux différents, les coûts salariaux également – et dans un environnement européen où la concurrence prime largement sur la coopération.

Tout cela sur fond de pressions grandissantes du capital sur le travail visant à obtenir une part toujours plus importante des richesses produites et à partir de mécanismes inquiétants. En effet, cette monnaie va être placée sous l'autorité d'une banque centrale supranationale, indépendante des gouvernements mais dont les décisions seront, à l'évidence, prises à l'aune des intérêts du pays le plus puissant. A en croire les thuriféraires quotidiens de l'opération, il suffirait donc d'accumuler les handicaps pour les transformer en atouts. En est-on bien sûr, ou fait-on semblant de l'être ? Le champ est large pour les économistes qui ont commencé d'en découdre à ce sujet.

Je suis plus attentif par ce que l'on peut d'ores et déjà percevoir des sujets préoccupants pour le monde du travail, salariés – toutes catégories confondues –, retraités, chômeurs, exclus, bref, tous ceux et toutes celles qui n'ont pas accès aux marchés financiers. Et qui n'en finissent pas de subir les conséquences des secousses spéculatives qui, en quelques heures, donnent des sueurs froides à tous les chantres de la reprise.

Qu'on le veuille ou non, les capitaux continueront de lorgner vers les pays où la fiscalité, même calculée en euro, leur semblera le plus favorable et de jouer avec les pays de l'Union européenne non assujettis à la monnaie unique. Renoncer aux possibilités de profits spéculatifs ne fait pas partie de « l'éthique » des marchés financiers.

Les critères imposés pour la marche en avant de la monnaie unique vont perdurer par la grâce du pacte de stabilité, et continuer de réduire les marges de manœuvre des gouvernements nationaux... si tant est qu'existe la volonté politique d'aller résolument vers un autre partage des richesses ou, tout au moins, de conserver un rôle de régulation.

Les exigences qu'expriment les dirigeants des grands groupes dans les pays concernés restent plus que jamais flexibilité du travail, baisse des coûts salariaux, réforme des systèmes de Sécurité sociale. La Commission européenne, elle-même, confirme qu'elle n'aura aucune capacité d'intervention (elle ne le demande d'ailleurs surtout pas) pour jouer au niveau européen un quelconque rôle de régulation.

Dès lors, des questions fortes viennent naturellement. L'appréciation des salaires dans une seule monnaie va rendre les comparaisons plus faciles et intensifier la tentation d'une mise en concurrence encore plus forte sur les salariés, bien sûr, mais également sur leur environnement, et notamment la Sécurité sociale, durée et conditions de travail, nature du contrat de travail, précarité, et j'en passe.

Hors un rapport de forces différent de ce qu'il est aujourd'hui, et que le traumatisme de changement de monnaie risque de rendre plus difficile encore – 30 % de la population se réfèrent encore, selon les circonstances, aux anciens francs –, il est aisé d'imaginer de quel côté va pencher la balance. Par-delà le caractère foncièrement antidémocratique du processus, les retombées sociales ont été soigneusement écartées des discussions, et la Commission européenne ne se prive jamais de rappeler que l'instauration de l'euro, conjuguée avec la concurrence mondiale, nécessitera des politiques rigoureuses, notamment en matière de flexibilité du travail, d'harmonisation fiscale et de réforme des systèmes de protection sociale.

> La Commission européenne ne se prive jamais de rappeler que l'instauration de l'euro, conjuguée avec la concurrence mondiale, nécessitera des politiques rigoureuses, notamment en matière de flexibilité du travail, d'harmonisation fiscale, de réforme des systèmes de protection sociale

Au profit ou au détriment de qui ? Il nous appartient de poser la question. Veut-on nous persuader que l'harmonisation se fera vers le haut ? Les laudateurs du marché unique n'avaient-ils pas affirmé que douze millions d'emplois allaient être créés dans son sillage ? Tous ces aspects méritent une autre approche démocratique que les brevets d'autosatisfaction actuellement déversés.

N'est-il pas urgent de mettre à l'ordre du jour un système de garanties collectives protégeant les salariés contre tous les mécanismes de mise en concurrence ? Or les ambitions de « délocalisation » des niveaux de négociation vers l'entreprise ou vers les groupes deviennent des perspectives à haut risque, favorisant l'explosion des inégalités entre salariés des grands groupes, qui pourront peut-être imposer des normes sociales de groupe, et la masse des salariés des PME/PMI, qui se retrouveront dans la situation du pot de terre.

A la lumière de ces risques, la conception d'« employabilité » renvoie les rappports sociaux à ce qu'ils étaient au XIXe siècle. Que dire alors du champ considérable de fusions, restructurations, délocalisations qu'ouvre la mise en place de la monnaie unique ?

Le syndicalisme ne peut rester dans la situation de quémandeur, au risque d'avoir un jour des comptes à rendre aux salariés. Ce sont des exigences qu'il doit maintenant faire émerger du monde du travail. Exigences de démocratie, de droits nouveaux, concernant aussi bien le droit de regard sur les restructurations, le droit de bloquer des délocalisations, d'intervention sur les investissements, sur l'utilisation des profits.

L'articulation entre droits acquis, qu'il faut sauvegarder, et droits à acquérir se pose dans tous les pays européens. Le récent conflit des chômeurs en France – et son impact dans les pays alentour – témoigne d'aspirations nouvelles auxquelles il va falloir répondre, aussi bien pour ceux et celles qui souffrent de ne pas avoir d'emploi que pour ceux et celles qui souffrent au travail. Les manifestations de 1997 : Vilvorde, Paris, Luxembourg, confirment les potentialités de mobilisation. Elles témoignent de possibilités de convergences syndicales, notamment dans la CES.

Encore faut-il que, dans sa diversité, le syndicalisme européen s'affirme porteur d'un élan dynamique capable d'imposer la prise en compte de ces exigences. L'échéance du prochain sommet de Cardiff doit être un nouveau rendez-vous pour les syndicats et pour le gouvernement. Le sommet de Luxembourg est loin d'avoir répondu aux ambitions de développement de l'emploi, le gouvernement lui-même a pu mesurer la difficulté de la tâche.

Le moment n'est-il pas venu de procéder, en France, à un large échange de vues entre gouvernement et acteurs sociaux pour tenter de préciser les objectifs pour l'emploi qu'il convient de poser avec force à Cardiff, d'autant que le gouvernement doit présenter avant le 15 avril le plan national d'action de la France ?

Pour jouer un rôle d'impulsion à la hauteur des enjeux, il est essentiel que le syndicalisme français prolonge l'élan unitaire qu'il a su générer en 1995, 1996 et 1997. C'est à cet objectif urgent que la CGT est décidée de travailler.

Louis Viannet *est secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT).*

AU COURRIER DU « MONDE »

PRÉFÉRENCE NATIONALE DÉGUISÉE

Il est fréquent d'entendre des politiciens ou des journalistes, dans les débats qui les opposent, employer des expressions comme « *les Français victimes de l'insécurité* ». N'y aurait-il pas d'immigrés victimes eux aussi de l'insécurité ? Pis, cela sous-entendrait que les immigrés en seraient responsables. Ce ne sont ni plus ni moins que les arguments utilisés par le FN. Quand on entend M. Debré, ex-ministre de l'intérieur, concernant les projets de réforme de l'acquisition de la nationalité française, dire que « *ceux qui veulent être français doivent adopter les traditions et coutumes françaises* », je suis désolé mais, en tant que citoyen, les seules coutumes et traditions que j'accepte sont celles de la République. Les coutumes et les traditions qui relèvent d'un autre domaine que celui de la République, je les respecte et je m'y adapte, mais on ne saurait me les imposer. Pour ce qui concerne la préférence nationale, elle est déjà en application d'une manière officieuse. En effet, il y a de plus en plus d'agents sociaux ou administratifs qui, de fait, pratiquent des manières de faire qui sont dans la ligne de cette préférence nationale (...). Sauf preuves contraires, les immigrés cotisent aux caisses de retraite, paient des charges et des impôts qui doivent être utilisés dans l'intérêt de tous. Il serait dangereux que ce comportement de préférence nationale se développe, car on pourrait craindre des dérives qui aboutiraient à la création de caisses ou d'organismes sociaux propres aux immigrés ; cela mettrait en échec la solidarité nationale et le système social existant.

Amar Titraoui
Albertville (Savoie)

ATTITUDES ARBITRAIRES

Détenteur d'une carte d'identité venant à échéance en janvier 1998, j'ai demandé son renouvellement en août 1997, en fournissant tous les documents requis par l'administration. Bien que l'employé qui a enregistré ma demande m'ait dit que tout était en ordre, deux semaines plus tard, j'ai reçu un mot de la mairie de Drancy (où j'habite depuis plus de vingt ans) me signalant que la préfecture « *réclame la preuve de* [ma] *nationalité française* » ! Pourtant, cela fait plus de trente ans que je détiens carte d'identité et passeport français (régulièrement renouvelés), et que le ministère de l'intérieur m'envoie régulièrement une carte d'électeur. Mon seul défaut : avoir eu des parents qui ont suivi avant la lettre les conseils de nos dirigeants – à commencer par le président de la République – en s'expatriant pour le compte d'une entreprise française. Je suis français de naissance, et je réside en France depuis des lustres. J'ai écrit au préfet concerné (pas de réponse), au président de la République (qui me renvoie au ministre de l'intérieur), au ministre de l'intérieur (qui me renvoie au préfet), à la garde des sceaux (qui me renvoie à je ne sais qui). Et je ne vois rien venir, six mois après. Va-t-on donc m'expulser de ce pays, en tant que « clandestin » ? Si je vous écris, c'est parce que je ne suis pas un cas isolé. Où est la légalité d'un tel comportement ? A qui veut-on faire plaisir, par des attitudes aussi arbitraires ?

Bernard Guerrien
Drancy (Seine-Saint-Denis)

L'UNICITÉ DE LA SHOAH

Selon Henri Raczymow (*Le Monde* du 21 janvier), « *l'unicité de la Shoah* » tient au contexte dans lequel elle s'est opérée – « *un Occident socialement développé, d'un degré de culture jamais atteint, après plus de deux siècles d'imprégnation des Lumières* » – et à la manière dont elle a été accomplie : « *la mise à mort industrielle et systématique* ». De ce point de vue, ce n'est pas tant la mort de six millions de juifs qui est horrible au-delà de toute expression et de toute comparaison, mais ce crime de lèse-majesté – la majesté de l'Occident – qu'a constitué l'accouplement sacrilège, imaginé et organisé par l'un des peuples les plus évolués au monde, du « *summum de la civilisation* » – la rationalité, la science, la technique, la pensée de système – et du « *comble de la barbarie* » : le meurtre et la haine antisémite. Ou encore : la faute impardonnable des nazis est moins d'avoir tué par millions que d'avoir tué l'idée de progrès et le sentiment de sa propre supériorité si cher à l'Occident (...). Il serait plus juste au regard de l'Histoire, et non moins juste au regard des victimes, de considérer que la Shoah n'est pas un événement unique, qu'elle plonge une partie de ses racines dans les Lumières, et l'autre dans cette part primitive de nous-même qu'aucun progrès n'abolira jamais, qu'en conséquence elle peut se reproduire, fruit tristement humain né de la conjonction de la peur le plus animale et des moyens les plus puissants qu'offre la techno science.

Agnès Foucher
Orsay (Essonne)

DISPARITIONS

Eugénie Gemähling

Une infatigable résistante

ON L'APPELAIT *« l'infatigable Génia »*. Eugénie Gemähling, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-un ans (*Le Monde* du 13 mars), fut de ces premières résistantes à qui leurs multiples activités clandestines, durant la seconde guerre mondiale, valurent d'être arrêtées par la police française. D'origine russe, Eugénie Valde, épouse Deschamps, est infirmière à l'hôpital Beaujon quand elle se livre, dès août 1940, à ses premiers actes de résistance en compagnie de son époux, qui sera tué en 1944 en Lorraine, où il avait rejoint les Forces françaises libres.

Aux côtés de Philippe Viannay et de Robert Salmon, qui fondent le mouvement Défense de la France (DF) en recrutant de très jeunes gens, étudiants, voire lycéens pour la plupart, et notamment beaucoup de jeunes filles, Eugénie Deschamps va participer à des réseaux d'évasion et, surtout, travailler à la composition et à la clicherie, puis à la diffusion du journal *Défense de la France*, le plus gros tirage de la presse clandestine (250 000 exemplaires en décembre 1943 ou 450 000 en janvier 1944). *Défense de la France* continuera à paraître après la Libération et, en novembre 1944, il prend le titre de *France-Soir*, dont le PDG sera, un temps, Robert Salmon.

Dans le mouvement DF, qui comptera 2 500 militants actifs et des dizaines de milliers de sympathisants, Eugénie Deschamps crée, grâce à son imprimerie, un service de faux papiers qui produira, selon les historiens, plus de 1 million de cartes d'identité. A la tête d'une équipe d'*« agentes de liaison »* qui circulent à bicyclette à Paris et dans plusieurs villes de province, elle instaure un service social et un service du ravitaillement, qui distribuent aux militants actifs ou emprisonnés des colis confectionnés avec l'aide de commerçants.

En 1942, Eugénie Deschamps fait partie du premier cercle de dirigeants de DF, qui s'agrandira progressivement et qui, en 1943, se transforme en un comité directeur du mouvement et du journal avec, notamment, la participation de Geneviève Anthonioz-de Gaulle, la nièce du chef de la France libre. En juillet 1943, Eugénie Deschamps devient secrétaire générale de DF. Après la guerre, elle assurera les fonctions de secrétaire générale de l'association des Anciens de DF.

Le 27 mai 1944, *« l'infatigable Génia »* est arrêtée par la police française, qui dévastera son appartement à la recherche des archives du mouvement. Pour autant, les policiers français évitent de la livrer à la Gestapo et la libèrent, le 17 août 1944, juste avant l'insurrection parisienne. Eugénie Deschamps rejoint alors les maquis de la Seine-et-Oise, où elle se met sous les ordres du « Commandant Philippe », le nom de guerre de Philippe Viannay.

Après la guerre, Eugénie Deschamps épouse Jean Gemähling, qui a été le chef du service de renseignement du mouvement de résistance « Combat ». Titulaire de la médaille de la Résistance avec rosette, Eugénie Gemähling avait été promue officier de la Légion d'honneur en avril 1992.

Jacques Isnard

Eric de Dampierre

Un ethnologue d'une grande culture

ÉRIC DE DAMPIERRE est mort, lundi 9 mars, à l'âge de soixante-neuf ans. L'amitié de ses parents avec Marcel Griaule lui permet d'entrer jeune au Musée de l'Homme, et il fut de la génération invitée peu après la fin de la guerre à compléter sa formation à Chicago. Ethnologue africaniste de métier, il n'avait guère été remarqué par les médias, mais son œuvre et son action pour le développement de l'ethnologie ont été des plus importantes.

Dès 1965, il fut de la première équipe des professeurs de l'université Paris-X - Nanterre et il y resta fidèle jusqu'au bout. Il y créa le laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (laboratoire mixte CNRS-université Paris-X), à bien des égards le modèle de ce que peut être un laboratoire de sciences sociales. Il tint à joindre au laboratoire un cursus complet de formation – depuis les options de premier cycle –, qui continue d'être le meilleur en France. Cette formation compta comme professeurs invités les plus grands noms de la discipline.

Ethnologue de terrain s'il en est, il fit chaque année jusqu'en 1991 un long séjour à Bangassou (République centrafricaine). Sa thèse, *Un ancien royaume Bandia du Haut-Oubangui* (Plon, 1967), révèle, avec la précision du savoir, la maîtrise amoureuse d'une belle écriture classique. A plusieurs reprises, il accepta des missions discrètes de conseiller pour les ministres chargés des affaires africaines et malgaches, puis de la coopération.

L'ethnologie ne l'absorbait cependant pas tout entier et les sciences sociales lui doivent une belle collection chez Plon avec, au premier rang, les traductions en français, trop longtemps attendues, de Max Weber : *L'Ethique protestante du capitalisme, Economie et société, Le Judaïsme antique*. Proche de Raymond Aron, il créa avec lui, en 1960, la revue *Archives européennes de sociologie*, la seule à publier des articles écrits en allemand, en anglais ou en français. Dans le premier comité de rédaction, on trouvait Michel Crozier et Ralph Dahrendorf. Quelques années plus tard, en 1964, il fonda avec Claude Tardits, Gilbert Rouget et Michel Leiris l'association *Classiques africains*, dont les vingt-six volumes parus en édition bilingue donnent sa pleine mesure à la littérature traditionnelle africaine.

D'une immense culture à fondement philosophique, son dernier livre, *Une esthétique perdue* (Presses de l'Ecole normale supérieure, 1995), récemment couronné par l'Académie des beaux-arts, se veut en quelque façon une variation heideggérienne. S'il n'était né aristocrate, on aimerait dire « un seigneur dans l'Université ». Libéral ombrageux, teinté d'anarchisme, il avait participé dans les années 50 au Congrès pour la liberté de la culture, aux côtés de Pierre Emmanuel. Il disait volontiers : *« Dans la vie, il n'y a que des détails »*, et mettait en œuvre le précepte dans son activité d'éditeur, connaissant parfaitement les techniques de l'imprimerie, soucieux de raffinement autant que de discrète économie.

Jacques Lautman,
professeur
à l'université de Provence

Paul-Marc Henry

Un diplomate au courage exemplaire

AVEC la mort de Paul-Marc Henry, survenue lundi 9 mars dans sa quatre-vingtième année à Séguret (Vaucluse), le corps diplomatique français perd un de ses membres les plus originaux et les plus exceptionnels, par l'étendue de ses compétences, la multiplicité de ses missions internationales, mais plus encore par la fermeté de son caractère et par son courage exemplaire. La dignité d'ambassadeur de France à laquelle il a été élevé en 1983, au moment où il quittait Beyrouth après y avoir réussi le périlleux sauvetage de Yasser Arafat, couronne une carrière faite d'engagements nombreux et constants au service d'un monde moins injuste.

Docteur en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, Paul-Marc Henry complète sa formation dans la première promotion de l'ENA et devient l'un des premiers hauts fonctionnaires français des Nations unies. Les neuf années qu'il passe aux côtés de Paul Hoffmann, comme numéro deux du Programme des Nations unies pour le développement, font de lui l'un des meilleurs spécialistes des problèmes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Il prend, en 1972, la présidence du Centre de développement de l'OCDE d'où émanent les recherches les plus pertinentes sur les relations Nord-Sud.

Champion de la lutte contre la misère et la violence, Paul-Marc Henry est présent au cœur des situations les plus dramatiques au Bangladesh, au Soudan, au Moyen-Orient, ami et conseiller des dirigeants et soucieux des vrais besoins des populations. Dans ses interventions comme dans ses écrits, *La Force des faibles* (éd. Entente, 1975), *Les Jardiniers de l'Enfer* (Olivier Orban, 1984), il n'a cessé de dénoncer avec véhémence et lucidité les dérives de l'économie mondiale, mais aussi de montrer la voie possible d'un développement plus humain.

Stéphane Hessel,
ambassadeur de France

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 9-mardi 10 mars sont publiés :

● **Mayotte :** une loi portant ratification et modification de l'ordonnance du 20 décembre 1996 relative à la santé publique à Mayotte.

● **Sport :** une loi relative à la sécurité et à la promotion d'activités sportives.

● **Adoption :** une loi autorisant l'approbation de la convention sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.

● **Navigation :** un décret modifiant l'article du code du travail relatif au repos hebdomadaire du personnel des entreprises de navigation intérieure.

● **Parcs naturels :** un décret portant classement du parc naturel régional Périgord-Limousin (régions Aquitaine et Limousin).

● **Privatisation :** une décision du Conseil constitutionnel relative à l'appréciation de la nature juridique des mots *« de la privatisation »* contenus dans l'expression *« commission de la privatisation »*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Avec
Camille et Thomas BONAZZI,
Mathilde et Antoine DUPLEX,
et Alexandre VOILLAUME,
Nicole et Raymond LE LOCH
sont heureux d'annoncer la naissance de

Juliette,

chez
Catherine et Christophe BONAZZI,
2, avenue de la République,
92340 Bourg-la-Reine.

Anniversaires de naissance

– Agde.

Voilà dix ans que notre merveilleuse petite-fille,

Camille, Esther, Céline,

réjouit nos cœurs et nos yeux.

Nous t'aimons très fort.

Doudou et Doudoune.

Décès

– *Rachel Stella,*
son épouse,
Rebekah Aubry,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre AUBRY,

survenu le lundi 9 mars 1998, dans sa quarante-deuxième année.

12, rue du Bocage,
06800 Cagnes-sur-Mer.

– Mme Josyane Carour,
son épouse,
Marie-Béatrice et Jean-François,
ses enfants,
Jean-Michel et Corinne,
son gendre et sa belle-fille,
Paul Carour,
son frère,
Christiane Carour,
sa nièce,
Françoise et André Trincat,
ses neveux, leurs enfants Isabelle et Renaud,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, le 13 mars 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Roger CAROUR,
préfet honoraire,
président d'honneur
de la Compagnie
des messageries maritimes,
ancien vice-président
de la Compagnie générale transatlantique
et de la Compagnie générale maritime,
vice-président d'honneur
du conseil de surveillance
d'Hewlett-Packard (France),
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite maritime.

Les obsèques auront lieu en l'église Sainte-Marguerite, place de *l'Eglise*, au Vésinet (Yvelines), le 17 mars, à 14 heures et seront suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Nicole Beau,
son épouse,
Constance Beau,
sa fille,
Mme Colette Beau,
sa mère,
Et sa famille,
La représentation de l'ORSTOM en Côte-d'Ivoire,
Le centre ORSTOM de Petit-Bassam,
Le service de pédiatrie du CHU de Treichville,
Le centre OASIS des missionnaires de la Charité,
Et ses collègues et amis de France,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès brutal du

docteur Jean-Pierre BEAU,
médecin nutritionniste
à l'ORSTOM,

survenu le 7 mars 1998, à Abidjan, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 mars, à Seignosse (Landes).

12, avenue Albert-Camus,
40510 Seignosse (France).

– Claude et Louis Dubois,
Bernard et Anne-Marie de Camas,
Françoise de Camas
et Jean-Louis Déroide,
Nicole et Jean-Marie Pousseur
Bruno et Marie-Françoise de Camas,
Séverine, Thibault et Christine,
Laurent et Saphia,
Stéphanie et Paul, Sophie et Pierre,
Nicolas, Laurent, Géraldine, Delphine, Constance,
Laetitia et Siane, Hélène, Adrien,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Philippe de CAMAS,
née Paule REYNIER,

survenu le 10 mars 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu à Vineuil (Loir-et-Cher), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Léone Rebecca Sayad, née Jolivet,
son épouse,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Abdelmalek SAYAD,

survenu à Dommartin (Nièvre), le 13 mars 1998, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 16 mars, à 11 h 30, en l'église de Dommartin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les membrs du Centre de sociologie de l'éducation et de la culture, du Centre de sociologie européenne,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Abdelmalek SAYAD,
directeur de recherche au CNRS,

survenu le vendredi 13 mars, dans sa soixante-cinquième année.

– Les familles Laisney, Tixier, Hubaux et Pirlet
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie Claire
LAISNEY-HUBAUX,
conteuse de L'Age d'or de France,

survenu le 13 mars 1998.

Les obsèques auront lieu le 17 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Laurent, à Paris-10e.

Michel TERTRAIS

est entré dans la paix de Dieu,
le 13 mars 1998.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre-de-Neuilly, le mardi 17 mars, à 13 h 30.

Sa femme, Françoise Tertrais,
née Deroure,
Ses enfants, Bruno Tertrais,
Véronique et Etienne Baudras-Chardigny,
Laurent Tertrais,
Sa mère, Marie-Madeleine Tertrais,
Ses frères, le Père Daniel Tertrais,
Gilles et Françoise Tertrais.

21, rue Pauline-Borghèse,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de décès

– Une pensée pour

Jacques BOURDANTON

décédé le 16 mars 1993.

– Le 17 mars 1997, dans sa trentième année,

Régis CHAVIGNY,
maître de conférences d'économie
à l'université d'Orléans,

nous quittait, victime d'une automobiliste irresponsable.

Tous ceux qui l'ont connu ont apprécié sa gentillesse, sa joie de vivre, son esprit curieux.

La mort ? ... le but final !...
La vie ? ...un rêve momentané,
mais quelquefois si beau !...
Paul Helbronner.

Francisca,

tu restes toujours notre guide dans toutes nos démarches ponctuelles sur le désarmement qui s'inscrivent dans le cadre du désarmement unilatéral de la France tel que défini dans la proposition de loi no 271, notamment dans notre engagement actuel pour l'interdiction des mines antipersonnel.

André Weiss-Martinez.

– Le 16 mars 1986, notre fille bien-aimée,

Florence GUIGUI,

nous quittait à jamais.

Ne l'oubliez pas.

– Il y a onze ans,

Jean-Claude LANGELLIER

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

« Du soleil la céleste flamme
Avec les jours revient et fuit,
Mais mon amour n'a pas de nuit,
Et tu luis toujours dans mon âme. »
Musset
(*La Nuit de décembre*).

– Voilà deux ans, le 16 mars 1996,

Lucienne (Hanna) LENOIR,
épouse **SORKINE,**

quittait sa résidence du Cinéma et du Spectacle, à Vigneux, pour son ultime voyage, vers le firmament.

« En naissant, et en mourant,
nous faisons souffrir quelqu'un.
Alors, je vis
comme si j'étais éternelle.
Pour admirer les étoiles qui,
elles, ne passent jamais. »
Lucienne.

Messes anniversaires

– En souvenir de

Jacques ROLAND,

décédé il y a un an, la messe du dimanche 22 mars 1998, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, Paris-1er sera célébrée à son intention.

Débats

– **« L'An 2000 et le sens du millénaire »** avec d'éminents professeurs des sept universités d'Israël. Dimanche 22 mars, à 15 h 30, à la Sorbonne. Inscriptions : 01-47-55-43-23 - 01-42-88-48-49.

Colloques

– **Football et relations internationales**, 24 mars. Assemblée nationale, 9 heures-18 heures.

Introduction : P. Boniface.

L'importance du football pour les Etats : avec S. Paoli, A. Sonntag, C. Bromberger, I. Ramonet, I. Hayatou, R.-G. Querry.

Les enjeux économiques et diplomatiques du football : avec P. Brochand, J.-F. Nys, M. Dally, O. Vallet.

La place du football et des footballeurs dans le monde contemporain : P. Baudillon, G. Enault, P. Lafayette.

Y a-t-il une vision politique du football : D. Bariani, F. Hollande, N. Sarkozy, B. Stasi.

Conclusions : N. Le Graet, M.-G. Buffet.

Inscriptions et renseignements : IRIS 01-49-40-33-36.

Soutenance de thèse

– **Claudine Bonnetin** soutiendra sa thèse de doctorat en littérature comparée, consacrée à la transtextualité dans l'œuvre de C. Pavese, dirigée par M. le professeur Jean Bessière, le 20 mars 1998, à 14 heures, à Paris-III, université Censier, 13, rue Santeuil, salle Las Vergnas.

Communications diverses

– **Les journées du judaïsme marocain (suite)**

Mardi 17 mars 1998, 19 h 30 - Témoignages : La Communauté juive de Rabat-Salé.

21 heures : table ronde **« Le Judaïsme marocain : modèle et exemplarité »** avec Haim Zafrani, professeur émérite à l'université Paris-VIII, et Joseph Tedgui, professeur à l'Inalco.

PAF. Au Centre Rambam, 19-21, rue *Galvani, 75017 Paris.*

Métro : Porte-de-Champerret.

Renseignements et programme détaillé au 01-49-95-95-92.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Dolorès Djidzek-Lyotard : **« L'étranger en personne »**.
16 et 30 mars, 19 heures-21 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Natacha Michel : **« Les poètes apprennent-ils quelque chose aux prosateurs ? »**
18 mars, 19 heures-21 heures, salle Delacommune, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Philippe Nys : **« Europe, modernité, paysage »**.
18 mars, 18 heures-20 heures, salle 3, Ehess, 105, boulevard Raspail, Paris.

Florence Dupont : **« Rhétorique et théâtre : corps et voix imaginaires sur les scènes romaines »**.
17 et 24 mars, 18 h 30-20 h 30, salle 389, centre Censier, université Paris-III, 13, rue de Santeuil, Paris.

Jacques Rancière : **« L'idée esthétique »**.
21 mars, 4 avril, 10 heures-12 heures, salle Pupey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Jean-Michel Rey : **« La notion d'œuvre »**.
23 et 30 mars, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Betty Rojtman : **« Formes théologiques du négatif : les figures effacées de la Bible »**.
16, 23 mars, respectivement 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé et 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean Mathiot : **« Le certain et l'incertain en économie »**.
20 mars et 3 avril, 18 h 30-20 h 30, *salle* RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Eric Alliez : **« La capitale du temps. II »**.
26 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Barbara Cassin et Jean-François Courtine : **« Ce que les philosophes disent de leur langue »**.
Intervention de Joëlle Hansel : **« La langue hébraïque, entre nature éthique et convention »**.
19 mars, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Patrice Loraux et Jean Maurel : **« Objets philosophiques non identifiés »**.
19 et 26 mars, respectivement 20 heures-22 heures, amphi B, et 19 heures-21 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Elisabeth Rigal : **« Questions wittgensteiniennes II : de la certitude »**.
20 mars et 24 avril, 20 h 30-22 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jacob Rogozinski : **« La question de l'Ego »**.
Interventions de Martine Meheut : **« Le détachement de Dieu et du Moi chez Maître Eckhart »**, et d'Alain Cugno : **« La relation du Moi à Dieu chez saint Jean de la Croix. »**
18 mars, 18 heures-20 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Catherine Audard : **« Citoyenneté et individualité morale »**.
Intervention de Roger Errera : **« La liberté religieuse et la société politique »**.
20 mars, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

B. Correra, S. Douailler, E. Lecerf, G. Navet, E. Tassin et P. Vermeren : **« Les dialogues philosophiques »**.
Conférence de Ruth Kuperman : **« Amérique, années 50 : le tournant de la peinture contemporaine »**.
18 mars, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

Monique David-Menard : **« Fantasme et métaphysique. II »**.
19 mars, 20 h 30-22 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean-Claude Milner : **« La positivité de l'antiphilosophie »**.
24 et 31 mars, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Francis Affergan : **« Fictions et sciences humaines »**.
Intervention de Jean Khalfa : **« intelligence artificielle et fiction »**.
19 mars, 18 heures-20 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Maria Bonnafous-Boucher, Romain Laufer et Didier Vaudène : **« Fictions et sciences humaines »**.
Intervention d'Hélène Verin : **« Les pratiques de la technique, l'idée de méthode »**.
19 mars, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Samedi autour d'un livre
Le Plaisir et le mal. Philosophie de la drogue », de Giulia Sissa, sous la responsabilité de Monique David-Menard, avec Charles Baladier, Monique David-Menard, Pierre Pachet, Jean-François Solal.
21 mars, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

HISTOIRE Un document sur la Shoah et la responsabilité du christianisme dans l'antisémitisme, promis depuis plus de dix ans par le pape à la communauté juive mondiale, a été publié, lundi 16 mars. Il doit permettre de clarifier définitivement le silence de l'Eglise catholique face à la Shoah. ● LES ÉVÊQUES FRANÇAIS avaient déjà publié, en septembre 1997, une *« déclaration de repentance »* lors d'une cérémonie au mémorial du camp d'internement de Drancy où 76 000 juifs avaient été acheminés vers les camps de la mort. ● LE DOCUMENT du Vatican, qui entre dans le cadre de l'examen de conscience auquel le pape a invité les chrétiens pour *« purifier l'Eglise »* avant son entrée dans le troisième millénaire, reste toutefois assez flou sur certaines périodes de l'Histoire, notamment sur le silence de Pie XII pendant la guerre. *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

Le Vatican reconnaît la responsabilité de l'Eglise dans la Shoah

Promis il y a onze ans et approuvé, lundi 16 mars, par le pape, le document du secrétariat romain pour les relations avec le judaïsme souligne que l'« enseignement du mépris » a favorisé l'antisémitisme et le génocide des juifs

LE VATICAN a donc honoré, lundi 16 mars, une promesse faite par le pape lui-même il y a... *plus* de dix ans. La scène se passe le 1er septembre 1987 à Castel Gandolfo, sa résidence d'été, quand Jean Paul II reçoit, pour la première fois, les dirigeants des cinq grandes organisations (notamment l'American Jewish Congress) qui forment le Comité international juif pour les consultations interreligieuses (Ijcic). Un coup de vent froid souffle alors sur les rapports entre juifs et catholiques. Quelques semaines plus tôt, le 24 juin, le pape a reçu, dans un concert de protestations, le président autrichien Kurt Waldheim, ancien officier de la Wehrmacht, boycotté par toute la communauté internationale. De même la polémique n'en finit-elle pas après l'ouverture d'un carmel de religieuses polonaises dans le camp d'Auschwitz.



Alors, les délégués juifs décident de dire au pape tout ce qu'ils ont sur le cœur. Mordechaï Waxman, grand rabbin américain, dénonce pêle-mêle la sous-estimation par l'Eglise du caractère juif du génocide, les séquelles de l'antisémitisme dans l'éducation catholique, le refus par le Saint-Siège de reconnaître l'Etat d'Israël, l'incapacité de Rome à faire la clarté sur le rôle de Pie XII pendant la guerre et à envisager tout repentir, alors que la Shoah, rappelle-t-il, est *« le point culminant de siècles d'antisémitisme, pour lesquels les enseignements chrétiens portent une si lourde responsabilité »*.

La délégation catholique accuse le coup, mais rappelle ses nombreuses condamnations de l'antisémitisme et la visite historique du pape à la synagogue de Rome, le 13 avril 1986. Toutefois, Johannes Willebrands, cardinal hollandais aujourd'hui retiré, propose la rédaction d'un *« document fondamental sur la Shoah »* pour lever toute ambiguïté, sans en préciser la nature ni le délai. *« Si vous pensez qu'il faut le faire, je le ferai, mais aidez-moi à le faire »*, ajoute Jean Paul II. Pour les négociateurs juifs, la surprise est totale. L'initiative d'un document du magistère catholique sur la Shoah est une nouveauté absolue. La communauté juive n'aura de cesse de rappeler cette promesse.

EXAMEN DE CONSCIENCE

Il faudra onze ans pour que ses vœux soit exaucés et que ce document paraisse, lundi 16 mars à Rome, sous la signature du secrétariat pontifical chargé des relations avec le judaïsme, présidé par le cardinal australien Edward Cassidy. Ce texte constitue un examen de conscience sans précédent sur les racines chrétiennes de l'antisémitisme et sur la responsabilité de l'enseignement bimillénaire de l'Eglise dans la Shoah. Le progrès est considérable, si l'on se souvient que le concile Vatican II (1962-1965) n'avait même pas parlé de cet événement de la Shoah, pas plus que de la création de l'Etat d'Israël. Le rapprochement avec les juifs avait été limité à la reconnaissance du lien entre judaïsme et christianisme, à la condamnation de l'antisémitisme et à la suppression de quelques tournures (*« juifs perfides »*, *« peuple déicide »*). Depuis Vatican II, demeuraient deux ombres sur les relations judéo-chrétiennes : la première, concernant Israël, est levée depuis la reconnaissance de 1993 et l'établissement de relations diplomatiques entre le Vatican et Jérusalem ; la deuxième était ce contentieux sur la mémoire que le texte d'aujourd'hui a pour ambition de dissiper.

Mais pourquoi le pape, qui, dans des documents innombrables, a traité de tous les grands sujets d'éthique internationale, a-t-il été si lent à tenir sa promesse de 1987 et à reconnaître la responsabilité de l'Eglise dans l'événement le plus tragique de ce siècle ? La crainte de devoir faire la lumière sur le rôle de Pie XII pendant la guerre (*voir ci-dessous*) n'est pas la principale raison de ce retard.

VISITE À JÉRUSALEM

La responsabilité personnelle de Jean Paul II, parfois soupçonné de partialité en raison de son origine polonaise, n'est pas non plus en cause. Depuis longtemps, Jean Paul II a fait connaître son *« horreur »* – selon ses propres mots à la synagogue de Rome en 1986 – devant *« la haine, les persécutions, les manifestations d'antisémitisme, commises quelle que soit l'époque et par quiconque »*. Et pour être bien compris, il avait ajouté : *« par quiconque »*. Par trois fois, visitant Auschwitz (1979), Mauthausen (1988), Majdanek (1991), Jean Paul II manifestait aussi sa sympathie aux victimes des camps. Plus qu'aucun de ses prédécesseurs, enfin, le pape actuel aura éduqué les consciences sur la filiation entre catholiques et juifs, qu'il appelle *« nos frères aînés »*.

Des gestes comme la béatification en 1987 d'une juive convertie, Edith Stein, morte à Auschwitz, puis la lenteur à régler l'affaire du carmel ou les discours sur la *« nouvelle évangélisation »* de l'Europe ont rallumé de vieilles peurs chez les juifs et obscurci la perception des progrès accomplis. Aussi est-il probable que le pape ait attendu que le climat soit apaisé et plus réceptif (y compris chez ses propres fidèles) avant de donner son accord à la préparation d'un texte sur la Shoah. En 1994, pour préparer l'an 2000, il donne le coup d'envoi à un effort de *« purification des mémoires »*, touchant les rapports avec les juifs, mais aussi l'Inquisition, les croisades, les guerres de religion, etc. Il encourage les épiscopats polonais, français et allemand à signer des *« déclarations de repentance »* et réunit, en octobre 1997 à Rome, un symposium d'une soixantaine d'historiens, de théologiens et d'experts pour examiner les sources de l'antijudaïsme chrétien, *« les préjugés et les lectures pseudo-théologiques qui ont servi de prétexte aux vexations injustifiables dont a souffert le peuple juif »*.

Ces initiatives prennent tout leur sens aujourd'hui. La brutale accélération de la publication d'un document prévu de si longue date est motivée par le souhait du pape de tirer, une bonne fois pour toutes, un trait sur ce douloureux passé. Elle n'est pas non plus étrangère à la santé d'un homme malade qui sait son temps compté, encore moins à son souci de préparer dans les meilleures conditions la visite à Jérusalem qu'il a promis de faire avant l'an 2000. Aura-t-il pour autant répondu aux attentes formulées par les juifs en 1987 à Castel Gandolfo ? Il est à parier que ceux-ci estimeront l'œuvre de réparation inaccomplie avant que le Vatican ne fasse toute la lumière sur son attitude pendant la guerre.

Henri Tincq

Des stéréotypes qui ont « assoupi les consciences »

A l'issue du symposium qui avait réuni, les 30 et 31 octobre 1997 au Vatican, soixante historiens, exégètes et théologiens, le pape avait prononcé un discours où se trouvaient déjà en filigrane les idées développées ce lundi 16 mars dans le document sur la Shoah. Ainsi Jean Paul II condamnait-il *« les interprétations erronées et injustes du Nouveau Testament, relatives au peuple juif et à sa culpabilité. Ces erreurs ont engendré des sentiments d'hostilité à l'égard des juifs et contribué à assoupir des consciences, de sorte que, quand a déferlé sur l'Europe la vague des persécutions (...), à côté de chrétiens qui ont tout fait pour sauver les persécutés jusqu'au péril de leur vie, la résistance spirituelle de beaucoup n'a pas été celle que l'humanité était en droit d'attendre de la part de disciples du Christ »*. Le pape avait souligné la spécificité de la Shoah, en ajoutant : *« A la malice morale de tout génocide, s'ajoute, avec la Shoah, la malice d'une haine qui s'en prend au plan du salut de Dieu sur l'Histoire. »*

La polémique sur le « silence » de Pie XII

LE « SILENCE » de Pie XII pendant la guerre a fait l'objet de controverses incessantes depuis la pièce de Rolf Hochhut *Le Vicaire* en 1963 et le livre de Saul Friedlander *Pie XII et le IIIe Reich* en 1964. Avant d'être élu pape le 2 mars 1939, Eugenio Pacelli avait été nonce à Munich (1917-1920) et à Berlin (1920-1929). Puis comme secrétaire d'Etat du pape Pie XI (1929-1938), c'est lui qui avait signé le concordat avec le régime d'Hitler.

Dès le début de 1942, alerté par les organisations juives et certaines chancelleries, le Vatican est informé de la mise en œuvre de la solution finale. Mais la seule allusion publique de Pie XII à l'extermination des juifs se trouve dans son message de Noël 1942, quand il parle *« des centaines de milliers de personnes qui, sans aucune faute de leur part, par le seul fait de leur nation et de leur race, ont été vouées à une progressive extinction et à la mort »*. Il ne cite pas explicitement les victimes juives. Toutefois, on ne compte pas les allocutions de Pie XII dénonçant le nationalisme ou le totalitarisme, ni les actions de sauvetage de juifs menées par le Vatican et ses représentations diplomatiques. Selon un expert israélien, Pinchas Lapide, dans son livre *Rome et les juifs*, Pie XII aurait sauvé près d'un demi-million de juifs.

Craignait-il, en parlant plus fort, d'aggraver le sort des victimes et d'encourager des représailles, telles que celles qui avaient suivi aux Pays-Bas, en 1942, la dénonciation de l'occupant nazi par l'épiscopat hollandais ? Plus que par la défense des juifs, l'attitude de Pie XII était inspirée par la lutte contre le communisme et par la défense de l'Eglise, qui voulait que le pape ne dise rien qui puisse aggraver ses divisions et affaiblir le clergé.

L'ouverture des archives de Pie XII parviendrait-elle à faire plus de clarté sur son rôle ? Elle est activement réclamée depuis des années par Saul Friedlander et la communauté juive. Une série de Livres blancs sur le Saint-Siège et la seconde guerre mondiale avait été publiée, il y a une trentaine d'années, à l'initiative du pape Paul VI. Ses auteurs étaient quatre historiens jésuites, les Pères Graham, américain, Pierre Blet, français, Angelo Martini, italien, et Buckhart Schneider, allemand, qui avaient été autorisés à ouvrir les dossiers sous scellés dans les archives secrètes. Les quatre historiens ont toujours assuré qu'ils avaient publié tout ce qui pouvait avoir un intérêt historique.

A la différence d'autres pays qui prévoient l'ouverture de leurs archives nationales à partir d'un délai établi par la loi, le Vatican n'ouvre ses archives qu'à la suite d'une décision souveraine du pape. Actuellement, les archives du Vatican sont ouvertes aux historiens jusqu'au 22 janvier 1922, correspondant à la mort du pape Benoît XV. Aucun document concernant les six derniers papes, depuis Pie XI jusqu'à Jean Paul II, n'est librement accessible.

H. T.

Le précédent de la « déclaration de repentance »

L'ÉPISCOPAT français avait, d'une certaine manière, ouvert la voie au Vatican en publiant, le 30 septembre 1997, au cours d'une cérémonie au mémorial du camp d'internement de Drancy (où 76 000 juifs avaient été acheminés vers les camps de la mort), une *« déclaration de repentance »*. *« Devant l'ampleur du drame et le caractère inouï du crime,* affirmait ce document, *trop de pasteurs ont, par leur silence, offensé l'Eglise elle-même et sa mission. Aujourd'hui, nous confessons que ce silence fut une faute. »* Si certains évêques courageux (comme Mgr Saliège, Mgr Théas, Mgr Gerlier, etc.), avaient protesté, à partir de 1942, contre les mesures antijuives du gouvernement de Vichy, les responsables de l'Eglise de France s'étaient ralliés, par loyalisme, au régime du maréchal Pétain, en s'aveuglant sur les dérives raciales de ce régime.

La déclaration de repentance ne se contente pas de déplorer les silences et les compromissions qui ont contribué, sous l'Occupation, à la persécution des juifs. Comme dans le texte du Vatican, elle dénonce les racines chrétiennes de l'antisémitisme et les lieux communs antijuifs coupablement entretenus dans le peuple chrétien.

RÉACTIONS D'INCOMPRÉHENSION

« Pendant des siècles, écrit le texte des évêques français, *a prévalu une tradition d'antijudaïsme marquant la doctrine et l'enseignement chrétiens, la théologie et l'apologétique, la prédication et la liturgie. Sur ce terreau, a fleuri la plante vénéneuse de la haine des juifs (...). Dans la mesure où les pasteurs et les responsables de l'Eglise ont si longtemps laissé se développer l'enseignement du mépris, ils portent une grande responsabilité (...). Les consciences se trouvaient souvent endormies et leur capacité de résistance amoindrie quand a surgi, avec toute sa violence criminelle, l'antisémitisme national-socialiste. »*

Tout en soulignant que ce repentir fut tardif, la communauté juive a plutôt apprécié cette déclaration des évêques français. En revanche, dans la communauté catholique, cette déclaration qui met en cause la responsabilité d'évêques n'a pas fait l'unanimité. De l'aveu même de Mgr Louis-Marie Billé, président de la conférence des évêques de France, elle a suscité des réactions d'*« incompréhension »*.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, le 23 janvier 1995, les évêques d'Allemagne avaient également publié un texte prophétique : *« Dans l'Eglise, il ne saurait y avoir de place et d'approbation pour la haine des juifs et du judaïsme. Face à quiconque manifeste une telle attitude s'impose le devoir d'une résistance publique et explicite. Nous devons tout faire pour que juifs et chrétiens apprennent à vivre ensemble. Les uns et les autres apporteront ainsi une contribution irremplaçable à une Europe dont le passé a été enténébré par la Shoah et qui, à l'avenir, doit devenir un continent de la solidarité. »*

H. T.

Les Arméniens saisis par la « nostalgie de l'URSS » à la veille de la présidentielle

EREVAN
de notre envoyée spéciale

Au printemps 1988, lorsque éclata en Arménie le « mouvement Karabakh », Mikhaïl Gorbatchev renvoya, pour manque de sentiment « internationaliste », le patron de cette République soviétique, Karen Demertchian. Dix ans et divers cataclysmes plus tard, à la faveur de l'élection présidentielle provoquée par la démission forcée, le 3 février, de l'ex-leader charismatique du « Comité Karabakh », Levon Ter-Petrossian, le vieil apparatchik, aujourd'hui âgé de 66 ans, est sorti de l'oubli : il est devenu le candidat surprise et providentiel d'une courte campagne électorale.

« Ils veulent tous Demertchian. Ils pensent qu'il suffit d'un coup de fil à Brejnev pour que tout aille bien », ironise Movsès, un des 800 000 chômeurs ou semi-chômeurs de ce pays de 3 millions d'habitants, ravagé par le séisme de 1989, la guerre pour le Haut-Karabakh, le blocus des voisins azéris et turcs, la déroute de l'industrie et l'émigration des jeunes. Les retraités et les chômeurs, nostalgiques d'une époque où l'Arménie, disent-ils maintenant, était *« plus riche que tous ses voisins »*, forment une grosse majorité de ses électeurs. Movsès lui-même, malgré ses sarcasmes, envisage aussi de voter pour l'homme qui a *« construit l'Arménie durant 14 ans »*, comme le dit un clip télévisé. Du moins l'envisage-t-il au premier tour, lundi 16 mars. Pourquoi pas au second, à la fin du mois ? *« C'est inutile, vous savez bien comment ça se passe ! »*

Le scepticisme de Movsès envers ses dirigeants « démocrates » est largement partagé en Arménie. Leur bonne réputation en la matière fut brisée lors des dernières élections. Levon Ter-Petrossian, réélu en 1996 sans légitimité (la troupe dispersa des manifestants contestant sa victoire au premier tour), accumula ensuite les faux-pas qui menèrent à sa chute. Notamment en s'appuyant sur des « héros » de la guerre du Karabakh pour diviser ses opposants, alors que toute sa politique visait, à contre-courant de l'opinion, à un compromis avec les voisins azerbaïdjanais honnis.

BRISER L'ISOLEMENT

Un compromis voulu par la communauté internationale, indispensable pour briser l'isolement de l'Arménie et attirer des investisseurs étrangers, seuls capables, selon un diplomate occidental à Erevan, *« d'assurer les 10 % de croissance annuelle sur dix ans nécessaires pour sortir l'Arménie du trou »*.

Au printemps 1997, M. Ter-Petrossian nomma premier ministre Robert Kotcharian, jusque-là « président » de la République autoproclamée du Haut-Karabakh, qu'il sut, avec l'aide des Russes, sauver de la déroute et organiser comme une sorte de petite féodalité militaire assiégée. Mais les ambitions de cet ingénieur de 44 ans ne tardèrent pas à se manifester. Il chercha à s'attaquer à la corruption, installée en Arménie comme ailleurs en ex-URSS, et s'aligna sur les préceptes du FMI, tout en s'opposant aux compromis voulus par Ter-Petrossian sur le Haut-Karabakh. En s'alliant, sur cette question centrale, aux ministres de l'intérieur et de la défense – eux aussi *« héros de la guerre de libération »* du Haut-Karabakh, qui finirent par trahir leur président... et obtenir sa démission.

Selon de multiples sources, c'est Robert Kotcharian qui aurait, bien qu'il le démente, persuadé l'ex-patron communiste, Demertchian, de poser sa candidature. Le but étant de prendre des voix à l'ancien « chef naturel » de l'opposition : l'autre chef du « Comité Karabakh », Vazgen Manoukian, qui aurait sans doute gagné la dernière présidentielle si ses résultats n'avaient pas été « corrigés ». Les « tricheurs » de 1996 étaient ces mêmes ministres, aujourd'hui alliés au chef du gouvernement, Robert Kotcharian. Ce dernier assure l'intérim de la présidence et a fini par se porter candidat après avoir fait mine d'hésiter.

L'irruption de M. Demertchian dans le jeu électoral a faussé les calculs de Robert Kotcharian, donné au départ largement favori car personne ne s'attendait au succès fulgurant de son nouveau rival. Ce dernier se pose en « homme tranquille », expérimenté, prêt à travailler avec tous et capable de trouver un compromis avec son ancien « camarade », le président azerbaïdjanais Gueidar Aliev, lui aussi ex-chef du PC local. M. Demertchian attire de cette façon les votes des Arméniens inquiets, sans pouvoir le dire ouvertement, d'une reprise de la guerre, si Robert Kotcharian était élu. Mais ce dernier détenant aujourd'hui le pouvoir, et jouissant d'une popularité réelle chez certains Arméniens, jeunes ou provinciaux, son succès, du moins au deuxième tour, n'est pas à exclure.

« De toute façon, c'est Eltsine qui décidera », conclut Movsès, se faisant l'écho d'un autre mythe persistant en Arménie, ancré dans une histoire que beaucoup disent pourtant dépassée.

Sophie Shihab

Un compromis entre les partis et le roi ouvre la voie à l'alternance au Maroc

Abderrahmane Youssoufi dirige une coalition de centre-gauche

Le principe de l'alternance prend pied au Maroc avec la présentation, samedi 14 mars à Rabat, du nouveau gouvernement, dirigé par le socialiste Abderrahmane Youssoufi. Au sein de la coalition, le parti du premier ministre s'adjuge neuf portefeuilles, dont celui de l'économie.

LE MAROC connait – enfin – son premier gouvernement d'alternance. Nommée par le roi, samedi 14 mars, après plus d'un mois de tractations laborieuses conduites par le nouveau premier ministre, le socialiste Abderrahmane Youssoufi, âgé de soixante-quatorze ans, la nouvelle équipe compte trente et un ministres et neuf secrétaires d'Etat.

Ce gouvernement de centre-gauche est dominé par les trois principaux partis de la coalition, qui en compte neuf. L'Union socialiste des forces populaires (USFP) de M. Youssoufi se taille comme prévu la part du lion avec neuf ministères, dont celui de l'économie et des finances, attribué à Fathallah Oualalou (jusqu'ici chef du groupe parlementaire), et celui de l'agriculture, qui revient à Habib Malki, secrétaire général du Conseil national de la jeunesse et de l'avenir (CNJA). Les deux hommes représentent l'aile droite de l'USFP. De son côté, le numéro deux du parti, Mohamed Lyazghi, présenté comme un rival de M. Youssoufi, se voit confier l'aménagement du territoire.

Avec six portefeuilles, l'Istiqlal, le vieux parti nationaliste allié de l'USFP depuis plus de dix ans, est – comme il le réclamait – mieux servi que le Rassemblement national des indépendants (RNI), l'autre grande formation (de centre droit) de la coalition, qui ne s'est vu attribuer que cinq ministères. Comme prévu, le ministre de l'intérieur, Driss Basri, l'homme le plus proche du roi, conserve son poste. Son départ, à l'origine de l'échec d'une première tentative d'alternance en 1993, n'était plus réclamé par les socialistes. Seule concession : M. Basri se décharge de l'urbanisme.

Autre maintien, celui d'Abdellatif Filali, qui, dans l'ancien gouvernement, cumulait les postes de premier ministre et de ministre des affaires étrangères. Il conservera ce dernier tout en étant flanqué d'un ministre délégué chargé du Maghreb et du monde arabe et islamique, Abdessalam Znined, un responsable du RNI, et d'une secrétaire d'Etat chargée de la coopération, Aïcha Belarbi (USFP). Autres confirmations, celle imposée par le roi du ministre des affaires islamiques, Moulay Abdelkebir Alaoui M'Daghri, et celle du ministre de la justice, Omar Azziman, technocrate proche des socialistes.

PROMESSES PRUDENTES

Les socialistes souhaitaient faire une place plus grande aux femmes en donnant à l'une d'entre elles, au moins, le titre de ministre. Ils ont échoué. Les femmes n'ont droit qu'à deux secrétariats d'Etat, contre quatre dans la précédente équipe. Un autre échec concerne la création d'un ministère de la défense.

Les socialistes n'ont pas réussi à l'obtenir du souverain, qui conservera la haute main sur le secteur de la défense nationale. En quittant le palais, samedi, M. Youssoufi a déclaré que son gouvernement se concentrerait sur *« trois questions principales : le Sahara occidental, l'emploi et les questions sociales »*. Interrogé à la télévision marocaine, M. Youssoufi a ajouté, prudent : *« Si le gouvernement accorde aux problèmes posés l'intérêt qu'ils méritent, le peuple sera rassuré quels que soient les résultats, fussent-ils modestes. »*

La presse locale dans son ensemble s'est félicitée de la nomination du gouvernement. *« Les Marocains attendent du gouvernement qu'il fasse la preuve de la solidarité qui a fait parfois défaut à ses prédécesseurs, d'une transparence sans faille dans la gestion des affaires publiques et d'une grande rigueur dans son style de travail »*, écrit *Al Bayane*, le quotidien du Parti du progrès et du socialisme (PPS), formation représentée au gouvernement.

De son côté, *Libération*, l'un des deux quotidiens des socialistes, écrit à propos du nouveau gouvernement : *« Nous le voudrions plus proche, sentant vraiment nos urgences et nos détresses : l'école, les soins, le chômage, la couverture sociale, le logement, le pouvoir d'achat, la télévision, la recherche, la justice et les libertés. »*

Jean-Pierre Tuquoi

Education, emploi, Sahara occidental : les dossiers chauds

LE MAROC aime à se présenter comme un pays qui a fait le choix de la modernité politique, économique et sociale. Le fait est que, depuis le début des années 90, des chantiers ont été ouverts, mais certains accusent un retard inquiétant tandis que d'autres ont été mal conduits dès le départ.

L'état de l'enseignement est déplorable, de l'aveu de tous les responsables. L'arabisation a été un échec qui pèse sur l'avenir de toute une génération de jeunes, condamnés au chômage parce qu'ils ne maîtrisent ni l'arabe ni le français. Les programmes ne sont pas en phase avec la société contemporaine. Mal rémunéré, le corps enseignant a fait les frais, comme l'ensemble des fonctionnaires, de la politique d'ajustement menée avec constance par les pouvoirs publics. Il est démotivé. Vient s'y ajouter dans certaines régions une indigence réelle en matière d'équipements.

L'échec de l'enseignement est inscrit dans les chiffres : un Marocain sur deux est analphabète. En milieu rural, moins de la moitié des enfants âgés de sept à douze ans sont scolarisés. L'Etat marocain consacre pourtant à l'enseignement des sommes importantes : l'équivalent de 5 % du produit intérieur brut (PIB). Avec des budgets bien moindres, des pays comparables au Maroc obtiennent des résultats supérieurs, constate un rapport de la Banque mondiale. C'est donc davantage une mauvaise allocation des ressources qui est à l'origine des carences de l'enseignement.

Un autre chantier sur lequel le nouveau gouvernement est attendu est l'emploi, notamment celui des jeunes. Faute d'une croissance vigoureuse et constante, ils ont les plus grandes difficultés à trouver un emploi. Dans un pays où le taux de chômage officiel est de l'ordre de 18 % (mais bien supérieur, selon d'autres sources), huit demandeurs d'emploi sur dix sont des jeunes. Près du quart d'entre eux ont en poche au moins un baccalauréat. *« Le chômage des diplômés ne cesse de s'accentuer et commence à prendre la forme d'une tendance lourde »*, observe un rapport récent du Conseil national de la jeunesse et de l'avenir (CNJA). Des manifestations, des grèves de la faim collectives ont fait découvrir à l'opinion publique l'ampleur du problème. Il reste à le résoudre, à un moment où l'Etat, impécunieux et ligoté par une dette extérieure très lourde, ne peut utiliser le budget pour relancer l'économie et pour combler l'attente des chômeurs. De façon plus urgente, le dossier du Sahara occidental risque d'occuper une bonne part de l'agenda du nouveau premier ministre, même si, officiellement, il est du ressort du ministre de l'intérieur, Driss Basri. En acceptant de signer, en fin d'année dernière, sous l'égide de l'ONU, les accords de Houston, les Marocains, de l'avis des milieux diplomatiques occidentaux, ont commis un erreur d'appréciation. Rien ne garantit en effet que le corps électoral qui sera finalement retenu par les équipes des Nations unies chargées de l'organisation du référendum d'autodétermination votera pour le rattachement des provinces sahariennes au royaume.

Le ministre marocain de l'intérieur le sait bien. Constatant, fin janvier, dans un document confidentiel obtenu par *Le Monde*, que *« les résultats de l'identification* [des électeurs sont] *actuellement en dessous du niveau nécessaire* [pour l'emporter] », M. Basri a donné des instructions écrites aux *« walis* [préfets] *et gouverneurs »* pour battre le rappel de tous les Sahraouis susceptibles d'apporter leur vote à Rabat. *« Les agents d'autorité, les notables* [...] *doivent se mobiliser en faveur de cette opération »*, écrit le ministre d'Etat. N'est-ce pas trop tard ?

J.-P. T.

Les principaux ministres du nouveau gouvernement

MINISTRES D'ETAT

● **Affaires étrangères et coopération :** Abdellatif Filali (inchangé)
● **Intérieur :** Driss Basri (inchangé)

MINISTRES

● **Justice :** Omar Azziman (inchangé)
● **Affaires islamiques :** Moulay Abdelkebir Alaoui M'Daghri (inchangé)
● **Aménagement du territoire, environnement, urbanisme et habitat :** Mohamed Lyazghi (nouveau, USFP).
● **Economie et finances :** Fathallah Oualalou (nouveau, USFP)
● **Agriculture, développement rural et pêche :** Habib Malki (nouveau, USFP).
● **Industrie, commerce et artisanat :** Alami Tazi (nouveau, Rassemblement national des indépendants, RNI)
● **Développement social, solidarité, emploi et formation professionnelle ; porte-parole :** Khalid Alioua (nouveau, USFP)
● **Tourisme :** Hassan Sebbar (nouveau, USFP)
● **Equipement :** Bouamor Taghouan (nouveau, Istiqlal)
● **Transports et marine marchande :** Mustapha Mansouri (nouveau, RNI)
● **Energie et mines :** Youssef Tahiri (nouveau, Istiqlal)
● **Education nationale :** Ismael Alaoui (nouveau, Parti du progrès et du socialisme, PPS)
● **Enseignement supérieur, formation des cadres et recherche scientifique :** Najib Zerouali (nouveau, RNI)
● **Relations avec le Parlement :** Mohamed Bouzoubaâ (nouveau, USFP)
● **Droits de l'homme :** Mohamed Aujjar (nouveau, RNI)
● **Affaires culturelles :** Mohamed Achaâri (nouveau, USFP)
● **Santé publique :** Abdelwahed El Fassi (nouveau, Istiqlal)

Paris accepte l'ouverture de négociations sur l'adhésion de Chypre à l'UE

Les ministres des affaires étrangères des Quinze ont décidé que les discussions débuteraient le 31 mars, malgré la situation de blocage entre les communautés turque et grecque de l'île

ÉDIMBOURG
de nos envoyés spéciaux

Les négociations sur l'adhésion de Chypre à l'Union européenne débuteront bien, comme prévu, le 31 mars à Bruxelles. Les Français, qui avaient pu donner l'impression, jeudi, lors de la conférence européenne de Londres, qu'ils s'interrogeaient sur l'opportunité de les engager, se sont ralliés au point de vue de leurs partenaires, bien qu'aucune solution politique ne soit en vue entre les communautés grecque et turque de l'île.

« Il a été décidé de ne pas en faire une condition préalable à l'ouverture des négociations. Nous comptons que celles-ci permettront de faire progresser la recherche d'une solution politique », a déclaré le chef du Quai d'Orsay, Hubert Védrine, à l'issue du conseil des ministres des affaires étrangères des Quinze, réuni les 13 et 14 mars à Edimbourg. M. Védrine a rappelé que l'engagement d'ouvrir les pourparlers avec Chypre avait été pris en mars 1995, en même temps que les Quinze se mettaient d'accord pour former une union douanière avec la Turquie à compter du 1er janvier 1996.

Ce problème a fait apparaître une différence d'approche entre Jacques Chirac et le gouvernement. M. Chirac s'est montré particulièrement réticent à engager des pourparlers qui vont concerner l'ensemble de l'île avec la seule partie grecque. Même s'il comprend cette analyse, M. Védrine doit tenir compte du fait qu'elle n'est pas partagée par les autres pays.

LONDRES PROCHE D'ATHÈNES

Les Français se disent rassurés, car il a été entendu que la Commission fera régulièrement rapport au Conseil sur chaque étape de la négociation. S'il s'avère que les difficultés intracommunautaires privent l'exercice de son sens, Paris pense qu'il sera toujours possible de l'interrompre. Quant à la conclusion des négociations, c'est-à-dire le feu vert donné à l'entrée de Chypre dans l'UE, il est clair que les Quinze sont loin d'être d'accord. La France refuse l'idée d'intégrer une île divisée. *« Ce ne serait pas souhaitable ; ce serait peu réaliste ; cela renforcerait la division »*, a estimé M. Védrine.

Ce point de vue est apparemment partagé par la majorité de ses partenaires, même s'ils font preuve de plus de discrétion. Mais la présidence britannique, préférant suivre sa stratégie propre, a adopté un point de vue beaucoup plus proche de celui d'Athènes et de Nicosie. *« Nous préférerions que la question de la division de l'île soit résolue, mais cependant nous n'en faisons pas une condition à l'accession de Chypre »*, a déclaré le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, qui refuse de céder *« au veto de tierces parties »*, c'est-à-dire d'Ankara et de la communauté turque chypriote. Ancienne puissance de tutelle de Chypre, le Royaume-Uni y dispose toujours d'une importante base militaire.

La confirmation de l'ouverture des pourparlers d'adhésion avec Chypre ne va pas être de nature à faciliter la normalisation des relations entre et l'Union et la Turquie, qui a boycotté la récente onférence européenne. M. Védrine a admis que ce dossier restait ouvert. Pour sa part, Jacques Santer, le président de la Commission européenne, a jugé *« crucial que soit dégelée l'aide financière à la Turquie »*, toujours bloquée par l'intransigeance grecque.

Patrice de Beer et Philippe Lemaître

Le premier ministre israélien juge « inquiétante » l'escalade des tensions dans les territoires

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La dégradation du climat observée dans les territoires occupés depuis le meurtre, mardi 10 mars, de trois travailleurs palestiniens abattus *« par erreur »* à un barrage militaire par deux soldats israéliens, commence à *« préoccuper gravement »* le département d'État américain.

Après cinq jours d'émeutes qui ont fait plusieurs dizaines de blessés palestiniens et causé la mort d'un enfant de treize ans, tué par un soldat à Hébron, Benhyamin Nétanyaou, premier ministre israélien, a déploré, dimanche 15 mars, *« l'inquiétante escalade des incidents »*. Grâce, notamment, aux efforts de la police palestinienne pour contrôler la situation – efforts reconnus dimanche par le vice-ministre israélien de la défense, Silvan Shalom – la première journée de la semaine hébraïque fut cependant plus calme que les précédentes.

Samedi, en revanche, les manifestations anti-israéliennes s'étaient poursuivies autour de Bethléem, Ramallah, Naplouse et Hébron. Selon l'Autorité palestinienne, *« il y a de grandes chances que la colère populaire se poursuive tant que les soldats responsables du massacre de mardi dernier n'auront pas été déférés devant la justice »*. Brièvement interpellés après les faits, les deux intéressés qui ont, selon David Bar-Ilan, porte-parole de M. Nétanyahou, *« agi conformément aux ordres »*, ont rejoint librement leur unité.

Dimanche, la police israélienne a déposé des convocations pour interrogatoire dans les boîtes aux lettres d'une quinzaine de colons juifs d'Hébron. Motif : à trente environ, les intéressés, armés jusqu'aux dents, ont participé, dans la nuit de vendredi à samedi, à une sorte d'expédition punitive déclenchée, selon eux, *« à la suite de tirs d'armes à feu vers nos quartiers »*, contre des biens palestiniens dans la ville.

Ces colons israéliens, qui résident au nombre d'environ quatre cents, sous la protection de leur armée, dans le centre historique de cette ville arabe de 120 000 habitants, ont traversé l'imaginaire ligne de démarcation qui sépare le centre-ville, toujours occupé par Israël, du reste « autonome » de la cité pour s'attaquer à des véhicules et des boutiques palestiniennes.

Des échauffourées se sont produites avec les soldats qui tentaient de s'interposer. Des renforts sont arrivés. Des groupes de jeunes Palestiniens sont alors sortis dans la rue et une émeute s'est produite. Dans la bataille, une vingtaine de Palestiniens, dont neuf journalistes, photographes et cameramen, ont été blessés par des balles israéliennes « caoutchoutées ».

L'image la plus choquante, retransmise samedi par les chaînes de télévision, représentait Naël Chouyoukhi, un cameraman de l'agence Reuters, touché à la tête, allongé à terre et saignant abondamment. Tandis que le Palestinien tentait péniblement de se relever, deux balles supplémentaires l'atteignaient dans le torse. Mazen Dahna, le second cameraman qui filmait la scène, s'écroula bientôt à son tour, touché à l'épaule.

Arguant de ce que *« les protestations précédentes n'ont jamais eu aucun effet »* et fustigeant une *« politique répétée et délibérée »*, l'Association de la presse étrangère en Israël de même que l'agence Reuters ont réclamé, *« plutôt que des regrets officiels, une enquête approfondie sur les motivations des soldats »* et *« l'arrêt immédiat de toutes ces violations de la liberté d'informer »*.

Patrice Claude

Robin Cook en messager de l'inquiétude européenne

A la veille du départ de Robin Cook, secrétaire au Foreign Office, pour une tournée au Proche-Orient, les ministres européens des affaires étrangères, réunis à Edimbourg, ont tenu à affirmer, samedi 14 mars, leur cohésion derrière la présidence britannique. Extrêmement préoccupée par le blocage du processus de paix, l'Europe invite Israéliens et Palestiniens à respecter les accords déjà passés. Cela vise en particulier les nouvelles implantations de colons juifs. M. Cook a ainsi annoncé son intention de visiter le site de l'implantation juive controversée de Har Homa, à Jérusalem-Est. Cette décision a provoqué la colère de l'Etat hébreu et suscité une protestation de son ambassadeur à Londres. M. Cook répétera à tous ses interlocuteurs que l'Europe entend être plus présente dans le processus de paix. Une série de visites de ses dirigeants est prévue au cours des semaines à venir, dont celle de Tony Blair, le premier ministre britannique. – *(corresp.)*

M. Arafat pessimiste sur le processus de paix

Les cinquante-cinq pays de l'Organisation de la conférence islamique ont appelé, par la voix de leurs ministres des affaires étrangères, réunis dimanche 15 mars à Doha, la communauté internationale à exercer *« des pressions efficaces »* sur Israël pour relancer le processus de paix. Le président palestinien, Yasser Arafat, a affirmé que le processus de paix est *« presque agonisant en raison de la politique irresponsable du gouvernement israélien »* et a lancé un appel aux pays musulmans à s'unir pour *« délivrer Jérusalem de l'occupation israélienne »*.

Quatre pays de l'Union européenne veulent payer moins pour Bruxelles

BONN. Quatre des principaux contributeurs financiers au fonctionnement de l'Union européenne (UE), l'Allemagne, l'Autriche, les Pays-Bas et la Suède, exigent *« une révision honnête d'une charge démesurée »*. D'après une information de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* daté du lundi 16 mars, les ministres des finances de chacun des quatre pays ont adressé, séparément, une lettre à contenu identique au président de la Commission de Bruxelles, Jacques Santer, pour exiger une révision du système de financement de l'UE.
D'après l'hebdomadaire allemand, les quatre pays, qui représentent à eux seuls 80 % des contributions nettes de l'ensemble des Quinze, veulent désormais verser seulement 0,4 % de leur produit intérieur brut (PIB) à Bruxelles, alors qu'aujourd'hui, par exemple, Bonn en verse 0,6 %. Pour l'Allemagne, la différence représenterait de 6 à 8 milliards de marks par an (21 à 28 milliards de francs). – *(AFP.)*

Elections non reconnues par Belgrade le 22 mars au Kosovo

PRISTINA. La direction des Albanais du Kosovo a appelé, dimanche 15 mars, les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) à *« intervenir d'urgence »* pour faire cesser la *« terreur »* du régime serbe, et a réitéré son refus de discuter avec Belgrade sans médiateur. Elle a affirmé son soutien à la politique d'Ibrahim Rugova, le *« président »* des Albanais de la province, *« en faveur de l'indépendance du Kosovo, expression de la volonté populaire manifestée par référendum »* en 1991. Plus de 1,1 million d'Albanais du Kosovo (sud de la Serbie) sont appelés aux urnes le 22 mars pour des élections législatives et présidentielle, non reconnues par Belgrade, a par ailleurs confirmé, dimanche, Tadej Rodiqi, président de la commission électorale. Le même jour, à Pristina, plus de 20 000 personnes ont manifesté silencieusement sans que les forces de l'ordre serbes interviennent. – *(AFP.)*

Les représentants bosniaques refusent le statu quo sur Brcko

SARAJEVO. Les deux représentants bosniaques au sein de la commission internationale sur l'avenir de Brcko, le Musulman Cazim Sadikovic et le Serbe Vitomir Popovic, ont refusé de signer, dimanche 15 mars, la décision de l'Américain Roberts Owen maintenant le statu quo sur la ville jusqu'à la fin de l'année. Cette ville du nord-est de la Bosnie, où Croates et Musulmans vivaient en majorité avant la guerre puis conquise en 1992 par les Serbes de Bosnie, est revendiquée par les deux entités bosniaques, la Fédération croato-musulmane et Republika Srpska (RS). La commission d'arbitrage, formée de M. Owen et d'un représentant de chaque entité, M. Sadikovic pour la Fédération et M. Popovic pour la RS, avait entendu en février les arguments des différentes communautés. La décision finale appartenait à M. Owen, les représentants bosniaques n'ayant eu qu'un rôle consultatif. – *(AFP.)*

Bill Clinton se rendra en Chine au mois de juin

WASHINGTON. Le président américain Bill Clinton a annoncé, vendredi 13 mars, avoir avancé au mois de juin la date de son voyage en Chine, où il espère profiter de l'élan actuel dans les relations sino-américaines. *« Notre relation avec la Chine est d'une telle importance que nous devons essayer de la consolider »*, a déclaré le président Clinton peu avant un entretien à la Maison Blanche avec le premier ministre thaïlandais, Chuan Leekpai.
M. Clinton avait initialement prévu de se rendre en Chine en novembre, mais la Maison Blanche a indiqué, jeudi, qu'il souhaitait rapprocher la date du sommet afin de profiter de la dynamique créée par la visite du président chinois, Jiang Zemin, aux Etats-Unis en octobre.

Combats entre factions afghanes dans un bastion anti-talibans

KABOUL. De violents combats ont éclaté, samedi 14 mars, entre deux factions anti-talibans dans le bastion de l'opposition de Mazar-i-Sharif (nord du pays), a annoncé l'agence afghane AIP basée au Pakistan. Les combattants ouzbeks du général Abdoul Rachid Dostam ont tenté de prendre le contrôle d'une partie de la ville dirigée par la milice chiite pro-iranienne Hezb-i-Wahdat, a précisé un membre d'une organisation humanitaire occidentale contacté à Mazar-i-Sharif. *« Il y a eu d'intenses combats à travers la ville et les rues ont été désertées dans la matinée quand tout a commencé »*, a ajouté la même source.
Un incident de frontière entre talibans et police pakistanaise a par ailleurs eu lieu, samedi, au pied du célèbre col de Khyber faisant frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan. Des membres de la milice islamiste au pouvoir à Kaboul ont ouvert le feu en territoire pakistanais, à la suite de l'arrestation d'un citoyen afghan par les gardes-frontières pakistanais. – *(AFP.)*

L'Iran dément que sa coopération nucléaire avec la Chine soit interrompue

TÉHÉRAN. L'Iran a démenti, dimanche 15 mars, que la Chine ait interrompu sa coopération avec Téhéran dans le domaine du nucléaire civil et affirmé qu'elle allait se poursuivre (*Le Monde* daté dimanche 15-lundi 16 mars). *« Les récentes allégations sans fondement des journaux et des responsables américains sont une répétition de la même propagande »*, a déclaré le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, Mahmoud Mohammadi.
Le quotidien américain *Washington Post* a affirmé, vendredi, que la Chine, quelques semaines seulement après avoir promis d'arrêter son aide au programme nucléaire iranien, avait négocié secrètement pour vendre à l'Iran des centaines de tonnes d'un produit chimique pouvant servir à enrichir de l'uranium. Le gouvernement américain a découvert l'accord et des discussions à haut niveau le mois dernier en Chine ont permis d'arrêter la transaction, ont indiqué au *Washington Post* des responsables non identifiés ayant accès aux services de renseignement américains, information par la suite confirmée par la Maison Blanche. – *(AFP.)*

Atal Behari Vajpayee, chef de file de la droite hindoue, a été nommé premier ministre

Sonia Gandhi devient présidente du Parti du Congrès

Après plusieurs jours d'incertitude marqués par une série de marchandages électoraux, le président indien Narayanan a finalement nommé Atal Behari Vajpayee, l'un des chefs du Parti du peuple indien (BJP), au poste de premier ministre. Mais la formation de la droite hindoue reste encore à court de majorité, et les contradictions apparues entre ses alliés augurent mal de la stabilité du nouveau gouvernement.

NEW DELHI
de notre correspondante

En nommant, dimanche 15 mars, Atal Behari Vajpayee, candidat des nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien) au poste de premier ministre, le président K.R. Narayanan a mis fin, au moins pour l'instant, à la crise politique que traversait l'Inde depuis les résultats ambigus des dernières élections législatives. La droite hindoue était arrivée en tête à l'issue de la consultation, mais sans parvenir à dégager une majorité absolue.

« La formation du gouvernement et ce poste de premier ministre sont un grand défi et une grande responsabilité. Je les accepte », a déclaré, souriant, à sa sortie du palais présidentiel, M. Vajpayee. *« Je prêterai serment le* [jeudi] *19 mars »*, a-t-il ajouté. Sur les *« conseils »* du président, M. Vajpayee, qui est âgé de soixante et onze ans, se soumettra à un vote de confiance de la chambre dans les dix jours suivant sa prestation de serment.

Ce dénouement n'est intervenu qu'après la dernière en date d'une série de volte-face de l'un des principaux alliés du BJP, Jayalalitha Jayaram, ancien ministre en chef du Tamil Nadu (Inde du Sud), qui contrôle, avec ses propres amis, vingt-sept sièges parlementaires. Pour obtenir les bonnes grâces de la redoutable Jayalalitha, actrice reconvertie dans la politique et en liberté sous caution pour des affaires de corruption, le BJP a dû céder à plusieurs de ses exigences.

VOTE DE CONFIANCE

M. Vajpayee, qui a affirmé n'avoir pas encore décidé de la taille de son cabinet, a reconnu que *« la conjoncture politique présente a placé l'Inde dans une situation compliquée »* mais qu'il *« espère, grâce à la coopération de tous, être capable de gouverner par consensus »*.

La décision du président Narayanan, qui avait, en fin de semaine, consulté les chefs des différentes formations politiques, s'imposait puisqu'aucun de ceux-ci n'était en mesure de revendiquer la formation du gouvernement. Elue samedi, la nouvelle présidente du Parti du Congrès, Sonia Gandhi, a elle-même reconnu cet état de fait, affirmant, dans sa toute première déclaration à la presse, à sa sortie de chez le président : *« Nous n'avons pas le nombre suffisant de députés pour former le gouvernement, donc nous ne revendiquons pas de le faire. »*

Souriante et détendue pour sa première sortie de responsable politique officiel, Mme Sonia Gandhi, veuve d'origine italienne de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi, assassiné en 1991, a ajouté qu'elle voulait désormais se consacrer à la restructuration du parti. Sans réelle expérience politique, sans connaissance profonde des cadres du parti, mais désormais en première ligne, Mme Gandhi prend un risque considérable à la tête d'un parti miné par ses divisions. Saluée par des fanfares et des feux d'artifices, son intronisation, en forme de couronnement, par des militants en pâmoison, avait quelque chose de surréaliste pour un parti battu aux élections et qui n'a trouvé, 113 ans après sa fondation, des raisons d'espérer que dans le recours à la « dynastie » Nehru-Gandhi.

« Sonia », qui n'est pas membre du Parlement, ne pourra participer au vote de confiance auquel devra se soumettre M. Vajpayee, dont la formation est toujours à court de majorité. Le BJP devra ainsi compter sur l'abstention des douze députés du Telugu Desam Party (TDP), parti de l'Etat méridional de l'Andhra Pradesh, qui, pour des raisons de politique régionale, refuse de choisir entre le BJP et le Congrès.

M. Vajpayee qui, lors des élections de 1996, n'avait « tenu » que treize jours comme premier ministre, démissionnant avant un vote de confiance perdu d'avance, peut cette fois espérer faire un plus long parcours. Mais les contradictions entre ses alliés, apparues avant même sa nomination, augurent mal de la stabilité dont le BJP avait fait le principal argument de la campagne électorale. Elles ne permettent en tous cas pas d'espérer un gouvernement fort et capable d'imposer les décisions dont l'Inde a tant besoin, en matières économique ou sociale.

Françoise Chipaux

JEUNES En dénonçant, à l'occasion de deux faits divers, des *« petits sauvageons qui vivent dans le virtuel »*, le ministre de l'intérieur a relancé le débat – jamais tranché – sur l'influence de la télévision sur les phénomènes de violence. ● UNE ÉTUDE réalisée pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui a mis en place, fin 1996, une signalétique « antiviolence », tend à montrer que ce type de signalétique est bien perçu par le téléspectateur et peut être efficace. L'audience des fictions violentes a chuté de 35 % en un an. ● LES RESPONSABLES des chaînes de télévision écartent tout lien direct entre la violence réelle, qui irrigue la société, et les programmes ou films diffusés sur le petit écran. Se refusant à entrer dans une polémique avec le ministre de l'intérieur, ils redoutent que ce type d'accusations ne mène à une *« télévision aseptisée »*.

La signalétique antiviolence semble bien perçue par les téléspectateurs

De récentes déclarations du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, ont relancé le débat sur le rôle du petit écran. Une première étude menée pour le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) tend à montrer l'efficacité du système de signalement adopté en 1996

LES *« SAUVAGEONS »*, le ministre et la télé. Récemment interrogé sur plusieurs faits divers – le meurtre d'une épicière par un adolescent à Pavilly (Seine-Maritime) et celui d'un lycéen à Evry (Essonne) –, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a dénoncé *« la crise de l'éducation et de la famille »* (*Le Monde* du 11 mars). Il a aussi stigmatisé *« les petits sauvageons qui vivent dans le virtuel »*. Selon le ministre, beaucoup passent *« plus de temps à regarder la télévision que devant leur maître d'école »*. Ils vivent *« dans un sentiment de virtualité »*. *« Ils ne savent pas que quand on tire avec un pistolet à la télévision cela ne fait pas mal. Dans la réalité, vous pouvez tuer »*, a-t-il affirmé, tout en dénonçant la programmation à la télévision de films *« d'une violence extrême »*.

Une nouvelle fois, la télévision est donc accusée d'influencer le comportement des adolescents, qui risquent de confondre réel et virtuel. Pourtant, les jeunes regardent moins le petit écran que leurs aînés. Selon l'institut Médiamétrie, les adultes passent 180 minutes par jour devant leur téléviseur, et les 15-24 ans, 128 minutes. En revanche, ils sont plus consommateurs de radio (150 minutes quotidiennes en moyenne) ; un média qui n'est jamais accusé de tels maux.

La violence des images à l'écran est pourtant prise très au sérieux, même si les études sur ce sujet sont souvent assez contradictoires. Un chercheur anglais est persuadé que la télévision n'a pas l'effet d'un catalyseur de violence. Pour preuve, il a réalisé une enquête auprès des enfants de l'île de Sainte-Hélène (Atlantique Sud), où la télévision n'est diffusée que depuis trois ans. Ce chercheur n'a pas enregistré un quelconque changement de comportement avec l'arrivée du petit écran.

UNE « CULTURE DE L'AGRESSION »

Une autre étude de l'Unesco, menée par l'université d'Utrecht (Pays-Bas) et le mouvement scout, est *a contrario* bien plus alarmiste. Elle considère que la violence à la télévision *« contribue au développement d'une culture mondiale de l'agression »*.

Après la classification des films au cinéma, puis le carré blanc qui a eu son heure de gloire, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a mis en place, en novembre 1996, un code visuel apparaissant sur l'écran et classant les programmes en cinq catégories, selon leur degré de violence et de pornographie. Une enquête qualitative réalisée par la Sorgem pour le compte du CSA a ensuite épluché les comportements des enfants face à cette nouvelle signalétique anti-violence. Elle en a ainsi dévoilé certains effets pervers.

« Maman, peux-tu aller me chercher mes chaussons ? »... C'est au moment précis où la signalétique apparaît de façon provisoire à l'écran de télévision, en indiquant la diffusion d'une fiction violente, qu'un enfant peut user et abuser de stratagèmes faciles mais efficaces. Comme tout interdit, les pictogrammes qui apparaissent à l'écran peuvent parfois avoir l'effet contraire à celui recherché et inciter les très jeunes à rester collés devant la télévision. Statistiquement, un tel phénomène n'a néanmoins pas pu être quantifié.

LA TÉLÉVISION NE REND PAS VIOLENT, MAIS LES ENFANTS QUI LE SONT NE DEVRAIENT PAS LA REGARDER.

PESSIN

AFFIRMATION SEXUELLE

Selon le CSA, vis-à-vis de la violence au petit écran, il existe plus encore des différences par sexe que par tranche d'âge, même si la peur avouée devant les scènes violentes dans les fictions, notamment chez les enfants jusqu'à huit ans, décroît avec les années. L'étude, qui doit être dévoilée par le CSA dans sa *Lettre* du mois de mai, tend à prouver que la violence correspond chez les garçons de plus de dix ans à une affirmation du caractère sexuel. Un comportement qui se retrouve dans le domaine des jeux vidéo. Quand ces jeux sont trop violents, ils sont souvent délaissés par les jeunes filles (*Le Monde* du 11 janvier).

François Hurard, directeur des programmes au CSA, affirme que cette étude a permis de noter que, *« lors du passage au collège, les enfants sont mieux sevrés vis-à-vis de la violence à la télévision »*. Les ronds, les triangles et les carrés de couleur sont apparemment efficaces auprès des 4-10 ans. L'audience des fictions violentes a chuté de 35 % en un an, depuis qu'elles sont signalisées. En revanche, ces pictogrammes n'ont aucun impact auprès des plus de 15 ans. L'attrait des fictions et films tels que *Terminator* ou *Jurassic Park* reste incontestable : leurs scores d'audience n'ont pas varié, avec ou sans signalétique.

Par ailleurs, une autre étude de BVA commandée par la chaîne destinée aux enfants Canal J, réalisée auprès de téléspectateurs de 4 à 18 ans, montre qu'environ 75 % des enfants interrogés considèrent que *« la signalétique est utile »*. Quant aux programmes qui ne sont pas *« badgés »*, quatre enfants sur dix se disent *« choqués ou effrayés par des reportages comportant des scènes de guerre »* et diffusés lors des informations télévisées.

Nicole Vulser

Les Etats-Unis ont opté pour la puce V-chip

Le gouvernement fédéral américain a adopté, jeudi 12 mars, les standards techniques visant à implanter dans tous les téléviseurs et les ordinateurs une puce antiviolence, la V-chip, avant le 1er janvier 2000. Ce procédé a été mis au point dans les années 80 par un baptiste de Baltimore, Carl Elam, qui cherchait un dispositif permettant de bloquer sélectivement certains programmes jugés trop violents ou inadaptés à un jeune public. Sa puce sera capable de repérer des signaux spécifiques attachés à chaque émission, correspondant à des classements effectués par l'Association américaine du cinéma ou par les chaînes elles-mêmes. Ces index tiennent compte soit de l'âge du public, soit du contenu de l'émission (pornographie, violence ou « dialogues suggestifs »).

L'Union américaine pour les libertés civiles regrette que la V-chip détruise la capacité des parents d'effectuer un choix nuancé pour leurs enfants. Les premiers postes devraient être disponibles début 1999.

Des patrons de chaînes insistent sur leur sens des responsabilités

DEPUIS quelques années, aux Etats-Unis d'abord, puis en Europe et en France, la télévision est régulièrement accusée d'avoir sa part dans le développement des violences urbaines. Antienne reprise par le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, pour lequel les chaînes de télévision, *« médias de masse »*, ont une responsabilité notamment avec la diffusion de films *« d'une violence extrême »*.

Pour une fois unanimes, les patrons des chaînes hertziennes ne souhaitent pas, à l'instar d'Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1 et directeur général de l'antenne, entamer une polémique avec le ministre de l'intérieur. Pour M. Mougeotte, les propos de Jean-Pierre Chevènement ont été prononcés *« dans un moment d'extrême crispation »*. Toutefois, sans chercher à fuir une éventuelle responsabilité, les directeurs d'antenne doutent de la pertinence d'un lien automatique entre les violences et les programmes de télévision.

« L'origine de la violence n'est pas principalement à chercher sur les écrans des chaînes », analyse Jean-Pierre Cottet, directeur général chargé de l'antenne de France 2. *« J'ai du mal à savoir si la télévision provoque des réactions cathartiques ou mimétiques »*, précise le directeur général. De son côté, le vice-président de TF 1 évoque la maturité des jeunes téléspectateurs : *« Comme disent les enfants, il y a la violence pour de vrai* (celle de la vie) *et la violence pour de faux* (celle diffusée à la télévision). »

Soucieux des missions de service public qui incombent à France 2, Jean-Pierre Cottet ajoute que, *« s'il y a le moindre doute sur le fait que la télévision puisse être un des facteurs de la violence, nous n'avons pas le droit de prendre des risques »*. Selon lui, *« les chaînes de télévision ont à tenir compte de la fragilité sociale »*. Une démarche suivie aussi par Patrice Duhamel, directeur général chargé des programmes de France 3. Ainsi, signale M. Duhamel, *« il est de la responsabilité du diffuseur »* de ne pas programmer certaines œuvres. Pour preuve, le film *Doberman*, pourtant coproduit par France 3 mais jugé *« trop violent »*, ne sera pas diffusé sur la chaîne. Ce refus de la chaîne devrait être suivi de plusieurs autres.

COMITÉS DE VISIONNAGE

« Dans les stocks actuels de films de France 3 produits par notre filiale, il y a six films interdits aux moins de 12 ans, pointe Patrice Duhamel. *C'est énorme ! »* Selon lui, *« une des tendances actuelles de la production de films français est de réaliser des œuvres assez violentes »*.

Pour Etienne Mougeotte, *« il y a un juste milieu à tenir entre, d'un côté, la responsabilité des diffuseurs et, de l'autre, la liberté de création »*. Selon lui, *« une chaîne ne peut pas tout diffuser, notamment à des heures de grande écoute »*. D'après le vice-président de TF 1, *« grâce à la signalétique* [mise en place à l'initiative du Conseil supérieur de l'audiovisuel, depuis le 18 novembre 1996], *on a trouvé une solution de moyen terme intéressante. C'est un code de bonne conduite que chacun peut appliquer »*, ajoute M. Mougeotte.

A Canal Plus, Alain de Greef, directeur général des programmes, *« n'a pas souhaité s'exprimer »* pour ne pas polémiquer avec le ministre de l'intérieur. Toutefois, la chaîne cryptée rappelle la mise en place, dès son lancement en novembre 1984, d'une symbolique propre pour signaler à ses abonnés le contenu des œuvres diffusées.

D'autres chaînes, comme France 3 et M 6, ont choisi de renforcer la signalétique décidée par le CSA par la mise en place de comités de visionnage. Pour couper court à toute polémique, Etienne Mougeotte précise que *« personne ne souhaite une télévision aseptisée »*. Selon lui, *« la télévision est le reflet de la société d'aujourd'hui »*.

Guy Dutheil

Les responsables de mise sous tutelle de familles vantent leur action sociale

COMMENT INFLUER sur les parents jugés *« démissionnaires »*, agir auprès des familles dont les enfants sont livrés à eux-mêmes ? La question se pose de manière récurrente et, au début de l'année, certains hommes politiques, dont les maires socialistes de Mulhouse et de Strasbourg, Jean-Marie Bockel et Roland Ries, avaient suggéré une réponse : la mise sous tutelle des prestations familiales (*Le Monde* du 15 janvier).

De fait, cette disposition existe déjà, et ceux qui la mettent en œuvre ont décidé de sortir de l'ombre. Réunis à Paris, jeudi 12 et vendredi 13 mars, des directeurs des services de tutelle aux prestations sociales enfants (TPSE) ont créé une association, le Carrefour d'études techniques sur la tutelle (CETT), afin de promouvoir leur action.

« POUR AIDER LES ENFANTS... »

A la demande des juges des enfants, les délégués à la tutelle, salariés d'associations comme les UDAF (Unions départementales d'associations familiales) et la sauvegarde de l'enfance ou, plus rarement, des caisses d'allocations familiales, reçoivent les prestations sociales liées aux enfants et les gèrent en concertation avec les familles. La mise sous tutelle, telle qu'elle a été proposée par certains élus, revêt un aspect exclusivement répressif et financier. Or, les délégués estiment effectuer un travail de contrôle social.

« La mise sous tutelle des prestations sociales enfants est aussi une mesure d'aide à des adultes en difficulté, explique Rosie Longhi-Alberti, présidente du CETT et directrice du service des tutelles à la sauvegarde de l'enfance en Seine-Saint-Denis. *Pour aider les enfants, on doit aider les adultes ; c'est une mesure d'accompagnement social pertinente dans la mesure où elle appréhende le fonctionnement familial dans sa globalité. »*

Un délégué à la tutelle rencontre au moins une ou deux fois par mois les familles concernées, pendant, en moyenne, trois ans. L'objectif est de pousser les parents à intégrer d'abord les besoins des enfants dans leurs choix budgétaires. *« On travaille beaucoup sur l'autorité parentale*, remarque Jany Chabry, chef de service de l'UDAF dans la Loire, *dans des familles touchées par des dysfonctionnements mentaux ou autres. »*

A l'heure où les responsabilités sont renvoyées sur les familles après l'avoir été sur l'école, les responsables de la tutelle veulent être partie prenante au débat sur la délinquance. Ils se considèrent comme des travailleurs sociaux et entendent le faire savoir au monde politique, qui, affirme Anne Galand, chef de service de tutelle et maire-adjoint de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), *« méconnaît l'action sociale »*, alors que *« la détresse est énorme »*.

Marie-Pierre Subtil

Des sans-papiers multiplient les occupations d'églises

DEUX ANS presque jour pour jour après l'occupation, le 18 mars 1996, de l'église Saint-Ambroise à Paris, des collectifs d'étrangers sans papiers ont multiplié, ce week-end, les manifestations pour demander leur régularisation. Samedi 14 mars, une vingtaine de sans-papiers d'origine mauritanienne, soutenus par une vingtaine d'associations, se sont installés dans l'église Saint-Pierre du quartier de Caucriauville, au Havre (Seine-Maritime). Dimanche, une centaine d'étrangers ont occupé à Paris l'église Jeanne-d'Arc, dans le 13e arrondissement. Les occupants ont réclamé la réouverture des dossiers de régularisation récemment rejetés par le ministère de l'intérieur et la libération d'un Malien, Bathily Boubakar, actuellement placé au centre de rétention de Vincennes. *« Nous resterons sur place jusqu'à sa libération »*, a dit un porte-parole du « 6e collectif », qui regroupe Maliens, Sénégalais, Marocains et Mauritaniens. Depuis dix jours, quarante-deux sans-papiers poursuivent l'occupation de la cathédrale d'Evry (Essonne), avec le soutien du diocèse.

DÉPÊCHES

■ **LOGEMENT : une centaine de personnes ont,** à l'initiative du comité des sans-logis, occupé, dimanche 15 mars, un immeuble en construction de l'OPAC de la Ville de Paris, dans le 13e arrondissement. Les manifestants, qui ont évacué le bâtiment dimanche soir, voulaient attirer l'attention sur la reprise possible des expulsions de locataires à partir du 16 mars. D'autre part, un « collectif des chômeurs et précaires » a occupé, dimanche matin, un immeuble inoccupé du 18e arrondissement appartenant à la Ville de Paris, afin d'y ouvrir une « maison des associations ».

■ **SANTÉ : la maternité de l'hôpital de Pithiviers (Loiret)** devait rouvrir, lundi 16 mars. Ses activités avaient été suspendues, en juillet 1997, à la suite d'un accident mortel d'anesthésie. La maternité peut rouvrir grâce à l'embauche de trois médecins à « diplôme étranger », deux anesthésistes-réanimateurs algériens et un gynécologue-obstétricien d'origine africaine.

■ **DIVERS : huit cents croix ont été découvertes** retournées au pied des tombes et caveaux, samedi 14 mars, par le gardien du cimetière de L'Isle-Jourdain (Gers). Les tombes n'ont pas été profanées. Une carcasse de poulet et une croix cassée ont été retrouvées dans une allée. Une enquête a été confiée à la brigade de gendarmerie de L'Isle-Jourdain et à la brigade de recherches d'Auch.

■ **BANLIEUE : un train de banlieue** reliant Paris-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie (Yvelines) a été saccagé, samedi 14 mars en fin d'après-midi, par une centaine de jeunes qui ont lacéré les banquettes et cassé les vitres de neuf voitures. Le train a été immobilisé en gare d'Andrésy (Yvelines).



La suppression d'une prime aux enseignants paralyse l'antenne universitaire de Troyes

Son versement par les collectivités locales avait été jugé illégal

La majorité des universitaires de Reims qui assurent des cours dans une antenne délocalisée à Troyes ont décidé de suspendre leur service à la suite de la suppression d'une prime versée par les collectivités locales. La chambre régionale des comptes avait jugé illégal ce système de rémunération supplémentaire.

LES 1 500 ÉTUDIANTS de l'antenne universitaire de Troyes (Aube) sont privés, depuis une semaine, d'une grande partie de leurs cours. La majorité des enseignants, provenant de l'université de Reims, ont en effet décidé de suspendre leur service. Motif : la suppression d'une prime de *« temps perdu »* qui leur était allouée par les collectivités locales, le Comité de l'agglomération troyenne et le conseil général. Lors d'un contrôle, la chambre régionale des comptes avait, dans une lettre d'observation provisoire émise en septembre 1997, souligné l'irrégularité de cette indemnité assimilée, relèvent les magistrats, à une *« surrémunération »* en faveur d'agents de l'Etat agissant dans le cadre de leur mission.

Pour attirer les professeurs de l'université mère de Reims dans cette antenne délocalisée qui dispense des formations de premier cycle en anglais, droit, histoire et administration économique et sociale, les collectivés locales avaient décidé de leur accorder une indemnité particulière, venant s'ajouter aux frais de déplacement couverts par leur établissement. D'un montant de 200 francs l'heure, plafonnée à quatre heures par jour, cette indemnité était destinée à compenser la durée de trajet, de l'ordre de quatre heures aller et retour, effectuée régulièrement par soixante-dix des cent trente professeurs du centre.

Cette prime était versée par le comité départemental pour l'administration et le développement des enseignements supérieurs, une association dotée d'un budget de 3 millions de francs financé à parts égales par le conseil général et l'agglomération. C'est par ce biais, également, que les élus financent le personnel de service et d'entretien affecté au fonctionnement de l'antenne universitaire, en lieu et place de l'Etat.

Pour la chambre régionale des comptes, ce système repose sur des fondements totalement illégaux. En premier lieu, l'association, dirigée par des élus, risque de les placer dans une situation qui en feraient des *« gestionnaires de fait »*. Au nom de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, les magistrats considèrent qu'il est anormal d'attirer des enseignants par des primes « au plus offrant ». Enfin, ils estiment que les collectivités n'ont pas à se substituer à l'Etat pour assurer la charge de l'enseignement supérieur, sauf à définir les responsabilités respectives sous la forme de conventions. En clair, ils considèrent que l'Etat et l'université de Reims devraient nommer des professeurs affectés à l'antenne de Troyes plutôt que de faire appel à des enseignants extérieurs au département, contraints à de longs et coûteux déplacements.

Quarante-huit établissements « délocalisés »

Depuis le schéma Université 2000, quarante-huit antennes universitaires *« délocalisées »* ont été implantées dans des villes moyennes. Elles accueillent essentiellement des formations générales de premier cycle. Les collectivités locales ont largement contribué à leur financement et à leur aménagement. La plupart d'entre elles participent aux charges de fonctionnement, par la mise à disposition de personnels d'administration et d'entretien, voire par le financement d'heures d'enseignement.

Tout en relevant des *« irrégularités »* dans l'attribution de ces aides, l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (Igaen), dans un rapport de 1995, notait que les surcoûts des antennes étaient largement compensés par le degré de satisfaction des étudiants, par l'allègement de certaines charges financières (logement, transports, restauration) pesant sur les familles et l'Etat, et, souvent, par un taux de réussite supérieur à ceux des universités traditionnelles.

lisées. Parmi la cinquantaine d'entre elles créées depuis le schéma Université 2000, plus d'une dizaine accordent ainsi une « prime de trajet » aux enseignants. Dans un rapport confidentiel daté de 1995, l'inspection générale de l'éducation nationale recommandait déjà de régulariser une situation anormale épinglée régulièrement par les chambres régionales des comptes.

En l'absence de décision, ce système a pourtant été maintenu. Dans le cas de Troyes, les observations des magistrats, aussitôt suivies d'effet, pourraient bien servir de jurisprudence et menacer l'existence de la plupart des antennes. Pour contourner l'obstacle, les collectivités de l'Aube avaient proposé de rémunérer directement les enseignants. Cette disposition s'est heurtée au veto du préfet du département.

Jusqu'à présent, cette solution a été refusée par Jacques Meyer, le président de l'université. Selon lui en effet, les enseignants des antennes ne doivent pas être coupés de leur université d'origine, sauf à courir le risque d'une *« secondarisation »* des premiers cycles.

« Il est temps de mettre le droit en conformité avec la réalité », note Pierre Albertini, président de l'Association des villes universitaires de France, par ailleurs député (UDF) et maire de Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime). M. Albertini compte saisir le ministre de l'éducation du vide juridique auquel sont exposées la plupart des villes moyennes qui participent au financement des antennes délocalisées.

Pas de prime, pas de déplacement, ont aussitôt réagi les enseignants. Mécontents d'être privés de cours, les étudiants ont occupé les locaux du centre universitaire, jeudi 12 mars. Après avoir rencontré le président de l'université et les élus en campagne électorale, ils ont suspendu leur mouvement en attendant une hypothétique solution. Elle sera recherchée, lundi 16 mars, par le conseil d'administration de l'université.

Michel Delberghe

Les digressions et diversions de Christian Prouteau, écrivain

« LA JUSTICE s'acharne sur moi à cause d'actes décidés par d'autres. Mais aucune voix ne s'est élevée contre le fait que j'ai été obligé de tuer plusieurs hommes en opération. » Cette protestation indignée figure à la première page des souvenirs du préfet Christian Prouteau, sobrement intitulés *Mémoires d'Etat*, et dédiés aux hommes du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), qui se mirent, assure leur ancien chef, *« inconditionnellement au service de la liberté »*.


BIBLIOGRAPHIE

Le ton ainsi donné, la relation des aventures de Christian Prouteau ne se défait pas de son ambiguïté première. Quelles *« libertés »* servaient ceux qui, sous ses ordres, au sein de la tristement célèbre cellule antiterroriste de l'Elysée, pratiquaient sans limites ni discernement les écoutes téléphoniques ? Qui sont ces *« autres »* qui décidèrent pour lui ? L'ancien gendarme ne le dit pas, et ne confie pas plus de secrets à ses lecteurs qu'il n'en a livré, jusqu'à présent, à la justice.

Officier méritant, fondateur du prestigieux GIGN, Christian Prouteau tua des hommes, donc. A la lecture de ses *Mémoires*, on croit comprendre que ce fut uniquement sur ordre, et par nécessité. Le préfet a, toutefois, cru bon d'ajouter, dans un récent entretien accordé au *Parisien* : *« Je peux dire aujourd'hui que, même si c'était dans le cadre de missions spéciales, la manière avec laquelle j'ai tué n'avait rien de légale. »*

Derrière cette apparente provocation, apparaît le cœur de l'argumentation de M. Prouteau. *« Le renseignement, ce n'est pas propre »*, peut-on lire sous sa plume, traduction gendarmique du dicton populaire : *« On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. »* Abrité derrière cette robuste philosophie, dans laquelle l'exécution des ordres tient lieu de doctrine, et le courage physique de légitimité, Christian Prouteau livre, sans y prendre garde, quelques-unes des clés d'une dérive qui le conduisit, à partir de 1982, à confondre la sécurité du chef de l'Etat, dont il était chargé, avec celle de l'Etat tout entier. Aussi François Mitterrand n'eut-il qu'à se louer du zèle de la *« cellule »*, attachée à préserver sa vie privée, fût-ce au prix de celle des autres.

L'IMAGE D'UN SOLDAT

Le bilan de cette *« mission »* est connu : des dizaines de personnes ont été espionnées, écoutées, surveillées par la *« cellule »* de M. Prouteau, parmi lesquelles des avocats, des journalistes, quelques politiques et de simples citoyens, dont l'existence avait simplement croisé celle de l'un de ces ennemis en puissance...

« Nos investigations en matière de terrorisme à cette époque (...) et la protection du chef de l'Etat dont j'étais responsable, nous ont amenés à nous intéresser, en trois ans [de 1983 à 1986], *à moins de cent vingt personnes, pas davantage ! Soit parce qu'elles menaçaient directement la sécurité nationale, soit parce que leur environnement les mettait en relation avec d'autres suspects. »* On cherchera vainement, dans le livre de M. Prouteau, une justification plus détaillée – *a fortiori* une autocritique – de la campagne d'espionnage dont il fut l'exécutant, sinon l'inspirateur.

Dans *Le Journal du dimanche*, l'auteur a néanmoins admis qu'*« il se peut que, sur une ou deux personnes, on se soit trompé »*. Il est allé jusqu'à *« comprendre »* les protestations de certaines des personnes écoutées. Mais c'était pour aussitôt poser cette question – dont on croit deviner la réponse : *« Quand on est journaliste, et que l'on obtient des informations que l'on ne doit pas avoir entre ses mains, doit-on bénéficier d'une impunité qui interdise aux services* [de renseignement] *d'en être informés ? »*

Promu préfet par la grâce de François Mitterrand – qui voyait en lui *« le prototype de ce que notre armée peut produire »* –, l'ancien gendarme ne cache pas qu'il aimerait chasser ces mauvais souvenirs, pour ne laisser que l'image d'un soldat, déjouant les prises d'otages, raisonnant les forcenés, luttant contre les fanatiques de tout poil pour la sauvegarde de l'Etat républicain. Passées quelques pages vouées à l'hagiographie de son protecteur disparu, les *Mémoires* de M. Prouteau se bornent donc au fastidieux récit des exploits du GIGN, sur fond de considérations humanistes et d'amitiés viriles, et s'interrompent à son arrivée à l'Elysée. Une longue digression aux fins de diversion.

Hervé Gattegno

★ *Mémoires d'Etat*, par Christian Prouteau, éditions Michel Lafon, 342 pages, 125 francs.

ÉLECTRONIQUE Grâce à la hausse de 8,4 % de ses ventes en 1997, à un peu plus de 8 milliards de dollars (48 milliards de francs), le groupe américain Texas Instruments a regagné deux places dans la hiérarchie mondiale des semi-conducteurs, s'installant au quatrième rang. ● LE GROUPE, né dans les années 50, a été numéro un mondial des composants avant de reculer à partir du milieu des années 80. ● CE REGAIN illustre le renforcement des Américains face aux concurrents japonais. ● LA STRATÉGIE mise en œuvre a été de se concentrer sur les processeurs de traitement numérique des signaux, un marché dont le développement a explosé avec le mariage des télécommunications et de l'informatique. Il devrait croître encore de 5 à 50 milliards de dollars entre 1997 et 2007. ● PARALLÈLEMENT, le groupe s'est défait de ses autres activités, notamment la mini-informatique.

Texas Instruments revient au premier plan dans les semi-conducteurs

Le groupe américain s'est recentré sur les marchés nés du mariage des télécoms et de l'informatique. Il mise, demain, sur Internet. Son rebond illustre le renforcement de la suprématie américaine après qu'elle fut contestée dans les années 80 par les Japonais

DALLAS
de notre envoyé spécial

Si AT & T souffre sous les coups du tout jeune WorldCom, si Microsoft pèse plus en Bourse qu'IBM, l'industrie des composants, qui forme pourtant la pointe de diamant de l'avancée continue de l'électronique, est caractérisée par le succès prolongé de firmes matures. Texas Instruments l'illustre en réalisant un come-back remarqué.

Porté par une hausse de 8,4 % de ses ventes, à un peu plus de 8 milliards de dollars (48 milliards de francs), contre +4 % pour le marché, le groupe de Dallas (Texas) a gagné deux places dans la hiérarchie mondiale des semi-conducteurs. Il s'installe au quatrième rang et éclaire, au passage, le renforcement de la suprématie dans ce secteur des Américains, un temps menacés par les Japonais.

Un retour notable, pour Texas Instruments, acteur clé de la naissance de l'industrie des semi-conducteurs dans les années 50, et qui en fut le numéro un mondial pendant plusieurs années, jusqu'à fin 1984. Six ans plus tard, le groupe était rétrogradé au septième rang. Aujourd'hui, Texas est l'un des trois fabricants de puces classés parmi les plus prometteurs par le magazine américain *Fortune*.

Cette nouvelle jeunesse est le fruit de choix stratégiques arrêtés au début des années 90, sous la houlette de Jerry Junkins, qui avait été nommé PDG en 1985. Ces choix ont été amplifiés, après le décès de M. Junkins, par Jerry Adams, son successeur à la présidence du conseil d'administration (poste qu'il quittera à la mi-avril) et par Thomas Engibous, le directeur général.

PRENDRE SA REVANCHE

Dans les semiconducteurs, le groupe a choisi de concentrer ses ressources sur certains marchés. Les processeurs de traitement numérique des signaux (DSP) par exemple, des puces dont il revendique l'invention voilà quinze ans et qui effectuent des calculs sur le son, les images, la température, la pression... « *Chaque jour, vous utilisez au moins vingt-cinq fois un DSP sans le savoir, que ce soit à travers le téléphone ou l'ordinateur* », explique-t-on chez Texas Instruments.

« *Ce marché explose* », souligne la société américaine d'étude de marché Dataquest. Parce que le téléphone mobile comme l'informatique (les modems intégrés aux ordinateurs notamment), qui sont les deux principaux débouchés des DSP, vont continuer à se développer. Parce que les techniques numériques vont gagner des marchés de masse comme l'électronique grand public, l'électroménager, l'automobile.

« *Or le monde est analogique et donc, à chaque fois, il faudra du traitement numérique* », fait valoir le groupe, qui considère qu'il peut rééditer avec ses DSP et les nouveaux marchés qui s'ouvrent a eux ce qu'Intel a réussi à faire avec ses microprocesseurs dans l'univers de l'informatique. L'ascension d'Intel au premier rang mondial des semiconducteurs est liée au formidable essor des ordinateurs personnels, que ses microprocesseurs équipent à 80 %.

Texas Instruments a raté ce tournant du microprocesseur. Notamment pour s'être refusé à produire sous licence, dans les années 70, pour Intel. Aujourd'hui, le groupe texan a définitivement renoncé à attaquer de front le numéro un mondial sur son terrain. Les DSP constituent une façon pour le groupe de prendre sa revanche.

Selon Texas Instruments, la croissance des ventes mondiales de DSP, tous producteurs confondus (notamment les américains Lucent Technologies et Motorola), devrait être supérieure de 50 % à celle des ventes totales de semiconducteurs sur les cinq ans à venir. Elles pourraient passer de 5 à 50 milliards de dollars entre 1997 et 2007 (en incluant les composants associés pour la conversion analogique-numérique et vice versa). Le groupe texan affirme détenir 45 % du marché.

Le palmarès des dix premiers fabricants de semi-conducteurs

CLASSEMENT 1996	CLASSEMENT 1997	SOCIÉTÉS	CHIFFRE D'AFFAIRES 1997 en milliards de dollars	VARIATION 97/96, en %
1	1	INTEL États-Unis	21,08	▲ +18,6
2	2	NEC Japon	10,66	▲ +2,2
3	3	MOTOROLA États-Unis	8,12	▲ +0,5
6	4	TEXAS INSTRUMENTS États-Unis	7,66	▲ +8,4
5	5	TOSHIBA Japon	7,51	▼ -6,9
4	6	HITACHI Japon	6,52	▼ -19,2
7	7	SAMSUNG Corée du Sud	6,01	▼ -7,0
8	8	FUJITSU Japon	4,87	▲ +10,1
9	9	PHILIPS Pays-Bas	4,43	▲ +5,1
11	10	MITSUBISHI Japon	4,1	▼ -0,1

Source : Dataquest

Texas Instruments a regagné deux places en 1997 en misant sur de nouvelles technologies.

En 1997, ce pari sur les DSP a payé. Texas Instruments a vu ses ventes dans ce domaine croître de 28,5 %. Ce sont ces composants (45 % de son chiffre d'affaires dans les semiconducteurs) qui ont tiré la croissance globale du groupe au-delà des 8 %, malgré la baisse de revenus accusée par son autre activité phare, les mémoires DRAM (*dynamic random access memories*, qui représentent près de 20 % de son chiffre d'affaires semiconducteurs).

VENTE DES MINI-ORDINATEURS

C'est aussi cette activité DSP qui a valu à Texas Instruments l'attention de *Fortune*. Le magazine a considéré que le groupe était l'un des mieux placés (avec l'américain National Semiconductor et le franco-italien SGS-Thomson) pour réaliser, à partir de ses DSP et en leur adjoignant d'autres fonctions, les systèmes électroniques complets sur une seule puce, qui, demain, seront demandés par un grand nombre de fabricants d'équipements d'informatique, d'électronique grand public et de télécommunications. Aujourd'hui, les semiconducteurs représentent 83 % du chiffre d'affaires consolidé (9,75 milliards de dollars), contre la moitié en 1985.

Ce recentrage s'est accompagné d'« *un dégraissage considérable du portefeuille des autres activités* », pour reprendre l'expression d'un cadre dirigeant chez un concurrent européen. Le groupe texan a abandonné la plupart de ses autres métiers, soit parce qu'ils étaient en décroissance, soit parce qu'il n'y disposait pas d'une taille suffisante, soit, et surtout, parce qu'il devait consacrer ses moyens financiers aux semiconducteurs, grands consommateurs de capitaux.

M. Junkins avait donné le départ de ce mouvement, au début des années 90, avec la vente des mini-ordinateurs à l'américain Hewlett-Packard. Mais c'est sous la coupe de MM. Adams et Engibous que le processus s'est accéléré ces deux dernières années : en 1997, ont ainsi été successivement vendues les activités de défense (à l'américain Raytheon), celles des logiciels et celles des ordinateurs portables.

RACHAT DE PETITES SOCIÉTÉS

Parallèlement, Texas Instruments a multiplié les acquisitions de petites sociétés spécialisées dans la conception de circuits ou dans les logiciels – six ces deux dernières années – pour conforter ses positions sur les DSP. Dans le lot figure la société américaine Amati, créée en 1991 et payée 445 millions de dollars pour 15 millions de dollars de chiffre d'affaires. Ses pertes de 12 millions de dollars sont largement compensées par la détention de brevets clés sur les algorithmes de calcul associés aux modems ADSL (lignes numériques à paires asymétriques), qui seront capables d'offrir un accès à grande vitesse à Internet en même temps qu'une communication vocale sur les lignes téléphoniques classiques.

Texas Instruments est persuadé que cette technique va se développer. Le groupe estime qu'en 2001, en Europe, 10 % des lignes de téléphone, soit 30 millions, seront utilisées pour l'accès à Internet, dont la moitié seront équipées de modems ADSL. Il y aura donc des royalties sur l'utilisation des programmes d'Amati à récupérer. Et des DSP à vendre.

Philippe Le Cœur

Le groupe lève le pied dans les mémoires

Texas Instruments réduit la voilure dans le domaine des mémoires dynamiques DRAM. Le 4 mars, le groupe a vendu au taïwanais Acer ses 33 % dans leur société commune TI-Acer, créée en 1989 à Taïwan, mais déficitaire. Mi-février, il avait mis un terme à Twinstar, société créée avec le japonais Hitachi en 1994 aux Etats-Unis. L'activité DRAM compte pour un peu plus de 20 % dans les 8 milliards de dollars (48 milliards de francs) de facturations de semi-conducteurs de Texas Instruments. Elle est déficitaire. Le groupe n'est pas le seul dans ce cas.

Au niveau mondial, tous fournisseurs confondus, les capacités de production de DRAM sont supérieures à la demande et les prix de vente sont toujours au plus bas. Texas Instruments assure qu'il n'entend pas abandonner ce marché dont *« les fondamentaux restent importants »*. Le groupe cite un nombre de pièces livrées en progression et une croissance des ventes en dollars qui devrait être *« de 15 % à 17 % par an dans les années à venir »*.

« Pantouflage » controversé d'une fonctionnaire chez Axa

LA DERNIÈRE SÉANCE de la commission de déontologie, qui a la charge d'émettre des avis sur le passage au secteur privé de hauts fonctionnaires (baptisé familièrement « pantouflage »), a donné lieu, jeudi 12 mars, à des débats animés. C'est Claire Dorland-Clauzel, qui a été membre de 1995 à 1997 du cabinet de Jean Arthuis, ministre de l'économie, qui en est à l'origine. Responsable des deux principaux bureaux de la direction du Trésor qui contrôlent le secteur de l'assurance – celui de l'assurance-dommages et celui de l'assurance des personnes –, elle souhaite, en effet, rejoindre le groupe Axa, numéro un français dans ce secteur. Certains des membres de la commission ont donc estimé que ce départ n'était pas conforme aux principes déontologiques et ont souhaité émettre un avis défavorable.

Mais d'autres participants ont fait valoir que le passage, également au groupe Axa, d'un autre haut fonctionnaire, Philippe Desfossés, ancien conseiller de Jacques Barrot au ministère des affaires sociales, en charge auparavant de l'un de ces deux mêmes bureaux à la direction du Trésor, avait déjà été accepté le mois dernier par la commission de déontologie et que, un précédent ayant été créé, il était maintenant difficile de s'opposer à la demande de Mme Dorland-Clauzel.

Les mêmes membres ont fait valoir que la candidate au départ ne s'était jamais occupée personnellement d'aucun dossier concernant directement le groupe Axa. C'est cette dernière position qui l'a finalement emporté : si le ministre des finances donne son feu vert, l'intéressée pourra donc quitter Bercy.

Il reste que cette décision risque d'alimenter une nouvelle controverse sur les règles qui régissent le « pantouflage ». Car, lorsque la commission de déontologie essaie de juger si, très concrètement, un haut fonctionnaire a exercé ou non une tutelle sur une entreprise privée pour laquelle il souhaite ensuite travailler, le code pénal n'entre pas dans ces nuances : il permet de sanctionner non pas les hauts fonctionnaires qui se sont rendus coupables du délit d'ingérence, mais ceux qui ont été en situation de pouvoir le faire.

Selon de bonnes sources, il apparait, toutefois, que la commission de déontologie n'est pas toujours aussi laxiste que cette affaire pourrait le laisser penser. Lors d'une séance précédente, en février, la commission de déontologie a émis un avis défavorable au départ de Didier Lombard. Directeur des stratégies industrielles (l'une des grandes directions de Bercy qui est concernée par la réforme récente du ministère), ce dernier souhaitait devenir directeur de la recherche du groupe Alcatel.

Laurent Mauduit

Le déficit français du secteur de l'habillement s'est creusé en 1997

LE SOLDE COMMERCIAL DE L'HABILLEMENT français en 1997 a enregistré un déficit de 14 milliards de francs, l'un des plus élevés de ces dernières années, selon l'Union française de l'industrie de l'habillement (UFIH). Les importations (32 milliards de francs) ont progressé de 13 % par rapport à 1996, et les exportations (18 milliards), ont augmenté trois fois moins (+ 4 %).

Les ventes de la Chine ont connu la plus forte progression (+ 26 %), plaçant ce pays en quatrième position des fournisseurs du marché français (2,84 milliards de francs), quasiment au même niveau que l'Italie (2,89 milliards). Le Maroc, avec 4,1 milliards de francs (+ 5 %), et la Tunisie, avec 4 milliards (+ 9 %), se placent en 1re et 2e positions des fournisseurs. Parmi les dix premiers clients de la France, les Etats-Unis (7e client) progressent de 11 %, à 1 milliard de francs, le Royaume-Uni (4e) progresse de 29 %, à 1,3 milliard, et l'Allemagne (1er client) progresse de 10 %, à 2,2 milliards. – *(AFP.)*

Chez Eddie Stobart Ltd, les routiers portent la cravate

CARLISLE
de notre envoyé spécial

Les Britanniques connaissent bien Eddie Stobart Ltd, l'entreprise de transport routier la plus célèbre outre-Manche. Au point qu'elle a même son fan-club, créé à l'initiative d'un disc-jockey. Que peut-on faire quand on voyage en voiture et que l'on s'ennuie, demanda-t-il un jour ? Chercher les camions d'ESL, à l'image des héros du film *Trainspotting*. Il faut dire que ces gros cubes ont une livrée spéciale et voyante – verte à motifs rouges et blancs –, les mêmes lettres ESL sur leur plaque d'immatriculation et que chacun porte sur sa calandre un prénom féminin différent : Hillary, Chelsea, Carole, Jane...

Eddie Stobart, c'est un nom qui sonne bien pour un chauffeur de poids lourd, et une image de marque : propre – chaque camion passe au lavage avant de prendre la route –, soignée – chaque chauffeur est en uniforme avec chemise et cravate maison – et efficace. Dans le centre nerveux de cette compagnie familiale établie à Carlisle, ville isolée de Cumbria, située entre les montagnes touristiques du Lake District et la frontière écossaise, de nombreux opérateurs sont en contact radio permanent, chacun avec 20 à 25 chauffeurs, à l'affût de toute possibilité de gratter quelques minutes ou d'éviter un retard.

Cette compagnie familiale, fondée dans les années 60 par Eddie Stobart père avec six camions approvisionnant les fermiers, a été reprise en main par son fils Edward, assisté du cadet William. Edward n'a pas rechigné au début à conduire des poids lourds la nuit après avoir créé le département routier, devenu ESL il y a juste vingt ans. En 1980, il avait vingt camions, en 1991 cent ; depuis, son parc s'est accru de cent unités par an pour atteindre les 700, dont la moitié de Volvo, et il a créé 1 700 emplois. En six ans, il a triplé la superficie de ses entrepôts, qui atteignent les 300 000 mètres carrés. « *Notre succès tient avant tout à notre qualité, à notre image et à notre attitude, ces bonnes valeurs éprouvées*, aime-t-il dire. *Nous cherchons en particulier à créer une image de qualité avec des camions chics et propres, conduits avec courtoisie par des chauffeurs bien habillés* (...). *Nous leur donnons une expertise professionnelle, mais nous ne pouvons leur donner une attitude positive.* »

Bien payés, non syndiqués – « *Nous sommes une grande famille* », explique le directeur commercial Richard Butcher –, ils ont des possibilités de promotion interne inhabituelles dans une entreprise anglaise. Leurs suggestions sont écoutées et il n'est pas rare qu'ils entrent dans les services administratifs, deviennent opérateurs ou gérants de dépôt.

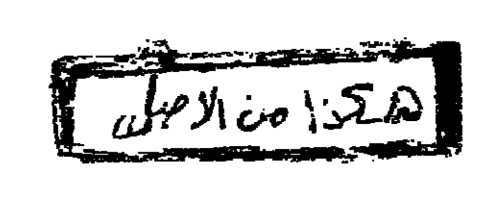
EN AVANCE POUR SURVIVRE

Cet esprit d'entreprise est sans doute à l'origine du développement spectaculaire de ce qui n'était à l'origine qu'une petite société locale dans un marché dominé par les grands de la profession. Aujourd'hui, Eddie Stobart est le premier transporteur indépendant. Il se spécialise surtout dans les transports et le stockage de produits destinés à l'alimentation. Son premier client a été Metal Box, qui fabrique des boîtes de bière ou de Coca, et qui fait partie désormais du groupe CMB ; Marks & Spencer, Coca-Cola ont suivi. Il a ouvert des hectares d'entrepôts et multiplié les services : gestion de stocks, mise à disposition de flottes de camions selon les besoins quotidiens... Le chiffre d'affaires a suivi, passant en cinq ans de 34 à 85 millions de livres (de 340 à 850 millions de francs français) pour ESL (102 pour le groupe).

Car Edward Stobart ne se repose pas sur ses lauriers. Transporteur routier essentiellement national – 4 % à 5 % seulement de ses camions franchissent la Manche –, il lorgne vers le ferroviaire dans un pays où le rail ne représente que 5 % des marchandises transportées (contre 85 % pour la route). La privatisation du réseau ferré lui ouvre des perspectives. Le tunnel sous la Manche aussi. Mais il n'ignore pas non plus que le gouvernement pourrait être tenté de rendre plus coûteux le transport routier sur des autoroutes engorgées et de lutter en même temps contre la pollution. Mieux vaut donc prendre les devants. D'où l'ouverture d'une importante antenne à Daventry, à proximité du dépôt de fret du tunnel.

Dans la patrie du *short termism* et du profit à tout prix, ESL détonne. Certes ce n'est pas une entreprise caritative, « *le profit n'est pas un gros mot* », comme le dit Edward Stobart. « *Mais*, ajoute-t-il, *ce qui compte dans une affaire saine, c'est la manière dont vous gérez ce profit. Le retirez-vous de l'entreprise ou le réinvestissez-vous ? Ici, à ESL, nous le réinvestissons pour renforcer nos affaires et contribuer à notre renforcement et à notre compétitivité.* » Dans cette région peu industrialisée, mais où la main-d'œuvre passe pour dynamique et fidèle, il faut être toujours en avance pour survivre.

Patrice de Beer



هكذا من الاهالي

AGENDA

MARDI 17 MARS

● **Etats-Unis** : mises en chantier, production industrielle et taux d'utilisation des capacités en février.
● **Japon** : production industrielle en janvier.
● **Italie** : produit national brut au quatrième trimestre de 1997.
● **Michelin** : résultats 1997.
● **Lagardère** : résultats annuels.
● **LVMH** : résultats annuels.

MERCREDI 18 MARS

● **Italie** : production industrielle en janvier.
● **Grande-Bretagne** : ventes de détail et taux de chômage (consensus 4,9 %) en février.
● **France Telecom** : résultats 1997.
● **Eiffage** : résultats annuels.
● **CIC** : l'intersyndicale du groupe bancaire, en cours de privatisation, rendra publics les résultats du « *référendum* » organisé auprès des 21 000 salariés sur les candidats à la reprise du CIC.

JEUDI 19 MARS

● **Etats-Unis** : indice des prix à la consommation et revenus réels en février, balance commerciale en janvier.
● **Allemagne** : balance commerciale en janvier.
● **France** : créations d'entreprises en février (Insee).
● **Alcatel** : résultats 1997.
● **AXA** : résultats annuels.
● **Crédit lyonnais** : résultats annuels.

VENDREDI 20 MARS

● **France** : stocks dans l'industrie au quatrième trimestre de 1997 et prix des matières premières en février.
● **Transport routier** : table ronde au ministère des transports avec les syndicats de salariés.
● **Eridania Beghin-Say** : résultats 1997.
● **Allianz** : fin de l'OPA sur les AGF.
● **Renault-Vilvorde** : jugement à Bruxelles.

SAMEDI 21 MARS

● **G 7** : réunion sur l'Asie du Sud-Est à Londres.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **TOTAL : Thierry Desmarest, président du groupe pétrolier français**, a indiqué, samedi 14 mars sur Radio Classique, que, chaque fois que le prix du baril de pétrole baisse d'un dollar, le résultat du groupe recule d'environ 6 %.

● **BOSCH : les syndicats de l'équipementier automobile allemand** à Rodez (Aveyron) ont signé, vendredi 13 mars, un accord sur la flexibilité du temps de travail et le travail dominical. Cet accord doit favoriser le choix du site (1 400 personnes) pour l'installation d'une nouvelle chaîne de production (qui représente un investissement de 500 millions de francs) envisagée par Bosch, a-t-on appris de source syndicale.

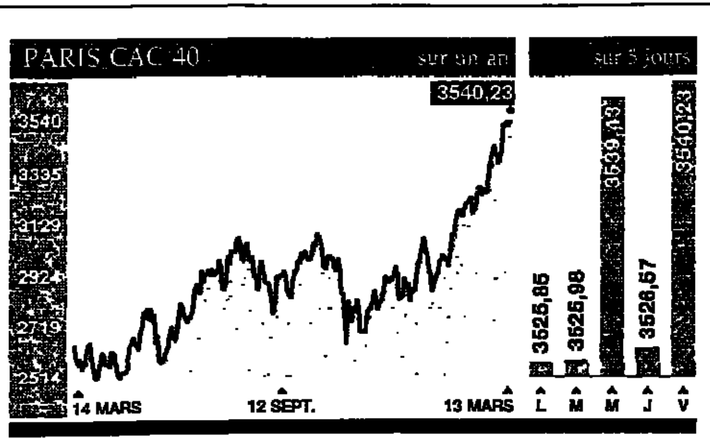
■ **DEUTSCHE TELEKOM : Ron Sommer, président de l'opérateur téléphonique allemand,** se voit toujours à la tête du groupe en 1999, selon un entretien paru dans l'hebdomadaire *Der Spiegel* du lundi 16 mars. Les rumeurs sur un successeur éventuel sont « *l'une des nombreuses tentatives destinées à nous nuire* », a affirmé M. Sommer.

FINANCE

■ **DEUTSCHE BANK : la première banque allemande a confirmé**, vendredi 13 mars, 8 600 suppressions d'emplois, dont 4 000 en Allemagne, dans le cadre d'un programme de réorganisation de 2,5 milliards de marks. Ce qui représente 12 % d'un effectif de 76 000 personnes dans le monde.

■ **CORÉE DU SUD : le gouvernement presse les directeurs** de cinq banques commerciales sud-coréennes en difficulté de quitter leur poste de leur plein gré ou de s'attendre à être contraints au départ, a rapporté, samedi 14 mars, le quotidien *Dong-A*.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *wwww. lemonde.fr***

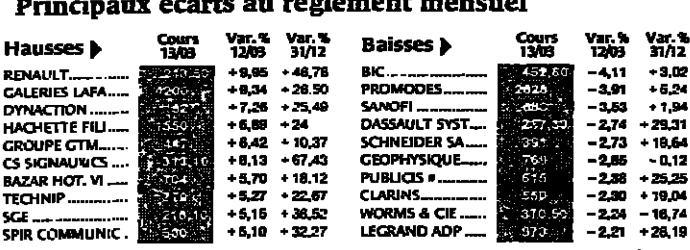


Indices boursiers

Europe 17h35 ▶	Cours 13/03	Var. % 12/03	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3540,23	0,39	18,05
PARIS SBF120	2421,41	0,47	18,02
PARIS SBF250	2296,45	0,69	18,18
PARIS SEC. MAR.	2169,23	1,09	19,84
PARIS MIDCAC	[illegible]	1,51	16,64
LONDRES FT100	[illegible]	−0,22	12,59
AMSTERDAM AEI	[illegible]	1,79	21,35
BRUXELLES BEL	[illegible]	1,39	18,19
FRANCFORT D30	4889,65	1,03	16,08
MADRID IBEX35	[illegible]	1,10	30,25
MILAN MIB30	[illegible]	1,65	25,01
SUISSE SMI	[illegible]	0,83	18,98
DJ STOXX 666	274,67	0,72	—
DJ EURO STO.326	273,37	1,04	—
DJ STOXX 50	[illegible]	0,71	—
DJ EURO STOXX50	[illegible]	1,08	—

Monde ▶	Cours 12/03	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8659,56	−0,19	9,50
- SP 500	[illegible]	0,14	10,25
- NASDAQ	[illegible]	0,41	12,34
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	0,65	−1,97
JOHANNESBURG	[illegible]	0,21	14,21
MEXICO BOLSA	[illegible]	0,64	−9,05
SANTIAGO IPSA	[illegible]	−0,30	−8,88
SAO PAULO BOU.	[illegible]	—	—
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,77	10,48
ASIE 10h15	13/03	12/03	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	3,27	46,96
HONGKONG H.	[illegible]	1,42	3,12
SÉOUL	[illegible]	0,08	47,90
SINGAPOUR ST.	[illegible]	1,13	4,80
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,44	4,40
TOKYO NIKKEI	17060,14	2,83	11,81

Principaux écarts au règlement mensuel



Hausses ▶	Cours 13/03	Var. % 12/03	Var. % 31/12
RENAULT	[illegible]	+9,95	+48,78
GALERIES LAFA.	[illegible]	+8,34	+28,50
DYNACTION	[illegible]	+7,26	+25,49
HACHETTE FILI.	[illegible]	+6,89	+24
GROUPE GTM	[illegible]	+6,42	+10,37
CS SIGNAUX(CS)	[illegible]	+6,13	+67,43
BAZAR HOT. VI	[illegible]	+5,70	+18,12
TECHNIP	[illegible]	+5,27	+22,67
SGE	210,10	+5,15	+36,52
SPIR COMMUNIC.	[illegible]	+5,10	+32,27

Baisses ▶	Cours 13/03	Var. % 12/03	Var. % 31/12
BIC	452,60	−4,11	+3,02
PROMODES	[illegible]	−3,91	+5,24
SANOFI	[illegible]	−3,53	+1,94
DASSAULT SYST.	[illegible]	−2,74	+29,31
SCHNEIDER SA	[illegible]	−2,73	+19,64
GEOPHYSIQUE	769	−2,65	−0,12
PUBLICIS #	616	−2,38	+25,25
CLARINS	550	−2,30	+19,04
WORMS & CIE	370,50	−2,24	−16,74
LEGRAND ADP	[illegible]	−2,21	+26,19

PARIS SBF 250 — 3 mois — 2298,45 — 2298 2206 2115 2023 1932 1840 — 15 DÉC. 29 JANV. 13 MARS

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8659,56 — 9702 9154 8696 8178 7669 7161 6653 6145 — 15 DÉC. 29 JANV. 12 MARS

LONDRES FT100 3 mois — 5782,30 — 6199 5901 5603 5305 5008 4711 4413 4115 — 15 DÉC. 29 JANV. 13 MARS

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4889,65 — 5279 4959 4631 4307 3983 3659 3335 — 15 DÉC. 29 JANV. 13 MARS

TOKYO Nikkei 3 mois — 17060,14 — 18468 16946 15425 13142 11620 — 15 DÉC. 28 JANV. 13 MARS

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris a terminé, vendredi 13 mars, sur un nouveau record, sa progression ayant toutefois été freinée, dans l'après-midi, par le recul du dollar et des marchés américains.
L'indice CAC 40 des valeurs vedettes a finalement gagné 13,66 points, soit 0,39 %, à 3 540,23 points. Il a néanmoins terminé sous son plus haut niveau absolu de 3 589,23 points, atteint vingt minutes après l'ouverture. Sur la semaine, l'indice CAC 40 s'est apprécié de 1,64 %, portant la hausse à 18,05 % depuis le début de l'année.
Le billet vert avait subitement décroché en fin de journée face aux devises européennes. « *En fin d'après-midi, on a suivi de très près les mouvements de la Bourse de New York* », déclarait vendredi soir Jean-François Gilles, responsable de la gestion actions à Natexis Capital.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du lundi 16 mars en baisse. L'indice Nikkei des principales valeurs a reculé de 1,17 % pour s'inscrire en clôture à 16 861,14 points. Les valeurs ont été pénalisées par le repli du yen ainsi que par des prises de bénéfice après la publication de données pessimistes sur l'économie japonaise. Vendredi 13 mars, la Bourse japonaise avait gagné près de 3 %.

HONGKONG

LA PLACE DE HONGKONG était orientée à la hausse lundi 16 mars en milieu de séance. L'indice Hangseng gagnait 0,88 %, soutenu par la remontée des devises d'Asie du Sud-Est par rapport au dollar. Les autres Bourses de la région étaient stables : Kuala Lumpur gagnait 0,33 %, Djakarta 0,17 %, tandis que Séoul perdait 0,61 %.

NEW YORK

LES VALEURS américaines ont terminé la séance du vendredi 13 mars sur une note irrégulière. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 57,04 points, soit 0,66 %, à 8 602,52 points, tandis que l'indice composite du Nasdaq, à forte pondération de valeurs de la haute technologie, a progressé de 0,43 % à 1 771,66 points. L'indice S & P 500, enfin, a reculé de 0,12 %. Sur l'ensemble de la semaine, l'indice Dow Jones a gagné 33,13 points (0,39 %) et il a, à deux reprises, battu des records en clôture.

FRANCFORT

LA PLACE allemande a battu quatre records au cours de la semaine écoulée. L'indice DAX des valeurs vedettes a finalement clôturé à 4 889,65 points vendredi 13 mars, contre 4 715,95 points huit jours auparavant.

Valeur du jour : Pernod Ricard, un pactole à investir

EN DÉCEMBRE 1997, le groupe Pernod-Ricard a annoncé la cession, pour 5 milliards de francs, de sa marque Orangina au groupe américain Coca-Cola. Depuis, l'action Pernod-Ricard s'est adjugée 26 %, à 404 francs, et les analystes estiment que le titre dispose encore d'un potentiel d'appréciation. Ils saluent ce revirement stratégique majeur, engagé en réaction à la constitution du géant Diageo (réunion de Grand Metropolitan et Guiness). Ils soulignent que le prix de cession d'Orangina est avantageux, alors même que cette branche n'était pas la plus rentable du groupe.



Après la cession, Pernod-Ricard est en mesure de mobiliser près de 14 milliards de francs, estime la société de Bourse Oddo. Les investisseurs lui prêtent de nombreux projets d'acquisition. Patrick Ricard, le président du groupe, ne nie pas qu'il cherche à étoffer son portefeuille de marques pour nourrir son réseau de distribution, mais plutôt à l'international. Des analystes évoquaient Pernod-Ricard en chevalier blanc de Rémy-Cointreau et de Marie Brizard, deux groupes familiaux en difficulté. Mais le groupe marseillais regarde plutôt outre-Manche et outre-Atlantique.

Il est candidat, comme pratiquement tous les autres grands mondiaux des spiritueux (Seagram, Allied, Bacardi-Martini...) au rachat du whisky Dewar's, mis en vente par Diageo sous les injonctions de Bruxelles. Premier scotch whisky aux Etats-Unis, Dewar's vaudrait environ 6 milliards de francs, sachant que l'acheteur devra reprendre simultanément le gin Bombay. Pernod-Ricard souligne qu'il connaît bien le métier du whisky, puisqu'il détient le bourbon Wild Turkey, le Irish whiskey Jameson et Clan Campbell, le scotch qui a connu en 1997 « *la plus forte progression mondiale. + 9,1 %* », selon le classement de la revue *Drinks International Bulletin*.

Le groupe français contrôle aussi le rhum Havana Club, le seul rhum cubain d'envergure mondiale. Au total, six de ces marques figurent au palmarès des 100 plus grosses ventes mondiales, dont Ricard, quatrième marque toutes catégories confondues, derrière Bacardi (rhum), Smirnoff (vodka) et Johnnie Walker (scotch whisky), mais en baisse de 3,1 % en 1997. La cession d'Orangina ne sonne pas le glas de la diversification dans le sans alcool menée par le groupe, qui réalise encore près de la moitié de son chiffre d'affaires dans le *soft drink*. Patrick Ricard affirme qu'il n'y pas de projet de cession des autres activités sans alcool (notamment Pampryl). Mais il disait à peu près la même chose d'Orangina quelques semaines avant de le céder.

Pascal Galinier

Matières premières

En dollars ▶	Cours 12/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1827,5	0,14
ALUMINIUM 3 MOIS	1474	0,07
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	—
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	—
ZINC 3 MOIS	[illegible]	—
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,12	−16,54
PLATINE A TERME	[illegible]	−16,58
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	336,5	—
MAÏS (CHICAGO)	273	−0,27
SOJA GRAINE	659	−0,49
SOJA TOURT	174,2	−0,34
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	1,83
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	−0,49
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	−0,34

Pétrole

En dollars ▶	Cours 12/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,57	—
WTI (NEW YORK)	14,3	0,70
LIGHT SWEET CRUDE	14,49	0,08

Or

En francs ▶	Cours 13/03	Var % 12/03
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−0,17
OR FIN LINGOT	[illegible]	—
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+0,24
PIÈCE FRANCE 20 F	336	−0,30
PIÈCE SUISSE 20 F	337	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	337	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2400	−1,44
PIÈCE 10 DOLLARS US	1360	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	2165	−0,23

ÉCONOMIE

La Grèce veut faire partie de la zone euro en 2001

LE GOUVERNEMENT grec a rendu publiques, dimanche 15 mars, les mesures qu'il compte administrer à l'économie du pays dans les dix-huit prochains mois pour lui permettre d'intégrer l'euro en 2001. Cette cure d'austérité, présentée par le ministre de l'économie, Yannos Papantoniou, vingt-quatre heures après l'entrée de la Grèce dans le système monétaire européen (SME) et une dévaluation de quelque 14 % de la drachme, repose sur trois volets : relance des privatisations, contrôle absolu de l'inflation et sévère réduction des dépenses publiques.

■ **FMI : le directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus, s'est félicité, dimanche,** de l'entrée de la drachme grecque dans le mécanisme de change du système monétaire européen. Le taux pivot de la drachme et le plan de soutien annoncé par le gouvernement devraient donner à la Grèce les moyens de réaliser son objectif d'une adhésion à l'Union économique et monétaire (UEM) à compter de 2001, a estimé M. Camdessus.

■ **IRLANDE** : le comité monétaire de l'Union européenne a décidé, samedi 14 mars, de réévaluer le cours de la livre irlandaise de 3 %. Son nouveau taux central permet à la livre d'être à un niveau en accord avec ses cours de marché dans la perspective de l'entrée de l'Irlande dans la zone euro.

■ **INDONÉSIE : le président Suharto a nommé samedi un cabinet composé de fidèles**, voire de membres de sa famille, *a priori* hostile à toutes les demandes d'ouverture et de réformes et qui laisse mal augurer de la suite du dialogue, déjà mal engagé, avec la communauté internationale.
■ **Le Fonds monétaire international mettra fin à son programme d'aide financière à l'Indonésie** si Djakarta n'applique pas les réformes économiques qui y sont rattachées, avertit Michel Camdessus dans l'hebdomadaire *Newsweek* à paraître cette semaine.
■ **Des responsables des ministères des finances japonais, allemand et américain** sont attendus cette semaine en Indonésie pour examiner la crise économique.

■ **ÉTATS-UNIS : les banques suisses risquent de subir un boycottage** qui pourrait débuter en Californie et s'étendre à d'autres Etats américains si elles ne parviennent pas à trouver un règlement à l'affaire de l'or nazi et des fonds juifs en déshérence. Le trésorier de Californie, Matt Fong, a lancé jeudi cette mise en garde.

■ **BRÉSIL : le FMI a félicité ce pays pour avoir su se protéger de la contagion de la crise asiatique** et même servir de rempart aux pays émergents d'Amérique latine, selon l'examen annuel de l'économie brésilienne par le Fonds monétaire international. En 1997, l'économie brésilienne a réduit son inflation à moins de 5 % (9 % en 1996 et 22 % en 1995). Le PIB a crû de près de 3 %, après 4,2 % en 1996.

■ **PÉTROLE : le marché pétrolier ne se stabilisera que si les pays membres de l'OPEP se concertent** avec les producteurs non OPEP, a déclaré Luis Giusti, président du groupe pétrolier public vénézuélien Petroleos de Venezuela SA (PDVSA).

■ **BOURSE : Warren Buffett, considéré comme l'un des investisseurs les plus avisés aux Etats-Unis,** a estimé que le marché boursier américain n'était pas surévalué, mais a toutefois mis en garde contre un « *consensus béat* ».

NOMINATIONS

■ **GE CAPITAL REAL ESTATE : Paul Borghard,** directeur général du bureau de Paris, est nommé vice-président Europe de GE Capital Real Estate. Kim Bradley, auparavant directeur des financements, lui succède à la direction du bureau de Paris.

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en légère hausse, lundi matin 16 mars, face aux devises européennes, sur le marché des changes de Tokyo. Il cotait 1,8210 deutschemark et 6,1055 francs.
Il progressait nettement face à la devise nippone, à 129,10 yens, à la suite de l'information selon laquelle le ministre japonais des finances, Hikaru Matsunaga, aurait renoncé à présenter un collectif budgétaire destiné à relancer la consommation dans l'archipel.
● **Baht** : la monnaie thaïlandaise s'inscrivait en nette hausse, lundi 16 mars, face au billet vert. Elle gagnait 4,5 %, à 39,65 bahts pour 1 dollar, son plus haut niveau depuis le mois de novembre 1997. Elle était dopée par l'annonce d'une progression de l'excédent de sa balance courante. Les autres devises asiatiques gagnaient également du terrain. Le ringgit malaisien progressait de 2,67 % face au billet vert, et le dollar de Singapour était en hausse de 1,15 %.

Cours de change

13/03 17h35 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,13	6,65	10,20	4,12	2,97	4,78	0,34	3,35	....
DM	1,82	1,98	3,03	1,23	0,89	0,14	0,98	....	0,30
LIRE	1789,75	1952,53	2984,41	1211,83	873,50	1396,55	....	984	293,51
YEN	128,16	139,82	213,70	86,78	62,55	....	7,16	70,45	21,02
FLORIN	2,05	2,24	3,42	1,39	....	1,60	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,48	1,61	2,46	....	0,72	1,15	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,60	0,65	....	0,41	0,29	0,47	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	....	1,53	0,62	0,45	0,72	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	....	1,09	1,67	0,68	0,49	0,78	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)

Taux 13/03 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,41	4,92	5,47
ALLEMAGNE	[illegible]	3,44	4,87	5,44
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,38	5,98	5,78
ITALIE	[illegible]	5,57	5,17	5,72
JAPON	[illegible]	0,43	1,78	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,10	5,58	5,88
SUISSE	[illegible]	1,13	2,74	—
PAYS-BAS	[illegible]	3,37	4,89	5,45

Matif

Cours 17h35 ▶	Volume 13/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 MARS 98	[illegible]	104,80	104,54
Pibor 3 mois MARS 98	[illegible]	96,45	96,45

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 13/03	Achat 13/03	Vente 13/03
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	348
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,35
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	4,04	4,84
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ETATS-UNIS	6,12	5,83	6,43
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,76	10,61
GRÈCE (100)	[illegible]	1,90	2,40
IRLANDE	[illegible]	7,88	8,72
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,56	4,81
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	70,50	80,50
SUISSE (100)	[illegible]	399	423

TAUX

● **France** : le Matif a terminé en baisse, vendredi 13 mars, dans le sillage du marché américain, pénalisé par les indices économiques publiés outre-Atlantique. Le contrat notionnel, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, s'inscrivait en clôture en repli de 12 centièmes à 104,51 points. Au comptant, le rendement de l'OAT de référence à dix ans s'est établi à 4,92 %, contre 4,88 % pour le titre allemand de même échéance.
● **Etats-Unis** : le taux d'intérêt sur l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence, est remonté à 5,89 % vendredi en clôture. Les marchés ont mal réagi à l'annonce d'une hausse de l'indice de confiance des consommateurs de l'Université du Michigan, à 119 points en février, contre 113,5 en janvier. Cette statistique, qui reflète la bonne santé de l'économie américaine, fait craindre aux marchés une modification de la politique monétaire de la Réserve fédérale.

SPORTS Yves Parlier et ses trois équipiers (Thomas Coville, Hervé Jan et Lalou Roucayrol) ont gagné, dimanche 15 mars, la Route de l'or, ralliant New York à San Francisco par le cap Horn en 57 jours 3 h 51 min 45 s. ● SUR SON MONOCOQUE *Aquitaine-Innovations*, l'Arcachonnais d'adoption, âgé de trente-six ans, améliore largement le record du parcours détenu depuis avril 1994 par Isabelle Autissier (62 jours 5 h 55 min) sur le trajet des clippers du XIXe siècle. ● DEPUIS LE DÉPART, le 17 janvier, *Aquitaine-Innovations* a fait cavalier seul, doublant le cap Horn avec sept jours d'avance sur le record d'Isabelle Autissier. Il a été ralenti, peu avant l'arrivée, par les vents du nord qui ont déchiré sa grand-voile. ● LES DEUX AUTRES CONCURRENTS – *PRB* (Isabelle Autissier) et *Geodis* (Christophe Auguin) – sont attendus entre le 18 et le 20 mars.

Sur la Route de l'or, Yves Parlier pulvérise le record d'Isabelle Autissier

Malchanceux lors du Vendée Globe, le navigateur arcachonnais, ancien vainqueur de la Transat anglaise en solitaire, a tiré le meilleur parti d'une technologie de pointe sur la route des anciens clippers, où il a su prévoir les évolutions de la météorologie

SAN FRANCISCO
de notre envoyé spécial

Le temps d'Isabelle Autissier établi en 1994 sur le trajet New York-San Francisco par le cap Horn (62 jours, 5 heures et 55 minutes) semblait difficile à battre. Grâce à un parcours sans faute, Yves Parlier et ses trois équipiers (Thomas Coville, Lalou Roucayrol et Hervé Jan) ont amené *Aquitaine-Innovations* sous le Golden Gate en 57 jours, 3 heures, 21 minutes et 45 secondes. Entre New York et San Francisco, sur la route des anciens clippers du XIXe siècle, le monocoque d'Yves Parlier a même dominé la course sans partage.

En fin de matinée, dimanche 15 mars, la silhouette profilée de son 60 pieds open, spi déployé, a donc filé vers le « pier 39 », face à l'ancien pénitencier d'Alcatraz afin de faire homologuer le nouveau record par le Manhattan's Yacht Club. Escorté par une dizaine de bateaux, le voilier d'Yves Parlier est ainsi passé devant la ligne des gratte-ciel de San Francisco irisée par le soleil. Quand l'étrave du voilier a enfin franchi le pilier est du pont, un bateau-pompe a improvisé une fontaine de joie sur l'océan d'indifférence américaine pour cet événement franco-français.

« Nous attendions avec impatience l'arrivée à San Francisco, et nous n'avons pas été déçus. Passer sous le Golden Gate était féerique », a déclaré le skipper français à son arrivée.

Le triomphe d'*Aquitaine-Innovations* dans la Route de l'or récompense la ténacité d'Yves Parlier. Fils d'un astrophysicien, le vainqueur de la Solitaire du *Figaro* (1991) et de la Transat anglaise (1992) était déjà connu pour ses choix stratégiques iconoclastes.

PRISES DE RISQUE

L'originalité de ses options météorologiques et ses prises de risque inattendues à la sortie du cap Horn lui ont permis de largement distancer ses concurrents, qui n'ont pu profiter du ralentissement de son voilier dans le pot-au-noir (la zone des calmes équatoriaux) pour refaire leur retard. Quand personne ne s'y attendait, il a ainsi longé les côtes chiliennes pour éviter les poches de calme du Pacifique... pour ensuite s'engouffrer dans le sillage des alizés du nord-est.

Quotidiennement, ses analyses de course pouvaient surprendre mais, contrairement à Isabelle Autissier ou Christophe Auguin, il ne s'est pas laissé coincer par les vents contraires du cap Horn. Dans la chaleur moite de l'équateur, il a bizarrement viré à l'ouest avant de tirer un bord vers l'est. Cette décision a priori étonnante lui a toutefois permis de ne plus changer de cap jusqu'à l'arrivée, à peine ralenti par des vents du nord imprévus à l'approche de San Francisco.

« Yves Parlier possède une façon de naviguer très personnelle : il pousse toujours la technique plus loin, précise Hervé Corbière, l'un de ses plus proches collaborateurs. *Il est ingénieur en matériaux composites et il teste directement ses innovations techniques sur l'eau. On peut dire que la mer est son laboratoire. Il fut, par exemple, l'un des premiers navigateurs à utiliser un safran et des pièces en fibre de carbone. Sa victoire dans la Route de l'or n'est pas une simple victoire technique. A la barre, son talent est incontestable, mais il faut bien avouer qu'avec un bateau plus léger que les autres et un gain de vitesse supérieur de 20 à 30 % à PRB et Géodis il a prouvé que la mer n'était plus hermétique aux révolutions technologiques... »*

Grâce à son mât-aile mobile en carbone, sans hauban, reposant sur le fond de la coque, *Aquitaine-Innovation* a pu diminuer la traînée aérodynamique de son gréement et gagner un temps précieux. Ce mât d'un troisième type peut en effet s'orienter de 45 degrés au près et de 90 degrés par vent arrière. Ce qui permet au bateau de profiter pleinement des fureurs d'Eole en évitant ses colères intempestives. Plus efficace qu'une quille pivotante, ce procédé a été rendu possible par l'adjonction de barres de flèches censées équilibrer le bateau.



JÉRÔME PRÉVOST/TEMSPORT

Enfin, avec des enrouleurs de génois en carbone et une coque extrêmement légère – elle n'a pas été conçue selon la vieille méthode dite du « sandwich » (carbone-mousse-carbone) mais avec des profilés entièrement carbonés –, Yves Parlier a démontré que la technologie des multicoques pouvait maintenant s'adapter aux monocoques.

Après un Vendée Globe en demi-teinte, Yves Parlier voulait réussir une bonne Route de l'or pour se mettre personnellement au défi et tester la fiabilité de son bateau. Ses deux paris sont réussis. Mais cette victoire pourrait n'être déjà que la simple étape d'une longue carrière, si on en juge par la généreuse ambition qui se lit dans ses yeux.

Paul Miquel

Yves Parlier, vainqueur de la Route de l'or

« La victoire m'a paru claire à dix jours de l'arrivée »

APRÈS son arrivée à San Francisco, dimanche 15 mars, Yves Parlier a donné une conférence de presse.

« Comment expliquez-vous une telle avance ?

– *Aquitaine-Innovations* est plus performant, plus polyvalent et plus léger que les autres. Il va plus vite à basse vitesse, quand les autres bateaux traînent de l'eau, et il accélère plus vite. Il fait d'excellentes moyennes que peu de monocoques peuvent réaliser. Dans le Vendée Globe, je n'avais pas senti une telle différence entre les bateaux. *Aquitaine-Innovations* est le même, mais le Vendée Globe était sa première course. On s'est focalisé sur la mise au point du mât, donc on est parti dans des conditions pas favorables malgré un gros potentiel qui s'est confirmé ici. Depuis, on a fait un bon enchaînement avec le Fastnet et la transat Le Havre-Carthagène.

– Avez-vous jamais été inquiétés ?

– Une course de bateaux, ça n'est jamais gagné. On n'a pas tous forcément les mêmes conditions de vent, et on peut toujours casser. Dans la dernière nuit, nous avons d'ailleurs cassé nos deux dernières lattes et fait deux grosses déchirures dans la grand-voile. C'était réparable, mais le bateau est fatigué.

– Les impressions dans le Pacifique ?

– On a longé la Patagonie, qui est une terre fantastique où la montagne se jette dans la mer. Il n'y avait aucun signe de vie humaine, ni bateau ni lumière. On avait l'impression d'être sur une autre planète, vierge.

– Le passage du cap Horn a-t-il été pénible ?

– La force de la tempête n'avait rien d'exceptionnel, mais on marchait contre le vent, et nos bateaux ne sont pas faits pour ça. On a dû tirer des bords carrés pendant huit heures. Le bateau bougeait et tapait énormément, ce qui était très inconfortable. Le matériel aurait pu rendre l'âme si les conditions avaient été pires.

– Quand avez-vous su que vous alliez gagner ?

– Ça m'a paru clair à la vue des fichiers de vents, deux jours après l'entrée dans le pot-au-noir, et il y a dix jours, quand on en est sortis. Ça se présentait nettement moins bien pour mes concurrents. Même s'il y avait quelques bords à tirer, ça restait de la navigation au près. Il y avait peu d'options.

– Cette victoire annonce-t-elle les « années Parlier » ?

– On a effectué un gros travail de fond. On a beaucoup investi dans la recherche, mais il ne faut pas s'endormir, car d'autres bateaux sont en train de sortir. L'objectif, maintenant, c'est la Route du rhum, puis le Vendée Globe en 1999-2000. »

Trois bateaux pour un exploit

● **En 57 jours 3 h 51 min 45 s,** Yves Parlier (*Aquitaine-Innovations*) a établi le nouveau temps de référence sur le trajet New York-San Francisco en coupant la lignée d'arrivée dimanche 15 mars à 19 h 51 et 45 secondes, heure française.

● **Le précédent record** du parcours (62 j 5 h 55 min) avait été établi par Isabelle Autissier, partie de New York sur *Ecureuil-Poitou-Charentes* le 19 février 1994.

● **L'épreuve,** organisée pour la première fois sous forme de course, consistait à rallier New York à San Francisco – en doublante cap Horn – par la Route de l'or des clippers, grands voiliers du XIXe siècle. Elle représentait 13 900 milles – environ 26 000 km – ou un demi-tour du monde.

● ***Le départ*** avait été donné samedi 17 janvier, au large de New York, sur la ligne imaginaire reliant la statue de la Liberté et Governor Island.

● **Les concurrents** n'étaient que trois : *Aquitaine-Innovations* (Yves Parlier, avec Thomas Coville, Hervé Jan et Lalou Roucayrol), *Geodis* (Christophe Auguin, avec Stéphane Auguin, Jacques Caraës, Marc Fontaine et Yves Lebouvier), *PRB* (Isabelle Autissier, avec David Adams, Luc Bartissol, Lionel Lemonchois et Jean Saucet).

● ***PRB* et *Geodis*,** naviguant contre des vents contraires le long des côtes de basse Californie, sont attendus entre mercredi 18 mars et vendredi 20 mars.

Le coureur cycliste belge Frank Vandenbroucke gagne Paris-Nice en jeune homme pressé

NICE
de notre envoyé spécial

La faute à Eddy Merckx. Si l'homme n'avait abrité tout un peuple dans sa roue pendant une fière décennie, peut-être le cyclisme serait-il considéré seulement comme un sport en Belgique. Si le même n'avait, dans un moment d'euphorie, adoubé un gamin de 20 ans, *« le seul Belge capable de figurer un jour sur le podium du Tour de France »*, peut-être Frank Vandenbroucke aurait-il pu mener sereinement sa course vers la gloire. Mais le grand Eddy a trop gagné et trop parlé.

Depuis trois ans, un jeune homme transporte donc par monts et par vaux les espoirs du plat pays. Dimanche 15 mars, au bout de la promenade des Anglais, à Nice, se sont concrétisées, pour l'homme, les promesses de l'aube et apaisées, pour ses compatriotes, les angoisses du déclin.

A vingt-trois ans, Frank Vandenbroucke a inscrit la 65e édition de Paris-Nice à son palmarès et dans la mémoire de son pays. Dimanche 8 mars, la victoire du coureur de l'équipe Mapei lors du prologue avait provoqué l'enthousiasme, de Bruges à Liège. L'arrivée quotidienne en salle de presse de nouveaux contingents de reporters descendus en hâte quantifiait l'engouement suscité là-haut. *« C'est si important pour nous »*, plaidait un confrère. C'est que le vainqueur n'avait pas trois ans quand Freddy Maertens avait donné à la Belgique sa dernière victoire dans cette épreuve, en 1977. Une autre époque où les forges forgeaient et les cyclistes gagnaient.

Jean-Jacques, le père, et plus encore Jean-Luc, l'oncle, portaient alors haut l'étendard du cyclisme belge et le blason du clan Vandenbroucke. Dans le café-restaurant familial, sur la grande place de Ploegsteert, le menu des conversations ne variait guère. Descendant d'une telle lignée (une grand-tante fut également championne nationale), tout empreint de culture sportive, le petit Frank se retrouva vite juché sur un vélo. Ses débuts dans le cyclo-cross sont brillants. La suite sur route ne démentira pas ces heureuses prémices. A seize ans, l'adolescent affirme déjà : *« Je serais le plus grand. »*

La Belgique, en mal de héros vélocipédique, le croit sur parole. Le prodige devient patrimoine nationale et, presque aussitôt, pomme de discorde. En 1994, Frank Vandenbroucke signe à dix-neuf ans son premier contrat professionnel chez Lotto, équipe dirigée par son oncle, où son père est mécanicien. Mais, au début de 1995, l'imprudent succombe à une offre de Mapei, armada d'une autre envergure, faisant passer son ambition avant fidélité de clan et engagement légal.

AFFAIRE D'ÉTAT

La fâcherie familiale dure deux ans et se doublera d'une affaire d'Etat. Même si Lotto est la dernière équipe belge au meilleur niveau, les Flamands ne se reconnaissent pas entièrement dans la personnalité de Jean-Luc, qui ne parle que le français. Ils lui préfèrent Mapei, conglomérat italo-belge, où figure Johan Museeuw et Tom Steels, leurs plus dignes représentants.

Sur fond de guerre linguistique, la fédération nationale se montre donc fort embarrassée par le double contrat de Frank Vandenbroucke. Finalement saisie du dossier, l'Union cycliste internationale (UCI) coupe la saison en deux et autorise le transfert le 1er mai 1995. Eddy Merckx, le Bruxellois, que se disputaient férocement les deux communautés, s'était bien gardé de donner son avis sur la querelle. De la même manière, engagé d'office dans une guerre qu'il refuse, Frank Vandenbroucke tente d'offrir une image oecuménique.

Ploegsteert est un repli wallon dans l'espace flamand, à deux kilomètres de la frontière française. Son citoyen d'honneur tente de faire la synthèse de ces différents courants. Il maîtrise ainsi de manière égale les deux langues qu'on prétend opposer. Ce n'est pas là pur calcul. *« Dans notre région, on est habitué à vivre avec ses différentes composantes. C'est comme ça »*, résume Cédric Vasseur.

Le coureur de l'équipe Gan, originaire de Steenvoorde, de l'autre côté de la frontière, est lié d'amitié avec Frank Vandenbroucke. Outre une passion commune pour le karting, le Wallon et le Français partagent une égale fascination pour le Tour des Flandres. Durant l'hiver, ils s'entraînent ensemble dans les monts de Frasnes ou de l'Enclus, parcours de la classique flandrienne.

Frank Vandenbroucke, hérault de la Belgique et héros de tous les Belges. Cédric Vasseur raconte l'agacement qu'éprouve son compagnon devant tant de sollicitations. *« Il se fâche parfois quand la presse lui reproche de ne pas faire tout ce qu'on attend de lui »*, explique-t-il. Ambitieux, Frank Vandenbroucke ne se sent pourtant pas prêt à endosser les habits d'Eddy-le-cannibale, notamment dans les grands tours.

LA COMPARAISON AVEC MERCKX

Claudie Criquiélion, ancien coureur devenu responsable chez Mapei, comprend son sentiment : *« La Belgique cherche toujours un successeur à Eddy Merckx. Les gens qui ont couru après lui, comme moi, ont souffert de la comparaison. Frank n'est pas un vainqueur potentiel de grands tours. Il sait ce qu'il veut et ce qu'il peut gagner. »*

Une faiblesse chronique du genou gauche lui a également enseigné la modestie. Renversé par une voiture à l'âge de cinq ans, les séquelles l'ont laissé avec une jambe plus courte de dix-sept millimètres. En 1997, la persistance de douleurs avait tronqué sa saison. Des séances de musculation intensives lui ont permis de corriger l'inconvénient. *« Frank craint que sa carrière soit brève,* raconte un de ses proches. *Cela explique sa frénésie actuelle de victoires. Il court toujours comme s'il s'agissait de sa dernière année. »*

Benoît Hopquin

Une razzia belge

Malgré la victoire du Français de l'équipe Cofidis Christophe Capelle, *dimanche 15 mars, à Nice, les coureurs belges* ont largement dominé la semaine de compétition, gagnant six des huit étapes. Frank Vandenbroucke (deux étapes) et Tom Steels (deux étapes également) ont confirmé l'emprise de l'équipe Mapei sur cette soixante-cinquième édition. Vendredi 13 et samedi 14, Andreï Tchmil a *également remporté ses deux premières victoires sous sa* nouvelle nationalité. A trente-cinq ans, le coureur de Lotto, lauréat de Paris-Roubaix en 1994, fut soviétique, puis moldave, puis ukrainien, avant d'obtenir un passeport belge à la fin de 1997.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : la Juventus Turin, avec Zinedine Zidane décevant, a concédé le nul (2-2)**, samedi 14 mars, face à Naples, le dernier du championnat d'Italie. Malgré ce faux pas à domicile, la « Juve » reste en tête du classement avec 53 points après 25 journées, mais ne compte plus que deux longueurs d'avance sur la Lazio Rome, auteur d'une impressionnante victoire (4-0) sur le terrain de la Sampdoria Gênes, et trois sur l'Inter Milan, qui a battu l'Atalante Bergame sur le même score.

■ **L'AS Nancy-Lorraine a réalisé une bonne opération en s'imposant (1-0) à Sochaux**, lors de la 34e journée de division 2. Avec 63 points, l'équipe lorraine revient à trois points du leader, Lorient, tenu en échec devant son public par Amiens (0-0). Dans le derby du Nord, Lille, auteur d'un nul sur sa pelouse (1-1) contre Wasquehal, prend la troisième place, avec 53 points, tout comme Sochaux (4e).

■ **Le FC Barcelone s'est rapproché un peu plus du titre de champion d'Espagne** après son succès (2-1) obtenu, le 15 mars, à Valladolid grâce à un deuxième but marqué par Luis Figo à la dernière minute. A l'issue de cette 29e journée, le club catalan compte 7 points d'avance sur son dauphin, le Real Madrid, incapable de battre le Racing Santander (2-2). Dans les rangs madrilènes, l'international français Christian Karembeu a dû quitter le terrain à la 59e minute en raison d'une blessure.

■ **Arsenal, invaincu depuis près de trois mois, a confirmé ses bonnes dispositions**, samedi 14 mars, en s'imposant (1-0) à Old Trafford face à Manchester United (1-0, but du Néerlandais Marc Overmars), leader du championnat d'Angleterre, lors de la 30e journée. Les Mancuniens, qui reçoivent, le 18 mars, Monaco en quart de finale retour de la Ligue des champions, conservent la première place au classement avec six points d'avance sur Arsenal, mais le club londonien compte trois matchs en retard. Liverpool, troisième au classement avec 51 points, a dû se contenter d'un match nul heureux à Tottenham (3-3) puisque son meneur de jeu, Steve McManaman, n'a égalisé qu'à la dernière minute. West Ham, avec une nouvelle bonne performance de son gardien de but français Bernard Lama, a battu Chelsea (2-1).

■ **Grâce à sa victoire (1-0) contre le Munich 1860**, le FC Kaiserslautern, promu cette saison et leader du championnat d'Allemagne, a porté, samedi 14 mars, à 9 points son avance sur le Bayern Munich, qui a, une nouvelle fois, déçu ses supporteurs (0-0 contre Bochum) lors de la 26e journée.

■ **L'AJ Auxerre, qui accueillera la Lazio Rome**, mardi 17 mars, en quart de finale de la Coupe de l'UEFA, ne pourra pas disposer de son gardien de but Lionel Charbonnier ni de son meneur de jeu Yann Lachuer, tous deux blessés. Le premier, qui souffre d'un claquage à la cuisse droite, sera remplacé par Fabien Cool. Le second est, lui aussi, touché à la cuisse droite. Ces forfaits s'ajoutent à la suspension de l'attaquant Bernard Diomède. Au match aller, la Lazio Rome s'était imposée de justesse (1-0).

■ **Le club tunisien de l'Etoile du Sahel**, champion africain des vainqueurs de coupe, a gagné (2-2, 4 tirs au but à 2), le 15 mars, la Supercoupe d'Afrique aux dépens de l'équipe marocaine du Raja Casablanca, champion d'Afrique des clubs.

■ **La succession d'Aimé Jacquet est officiellement ouverte.** Le président de la Ligue nationale de football, Noël Le Graët, a annoncé, vendredi 13 mars, qu'il allait recevoir dans les jours à venir « *certaines personnalités* » aptes à remplacer le sélectionneur de l'équipe de France après la Coupe du monde. L'entraîneur auxerrois Guy Roux aurait le profil recherché, de même que Jean Tigana (Monaco) et Alain Giresse (Toulouse). Pour sa part, Raymond Domenech ne sera pas reconduit, en juillet, dans ses fonctions de sélectionneur de l'équipe de France espoirs.

Aux Etats-Unis, le football professionnel vivote dans l'indifférence

Quatre ans après la Coupe du monde américaine de 1994, ce sport rencontre toujours autant de difficultés dans sa conquête du marché sportif

Le coup d'envoi du championnat de football des Etats-Unis a été donné dimanche 15 mars avec la rencontre opposant Washington United, tenant du titre, à Miami Fusion, nouveau promu. Douze équipes, réparties en deux conférences (Est et Ouest), s'affronteront dans une saison qui s'achèvera par la finale du 25 octobre opposant les vainqueurs des finales régionales. Ce match sera retransmis par la chaîne télévisée ABC, mais le peu d'intérêt sportif de la compétition, délaissée par les joueurs étrangers de renom, et le taux de fréquentation décevant des stades font que médias, annonceurs et partenaires potentiels ne se passionnent pas pour le phénomène. Quatre ans après la Coupe du monde 1994, organisée aux Etats-Unis, et malgré la qualification de l'équipe nationale pour le Mondial 1998, le football n'a pas réussi sa percée au royaume du sport professionnel.

LOS ANGELES
correspondance

Les Américains ont toujours considéré le football (appelons-le soccer) comme un sport mineur. Malgré la troisième qualification consécutive de leur équipe nationale pour une phase finale de Coupe du monde, rien n'a vraiment changé. Quatre ans après l'organisation de la World Cup 1994, le soccer continue donc de susciter curiosité et interrogations.

A l'entrée de la troisième saison de la Major Soccer League (MLS), le championnat professionnel, les comportements semblent devoir évoluer. La bonne tenue du match d'ouverture qui a opposé, dimanche 15 mars, Washington à Miami en est une preuve. « *Mais il ne faut pas se faire d'illusions*, avertit Luis Gonzalez, l'un des dirigeants des Los Angeles Galaxy. *L'implantation du football professionnel dans les stades américains sera beaucoup plus longue que prévu. Il y a peu de retransmissions à la télévision, peu de stars dans les équipes, et le niveau du championnat américain est bien en deçà de celui de l'équipe nationale.* »

Avec un championnat de douze équipes, divisé en deux conférences (Est et Ouest), la MLS se présente comme le parent pauvre du sport professionnel américain. Après les échecs fracassants de la North American Soccer League (1966-1985), la World Cup devait stimuler l'essor du soccer aux Etats-Unis. Les rares amoureux du ballon rond attendent toujours les effets annoncés de ce prodigieux coup de projecteur sur une discipline dont le succès, partout ailleurs dans le monde, ne se dément que rarement.

Victime des erreurs du passé, le football professionnel est maintenant géré par une organisation omnipotente, la MLS, donc, qui finance partiellement les équipes, fixe les salaires des joueurs, manigance les transferts et organise le championnat... Un centralisme démocratique, poétiquement dénommé *single-entity concept*, plutôt surprenant au pays du libéralisme.

Le maître d'œuvre a pour nom Sunil Gulati. « *C'est le chef du parti*, s'amuse un entraîneur de la Côte ouest. *Tout passe par lui. C'est parfois exaspérant car les clubs ont peu de liberté d'entreprise, mais c'est la seule manière, semble-t-il, d'éviter une nouvelle banqueroute.* » Confrontés à ce dispositif assez peu commun aux Etats-Unis, les partenaires économiques traînent les pieds pour financer des équipes, et les télévisions retransmettent les matches au compte-gouttes.

En 1998, la chaîne sportive ESPN diffusera 8 rencontres en direct, ESPN 2, une vingtaine, la chaîne hispanophone Univision en retransmettra 20, et ABC a signé pour 10 matches, dont la finale du 25 octobre 1998 à l'Orange Bowl de Pasadena. En moyenne, les matches de football réalisent des taux d'audience d'environ 3 %.

1998 est aussi l'année du changement. Pour le troisième anniversaire de la MLS, deux nouvelles équipes (Chicago Fire et Miami Fusion) ont été accueillies dans le championnat. Toutefois, il faut bien reconnaître que les 384 matches proposés aux spectateurs américains présenteront un intérêt tout relatif.

Le départ des stars, les Italiens Roberto Donadoni et Walter Zenga, n'a pas aidé à la mobilisation des publics. D'autant que les nouvelles recrues étrangères font figure de « seconds couteaux ». Exception faite du portier suédois Thomas Ravelli, qui vient de signer aux Tampa Bay Mutiny, le milieu de terrain argentin Marcelo Herrera (surnommé « *Popeye* ») recruté par les Miami Fusion, l'ailier brésilien Marquinho des Colorado Rapids et le Polonais Roman Koseki des Chicago Fire, aucun joueur d'envergure internationale n'a choisi la MLS.

Devant l'absence de forces vives issues des équipes universitaires, les clubs sont contraint de recruter ces professionnels venus d'ailleurs, le plus souvent d'Amérique centrale ou latine. La MLS, dont le règlement autorise 5 étrangers par formation, compte à ce jour 49 joueurs non Américains sur les 60 possibles. Mais ce sont des joueurs en fin de carrière qui apportent peu sur le plan du jeu et ne drainent plus le public vers les stades.

Car l'autre souci de Sunil Gulati, c'est bien la baisse de fréquentation des stades. En deux ans, le soccer a attiré 5,125 millions de supporteurs dans ses gradins. Un chiffre moins flatteur qu'il n'y paraît puisque la moyenne des spectateurs par match, sur le cumul des deux années, s'élève à 8 000 personnes.

Pour couronner le tout, le calendrier de la Coupe du monde chevauche celui de la MLS. « *Ce sera l'obstacle le plus difficile à surmonter depuis la naissance de notre League* », lisait-on récemment dans le *Los Angeles Times*. « *Ce sera au contraire l'occasion rêvée de créer un lien entre ce qui se passera en France et le championnat américain* », espère Sunil Gulati. Ce sera aussi, pour les téléspectateurs, l'occasion de comparer la différence de niveau de jeu. La MLS n'a pas forcément de beaux jours devant elle.

Paul Miquel

Star du ballon rond dans son pays, Alexi Lalas voit sa renommée se faner peu à peu

LOS ANGELES
correspondance

Alexi Lalas fût au football des Etats-Unis ce que l'Oncle Sam est au moral des troupes de l'US Army : un symbole revigorant. Outre-Atlantique, ce joueur fantasque à l'allure décontractée, reconnaissable à ses longs cheveux roux et à sa barbichette de hippie, a, fort de ses 94 sélections, incarné mieux que personne le jeu de la balle au pied.

Depuis la Coupe du monde 1994, les stratèges du marketing ont profité de sa personnalité décalée pour enraciner le soccer dans le terreau fertile du sport professionnel américain, où base-ball, basket-ball et football américain se taillent la part du lion.

Avec un championnat professionnel plus structuré qu'auparavant et une équipe nationale qualifiée pour la troisième fois consécutive (depuis 1950) à une phase finale de Coupe du monde, le soccer semble entrer dans l'âge adulte.

Conséquence paradoxale : à vingt-sept ans, Alexi Lalas essuie ses premières critiques. L'icône est moins vénérée. Ses dernières prestations en sélection n'ont pas convaincu : lors de la finale de la Gold Cup, qui a opposé, le 15 février, à Los Angeles, le Mexique aux Etats-Unis, vainqueurs du Brésil (1-0) en demi-finale, une erreur d'inattention du défenseur poil de carotte est à l'origine de la défaite américaine (1-0).

> « Il y a quantité de joueurs qui ont plus de talent que moi. Je sais aussi que ma contribution au développement du soccer est indiscutable »

Son départ inattendu des New England Revolution – lanterne rouge de la MLS (Major Soccer League)lors de la saison 1996-97 après une hallucinante série de rencontres perdues – pour les New York/New Jersey Metrostar n'annonce pas une fin de carrière digne de sa renommée. « *Que ce soit légitime ou non, Alexi reste le joueur le plus célèbre de l'équipe nationale*, affirme Thomas Rongen, son ancien entraîneur des *New England Revolution. Pourtant, aujourd'hui, j'ai l'impression que les supporteurs se demandent s'il est sélectionné pour ses compétences ou son intérêt marketing. Je trouve ces critiques injustes, car notre football n'aurait jamais pu se développer si vite sans lui. Même s'il traverse une période difficile, affirmer que sa carrière est finie est un peu rapide.* »


DAN HELMS/TEMPSPORT
Alexi Lalas : 94 sélections.

Après la World Cup, sa cote de popularité a largement dépassé les frontières américaines au point qu'il a rejoint, pour un an, les rangs de l'équipe italienne de Padoue. Premier et unique joueur américain à avoir évolué dans le *calcio*, il est rentré aux Etats-Unis – à la demande des officiels américains – pour rendre des couleurs à un championnat national moribond.

Pour autant, Alexi Lalas ne s'est jamais bercé d'illusions : vedette hors des stades, il n'a jamais été un joueur d'exception. « *En équipe nationale ou dans le championnat américain, il y a quantité de joueurs qui ont plus de talent que moi*, reconnaît-il. *Je sais aussi que ma contribution au développement du soccer est indiscutable.* »

Ces mérites ne lui garantissent une place à vie au sein de la défense du onze des Etats-Unis. Seul son état de forme, à la veille de la Coupe du monde 1998, intéresse l'entraîneur national, Steve Sampson. Et c'est parce qu'il avait été jugé hors de forme qu'il n'a pas joué le match qualificatif contre le Costa Rica (1-0), le 7 septembre 1997. Depuis, il a réintégré la sélection, mais avec un autre état d'esprit.

« *J'essaie toujours de progresser*, dit-il, *mais il n'est pas toujours évident d'être motivé quand tout le monde vous répète que vous jouez mal.* » Tant pis. Aux yeux de ce champion qui se rêvait en rock-star – il est le guitariste d'un groupe baptisé The Gypsies – et gagne aujourd'hui près d'un million de dollars (soit 6 millions de francs), le sport est toujours resté accessoire. Ce n'est pas une passion, c'est un métier.

P. M.

Le Paraguay en échec

Les Etats-Unis, avec une équipe composée de nombreux jeunes, et le Paraguay, également qualifié pour le Mondial, ont fait match nul (2-2), samedi 14 mars, à San Diego, à l'issue d'un match de médiocre qualité et houleux dans la dernière demi-heure, où l'arbitre mexicain a distribué 5 cartons jaunes. Les Paraguayens, meilleurs techniciens, ont concrétisé leur supériorité dès la 15e minute par Denis Caniza. Les Américains ont haussé leur niveau de jeu, une fois menés. Leur milieu de terrain, Chad Deering, a égalisé de la tête à la suite d'un corner (21e), puis les Etats-Unis ont pris l'avantage à la suite d'un centre d'Alexi Lalas, conclu par Marcelo Balboa d'une tête plongeante (50e). Dès lors, les Paraguayens durcissaient le jeu pour revenir au score grâce à un penalty transformé par Julio Yegros (75e minute).

A l'université, le soccer est à la limite du hors-jeu

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Lunettes de soleil, bermudas, sandales, casquettes, quelques livres sous le bras, des étudiants vont à pas comptés vers les salles de cours. Comme tous les matins, le campus de l'université de San Diego (Californie) prend le temps de se réveiller.

A quelques mètres, d'autres jeunes gens, plus nombreux ceux-là, franchissent les portes de l'immense salle de culture physique mise à leur disposition. Pour pénétrer dans ce paradis du fitness, il faut montrer patte blanche : le filtrage s'effectue par reconnaissance des empreintes digitales. Ici, le sport est une affaire sérieuse.

Plus loin encore, coincé entre l'impressionnante arène de basket-ball (13 500 places) et l'aire sacrée vouée au base-ball, un lopin gazonné. Devant la grille qui en interdit l'accès, vingt étudiants battent la semelle. Ils attendent leur coach. Ils sont impatients. Ils sont tous vêtus de même, plutôt athlétiques. Ils sont footballeurs.

Depuis le début de l'année, les membres de l'équipe des Aztecs de San Diego s'entraînent quatre fois par semaine pour préparer le championnat universitaire, dont le coup d'envoi sera donné au mois d'août. Pour couper court aux questions désobligeantes, Chuck Clegg, le coach en retard, préfère avouer : « *Par rapport aux joueurs de basket-ball ou de base-ball, mes footballeurs ne connaissent pas l'adrénaline des grandes compétitions. Pour les play-off de basket universitaire, par exemple, les primes de match peuvent atteindre des sommes faramineuses. En soccer, c'est un rêve. La majorité de mes joueurs n'ont même pas reçu de bourses.* » La situation est claire. Le soccer reste une activité sportive exotique et ses adeptes une minorité de curieux sportifs.

Le sport universitaire américain – amateur par définition – a toujours été considéré comme la pépinière des sports professionnels. Le basket-ball et le football (le vrai, celui avec casque, armure et pop-corn), rode ses futures vedettes dans ces matches d'étudiants que la télévision retransmet toujours avec un certain succès. Le soccer n'en est pas encore là.

« *Culturellement, le sport universitaire est un élément constitutif de l'histoire sportive du pays. Par rapport au basket-ball ou même au hockey sur glace, nous avons donc 50 ans de retard*, reconnaît Chuck Clegg. *Si, un jour, le onze américain veut jouer un rôle majeur sur la scène internationale, il faudra d'abord que le soccer soit reconnu comme un sport à part entière dans les universités.* »

Les 32 équipes engagées dans le championnat étudiant évoluent donc dans l'indifférence. Les dirigeants des clubs professionnels préfèrent recruter à l'étranger. De plus, la Major Soccer League (MLS), le championnat américain, a mis sur pied un programme national de détection, baptisé « Project 40 », très controversé. Organisé sur le schéma de l'apprentissage, ce programme permet aux équipes professionnelles de recruter de jeunes talents aux frais de la MLS, qui leur verse 24 000 dollars par an (soit près de 144 000 francs) et leur offre une bourse annuelle de 7 500 dollars par an pour compléter leurs études. Problème : seuls quatre des vingt « apprentis » recrutés en novembre 1997 étaient issus du vivier universitaire.

L'EXEMPLE D'ERIC WYNALDA

Pour calmer le courroux des footballeurs des campus, les créateurs de Project 40 ont récemment permis à cinq autres étudiants de bénéficier de ses avantages. Le malaise demeure. « *Le soccer universitaire est considéré par les responsables nationaux comme un lieu stérile pour le développement des jeunes footballeurs. C'est injuste* », s'indigne de son côté Bob Warming, l'entraîneur de l'université de Saint Louis.

Et Chuck Clegg évoque l'exemple d'Eric Wynalda, qui a frappé ses premiers ballons sous sa direction. « *Son expérience doit inspirer les jeunes Américains : il n'a pas hésité à aller en Europe* [ndlr, au FC Sarrebruck et à Bochum, en Allemagne] *pour progresser. C'est, hélas ! le meilleur moyen de percer pour un joueur américain.* » Dans sa bouche, ce constat d'impuissance résonne avec autant de sincérité que de regret.

P. M.

Douze équipes en lice

Le championnat des Etats-Unis comprend douze équipes réparties en deux groupes.

● **Deux conférences.** Dans la Conférence Est figurent Chicago Fire, Colorado Rapids, Dallas Burn, Kansas City Wizards, Los Angeles Galaxy et San Jose Clash. La Conférence Ouest réunit Colombus Crew, Washington DC United, New York Metrostars, Miami Fusion, New England Revolution et Tampa Bay Mutiny.

● **Chaque équipe** dispute 32 matches : 4 face aux équipes de sa propre conférence (2 rencontres à domicile et 2 rencontres à l'extérieur) et 2 contre les équipes de l'autre conférence.

● **La finale,** jouée le 25 octobre, opposera les vainqueurs des deux demi-finales de conférences. Cette rencontre sera diffusée en direct sur la chaîne de télévision américaine ABC.

Les footballeurs iraniens entament en Bretagne leur préparation pour la Coupe du monde

Les joueurs de l'entraîneur Tomislav Ivic pensent déjà au match contre les Etats-Unis

En France depuis vendredi 13 mars, les footballeurs de la République islamique d'Iran effectuent à Ploufragan (Côtes-d'Armor) un stage d'adaptation en vue du Mondial 1998 (10 juin-12 juillet). Ils doivent affronter Guingamp, mardi 17 mars, puis Nantes et Montpellier sous la surveillance attentive d'une vingtaine de policiers du RAID, pour lesquels cette visite est aussi l'occasion d'un entraînement grandeur réelle.

PLOUFRAGAN
(Côtes-d'Armor)
de notre envoyé spécial

C'était l'heure de l'entraînement. Quelques enfants se sont approchés, timidement, pour réclamer des autographes à des sportifs dont ils ne connaissent rien, pas même le nom. Tout juste savent-ils que ces hommes en survêtement vert et rouge s'apprêtent à disputer la Coupe du monde de football dans trois mois, et cela suffit à leur conférer une aura de vedettes. Les héros du jour, à Ploufragan (Côtes-d'Armor), dans la proche banlieue de Saint-Brieuc, ne sont pourtant pas inconnus de tous : à l'écart, derrière la cage du terrain de football où ils s'échauffent, une demi-douzaine d'hommes surveillent la scène.

Les policiers du RAID sont en mission. Il y a plus de vingt ans que la France n'avait pas accueilli des sportifs iraniens. La police française a précédé ses hôtes au Centre technique Henri-Guérin de Ploufragan ; elle les suivra jusqu'à Guingamp, où les footballeurs iraniens devaient affronter l'En-Avant, mardi 17 mars, puis à Nantes et à Montpellier, dernière étape de la tournée iranienne. *« Nous n'avons rien demandé, mais c'est agréable d'avoir cette protection,* assure Hassan Aminbakhsh, le directeur de la délégation iranienne. *Et puis cela permet aussi aux policiers français de s'entraîner en vue de la Coupe du monde. »*

Derniers qualifiés, les footballeurs iraniens ont choisi la Bretagne, vendredi 13 mars, pour commencer leur préparation en vue du Mondial 1998. Trois mois après avoir obtenu leur carton d'invitation, aux dépens de l'Australie (1-1 puis 2-2), ils viennent s'acclimater à la France, à son football, à ses terrains, à ses installations pour le jeu en nocturne, et aussi à sa gastronomie.

BUT PRINCIPAL, L'ADAPTATION

A la descente du train qui les a conduits de Paris à Saint-Brieuc, en compagnie, déjà, d'une discrète escorte policière, la délégation iranienne – une trentaine d'hommes – n'avait que le strict minimum, des sacs de sport et quelques rares cartons : du caviar, disait la rumeur ; des pistaches d'Iran, *« les meilleures du monde »*, corrige le médecin de l'équipe, le Croate Sasha Jankovic.

« L'adaptation est le but principal de cette tournée, explique Hassan Aminbakhsh. *Quand la sélection reviendra en juin, les joueurs seront moins surpris par l'environnement français. »* Tomislav Ivic, un mercenaire croate du football, notamment passé par Marseille et le Paris Saint-Germain, entraîne l'équipe d'Iran depuis deux mois. Il communique ses directives en anglais avec les quelques joueurs qui comprennent cette langue ou avec des gestes : *« Je ne parle pas beaucoup, le football, ce n'est pas compliqué. »*

Pour tester ses joueurs et affiner sa sélection, il voulait mettre sur pied une tournée au Royaume-Uni et en Europe centrale. Faute de trouver des dates arrangeant toutes les parties, la délégation iranienne s'est rabattue sur la Bretagne, une région avec laquelle l'Iran entretient de solides liens commerciaux, à base d'échanges agro-alimentaires.

Au passage, l'Iran s'est offert le plaisir de décliner une invitation américaine suggérant des matches du côté de Los Angeles, où vivent de nombreux émigrés iraniens. *« Notre calendrier est plein et la distance est trop longue »*, s'est excusé, jeudi 5 mars, le président de la Fédération iranienne, Moshen Safai-Farahani.

TRAVAILLER LA DÉFENSE

Le tirage au sort de la phase préliminaire de la Coupe du monde a réuni dans le même groupe l'Iran, les Etats-Unis, la Yougoslavie et l'Allemagne. Les deux premiers nommés doivent se rencontrer le 23 juin, à Lyon.

La rencontre, explosive d'un point de vue politique, est déjà dans tous les esprits, même si Tomislav Ivic et ses joueurs s'efforcent de croire qu'il s'agira d'un match *« comme les autres »*. *« Il faudra le gagner comme les autres si nous voulons atteindre les huitièmes de finale »*, assure le Croate.

Bougon facétieux, Ivic veut *« créer la surprise »*. *« Mes joueurs ont beaucoup de talent individuel, ce sont de bons techniciens, très enthousiastes. Il leur manque encore une bonne organisation défensive et une bonne condition physique. Il nous reste trois mois pour travailler. »*

« Mais nous ne viendrons pas en France seulement pour montrer notre football, ajoute le défenseur Mohamed Khakpour, grand admirateur du jeu « classique » de l'équipe de France. *Nous viendrons aussi pour nous présenter au monde entier. »*

Eric Collier

Avant de s'affronter, Metz et Lens font le vide

AUCUN OBSTACLE ne bride la marche en avant du FC Metz, qui a profité de la 29e journée du championnat de France, disputée *vendredi 13 et dimanche 15 mars*, pour conforter sa position en tête du classement de la première division. Après avoir gagné le match au sommet face à l'Olympique de Marseille (3-2), le 6 mars, l'équipe lorraine s'est imposée (1-0, but de Cyril Serredszum) vendredi à Montpellier face à un adversaire qui, pourtant, ne lui réussit guère. Depuis la saison 1988-89, les Messins n'avaient obtenu face au club héraultais que deux victoires pour *sept défaites.*

En dominant largement (3-0) le Paris-Saint-Germain, dimanche, le RC Lens a pris sa revanche de la défaite (1-2) subie face à l'équipe parisienne, le 5 mars, au Parc des Princes en demi-finale de la Coupe de la ligue. Soutenus par 40 000 supporters, les Nordistes ont exploité deux corners pour se détacher avant la mi-temps avec deux buts signés Tony Vairelles (8e) et Stéphane Ziani (44e). Marc-Vivien Foé, *convoité par le PSG, qui prépare activement la prochaine saison,* a donné au succès lensois des allures de triomphe (75e).

« *Ce fut un match très plaisant,* a déclaré l'entraineur du RCL, Daniel Leclercq. *Le public a pris du plaisir, ce qui est primordial. C'est en faisant le spectacle que nous pourrons viser toujours plus haut.* » Avec un point de retard sur Metz, les Lensois restent dans la course au titre, avant le duel qui mettra aux prises les deux équipes en Lorraine, le 29 mars.

Marseille a préservé ses chances pour le titre en s'imposant (1-0) de justesse, dimanche, aux dépens de Bastia. Devant 30 000 spectateurs au Stade-Vélodrome, c'est l'attaquant italien Fabrizio Ravanelli qui a fait la différence en transformant un coup franc pendant les arrêts de jeu, permettant à l'OM de conserver sa troisième place du classement.

Le champion sortant, Monaco, a perdu tout espoir de conserver son titre. Battus (1-3) à Auxerre vendredi, les Monégasques sont largement distancés par les deux premiers du classement. La cinquième place du PSG est désormais menacée par Bordeaux et Lyon. Seule une meilleure différence de buts permet aux Parisiens de devancer ces deux équipes. Dans la lutte pour le maintien, Strasbourg s'est donné un peu d'air en battant Rennes (3-1).

(Avec AFP)

Le championnat de France de football de D1

[illegible]

Montpellier-Metz	0-1
Auxerre-Monaco	3-1
Nantes-Bordeaux	1-2
Le Havre-Cannes	2-0
Guingamp-Châteauroux	0-0
Toulouse-Lyon	0-2
Strasbourg-Rennes	3-1
Lens-Paris SG	3-0
Marseille-Bastia	1-0

CLASSEMENT

	Points	J.	G	N	P	Diff.	Chgts	Séries
1 Metz	56	29	16	8	5	+18	=	NGPGG
2 Lens	55	29	17	4	8	+14	=	GPGGG
3 Marseille	53	29	16	5	8	+21	=	GGPPG
4 Monaco	49	29	15	4	10	+14	=	NGPPP
5 Paris SG	46	29	13	7	9	+8	=	PPNNP
6 Bordeaux	46	29	12	10	7	+7	=	PGPGG
7 Lyon	46	29	14	4	11	+3	=	PGNNG
8 Auxerre	45	29	13	6	10	+10	=	NNNGG
9 Bastia	40	29	10	10	9	+5	=	NNGPP
10 Montpellier	37	29	9	10	10	-5	=	GPNGP
11 Le Havre	36	29	8	12	9	+3	▲	GPGNG
12 Nantes	36	29	10	6	13	-5	▼	GGPNP
13 Toulouse	32	29	8	8	13	-17	=	PPGNP
14 Strasbourg	29	29	7	8	14	-7	▲	NPGPG
15 Rennes	29	29	7	8	14	-11	▼	NPGNP
16 Guingamp	29	29	7	8	14	-12	▼	GPNPN
17 Cannes	27	29	7	6	16	-20	▼	PNNGP
18 Châteauroux	27	29	7	6	16	-26	=	FGNPN

[illegible]

	Rouges	Jaunes
1 Metz	0	38
2 Marseille	0	47
3 Guingamp	0	58
16 Toulouse	4	55
17 Bordeaux	7	53
18 Bastia	8	64

[illegible] 1 Auxerre 48 buts • 2 Metz, Lens, Marseille, Monaco 42 buts

[illegible] *1 Marseille 21 buts • 2 Bastia 23 buts • 3 Metz 24 buts*

[illegible] 1 Guivarc'h (Auxerre) 20 buts • 2 Trezeguet (Monaco) 15 buts • 3 Ikpeba (Monaco) 13 buts

30e JOURNÉE : Samedi 28 mars : Bastia-Le Havre, Bordeaux-Toulouse, Monaco-Guingamp, Auxerre-Strasbourg, Paris SG-Lyon, Châteauroux-Nantes, Rennes-Montpellier • Dimanche 29 mars : Cannes-Marseille, Metz-Lens.

Le skieur italien Alberto Tomba a signé sa 50e victoire

L'ITALIEN Alberto Tomba a clos, *dimanche* 15 mars, une saison qui lui avait jusqu'alors apporté plus de désillusions (avec son échec aux Jeux olympiques de Nagano) que de joie, en gagnant le slalom de Crans-Montana, en Suisse. Sur une pente très raide, il a devancé les Norvégiens Hans-Petter Buraas et Finn Christian Jagge, les champions olympiques 1998 et 1992, pour s'adjuger la 50e victoire de sa carrière.

Porté en triomphe par les deux Nordiques, le triple médaillé d'or olympique et double champion du monde a laissé éclater sa joie en se couchant dans la neige puis en distribuant son matériel (bâtons, lunettes) dans la foule. Même si le champion, âgé de trente et un ans, laisse toujours planer le doute sur la poursuite de sa carrière, il devrait annoncer dans un mois sa décision d'ajouter une nouvelle saison aux treize déjà épuisées.

■ **L'Autrichien Stephan Eberharter a gagné,** samedi 14 mars, à Crans-Montana (Suisse), le slalom géant des finales de la Coupe du monde, tandis que son compatriote Hermann Maier, meilleur skieur de l'année et troisième de l'épreuve, a gagné la Coupe du monde de la spécialité.

■ ***Le slalom géant féminin des finales de la Coupe du monde*** a tourné, dimanche 15 mars, à l'avantage de l'Autrichienne Alexandra Meissnitzer, qui termine deuxième au classement général derrière l'Allemande Martina Ertl. Deborah Compagnoni, disqualifiée, samedi 14 mars, à l'issue de la première manche du slalom pour une largeur de ski non conforme, a pris la troisième place de l'épreuve. Enfin, sa treizième saison achevée, la Suissesse Heidi Zurbriggen a mis un terme à sa carrière par une 11e place en géant et une dixième au classement général de la Coupe du monde.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : *grâce à sa victoire à Paris (71-67),*** chez le champion sortant et deuxième du classement, samedi 14 mars, Villeurbanne est quasi assuré de terminer à la première place de la saison régulière, synonyme de qualification pour l'Euroligue, version 1998-1999. A cinq journées de la fin de la première phase, les Villeurbannais, avec 47 points, comptent quatre longueurs d'avance sur Pau-Orthez, facile vainqueur à Montpellier (91-54).

■ **ESCRIME : la 22e édition du Tournoi de fleuret de Venise (Italie),** disputé samedi 14 et dimanche 15 mars au *Palais* de l'Arsenal, a vu le *sacre du Français Patrice Lhotellier, qui a devancé en finale le Hongrois Mark Marsi, par 15 touches à 12.*

■ **HANDBALL : *après 1979 et 1987,* l'Allemagne s'est adjugé,** dimanche 15 mars, son troisième titre en Super-Coupe, en battant la France sur le score de 19-18. Les Russes, champions du monde en titre, ont enlevé la troisième place de la compétition en s'imposant face aux Yougoslaves (26-24).

■ **PATINAGE DE VITESSE : après avoir gagné le 5 000 m sur la patinoire Thialf de Heerenveen (Pays-Bas),** dimanche 15 mars, l'Allemande Gunda Niemann-Stirnemann a été sacrée championne du monde de patinage de vitesse (toutes distances). Championne du *monde de la spécialité en* 1991, 1992, 1993, 1995, 1996 et 1997, elle *compte aussi douze* Coupes du monde à son palmarès.

■ **RUGBY : *lors de la 14e journée du championnat de France,* le Stade toulousain,** auteur, samedi 14 mars, de 3 essais dans les vingt dernières minutes face à Colomiers (32-13), poursuit son brillant parcours en tête du championnat de France avec quatre longueurs d'avance sur Narbonne, défait, sur sa pelouse, par Montferrand (21-20). Dans la poule 2, une pénalité transformée à la dernière minute a permis à Perpignan d'arracher le nul au Stade français (32-32), qui reste leader avec 35 points.

■ ***SKI NORDIQUE : la Norvège, avec plus de 1 600 points d'avance sur l'Italie,*** *a gagné* la Coupe des nations de ski de fond qui s'est conclue, dimanche 15 mars, à Holmenkollen, dans la banlieue d'Oslo. Chez les dames, la Russie enlève le titre devant la Norvège et l'Italie.

■ **SNOWBOARD : la Française Karine Ruby, déjà victorieuse des Coupes du monde de slalom géant,** de slalom parallèle et médaillée d'or aux Jeux olympiques de Nagano, s'est adjugé, samedi 14 mars, la Coupe du monde de snowboardcross, à l'issue de l'épreuve de Tandaadalen (Suède), gagnée par l'Autrichienne Manuela Riegler, qui termine deuxième au classement final, à près de 300 points de la Française.

■ **TENNIS : le Chilien Marcelo Rios,** tête de série no 7, a gagné, dimanche 15 mars, le Tournoi de tennis d'Indian Wells, en battant en finale le Britannique Greg Rusedski, tête de série no 6, sur le score de 6-3, 6-7 (15-17), 7-6 (7-4), 6-4.

■ **La Suissesse Martina Hingis, tête de série no 1,** s'est imposée en finale du Tournoi de tennis d'Indian Wells (Etats-Unis), en battant l'Américaine Lindsay Davenport, tête de série no 2, sur le score de 6-3, 6-4, samedi 14 mars.

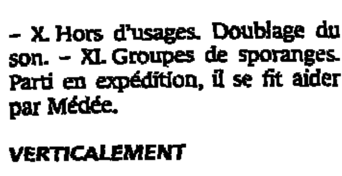
■ ***VOLLEY-BALL : l'équipe féminine du CSKA Moscou a gagné,*** dimanche 15 mars, la finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe en dominant le RC Cannes 3 sets à 2.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 98065

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III					■						
IV				■							
V							■		■		
VI		■				■					
VII									■		
VIII			■					■			
IX										■	
X							■				
XI						■					



HORIZONTALEMENT

I. Fait sa galette avec les fèves. – II. La raison du plus fort. – III. A dû faire le plein. Crevettes des profondeurs. – IV. Zone de libre-échange. Fait vulgairement déborder. – V. Pièges en profondeurs. Démonstratif. – VI. Auréolé latin. Temps mort pour reprendre souffle. – VII. Qui sont dans de bonnes dispositions. Le plutonium. – VIII. Note. Couvert pour le lièvre. Dans la partie. – IX. Remplace le cadre quand il présente aussi bien. – X. Hors d'usages. Doublage du son. – XI. Groupes de sporanges. Parti en expédition, il se fit aider par Médée.

VERTICALEMENT

1. Font la lumière sous les toits. – 2. Devient élastique en coulant. Son hussard se baladait sur les toits. – 3. Bonne mangeuse. Entre UNR et RPR. – 4. Née à Rome en 1957. Difficile de s'en débarrasser quand elle s'accroche. – 5. Club de foot. Supports bien en bouche. – 6. Pièces de théâtre jamais à l'affiche. Saisons. – 7. A beaucoup de mal à vivre en société. Crier en forêt. – 8. Se font entendre quand on les frappe. Poulie. – 9. Dans la campagne russe. Manquent manifestement de chaleur. – 10. Libéré de toute entrave. Interjection. – 11. Remise dans son état premier.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU No 98064

HORIZONTALEMENT

I. Identifiais. – II. Nationalisé. – III. Eluvion. – IV. Saie. Usuels. – V. Ti. Api. Trou. – VI. Iléus. FO. Ga. – VII. Maux. Rappel. – VIII. Amr. Rôtirai. – IX. Baobab. Sots. – X. Parents. – XI. Ebène. Fêtée.

VERTICALEMENT

1. Inestimable. – 2. Dalaï-lama. – 3. Etui. Europe. – 4. Niveaux. Ban. – 5. Toi. PS. Rare. – 6. Inouï. Robe. – 7. Fans. Fat. NF. – 8. Il. Utopiste. – 9. Aider. Prost. – 10. Is. Logeât. – 11. Sensualisme.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME No 61

La période

LORSQU'ON ÉCRIT l'inverse d'un entier sous forme décimale, la division ne s'arrête que rarement.

On trouve alors une suite décimale *périodique*, c'est-à-dire de la forme O, NNNN... où N est un groupe de chiffres qui se répète indéfiniment.

Ainsi dans 1/37 = 0,027 027 027..., N est le groupe 027.

Le nombre de ses chiffres, 3, est *la période* de cette suite décimale.

Dans 1/101 = 0,0099 0099 0099..., N est le groupe 0099.

Le nombre de ses chiffres, 4, est *la période* de cette suite décimale.

Mais quel est le plus petit entier dont l'inverse admet une suite décimale de période 5 ?

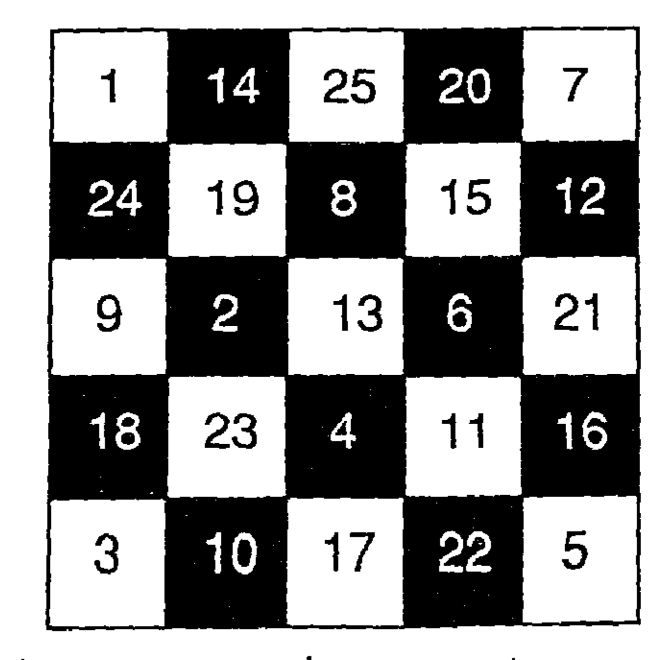
Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution dans *Le Monde* du 24 mars.

SOLUTION DU PROBLÈME No 60 paru dans *Le Monde* du 10 mars

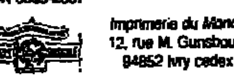
Voici ci-contre une des rondes possibles (les positions successives sont numérotées).

Evidemment, quelle que soit la ronde, la position 25 ne peut être qu'une case blanche, puisque, à chaque mouvement, la case du cavalier change de couleur. *Il est donc impossible de repasser de la position 25 à la position 1.*

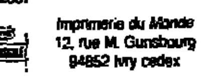


1	14	25	20	7
24	19	8	15	12
9	2	13	6	21
18	23	4	11	16
3	10	17	22	5

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications no 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21*bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ÉGYPTE Un millier d'ouvriers s'affairent depuis 1996 sur un terrain de 45 000 mètres carrés pour *« faire revivre la bibliothèque d'Alexandrie »*. La Bibliotheca Alexandrina doit être achevée à l'automne 1999. ● AIDÉE par l'Unesco, sa conception a été confiée à un cabinet norvégien peu connu, Snohetta. Celui-ci a imaginé un cylindre tronqué en biseau et incliné vers la mer. La salle de lecture, de 2 000 places, communiquera avec le centre de conférences international, la faculté de lettres et divers musées. ● LE FINANCEMENT n'est pas réglé : plus de 100 milliards de dollars sur les 172 que coûte le projet sont à la charge du gouvernement égyptien, qui devra certainement faire appel à la générosité internationale. ● RICHE de 500 000 manuscrits, la bibliothèque d'Alexandrie était la plus célèbre du monde antique avec celle de Pergame. L'origine de sa destruction reste énigmatique.

La bibliothèque d'Alexandrie renaît de ses cendres

Aidée par l'Unesco, conçue par un cabinet d'architectes norvégien, bientôt dotée d'un système informatique mis au point par des Français, la nouvelle Alexandrina devrait être achevée à l'automne 1999

ALEXANDRIE
de notre envoyé spécial

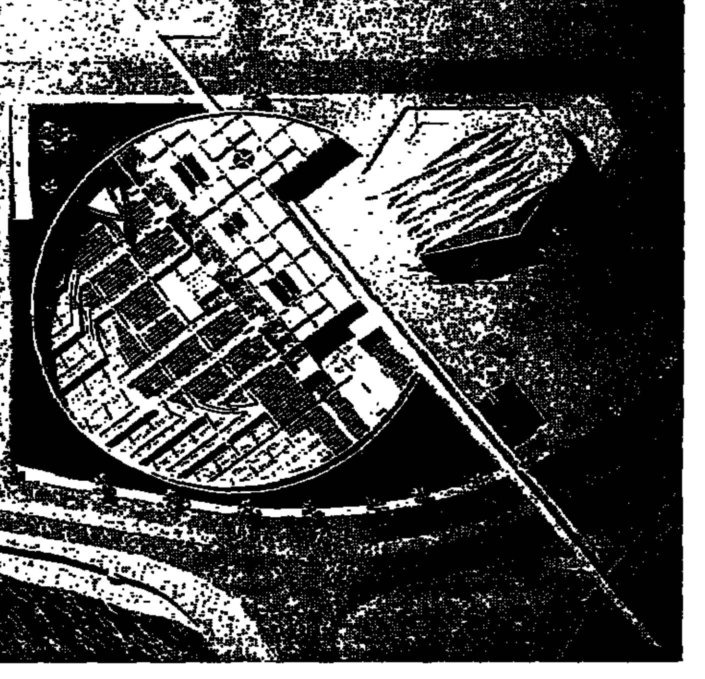
A l'extrémité est du port d'Alexandrie, en face du cap Silsileh, quatre grues tournoient au-dessus d'un vaste chantier alimenté par une énorme centrale à béton. Une pancarte bilingue – en arabe et en anglais – indique aux passants qu'ici *« va revivre la bibliothèque d'Alexandrie »*. Sur le même panneau, le nom du maître d'ouvrage, le ministère égyptien de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, apparaît à côté de celui du maître d'œuvre, le cabinet norvégien Snohetta. Pour réaliser ce projet, Arab Contractors, poids lourd du BTP égyptien, s'est associé à Balfour Beatty J. V., sorte de Bouygues britannique. Jour et nuit, un millier d'ouvriers s'affairent sur le terrain qui occupe 45 000 mètres carrés.

A travers les massifs de béton brut et les bouquets de ferraille, on commence à lire la forme générale du bâtiment : un cylindre tronqué en biseau, incliné vers la mer. Le côté le plus élevé culmine à 31 mètres. Le plus bas est quasiment au niveau de la plage. Le 15 janvier, le docteur Moshen Zahran, directeur du GOAL (General Organization For Alexandra Library), l'établissement public constructeur, annonçait que le taux d'avancement de la construction atteignait 65 %. Début mars, le gros œuvre était en voie d'achèvement. Le temps presse. La Bibliotheca Alexandrina – c'est son nom officiel – doit être livrée dans un an. Au plus tard à l'automne 1999 : Hosni Moubarak aimerait, dit-on, l'inaugurer avant le renouvellement de son prochain mandat présidentiel.

Le projet est né en 1984, à l'initiative de l'université d'Alexandrie. Il est présenté l'année suivante à l'Unesco. En 1986, le comité exécutif de l'organisme international recommande de répondre positivement à l'invitation du gouvernement égyptien. En 1987, l'étude de faisabilité est achevée. En 1989, un concours international désigne l'architecte du futur bâtiment. Le lauréat est donc Snohetta, outsider norvégien peu connu. Les Scandinaves proposent un édifice circulaire émergeant du sol. La connaissance sera ainsi enfermée dans une forme parfaite. On peut y voir – version archaïque – le symbole du disque solaire à son lever, la renaissance d'Alexandrie, ou – version contemporaine – une énorme antenne parabolique destinée à capter tous les savoirs du monde. Les lecteurs ne seront pas distraits par la vue qu'ils n'auront pas : c'est le toit de verre recouvrant le pan incliné qui est chargé de diffuser une lumière filtrée à travers tout le bâtiment.

SNOHETTA A.S.

La maquette de la bibliothèque proposée par le cabinet norvégien Snohetta.



Une salle de lecture unique, de 2 000 places, est organisée en gradins, sur dix niveaux. A chacun d'entre eux correspondent des magasins ou des bureaux. Un des atouts de l'Alexandrina sera incontestablement sa compacité, qui facilite les liaisons entre les différentes parties. L'édifice, ceinturé par un mur de granit d'Assouan, est traversé par une passerelle qui joint la corniche du front de mer à la faculté des lettres. Il communique également avec un centre de conférences international inauguré en 1991, gros bunker hexagonal qui décline de manière confuse des formes triangulaires. Quelques satellites viendront flanquer la bibliothèque solaire : un petit planétarium noir, un musée des sciences, un autre voué à la calligraphie, une école internationale des sciences de l'information et un laboratoire de restauration. Officiellement, il s'agit de créer, à travers cet équipement, *« un pont entre le Nord et le Sud, l'Orient et l'Occident »*. Mais aussi de redonner un poids culturel à cette ville, négligée par les prédécesseurs de M. Moubarak, qui compte plus de 4 millions d'habitants et dont l'université accueille 100 000 étudiants.

Les travaux, entamés en 1996, ont été précédés par d'intenses négociations financières entre les architectes norvégiens et le GOAL. La Norvège a d'ailleurs fini par compenser le manque à gagner de ses ressortissants. La période la plus délicate a sans doute été la construction de la paroi étanche, longue de 500 mètres et profonde de plus de 30 mètres : on est ici à deux pas de la mer. Il a également fallu prévoir un dispositif antisismique indispensable dans cette zone où les tremblements de terre sont fréquents. Avec le centre de conférences, l'ensemble fera 70 000 m², dont 52 000 m² utiles.

Bibliothèque publique de recherche, ouverte à tous lecteurs de plus de dix-huit ans, l'Alexandrina commencera avec 200 000 volumes, en libre accès, 10 000 images fixes numérisées et 1 500 titres de périodiques – sa capacité est de 8 millions de livres. A terme, cohabiteront donc une bibliothèque encyclopédique (pour le grand public) et une autre, vouée à la recherche. Le pôle d'excellence sera consacré à l'égyptologie ancienne et moderne, aux relations de l'Egypte avec le monde arabe et l'ensemble du bassin méditerranéen. Enfin, une convention a été passée avec la radio-télévision égyptienne pour déposer à la Bibliotheca Alexandrina une sélection de documents enregistrés en fonction des disciplines couvertes par l'établissement.

D'après les chiffres officiels, 120 000 volumes seraient déjà rassemblés. L'Alexandrina a eu recours à la solidarité internationale pour garnir ses rayons. La Bibliothèque nationale de France, qui a déjà dépêché sur place un conservateur, Gérald Grunberg, désormais conseiller auprès de la direction générale de GOAL, a fait don en novembre 1996 de 2 000 publications de l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) et du CNRS, puis de quelques milliers de volumes issus de l'ancienne bibliothèque de prêt de Versailles. La BNF a également promis de donner une copie du célèbre Congrès de musicologie qui s'était tenu au Caire en 1931 et dont l'enregistrement avait été déposé Rue de Richelieu par le roi Fouad. L'Espagne s'apprête à envoyer les microfilms de 2 500 manuscrits arabes de la bibliothèque de l'Escurial. Des pourparlers sont en cours avec la British Library de Londres pour obtenir d'autres dons. Curieusement, au même moment, la bibliothèque de l'université d'Alexandrie bradait sur place 10 000 livres anciens, dont des éditions assez rares – récits de voyageurs du XVIIIe siècle, publications archéologiques, etc.

Les contributions étrangères ne se bornent pas aux livres. La Norvège donne le mobilier des salles de lecture ; l'Italie, le matériel du laboratoire de restauration des manuscrits ; le Japon, le matériel audiovisuel ; l'Allemagne, le système de transport des documents et l'Unesco, le serveur web. Quant à la France, elle finance l'étude du système informatisé de l'Alexandrina, menée par la firme Cap Gemini (4,4 millions de francs). Cette étude va permettre de procéder à un appel d'offres et à la mise en place d'un prototype (plus de 4 millions de francs) qui sera donné à l'Egypte. Il servira à évaluer les spécifications proposées et à former le personnel. L'implication de la France dans la mise au point d'un système d'information trilingue (arabe, anglais, français) est certainement un chance pour la francophonie. Mais la réalisation de ce programme informatique, auquel l'ouverture de l'Alexandrina est supendue, est élevé : de 30 à 50 millions de francs selon sa sophistication.

« Un pont entre le Nord et le Sud, l'Orient et l'Occident »

Or le financement de la bibliothèque n'est toujours pas entièrement réglé. Son coût total est estimé à 172 millions de dollars (environ 1,1 milliard de francs). Une souscription internationale a ramené 65 millions de dollars dans les caisses du GOAL. Le reste est donc à la charge du gouvernement égyptien qui a, par ailleurs, fait apport du terrain (estimé à 70 millions de dollars). Il faudra sans doute solliciter la générosité internationale pour boucler le budget nécessaire à l'ouverture de cet équipement. Beaucoup s'interrogent aussi sur le fonctionnement de la bibliothèque ; en vitesse de croisière, son coût est estimé à plus de 100 millions de francs par an. Le budget du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique y suffira-t-il ? La communauté internationale sera-t-elle régulièrement sollicitée ? Si l'Egypte fait systématiquement appel aux traditionnels bailleurs de fonds arabes – l'Arabie et les Etats du Golfe –, ces derniers ne seront-ils pas tentés d'infléchir le programme de la bibliothèque selon des critères qui leur sont propres ?

Emmanuel de Roux

Lectures égyptiennes pour tous

La femme du président de la République égyptienne, Suzanne Moubarak, est ostensiblement attentive au problème de la lecture. Elle préside la commission internationale, support intellectuel et matériel du projet de la Biliotheca Alexandrina, et supervise un programme pour la construction de 1 500 bibliothèques destinées à la jeunesse. Au Caire, la Bibliothèque nationale, plutôt vétuste, riche d'un million et demi de volumes, va faire l'objet d'un plan de rénovation. Dans la capitale, deux bibliothèques nouvelles ont ouvert leurs portes. L'une, la Bibliothèque du Grand Caire, est conçue sur le modèle de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Enfin, un organisme relevant du premier ministre, l'IDSC (Information and Decision Support Center) est chargé de piloter la mise au point d'un logiciel pour la gestion des bibliothèques (acquisitions, recherche, catalogage).

Une merveille disparue du monde antique

LA PREMIÈRE bibliothèque d'Alexandrie fut créée par Démétrios de Phalère, à la demande de Ptolémée Ier Sôter. Cet heureux général d'Alexandre est le fondateur de la dynastie lagide, dont les membres successifs coiffèrent la double couronne d'Egypte pendant près de trois cents ans, après la mort du conquérant macédonien (323 av. J.-C.). La bibliothèque, riche de 500 000 manuscrits (certains parlent même de 700 000 rouleaux), était la plus célèbre du monde antique – avec celle de Pergame, sa rivale. Elle avait l'ambition d'accueillir tous les livres du monde connu ainsi que leurs traductions en grec et attirait un nombre considérable d'écrivains, de savants et de lettrés, souvent turbulents. Un auteur satirique écrira que *« dans la populeuse Egypte, sont élevés des scribouillards qui échangent éternellement des coups de bec dans la cage des muses »*. Le support de ces manuscrits était le papyrus, un monopole égyptien. Alexandrie exportait aussi bien le matériel brut – le papyrus vierge – que des copies des ouvrages de la bibliothèque.

Mais où était cet établissement mythique, à quoi ressemblait-il et qu'est-il devenu ? Les réponses restent plus que floues. Si de nombreux voyageurs ont décrit la ville antique, la disparition quasi totale de ses monuments rend leur localisation difficile. On sait, notamment d'après Strabon, géographe grec contemporain de l'empereur Auguste, que la bibliothèque était à proximité des palais royaux, qui eux-mêmes se trouvaient en bordure de mer, face au cap Lochias (l'actuel cap Silsileh), dans la zone où se construit aujourd'hui la nouvelle Bibliotheca Alexandrina. L'insuffisance des sondages archéologiques effectués avant les travaux du nouvel édifice ne permet pas d'en savoir plus.

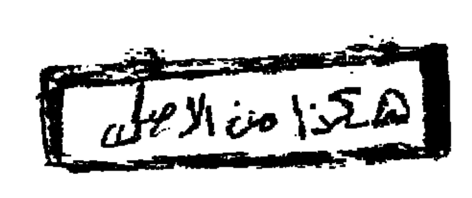
Pourtant, la découverte sur le site de deux mosaïques d'une exceptionnelle qualité laisse supposer qu'elles ont été exécutées pour un édifice royal. Or le musée, lieu de réunions et de discussions pour les philosophes, les savants et leurs élèves, faisait *« partie des bâtiments royaux »*, nous dit Strabon. La bibliothèque était-elle un élément du musée ? C'est vraisemblable. Etait-elle constituée d'une suite de portiques ? Encore une possibilité. Strabon, qui effectua dans la bibliothèque des recherches sur le cours du Nil, ne la décrit pas.

HYPOTHÈSES POUR UNE DESTRUCTION

La destruction de l'édifice est encore plus problématique. Faut-il l'attribuer à Jules César, qui mit le feu à une partie d'Alexandrie au cours de l'hiver 48-47 avant J.-C. ? Un bâtiment contenant des papyrus, non loin du port, a brûlé à cette occasion. On penche plutôt aujourd'hui pour l'incendie d'un dépôt secondaire ou d'un stock de manuscrits prêt à l'exportation. Plus tard, en 270, la ville est âprement disputée entre la reine Zénobie de Palmyre et l'empereur Aurélien. Le quartier du Bruchion – celui des palais royaux – est pratiquement anéanti. La bibliothèque fait-elle partie des ruines ? C'est une hypothèse vraisemblable. En 391, les chrétiens, devenus hégémoniques à Alexandrie, incendient, sur l'ordre de l'évêque Théophile, un certain nombre de monuments « païens ». Parmi ces derniers, le serapeum, où étaient conservés les doubles de la bibliothèque mère. Celle-ci, si elle existait encore, a-t-elle été détruite à cette occasion ?

Dernière hypothèse : en 642, le général arabe Amr ibn al-As enlève Alexandrie après un long siège. Ne sachant que faire du contenu de la bibliothèque, il écrit au calife Omar. Ce dernier lui répond : *« Si ces livres sont conformes au Coran, ils sont inutiles et tu peux les détruire. S'ils lui sont contraires, ils sont pernicieux et tu dois les brûler. »* Les manuscrits auraient ainsi alimenté le chauffage des bains publics de la ville pendant six mois. Cette version de la destruction de la bibliothèque, dont on ne trouve qu'une trace tardive et sous la plume d'un chrétien, Albufaradje, évêque d'Alep mort en 1286, est plus que suspecte. Un jour prochain, des archéologues tomberont peut-être sur des vestiges du bâtiment. Pourront-ils l'identifier ? Rien n'est moins sûr. Quant à mettre la main sur quelques-uns des manuscrits de la bibliothèque, c'est une impossibilité : le climat humide d'Alexandrie interdit la conservation des papyrus.

E. de R.



« Œdipe tyran » en ouverture de la 52e édition du Festival d'Avignon

LE FESTIVAL d'Avignon, dont la 52e édition se tiendra du 10 juillet au 2 août, propose une trentaine de spectacles, organisés selon trois axes : la France, l'Europe et l'Asie. Le coup d'envoi sera donné par la création le 10 juillet, dans la cour d'honneur du Palais des papes, d'*Œdipe tyran*, de Sophocle, traduit par Hölderlin et retraduit par Philippe Lacoue-Labarthe, dans une mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Charles Berling dans le rôle-titre. La cour accueillera ensuite la création d'une pièce peu connue de Shakespeare, *Vie et mort du roi Jean*, mise en scène par Laurent Pelly, puis deux troupes de Taïwan, avec un *Macbeth*, d'après Shakespeare, et un opéra, *Le Roi singe*.

Dans le volet français de la programmation, on notera la présence de Jacques Lassalle, qui va créer *Chaos debout*, de Véronique Olmi (avec Anouk Grumberg), Xavier Durringer, qui mettra en scène une pièce écrite spécialement pour le Festival, la marionnettiste Emilie Valantin (avec des écrits de Grabbe), et *Le Cid*, de Corneille, mis en scène par le Britannique Declan Donnellan. Venus d'Europe : le Lituanien Eimuntas Nekrosius avec *Hamlet*, les Russes Valeri Fokine (avec *Tatiana Repina*, de Tchekhov) et Guenrietta Ianovskaïa (avec *Orage*, d'Ostrovski), la Belge Martine Wijckaert (avec un montage de textes de Shakespeare) et l'Italien Romeo Castellucci (avec *Jules Cesar*, d'après Shakespeare).

L'Asie sera représentée par deux cents artistes taïwanais qui donneront huit spectacles de théâtre, danse et musique. Une nuit coréenne complétera ce programme, signé *Désir d'Asie*. Dans le domaine chorégraphique, Susan Buirge, Daniel Larrieu et Claude Brumachon sont invités avec leurs nouvelles créations. Avec cette édition 1998, Bernard Faivre d'Arcier inaugure son troisième mandat de directeur du Festival d'Avignon, qui doit le mener jusqu'en l'an 2000.

Banlieues d'Europe fédère les projets créés et encouragés à la lisière des villes

Plusieurs centaines de militants culturels, de Nottingham, de Lisbonne, de Lille ou de Francfort, avaient rendez-vous les 12 et 13 mars à Strasbourg

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Jean-Louis Debré, l'ancien ministre de l'intérieur, a beaucoup fait pour les cultures urbaines. Saisie lors de l'assaut par les policiers de l'église Saint-Bernard où étaient réfugiées des familles de sans-papiers, en août 1996 à Paris, l'image des forces de l'ordre défonçant la porte de l'église à coups de hache a fait le tour du monde. Pour les instituts culturels français à l'étranger, elle était catastrophique. *« Cherchant à montrer que la France restait un pays ouvert, beaucoup se sont empressés d'inviter un grand nombre de danseurs de hip-hop français, dont Accrorap »*, explique Gilles Rondot, membre de cette compagnie née à Saint-Priest, dans la banlieue lyonnaise. En France, la plupart des danseurs de hip-hop sont d'origine africaine, antillaise ou maghrébine.

Accrorap fait partie de cette nébuleuse artistique qui, de Nottingham à Lisbonne, de Francfort à Montpellier, innove par ses créations dans les quartiers difficiles. Plusieurs de ces aventuriers se regroupent dans le réseau Banlieues d'Europe, qui met en contact des artistes de tout le continent et organise des rencontres comme celle qui a eu lieu à Strasbourg les 12 et 13 mars. *« Depuis nos premières rencontres il y a huit ans, l'intérêt pour ces expériences artistiques a beaucoup progressé. Cette année, nous avons refusé une soixantaine de participants car nos salles de réunion ne contiennent pas plus de deux cents personnes »*, explique Jean Hurstel, fondateur de Banlieues d'Europe et responsable de la Laiterie, une salle strasbourgeoise ouverte aux nouvelles cultures urbaines. Les conflits n'ont certes pas disparu : les actions des créateurs engagés dans ces initiatives continuent d'être jugées *« trop artistiques »* par les travailleurs sociaux et *« trop sociales »* par les milieux culturels. Mais, sur le terrain, la rencontre entre des artistes et des publics inhabituels a bien lieu.

LE RETOUR DU CARNAVAL

A Nottingham, les musées d'art ont ainsi lancé le programme « Outreach ». *« Logés dans des bâtiments historiques, ces musées sont considérés comme des institutions traditionnelles avec des entrées impressionnantes qui n'incitent pas les visiteurs non avertis à franchir le seuil. Il nous a semblé qu'il fallait changer la philosophie et la raison d'être de leurs services »*, estime Michaela Butter-Keon, conservateur du Castle Museum. Le choix des acquisitions et les stratégies d'expositions ont évolué pour prendre en compte les publics divers de la ville. Les collaborations avec les écoles se sont renforcées.

A Francfort, le festival de films Africa Alive, qui en est à sa quatrième édition, programme des sélections algériennes, nigérianes... Pour son édition de janvier 1998, il a invité le réalisateur malien Souleymane Cissé ainsi que le romancier somalien Nuruddin Farah. Grâce à sa diaspora noire, la ville de Lille a pu aussi impulser un festival dédié aux créations, surtout littéraires, de l'Afrique. Depuis 1993, Festiv'Africa invite des écrivains qui rencontrent des élèves ainsi que des publics adultes dans les bibliothèques et les librairies. Les concerts du festival ont lieu à l'Opéra ou à l'Aéronef, la salle rock de Lille. En 1998, Festiv'Africa travaille sur le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Son responsable, Nocky Djedanoum, prépare aussi une résidence d'écrivains sur le génocide rwandais, *« ce sommet de la tragédie africaine »*, dit-il.

Dans un quartier populaire de Lisbonne, le cirque Chapito et son école de formation aux métiers du spectacle accueillent des jeunes envoyés par le juge pour enfants. Sa directrice, la clown Teresa Ricou, et une vingtaine d'artistes autour d'elle leur enseignent les disciplines du cirque – jonglage, équilibre, musique, *capoeira*... Le carnaval semble faire un retour en force dans la culture urbaine. Les artistes et, plus encore, les élus municipaux (re)découvrent que les grandes parades mobilisent des milliers d'habitants, en particulier ceux qui ne fréquentent pas les institutions culturelles. A Belfast, la compagnie Beat Initiative, de David Boyd, organise depuis 1995 un grand défilé annuel dans un ancien quartier industriel de l'est de la ville, aujourd'hui en friche. Ces carnavals ont été relancés ou créés dans plusieurs villes – Glasgow, Brême, Lyon... Après le succès de la parade lyonnaise de septembre 1996, avec des danseurs de hip-hop venus des banlieues et des artistes brésiliens, celle de septembre 1998 fera la fête sur le thème de la Méditerranée.

Catherine Bédarida

Des ateliers d'écriture pour les SDF à Montpellier

La banlieue apporte aux artistes *« un espace de dérobade, de paradoxe, où ils peuvent vraiment travailler »*, soutient Line Colson, l'une des responsables de la Boutique d'écriture de La Paillade, la ZUP de Montpellier. *« Quand on mène une action littéraire en centre-ville, on tombe sur des stéréotypes qui nous mangent »*, ajoute-t-elle. La Paillade offrirait ainsi plus de liberté aux écrivains de la Boutique, Hervé Piekarski et Jean-Paul Michallet aujourd'hui, François Bon hier. Quatre fois par semaine, ils proposent des ateliers d'écriture littéraire aux habitants du quartier. En 1996, un linguiste tchadien a demandé à la Boutique une aide pour lancer un atelier destiné à des enfants des rues à N'Djamena. *« Après cette expérience, nous avons décidé d'ouvrir un atelier pour des adultes des rues, à Montpellier »*, se souvient Line Colson. Une fois par semaine, un écrivain se rend dans un foyer pour SDF, où une quarantaine d'entre eux ont commencé à prendre la plume.

SORTIR

PARIS

Pigalle
Folk, chanson réaliste, rock ? Le groupe de François Hadji-Lazaro reste toujours à la croisée de plusieurs chemins mais pourquoi s'en plaindrait-on ? Ses textes corrosifs, ses mariages entre guitare énervée, vielle et accordéon ont une personnalité tranchante (CD : *Alors...*/Boucherie Productions). Concert retransmis en direct sur Internet. En première partie : Les Pires, puis Wally.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra, Madeleine. 19 h 30, le 16. Tél. : 01-47-42-25-49. 100 F.

L. Subramaniam
Jouissant d'une notoriété quasi universelle depuis ses rencontres musicales avec Stéphane Grappelli, Herbie Hancock, Stanley Clarke ou Georges Duke, son travail sur des musiques de films, sa collaboration au *Mahabharata* de Peter Brook, Subramaniam est l'un des grands rénovateurs de la musique de l'Inde du Sud. Alliant virtuose exubérance et délicatesse extrême, ce violoniste enchante et fascine.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Mo Abbesses. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Cartoon 14
Dessin animé français de Bela Weisz, Jacques-Rémy Girerd, Jacques Houdin, Matthias Bruhn, Mark Baker, Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli, Laurent Pouvaret, Michaël Dudok de Wit. (1 h 05.)

Le Défi
Film franco-néo-zélandais de Bob Swaim, avec John Hurt, Gregory Smith, David Strathairn, Marla Sokoloff, Sarah G. Buxton, Michael Saccente. (1 h 37.)

L'Enjeu
Film américain de Barbet Schroeder, avec Michael Keaton, Andy Garcia, Brian Cox, Marcia Gay Harden, Erik King, Efrain Figueroa. (1 h 40.)

Everest
Film américain de David Breashears (45).

Fantômes de Tanger
Film franco-marocain d'Edgardo Cozarinsky, avec Laurent Grévill, Younès Moktader, Larby Yacoubi, Brenda Gerolemou, Dick Chapman, Paco Otero et la participation de Paul Bowles. (1 h 27.)

L'homme est une femme comme les autres
Film français de Jean-Jacques Zilbermann, avec Antoine de Caunes, Elsa Zylberstein, Gad Elmaleh, Michel Aumont, Maurice Benichou, Judith Magre. (1 h 40.)

Ice Storm
Film américain d'Ang Lee, avec Kevin Kline, Joan Allen, Henry Czerny, Adam Hann-Byrd, Tobey Maguire, Christina Ricci. (1 h 52.)

Minuit dans le jardin du bien et du mal
Film américain de Clint Eastwood, avec Kevin Spacey, John Cusack, Jack Thompson, Irma P. Hall, Jude Law, Alison Eastwood. (2 h 35.)

Petits désordres amoureux
Film français d'Olivier Péray, avec Bruno Putzulu, Vincent Elbaz, Smadi Wolfman, Sarah Grappin, Béatrice Palme, Cécile Tanner. (1 h 35.)

Une vraie blonde
Film américain de Tom DiCillo, avec Matthew Modine, Catherine Keener, Maxwell Caulfield, Daryl Hannah, Elizabeth Berkley, Bridgette Wilson. (1 h 45.)

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. *De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*

Paata Burchuladze (basse).
Œuvres de Borodine, Glinka, Rimski-Korsakov, Rachmaninov, Dargominski, Tchaïkovski.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 16. Tél.: 01-49-53-05-07. De 140 F à 400 F.

Orchestre du Festival de Budapest
Liszt : *Les Préludes, Poème symphonique no 3, Rapsodie hongroise no 5, Danse macabre, Variations sur « Dies Irae »*. Richard Strauss : *Ainsi parlait Zarathoustra*. Cyprien Katsaris (piano), Ivan Fischer (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 16. Tél.: 01-49-52-50-50. De 50 F à 350 F.

James Spaulding Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 16 et 17. Tél.: 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Cuarteto Cedron
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 heures, les 16, 23 et 30, jusqu'au 11 mai. Tél.: 01-42-36-37-27. 90 F.

Casse-pipe, Alain Klinger
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 heures, les 17, 18, 19, 20 et 21. Tél.: 01-42-36-37-27. 90 F.

Nicolas Repac
Péniche Makara, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 17. Tél.: 01-44-24-09-00.

Habib Koïté
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. 20 heures, les 16 et 17. Tél.: 01-53-79-00-03.

Carlos Nunes
Chessy (77). Disney-village (Disneyland-Paris). 20 h 30, le 16. Tél.: 01-60-45-72-10.

RÉSERVATIONS

Ashes to Ashes
d'Harold Pinter, mise en scène de l'auteur, avec Lambert Wilson et Christine Boisson.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées - Clemenceau. A partir du 19 mars. Le mercredi, à 19 h 30; les jeudi, vendredi, mardi, à 21 heures; le samedi, à 18 h 30 et 21 heures; le dimanche, à 15 h 30. Tél.: 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F. Jusqu'au 17 mai.*

Les gens déraisonnables sont en voie de disparition
de Peter Handke, mise en scène de Christophe Perton, avec Gauthier Baillot, Gilbert Beugniot, Carlo Brandt, Marie-Armelle Deguy, Yacek Maka, Jean-Marc Eder, Afra Val d'Or et Patrick Zimmermann.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. A partir du 19 mars. Du mercredi au samedi, à 20 heures; le dimanche, à 15 heures; le mardi, à 19 heures. Tél.: 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 26 avril.*

J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Marie Cariès, Sarah Chaumette, Valérie Lang, Madeleine Marion, Véronique Nordey et Jean-Jacques Simonian.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 21 mars. Du mercredi au vendredi, le mardi, à 20 h 30; les samedi et dimanche, à 16 heures. Tél.: 01-48-13-70-00. Durée: 1 h 50. 50 F. Jusqu'au 5 avril.

Le Régisseur de la chrétienté
de Sebastian Barry, mise en scène de Stuart Seide, avec Michel Baumann, Julie Brochen, Fanny Pont, Alain Rimoux, Odile Cointepas, Valérie Dashwood, Philippe Macaigne et Karin Palmieri.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. A partir du 18 mars. Du mercredi au samedi, le mardi, à 20 h 30. Tél.: 01-42-74-22-77. Durée: 2 h 30. 95 F et 140 F. Jusqu'au 5 avril.*

La Place du diamant
de Merce Rodoreda, mise en scène de Gilles Bouillon, avec Martine Pascal et Nicolas Devanne.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadero. A partir du 19 mars. Du mercredi au samedi, le mardi, à 20 h 30. Tél.: 01-53-65-30-00. Durée: 1 h 10. 120 F et 160 F. Jusqu'au 30 avril.*



EN VUE

■ **John Holmes**, qui voulait prêcher au mégaphone la parole de Dieu dans le ciel de Salisbury, a été condamné, jeudi 12 mars, à 1 050 livres d'amende (environ 10 000 francs), pour avoir perdu le contrôle de son parachute motorisé pris dans des vents contraires, survolé des passants en rase-mottes, scié au passage les branches d'un chataignier, chuté en vrombissant dans le jardin de **Margaret** et **Alan Blue**, remonté d'un coup en tournoyant dans les airs, puis achevé ses culbutes du côté du Castle Hill en se posant avec fracas sur un petit châlet pour les oiseaux.

■ Pour ne pas commettre l'irréparable, une Egyptienne qui ne supportait plus l'odeur du tabac a préféré demander le divorce, après avoir pris sur le crâne, au cours d'une ultime récrimination, le cendrier que son mari tenait en permanence à portée de main. Récemment, un garagiste avait été condamné à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Gard pour le meurtre de sa femme qui ne cessait d'empuantir la maison en faisant frire du poisson.

■ ***Hsu Yuan-tong***, gouverneur de la banque centrale de Taïwan, et quatre de ses collaborateurs ont péri, le 16 février, dans un accident d'avion. Le précédent gouverneur et un directeur sont morts à la tâche, dans leur bureau. Un incendie a devasté le toit de l'immeuble construit par une société en faillite depuis... Les Taïwanais haussent les épaules : l'edifice, mal orienté, heurte l'harmonie universelle, les lignes du vent (Feng) et de l'eau (Shui).

■ Depuis l'introduction du capitalisme, les triades chinoises spécialisées dans le jeu, la prostitution, les trafics de drogue, d'armes et de marchandises, prospèrent, en particulier dans les riches zones côtières du pays. Grâce à l'ouverture du marché, le *groupe italien* ***Borsalino*** *ouvrira* prochainement une usine à Shanghaï.

■ **Haing Ngor**, rescapé du génocide des Khmers rouges, acteur principal du film *La Déchirure*, a préféré mourir sous les balles des trois jeunes gangsters de l'Oriental Lazy Boys de Los Angeles qui lui avaient pris son portefeuille et sa montre en or, mais qui voulaient encore lui arracher le médaillon renfermant la photographie de sa femme enceinte, morte au Cambodge dans un camp d'extermination, il y a plus de vingt ans.

■ **Oleg Prokofiev**, fils du grand compositeur, se souvient qu'on avait souri de la comparaison en voyant le mince cortège funèbre *de son pere, mort à Moscou le* même jour que **Staline**, croiser la marée humaine qui suivait, le 9 mars 1953, l'enterrement du « Petit Père des peuples ». Un chien, dit-on, assista seul aux funérailles de **Mozart**.

Christian Colombani

L'épiscopat donne un coup de crosse à la revue « Golias »

Petit journal satirique il y a dix ans, le mensuel catholique joue désormais un rôle de magistère critique qui irrite de plus en plus l'Eglise de France

SE TAIRE ou dénoncer, au risque de faire de la revue catholique *Golias* une victime de la censure ecclésiastique ? Après une longue valse-hésitation, l'épiscopat français s'est résigné à la deuxième solution. Son conseil permanent a publié, mercredi 11 mars, un communiqué cinglant : *« L'état d'esprit, comme les procédés employés par cet organe de presse, notamment ses fréquentes attaques contre les activités et les responsables de l'Eglise, conduisent à se demander en quel sens cette revue peut prétendre au titre de catholique. »*

Il y a une dizaine d'années que le journal *« tendre et grinçant »*, baptisé *Golias*, du nom d'un évêque légendaire du Moyen Age qui faisait trembler les puissants, a été créé par des militants catholiques de gauche, soutenus par quelques prêtres, de la région lyonnaise. Depuis, devenu un petit groupe de presse – autour de sa revue mensuelle qui tire à 10 000 exemplaires et d'une maison d'édition qui vient de convaincre Mgr Gaillot de plagiat – *Golias* exerce une sorte de magistère critique au sein de l'Eglise de France, en se parant de l'étiquette « catholique » et en laissant planer une ambiguïté que les évêques entendent désormais dissiper.

Les premières livraisons de cette revue – dont un *Trombinoscope* des évêques de France (1990) et une enquête au vitriol contre l'archevêque de Paris – avaient à la fois fait sourire par leur causticité et fortement déplu par un ton d'attaques personnelles, inhabituel dans les milieux contestataires du catholicisme. *Golias* est plus proche du *Canard enchaîné* que de la tradition critique illustrée en France par *Témoignage chrétien*, en Allemagne par *Publik Forum* ou aux Etats-Unis par *National Catholic Reporter*.

L'épiscopat a décidé de « crosser » contre *Golias* après la publication d'un article de Christian Terras, son directeur, ancien étudiant en théologie, dans *Le Monde* du 13 février, qui contestait l'action de l'Eglise contre la campagne de publicité de Volkswagen, et d'une deuxième édition du *Trombinoscope*, parue à l'automne 1997, plus cruelle que la première où, à côté de vraies trouvailles, s'étalent quelques ragots de sacristie. Comme les toques du Gault-et-Millau, des « mitres » sont distribuées aux évêques et, pour une vingtaine de portraits plutôt indulgents, les autres sont classés en évêques *« faux modernes »*, *« décevants »*, *« affligés »*, *« frileux »*. Il y a l'*« évêque Normale-Sup »*, l'*« évêque couleur-muraille »*, l'*« évêque-dandy »*... Le plus hilarant est l'*« évêque tonton-flingueur »* : Mgr Raymond Séguy, évêque d'Autun, est un fin fusil et consacre ses loisirs, qu'on espère rares, aux plaisirs de la chasse.

Le droit à l'irrespect doit-il exister dans l'Eglise ? *Golias* répond par l'affirmative : les évêques sont des hommes publics et, si l'Eglise ne peut pas se prétendre une démocratie, au moins ne doit-elle pas *« être une dictature où le chef a toujours raison »*, écrit l'éditorial, qui présente la galerie des portraits épiscopaux. Vrai, mais cela n'autorise pas, répliquent les évêques mis en cause, la caricature, la diffamation, les citations rapportées sans vérification et rarement « sourcées ».

Golias a sans doute eu le mérite d'introduire le journalisme d'investigation dans des milieux religieux qui le confondent avec le démon. On lui doit des enquêtes fouillées sur l'extrême droite et l'Eglise, sur les affaires Gaillot et Drewermann, sur l'Opus Dei et autres secrets bien gardés de l'institution. Mais le risque était de se prendre au sérieux et de transformer un journal satirique en instrument de combat idéologique. *Golias* y a, en partie, succombé, donnant dès lors prise aux critiques de ceux qui mettent en cause sa crédibilité.

Henri Tincq

DANS LA PRESSE

LE FIGARO
Franz-Olivier Giesbert

■ *Après cet échec moins affreux* que prévu, la droite est confrontée à un choix existentiel. Ou bien elle se refonde idéologiquement et cherche à se dépasser elle-même, ce qui lui permettra de redevenir rapidement une force de gouvernement. Ou bien elle s'installe définitivement dans les rivalités de clocher et continue d'avoir peur d'elle-même en rasant les murs. Son avenir ne réside pas dans une absurde collaboration avec le FN, ni dans des tripatouillages électoraux avec l'extrême droite. Pour elle, il s'agit maintenant de changer de disque, et de génération. Quelqu'un a dit un jour qu'en politique le désespoir est une sottise. La droite sera-t-elle assez bête *pour désespérer ?*

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Lionel Jospin affiche souvent sa modestie. Il aura cette fois une raison impérieuse de le faire : le score en voix de la gauche plurielle l'y contraindra. La droite elle-même craignait un *« tremblement de terre »*. Il n'a pas eu lieu. La définition qui s'applique à cette gauche plurielle, ce n'est pas la force tranquille ; c'est la force fragile. Elle repose avant tout sur l'espoir : qu'enfin une meilleure croissance réduise le crève-cœur du chômage et qu'une politique sociale volontaire combatte la décomposition de la société française. Prudente à *souhait, l'action gouvernementale* est à cet égard jugée... très prudemment.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Le scrutin régional constitue une victoire incontestable pour la gauche, mais une victoire amère. La gauche plurielle réussit un rééquilibrage. Pour la première fois, elle l'emporte aux élections régionales. Il n'y a pas de vote sanction mais il n'y a pas non plus de vote adhésion. C'est sans doute le caractère le plus impressionnant et le plus embarrassant du scrutin d'hier.

Le taux d'abstention constitue un échec à la fois pour la société *politique et pour le civisme des* Français. Il faudra tirer les leçons de cet abstentionnisme massif de la France urbaine pauvre. Cela passera par la modernisation de la vie politique : parité hommes-femmes, cumul des mandats, simplification et harmonisation des modes de scrutin. Cela impliquera une réflexion de la droite sur son projet et ses structures : il lui faut parvenir à l'union organique, sinon à la fusion. Cela posera peut-être enfin la question taboue : n'y-a-t-il pas un échelon territorial de trop ?

www.savetibet.org/exile

L'exode des réfugiés tibétains raconté par une photographe américaine

« IL FAIT FROID et il pleut. En pleine mousson d'hiver, les nuages sont bas et lourds. Dans l'hôtel du Lion des neiges, à la lumière des bougies, je peux voir la buée sortir de ma bouche... » Lhamo, une orpheline de neuf ans, a quitté son village du nord-est du Tibet et traversé le Népal pour gagner Dharamsala, en Inde, siège du gouvernement tibétain en exil et résidence du dalaï-lama. Ces extraits de son journal intime, qui décrit le périple des bouddhistes fuyant les persécutions des autorités chinoises, sont affichés sur le site Web Escape into Exile, créé à l'initiative de l'International Campaign for Tibet (ICT), financée par des comités de solidarité américains.



Lhamo a été interviewée par la *journaliste américaine Nancy Jo* Johnson, qui s'est installée à Dharamsala pour guetter l'arrivée des réfugiés à l'issue de leur voyage et recueillir leur témoignage par l'intermédiaire d'un interprète. Elle envoie une nouvelle histoire au moins deux fois par semaine. Elle a aussi commencé à photographier les réfugiés avec un appareil numérique. Ainsi, elle pourra envoyer directement ses clichés sous forme de fichiers électroniques au serveur situé à Washington, qui les affichera prochainement.

Le site propose également un dossier sur l'origine des réfugiés, notamment des moines et des moniales, et de brefs renseignements sur les régimes politiques de la Chine ainsi que du Népal, que les exilés doivent traverser – lorsqu'il ne les refoule pas. Une carte permet de retracer leur itinéraire, et des tableaux indiquent les conditions climatiques à chacune des étapes, ce qui permet de comprendre la dureté de cette marche himalayenne de plusieurs mois : presque tous les réfugiés arrivent en Inde souffrant d'engelures.

L'acteur hollywoodien Richard Gere, porte-drapeau de la cause tibétaine aux Etats-Unis et président de l'ICT, a récemment expliqué la raison d'être du site à des membres du Congrès américain : *« Certains Tibétains préfèrent entreprendre une périlleuse traversée de l'Himalaya plutôt que d'endurer (...) la brutalité de l'occupation chinoise. Par l'intermédiaire de ce site, nous invitons le monde à découvrir la tragédie qui perdure. »*

Escape into Exile veut aussi offrir aux internautes *« une expérience interactive avec des réfugiés tibétains »*. Pour l'instant, il s'agit simplement d'envoyer par courrier électronique des questions qui leur seront transmises à Dharamsala. Un contact ténu, mais rare, avec une tragédie ignorée de beaucoup d'Occidentaux.

Michel Arseneault

SUR LA TOILE

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

■ L'association Arise vient de publier *le premier numéro de Transphere*, un hebdomadaire scientifique francophone qui paraît en ligne tous les mercredis. Elle délivre par courrier électronique « Hexagone », sa rubrique concernant plus particulièrement la science en France. Il suffit de s'abonner gratuitement à sa liste de diffusion.
www.arise-fr.org/transphere/hexagone.htm

LE PITON DE LA FOURNAISE EN ÉRUPTION

■ Le piton de la Fournaise, un volcan de l'île de la Réunion, s'est réveillé le 9 mars après un sommeil de six ans, avec une faille de 3 kilomètres. On peut découvrir les premières photos de l'éruption sur le site Runnet.
runnet.com/volcan/volcan.html

LES PME FRANÇAISES SE CONNECTENT

■ Selon une enquête menée par UFB-Locabail, une PME française sur quatre disposerait d'au moins une machine connectée à Internet (contre une sur deux pour les entreprises de plus de cent salariés).
www.ufb-locabail.fr

A bas la demicratie ! *par Alain Rollat*

CE N'EST PAS samedi à minuit, mais dimanche à 20 heures, que France 3 aurait dû diffuser son « Grain de philo » consacré au deux cent cinquantième anniversaire de *L'Esprit des lois*. Ce qui s'y est dit sur les principes fondateurs de la démocratie constituait le meilleur des enseignements à tirer de la désaffection des électeurs. Il suffit de relire Montesquieu pour situer la cause du mal : *« Le peuple, dans la démocratie, est, à certains égards, le monarque ; à certains autres, il est le sujet. Il ne peut être monarque que par ses suffrages qui sont ses volontés. »* Quand les gouvernants respectent les volontés du peuple, la république est démocratique ; quand ils ne les respectent pas, la république devient aristocratique.

Or non seulement le fait d'élire ses gouvernants, fût-ce au suffrage universel, ne suffit jamais à garantir à l'électeur que ses volontés seront respectées, mais il y a dans toute élection un ressort intrinsèquement élitiste qui fait pencher la république vers l'aristocratie. Les mots « élite » et « élection » n'ont-ils pas la même racine ? Il arrive donc qu'à trop se sentir sujet, et bafoué dans la prise en considération de ses volontés, l'électeur fasse la grève du vote et le jeu des démagogues, toujours prompts à dénigrer la république pour justifier le despotisme. Alors, faute de citoyens pour l'entretenir, la démocratie se flétrit. Quand seul un électeur sur deux se rend aux urnes, elle n'est plus qu'une moitié de démocratie : une demicratie. Nous y sommes presque.

L'idéologie de la communication de masse a modifié le mode de sélection des élites en faisant prévaloir le critère de l'image sur celui de la pensée, mais ce changement n'a pas rapproché les télégouvernants des télégouvernés. La situation n'est pourtant pas désespérée. Il existe dans l'arsenal démocratique un moyen oublié mais radical pour obliger l'élu à respecter les volontés de l'électeur : le mandat impératif assorti de la révocabilité permanente. Chaque candidat devient *ipso facto* plus prudent.

En outre, Montesquieu lui-même recommandait un remède tout aussi drastique pour protéger la république des effets pervers de l'élitisme : le tirage au sort. *« Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie, le suffrage par le choix est de celle de l'aristocratie*, expliquait-il. *Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne. »* Une telle réforme réglerait la question de la participation. En attendant, on pourrait remplacer les citoyens qui ont une carte d'électeur mais ne s'en servent pas par les sous-citoyens qui n'en ont pas mais rêvent de s'en servir...

LUNDI 16 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

18.00 *Un chef de rayon explosif* ■ ■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, 90 min). Cinétoile
18.05 Le Prisonnier d'Alcatraz ■ ■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 145 min). Ciné Cinéfil
18.55 Simple Men ■ ■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1992, 105 min). Cinéstar 2
19.30 La Femme et le Pantin ■ ■ J. Duvivier (F, 1958, 99 min). Cinétoile
20.30 La 317e Section ■ ■ Pierre Schoendoerffer (France, 1964, N., 95 min). Festival
20.30 Thérèse ■ ■ ■ Alain Cavalier (France, 1986, 90 min). Cinéstar 1
20.45 Casque d'or ■ ■ ■ Jacques Becker (France, 1952, N., 90 min). Arte
21.00 Les Choses de la vie ■ ■ Claude Sautet (France, 1970, 90 min). Paris Première
21.10 La Femme en bleu ■ ■ Michel Deville (France, 1972, 100 min). Cinétoile
22.05 Le Crabe-tambour ■ ■ Pierre Schoendoerffer (France, 1977, 115 min). Festival
22.20 Monty Python Sacré Graal ■ ■ Terry Jones et Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1974, v.o., 90 min). Canal +
22.30 Le Maître de marionnettes ■ ■ Hou Hsiao Hsien (Taïwan, 1993, v.o., 135 min). Arte
22.50 La Peur ■ ■ Roberto Rossellini (Allemagne - Italie, 1954, N., v.o., 75 min). Cinétoile
23.00 La Cité des enfants perdus ■ ■ O Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet (France, 1995, 110 min). France 3
23.55 Conte de printemps ■ ■ Eric Rohmer (France, 1989, 105 min). Ciné Cinémas
0.00 Le Dernier Milliardaire ■ ■ R. Clair (F, 1934, N., 90 min). RTL 9
1.25 Brylcream Boulevard ■ ■ Robbe De Hert (Belgique, 1995, 95 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.50 *L'Ecran témoin.* Les parents boivent, les enfants trinquent... RTBF 1
22.50 Mots croisés. Spécial élections. François Hollande ; Nicolas Sarkozy ; Franz-Olivier Giesbert ; Laurent Joffrin ; Jean-Marc Lech et Jacques Julliard. France 2

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. James Stewart. Audrey Hepburn. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
20.00 Envoyé spécial. Les virtuoses de la régie. Banqueroute à Bangkok. TV 5
20.00 *L'Histoire des femmes.* La lutte continue. Histoire
22.45 Célébrités. Invités : Native ; Philippe Candeloro. TF 1
0.15 Ex Libris. Légendes personnelles. Invités : Paulo Coelho ; Bernard Clavel ; Maurice Herzog ; Jean-Claude Carrière ; Chantal Chawaf ; Anne Weber. TF 1
0.40 Le Cercle des arts. Les Lalanne. Invités : Pierre Berger ; Paul Chemetov ; Dodie Rosekrans ; Daniel Marchesseau, etc. France 2

DOCUMENTAIRES

17.15 Dinosaures. [1/4]. Les monstres arrivent. Odyssée
17.35 L'Histoire des porte-avions américains. [10/13]. La guerre de Corée. Planète
18.00 Panama : la désillusion. Planète
18.00 Africa. Le grand partage. Histoire
18.00 Birdland. [1 et 2/7]. Muzzik
18.30 *Le Monde des animaux.* La Survie des éléphants d'Afrique. La Cinquième
18.35 Le Lac fatigué. Odyssée
19.00 Simone de Beauvoir. Histoire
19.00 Canaries, continent atlantique. [4/5]. Mers des fêtes. Odyssée
19.30 L'Aventure des roses. La révolution des roses. Odyssée
19.50 Nouvelle France. Planète
20.00 Reportage. Existences poignardées : Quand un enfant prend la vie d'un enfant. Arte
20.00 Hôpital, silence. Muzzik
20.20 Hyènes chéries. Odyssée
20.35 Les Nouveaux Explorateurs. *Dresseurs de mustangs.* Planète
21.00 Madame Tout le monde ou presque. TV 5
21.10 Scandinavia, au pays du soleil de minuit. [2/2]. Odyssée
21.35 Lonely Planet. [19/26]. Israël et le désert du Sinaï. Planète
22.00 Rubans d'acier. [9/13]. Avalanche alley. Odyssée
22.15 Les Ours polaires. Des ours dans la ville. Disney Channel
22.25 Nautilus. [4/5]. La révolution nucléaire. Planète
22.25 L'Eau, perle rare du désert. Les pays producteurs de pétrole et la pénurie d'eau. Odyssée
23.50 La Perle et son mystère. Odyssée
0.10 Au pays de l'aigle. La traversée de la mer aux herbages. Planète
0.50 Michel Simon. France 3

MUSIQUE

17.05 CharlElie Couture 1995. Concert. France Supervision
20.45 Prinsengracht 1997. Concert. France Supervision
21.00 Le Château de Barbe-Bleue. Mise en scène de Leslie Megahey. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Adam Fischer. Muzzik
23.15 Hommage à Yehudi Menuhin. Concert. France Supervision
23.30 A Sei Voci. Concert. Muzzik
0.20 Les Noces de Figaro. Mise en scène de J.-P. Vincent. Par l'Orchestre de Lyon, dir. Paolo Olmi. France Supervision
0.25 Paul McCartney 1990. Concert. Canal Jimmy
0.55 Jazz 6. Ben Harper. M 6

TÉLÉFILMS

20.10 La Balle au bond. Williams Crépin. RTBF 1
20.55 Le Mâle dans ma peau. Michaëla Watteaux. TF 1
21.10 *Marceeel !!!* Agnès Delarive. France 2

SÉRIES

19.10 Bonanza. Le grand rouge. Série Club
21.40 New York Police Blues. Tout est bien qui finit bien. Canal Jimmy
22.15 Nestor Burma. Casse-pipe à la Nation. 13e Rue
23.10 New York Police Blues. Une affaire de viol. TSR

NOTRE CHOIX

● 21.10 Cinétoile
La Femme en bleu

Un quadragénaire florissant sacrifie une vie en apparence réussie à cause de l'apparition fugitive d'une femme toute de bleu vêtue, dont il est tombé amoureux. *Le* premier film de Michel Deville sans Nina Companeez, en 1972. Une élégante virtuosité pour mettre en scène légèrement des choses graves. Très bien interprété. – *J. S.*

● 2.00 France 2
En partie (seul)

Le crissement vient du cutter sur le papier autant que des cigales qui peuplent le jardin de Jean-Charles Blais à Vence. Blais est un peintre de papier : les affiches superposées qu'il utilisait comme support pour ses personnages énormes l'ont rendu célèbre, très tôt.

Première exposition personnelle au Musée d'art contemporain de Bordeaux en 1982. Il a vingt-six ans et il va imposer ses gros bonshommes partout dans le monde. En 1991, il décore la station Assemblée-Nationale du métro parisien : des affiches dont le fond rouge, jaune ou bleu supporte des silhouettes et des visages noirs. En 1994, il expose à La Haye des anamorphoses de ces visages, découpés dans des voilages. La même année, pour le Festival d'automne, à Paris, il reprend ce principe à la chapelle de la Salpêtrière.

Depuis il pratique ce qu'il appelle la *« peinture garde-robe »*, un va-et-vient entre art et mode, qui prend le meilleur des deux, pour, toujours, explorer le corps. *En partie (seul),* le film d'Elisabeth Aubert diffusé dans « Histoires courtes » montre la logique de ce parcours, que l'on croyait fait de ruptures brutales. – *Ha. B.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Le Mâle dans ma peau. Téléfilm. Michaëla Watteaux.
22.45 Célébrités.
0.15 Ex Libris. Légendes personnelles.
1.20 Football.
1.55 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal. Spécial élections.
20.55 A cheval, Météo.
21.10 Marceeel !!! *Téléfilm. Agnès Delarive.*
22.50 Mots croisés. Spéciale élections. François Hollande, Nicolas Sarkozy.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle des arts. Les Lalanne.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.20 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 L'Emmerdeur ■ Film. Edouard Molinaro.
22.30 Soir 3.
23.00 La Cité des enfants perdus ■ ■ Film O. Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet.
0.50 Michel Simon.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite. Démocrite.
20.35 Amour et confusions. Film. Patrick Braoudé.
22.15 Flash infos.
22.20 Monty Python Sacré Graal ■ ■ *Film. T. Jones et T. Gilliam (v.o.).*
0.10 Ni d'Eve ni d'Adam ■ Film. Jean-Paul Civeyrac.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Le cauchemar vert en Allemagne.
20.00 Reportage. Existences poignardées.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Casque d'or ■ ■ ■ Film. Jacques Becker.
22.15 Kinorama.
22.30 Le Maître de marionnettes ■ ■ Film. Hou Hsiao Hsien (v.o.).
0.45 Court-circuit.
1.25 Brylcream Boulevard ■ ■ Film. Robbe De Hert.

M 6

19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Mode 6.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, 6 sur 6.
20.55 Face à face. Film Δ. Carl Schenkel.
23.00 Sensations. *Film Δ. Brian Grant.*
0.55 Jazz 6. Ben Harper.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Le Grand Débat. Que faire pour l'Algérie ? En collaboration avec *Le Monde.*
22.10 Fiction. Irlande : *L'Expulsé, de Samuel Beckett.*
23.00 Nuits magnétiques. Algérie, pensées pour une absente.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Œuvres de Kapsberger, Sanz, Bach, Vivaldi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Davies, Johanson, Ripert.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Œuvres de Feldman.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Piano aux Jacobins. Récital du pianiste Leif Ove Andsnes.
22.35 La Musique au temps de Velazquez. Œuvres de Martin y Coll, Cererols, Cabanilles, Galan, Merula, Frescobaldi, Duron.

MARDI 17 MARS

FILMS DU JOUR

13.15 Les Titans ■ ■ Duccio Tessari (France - Italie, 1961, 115 min). Cinéstar 2
13.35 Microcosmos ■ ■ Marie Pérennou et Claude Nuridsany (France, *1996, 75 min*). Canal +
13.40 Le Diable au corps ■ ■ Marco Bellocchio (France - Italie, 1986, 115 min). Cinéstar 1
13.50 L'Amour l'après-midi ■ ■ Eric Rohmer (France, 1972, 95 min). Cinétoile
15.00 Poltergeist ■ ■ Tobe Hooper (Etats-Unis, 1982, *115 min*). Ciné Cinémas
15.25 Le Tombeur de ces dames ■ ■ Jerry Lewis (Etats-Unis, 1961, 95 min). Cinétoile
16.45 Premier rendez-vous ■ ■ Henri Decoin (France, 1941, N., 105 min). Festival
16.55 Y'a bon les Blancs ■ ■ Marco Ferreri (France - Italie, 1987, *95 min*). Ciné Cinémas
17.05 Le Journal du séducteur ■ ■ Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min). Cinéstar 1
18.30 Drowning by Numbers ■ ■ Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 120 min). Ciné Cinémas
20.30 Agent trouble ■ ■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 90 min). Cinéstar 1
21.55 Gens de Dublin ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1987, v.o., 90 min). Paris Première
22.40 Stromboli, terre de Dieu ■ ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min). Cinétoile
22.45 Tir groupé ■ ■ Δ Jean-Claude Missiaen (France, 1982, *90 min*). France 2
23.35 Donne-moi tes yeux ■ ■ Sacha Guitry (France, 1943, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
0.55 Casque d'or ■ ■ ■ Jacques Becker (France, 1952, N., 95 min). Arte
1.05 Le Petit Chose ■ ■ Maurice Cloche (France, 1938, N., 90 min). RTL 9
1.10 Le Prisonnier d'Alcatraz ■ ■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1962, N., 145 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Avec Paul Ricœur ; Jean-Pierre Changeux ; Jorge Semprun. La Cinquième
13.00 et 19.00 Envoyé spécial, les années 90. Pollution au Venezuela. Médecins de banlieue. La ruée vers l'or. Histoire
14.50 Le Grand Forum. Canal +
15.00 Faits divers. Clabecq-Texas : Ma cité a craqué. TV 5
16.00 L'Histoire des femmes. La lutte continue. Histoire
17.10 A bout portant. Alan Stivell. Paris Première
18.00 Stars en stock. Richard Burton. Katharine Hepburn. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+
20.00 Temps présent. La cuisine des guides. TV 5
20.50 ▶ Hors série. *Affaires de justice.* France 3
21.00 Le Gai Savoir. Invité : Régis Debray. Paris Première
21.20 Matière grise. RTBF 1
22.00 L'Histoire des femmes. L'Olympe des déesses. Invitées : Catherine Salles ; Françoise Frontisi Ducroux ; Claude Mossé. Histoire
22.20 Sud. Invités : Bernard Clavel ; Marc Batta ; Elie Bonaux. TMC
22.35 Bouillon de culture. Au nom du père. Invités : Raphaële Billetdoux ; Michel Del Castillo ; Jérôme Garcin ; Jean-Noël Pancrazi ; Guillemette de Sairigné. TV 5
23.00 La Preuve par trois. Par ici la musique ! Tubes sur ordonnance. Haut les chœurs. Rap in France. L'effet Air : Label Arlésien. France 3
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Le poids des Régions. Le Guide Michelin. Invités : Elisabeth Dupoirier ; *François Guerard ; Anthony Rowley ;* M. Naegelen. Histoire
23.05 Titanic : La Légende du siècle. TF 1
23.10 Si j'ose écrire. Le plaisir d'exister. Invités : Jean-Pierre Otze ; Olivier Germain-Thomas ; André Balthazar. RTBF 1
0.30 Les Grands Entretiens du Cercle. Invitée : Eliane Victor. France 2

DOCUMENTAIRES

18.00 Bangladesh. Les chemins d'une médecine pour tous. La Cinquième
18.00 World Music. I Muvrini. France Supervision
18.15 Amérique latine, un continent déraciné. [3/6]. Foi et espoir. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. La Vie extraordinaire de l'épinoche. La Cinquième
18.45 Son cubano. Une histoire de la musique cubaine. Planète
19.00 Ours d'Alaska, la légende meurtrie. Odyssée
20.00 Africa. Le grand partage. Histoire
20.00 Dinosaures. [1/4]. Les monstres arrivent. Odyssée
20.10 L'Histoire des porte-avions américains. [10/13]. La guerre de Corée. Planète
20.35 Panama : la désillusion. Planète
20.45 *La Vie en face.* Les Allemands de l'Est de Windhoek. Arte
20.45 World Music. Cheb Mami, le môme. France Supervision
21.00 *Louise Weiss.* Histoire
21.00 Le Lac fatigué. Odyssée
21.25 Born to Run. Canal Jimmy
21.25 Canaries, continent atlantique. *[4/5]. Mers des fêtes.* Odyssée
21.50 L'Aventure des roses. La révolution des roses. Odyssée
22.25 Nouvelle France. Planète
22.45 Hyènes chéries. Odyssée
23.20 Comedia. Claude Régy, le passeur. Arte
23.20 Franchir le Rubicon. TSR
23.25 L'Irlande ou la mémoire d'un peuple. Paris Première
23.30 Scandinavia, au pays du soleil *de minuit.* [2/2]. Odyssée
0.10 Lonely Planet. [19/26]. Israël et le désert du Sinaï. Planète
0.25 Rubans d'acier. [9/13]. Avalanche alley. Odyssée
1.00 Nautilus. [4/5]. La révolution nucléaire. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.15 Football. Coupe de l'UEFA (quarts de finale retour) en multiplex. Auxerre - Lazio Rome ; Spartak Moscou - Ajax Amsterdam ; Schalke 04 - Inter Milan ; Aston Villa - Atletico Madrid. Canal +
2.05 Basket-ball. Championnat NBA. Indiana Pacers - Chicago Bulls. Canal +

MUSIQUE

18.00 Buddy Guy Big Band 1997. Concert. Muzzik
21.00 Boulez et la Philharmonie de Vienne. Stravinski, Debussy, Bartók. Muzzik
21.40 Frederic Chiu. Concert. France Supervision
22.30 Le Turc en Italie. Mise en scène de Marc Adam. Par l'Orchestre de Caen, dir. Cyril Diederich. France Supervision
22.55 Europa Konzert 1993. Concert. Muzzik
0.30 Nuit russe à la Waldbühne. Concert enregistré à Berlin. Muzzik

THÉÂTRE

21.40 Comedia. Le Visiteur. D'Eric-Emmanuel Schmitt. Mise en scène de Gérard Vergez. Arte

TÉLÉFILMS

18.30 Némo. Jean Bacque. Festival
20.30 Liberté, libertés. Jean-Dominique de La Rochefoucauld [1 et 2/2]. Festival
20.35 Le Retour de Jafar. Toby Shelton. Disney Channel
23.45 Chloé. Dennis Berry. Festival

SÉRIES

17.35 Magnum. Mad Buck. RTBF 1
17.40 Super Jaimie. *Pour la vie d'Oscar.* 13e Rue
18.20 200 dollars plus les frais. Régime spécial. Série Club
18.55 Loïs et Clark. Robot crime. M 6
19.10 Bonanza. Les hors-la-loi. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. Tous les moyens sont bons. 13e Rue
20.45 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre V. Série Club
20.55 Ally McBeal. The Affair (v.o.). Téva
21.30 Twin Peaks. Episode nº 23. Série Club
23.10 Angela, 15 ans. Un week-end attachant (v.o.). Canal Jimmy
23.55 Star Trek, la nouvelle génération. Fantasmes holographiques (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.20 Arte
« Comedia » : Claude Régy, le passeur

Un maître de l'abstraction au théâtre

C'est un homme pas ordinaire, le cheveu blanc, la voix et le regard alertes, toujours habillé de méchantes laines et coiffé d'une vieille casquette qui lui donne un air de paysan attaché à sa terre. Ce Nîmois de soixante-quinze ans, qui vit aujourd'hui dans une ferme des contreforts du Massif central, a décidé de se venger d'une éducation *petite-bourgeoise en devenant,* lentement mais sûrement, l'un des artistes les plus radicaux du théâtre français. Auteur, au sens propre, de quelque soixante mises en scène depuis 1952, Claude Régy n'a eu de cesse de débarrasser ses recherches de tout ce qui pouvait ressembler à la psychologie, au jeu des dialogues, pour toucher, dans sa discipline, à ce que les plasticiens ont appelé l'abstraction.

Comme il l'explique dans ce film-portrait absolument sans concession, aussi ascétique qu'il l'est lui-même, Claude Régy s'intéresse moins (ou ne s'intéresse pas *du tout*) à la parole ou au geste qu'à l'origine de la parole et du geste, soit l'écriture et cette part d'inconscient qui préside à sa gestation.

A travers les images de plusieurs de ses spectacles, depuis *La Chevauchée sur le lac de Constance,* de Peter Handke, qui nous permet de retrouver dans une même image Delphine Seyrig, Michael Lonsdale, Gérard Depardieu, Sami Frey et Jeanne Moreau (Espace Cardin, 1974) jusqu'à *Holocauste,* de Charles Reznikoff, son spectacle le plus récent, servi par le jeune Christophe Lichtauer, Elisabeth Coronel et Arnaud de Mezamat essaient, sans toujours y réussir, d'illustrer ce qui ne peut l'être : une manière de théâtre dont tous les repères auraient été abolis pour revenir à son essence, l'unicité du chant choral primitif. Il faut toute la gourmandise de Michael Lonsdale, la poésie de Valérie Dréville et de Marcial di Fonzo Bo, l'érudite *simplicité* de Georges-Arthur Goldschmidt, écrivain et traducteur, pour nous convaincre de ce que nous savions déjà : Claude Régy est bien l'artiste exigeant et indispensable du théâtre contemporain.

Olivier Schmitt

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 Madame Doubtfire. Film. Chris Columbus.
23.05 Titanic : La Légende du siècle.
0.40 Le docteur mène l'enquête. O.
1.35 TF1 nuit, Météo.
1.45 Reportages. Les Enfants rats de Mexico.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 *L'Enquêteur.*
15.50 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.40 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.55 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Piège en haute mer ■ Film O. Andrew Davis.
22.45 Tir groupé ■ ■ Film Δ. Jean-Claude Missiaen.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.20 Vivre avec... Dépendance à l'alcool.
14.40 Le Poids du passé. Téléfilm. Steve Schachter.
16.10 *Le Jardin des bêtes.*
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ *Hors série. Affaires de justice.*
22.25 Météo, Soir 3.
23.00 La Preuve par trois. Par ici la musique !
23.55 *Magazine olympique.*
0.25 Rencontres à XV.
0.50 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 *Microcosmos,* le Peuple de l'herbe ■ ■ Film. Marie Pérennou et Claude Nuridsany.
14.50 Le Grand Forum.
15.50 La Promesse. Film. Luc et Jean-Pierre Dardenne.
17.20 Pas si vite. Democrite.
17.25 Surprises.
17.35 Oasis, derrière le miroir.
▶ En clair jusqu'à 20.15
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.00 *Football. En direct et en multiplex.* Coupe de l'UEFA (quarts de finale retour), avec Auxerre - Lazio Rome.
23.30 Rimbaud Verlaine. Film. Agnieszka Holland (v.o.).
1.15 Australie, le chant du kookaburra.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
13.55 Villes du monde. La Valette.
14.30 *La Cinquième rencontre...* Sciences et santé. 14.35 L'Œil de la mer. 15.25 Entretien avec Laëtitia Monsacre.
16.00 Fête des bébés.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Bangladesh.
18.30 La Vie extraordinaire de l'épinoche.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Berlin : le mémorial de la discorde.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Les Allemands de l'Est de Windhoek.
21.40 Comedia. Le Visiteur. Pièce de théâtre. Eric-Emmanuel Schmitt.
23.20 Comedia. Claude Régy, le passeur.
0.55 Casque d'or ■ ■ ■ Film. Jacques Becker.

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 Quand l'amour s'emmêle. *Téléfilm. Jack Bender.*
15.15 Code 003.
16.10 et 1.45 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6.
17.55 *Les Nouvelles Aventures* de Robin des Bois.
18.55 Loïs et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Piégeurs du mardi.
21.45 Les Piégeurs du monde.
22.45 La Captive. Téléfilm O. Xaver Schwarzenberger.
0.35 Nick Mancuso.
1.20 Fan de.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. *Noubas en Maghrébie.*
20.30 Agora. Jocelyne Fritsch (*Froid dehors, chaud dedans*).
21.00 Poésie studio. La poésie des bandits populaires.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Algérie, des jours et des nuits. 1. L'exil intérieur.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.30 Concert. *Faust symphonie,* de Liszt ; *Prélude et mort d'Isolde,* de Wagner.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ballereau, Bonardi, Schwantner.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Bohuslav Martinu. Œuvres de Haendel, Martinu, Morley, Roussel, Debussy.
22.40 Les Soirées... (suite). *Sérénade K. 361 "Gran Partita"*, de Mozart ; *Sonate Arpeggione" D. 821*, de Schubert.

Ce soir-là, à la " Old Jameson Distillery " de Bow Street, Dublin...

Par Saint Patrick... Distillé 3 fois !!...

Et par des Irlandais...

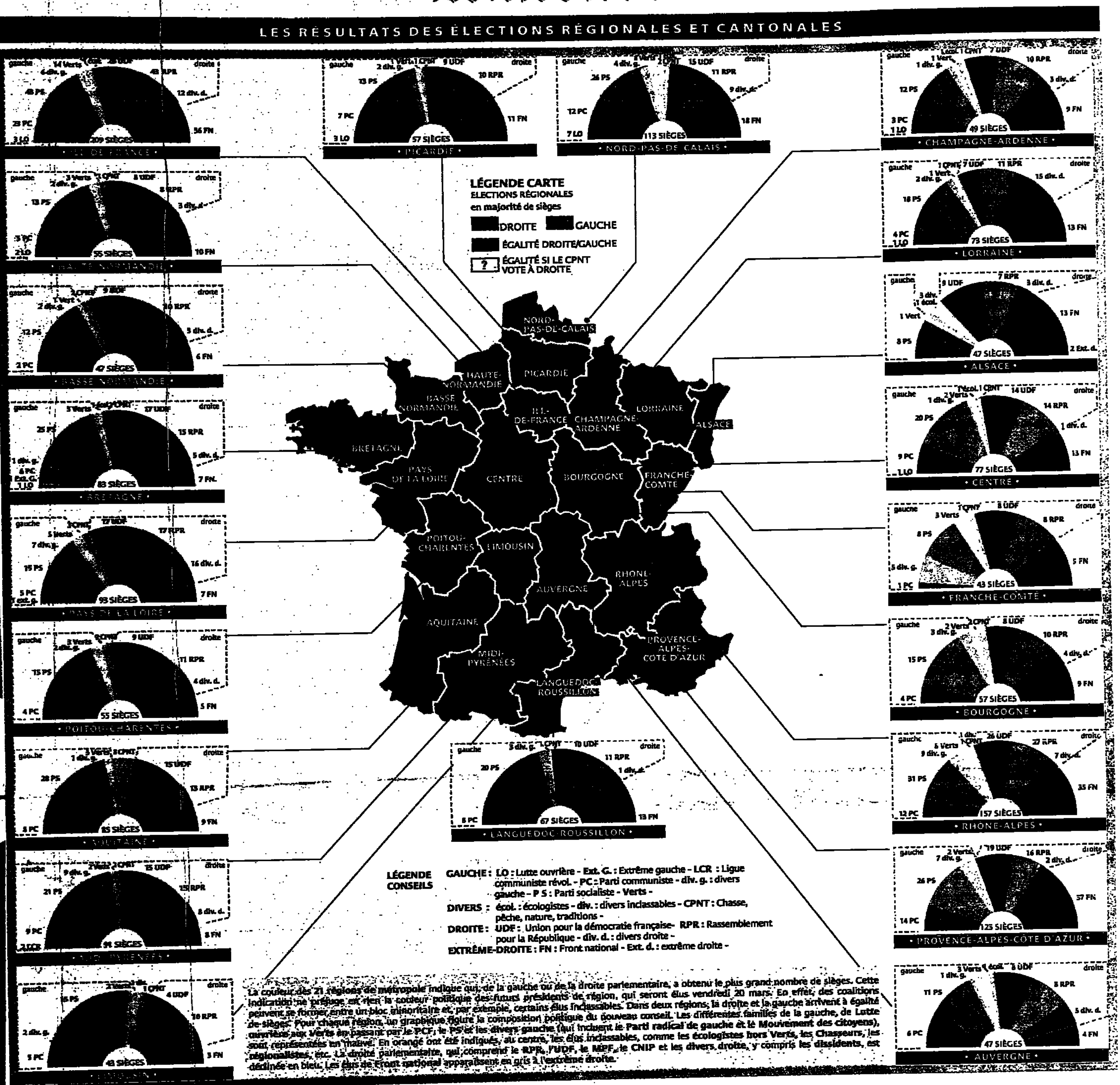


JAMESON® L'IRLANDAIS...

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, CONSOMMEZ AVEC MODERATION.

Le Monde

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET CANTONALES



La couleur des 21 régions de métropole indique qui, de la gauche ou de la droite parlementaire, a obtenu le plus grand nombre de sièges. Cette indication ne préjuge en rien la couleur politique des futurs présidents de région, qui seront élus vendredi 20 mars. En effet, des coalitions peuvent se former entre un bloc minoritaire et, par exemple, certains élus inclassables. Dans deux régions, la droite et la gauche arrivent à égalité de sièges. Pour chaque région, un graphique figure la composition politique du nouveau conseil. Les différentes familles de la gauche, de Lutte ouvrière aux Verts en passant par le PCF, le PS et les divers gauche (qui incluent le Parti radical de gauche et le Mouvement des citoyens), sont représentées en mauve. En orangé ont été indiqués, au centre, les élus inclassables, comme les écologistes hors Verts, les Chasseurs, les régionalistes, etc. La droite parlementaire, qui comprend le RPR, l'UDF, le MPF, le CNIP et les divers droite, y compris les dissidents, est déclinée en bleu. Les élus du Front national apparaissent en gris à l'extrême droite.

Dans douze régions, la gauche a plus d'élus que la droite

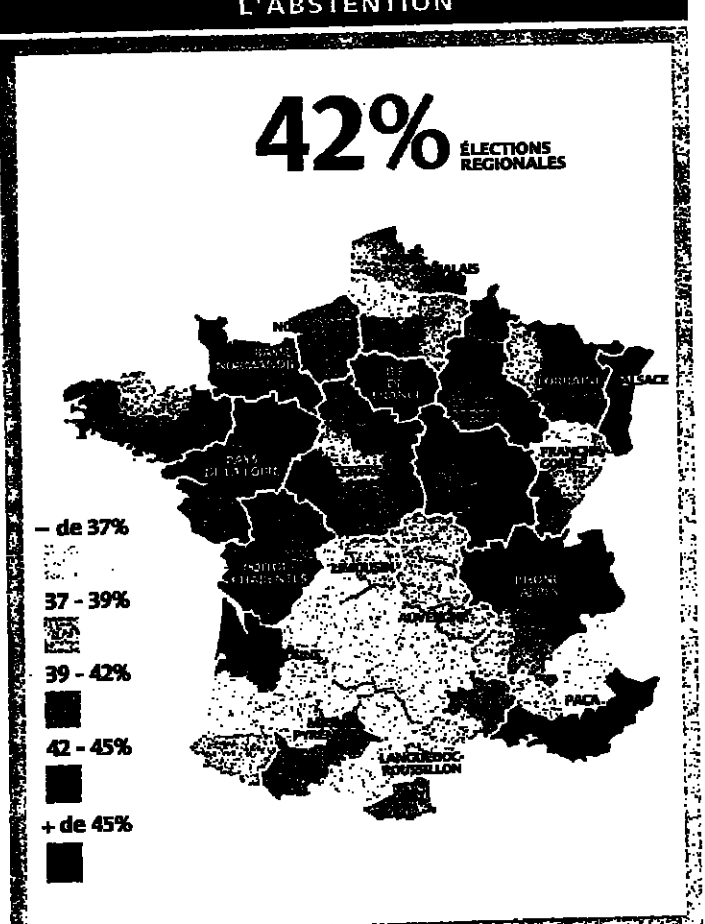
La présidence d'au moins quatre assemblées peut basculer dans un camp ou dans l'autre

AUX élections régionales de mars 1992, la droite parlementaire (RPR, UDF) avait obtenu des majorités relatives ou absolues dans vingt régions métropolitaines sur vingt-deux, ne laissant à la gauche que le Limousin et le Nord - Pas-de-Calais, où les Verts, alliés au PS, avaient obtenu la présidence de région. Cette fois, après les résultats du 15 mars, la gauche plurielle (PS, PCF, PRG, MDC, Verts, divers gauche) aura plus d'élus que le RPR, l'UDF et les divers droite dans les conseils de douze régions (Aquitaine, Bourgogne, Centre, Franche-Comté, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Nord - Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur). Dans deux autres régions, le Poitou-Charentes et Rhône-Alpes, il y a égalité parfaite entre les élus de droite et de gauche. Dans sept régions enfin, la droite conserve la majorité qu'elle avait obtenue lors des précédents scrutins de 1986 et 1992 (Alsace, Auvergne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Lorraine, Basse-Normandie, Pays de la Loire).

La victoire relative de la gauche dans douze régions métropolitaines ne préjuge toutefois pas forcément de la couleur politique du président du conseil régional qui doit être élu vendredi 20 mars. Pour la Corse qui bénéficie d'une assemblée territoriale, élue dans le cadre d'un scrutin à deux tours, les résultats définitifs ne seront connus que le 22 mars. Dans quatre régions au moins (Bourgogne, Franche-Comté, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes), la présence d'élus inclassables ou de Chasse, pêche, nature et traditions est en mesure de faire pencher le scrutin dans un camp ou dans l'autre. De même, le Front national, qui n'arrive premier dans aucune région mais qui est, par exemple, deuxième ex aequo avec la droite en Provence-Alpes-Côte d'Azur, est en mesure de peser sur la formation des majorités. Avec ses deux cent soixante-quinze conseillers, le FN enregistre une progression sensible de sa présence dans les conseils régionaux.

Face aux grandes listes, la carte et les graphiques montrent aussi le reflux de la percée écologiste enregistrée il y a six ans. Si les Verts conservent soixante-huit élus, Génération Ecologie est pratiquement rayée de la carte. En revanche, on observe une progression sensible de l'extrême gauche, et particulièrement de Lutte ouvrière, la formation trotskiste d'Arlette Laguiller, qui obtient dix-neuf élus sur l'ensemble du territoire.

L'ABSTENTION

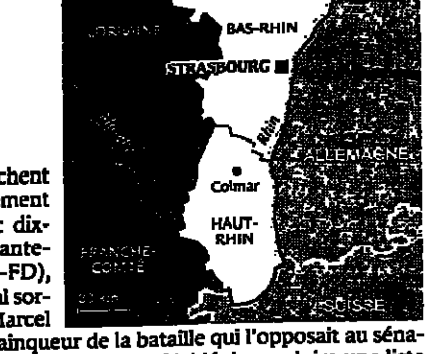


Abstention record pour un scrutin régional

Deux électeurs sur cinq ne sont pas allés voter pour les régionales et les cantonales du 15 mars. Avec 41,96 % d'abstentions (en métropole), le scrutin régional est marqué par un niveau très fort de désintérêt de la part des Français et les élections cantonales n'ont guère plus mobilisé, puisque le taux d'abstentions y atteint 39,64 %. Soit, dans les deux cas, près de 10 points de plus d'abstention que lors des scrutins correspondants de 1992. La faible participation enregistrée aux régionales constitue un record. Il est vrai que, pour la première fois, un tel scrutin n'était pas sous influence directe d'un scrutin national, comme cela avait été le cas en 1986 ou en 1993.

Pour les cantonales, en revanche, on est loin de battre des records. Certes, le taux d'abstention moyen à de tels scrutins depuis le début de la Vᵉ République est inférieur (37 %), mais il a été supérieur lors des cantonales de 1961, 1964, 1967, 1973 et, surtout, 1988, où le taux d'abstention avait dépassé 51 %.

ALSACE



SES DIVISIONS n'empêchent pas la droite de rester largement majoritaire en Alsace, avec dix-neuf conseillers sur quarante-sept. Adrien Zeller (UDF-FD), président du conseil régional sortant depuis le décès de Marcel Rudloff en avril 1996, sort vainqueur de la bataille qui l'opposait au sénateur (RPR) Hubert Haenel. Ce dernier avait décidé de conduire une liste RPR dans le Haut-Rhin, rivale de la liste UDF, en dépit de l'accord intervenu au niveau national entre les deux partis de droite sur la reconduction de M. Zeller à la présidence. La majorité sortante ne perd qu'un siège par rapport à 1992, Le deuxième vainqueur du scrutin régional est le Front national, qui, avec treize élus – six dans le Haut-Rhin, sur la liste emmenée par Gérard Freulet, et sept dans le Bas-Rhin, sur celle conduite par le député européen Yvan Blot –, progresse de quatre sièges et devient la première formation politique de la région. Ce score est renforcé par l'élection de trois candidats régionalistes d'extrême droite.

Face à la cacophonie de la droite, la gauche plurielle, qui se présentait unie dans chacun des deux départements, obtient un résultat inférieur à ses espérances, notamment auprès des électeurs écologistes. Elle réunit neuf élus, dont un Vert, contre sept dans le conseil sortant, où l'intergroupe des écologistes comptait huit membres.

Ces élections régionales signent, par ailleurs, l'échec politique d'Antoine Waechter, battu dans le Haut-Rhin. Son mouvement, le MEI, n'obtient qu'un seul représentant. Avec ce désaveu électoral, une page de l'histoire des écologistes alsaciens se ferme, puisque Andrée Buchmann, conseillère régionale sortante et ancienne porte-parole des Verts, avait décidé de ne pas se représenter.

Aux élections cantonales, le Front national réalise également une percée dans le Bas-Rhin. Dans un des cantons de Strasbourg, Stéphane Rémy (FN) arrive ainsi en tête des candidats, devant Jean-Claude Petitdemange (PS), et le candidat sortant UDF-FD, Alphonse Beck. De l'attitude de ce dernier d'ici le deuxième tour des cantonales, dimanche 22 mars, dépendra l'élection ou non d'un deuxième conseiller général FN en Alsace, après Gérard Freulet, à Mulhouse. Le maire de Strasbourg, Roland Ries (PS), a déjà demandé à M. Beck de se retirer pour empêcher une triangulaire qui serait favorable au FN, mais le conseiller sortant ne s'est pas encore prononcé.

Dans le canton de Saverne, Yvan Blot n'est en revanche pas parvenu à mettre en ballottage le conseiller général sortant Emile Blessig (UDF-FD), élu dès le premier tour. Ce résultat renforce la candidature de M. Blessig à la succession de Daniel Hoeffel (UDF-FD), président du conseil général sortant, qui avait décidé de ne pas se représenter.

RÉGIONALES (47)

NOUVEAU CONSEIL : 8 PS, 1 Verts, 1 MEI, 2 Fem., 1 rég., 9 UDF, 7 RPR, 3 div. d., 13 FN, 2 ext. d.

CONSEIL SORTANT : 7 PS, 3 Verts, 3 MEI, 2 écol., 11 UDF, 8 RPR, 1 MPF, 1 div. d., 6 FN, 4 ext. d., 1 div. *(prés. : Adrien Zeller, UDF-FD, a. min., d., m. de Saverne).*

BAS-RHIN (27)

LO : Roland Robert.
G. pl. : Jacques Bigot (PS), m. d'Illkirch-Graffenstaden.
MEI : Hugues Geiger, s.
RPR-UDF : Adrien Zeller (UDF-FD), s., a. min., d., pr. c.r., m. de Saverne.
div. d. : Jean-Claude Burckel (RPR diss.), s.
MPF : Jacques Kotoujanski.
FN : Yvan Blot, s., c.m. de Strasbourg.
ext. d. : Robert Spieler, s., c.m. de Strasbourg.
Fem. (1) : Sylvie Freyz.
Fem. (2) : Jeanne Vo Huu Le.
rég. : André Ohresser.

I., 661 890 ; A., 45,83 % ; E., 340 393.

RPR-UDF	116 448	(34,20)	11 élus
FN	70 458	(20,69)	7 élus
G. pl.	59 431	(17,45)	5 élus
ext. d.	22 467	(6,60)	2 élus
Fem. (1)	17 669	(5,19)	1 élue
MEI	17 591	(5,16)	1 élu
LO	11 647	(3,42)	
div. d.	10 377	(3,04)	
Fem. (2)	5 285	(1,55)	
rég.	5 228	(1,53)	
MPF	3 792	(1,11)	

1992. – *I., 628 496 ; A., 33,41 % ; E., 399 271.* UPF (Hoeffel, UDF), 137 065 (34,33 %), *10 élus* ; FN (Krieger), 65 520 (16,41 %), *5 élus* ; Verts (Buchmann), 44 460 (11,14 %), *3 élus* ; div. d. (Zeller, UDF-CDS diss.), 40 696 (10,19 %), *3 élus* ; PS (Estève), 38 804 (9,72 %), *3 élus* ; GE (Moeglen), 28 958 (7,25 %), *2 élus* ; ext. d. (Spieler), 23 828 (5,97 %), *1 élu* ; aut. (Andrés), 7 405 (1,85 %) ; FU (Braun), 6 540 (1,64 %) ; PC (Wurtz), 5 995 (1,50 %).

HAUT-RHIN (20)

LO : Françoise Ruch.
G. pl. : Serge Rosenblieh (PS), c.m. de Colmar.
div. g. : Roger Winterhalter, s., m. de Lutterbach.
MEI : Antoine Waechter, s.
GE : Michel Breuzard.
UDF : Bernard Stoessel (UDF-FD), s.
RPR : Hubert Haenel, s., sén., m. de Lapoutroie.
FN : Gérard Freulet, s., c.g., c.m. de Mulhouse.
PF : Serge Neunlist, m. de Ranspach-le-Haut.
Fem. : Christine Schwab.
rég. : Jacques Cordonnier, s.
div. : Paul Mumbach.

I., 466 618 ; A., 45,65 % ; E., 238 260.

FN	48 612	(20,40)	6 élus
UDF	38 817	(16,29)	4 élus
RPR	37 672	(15,81)	4 élus
div. g.	35 976	(15,09)	4 élus
Fem.	14 006	(5,87)	1 élue
rég.	13 154	(5,52)	1 élu
MEI	11 339	(4,75)	
LO	10 483	(4,39)	
G. pl.	9 668	(4,05)	
PF	9 217	(3,86)	
GE	6 966	(2,92)	
div.	2 350	(0,98)	

1992. – *I., 443 046 ; A., 32,23 % ; E., 285 104.* UPF (Haenel, RPR), 89 358 (31,34 %), *7 élus* ; FN (Freulet), 51 921 (18,21 %), *4 élus* ; PS (Bockel), 45 441 (15,94 %), *3 élus* ; Verts (Waechter), 41 617 (14,60 %), *3 élus* ; ext. d. (Cordonnier), 17 569 (6,16 %), *1 élu* ; div. (Gall), 17 447 (6,12 %), *1 élu* ; GE (Winterhalter), 16 608 (5,83 %), *1 élu* ; PC (Bechler), 5 143 (1,80 %).

CANTONALES

BAS-RHIN (22)

CONSEIL SORTANT : 2 PS, 1 div. g., 1 MDR, 24 UDF, 12 RPR, 4 div. d. *(prés. : Daniel Hoeffel, UDF, sén., m. de Handschuheim, n.s.r.p.).*

Geispolsheim

Ballottage. Sébastien Zaegel, RPR, m. de Geispolsheim, 4 070 ; Jean-Paul Galmiche, FN, 2 029.
Éliminés. Roland Schaal, app. PS, m. d'Eschau, 1 885 ; André Stoeffler, MPF, m. de Holtzheim, 1 786 ; Jacques Fernique, Verts, 1 247 ; Colette Saurel, PC, 384.
Marcel Geistel, RPR, n.s.r.p.

Illkirch-Graffenstaden

Ballottage. Yves Bur, UDF-FD, s., d., m. de Lingolsheim, 7 558 ; Georges-Pierre Noth, FN, c.m. de Illkirch-Graffenstaden, 4 847 ; Claude Froehly, PS, 4 623

Marmoutier

Ballottage. Joseph Cremmel, UDF-FD, s., m. d'Otterswiller, 2 487 ; Jean-Claude Weil, app. PS, m. de Marmoutier, 1 417 ; René Weess, FN, 916.
Éliminés. Pascal Dupaix, CNIP, 129 ; Jean-Luc Eyermann, PC, 121.

Mundolsheim

Ballottage. André Lobstein, RPR, m. d'Eckbolsheim, 5 549 ; Alain Voelckel, FN, 3 590.
Éliminés. Bernard Eglès, app. PS, m. de Mittelhausbergen, 3 093 ; Christophe Megel, div. d., 2 158 ; Roger Colas, PC, 1 125.
Rémy Schlichter, RPR, m. de Wolfisheim, n.s.r.p.

Niederbronn-les-Bains

Ballottage. Frédéric Reiss, UDF-FD, m. de Niederbronn-les-Bains, 4 554 ; Laurent Gnaedig, FN, 2 388.
Éliminés. Roger Letzelter, RPR, 1 563 ; Jean-Louis Jung, PS, 1 032 ; Guy Hémonet, écol., 970 ; Stéphane Reiss, Verts, 831 ; Daniel Dreger, PC, 310.
Alfred Pfalzgraf, RPR, n.s.r.p.

Obernai

Ballottage. Bernard Fischer, RPR, adj. m. d'Obernai, 3 957 ; Christian Hager, FN, c.m. d'Obernai, 2 145.
Éliminés. Raymond Hollerich, RPR diss., 1 397 ; Serge Gillmeth, PS, adj. m. d'Obernai, 1 353 ; Marcel Girold, div. d., c.m. d'Obernai, 721 ; Armand Gersanois, Verts, 507 ; Marcel Gillmann, div. d., 481 ; Joseph Schaal, div. d., 184 ; Marie-Jeanne Guillen, PC, 150.
Hugues Hartleyb, div. d., m. d'Obernai, n.s.r.p.

Saales

Ballottage. Pierre Grandadam, RPR, s., m. de Plaine, 801 ; Alice Morel, div. d., m. de Bellefosse, 429.
Éliminés. Daniel Schilling, FN, 217 ; Robert Boehm, PS, 123 ; Bernard Stock, div. g., 71 ; Mireille Metz, Verts, 53 ; André Wunschel, PC, 27.

Sarre-Union

Ballottage. Jean-Paul Roser, UDF-FD, adj. m. de Sarre-Union, 1 615 ; Denis Lieb, RPR, 1 420 ; Michel Kuffler, Verts, m. de Herbitzheim, 1 413 ; André Blaise, FN, 1 335.
Éliminés. Christian Weirich, div. d., 493 ; Freddy Klein, div. g., 204.
Marcel Wintzerith, UDF-FD, m. de Sarre-Union, n.s.r.p.

Saverne

Réélu : Emile Blessig, UDF-FD, c.m. de Saverne.

Schiltigheim

Ballottage. Alfred Muller, div. g., m. de Schiltigheim, 2 595 ; Raphaël Nisand, PS, c.m. de Schiltigheim, 1 864.
Éliminés. Stéphane Bourhis, FN, c.m. de Hoenheim, 1 692 ; Georges Schuler, RPR, 912 ; Isabelle Jensen, Verts, 470 ; Etienne Stoffel, MPF, c.m. de Schiltigheim, 307 ; Marc Baader, PC, 173 ; Thierry Simon, PT, 159 ; Guy Heintz, IR, 60.
Christian Fiegel, div. g., adj. m. de Schiltigheim, n.s.r.p.

Schirmeck

Réélu : Alain Ferry, MDR, d., m. de Wisches.

Sélestat

Ballottage. Jean-Jacques Renaudet, PS, s., adj. m. de Sélestat, 3 251 ; Marcel Bauer, UDF, c.m. de Sélestat, 3 167 ; Claude Risch, div., m. d'Orschwiller, 2 601.
Éliminés. Christian Cotelle, FN, 1 862 ; André Hemmerlé, PC, 216.

Strasbourg-2

Ballottage. Jean-Jacques Gsell, PS, adj. m. de Strasbourg, 1 505 ; Anne Schumann, UDF-FD, c.m. de Strasbourg, 931.
Éliminés. Xavier Codderens, FN, 640 ; Marie-Dominique Dreyssé, Verts, 572 ; Georges Anna, app. RPR, 235 ; Antonio Gomez, LCR, 138 ; Christian Grosse, PC, 122 ; Marlinda Martella, IR, 63.
Gilbert Jost, UDF-FD, n.s.r.p.

Strasbourg-6

Ballottage. Serge Oehler, PS, c.m. de Strasbourg, 2 766 ; Christian Fuchs, RPR, s., 2 140 ; Théo Klein, FN, 2 090.
Éliminés. Jean-Marie Brom, Verts, 671 ; Serge Califano, PC, 188 ; Jean-Claude Meyer, LCR, 147 ; Michel Fettih, IR, 133.

Strasbourg-7

Ballottage. Jean-Philippe Maurer, UDF-FD, 1 976 ; Alain Kauff, PS, 1 813.
Éliminés. Jean-Louis Wehr, FN, c.m. de Strasbourg, 1 245 ; Christine Panzer, Verts, 370 ; Roland Le Scour, Chôm., 169 ; Bernard Serge, UDF-FD diss., 168 ; Michelle Bardot, PC, 128 ; Marie-Claude Richez, LCR, 117 ; Jacques Kotoujansky, MPF, 104 ; Philippe Kolb, IR, 64 ; Lydie Jehl, div. d., 21.
Daniel Hoeffel, UDF-FD, a.min., sén., m. d'Handschuheim, n.s.r.p.

Strasbourg-8

Ballottage. Fabienne Keller, UDF-FD, s., 2 713 ; Robert Herrmann, PS, adj. m. de Strasbourg, 1 972.
Éliminés. Michel Fontanié, FN, 1 410 ; Laurent Fritz, Verts, 534 ; Frédérique Berthaud, PC, 159 ; Isabelle Muller, LCR, 136 ; Nathalie Anberree, IR, 123.

Strasbourg-10

Ballottage. Stéphane Rémy, FN, 1 553 ; Jean-Claude Petitdemange, PS, adj. m. de Strasbourg, 1 517 ; Alphonse Beck, UDF-FD, s., 1 435.
Éliminés. Guillaume Riedlin, LCR, 210 ; Dominique Gerber, IR, 130.

Truchtersheim

Réélu : Jean-Daniel Zeter, UDF-FD, m. de Stutzheim-Offenheim.

Villé

Réélu : René Haag, div. d., m. de Neuve-Eglise.

Wasselonne

Réélu : Joseph Ostermann, RPR, m. de Warselonne.

Wissembourg

Réélu : Pierre Bertrand, RPR, m. de Wissembourg.

Woerth

Réélu : Guy-Dominique Kennel, UDF-FD, m. de Preuschdorf.

HAUT-RHIN (14)

CONSEIL SORTANT : 3 PS, 1 div. g., 1 Verts, 12 UDF, 5 RPR, 6 div. d., 1 MPF, 1 FN, 1 div. *(prés. : Jean-Jacques Weber, UDF-FD, d., m. de Sausheim).*

Altkirch

Réélu : Jean-Luc Reitzer, RPR, d., m. d'Altkirch.

Andolsheim

Ballottage. Constant Goerg, div. d., s., m. d'Andolsheim, 3 500 ; Eric Straumann, div. d., 1 549.
Éliminés. Joseph de Pauw, PS, c.m. de Muntzenheim, 1 420 ; Bruno Haebig, FN, 1 417 ; Annette Frieh-Trunk, div., 1 077.

Dannemarie

Réélu : Rémy With, div. d., m. d'Altenach.

Ensisheim

Ballottage. Michel Habig, RPR, s., m. d'Ensisheim, 3 117 ; Francis Bihl, PS, c.m. d'Ensisheim, 2 060.
Éliminés. Christophe Zingle, FN, 1 398 ; Michel Schmerber, div. d., 1 134 ; Daniel Stirmann, div. d., m. de Munwiller, 731 ; Vincent Birr, div. g., 451 ; Marcel Rich, PC, 234.

Guebwiller

Ballottage. Daniel Weber, RPR, c.m. de Guebwiller, 1 761 ; Jean-Claude Zwickert, PS, c.m. de Guebwiller, 1 299.
Éliminés. Paul Emy, FN, 1 064 ; Gilbert Fretz, div. d., m. de Bergholtz, 1 044 ; Gilbert Lozza, div. d., m. de Lautenbach, 901 ; Jean-Luc Chateaudon, Verts, 611 ; Maurice Facchin, div. d., c.m. de Guebwiller, 441 ; Patrick Rzenno, UDF-FD, 210 ; Aimé Muré, PC, 195.
Charles Haby, div. d., m. de Guebwiller, n.s.r.p.

Habsheim

Réélu : Charles Buttner, UDF-FD, m. de Riedisheim.

Huningue

Ballottage. Frédéric Striby, MPF, s., d.e., m. de Michelbach-le-Bas, 4 806 ; Jean-Marie Zoelle, div. d., adj. m. de Saint-Louis, 3 870.
Éliminés. Jean-Luc Johaneck, div. d., 2 453 ; Monique Wiederkehr, PS, 1 646 ; Joséphine Krol, FN, 1 505 ; Marie-Hélène Babout, MEI, 873.

Kaysersberg

Ballottage. Jean-Paul Schmitt, UDF-FD, s., m. de Bennwihr, 3 135 ; Henri Stoll, Verts, m. de Kaysersberg, 1 735 ; Bernard Rosé, RPR, m. d'Ammerschwihr, 1 302.
Éliminés. Frédéric Frechard, FN, 976.

Masevaux

Réélu : Jean-Luc Reitzer, div., m. de Niederbruck.

Munster

Réélu : Antoine Boithiot, div. d., m. de Mittlach.

Saint-Amarin

Ballottage. François Tacquard, div., adj. m. de Storckensohn, 3 038 ; Pierre Egler, UDF, s., m. d'Oderen, 2 167.
Éliminés. Patrick Binder, FN, 952 ; Graziella Stefana, PS, 244 ; Jean-Marie Rominger, PC, 139 ; Joseph Rolland, MPF, 98.

Sainte-Marie-aux-Mines

Ballottage. Raymond Hestin, div. d., m. de Rombach-le-Franc, 1 209 ; Christian Chaton, FN, 1 009 ; Jacques Loess, PRG, c.m. de Liepvre, 921 ; Patrick Tonon, div. d., 908.
Guy Naudo, UDF, n.s.r.p.

Sierentz

Réélu : Jean-Louis Lorrain, UDF-FD, sén., m. de Landser.

Wintzenheim

Ballottage. Pierre Knittel, RPR, s., m. de Wettolsheim, 3 170 ; Guy Daesslé, div. d., m. de Wintzenheim, 1 985 ; Christophe Hartmann, Verts, 1 428.
Éliminés. Christian Fricker, FN, c.m. de Wintzenheim, 1 211 ; Guy Buecher, PC, 442.

AQUITAINE

BIEN QU'ELLE se soit présentée, dans les cinq départements de la région, en ordre dispersé, la *« gauche plurielle »* dispose d'une majorité relative plutôt confortable. Avec 40 sièges, elle devance assez nettement la coalition de l'UDF, du RPR et des chasseurs qui, depuis 1992, assurait une majorité au président sortant, Jacques Valade. Critiqué jusqu'au sein du mouvement néogaulliste, l'ancien « dauphin » de Jacques Chaban-Delmas se sort très honorablement de l'épreuve : il ne perd guère qu'un point et conserve le même nombre d'élus dans son département, la Gironde. La droite recule, en sièges, en revanche, en Dordogne, dans le Lot-et-Garonne et dans les Pyrénées-Atlantiques.

Cependant, c'est en Gironde, le département le plus important de la région, que l'adversaire direct de Jacques Valade, le maire socialiste de Pessac, Alain Rousset, effectue la percée décisive qui devrait lui permettre d'accéder à la présidence du conseil régional. La liste qu'il conduisait gagne 9,48 points et 5 sièges par rapport à 1992, au détriment des chasseurs et des écologistes. Le député (Vert) Noël Mamère, qui s'était proposé de *« tirer »* la liste écologiste tout en annonçant que, pour cause de cumul des mandats, il ne siégerait pas à la région, est très loin du score qu'il avait obtenu il y a dix ans. Au total, les écologistes perdent 4 sièges en Gironde.

Le Parti communiste, qui avait préféré présenter ses propres listes dans trois départements, tire bénéfice de ce choix en gagnant 1 siège supplémentaire en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques, où il progresse de 5,36 points.

Bien que les Landes et les Pyrénées-Atlantiques figurent parmi les quatre départements français à avoir donné plus de 10 % des suffrages aux listes CPNT, le vote des chasseurs est en régression partout, notamment en Dordogne et en Gironde où le recul est de plus de 5 points. La représentation de CPNT au conseil régional ne sera plus que de huit élus contre dix en 1992. Le Front national, en revanche, gagne au total un siège, grâce au Lot-et-Garonne où la liste conduite par l'un de ses sortants, Eddy Marsan, dépasse 15 % des suffrages. Ce dernier va, du reste, se retrouver seul face au maire socialiste de Tonneins au deuxième tour des élections cantonales et, faute d'un appel en sa faveur des candidats de droite qui ont été éliminés, il menace déjà d'exercer des représailles dans deux cantons voisins, Agen-Nord-Est et Villeneuve-sur-Lot-Sud. Le FN progresse aussi en Dordogne (+ 3,20 points) ; il subit une très légère érosion, inférieure à 1 point, en Gironde et dans les Landes.

Aux élections cantonales, la gauche paraît en mesure de conforter sa majorité dans les trois départements qu'elle gère (Dordogne, Gironde et Landes) et de renforcer ses positions au conseil général des Pyrénées-Atlantiques, présidé par François Bayrou. Dans le Lot-et-Garonne, il a manqué 18 voix à l'ancien président (UDF) du conseil général, Jean François-Poncet, pour être élu dès le premier tour.

RÉGIONALES (85)

NOUVEAU CONSEIL : 8 PC, 1 MDC, 28 PS, 3 Verts, 8 CPNT, 15 UDF, 13 RPR, 9 FN.

CONSEIL SORTANT : 6 PC, 20 PS, 2 PRG, 3 Verts, 2 écol., 1 MEI, 1 GE, 9 CPNT, 17 UDF, 14 RPR, 2 CNIP, 8 FN *(prés. : Jacques Valade, RPR, a. min., sén.).*

DORDOGNE (12)

PS-PC (+ MDC) : Christian Defarge (PS), s., c.g., m. de Chantérac.
Verts (+ PRG) : Aris Salviat (PRG), m. de Villac.
RPR-UDF : Jean-Jacques de Peretti (RPR), a. min., c.g., m. de Sarlat.
div. d. : Alain Bournazel (RPR diss.), s., m. de Domme.
FN : Michel Courtois, s., c.m. de Villars.
CPNT : André Goustat, s., d.e., m. de Mauzac.

I., 310 428 ; A., 34,40 % ; E., 189 903.

PS-PC	75 682	(39,85)	6 élus
RPR-UDF	55 999	(29,48)	4 élus
FN	20 512	(10,80)	1 élu
CPNT	14 744	(7,76)	1 élu
div. d.	11 856	(6,24)	
Verts	11 110	(5,85)	

1992. – *I., 302 253 ; A., 23,25 % ; E., 219 277.* UPF (Guéna, RPR), 76 135 (34,72 %), *5 élus* ; PS-MRG (Bioulac, PS), 50 960 (23,24 %), *3 élus* ; PC (Gorse), 28 493 (12,99 %), *1 élu* ; CPNT (Goustat), 22 023 (10,04 %), *1 élu* ; FN (Courtois), 16 658 (7,60 %), *1 élu* ; GE (Merchadou), 15 807 (7,21 %), *1 élu* ; Verts (Lade), 9 201 (4,20 %).

GIRONDE (36)

LO : Nelly Malaty.
LCR : Monique Nicolas.
ext. g. : Gérard Barthélémy (LO diss.).
PC : Pierre Augey, s., m. de Fargues-de-Langon.
PS (+ PRG + MDC) : Alain Rousset, c.g., m. de Pessac.
Verts : Noël Mamère, d., m. de Bègles.
GE : Philippe Coat.
RPR-UDF : Jacques Valade (RPR), s., sén., pr. c.r., adj. m. de Bordeaux.
CNIP : Jean-Georges Meyniac, s.
FN : Jacques Colombier, s., c.m. de Bordeaux.
CPNT : Henri Sabarot, m. de Carcans-Maubuisson.
Chôm. : Joseph Michel.
rég. : Yves Rauzier.
div. (1) : Vincent Pelloquin.
div. (2) : Daniel Le Mestre.

I., 835 838 ; A., 42,40 % ; E., 459 356.

RPR-UDF	127 579	(27,77)	12 élus
PS	127 316	(27,71)	12 élus
FN	51 763	(11,26)	4 élus
CPNT	33 713	(7,33)	3 élus
PC	33 201	(7,22)	3 élus
Verts	30 215	(6,57)	2 élus
LO	14 487	(3,15)	
Chôm.	11 930	(2,59)	
GE	6 514	(1,41)	
div. (1)	5 183	(1,12)	
LCR	4 275	(0,93)	
div. (2)	3 916	(0,85)	
CNIP	3 809	(0,82)	
rég.	3 544	(0,77)	
ext. g.	1 911	(0,41)	

1992. – *I., 783 244 ; A., 30,85 % ; E., 516 887.* UPF (Valade, RPR), 149 920 (29,00 %). *12 élus* ; PS (Anziani), 94 239 (18,23 %), *7 élus* ; CPNT (Seinlary), 66 684 (12,90 %), *5 élus* ; FN (Colombier), 62 022 (12,00 %), *4 élus* ; GE (Mamère), 56 157 (10,86 %), *4 élus* ; PC (Barrière), 32 858 (6,36 %), *2 élus* ; Verts (Le Bars), 27 704 (5,36 %), *2 élus* ; ext. d. (Hennequin), 15 139 (2,93 %) ; LO (Barthélémy), 12 164 (2,35 %).

LANDES (10)

ext. g. : Dominique Peltier (LO diss.).
PC : Michel Larrat.
PS : Jean-Louis Carrère, s., sén.
Verts : Jacques Papon.
RPR-UDF : Jacques Castaing (UDF-DL), s., m. de Mant.
FN : France Prenat.
CPNT : Robert Lafitte.

I., 248 657 ; A., 36,04 % ; E., 152 372.

PS	55 784	(36,61)	4 élus
RPR-UDF	45 357	(29,76)	3 élus
CPNT	15 712	(10,31)	1 élu
PC	13 975	(9,17)	1 élu
FN	11 914	(7,81)	1 élue
Verts	7 130	(4,67)	
ext. g.	2 500	(1,64)	

1992. – *I., 237 996 ; A., 26,27 % ; E., 167 036.* PS (Emmanuelli), 53 230 (31,87 %), *4 élus* ; UPF (Castaing, UDF-CDS), 44 390 (26,58 %), *3 élus* ; CPNT (Capdeville), 21 465 (12,85 %), *1 élu* ; FN (Barrouillet), 13 326 (7,98 %), *1 élu* ; PC (Curculosse), 13 284 (7,95 %), *1 élu* ; GE (Dupouy), 7 478 (4,48 %) ; Verts (Lauga), 6 726 (4,03 %) ; FU (Dutoya, MRG), 5 061 (3,03 %) ; div. d. (Bertrand, CNI), 2 076 (1,24 %).

LOT-ET-GARONNE (10)

PS-PC : Jean Guérard (PS), adj. m. de Marmande.
PRG : Fred Pojurowski, c.g.
div. g. : Francis Auradou, m. de Bon-Encontre.
Verts (+ MDC) : Maurice Orenstein, c.m. d'Agen.
RPR-UDF : Jean-Louis Brunet (UDF-FD), pr. c.g., m. de Nérac.
div. d. : Jean-Claude Tissot (UDF-DL diss.), c.m. d'Agen.
MPF : François Jay.
FN : Eddy Marsan, s., c.m. d'Agen.
CPNT : Guy Berny, s., c.g., m. de Villeréal.
rég. : Pierre Boissière, m. de Lacaussade.
div. : Anne Carpentier.
div. : Josiane Bouché.

I., 225 244 ; A., 36,34 % ; E., 133 192.

PS-PC	37 310	(28,01)	4 élus
RPR-UDF	32 485	(24,38)	3 élus
FN	20 466	(15,36)	2 élus
CPNT	8 166	(6,13)	1 élu
Verts	7 123	(5,34)	
div. d.	5 207	(3,90)	
MPF	5 082	(3,81)	
div.	5 060	(3,79)	
div. g.	3 428	(2,57)	
div.	3 292	(2,47)	
rég.	3 083	(2,31)	
PRG	2 490	(1,86)	

1992. – *I., 223 080 ; A., 26,48 % ; E., 154 415.* UPF (François-Poncet, UDF), 54 427 (35,25 %), *4 élus* ; PS (Laurissergues), 26 002 (16,84 %), *2 élus* ; FN (Marsan), 20 481 (13,26 %), *1 élu* ; CPNT (Berny, PS diss.), 16 082 (10,41 %), *1 élu* ; PC (Querbès), 13 008 (8,42 %), *1 élu* ; GE (Delpech), 11 157 (7,23 %), *1 élu* ; Verts (Bedouret), 8 596 (5,57 %) ; div. (Planès, div. d.), 3 390 (2,20 %) ; rég. (Delmas), 1 272 (0,82 %).

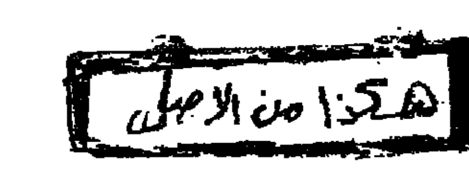
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (17)

ext. g. : Marie-Josée Susperregui (LO diss.).
PC (+ Verts + MDC + PRG) : Sylvano Marian, c.m. de Pau.
PS : André Labarrère, a. min., d., m. de Pau.
RPR-UDF : Jean-Jacques Lasserre (UDF-FD), s., c.g., m. de Bidache.
FN : Jacques Henriot, c.m. de Pau.
CPNT : Jean Saint-Josse, s.
nat. (1) : Jean-Pierre Etcheverry, c.m. de Pau.
nat. (2) : Jakes Abeberry, adj. m. de Biarritz.

I., 441 715 ; A., 38,84 % ; E., 255 034.

RPR-UDF	80 579	(31,59)	6 élus
PS	77 771	(30,49)	6 élus
CPNT	28 107	(11,02)	2 élus
PC	27 149	(10,64)	2 élus
FN	23 026	(9,02)	1 élu
nat. (2)	9 632	(3,77)	
nat. (1)	4 648	(1,82)	
ext. g.	4 122	(1,61)	

1992. – *I., 420 528 ; A., 29,97 % ; E., 282 449.* UPF (Cazalet, RPR), 91 467 (32,38 %), *7 élus* ; PS (Péry), 53 648 (18,99 %), *4 élus* ; CPNT (Saint-Josse), 34 052 (12,06 %), *2 élus* ; FN (Arette-Hourquet), 25 439 (9,01 %), *1 élu* ; GE (Lassus), 17 699 (6,27 %), *1 élu* ; CNI (Recapet), 16 476 (5,83 %), *1 élu* ; PC (Bagez-Bernet), 14 913 (5,28 %), *1 élu* ; Verts (Lissar), 10 488 (3,71 %) ; nat. (Abeberry), 8 867 (3,14 %) ; FU-MRG (Survielle, MRG), 5 295 (1,87 %) ; rég. (Grosclaude), 4 105 (1,45 %).





CANTONALES

DORDOGNE (26)

CONSEIL SORTANT : 5 PC, 2 MDC, 13 PS, 2 PRG, 5 div. g., 4 UDF, 11 RPR, 8 div. d. (prés. : Bernard Cazeau, PS, c.r., m. de Ribérac).

Beaumont

Ballottage. Dominique Mortemousque, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Nojals-et-Clotte, 941; Paul Testut, div. g. sou. PS, s., 911.
Éliminés. Robert Dubois, FN, 155; Nathalie Fabre, PC, 148.

Bergerac-1

Ballottage. Katherine Traissac, UDF, s., c.r., 2 577; Dominique Rousseau, PS, 2 575; Antoine Peyret-Lacombe, FN, 1 548.
Éliminés. Daniel Rabat, div. g., c.m. de Bergerac, 709; Didier Bustamante, PC, 672; Georges Raimundo, div. g., 369; Bernard Thomas, écol., 127.

Bergerac-2

Ballottage. Jean Chagneau, div. g. sou. PS, s., 3 004; Jean-Marc Dournel, UDF-FD, c.m. de Bergerac, 1 653; Léon-Pierre Durin, FN, 1 328.
Éliminés. Anselme Gutierrez-Chans, PC, 591; Christian Bousquet, Verts, 299.

Brantôme

Ballottage. Bernard Mazouaud, UDF-rad., m. de Saint-Julien-de-Bourdeilles, 1 309; Alain-Paul Bonnet, PRG, m. de Brantôme, 761; Jean-Louis Villechanoux, div. g. sou. PS, s., 732; Christian Rebiere, PC, c.m. d'Agonac, 560.
Éliminés. Michèle Druon, FN, 265.

Le Bugue

Ballottage. Jean-Pierre Gouand, div. d. sou. RPR-UDF, 1 192; Alain Dupeyrat, PS, c.m. du Bugue, 950.
Éliminés. François Vedrenne, div. d., 235; Sophie Delachaux, FN, 216; Martine Marty, PC, 144.
Gérard Fayolle, RPR, sén., m. du Bugue, n.s.r.p.

Bussière-Badil

Ballottage. Didier Vignal, MDC, s., 867; Bernard Chambras, PS, m. de Bussière-Badil, 763; Brigitte Moreau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Piégut-Pluviers, 623.
Éliminés. Norbert Brouillet, div. d., 88; Olivier Darpeix, FN, 80; Jean-Michel Jullien, écol., 51.

La Force

Ballottage. François Lasternas, MDC, s., m. de Prigonrieux, 2 033; Sandra Jegu, RPR, 1 042.
Éliminés. Armand Zaccaron, PC, 751; Yves Graff, FN, 631; Jacques Goubie, Verts, c.m. de Prigonrieux, 445; Jean-Louis Gazzini, écol., 130.

Hautefort

Réélu : Jean-Marie Queyroi, div. g. sou. PS.

Jumilhac-le-Grand

Ballottage. Jean-Noël Laleu, RPR, s., adj. m. de La Coquille, 1 160; Michel Karp, PS, m. de Jumilhac-le-Grand, 996; Alain Garnaud, PC, c.m. de La Coquille, 840.
Éliminés. Colette Darpeix, FN, 159.

Lalinde

Ballottage. Michel Suchod, MDC, d., 1 279; Christian Carrard, div. d. sou. RPR-UDF, 968; Serge Merillou, div. g., m. de Saint-Agne, 961; Laurent Perea, PC, adj. m. de Saint-Capraise-de-Lalinde, 714.
Éliminés. Henry Peyret-Lacombe, FN, 414.
Philippe Dubreuilh, div. d., n.s.r.p.

Lanouaille

Ballottage. François Leclere, div. d. sou. RPR-UDF, 1 071; Jean-Michel Lamassiaude, div. g. sou. PS, m. de Payzac, 1 027; Camille Claud, PC, m. de Sarlande, 910; Martine Peretti, MDC, adj. m. de Lanouaille, 468.
Éliminés. Yvonne Boutet, FN, 195.
Jane Cataste, div. d., n.s.r.p.

Le Buisson-de-Cadouin

Réélu : *Bernard Lucas, div. d. sou. RPR-UDF*, m. du Buisson.

Montagrier

Ballottage. Michel Debet, PS, s., m. de Tocane, 1 428; Francis Lafaye, RPR, m. de Montagrier, 1 171.
Éliminés. Roland Nardou, PC, 200; Gérard Lebrun, FN, 111.

Montignac

Ballottage. Jean Mazel, div. d. sou. RPR-UDF, 1 702; Jean Burg, PS, s., m. d'Aubas, 1 527; Gérald Lavene, PC, adj. m. de Léon-sur-Vézère, 1 161.
Éliminés. Jacques Robichez, FN, 256.

Montpon-Ménestérol

Ballottage. Jean-Claude Gregoire, div. d. sou. RPR-UDF, s., 2 097; Jean-Claude Bastid, PS, m. de Menesplet, 1 518.
Éliminés. Albert Richard, PC, 460; Jacques Ricard, FN, 454; Ludovic Garreau, MPF, 390.

Nontron

Ballottage. René Dutin, PC, s., d., m. de Saint-Estèphe, 2 463; Pierre Giry, RPR, m. de Nontron, 1 612.
Éliminés. Guy Leclercq, FN, 292; Pierre Treins, div. d., 281; Guy Vedrenne, Verts, 194; Michel Coulvier, PS, 170.

Périgueux-Nord-Est

Ballottage. Francis Colbac, PC, s., m. de Trélissac, 3 455; Guy Marsaud, RPR, c.m. de Trélissac, 2 803.
Éliminés. Jean Naturel, PS, c.m. de Périgueux, 1 280; Michel Courtois, FN, c.r., c.m. de Villard, 634; Lionel Agullo, Verts, 365.

Périgueux-Ouest

Ballottage. Michel Dasseux, PS, s., d., m. de Coulounieix-Chamiers, 4 163; François Migot, RPR, c.m. de Périgueux, 2 402; Patrick Capot, PC, c.m. de Coulounieix-Chamiers, 1 546.
Éliminés. Jean-Yves Cartier, FN, 809.

Salignac-Eyvignes

Réélu : Serge Laval, RPR, m. d'Archignac.

Sarlat-la-Canéda

Ballottage. Jean-Jacques de Peretti, RPR, s., a.min., m. de Sarlat, 3 115; Louis Delmon, PC, c.m. de Sarlat, 2 159; Henri Guirardel, PS, 1 661.
Éliminés. Patrick Laflaquière, FN, 457; Alain Armagnac, Verts, 245; Francis Lavelle, div. g., 191.

Savignac-les-Eglises

Ballottage. Georges Delbigot, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Sarliac, 1 987; Jean-Claude Pinault, PC, m. de Savignac, 1 288; Jean-Claude Roujon, PS, m. d'Antonne, 1 109.
Éliminés. Serge Bolle, FN, 274.

Sigoulès

Ballottage. Michel Bourgeois, div. g. sou. PS, s., 1 404; Jean-Pierre Peyrebrune, RPR, m. de Monbazillac, 1 042; Jean-Paul Jammes, PRG, m. de Pomport, 683.
Éliminés. Patrice de Crissey, FN, 402; Maurice Lacotte, PC, 271; Pascal Delteil, div. d., c.m. de Gardonne, 243; Christian Arnaud, RPR diss., 148.

Vergt

Réélu : Jean-Pierre Saint Amand, div. g. sou. PS, m. de La Cropte.

Verteillac

Ballottage. Marc Etourneaud, UDF-rad., s., 1 072; Jean Faye, PS, m. de Gouts-Rossignol, 972.
Éliminés. Gérard Forillière, PC, adj. m. de Verteillac, 331; Abel Duez, FN, 173; Jean-Louis Chanseau, Verts, 117.

Villefranche-de-Lonchat

Ballottage. Roger Guionneau, div. d. sou. RPR-UDF, s., 879; Emmanuel Espanol, MDC, 556; Thierry Boide, div. d., 552.
Éliminés. Raymond Arnaud, div. g., c.m. de Villefranche-de-Lonchat, 207; Jean-Jacques Bourdee, FN, 125; Jeanne Veyssiere-Leguen, PC, 75; Georges Metelle, div. g., 18.

Villefranche-du-Périgord

Réélu : Jean-Yves Martegoutte, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Villefranche-du-Périgord.

GIRONDE (31)

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 30 PS, 11 UDF, 16 RPR, 3 CNIP (prés. : Philippe Madrelle, PS, sén., m. de Carbon-Blanc).

Arcachon

Ballottage. Yves Foulon, RPR diss., c.m. d'Arcachon, 1 553; Jean-François Acot-Mirande, PS, c.m. d'Arcachon, 1 318.
Éliminés. Jean-Charles Paris, UDF-FD, c.r., 784; Richard Andrieux, UDF-DL diss., adj. m. d'Arcachon, 732; Colette Calichon, FN, 727; Jack Hennequin, CNIP, c.m. d'Arcachon, 382; Pierre Cléaz, PC, c.m. d'Arcachon, 209; Michel Daverat, Verts, 186.
Robert Fleury, UDF-DL, c.m. d'Arcachon, n.s.r.p.

Audenge

Ballottage. Christian Rambaud, PS, c.r., c.m. de Biganos, 4 683; Frédéric Cazentre, UDF-DL, m. de Lanton, 4 521; Philippe Pérusat, div. d., m. d'Andernos, 3 783.
Éliminés. Marie-françoise Carbonne, FN, 2 197; Jacques Charrazac, PC, c.m. de Biganos, 1 301; Christian Remoiville, Verts, 1 025; Daniel Duloutre, div. d., 900; Kléber Haye, div. g., 528.
Robert Cazalet, UDF-DL, n.s.r.p.

Auros

Ballottage. Martine Faure, PS, adj. m. de Langon, 739; Jean-Jacques Lafon, RPR, 682; Maylis Coudroy de Lille, div. d., m. d'Auros, 504.
Éliminés. Monique Cavaillols, PC, 325; Berty Briand, CNIP, adj. m. d'Aillas, 195; Jacques Hubert, FN, 193.
Jean-Elian Cazemajou, CNIP, n.s.r.p.

Bègles

Ballottage. Jean-Jacques Paris, PC, s., 3 249; Robert Pinaud, PS, c.m. de Bègles, 2 744.
Éliminés. Christian Rougé, UDF-rad., c.m. de Bègles, 852; Laure Lavalette, FN, 814; Stéphane Lacaze, GE, 228; Patrick Goujon, MEI, 217.

Belin-Béliet

Ballottage. Alain Péronnau, UDF-DL, s., m. de Belin-Béliet, 2 303; Pierre Clavé, PS, c.m. de Salles, 1 454.
Éliminés. Andjelka Mantovani, FN, 614; Christophe Auzal, PC, 340; Dominique Pesquey, Verts, 335.

Bordeaux-2

Ballottage. Chantal Bourragué, RPR, s., adj. m. de Bordeaux, 2 895; Philippe Dorthe, PS, c.m. de Bordeaux, 2 231.
Éliminés. Valérie Colombier, FN, 957; Michel Etienne, Verts, 442; Michel Dubertrand, PC, 396; Jean-Pierre Roche, div. g., 211.

Bordeaux-6

Ballottage. Jean-Claude Barran, RPR, s., 2 198; Jacques Respaud, PS, c.m. de Bordeaux, 2 190.
Éliminés. René Abolivier, FN, 754; Claude Mellier, PC, c.m. de Bordeaux, 542; Frédéric Rava Reny, Verts, 461; Franck Poitou, MEI, 164; Patrick Brosse, div. d., 131.

Bordeaux-8

Ballottage. Pierre Lothaire, RPR, c.m. de Bordeaux, 5 942; Béatrice Desaigues, PS, 3 535.
Éliminés. Michel Marsan, FN, 1 729; Jacques Labon, div. g., c.m. de Bordeaux, 1 414; Marie-Claude Noël, MEI, 588; Paul Lagourgue, PC, c.m. de Bordeaux, 412; Alain Gendre, GE, 274.
Jacques Tharan, RPR, n.s.r.p.

Bourg

Ballottage. Claude Broy, PS, s., m. de Bayon, 2 170; Marie-Paule Chevrier, div. d., 1 526.
Éliminés. Colette Lafite, FN, 718; Raymond Rodriguez, PC, 404; Jean-Pierre Verret, MEI, 365.

Branne

Ballottage. Christian Mur, PS, m. de Saint-Quentin-de-Baron, 1 799; François Tosi, div. d., c.m. de Saint-Germain-du-Puch, 1 304.
Éliminés. Xavier Canon, FN, 599; André Orive, div. g., m. de Saint-Aubin-de-Branne, 526; Michel Bardeau, PC, 526; Dominique Reffay, Verts, 236.
Jean-Paul Fossat, PS, m. de Nérigean, n.s.r.p.

La Brède

Ballottage. Bernard Fath, PS, m. de Léognan, 4 163; Gilbert Rousselot, RPR, m. de Cadoujac, 3 240.
Éliminés. Claude Jouve, div. g., 1 616; Maurice Le Gentil, FN, 1 426; Jean-Claude Cusol, PC, 913; Pierre Mazagot, Verts, 869.
Hubert Lagueyte, CNIP, n.s.r.p.

Cadillac

Ballottage. Jacques Dumas, UDF-DL, s., 1 272; Hervé Le Taillandier de Gabory, PRG, m. de Cadillac, 1 037.
Éliminés. François Gabillaud, RPR diss., m. de Cardan, 683; Bernard Lestrade, FN, 518; Guy Aussant, PC, 499; Jean Despujols, div. g., 456; Yves Destheves, PS diss., m. de Paillet, 241; Françoise Cittone, MEI, 197; Michel Combret, MDC, 166.

Captieux

Réélu : Marc Lalanne, PS, m. de Captieux.

Carbon-Blanc

Réélu : Philippe Madrelle, PS, sén., pr. c.g., m. de Carbon-Blanc.

Castelnau-de-Médoc

Ballottage. Yves Lecaudey, PS, c.r., m. de Sainte-Hélène, 3 223; Michel Priollaud, RPR, adj. m. de Listrac, 1 976.
Éliminés. Denis Lemoine, FN, 1 462; Jean-Pierre Campistre, PC, 1 130; Guy Courbis, div. d., 1 028; Stéphane Saubusse, MEI, 671; Jean-Claude Martin, RPR diss., 603.
Michel Lecoustra, RPR, m. de Listrac, n.s.r.p.

Cenon

Ballottage. Alain David, PS, m. de Cenon, 5 118; Thierry Gauthier-Delmas, UDF-FD, c.m. d'Artigues-près-Bordeaux, 2 090.
Éliminés. Michel Munier, FN, c.m. de Cenon, 1 823; Max Guichard, PC, adj. m. de Cenon, 998; Jean-Louis Walbron, Verts, 727; Maurice Mainhagu, LCR, 184.
Pierre Garmendia, PS, m. de Floirac, se représente dans le canton de Cenon.

Floirac

Ballottage. *Pierre Garmendia, PS, s. du canton de Cenon*, m. de Floirac, 2 293; Jean-Pierre Soubie, PS diss., m. de Tresses, 1 826.
Éliminés. Jean-Claude Thomila, RPR, s., c.m. de Floirac, 1 488; Pierre Bataille, FN, c.m. de Cenon, 974; Michel Broqua, PC, c.m. de Floirac, 779; Christian Meynard, Verts, 438; Abel-Aziz Radi, MDC, 205.

Guîtres

Ballottage. Alain Marois, PS, m. de Saint-Denis-de-Pile, 2 124; Jean-Claude Bireau, RPR, s., c.m. de Libourne, 1 891.
Éliminés. Christian Roche, FN, 699; Jean-Philippe Duban, PC, 300; Robert Vriet, Verts, 257; Jean-Claude Bossuet, LCR, 212.

Libourne

Ballottage. Pierre Bernard, PS, adj. m. de Libourne, 3 791; André Teurlay, UDF-DL, s., 2 489.
Éliminés. Eric Champoiseau, FN, 1 951; Nils Abel, CNIP, 1 667; Georges Bonnefon, div. d., m. de Saint-Sulpice-de-Faleyrens, 1 120; Annie Namin, PC, m. des Billaux, 771; Pierre Guiroy, MDC, 671; Dominique Techer, div., 635; Joël Rousset, Verts, 591; Marie-Thérèse Roberti, MEI, 377.

Mérignac-2

Ballottage. Jacques Fergeau, PS, c.m. de Saint-Jean-d'Illac, 4 790; Pierre Favre, UDF-DL, s., m. de Saint-Jean-d'Illac, 4 585.
Éliminés. François-Régis Taveau, FN, c.r., c.m. de Mérignac, 1 499; Gérard Chausset, Verts, 1 208; Aimé Cordoba, PC, c.m. de Mérignac, 819.

Monségur

Réélu : Bernard Dussaut, PS, sén., m. de Monségur.

Pauillac

Ballottage. Louis Senillon, RPR, s., m. de Pauillac, 1 468; Sébastien Hournau, PS, 1 247; Philippe Baconnet, FN, 837.
Éliminés. Jean-Louis Deyris, div. g., 521; Serge-José Uria, PC, c.m. de Pauillac, 331; Daniel Bernard, MDC, 274.

Pessac-1

Ballottage. Pierre Auger, PS, s., adj. m. de Pessac, 4 320; Marc Camiade, RPR, 2 319.
Éliminés. Joseph Morales, FN, c.m. de Pessac, 964; Alain Dubois, Verts, 902; Alain Boutineaud, PC, 614.

Pujols

Ballottage. Gérard Cesar, RPR, s., sén., m. de Rauzan, 1 489; Raymond Farré, PS, m. de Gensac, 1 167.
Éliminés. Jean-Claude Escudé, FN, 326; Francette Agostini, PC, 231; Dominique Prost, Verts, c.r., 170.

Saint-Ciers-sur-Gironde

Ballottage. Philippe Plisson, PS, m. de Saint-Caprais-de-Blaye, 2 512; Daniel Picotin, UDF-rad., s., m. de Saint-Ciers-sur-Gironde, 2 438.
Éliminés. Chantal de Poncheville, FN, 478; Dominique Desmarais, PC, 264; Robert Vialletel, Verts, 142.

Saint-Laurent-du-Médoc

Ballottage. Michel Faure, RPR, s., m. de Saint-Laurent-du-Médoc, 1 554; André-Roger Brousse, PS, m. d'Hourtin, 1 182.
Éliminés. Roger Peynaud, FN, 375; Cécile Hosteins, PC, c.m. de Saint-Laurent-du-Médoc, 350; Raymonde Jubel, Verts, 192.

Saint-Macaire

Ballottage. Michel Hilaire, PC, m. de Saint-Pierre-d'Aurillac, 1 207; Jean-Marie Billa, MDC, m. de Saint-Macaire, 1 167; Pierre Ducau, RPR, 867.
Éliminés. Alain de Peretti, FN, c.r., c.m. de Langon, 542; Jean-Jacky Magné, GE, 57.
Jean Lafourcade, PC, n.s.r.p.

Saint-Symphorien

Ballottage. Guy Dupiol, PS, m. de Saint-Symphorien, 640; Michel Lacôme, div. g., 528; Benoît Martin, UDF-FD, 326.
Éliminés. Jean-Pierre Bordes, PC, c.m. de Saint-Symphorien, 174; François de Badereau, FN, 119; Natacha Rozentalis, Verts, 56.
Gérard Lagors, PS, n.s.r.p.

Sauveterre-de-Guyenne

Ballottage. Francis Naboulet, CNIP, s., m. de Daubèze, 1 393; Pierre Teulet, PS, 809.
Éliminés. Pierre Barrière, PS diss., 293; Nicole Bonnamy, div. d., m. de Saint-Sulpice-de-Pommiers, 247; Hélène Canu, FN, 205; Pierre Mercier, PC, 143.

Talence

Ballottage. *Alain Cazabonne, UDF-FD, s.*, m. de Talence, 4 233; Yves Buffet, PS, 3 181.
Éliminés. Monique de Marco, Verts, 1 446; Henri Lastrade, FN, 1 131; Monique Domergue, PC, 650.

Villandraut

Ballottage. Jean Peringuey, PS, m. de Noaillan, 1 177; Jean-Didier Bannel, UDF-rad., c.m. de Bordeaux, 457; Pascal Seguin, div. g., 399.
Éliminés. Jean-Claude Franck, FN, 165; Christiane Dessenoix, PC, 85; Evelyne Pasquier, Verts, 71.
Gilbert Cardouat, PS, n.s.r.p.

LANDES (15 + [1])

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 16 PS, 1 PRG, 1 div. g., 3 UDF, 4 RPR, 2 div. d. et un siège vacant en raison de la démission d'Henri Emmanuelli, PS. (prés. : Robert Cabé, PS, m. d'Aire-sur-l'Adour).

Amou

Réélu : Jean-Jacques Darmaillacq, UDF-DL, m. d'Amou.

Castets

Réélu : *Bertrand Puyo, UDF-DL, m. de* Lit-et-Mixe.

Dax-Nord

Ballottage. Danielle Michel, PS, adj. m. de Saint-Paul-lès-Dax, 3 162; Michel Bonamy, RPR, c.m. de Saint-Paul-lès-Dax, 1 954.
Éliminés. Jean-Michel Labeyrie, PC, 1 341; Anne-Marie Watin, FN, 796; Bernard Lauga, Verts, 600.
Claude Lagenèbre, PS, n.s.r.p.

Gabarret

Ballottage. Michel Herrero, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. d'Estigarde, 926; Raymond Filhol, PS, adj. m. de Gabarret, 805; Michel Rimbert, PC, c.m. de Gabarret, 330.
Éliminés. Pierre Beaugrand, FN, 146.
André Poras, PS, m. de Gabarret, n.s.r.p.

Geaune

Réélu : Jean Sarramagnan, RPR, m. de Miramont-Sensacq.

Hagetmau

Ballottage. Serge Lansaman, RPR, m. d'Hagetmau, 1 909; Alain Dutoya, PRG, s., 1 907; Monique Lubin, PS, adj. m. d'Aubagnan, 1 332.
Éliminés. Pierre Gouysse, FN, 152; Michel Laberdoulive, PC, 110.

Labrit

Élu : *Dominique Coutiere, PS.*

Mimizan

Ballottage. Jean Bourden, PS, m. de Mimizan, 2 174; Robert Barsac, div. d. sou. RPR-UDF, s., 2 137.
Éliminés. Roger Batteux, PC, 465; Claude Watin, FN, 277.

Mont-de-Marsan-Nord

Ballottage. Christian Cazade, PS, s., adj. m. de Mont-de-Marsan, 2 908; Michel Farina, UDF-FD, m. de Saint-Martin-d'Oney, 2 240.
Éliminés. Arnaud Balenceu, FN, 722; Bernadette Curculosse, PC, c.m. de Mont-de-Marsan, 484; Claude Mathieu, div. g., 335.

Mont-de-Marsan-Sud

Ballottage. Alain Vidalies, PS, d., 5 392; Guy Duvignac, RPR, s., c.r., 4 193.
Éliminés. Jean-Paul Paroutaud, FN, 1 180; Marie-Pierre Leclerc, Verts, 717; Jacques Darrieutort, PC, 711.

Morcenx

Réélu : Jean-Claude Deyres, PS, c.r., m. de Morcenx.

■ Mugron

Élu : Christian Pontarrasse, PS, m. de Mugron.
Henri Emmanuelli, PS, a.min., s'est démis de son mandat.

Peyrehorade

Réélu : Alain Siberchicot, PS, m. de Saint-Lon-les-Mines.

Pissos

Réélu : *Guy Destenave, PS, m. de Pissos.*

Saint-Vincent-de-Tyrosse

Réélu : Jean-Claude Sescousse, PS, m. de Saint-Vincent-de-Tyrosse.

Tartas-Est

Ballottage. Raymond Garrigues, PS, s., 1 209; Edgar Bats, PC, m. de Souprosse, 701; Christian Magne, RPR, 654.
Éliminés. Hélène Rochefort, FN, 172.

LOT-ET-GARONNE (20)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 8 PS, 1 PRG, 19 UDF, 4 app. UDF, 4 RPR, 1 app. RPR, 1 CNIP, 1 div. (prés. : Jean-Louis Brunet, UDF-FD, m. de Nérac).

Agen-Nord-Est

Ballottage. Gilbert Fongaro, UDF-rad., s., c.r., m. du Pont-du-Casse, 1 678; Catherine Pitous, PS, c.m. d'Agen, 1 066; Françoise Grolet, FN, 713.
Éliminés. André Mazière, PC, c.m. d'Agen, 441; Alain Juste, Verts, 284.

Agen-Ouest

Ballottage. Pierre Lapoujade, CNIP, s., m. du Passage, 1 168; Jean Dionis du Sejour, UDF-FD, adj. m. d'Agen, 1 106; Gérard Léonard, PS, c.m. du Passage, 955.
Éliminés. Jean-Marie Barel, FN, 640; Jean-Luc Fabre, RPR, 477; Viviane Rauzières, PC, 422; Alain Bedouret, Verts, c.m. d'Agen, 280.

Agen-Sud-Est

Réélu : Guy Saint-Martin, PS, c.r., m. de Boé.

Beauville

Réélu : Jean-Pierre Bissières, UDF-AD, m. de Dondas.

Bouglon

Ballottage. Raymond Girardi, PC, 409; Marie Dupiol, UDF-AD, m. de Bouglon, 362; Rose-Marie Lainard, MPF, m. de Guérin, 315; André Baccomo, div. g., 233; Eric Alberti, PS, m. de Poussignac, 228.
Éliminés. Gérard Belmas, FN, 70.
Jean Bordes, UDF-rad., m. de Sainte-Gemme-Martaillac, n.s.r.p.

Cancon

Ballottage. Jean-Claude Gouget, div. g., m. de Cancon, 1 171; Francis Larribeau, RPR, s., c.r., 1 161.
Éliminés. Claude Cornier, PC, 376; Philippe Pornin, FN, 312.

Damazan

Ballottage. *Jean-Romain Argacha, PS, s.*, m. de Damazan, 1 003; Michel de Lapeyrière, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Léger, 689.
Éliminés. Jean Combabessouse, div. d., 267; Françoise Savy-Taquet, PC, 219; Patrice Lussagnet, FN, 209; Marie-France Laffon, div. d., 131; Bertrand Vic, RPR diss., 21.

Duras

Ballottage. Jean François-Poncet, UDF-AD, a.min., sén., 1 330; Bernard Chauvineau, div. d., 481.
Éliminés. Serge Brunetaud, PS, c.m. de Duras, 343; André Baritaud, PC, 251; Henri Genin, FN, 163; Michel Fonvielhe, MPF, 128.
Lucien Chollet, app. UDF, n.s.r.p.

Fumel

Ballottage. André Lautié, RPR, s., m. de Fumel, 1 692; *Serge Dupouy, PS, c.m. de* Fumel, 1 311; Marcel Texeira, PC, c.m. de Fumel, 974.
Éliminés. Marius Carrier, FN, 542; Jacques Valadié, MDC, 324; Thierry Delrieu, MPF, 265.

Houeillès

Ballottage. Francis Da Ros, PS, m. de Saumejan, 387; Jean Querbes, PC, d.e., c.r., c.m. de Tonneins, 315.
Éliminés. Lucette Lefebvre, RPR, 102; Annie Paga-Parrouy, div. d., 94; Guy Labrouche, Verts, 43; Gérard Chapus, FN, 30.
Auguste Brunet, PC, n.s.r.p.

Laroque-Timbaut

Ballottage. François Jalet, div. g., m. de Laroque-Timbaut, 533; Aldo Vecchiato, UDF-rad., s., c.m. de Laroque-Timbaut, 527; Jean-Pierre Thiel, PS, 420; Louis-Régis de Brondeau, div. d., m. de La Croix-Blanche, 311.
Éliminés. Philippe Monego, FN, 147; Michel Vendege, div., 48.

Marmande-Est

Ballottage. Gilberte Larrieu, UDF-AD, s., *m. de Gontaud-Nogaret*, 1 933; *Geneviève Spiesser*, PS, adj. m. de Marmande, 1 342.
Éliminés. Georges Clément, FN, c.m. d'Agen, 845; Olivier Gaupillat, RPR, c.m. de Marmande, 729; Christian Casse, *div. g., adj. m. de Marmande*, 702; *Gilles* Lucmarie, PC, c.m. de Marmande, 493; Jacques Rives, Verts, adj. m. de Marmande, 353; *Rémi Duprat, div. d.*, 143.

Meilhan-sur-Garonne

Ballottage. Jean Fenouillet, PS, m. de *Meilhan-sur-Garonne, 863; Didier* Montpouillan, PC, m. de Montpouillan, 718; Noël Grego, UDF, 460.
Éliminés. Pierre Cailhau, FN, 211; Gilbert Dubouilh, div. d., c.m. de Gaujac, 207.
Henri Lafargue, app. UDF, m. de Saint-Sauveur-de-Meilhan, n.s.r.p.

Mézin

Ballottage. Jean Laraignou, UDF-AD, s., m. de Mézin, 954; André Cazalis, PC, c.m. de Mézin, 488; Christian Bataille, PS, 450.
Éliminés. Alexandre Dias Garfinho, FN, 161.

Monflanquin

Ballottage. Daniel Soulage, UDF-FD, s., m. de Montflanquin, 1 559; Marcel Calmette, div. g. sou. PS, m. de Paulhac, 1 116.
Éliminés. Michel Delbreil, FN, 264; Patrick Ferré, PC, 238.

Prayssas

Réélu : Alain Merly, UDF-AD, m. de Prayssas.

Sainte-Livrade-sur-Lot

Ballottage. Claire Pasut, PS, 970; Charles de Cacqueray, UDF-rad., s., c.r., m. de *Sainte-Livrade, 860; Marthe Geoffroy*, div. d., c.m. de Sainte-Livrade, 654.
Éliminés. Olivier Kienlen, FN, 543; Bruno Dezile, PC, 267; Jean Alicot, div. g., c.m. de Sainte-Livrade, 244; Jean-Claude Franchetto, FN diss., c.m. de Sainte-Livrade, 92.

Tonneins

Ballottage. Jean-Pierre Ousty, PS, s., m. de Tonneins, 2 488; Eddy Marsan, FN, c.r., c.m. d'Agen, 1 293.
Éliminés. Hervé Marque, UDF-FD, c.m. de Tonneins, 902; Claude Pilone, RPR, c.m. de Tonneins, 752; Michel Lescouzeres, PC, 528; Jean-Pierre Coste, div. g., 383; Patrick Toutain, div., 47.

Villeneuve-sur-Lot-Nord

Ballottage. Serge Leonard, PS, c.m. de Villeneuve, 1 444; Jean-Luc Barré, RPR, adj. m. de Villeneuve, 1 157.
Éliminés. Evelyne Dupuet, UDF-rad., s., 1 055; Jacques Laporte, FN, 953; Jean-Claude Jeansou, div. d., 357; Yvan Ventadoux, Verts, 326; Philippe Depaire, PC, 316; José Unanué, div. d., 269; Marc Bourjade, div. d., c.m. de Villeneuve, 133.

Villeneuve-sur-Lot-Sud

Ballottage. Jérôme Cahuzac, PS, d., 2 317; Serge Dubois, UDF-AD, s., m. de Bias, 1 736; Catherine Martin, FN, 1 245.
Éliminés. Thérèse Campas, Verts, 421; Marie-Françoise Bournazel, PC, c.m. de Pujols, 359; Christiane Ducos, div. d., 334; Lucien Baumlin, div. d., 307; M'hand Meziane, div., 120.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (26)

CONSEIL SORTANT : 9 PS, 1 div., 17 UDF, 6 app. UDF, 15 RPR, 2 app. RPR, 2 div. d. (prés. : François Bayrou, UDF-FD, a. min., d., prés. c.g.).

Anglet-Nord

Ballottage. Jean Espilondo, PS, c.m. *d'Anglet, 1 811; Jean-Michel Barate, RPR*, adj. m. d'Anglet, 1 460; Jacques Veunac, UDF-FD, adj. m. d'Anglet, 1 327.
Éliminés. Henri Rupert, FN, 670; Françoise Come, Verts, c.m. d'Anglet, 455; Jean-Pierre Roux, PC, c.m. d'Anglet, 404; Michel Ithurbide, nat., 298.
André Graciannette, UDF, c.m. d'Anglet, n.s.r.p.

Aramits

Ballottage. Louis Althapé-Arhondo, RPR, s., m. de Lanne, 790; Pierre Casabonne, div. g., 646; Jean-Baptiste Etchandy, PS, 566.
Éliminés. René Bordegaray, PC, 107; Thierry Labaquère, FN, 58.

Arthez-de-Béarn

Ballottage. Léon Costedoat, UDF-rad., s., m. d'Arthez-de-Béarn, 2 120; Philippe Garcia, div. g. sou. PS, 2 021.
Éliminés. Jean Haurat, PC, 558; Daniel Céré, FN, 346.

Arzacq-Arraziguet

Réélu : Jean Casseignau, app. UDF.

La Bastide-Clairence

Ballottage. Jean Castaings, div. d. sou. RPR, m. d'Urt, 1 098; Léopold Darritchon, UDF, s., m. de La Bastide-Clairence, 888; Jean Falagan, div. g. sou. PS, m. de Briscous, 700; Jean-Michel Barbier, nat., c.m. d'Ayherre, 443.
Éliminés. Robert Larre, PC, 92; Gérard Duquenne, FN, 67.

Bayonne-Est

Ballottage. *Jean-Michel Barnetche*, UDF-FD, s., 1 326; Philippe Casenave, PS, c.m. de Bayonne, 987.
Éliminés. Jean-Pierre Alcaras, FN, 331; Gilbert Desez, PC, c.m. de Bayonne, 267; Anne-Marie Mendiboure, nat., 205; Marie Felicès, Verts, 205.

Bayonne-Nord

Ballottage. Christian Millet-Barbé, RPR, s., adj. m. de Bayonne, 1 947; Maurice Garcia, PC, c.m. de Boucau, 1 563; Christophe Martin, PS, 1 495.
Éliminés. Denis Greslin, FN, 590; Amaia Fontang, nat., 202.

Bayonne-Ouest

Ballottage. Jean-Louis Domergue, UDF-DL, s., c.m. de Bayonne, 2 864; Philippe Pouymayou, PS, 1 753.
Éliminés. Martine Bisauta, Verts, c.m. de Bayonne, 694; Philippe Hovelaque, FN, 624; Jakes Bortayrou, nat., 374.

Biarritz-Ouest

Ballottage. Yves Desplat, div. d., 1 373; *Max Brisson, RPR, c.r., c.m. de Biarritz*, 1 141; André Labéguerie, PS, c.m. de Biarritz, 1 026.
Éliminés. Hélyett Ginoux, FN, 543; Mailaen Etcheverry, nat., 264; Serge Harismendy, PC, c.m. de Biarritz, 223; Michel Veunac, UDF-FD, adj. m. de Biarritz, 213; Patrick Destizon, div. d., 128.
Armand Saury, RPR, n.s.r.p.

Hasparren

Réélu : Jacques Coumet, RPR, m. d'Hasparren.

Iholdy

Réélu : Jean-Louis Caset, UDF, m. d'Ibarolle.

Jurançon

Ballottage. Jean-Pierre Lèris, UDF-DL, s., m. de Gan, 6 729; Louis Lucchini, PS, adj. m. de Pau, 5 600.
Éliminés. René Pédehourcq-Lahillonne, PC, 1 665; André Lefebvre, FN, 1 458.

Lagor

Réélu : David Habib, PS, m. de Mourenx.

Laruns

Ballottage. Jean Baylaucq, PS, s., m. de Bielle, 1 129; Jean-Pierre Casadebaig, *div. d. sou. UDF*, 1 114.
Éliminés. Pierre Medevielle, PC, 98; Annie Garris, FN, 41.

Lasseube

Réélu : Michel Maumus, div. d. sou. RPR-UDF.

Lembeye

Ballottage. Michel Chantre, PS, m. de Simacourbe, 1 209; Jean-Louis Loustau, div. d. sou. RPR-UDF, 1 065; Jean Etchebest, div. d., 673.
Éliminés. Jean-Claude Marcou-Soulé, PC, 147; Michèle Henriot, FN, 104.
René Pébernard, app. RPR, n.s.r.p.

Lescar

Ballottage. René Claverie, UDF-FD, s., m. de Lescar, 4 764; Christiane Mariette, PS, 4 627.
Éliminés. Alexis Arette-Hourquet, FN, c.r., 1 546; Michel Fouchou, PC, c.m. de Lons, 964.

Monein

Réélu : Maurice Bahurlet, PS, m. de Monein.

Navarrenx

Ballottage. Jacques Pédehontaa, div. d. sou. UDF, s., m. de Laas, 1 251; Louis Costemalle, RPR, m. de Gurs, 1 038; Jean Baucou, div. d., 742.
Éliminés. Marie-Paule Nevé, PS, 309; Paul Balois, FN, 86; Robert Gall, PC, 67.

Nay-Bourdettes-Est

Ballottage. Pierre Lavigne du Cadet, PS, s., m. de Bénéjacq, 3 406; Isabelle Lathelize, div. d. sou. RPR-UDF, 1 809.
Éliminés. Henri Daudu, FN, 617; Anne-Marie Larrode, PC, 576; Nicole Juyoux-Pavillon, Verts, 541.

Oloron-Sainte-Marie-Est

Ballottage. Bertrand Loustalot-Forest, div. d. sou. RPR-UDF, s., 2 442; Raymond Dieste, PS, m. d'Oloron, 2 080; Jean-Louis Demay, PC, 1 009.
Éliminés. Jean-Claude Joly, FN, 429.

Pau-Centre

Ballottage. Josy Poueyto, PS, adj. m. de Pau, 3 425; Jean-Pierre Caye, app. UDF, s., c.m. de Pau, 2 303.
Éliminés. Jacques Henriot, FN, c.m. de Pau, 1 027; Bernard Ferrer, PC, 703.

Pau-Nord

Ballottage. André Duchateau, PS, c.m. de Pau, 2 486; Gaston Prieu, RPR, s., c.m. de Pau, 2 144.
Éliminés. Hélène Lérou-Pourqué, PC, 684; Humbert Sachot, FN, 682.

Pau-Ouest

Ballottage. Jean Gougy, RPR, s., 2 537; Pierre Ruscassie, PS, 1 666.
Éliminés. Jean-Henri Fourcade, FN, 774; Marc Lusignan, PRG, 693; Jacques Mauhourat, MEI, 261; Jean Pichai, div., 89.

Saint-Jean-Pied-de-Port

Ballottage. Michel Inchauspé, RPR, s., a.min., d., 1 638; François Maitia, PS, c.r., m. d'Ispoure, 957; Pelo Iralour, nat., 859.
Éliminés. Jean-Pierre Goity, div. d., 341; Irène Volvetti, FN, 66; Etienne Macias, PC, 36.

Tardets-Sorholus

Réélu : Michel Arhancet, div. d. sou. RPR-UDF.

AUVERGNE

Valéry Giscard d'Estaing a gagné son pari. Il conserve la majorité – relative – du conseil d'Auvergne et devrait être reconduit à la présidence de la région. Annoncé comme sérieusement menacé par une gauche qui en était déjà à se disputer le siège du président sortant, l'ancien chef de l'Etat réussit à devancer d'un siège les listes socialistes-communistes-Verts : avec 22 élus, contre 21 à la gauche plurielle et 4 au Front national, il préserve l'essentiel.

Ce résultat est d'autant plus décevant pour la gauche qu'elle progresse dans les deux bastions de la droite (le Cantal et la Haute-Loire), mais plafonne ou s'érode dans les deux départements auvergnats traditionnellement marqués à gauche, le Puy-de-Dôme et l'Allier. Dans le Cantal, fief RPR, la droite perd en effet un siège, tandis que l'élu des « chasseurs », proche de la droite, est battu. La gauche récupère ces deux sièges, en dépit de la division entre le maire d'Aurillac, Yvon Bec (div. g.), et la liste socialiste de l'ancien ministre René Souchon. Dans la Haute-Loire, fief UDF, la liste de gauche conduite par Michèle Faure (Verts) remporte un siège supplémentaire.

En revanche, la gauche plafonne dans l'Allier, alors qu'elle avait reconquis en juin 1997 les quatre sièges de députés de ce département. La liste PS-PC y gagne certes un siège, mais les Verts, qui faisaient liste à part, en perdent un. L'ensemble de la gauche plurielle recule de près de 4 points par rapport aux législatives de l'an dernier. Quant au maire de Moulins, l'ancien ministre Pierre-André Périssol (RPR), il conserve à la droite ses cinq sièges, en dépit d'une liste dissidente de l'UDF.

C'est dans le Puy-de-Dôme que la déconvenue de la gauche est la plus nette. Elle remporte certes un siège de plus qu'en 1992. Mais la concurrence exercée par les deux listes d'extrême gauche, qui recueillent près de 6 % des suffrages exprimés, et par la liste dissidente du MDC la prive sans doute de la conquête du conseil régional. En outre, l'ensemble de la gauche recule de plus de 8 points par rapport aux législatives de l'an dernier. A l'inverse, c'est dans son fief du Puy-de-Dôme que Valéry Giscard d'Estaing assure son succès : il conserve ses dix élus et progresse de plus de 3 points par rapport aux législatives. Tous implantés autour de Clermont-Ferrand, ses grands projets, à commencer par Vulcania, lui ont sauvé la mise.

Ce succès personnel est d'autant plus net que, paradoxalement, la droite est sérieusement menacée, au terme du premier tour des élections cantonales, dans les deux conseils généraux de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Dans l'Allier, la gauche (qui compte actuellement 16 élus contre 19 à la droite) est, en effet, en ballottage favorable à Montluçon-Ouest, Souvigny et Cusset-Sud. Dans le Puy-de-Dôme, la gauche est en bonne position à Cournon, Beaumont, Clermont-Sud, Clermont-Ouest, Saint-Rémy-sur-Durolle, ou encore Cunlhat, alors qu'il lui suffit de l'emporter dans trois cantons pour faire basculer le conseil général.

RÉGIONALES (47)

NOUVEAU CONSEIL : 6 PC, 11 PS, 1 div. g., 3 Verts, 1 GE, 8 UDF, 8 RPR, 1 MPF, 4 div. d., 4 FN.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 8 PS, 1 div. g., 5 Verts, 1 CPNT, 11 UDF, 10 RPR, 3 div. d., 4 FN (prés. : Valéry Giscard d'Estaing, UDF, a. prés. de la République, d.).

ALLIER (13)

PS-PC : Pierre Goldberg (PC), d., m. de Montluçon.
Verts : Bernard Devoucoux, s., adj. m. de Broût-Vernet.
RPR-UDF : Pierre-André Périssol (RPR), *a. min., m. de Moulins.*
div. d. : Claude Bonnet (UDF-rad. diss.).
FN : Jacques Mayadoux, s., c.m. de Vichy.
CPNT : Claude Chézeau.

I., 260 401 ; A., 38,52 % ; E., 151 521.

PS-PC	*64 948*	*(42,86)*
RPR-UDF	51 196	(33,78)
FN	15 787	(10,41)
Verts	9 638	(6,36)
div. d.	5 577	(3,68)
CPNT	4 375	(2,88)

1992. – *I., 262 775 ; A., 31,09 % ; E., 170 089.* UPF (Maupoil, UDF-rad.), 54 059 (31,78 %), *5 élus* ; PC (Lajoinie), 35 373 (20,80 %), *3 élus* ; PS-MRG (Colcombet, PS), 27 786 (16,34 %), *2 élus* ; FN (Mayadoux), 15 844 (9,32 %), *1 élu* ; Verts (Chanaud), 9 750 (5,73 %), *1 élu* ; GE (Flouzat), 9 290 (5,46 %), *1 élu* ; CPNT (Paquet), 9 046 (5,32 %) ; div. d. (Rolland), 8 941 (5,26 %).

CANTAL (6)

PS (+ PRG) : René Souchon, a. min., c.g., c.m. d'Aurillac.
div. g. (+ PC + MDC) : Yvon Bec, c.g., m. d'Aurillac.
RPR-UDF : Roger Rigaudière (RPR), s., sén., m. de Saint-Chamant.
FN : Alice Brugues.
CPNT : Jean-Pierre Lalitte, s.

I., 123 544 ; A., 34,67 % ; E., 74 332.

RPR-UDF	29 442	(39,60)	3 élus
PS	23 573	(31,71)	2 élus
div. g.	8 914	(11,99)	1 élu
CPNT	7 531	(10,13)	
FN	4 872	(6,55)	

1992. – *I., 125 626 ; A., 28,53 % ; E., 85 538.* UPF (Rigaudière, RPR), 39 018 (45,61 %), *4 élus* ; PS (Debord), 15 806 (18,48 %), *1 élu* ; CPNT (Lafitte), 10 541 (12,32 %), *1 élu* ; div. g. (Petitjean, ex-PS), 5 672 (6,63 %) ; Verts (Pottier), 5 235 (6,12 %) ; PC (Cousin), 4 934 (5,77 %) ; FN (Bardot), 4 332 (5,06 %).

HAUTE-LOIRE (8)

G. pl. : Michèle Faure (Verts), s.
MEI : Gilles Brun.
RPR-UDF : Jean Proriol (UDF-DL), s., d., m. de Beauzac.
FN : Paul Brulé.

I., 161 354 ; A., 37,02 % ; E., 95 550.

RPR-UDF	46 826	(49,00)	4 élus
G. pl.	29 596	(30,97)	3 élus
FN	12 855	(13,45)	1 élu
MEI	6 273	(6,56)	

1992. – *I., 157 692 ; A., 27,40 % ; E., 107 521.* UPF (Proriol, UDF-PR), 54 816 (50,98 %), *5 élus* ; FN (Fayard), 13 768 (12,80 %), *1 élu* ; PS diss. (Chapaveire), 11 796 (10,97 %), *1 élu* ; Verts (Pommarel), 10 968 (10,20 %), *1 élu* ; PS (Eyraud), 8 260 (7,68 %) ; PC (Béal), 4 011 (3,73 %) ; *ext. g. (Vacheron, LCR)*, 3 902 (3,63 %).

PUY-DE-DÔME (20)

LO : Claude Dufour.
LCR : Alain Laffont, c.m. de Clermont-Ferrand.
MDC (+ PRG) : Jean-Marc Miguet.
PS-PC (+ Verts) : Catherine Guy-Quint (PS), c.g., m. de Cournon-d'Auvergne.
MEI : Dominique Chermette.
RPR-UDF : Valéry Giscard d'Estaing (UDF), s., a. pr. Rép., d., pr. c.r.
FN : Claude Jaffrès, s.
CPNT : Gérard Baillet.

I., 422 102 ; A., 37,85 % ; E., 249 258.

RPR-UDF	100 812	(40,44)	10 élus
PS-PC	90 240	(36,20)	8 élus
FN	21 089	(8,46)	2 élus
LO	11 904	(4,77)	
MEI	10 156	(4,07)	
CPNT	6 247	(2,50)	
MDC	5 865	(2,35)	
LCR	2 945	(1,18)	

1992. – *I., 406 060 ; A., 28,04 % ; E., 276 989.* UPF (Giscard d'Estaing, UDF), 125 081 (45,16 %), *10 élus* ; PS-MRG (Charasse, PS), 69 503 (25,09 %), *5 élus* ; FN (Jaffrès), 23 457 (8,47 %), *2 élus* ; Verts (Auroi), 21 326 (7,70 %), *1 élu* ; PC (Laybros), 19 617 (7,08 %), *1 élu* ; GE (Besson), 18 005 (6,50 %), *1 élu*.



CANTONALES

ALLIER (18)

CONSEIL SORTANT : 9 PC, 6 PS, 1 PRG, *5 UDF, 3 RPR, 11 div. d. (prés. : Gérard Dériot, div. d., m. de Cérilly).*

Bourbon-l'Archambault

Réélu : Robert Chaput, PC, m. de Bourbon-l'Archambault.

Cérilly

Réélu : Gérard Dériot, div. d., pr. c.g., m. de Cérilly.

Chantelle

Ballottage. Robert Jouannin, div. d., s., 1 083; André Bidand, UDF-rad., adj. m. de Chantelle, 684; Robert Lhomel, PC, 460.
Éliminés. Alain Melon, PS, m. de Chezelle, 363; Maxime Royet, FN, 198; Nicole Rouaire, Verts, 145.

Cusset-Nord

Ballottage. René Bardet, PC, s., c.m. de Cusset, 1 854; Frédéric Aguilera, RPR, adj. m. de Cusset, 1 707; Jean-Yves Chegut, PS, c.m. de Cusset, 955.
Éliminés. Jeanne Fleur, FN, 723; Christian Fayolle, Verts, 335.

Cusset-Sud

Ballottage. Gérard Charasse, PRG, d., m. du Vernet, 1 993; Jésus Moran, PC, m. de Saint-Yorre, 1 084.
Éliminés. René Gadet, UDF-FD, m. de Molles, 906; Eric Paulet, div. d., c.m. de Cusset, 877; Michel Pezon, FN, 725; Michel Rostan, PS, c.m. de Cusset, 706.
René Copet, div. d., n.s.r.p.

Domérat-Montluçon-Nord-Ouest

Ballottage. Jean Desgranges, PC, s., m. de Domérat, 2 449; Marc Malbet, PS, adj. m. de Domérat, 1 145; Gérard Gaultier, div. d., c.m. de Domérat, 1 044.
Éliminés. Charles Mac Clenihan, FN, 440; Marie-Claude Missonnier, Verts, 325.

Dompierre-sur-Besbre

Ballottage. *François Colcombet, PS, s., d.,* m. de Dompierre-sur-Besbre, 2 021; Christian Labille, div. d., m. de Diuo, 1 339.
Éliminés. Gilles Balouzat, PC, 362; *Georges Dufour, FN, 254; Odile* Debeaud-Laforest, Verts, 135; Jean-Loup Cornette, div. g., 94.

Escurolles

Ballottage. Jean-Jacques Rozier, div. d., *s., 3 274; Jean-Michel Guerre, PS, c.m. de* Bellerive-sur-Allier, 2 090.
Éliminés. Geneviève Bresle, FN, 1 307; Bernard Devoucoux, Verts, c.r., adj. m. de Broût-Vernet, 797; Armand Chalus, PC, c.m. de Bellerive-sur-Allier, 704.

Hérisson

Ballottage. Bernard Faureau, div. d., m. d'Hérisson, 1 997; Daniel Roussat, PC, m. de Cosne d'Allier, 1 623; Gérard Ciofolo, PS, m. de Nassigny, 982.
Éliminé. Marcel Citerne, FN, 289.
Guy Laboisse, div. d., adj. m. de Sauvagny, n.s.r.p.

Jaligny-sur-Besbre

Ballottage. Marcel Achard, PS, s., m. de Jaligny-sur-Besbre, 1 096; Pierrette Pérard, div. d., m. de Sorbier, 738.
Éliminés. Robert Devaux, PC, adj. m. de Saint-Léon, 382; Jean Striffling, FN, 177.

Marcillat-en-Combraille

Réélu : *Bernard Barraux, div. d., sén., m.* de Marcillat.

Le Mayet-de-Montagne

Réélu : François Lacoste, UDF-FD, m. de Nizerolles.

Le Montet

Ballottage. Yves Simon, div. d., s., m. de Meillard, 1 183; Michel Berthomier, PC, m. de Tronget, 892; Joël Gautier, div. g. sou. PS, 518.
Éliminés. Daniel Cour, FN, 133; Gérard Gendre, Verts, 99.

Montluçon-Ouest

Ballottage. Claude André, div. d., m. de Prémilhat, 2 212; Jean-Claude Micouraud, PC, adj. m. de Montluçon, 2 155; Bernard Pozzoli, PS, adj. m. de Montluçon, 2 085.
Éliminés. Laurent Chicoix, FN, 622; Christophe Levasseur, écol., 240.
Henri Michard, RPR, n.s.r.p.

Moulins-Ouest

Ballottage. René Charette, PS, s., m. d'Avermes, 2 366; Jean Ghedira, RPR, adj. m. de Moulins, 2 288.
Éliminés. Eric Guiraud, PC, c.m. de Moulins, 725; Danièle Dutour de Salvert Bellena, FN, 597; Gilles Bertrand, Verts, 303; Fabrice Rabourdin, CNIP, 154.

Souvigny

Ballottage. Georges Fleury, UDF-FD, s., m. de Souvigny, 1 298; Jean-Paul Dufrègne, PC, m. de Saint-Menoux, 1 251.
Éliminés. Bernard Lissonde, PS, 398; Gérard Mortelecque, Verts, 283; André Bournet, FN, 210.

Vichy-Sud

Ballottage. Georges Frélastre, UDF-AD, s., c.m. de Vichy, 1 181; André Leca, PS, c.m. de Vichy, 786.
Éliminés. Jacques Mayadoux, FN, c.m. de Vichy, 784; Michel Marien, PRG, 654; Michelle London, UDF-FD, adj. m. de Vichy, 550; Thierry Wirth, UDF-rad., c.m. de Vichy, 327; Alexandre Benazdia, div. d., 220.

Yzeure

Réélu : Guy Chambefort, PS, m. d'Yzeure.

CANTAL (14)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 1 PRG, 1 div. g., 4 UDF, 15 RPR, 2 div. d. *(prés. : Roger Besse, RPR, sén., m. d'Ydes).*

Arpajon-sur-Cère

Réélu : Yves Coussain, UDF-FD, d..

Aurillac-1

Ballottage. Alain Calmette, PS, c.m. d'Aurillac, 1 071; Georges Brandt, RPR, 739.
Éliminés. Henri Manhès, UDF-FD, 554; Bernard Tible, PRG, c.m. d'Aurillac, 544; Michel Jabiol, div. g., c.m. d'Aurillac, 544; Michel Leron, PC, 252; Marie-Louise Meyniel, FN, 201.
René Souchon, PS, adj. m. d'Aurillac, n.s.r.p.

Champs-sur-Tarentaine-Marchal

Réélu : Henri Fabre, RPR, m. de Beaulieu.

Chaudes-Aigues

Ballottage. Pierre Brousse, RPR, s., m. de Chaudes-Aigues, 591; Jean-Claude Bard, div. d., 382; Vital Gendre, div. d., m. de Deux-Verges, 380; Christian Lamat, PS, 264.
Éliminé. Paul Bardot, FN, 46.

Condat

Ballottage. Germain Monteil, RPR diss., 770; Jean-Claude Walchli, RPR, s., 651; René Dief, div., 510.
Éliminé. Jean Mousseau, FN, 45.

Mauriac

Ballottage. Gérard Leymonie, div. d., 1 394; Christian Pradeyrol, div. d. sou. *RPR-UDF*, s., m. de Chalvignac, 1 133.
Éliminés. Jean Chavinier, div. d., 586; Marinette Audrerie, PC, 446; Albert Auriel, div. g., 327; Alice Brugue, FN, 157; André Lafarge, MPF, 130.

Maurs

Ballottage. Maurice Visinoni, div. g. sou. PS, m. de Maurs, 1 654; François Vermande, RPR, 1 477; Yves Serieys, div. d., 575.
Éliminés. Bernard Laurens, div. d., 218; Madeleine Bideau, FN, 100.
Jean Cipière, PC, m. de Leynhac, n.s.r.p.

Montsalvy

Réélu : Vincent Descœur, RPR, m. de Monsalvy.

Murat

Élu : Bernard Delcros, div. d., m. de Chalinargues.
Emmanuel Grèze, RPR, c.r., m. de Murat, n.s.r.p.

Saint-Cernin

Ballottage. Michel Lehours, div. g. sou. PS, m. de Saint-Cernin, 804; Marcel Verniole, RPR, s., m. de Saint-Illide, 708.
Éliminés. Lucien Peuchlestrade, PRG, 105; Fernand Lafarge, FN, 51.

Saint-Flour-Nord

Ballottage. Henry Barthélémy, div. d., c.m. de Saint-Flour, 1 499; Alain Greffeuille, div. d., m. de Roffiac, 778; Bernard Chambaron, RPR, m. de Talizat, 732; Jean-Baptiste Meyroneinc, PS, c.m. de Saint-Flour, 652.
Éliminés. François Delpeuch, div. g., 211; Bertrand Lafarge, FN, 185.
Michel Seyt, RPR, c.r., adj. m. de Saint-Flour, n.s.r.p.

Saint-Flour-Sud

Réélu : Pierre Jarlier, UDF, m. de Saint-Flour.

Saint-Mamet-la-Salvetat

Réélu : Michel Lafon, RPR, m. du Rouget.

Salers

Réélue : Michelle Celarier-Descœur, UDF-rad., m. de Salers.

HAUTE-LOIRE (17 + [1])

CONSEIL SORTANT : 3 PS, 18 UDF, 3 RPR, 11 div. d. *(prés. : Jacques Barrot, UDF-FD, a. min., d., m. d'Yssingeaux).*

Auzon

Ballottage. Roland Rivière, UDF-DL, s., m. de Saint-Hilaire, 1 770; Gabriel Gay, PS, m. de Sainte-Florine, 1 723.
Éliminés. Serge Vauzelle, PC, 357; Hélène Le Guezennec, FN, 273; Yves Courtine, div. d., 122.

Blesle

Ballottage. René Aubijoux, PS, m. de Léotoing, 449; Alain Berchebru de Foucaud, div. d., s., 400; Pierre Chapsal, UDF-rad., c.m. de Brioude, 223.
Éliminés. Patrice Doux, Verts, 104; Annick Sabbioni, FN, 65.

Brioude-Nord

Ballottage. Jean-Jacques Faucher, div. d., s., m. de Brioude, 1 525; Jean-Noël Lhéritier, PS, c.m. de Brioude, 1 260.
Éliminés. Marc Maurin, PC, 195; Pierre Pommarel, Verts, 167; Michel Wolmann, FN, 134.

Fay-sur-Lignon

Réélu : Gérard Roche, UDF-FD.

Lavoûte-Chilhac

Réélu : Jean-Pierre Vigier, RPR, m. de Lavoûte-Chilhac.

Loudes

Réélu : Michel Joubert, div. d., m. de Chaspuzac.

Monistrol-sur-Loire

Ballottage. Guy Granger, div. d., s., m. de Monistrol-sur-Loire, 2 394; Robert Valour, PS, c.m. de Monistrol-sur-Loire, 993.
Éliminés. Christian Imbert, FN, 778; Bernard Bouet, PC, c.m. de Monistrol-sur-Loire, 356; Antoine Royet, Verts, 314.

Montfaucon-en-Velay

Réélu : Jean-Pierre Marcon, UDF-FD, m. de Dunières.

Pradelles

Ballottage. Guy Hilaire, div. d., m. de Barges, 810; Jean-Louis Reynaud, div. d., adj. m. de Landos, 456; Alain Forestier, div., c.m. de Landos, 422; Henri Masclaux, div. g., 349.
Éliminés. René Odier, FN, 51; Jean Pignol, Verts, 47.
Jean Allègre, UDF, n.s.r.p.

Le Puy-Est

Ballottage. Jean-Claude Ferret, PS, m. de Brives-Charensac, 1 531; Jean-Jacques Bringold, UDF-FD, s., c.m. de Brives-Charensac, 1 348; Jacques Chandès, div. g., m. de Blavozy, 1 059.
Éliminés. Bruno Odier Cénat de l'Herm, FN, 350; Michel Forestier, Verts, 309.

Le Puy-Ouest

Ballottage. André Roure, PS, m. d'Espaly-Saint-Marcel, 1 042; Jacques Volle, UDF-FD, c.m. d'Espaly-Saint-Marcel, 997.
Éliminés. Bruno Odier Cénat de l'Herm, FN, 336; Jean-Jacques Orfeuvre, Verts, c.m. de Puy-en-Velay, 312; Franck Molimard, PC, 125.
Pierre Acassard, UDF-FD, c.m. d'Espaly-Saint-Marcel, n.s.r.p.

■ Saint-Didier-en-Velay

Ballottage. Michel Driot, div. d., m. de Saint-Didier-en-Velay, 1 291; Olivier Cigolotti, div. d., m. de Saint-Romain-Lachalm, 1 169; Paul Souvignet, PS, 1 111.
Éliminés. Christian Imbert, FN, 745; Jean-Baptiste Vialleton, RPR, adj. m. de Saint-Just-Malmont, 726; Jean-Paul Geoffroy, PC, 348; Philippe Cochet, Verts, 310.
Régis Ploton, div. d., sén., n.s.r.p.

Saint-Julien-Chapteuil

Ballottage. André Raveyre, div. g., m. de Saint-Julien-Chapteuil, 956; Jean Roche, UDF-FD, s., adj. m. du Puy-en-Velay, 882; Jean-Paul Thivel, PS, m. de Lantriac, 713; Gustave Allirol, rég., m. de Saint-Hostien, 522.
Éliminé. Jean-Marie Gérard, FN, 174.

Saint-Paulien

Réélu : Jean Boyer, div. d., c.r., c.m. de Blanzac.

Sainte-Sigolène

Réélu : Michel Januel, div. d., m. de Sainte-Sigolène.

Saugues

Ballottage. Georges Vieilledent, UDF-FD, s., 1 199; André Gibert, div. d., m. de Venteuges, 861; Bernard Coufort, div. d., 559.
Éliminés. Alain Péronny, PC, 162; Jean-Louis Laurent, div. d., adj. m. de Saugues, 133; Roger Fabrègue, FN, 53.

Solignac-sur-Loire

Réélu : Michel Decolin, UDF-DL, m. de Bains.

Tence

Réélu : Jean-Marc Digonnet, UDF-FD, m. de Tence.

PUY-DE-DÔME (30)

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 23 PS, 4 div. g., 26 UDF, 4 RPR, 2 div. d. *(prés. : Georges Chometon, UDF-FD, m. de Saint-Bonnet-le-Chastel).*

Ambert

Ballottage. Georges Chanoine, UDF-DL, s., 2 172; Michel Dajoux, PS, adj. m. d'Ambert, 1 202; Jacquie Douarre, PC, 1 045.
Éliminées. Marie-Noëlle Tournebize, div. d., 396; Odette Fraisse, FN, 340.

Beaumont

Ballottage. Alain Brochet, PS, m. de Ceyrat, 3 670; Alain Dumeil, UDF-DL, s., m. de Beaumont, 3 125.
Éliminés. Marc Saumureau, Verts, c.m. de Beaumont, 849; François Barrière, FN, 568; Michel Dugay, PC, c.m. de Beaumont, 522.

Billom

Ballottage. Jean-Louis Pradier, UDF-DL, s., m. de Pérignat-sur-Allier, 1 350; Pierre Guillon, PS, c.m. de Billom, 968; René Montagner, PC, m. d'Egliseneuve-près-Billom, 698.
Éliminés. Michel Glass, div. g., m. de Billom, 648; Jean-Michel Charlat, MDC, 395; Roger Fraisse, FN, 240.

Bourg-Lastic

Ballottage. Armand Blanchet, UDF-DL, s., c.m. de Messeix, 1 120; Gilles Battut, PS, m. de Messeix, 1 003.
Éliminés. Robert Cariat, PC, c.m. de Messeix, 153; Patrick Martin, div., 79; Eric Etchegoyhen, FN, 68.

Chamalières

Réélu : Claude Wolff, UDF, m. de Chamalières.

Champeix

Ballottage. Guy Chauvet, UDF-DL, s., m. de Ludesse, 1 296; Luc Tixier, PS, m. de Tourzel-Rozières, 1 081.
Éliminés. Jacky Chabrol, div. g., m. de Sanrier, 361; Roland Cotton, FN, 167.

Clermont-Ferrand-Nord-Ouest

Ballottage. Michèle André, PS, a.min., c.r., 2 191; Francine Pariente, RPR, c.r., c.m. de Clermont-Ferrand, 1 398.
Éliminés. Nicole Dumas, UDF, c.m. de Clermont-Ferrand, 607; Abel Poitrineau, FN, c.r., 455; Yves Leycuras, Verts, c.m. de Clermont-Ferrand, 402; Jacques Lanoir, PC, c.m. de Clermont-Ferrand, 359; André Tourette, div. d., 221; Frédéric Prulhière, UDF-rad., 141.
Michel Cornil, UDF, n.s.r.p.

Clermont-Ferrand-Ouest

Ballottage. Jean-Yves Gouttebel, PS, adj. m. de Clermond-Ferrand, 1 291; Michel Perny, RPR, s., c.m. de Clermond-Ferrand, 984.
Éliminés. Jean-Michel Duclos, Verts, c.r., 315; David Miquel, FN, 279; Louis Virgoulay, PC, adj. m. de Clermond-Ferrand, 257.

Clermont-Ferrand-Sud

Ballottage. Jean Maisonnet, PS, s., c.m. de Clermond-Ferrand, 2 194; Olivier Chapelle, UDF, 1 025.
Éliminés. Jean-Claude Lalanne de Haut, FN, 528; Bernard Dantal, PC, adj. m. de Clermond-Ferrand, 356; Odile Vignal, Verts, 341.

Clermont-Ferrand-Sud-Ouest

Ballottage. Claudine Lafaye, UDF-FD, s., 2 571; Alain Bardot, PS, c.m. de Clermont-Ferrand, 1 988.
Éliminés. Claude Jaffrès, FN, c.r., 523; Christophe Demerson, div. d., 407; Christian Diou, PC, 357.

Combronde

Ballottage. Yvan Delaspre, UDF-DL, s., m. de Combronde, 1 012; Bernard Favodon, MDC, adj. m. de Saint-Hilaire-la-Croix, 780; Alain Spina, PS, c.m. de Combronde, 652; Lionel Peynet, div. g., 532.
Éliminée. Elisabeth Lalanne de Haut, FN, 284.

Cournon-d'Auvergne

Ballottage. Bertrand Pasciuto, PS, adj. m. de Cournon-d'Auvergne, 2 747; Henri Javion, RPR, c.m. de Cournon-d'Auvergne, 2 448.

Éliminés. Patrice Chabanet, FN, 901; Olivier Arnal, div. g., 895; Marcel Curtil, PC, c.m. de Cournon-d'Auvergne, 619.
Catherine Guy-Quint, PS, m. de Cournon-d'Auvergne, n.s.r.p.

Cunlhat

Ballottage. Henri Rigal, PS, m. de Cunlhat, 526; Bernard Bruhat, div. d., c.m. de Cunlhat, 426; André Portier, PC, adj. m. de Cunlhat, 330.
Éliminés. René Sala, FN, 62.
Jacques Mottin, UDF, n.s.r.p.

Issoire

Ballottage. Pierre Pascallon, RPR, s., m. d'Issoire, 3 778; Joël Mallet, PS, c.m. d'Issoire, 2 544.
Éliminés. Frédéric Souchal, PC, 1 087; Thierry Maillard, FN, 711; Raymond Astier, MDC, 616.

Lezoux

Ballottage. Marie-Gabrielle Gagnadre, *UDF-FD*, s., m. de Lezoux, 2 762; Monique Bosloup-Rougier, PS, m. de Lempty, 1 575.
Éliminés. Yvonne Chamalet, FN, 573; Claude Tizorin, PC, adj. m. de Lempty, 421; Jacques Berthot, Verts, 291.

Manzat

Ballottage. André Neyrat, PS, s., m. de Ancizes-les-Comps, 1 845; Christian Marchal, div. d., m. de Charbonnières-les-Varennes, 1 518.
Éliminés. Bernard de Bruyn, div. g., 702; Jean-Pierre Farges, FN, 402; René Tartry, PC, 330.

Montaigut

Ballottage. Michel Duval, UDF, s., m. de Saint-Eloy-les-Mines, 2 234; Pierrette Daffix Ray, PS, adj. m. de Youx, 1 500; Jean Chignier, PC, c.m. de Saint-Eloy-les-Mines, 751.
Éliminés. Eric Almarcha, FN, 203.

Pionsat

Réélu : Pierre Maymat, div. d., m. de Pionsat.

Pont-du-Château

Ballottage. Gérard Betenfeld, PS, c.m. de Lempdes, 2 530; Michel Cartaud, UDF-DL, s., m. de Pont-du-Château, 2 250; Jean-Pierre Georget, div. d., m. de Lempdes, 1 753.
Éliminés. Daniel Page, FN, 741; Michel *Bouchet, PC, c.m. de Lempdes, 477;* Jean-Marie Vallée, Verts, 349; Jean-Pierre Testi, GE, c.m. de Pont-du-Château, 211.

Randan

Réélu : *Marcel Pironin, PS, m. de Saint-Sylvestre-Pragoulin.*

Riom-Est

Ballottage. Claude Liebermann, *UDF-FD, s., c.r., c.m. de Riom, 2 320;* Jean-Claude Zicola, PS, adj. m. de Riom, 2 099; Marc Gualino, div. d., 1 421.
Éliminés. Guy Godet, PC, adj. m. de Riom, 889; Michel Dufresne, FN, 730.

Saint-Amant-Roche-Savine

Réélu : André Chassaigne, PC, m. de Saint-Amant-Roche-Savine.

Saint-Germain-l'Herm

Ballottage. Georges Chometon, *UDF-FD*, s., pr. c.g., m. de Saint-Bonnet-le-Chastel, 701; Dominique Giron, div. g., 446; Nicole Faye, PS, c.m. de Saint-Germain-l'Herm, 256.
Éliminés. Denis Chabrol, PC, 123; André Jean, FN, 53.

Saint-Gervais-d'Auvergne

Ballottage. Lucien Gauvin, UDF-DL, s., 1 180; Michel Girard, PC, adj. m. de Saint-Gervais-d'Auvergne, 954; Jean Borot, PS, m. de Saint-Gervais-d'Auvergne, 402.
Éliminés. René Bastide, div. g., *139;* Danielle Parisel, FN, 95.

Saint-Rémy-sur-Durolle

Ballottage. Jean-Jacques Bournel, PS, s., m. de Celles-sur-Durolle, 2 013; *Louis* Guédon, UDF-DL, c.m. d'Arconsat, 1 254.
Éliminés. Franck Soulfour, FN, 514; René Chevalerias, PC, c.m. de Viscomtat, 380; Georges Marafico, Verts, c.m. de Saint-Victor-Montvianeix, 205.

Sauxillanges

Ballottage. Bernard Sauvade, PS, m. de *Sauxillanges*, 1 259; Jean-Marc Lecocq, RPR, m. de Sugères, 705; Robert Pastural, div. d., m. de Vernet-la-Varenne, 491.
Éliminés. François Crégut, UDF, m. de Saint-Martin-de-Plains, 359; Sylvie Fournier, PC, c.m. de Flat, 230; Jean-François Bremer, FN, 129.
André Brugère, PS, n.s.r.p.

Thiers

Ballottage. Annie Chevaldonné, PS, adj. m. de Thiers, 1 927; Jean-Marc Chartoire, UDF, s., c.m. de Thiers, 1 501.
Éliminés. Jacques Chanet, FN, 866; Jean-Luc Delhomme, div. g., c.m. de Thiers, 555; François Guy, PC, 404; Gilles Gautier, PRG, adj. m. de Thiers, 357; Guy Coursimault, Verts, 195.

La Tour-d'Auvergne

Ballottage. François Marion, UDF, m. de Saint Donat, 884; Gérard Marion, div. g., *685; René Mayet, PS, m. de la Tour-d'Auvergne, 511.*
Éliminés. Jacques Tournade, PC, 38; Christian Anessi, FN, 37.
Henri Boyer, UDF, m. de Trémouille-Saint-Loup, n.s.r.p.

Veyre-Monton

Ballottage. Jean-Pierre Decombas, PS, m. des Martres-de-Veyre, 3 670; Pierre Chabrillat, *UDF-DL, s., c.m. de Veyre-Monton,* 3 490.
Éliminés. Christophe Picard, FN, 942; Henri Sauzedde, PC, adj. m. de Veyre-Monton, 878; Richard Vogl, Verts, 624.

Vic-le-Comte

Ballottage. *Roland Blanchet, PS, c.m. de* Vic-le-Comte, 2 193; Roger Blanc, UDF-AD, s., c.r., m. de Vic-le-Comte, 2 135.
Éliminés. Paul Barnola, PC, 490; René Faurot, FN, 430; Patrick Goyeau, LCR, 269.

BOURGOGNE

ARRIVANT en tête dans trois départements *sur quatre en* Bourgogne, la gauche n'est toutefois pas assurée de ravir la présidence du conseil régional à une droite pourtant affaiblie par ses divisions. La majorité plurielle obtient vingt-quatre conseillers régionaux, dont la poperéniste Marie-Thérèse Mutin, à la tête d'une liste socialiste dissidente en Côte-d'Or. Avec vingt sièges, l'opposition RPR-UDF détient trois sièges de moins que dans la précédente assemblée. Deux d'entre eux sont récupérés par des listes dissidentes – l'une villiériste, l'autre menée par le CNI – qui, dans l'Yonne, se sont violemment opposées à celle conduite par Jean-Pierre Soisson.

Le statut de chef de file de la droite régionale est en effet contesté au député et maire d'Auxerre. *Le* médiocre score de M. Soisson – sa liste n'a obtenu que 21,9 % des suffrages exprimés – le place, désormais, en position délicate face à Jean-François Bazin, *le* président *RPR* du conseil régional sortant, dont la liste d'union – qui a réuni 36,3 % des voix – a devancé celle de la gauche plurielle en Côte-d'Or. *Dans ce* contexte, la majorité au sein de l'assemblée régionale repose d'une part sur les neuf *élus du Front national – le parti de Jean-Marie Le Pen gagne un siège par* rapport au scrutin de 1992 et, avec 17,9 % des suffrages, talonne la liste *RPR-UDF dans l'Yonne ;* d'autre part, *sur les deux conseillers régionaux* obtenus en Saône-et-Loire par la liste Chasse, pêche, nature et tradition (CPNT).

Au soir du scrutin, la gauche ne désespérait pas rallier à son camp les élus chasseurs, bien que l'un d'entre eux, Michel Raymond, conseiller sortant, ait systématiquement voté avec la droite dans la précédente assemblée. Le FN a pour sa part fait de M. Soisson son candidat officiel à la tête de l'exécutif régional, selon les déclarations de son chef de file régional, Pierre Jaboulet-Vercherre. Dans ces conditions, la Bourgogne risque de retrouver la situation du printemps 1992 qui avait vu l'élection de Jean-Pierre Soisson avec le soutien frontiste. Comme au précédent scrutin, le maire d'Auxerre a déjà annoncé son intention de proposer des vice-présidences à tout le monde, du Parti communiste à l'extrême droite, selon une répartition à la proportionnelle.

Autre enseignement de ce scrutin : la famille des écologistes enregistre un net recul. A gauche, les Verts, qui comptaient cinq élus en 1992, ne sauvent que deux postes de conseillers régionaux, respectivement en Saône-et-Loire et dans l'Yonne. De son côté, le MEI – Mouvement des écologistes indépendants –, qui avait présenté une liste dans chacun des quatre départements, n'obtient aucun élu, quand Génération Ecologie en avait deux lors du précédent scrutin régional.

Jean Perrin, le président du Centre national des indépendants (CNI), qui était tête de liste en Côte-d'Or, n'est pas parvenu à se faire élire.

RÉGIONALES (57)

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 1 MDC, 15 PS, 1 PRG, 1 div. g., 2 Verts, 2 CPNT, 1 MDR, 8 UDF, 10 RPR, 1 MPF, 1 CNIP, 1 div. d., 9 FN.

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 10 PS, 1 PRG, 2 Verts, 2 écol., 1 GE, 1 CPNT, 3 MDR, 12 UDF, 12 RPR, 2 div. d., 8 FN *(prés. : Jean-François Bazin, RPR).*

CÔTE-D'OR (17)

LO : Jacqueline Lambert.
LCR : Jean-Louis Enet.
G. pl. : Michel Neugnot (PS), s., c.g., m. de Semur-en-Auxois.
div. g. : Marie-Thérèse Mutin (PS diss.), d.e.
MEI : Salvatore Jurado.
RPR-UDF (+ MPF) : *Jean-François Bazin (RPR),* s., pr. c.r., adj. m. de Dijon.
CNIP : Jean Perrin, adj. m. de Chevigny-Saint-Sauveur.
FN : Pierre Jaboulet-Vercherre, s., c.m. de Beaune.

I., 327 358; A., 43,72 %; E., 176 537.

RPR-UDF	64 092	(36,30)	7 élus
G. pl.	51 009	(28,89)	6 élus
FN	31 030	(17,57)	3 élus
div. g.	10 309	(5,83)	1 élue
MEI	7 930	(4,49)	
LO	*6 153*	*(3,48)*	
CNIP	4 287	(2,42)	
LCR	1 727	(0,97)	

1992. – *I., 313 760 ; A., 33,53 % ; E., 198 711.* UPF (Bazin, RPR), 70 456 (35,46 %), *8 élus ;* FN (Jaboulet-Vercherre), 27 350 (13,76 %), *3 élus ;* PS diss. (Carraz), 25 697 (12,93 %), *2 élus ;* PS (Vouillot), 17 485 (8,80 %), *1 élu ;* GE (Gillot), 15 790 (7,95 %), *1 élu ;* Verts (Caignol), 12 351 (6,22 %), *1 élu ;* FU (Rebourg, MRG), 10 309 (5,19 %), *1 élu ;* PC (Yanelli), 8 474 (4,26 %) ; CNI (Brenot), 7 714 (3,88 %) ; *LO* (Lambert), 3 085 (1,55 %).

NIÈVRE (9)

LO : Geneviève Lemoine, c.m. de Nevers.
PS-PC (+ MDC) : Eugène Teisseire (PS), s., c.g., m. d'Alluy.
Verts : Jean-Luc Dreumont.
écol. : Jean-François Daguin, s.
RPR-UDF : Simone Rignault (RPR), s., m. de Saint-Honoré-les-Bains.
FN : Régis de la Croix-Vaubois, s.
CPNT : René Pesson.

I., 173 180 : A., 41,05 % ; E., 97 173.

PS-PC	41 276	(42,47)	5 élus
RPR-UDF	27 817	(28,62)	3 élus
FN	11 587	(11,92)	1 élu
LO	4 687	(4,82)	
Verts	4 488	(4,61)	
CPNT	4 350	(4,47)	
écol.	2 968	(3,05)	

1992. – *I., 174 413 ; A., 32,05 % ; E., 111 891.* UPF (Rignault, RPR), 33 102 (29,58 %), *3 élus ;* PS (Teisseire), 30 162 (26,96 %), *3 élus ;* PC (Girard), 13 948 (12,47 %), *1 élu ;* FN (de la Croix-Vaubois), 11 979 (10,71 %), *1 élu ;* Verts (Daguin), 8 733 (7,80 %), *1 élu ;* FU-GE (Thénault, FU), 7 913 (7,07 %) ; CPNT (Croenne), 6 054 (5,41 %).

SAÔNE-ET-LOIRE (19)

LO : Pascal Duffraigne.
G. pl. : Bettina Laville (PS).
écol. : Alexandre Jurado (MEI).
RPR-UDF : Madeleine Mazière (RPR), s., *adj. m. de Chalon-sur-Saône.*
FN : Jean Coupat, s., c.m. de Chalon-sur-Saône.
CPNT : Michel Raymond, s.

I., 407 587 ; A., 43,81 % ; E., 217 324.

G. pl.	80 035	(36,82)	8 élus
RPR-UDF	73 586	(33,86)	7 élus
FN	25 993	(11,96)	2 élus
CPNT	18 869	(8,68)	2 élus
LO	10 346	(4,76)	
écol.	8 495	(3,90)	

1992. – *I., 393 449 ; A., 33,26 % ; E., 248 332.* UPF (Perben, RPR), 99 298 (39,99 %), *9 élus ;* PS-MRG (Billardon, PS), 51 996 (20,94 %), *4 élus ;* FN (Collinot), 23 549 (9,48 %), *2 élus ;* Verts (Grosjean), 22 113 (8,90 %), *2 élus ;* PC (Chevalier), 17 821 (7,18 %), *1 élu ;* CPNT (Raymond), 17 517 (7,05 %), *1 élu ;* div. d. (Malaud, app. CNI), 10 619 (4,28 %) ; LO (Deroche), 5 419 (2,18 %).

YONNE (12)

LO : Alain Wolf.
G. pl. : Guy Férez (PS), c.m. d'Auxerre.
écol. : Philippe Archambault (MEI), s.
RPR-UDF (+ MDR) : Jean-Pierre Soisson *(MDR), a. min., d., m. d'Auxerre.*
div. d. : Michel Delprat (UDF-DL diss.), s., c.g., m. de Cruzy-le-Châtel.
MPF : Claude Dassié.
FN : Claude Moreau, s.
CPNT : Gérard Briolland.
div. : Sylvain Liotard, c.m. d'Auxerre.

I., 232 051 ; A., 42,26 % ; E., 127 513.

G. pl.	34 167	(26,79)	4 élus
RPR-UDF	28 045	(21,99)	3 élus
FN	22 852	(17,92)	3 élus
div. d.	10 829	(8,49)	1 élu
MPF	10 383	(8,14)	1 élu
écol.	6 129	*(4,80)*	
CPNT	5 382	(4,22)	
div.	5 330	(4,17)	
LO	4 396	(3,44)	

1992. – *I., 222 803 ; A., 31,61 % ; E., 144 270.* UPF (Delprat, UDF-PR), 35 431 (24,56 %), *4 élus ;* FU (Soisson), 24 660 (17,09 %), *2 élus ;* FN (Moreau), 21 830 (15,13 %), *2 élus ;* PS (Lassale), 14 820 (10,27 %), *1 élu ;* PC (Langoureau), 13 153 (9,12 %), *1 élu ;* Verts (Archambault), 9 353 (6,48 %), *1 élu ;* GE (Olejniczak), 8 994 (6,23 %), *1 élu ;* div. d. (Bourras), 7 067 (4,90 %) ; CPNT (Clérot), 6 658 (4,61 %) ; div. d. (Morange, UDF-CDS diss.), 2 304 (1,60 %).

CANTONALES

CÔTE-D'OR (21)

CONSEIL SORTANT : 1 MDC, 7 PS, 2 PRG, 4 div. g., 3 UDF-DL, 18 RPR, 8 div. d. *(prés. : Louis de Broissia, RPR, d.).*

Aignay-le-Duc

Réélu : Henri Julien, RPR, c.r., m. de Minot.

Arnay-le-Duc

Réélu : *Pierre Gobbo, div. g. sou. PS, m.* de Lacanche.

Auxonne

Ballottage. Camille Deschamps, RPR, s., m. d'Auxonne, 2 078; Liliane Floiras, FN, 760.
Éliminés. Michel Vazquez, MDC, c.m. d'Auxonne, 726; Joël Pascal, div. g., 632; Philippe Colas, div. d., 375; Jean-François Bathelier, PS diss., adj. m. de Genlis, 166; Jean-Luc Boulègue, PC, 153.

Beaune-Nord

Ballottage. Lucien Jacob, RPR, s., m. d'Echevronne, 2 819; Laurent Pierre, PS, 1 147.
Éliminés. Nicole Jaboulet-Vercherre, FN, c.m. de Meloisey, 1 011; Jacques Thomas, ext. g., c.m. de Beaune, 357; Guy Corcin, PC, 208; Odile Arpin, MDC, 102; Gérard Aguero, MPF, 67.

Bligny-sur-Ouche

Réélu : Gabriel Moulin, div. g. sou. PS, m. d'Auboine.

Dijon-4

Ballottage. Roland Carraz, MDC, s., d., m. de Chenôve, 3 568; Charles Cavin, FN, c.r., c.m. de Chenôve, 1 764.
Éliminés. Michaël Bullara, RPR, c.m. de Dijon, 1 398; Didier Henriot, PC, c.m. de Chenôve, 531; Pascal Bettler, Verts, 284; *Marie-France Villaume, PT, 171;* Danièle Patinet, LCR, 102.

Dijon-5

Ballottage. Pierre Barbier, RPR, s., adj. m. de Dijon, 3 031; François Rebsamen, PS, c.r., c.m. de Dijon, 2 683.
Éliminés. Franck Gaillard, FN, 1 371; Jean-Jacques Bernard, Verts, 478; André Gervais, PC, 343; Frédéric Carroué, PS diss., 154; Didier Loisel, div. g., 138; Pierre Campagnac, LCR, 117; Gilbert Terrasse, div., 55.

Dijon-6

Ballottage. Jacques Guerrin, RPR, s., adj. m. de Dijon, 3 482; Christine Seva, PS, 1 429.
Éliminés. Marie-Anne Sonrier, FN, 1 061; Christine Durnerin, Verts, 477; Didier *Martin, PRG, c.m. de Dijon,* 413; Catherine Morizot, PS diss., 220; Jérome Mangeney, PC, 171; Anne-Gaëlle Kamp, LCR, 141.

Fontaine-lès-Dijon

Ballottage. Henri Revol, UDF-DL, s., sén., m. de Messigny-et-Vantoux, 5 193; Jacques Fouillot, PS, m. de Plombières-lès-Dijon, 3 258.
Éliminés. Pascale Beaudrey, FN, 1 956; Christophe Baur, Verts, 985; Marie-Louise Yanelli, PC, 454; Jean-Claude Cinquin, LCR, 389.

Gevrey-Chambertin

Ballottage. Jean-Claude Robert, PS, s., m. de Gevrey-Chambertin, 2 490; Jean-Louis Le Grand, RPR, m. de Noiron-sous-Gevrey, 1 330.
Éliminés. Pierre Jaboulet-Vercherre, FN, c.r., *c.m.* de Beaune, 976; François Allaert, UDF, 576; Patrick Saunié, Verts, c.m. de Marsannay, 324; François Mangione, PC, 248.

Grancey-le-Château-Neuvelle

Élu : Alain Houpert, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Salives.

Is-sur-Tille

Ballottage. Henri Constant, RPR, s., c.m. d'Is-sur-Tille, 2 083; Michel Maillot, PS, m. d'Is-sur-Tille, 1 218.
Éliminés. Gauvain Baudrand, FN, 765; Antonin Bollet, PC, 344; Jean-Patrick Masson, Verts, 300.

Mirebeau

Ballottage. Louis Broissia de, RPR, s., d., pr. c.g., c.m. de Blagny-sur-Vingeanne, 1 658; *Jean-Pierre Vignier*, PS, 838.
Éliminés. Anne-Lyse Theuriet, FN, 491; Pierre-Alain Barot, MDC, 308; Nelly Goby, PC, 153.

Montbard

Ballottage. Jean-Michel Balet, UDF, adj. m. de Montbard, 1 588; Robert Grimpret, PRG, m. de Moutiers-saint-Jean, 888; Robert Fourgeux, PC, c.m. de Montbard, 880.
Éliminés. Guillaume Luyt, FN, 638; Angelo Diano, div. g., c.m. de Montbard, 416; Avelino Priéto, Verts, c.m. de Montbard, 348; Thierry Desanti, LCR, 71.
Michel Protte, RPR, c.r., m. de Montbard, n.s.r.p.

Montigny-sur-Aube

Ballottage. Philippe Chardon, UDF-DL, s., m. de Montigny-sur-Aube, 1 231; Georges Morin, div. d., adj. m. de Brian-sur-Ource, 726.
Éliminés. Marie-Claude Leconte, FN, 310; Patrick Renard, MDC, 204; Philippe Jimenez, PC, c.m. de Chenôve, 95.

Nuits-Saint-Georges

Ballottage. Jean Clerc, div. d., s., 2 126; *Madeleine Leroy, PS, c.m. de Nuits-Saint-*Georges, 1 283.
Éliminés. Serge Pirat, FN, 661; Thierry Pacquentin, div. g., m. d'Argilly, 556; Michel Pauset, MDC, m. de Segrois, 279; Marc Baudrand, PC, m. de Comblanchien, 240; Max Chaudron, Verts, 186.

Pontailler-sur-Saône

Ballottage. Joël Abbey, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Pontailler, 1 241; André Petitjean, RPR, m. de Talmay, 678; Jean-*Marie Maurice, PS, 564.*
Éliminés. Christiane Gin, div. g., m. de Perrigny-sur-l'Ognon, 455; Eric Tallec, FN, 368; Daniel Maureille, MDC, m. de Maxilly, 119; Jean-Baptiste Viallon, PS diss., 84; Danielle Gietzen, PC, 83.
Henri Dumas, div. g., m. de Pontailler, n.s.r.p.

Saint-Jean-de-Losne

Ballottage. Daniel Freitag, PS, s., 1 782; Michel Balme, RPR, adj. m. de Brazey-en-Plaine, 1 139; *Gérard Chapuis*, FN, 963.
Éliminés. Philippe Bouly, PC, 189; Laurent Gutierrez, LCR, 100.

Saint-Seine-l'Abbaye

Réélu : *Christian Myon*, RPR, m. de Saint-Seine-l'Abbaye.

Selongey

Ballottage. Paul Taillandier, UDF-DL, s., m. de Selongey, 819; Dominique Duchamp, PS, c.m. de Selongey, 617.
Éliminés. Charles Poupon, div., 191; Christian Albert, PC, 162; Sébastien Ameline, FN, 108.

Vitteaux

Élu : François Sauvadet, UDF-DL, d., m. de Vitteaux.
Gilbert Mathieu, UDF-DL, n.s.r.p.

NIÈVRE (16)

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 18 PS, 1 UDF, 3 RPR, 6 div. d., 1 div. *(prés. : Bernard Bardin, PS, m. de Clamecy).*

La Charité-sur-Loire

Ballottage. Constantin Rodriguez, PS, 1 596; Jannick Larderet, RPR, s., c.m. de La *Charité-sur-Loire,* 1 367; *Patriciane Dubresson*, PC, 816.
Éliminés. Lionel Charlois, FN, 578; Jean-Luc Dreumont, Verts, 308.

Corbigny

Réélu : Jean-Paul Magnon, PS, m. de Corbigny.

Decize

Ballottage. François Perrot, PS, s., m. de Decize, 1 330; Jean-Noël Le Bras, MDC, c.m. de Decize, 867; Caroline Devin, RPR, 823.
Éliminés. Bernard Chopin, PC, c.m. de Decize, 413; José Fleury, FN, 358.

Donzy

Réélu : Thierry Flandin, div. d.

Fours

Ballottage. Gérard Genty, PS, s., m. de Cercy-la-Tour, 1 189; Jean-Claude Voisine, div. g., 844.
Éliminés. Dominique Dubresson, PC, 253; Gaston Martin, FN, 217.

Imphy

Réélu : *Georges Eymery, PS, m. d'Imphy.*

Luzy

Réélu : Marcel Joyeux, div. d., m. de Luzy.

La Machine

Ballottage. Daniel Barbier, PS, m. de Thiange, 1 360; Noël Fumat, PC, c.m. de La Machine, 904.
Éliminés. François Agenet, UDF-DL, 385; Michel Idaszewski, RPR, 330; Fernand Baur, FN, 315.
Paulette Lavergne, PC, n.s.r.p.

Montsauche-les-Settons

Ballottage. Patrice Joly, PS, s., m. d'Ouroux-en-Morvan, 816; Lionel Thenault, div. g., m. de Montsauche-les-Settons, 663; Guy Sarrado, PC, 395.
Éliminés. *Régis de la Croix-Vaubois*, FN, c.r., 259; François Dumarais, PS diss., m. de Planchez-en-Morvan, 236.

Nevers-Est

Ballottage. Marcel Charmant, PS, s., sén., m. de Saint-Aubin-les-Forges, 1 373; Jean-Marc Bily, FN, 470.
Éliminés. Eric Guerin, div. d., 424; Louis Sopizet, PC, 418; François Laballery, UDF-rad., c.m. de Nevers, 339; Fabrice de Vanhectevelde, PRG, 22.

Nevers-Nord

Ballottage. Jean-Pierre Harris, PS, s., adj. m. de Nevers, 2 131; Guy Tizon, UDF-FD, c.m. de Nevers, 716.
Éliminés. Jean-Marie Perrelet, PC, 635; Jacques Bureau, FN, 578; Jean-Claude Lechenault, RPR, 536; Julien Gonzalez, Verts, 296; Alain Desboudard, PRG, m. d'Ourouër, 238.

Nevers-Sud

Ballottage. Jean-Claude Boulez, PS, adj. m. de Nevers, 2 124; Daniel Rostein, RPR, s., c.r., c.m. de Nevers, 1 609; Louis-François Martin, div. g., m. de Marzy, 1 341.
Éliminés. Christian Lebatteur, PC, c.m. de Nevers, 855; Marc Leger, FN, 705.

Prémery

Ballottage. Jacques Legrain, div. g. sou. PS, 607; Léonard Jaillot, div. d., 604; Jean-Claude Lebrun, PC, 397.
Éliminés. Amélie de la Croix Vaubois, FN, 227; Martine Mazoyer, MPF, 204; Bernard Viellard-Baron, div. g., 124; Dominique Perrier, ext. d., 32.
Paul Cabarat, RPR, c.r., m. de Prémery, n.s.r.p.

Saint-Saulge

Ballottage. Bernadette Larive, div. d., 650; Michel Bertin, PS, 453; Sylvain Lopinto, div. g., m. de Saint-Saulge, 426.
Éliminés. Christiane Cloix, FN, 183; Bernard Poirier, PC, 97.
Georges Berthier, PS, n.s.r.p.

Tannay

Réélu : Philippe Nolot, div. d., m. de Tannay.

Varzy

Réélu : Michel Noël, div. d., adj. m. de Varzy.

SAÔNE-ET-LOIRE (28)

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 18 PS, 3 PRG, *19 UDF, 10 RPR, 5 div. d. (prés. : René Beaumont, UDF-DL, m. de Varennes-Saint-Sauveur).*

Autun-Nord

Ballottage. Didier Martinet, PS, s., m. d'Autun, 2 305; Claude Chermain, div. g., c.m. d'Autun, 1 145; Bernard Morot-Gaudry, UDF-rad., 1 121.
Éliminé. Eric Doreau, div. g., c.m. d'Autun, 321.

Beaurepaire-en-Bresse

Ballottage. Philippe Routhier, UDF-DL, s., m. de Savigny-en-Revermont, 879; Paul Colas, div. g. sou. PS, m. de Sagy, 733; Jean Pernin, div. d., m. de Saillenard, 490.
Éliminé. Denis Treboz, PC, 94.

Chalon-sur-Saône-Nord

Ballottage. Christophe Sirugue, PS, c.m. de Chalon-sur-Saône, 2 371; Serge Sené, RPR, s., c.m. de Chalon-sur-Saône, 2 134.
Éliminés. Jean Coupat, FN, c.r., c.m. de Chalon-sur-Saône, 1 314; Jean-Claude Mouroux, PC, m. de La Loyère, 745; Charlotte Seitz, Verts, c.m. de Chalon-sur-Saône, 444.

Chalon-sur-Saône-Sud

Ballottage. Fernand Renault, PS, adj. m. de Saint-Rémy, 3 713; Yves Lehanneur, div. d. sou. RPR-UDF, m. d'Epervans, 2 737.
Éliminés. Robert Monin, FN, 1 365; Michel Guichard, PC, m. de Lux, 1 172.
Roger Leborne, PS, m. de Saint-Marcel, n.s.r.p.

La Clayette

Réélu : Alain Gautheron, UDF-DL, m. de Varennes-sous-Dun.

Cluny

Ballottage. Robert Rolland, UDF-DL, s., m. de Cluny, 1 956; François Bonnetain, PS, c.r., 1 255; Guy Belot, PC, c.m. de Cluny, 702.
Éliminé. Pierre Loire, FN, 298.

Cuiseaux

Réélu : René Beaumont, UDF-DL, pr. c.g., m. de Varennes-Saint-Sauveur.

Cuisery

Réélu : Paul Perrault, RPR, m. de La Genète.

Digoin

Ballottage. Maxime Castagna, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Digoin, 2 019; Gérard Bossu, PS, s., c.m. de Digoin, 1 711.
Éliminés. Louis Cantat, PC, c.m. de Digoin, 815; Maurice Merle, FN, 413.

Epinac

Ballottage. Jean-François Nicolas, PS, s., m. d'Epinac, 1 104; Patrick Defontaine, UDF-FD, 1 024.
Éliminés. Pierre Saliet, PT, 155; Alain Prost, PC, 134.

Givry

Ballottage. Christian Wagener, RPR, m. de Dracy-le-Fort, 1 403; Pierre Voarick, div. d., m. de Saint-Martin-sous-Montaigu, 1 083; Jean-Marie Morlet, div. d. sou. UDF, adj. m. de Givry, 957.
Éliminés. Philippe Delvalée, Verts, 809; Jean-Paul Armand, PC, 692.
Maurice Juillot, UDF-DL, m. de Mercurey, n.s.r.p.

La Guiche

Ballottage. Daniel Decerle, PS, m. de Chevagny-sur-Guye, 641; Etienne Richard, div. d., m. de Joncy, 540; Christian Bonnot, div. d., m. de La Guiche, 323.
Éliminés. Christian Launay, FN, 120; Alain Juilliot, PC, 92.
Armand Aubague, div. d., n.s.r.p.

Issy-l'Evêque

Réélu : André Pourny, app. UDF, sén., m. de Sainte-Radegonde.

Lucenay-l'Evêque

Ballottage. Michel Dessertenne, div. g., m. de Roussillon-en-Morvan, 698; Francette Guibourg, PS, m. de La Celle-en-Morvan, 477; Frédéric Bellet, RPR, adj. m. de La Petite-Verrière, 356.
Éliminés. Bernard Dessertenne, div. d. sou. UDF, m. d'Anost, 241; François Maney, div. d., m. de Chissey-en-Morvan, 207; René Fortin, div. g., 160; Roland Boissard, PC, c.m. d'Autun, 100; Christian Gendre, div. g., 64.
Lucien Naudin, PS, m. de Cordesse, n.s.r.p.

Lugny

Ballottage. Gilbert Mornand, PS, s., m. de Clessé, 1 231; Marc Jousseau, RPR, adj. m. de Viré, 1 204; Daniel Conry, PC, c.m. de Lugny, 626.
Éliminés. Paul Cochet, FN, 328.

Mâcon-Centre

Réélu : Gérard Voisin, UDF-DL, d., m. de Charnay-lès-Mâcon.

Mâcon-Sud

Ballottage. Roger Couturier, RPR, s., 2 169; André Prost, PS, c.m. de Mâcon, 1 080.
Éliminés. Marc Voisin, FN, 678; Jean-Claude Pelletier, MDC, adj. m. de Mâcon, 406; Olivier Taviot, PC, c.m. de Mâcon, 234.

Marcigny

Réélu : Jacques Rebillard, PRG, d., .

Matour

Réélu : Jean-Patrick Courtois, RPR, sén., m. de Dompierre-les-Ormes.

Mesvres

Réélu : Christian Gillot, PS, m. de Broyes.

Mont-Saint-Vincent

Réélu : Jean Girardon, UDF-rad., m. de Mont-Saint-Vincent.

Montceau-les-Mines-Nord

Ballottage. Alice Besseyrias, div. g. sou. PS, adj. m. de Montceau-les-Mines, 2 431; Antoine André, RPR, 2 239.
Éliminés. Patrick Szczepanski, FN, 688; *Jacky Jordery, PC, 571; Pierre Pageot,* MDC, 173.
Michel Thomas, RPR, n.s.r.p.

Paray-le-Monial

Ballottage. Marcel-Alain Drapier, UDF-DL, s., adj. m. de Paray-le-Monial, 2 837; Patrick Boissard, PS, c.m. de Paray-le-Monial, 1 953.
Éliminés. Pierre Lamotte, div. d., 557; Henri Sagon, FN, 394; Jean-Louis Mitaine, PC, 301.

Saint-Germain-du-Bois

Ballottage. François Moreau, UDF-DL, s., m. de Serley, 1 603; Jean-Luc Vernay, PS, m. de Mervans, 1 424.
Éliminés. François Trouvay, FN, 156; Christian Michon-Dumarais, div. d., 122; Jean-Paul Corny, PC, 90.

Saint-Germain-du-Plain

Ballottage. Jean Viallet, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. d'Ouroux-sur-Saône, 1 391; Alain Doulé, PS, c.m. de Saint-Germain-du-Plain, 774; Michel Gudefin, div. d., 640.
Éliminés. Michel Caillet, PC, 197; Thierry Grosjean, Verts, c.r., 147.

Saint-Léger-sous-Beuvray

Réélu : Robert Jacquemard, PRG, m. d'Etang-sur-Arroux.

Semur-en-Brionnais

Ballottage. Michel Vivier, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. d'Iguérande, 946; Jean-Claude Fraissé, div. d., 739; François Baciak, div. g. sou. PS, m. de Semur-en-Brionnais, 575.
Éliminés. Didier Bourson, FN, 180; Roger Charpin, PC, 66.

Sennecey-le-Grand

Réélu : Jean-Paul Emorine, UDF-DL, sén., m. de Sennecey-le-Grand.

YONNE (22)

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 5 PS, 16 UDF, 7 RPR, 11 div. d. *(prés. : Henri de Raincourt, UDF-DL, sén., m. de Saint-Valérien).*

Auxerre-Est

Ballottage. Serge Franchis, UDF-PPDF, s., sén., adj. m. d'Auxerre, 1 996; Denis Troester, PS, 1 368.
Éliminés. Marcellin Foissier, FN, c.m. d'Auxerre, 855; Gilles Monier, div. d., 538.

Auxerre-Nord

Ballottage. Robert Bideau, div. d., m. de Monéteau, 1 116; Gérard Delille, UDF-DL, m. de Charbuy, 933; Jacques Hojlo, PS, c.m. d'Auxerre, 841.
Éliminés. Pierre Lebert, FN, 671; Denis Roycourt, Verts, c.m. d'Auxerre, 518; Marie-Christine Fernandez, PC, 296.
Jean Babay, UDF-DL, n.s.r.p.

Auxerre-Sud

Ballottage. Marie-France Jeanson, RPR, s., adj. m. d'Auxerre, 1 352; Monique Hadrbolec, PS, c.m. d'Auxerre, 1 238.
Éliminés. Jean-Christophe Morizot, FN, c.m. d'Auxerre, 706; Sylvain Liotard, div., c.m. d'Auxerre, 446; Denis Martin, Verts, 409; Gérard Charrue, PC, 286.

Avallon

Ballottage. Pascal Germain, div. d., m. d'Annéot, 1 096; Jean-Yves Caullet, PS, 1 053.
Éliminés. Patrick Coutance, div. d., c.m. d'Avallon, 805; Edouard Ferrand, FN, 625; Bernard Montel, PC, 375; Bernard Alincant, div. d., c.m. d'Avallon, 331; Geneviève Girault, Verts, 270.
Yves Van Haecke, RPR, m. d'Avallon, n.s.r.p.

Bléneau

Élu : Alain Drouhin, div. d.
Marc Masson, UDF-DL, n.s.r.p.

Cerisiers

Ballottage. Hubert Kaelberer, UDF-DL, s., c.r., 704; Jean-Luc Barde, UDF, m. de Cerisiers, 454; Daniel Gros, div. g., m. d'Arces, 298

Chablis

Élu : Patrick Gendrand, RPR.
Georges Maingonat, div., m. de Chablis, n.s.r.p.

Coulanges-la-Vineuse

Ballottage. Jean-Noël Loury, UDF-DL, s., m. de Val-de-Mercy, 1 100; Paul Girard, PS, c.m. d'Escalives-Sainte-Camille, 717.
Éliminés. Pierre Vigreux, PC, c.m. de Coulanges-la-Vineuse, 311; Jean Coulon, FN, 262; Henri-François Seguin, div. d., 198; Niels Duplan, div. g., 69.

Courson-les-Carrières

Ballottage. Jean-Claude Denos, UDF, m. de Courson-les-Carrières, 524; Jacques Baloup, div. d., 434; Gilbert Plessy, div. d., m. de Molesmes, 303.
Éliminés. Michel Canet, PS, 175; Lionel Gautier de Lahaut, FN, 123; Gilles Letort, *ext. g., 69.*
Marcel Guyon, UDF-DL, m. de Courson-les-carrières, n.s.r.p.

Flogny-la-Chapelle

Ballottage. Marie-Laure Capitain, div. g., m. de Carisey, 568; Lucien Chesne, RPR, m. de Neuvy-Sautour, 379; Claude Moreau, FN, c.r., 378; Pierre Delépine, PS, 366; Paul Balacey, div. d., 361.
Éliminé. Raymond Valentin, UDF, 112.
René Hutin, RPR, n.s.r.p.

L'Isle-sur-Serein

Ballottage. Jean-Claude Lemaire, div. d., m. de Joux-la-Ville, 427; Auguste Guichard, div. d., m. de Blacy, 391; Pierre Coste, div. d., m. de Provency, 311; Rémy Guichard, PC, m. de Marmeaux, 301.
Éliminée. Alexandrine Primin, FN, 117.
Paul-André Sadon, div. d., m. de l'Isle-sur-Serein, n.s.r.p.

Ligny-le-Châtel

Réélu : Gérard Arnouts, PS, m. de Maligny.

Pont-sur-Yonne

Ballottage. Christian Brière, PS, 2 583; Guy Languillat, RPR, m. de Villeneuve-la-Guyard, 1 949; Gilles Roth, FN, 1 398.
Roger Lassale, PS, c.r., m. de Pont-sur-Yonne, n.s.r.p.

Quarré-les-Tombes

Ballottage. Danièle Roy, div. d., m. de Quarré-les-Tombes, 419; Alain Massé, PS, c.m. de Quarré-les-Tombes, 335; Michel Veuillot, RPR, m. de Saint Léger-Vauban, 301.
Éliminés. Claude Thiéblot, div. d., 156.
Georges Huguet, div. d., n.s.r.p.

Saint-Florentin

Ballottage. Jean Lancray, UDF-DL, s., m. de Saint-Florentin, 1 123; Marc Fournier, FN, c.m. de Saint-Florentin, 899; Georges Pruvost, PC, 793

Seignelay

Ballottage. Pierre Chambon, PS, s., 1 109; Georges Friedrich, div. g., m. de Cheny, 902; Jean-Michel Delagneau, écol., m. de Gurgy, 898.
Éliminés. Francis Fournier, FN, 737; Patrice Durand, div. d., 473; Gilbert Jacqueline, div. g., 95.

Sens-Nord-Est

Réélu : Patrick Chevalier-Vanier, RPR, m. de Saint-Clément.

Sens-Sud-Est

Ballottage. Alain Ladrange, PC, c.m. de Sens, 2 128; Yves Capdevielle, div. d., c.m. de Sens, 1 706; Pierre Peres, FN, c.r., 1 605.
Jean Cordillot, PC, m. de Sens, n.s.r.p.

Sergines

Réélu : Jean-Claude Leroy, div. d., m. de Sergines.

Vermenton

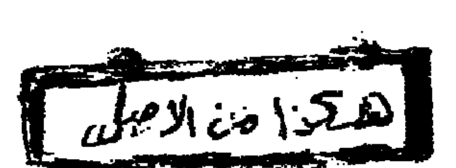
Réélu : Jean-Marie Rolland, div. d., m. de Vermenton.

Vézelay

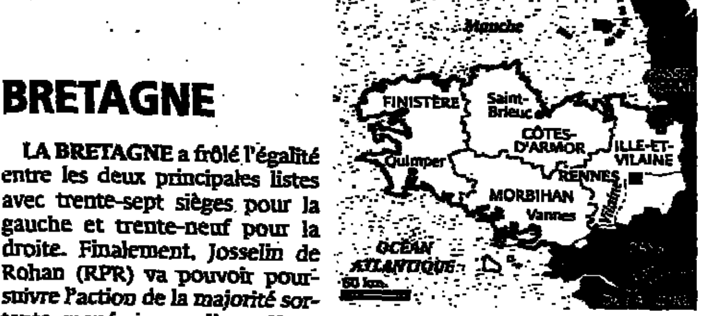
Réélu : André Villiers, div. d., m. de Pierre-Perthuis.

Villeneuve-sur-Yonne

Réélu : Jean-Luc Dauphin, RPR, m. de Villeneuve-sur-Yonne.



BRETAGNE



LA BRETAGNE a frôlé l'égalité entre les deux principales listes avec trente-sept sièges pour la gauche et trente-neuf pour la droite. Finalement, Josselin de Rohan (RPR) va pouvoir poursuivre l'action de la majorité sortante, menée jusque-là par Yvon Bourges, qui ne se représentait pas. Le maire de Josselin (Morbihan) avait annoncé qu'il abandonnerait la présidence du groupe RPR au Sénat, mais pas son mandat de parlementaire.

A elles seules, les listes soutenues par le RPR et l'UDF n'obtiennent que trente-quatre mandats, mais les négociations pour la présidence ne devraient pas être trop difficiles avec l'élu des chasseurs des Côtes-d'Armor, ni avec les deux membres de l'équipe conduite par Auguste Génovèse, ancien directeur de l'usine Citroën de Rennes, ni encore avec Jean-Yves Cozan (UDF), qui défend les couleurs d'un Finistère très breton, et son second Bernard de Cadenet, conseiller sortant qui portait jusque-là l'étiquette RPR. La gestion du conseil régional s'annonce moins aisée avec une courte majorité et quelques rancoeurs du côté de l'UDF, dont le héraut, Pierre Méhaignerie, n'a pu briguer la présidence par décision des états-majors parisiens. Le FN conserve ses sept sièges et faiblit légèrement en points.

La gauche n'a pas bénéficié du même souffle qu'aux élections législatives de 1997, où elle avait emporté quinze sièges sur vingt-six. Elle gagne cependant 6 % par rapport aux élections régionales de 1992. Il est peu probable que cette progression suffira à consoler le chef de file Jean-Yves Le Drian (PS), qui s'était lancé dans cette tentative de conquête depuis longtemps. Le maire de Lorient a réussi une belle performance dans le Morbihan, entraînant vers un équilibre inédit un département très ancré à droite, dominé par la personnalité du président du conseil général, Raymond Marcellin (UDF), depuis 1964.

Le PC double son nombre de sièges. A l'inverse, la stratégie de l'union a moins réussi aux Verts, qui chutent de moitié, en partie à cause d'une dissidence dans le Finistère. La surprise vient de l'extrême gauche, avec l'élection d'un membre de Lutte ouvrière dans les Côtes-d'Armor, et du succès, dans le Finistère, de la liste « Tous ensemble à gauche ». En Ille-et-Vilaine, l'éparpillement des listes a desservi la gauche. A Rennes, par exemple, les candidats PS-PC-Verts obtiennent 44 % des voix, tandis que les divers gauche et écologistes en totalisent 16 %.

Les élections cantonales s'annoncent sous des auspices comparables. Conduit par M. Méhaignerie, le conseil général d'Ille-et-Vilaine fait preuve de sa stabilité coutumière. Le PS devrait renforcer ses positions dans les Côtes-d'Armor, le Morbihan et surtout le Finistère.

RÉGIONALES (83)

NOUVEAU CONSEIL : 1 ext. g., 1 LO, 1 CAP, 6 PC, 25 PS, 3 Verts, 1 GE, 1 CPNT, 17 UDF, 15 RPR, 5 div. d., 7 FN.

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 18 PS, 6 Verts, 2 écol., 4 GE, 20 UDF, 17 RPR, 1 app. RPR, 3 div. d., 7 FN, 1 div., 1 siège vacant (prés. : Yvon Bourges, RPR, a. min., sén., n.s.r.p.).

CÔTES-D'ARMOR (16)

LO : Martial Collet.
G. pl. : Marie-Reine Tillon (PS), c.g.
GE : Yvette Minec.
RPR-UDF : Yvon Bonnot (UDF-FD), s., m. de Perros-Guirec.
FN : Jean-[illegible]
CPNT : Gabriel Lopez.
div. : Gérard Gautier, s.
UDB : Robert Bedron, c.m. de Plérin.

I., 422 726 ; A., 37,41 % ; E., 252 938.

G. pl.	95 480	(37,74)	7 élus
RPR-UDF	85 832	(33,93)	6 élus
FN	18 300	(7,23)	1 élu
LO	13 017	(5,14)	1 élu
CPNT	12 907	(5,10)	1 élu
UDB	10 329	(4,08)	
GE	9 758	(3,85)	
div.	7 315	(2,89)	

1992. – I., 414 360 ; A., 27,52 % ; E., 286 019. UPF (Bonnot, UDF-CDS), 83 685 (29,26 %), 6 élus ; PS (Dollo), 62 254 (21,77 %), 4 élus ; PC (Quemper), 30 084 (10,52 %), 2 élus ; GE (Sanquer), 24 253 (8,48 %), 1 élu ; FN (Blanc), 21 171 (7,40 %), 1 élu ; Verts (Balbot), 17 093 (5,98 %), 1 élu ; div. (Gautier), 14 681 (5,13 %), 1 élu ; CNI (Martell), 10 054 (3,52 %) ; rég. (Le Mée), 6 491 (2,27 %) ; aut. (Gourmelen, UDB), 6 381 (2,23 %) ; LO (Collet), 5 322 (1,86 %) ; RPR diss. (Reynes), 4 550 (1,59 %).

FINISTÈRE (25)

LO : André Cherblanc.
ext. g. : Gilles Meurice (CAP), adj. m. de Landerneau.
PS-PC : François Cuillandre (PS), d., adj. m. de Brest.
Verts : Gérard Borvon, c.m. de Landerneau.
GE : Bernard Brulliot.
RPR-UDF : Ambroise Guellec (UDF-FD), s., c.r., m. de Pouldreuzic.
div. d. : Jean-Yves Cozan (UDF-AD diss.), c.g.
FN : Olivier Morize, s., c.m. de Brest.
UDB : Roger Le Prohon.

I., 635 964 ; A., 41,40 % ; E., 359 999.

RPR-UDF	124 400	(34,55)	10 élus
PS-PC	110 185	(30,60)	9 élus
FN	27 793	(7,72)	2 élus
ext. g.	25 804	(7,16)	2 élus
div. d.	24 476	(6,79)	2 élus
Verts	17 092	(4,74)	
LO	12 402	(3,44)	
UDB	9 979	(2,77)	
GE	7 868	(2,18)	

1992. – I., 616 176 ; A., 30,84 % ; E., 408 472. UPF (Guellec, UDF-CDS), 163 352 (40,00 %), 12 élus ; PS (Le Pensec), 98 385 (24,09 %), 7 élus ; FN (Morize), 35 513 (8,70 %), 2 élus ; GE (Delignière), 31 829 (7,79 %), 2 élus ; Verts (Uguen), 27 964 (6,85 %), 2 élus ; PC (Le Roux), 17 620 (4,31 %) ; div. g. (Jeudy, ex-PC), 15 788 (3,87 %) ; aut. (Le Gars, PBPE), 8 310 (2,03 %) ; CNI (Bertrand), 4 986 (1,22 %) ; rég. (Burel), 4 665 (1,14 %).
(1,73 %) ; rég. (Lécuyer), 3 468 (0,99 %).

ILLE-ET-VILAINE (24)

LO : Raymond Madec.
LCR : Yves Juin.
G. pl. : Jean-Michel Boucheron (PS), d., c.m. de Rennes.
écol. : Yves Le Roux, c.m. de Maxent.
écol. (2) : Paul Renaud, s.
RPR-UDF (+ GE) : Marie-Thérèse Boisseau (UDF-FD), d.
div. d. : Auguste Génovèse.
FN : Pierre Maugendre, s.
CPNT : Raymond Marie.
Chôm. : Gilles Guéguen.
rég. : Guy Caro.
div. : Jacques Ars.
UDB : Henri Gourmelen, c.m. de Saint-Malo.

I., 589 312 ; A., 44,63 % ; E., 308 889.

G. pl.	99 105	(32,08)	10 élus
RPR-UDF	95 502	(30,91)	10 élus
FN	24 230	(7,84)	2 élus
div. d.	18 982	(6,14)	2 élus
LO	14 860	(4,81)	
CPNT	11 766	(3,80)	
écol. (2)	10 680	(3,45)	
div.	8 074	(2,61)	
UDB	7 807	(2,52)	
Chôm.	5 074	(1,64)	
LCR	4 811	(1,55)	
écol.	4 572	(1,48)	
rég.	3 426	(1,10)	

1992. – I., 552 935 ; A., 32,96 % ; E., 350 476. UPF (Bourges, RPR), 155 212 (44,29 %), 13 élus ; PS (Faucheux), 60 512 (17,27 %), 5 élus ; GE (Renaud), 35 437 (10,11 %), 2 élus ; FN (Maugendre), 28 978 (8,27 %), 2 élus ; Verts (Merrien), 28 170 (8,04 %), 2 élus ; PC (Lespagnol), 12 236 (3,49 %) ; div. g. (Chopier, ADD), 12 156 (3,47 %) ; LO (Madec), 8 245 (2,35 %) ; aut. (Duchet, POBL), 6 062

MORBIHAN (18)

LO : Cyril Le Bail.
G. pl. : Jean-Yves Le Drian (PS), a. min., d., m. de Lorient.
GE : Claude Landa.
RPR-UDF : Josselin de Rohan (RPR), sén., c.g., m. de Josselin.
FN : René-Marie Boin.
rég. : Alain Malarde.
UDB : Christian Guyonvach.

I., 480 031 ; A., 39,23 % ; E., 279 482.

RPR-UDF	108 681	(38,88)	8 élus
G. pl.	104 716	(37,46)	8 élus
FN	28 412	(10,16)	2 élus
LO	12 520	(4,47)	
UDB	10 835	(3,87)	
GE	9 075	(3,24)	
rég.	5 243	(1,87)	

1992. – I., 454 079 ; A., 30,28 % ; E., 301 118. UPF (Kerguéris, UDF-P et R), 111 393 (36,99 %), 8 élus ; PS (Victoria), 47 165 (15,66 %), 3 élus ; div. d. (Rocher), 40 046 (13,30 %), 2 élus ; FN (de Rougé), 33 179 (11,02 %), 2 élus ; GE (Le Borgnic), 25 224 (8,38 %), 1 élu ; Verts (Bourbao), 18 657 (6,20 %), 1 élu ; PC (Morin), 17 368 (5,77 %), 1 élu ; aut. (Guegan, UDB), 8 086 (2,69 %).

CANTONALES

CÔTES-D'ARMOR (26)

CONSEIL SORTANT : 8 PC, 21 PS, 1 app. PS, 10 UDF, 2 RPR, 2 app. RPR, 8 div. d. *(prés : Claudy Lebreton, PS, m. de Plénée-Jugon).*

Bourbriac
Réélu : Yannick Botrel, PS, m. de Bourbriac.

Châtelaudren
Ballottage. Yves-Jean Le Coqu, div. d., s., c.m. de Plélo, 1 820 ; René Guilloux, PS, m. de Plouvara, 1 409.
Éliminés. Christian Le Normand, Verts, 435 ; Jacques Jaffrain, FN, 156 ; Mickaël Mille, PC, 121.

Corlay
Ballottage. Christian Le Riguier, UDF-FD, s., m. de Saint-Martin-des-Prés, 970 ; Renée Le Moulec, PS, c.m. de Corlay, 689.
Éliminés. Gilles Thomas, PC, c.m. de Plussulien, 217 ; Gilbert Le Roy, div. g., c.r., 162 ; Gilles Lacroix, FN, 54.

Dinan-Ouest
Ballottage. Didier Morel, PS, c.m. de Dinan, 3 663 ; Bertrand Claudeville, div. d. sou. RPR, m. de Taden, 1 501.
Éliminés. Yves Gervaise, div. d. sou. UDF, m. de Plouër-sur-Rance, 1 215 ; Richard Fortat, Verts, 822 ; Gérard Blanchard, div. d., adj. m. de Dinan, 809 ; Charles Boishamon de, FN, 767 ; Théo Marteil, div. g., 513 ; Michel Pilmann, PC, 472 ; Michel Bellis, div. d., 378 ; Daniel Hourés, PRG, 107.
André Grignon, UDF-FD, n.s.r.p.

Etables-sur-Mer
Ballottage. Marcel Ollitrault, UDF-FD, s., m. d'Etables-sur-Mer, 1 693 ; Loïc Raoult, PS, 1 684 ; Yvon Batard, div. d., m. de Binic, 1 538.
Éliminés. François Floc'H, FN, 562 ; Paul Meheust, PC, 507.

Evran
Ballottage. Robert Nogues, PS, 1 490 ; Francis Reynes, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Tréfumel, 1 315.
Éliminés. Martine Lucas, Verts, 219 ; Patrick Raffray, FN, 164 ; Gilles Riviere, PC, 63.

Jugon-les-Lacs
Réélu : Claudy Lebreton, PS, pr. c.g., m. de Plénée-Jugon.

La Chèze
Réélu : Jean-Yves Botrel, PS, m. de La Chèze.

Langueux
Réélu : Michel Lesage, PS, m. de Langueux.

Loudéac
Ballottage. Jean Buchon, PS, adj. m. de Loudéac, 2 750 ; Pierre Etienne, div. d., s., c.m. de Loudéac, 1 667 ; Marie-Josée Bozec, RPR, c.m. de Loudéac, 1 535.
Éliminés. Paul Pasco, PC, c.m. de Loudéac, 455 ; Jean-Claude Camille, Verts, 439 ; Pierre-Marie Launay, FN, 366.

Maël-Carhaix
Ballottage. Daniel Pennec, RPR, c.m. de Guingamp, 1 292 ; Joël Le Croisier, PS, m. de Trébrivan, 1 087 ; Jean-Paul Dubois, PC, c.m. de Maël-Carhaix, 917.
Éliminés. Gérald Lambert, div. g., 233 ; Marie-Claude Génie, FN, 86.
Auguste Le Coënt, PC, n.s.r.p.

Matignon
Ballottage. Michèle Moisan, RPR, 3 008 ; Marie-Reine Tillon, PS, s., 2 944.
Éliminés. Jean-Claude Bourva, FN, 536 ; Claire Le Corvaisier, PC, 393.

Moncontour
Réélu : Jean-Jacques Bizien, PS, m. de Moncontour.

Paimpol
Ballottage. Jean-Claude Vitel, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Kerfot, 3 233 ; Jean Merel, div. g., c.m. de Ploubazlanec, 1 455.
Éliminés. Michel Keromest, PS, 1 428 ; Jean-Luc de Trogoff, FN, 791 ; Jean-Claude Marzin, Verts, 594 ; Yves Le Calvez, PC, 514 ; Pierre Morvan, UDB, c.m. de Paimpol, 460.

Perros-Guirec
Ballottage. Michel Lissillour, div. d., m. de Trébeurden, 4 680 ; Pierrick Perrin, PS, m. de Pleumeur-Bodou, 4 000.
Éliminés. Roland Geffroy, PC, m. de Saint-Quay-Perros, 1 860 ; Sylvain Bouder, UDB, 913 ; Pierre Genié, FN, 898.
Léon Le Merdy, UDF, n.s.r.p.

Plélan-le-Petit
Réélu : Prosper Besnard, div. g. sou. PS, m. de Plélan-le-Petit.

Plérin
Ballottage. Yves Le Faucheur, UDF, m. de Plérin, 2 700 ; Paule Quéméré, PS, 2 037 ; André Guédé, div. g. sou. PC, m. de Pordic, 1 743.
Éliminés. Alain Darlet, Verts, 726 ; Monique Montet, FN, 639 ; Joseph Got, div. d., c.m. de Plérin, 509 ; Lionel Lemaire, div. d., 104.
Louis Auffray, div. d., n.s.r.p.

Plestin-les-Grèves
Ballottage. Hervé Guelou, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Plufur, 2 139 ; André Lucas, PS, m. de Plestin, 1 680 ; Jean Touarin, PC, m. de Trémel, 1 573.
Éliminés. Lucien Connan, FN, 239.
André Cresseveur, div. d., n.s.r.p.

Plouagat
Ballottage. Jean-Pierre Le Goux, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Lanrodec, 1 567 ; Arsène Corouge, PS, 745.
Éliminés. Bernard Prigent, Verts, 349 ; Marcelle Gautier, PC, 277 ; Francis Le Negaret, div. d., 225 ; Myriam de Coatparquet, FN, 182.

Ploubalay
Réélu : Charles Josselin, PS, min., c.m. de Pléhin-Trigaveu.

Plouha
Ballottage. Jean Derrien, PS, s., m. de Plouha, 1 496 ; Jean-Claude Le Guen, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Plouha, 805.
Éliminés. Guy Hengoat, div. d., c.m. de Plouha, 337 ; Jean-Gabriel Lavie, FN, 281 ; Yvon Fichou, UDB, 248 ; Marc Jannot, Verts, 184 ; Pierre Dufour, PC, 168.

Pontrieux
Ballottage. Yves Le Mouër, UDF-DL, s., m. de Pontrieux, 2 203 ; Yvan Guezennec, PS, m. de Ploëzec-du-Trieux, 1 734.
Éliminés. James Chouzenoux, Verts, 182 ; Marcel Laveau, FN, 139 ; Bruno Beuzit, PC, c.m. de Saint-Brieuc, 136 ; Gwénaël Henry, UDB, 75.

La Roche-Derrien
Réélu : Pierre-Yvon Tremel, PS, m. de Cavan.

Rostrenen
Ballottage. Pierre Le Gouez, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Plouguernevel, 1 756 ; Ange Herviou, PC, 1 353 ; Jean Robin, PS, c.m. de Rostrenen, 903 ; Brigitte Robic, div. g., 772.
Éliminés. Daniel Bergeron, FN, 213.

Saint-Brieuc-Ouest
Ballottage. Bruno Joncour, UDF-DL, s., c.r., c.m. de Saint-Brieuc, 2 166 ; Michel Brémont, PS, c.m. de Saint-Brieuc, 1 890.
Éliminés. Michel Rault, Verts, 737 ; Eugène Pian, PC, c.m. de Saint-Brieuc, 707 ; Christian Le Pêcheur, FN, 495 ; Maryse Paraire, MDC, c.m. de Saint-Brieuc, 271 ; Pierre Lo Monaco, PT, 118.

Saint-Nicolas-du-Pélem
Ballottage. Léa Nicolas, PC, s., m. de Saint-Nicolas, 1 345 ; Georges Gallardon, div. d. sou. RPR-UDF, 945 ; Jean-Yves Philippe, PS, m. de Saint-Conan, 892.
Éliminés. Myriam Coatparquet de, FN, 91.

FINISTÈRE (28)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 15 PS, 2 div. g., 14 UDF, 13 RPR, 9 div. d. *(prés. : Charles Miossec, RPR, d., m. de Landivisiau).*

Arzano
Ballottage. Jean Lomenech, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Rédené, 1 229 ; Marie-Isabelle Doussal, PS, adj. m. d'Arzano, 1 152.
Éliminés. Roger Caré, FN, 140 ; Marcel Le Dain, div., 135 ; Etienne Le Roux, PC, 97.

Bannalec
Réélu : Yvon Le Bris, PS, m. de Bannalec.

Brest-Cavale-Blanche-Bohars
Ballottage. Jean Moblan, PS, m. de Guilers, 3 050 ; Jacques Berthelot, RPR, s., 2 679.
Éliminés. Michel Briand, Verts, adj. m. de Brest, 626 ; Stéphane Le Prince, FN, 387 ; Bruno Guigoures, PC, 228.

Brest-Kerichen
Ballottage. Yvon Berthou, PS, c.m. de Brest, 2 058 ; Albert Di Comun, UDF-FD, s., c.m. de Brest, 1 732.
Éliminés. Roger Clorennec, FN, 522 ; Jacqueline Héré, PC, c.m. de Brest, 385 ; Ronan Divard, UDB, 291 ; Annie Borvon, div. g., 283.

Brest-l'Hermitage-Gouesnou
Ballottage. Jean-Paul Glémarec, PS, c.m. de Gouesnou, 3 556 ; Jean-Yves Le Borgne, UDF-DL, s., 3 400.
Éliminés. Grégory Hamon, FN, 690 ; Pierre Cocquebert, Verts, c.m. de Brest, 561 ; Jacques Arnal, div. g., 331 ; Lucienne Inizan, PC, 308.

Brest-Lambezellec
Réélu : Daniel Abiven, PS, adj. m. de Brest.

Brest-Plouzané
Ballottage. Yvette Duval, PS, m. de Plouzané, 1 868 ; Yves Pagès, UDF-FD, s., c.m. de Plouzané, 1 609.
Éliminés. Henri Le Guen, div. g., 549 ; Pierre-Jean Bodiger, FN, 365 ; Marif Loussouarn, Verts, c.m. de Brest, 333 ; Nathalie Francès, PC, 161.

Brest-Recouvrance
Ballottage. Yves Menesguen, PS, c.m. de Brest, 1 982 ; Fortuné Pellicano, RPR, c.m. de Brest, 1 259.
Éliminés. Bernard Pacreau, FN, 513 ; Jean-François Masson, UDF-AD, 489 ; Daniel Maloisel, PC, adj. m. de Brest, 440 ; Hubert Casel, div. g., 300 ; Christian Germain, div., 236 *Pierre Maille, PS, m. de Brest, se représente dans le canton Brest-Saint-Pierre.*

Brest-Saint-Marc
Ballottage. Patricia Adam, PS, adj. m. de Brest, 2 860 ; Dominique Le Gall, RPR, s., c.m. de Brest, 2 420.
Éliminés. Marie-Ange Léal, FN, 766 ; Jean Guegueniat, div. g., adj. m. de Brest, 683 ; Guy Abgrall, PC, 416 ; Allain Jouis, div. g., c.m. de Brest, 410 ; Fabrice Déniel, div. g., 34.

Brest-Saint-Pierre
Ballottage. Pierre Maille, PS, s. du canton Brest-Recouvrance, m. de Brest, 2 194 ; Marcel Le Floch, UDF-DL, s., c.m. de Brest, 1 688.
Éliminés. Yves Sellier, FN, 488 ; Gaëlle Abily, PC, 251 ; Esther Guéguen, div. g., 206 ; Stéphan Péan, UDB, 150.

Carhaix-Plouguer
Ballottage. Richard Ferrand, PS, 1 890 ; André Le Roux, div. d., m. de Carhaix, 1 850 ; Jean-Pierre Jeudy, div. g. sou. PC, c.m. de Carhaix, 1 719.
Éliminés. Jean Rohou, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.r., 984 ; Yves Rémond, UDB, 664 ; Eric Calmejane, FN, 594 ; Désiré Mahé, div. g., 386 ; Louis-Marie Mondeguer, div., 215 ; Robert Béby, GE, 158.

Concarneau
Ballottage. Paulette Lecroc, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.m. de Trégunc, 3 471 ; Jean Lozac'h, PS, m. de Trégunc, 2 920.
Éliminés. Claude Drouglazet, div. g., 1 067 ; Yvon Quéroué, div. g., 886 ; Michel Dor, FN, 847 ; Eric Couvez, PC, adj. m. de Concarneau, 799 ; Philippe Laporte, Verts, 729.

Crozon
Ballottage. Jean-Jacques Fablen, RPR, s., 2 248 ; Jean Cornec, div. g., m. de Crozon, 1 832 ; François Godoc, div. d., m. d'Argol, 1 417.
Éliminés. Daniel Magnen, PS, m. de Telgruc, 787 ; Patrick Moulin, FN, 766 ; Patrick Berthelot, div. d., c.m. de Crozon, 580 ; Thierry Bétrancourt, PRG, 295 ; Joël Le Stum, div. d., 293 ; François Lucas, PC, 259.

Daoulas
Ballottage. André Le Gac, div. g. sou. PS, s., m. de Plougastel, 5 177 ; Dominique Cap, div. d., c.m. de Plougastel, 3 069.
Éliminés. Jean-Louis Le Leannec, RPR, c.m. de Plougastel, 1 228 ; René Corler, FN, 704 ; Christian Le Goff, PC, 491.

Fouesnant
Ballottage. Roger Le Goff, UDF-FD, s., m. de Fouesnant, 4 933 ; Nathalie Conan, PS, c.m. de Fouesnant, 3 423.
Éliminés. Claudine Dupont-Tingaud, FN, 1 159 ; Jean-Claude Le Guen, PC, c.m. de Fouesnant, 745 ; Jean-Pierre Bigorgne, Verts, c.m. de La Forêt-Fouesnant, 742.

Guilvinec
Ballottage. Yannick Le Moigne, div. d., m. de Plobannalec, 4 229 ; Corentin Cadiou, PS, m. de Penmarch, 2 768.
Éliminés. Marie Cariou, PC, 1 074 ; Janick Moriceau, Verts, 562 ; Renan Haas, FN, 554 ; Henri Bozec, div., 118.
Pierre Droulec, UDF-FD, c.m. de Penmarch, n.s.r.p.

Lanmeur
Ballottage. Jean-Luc Fichet, PS, m. de Lanmeur, 2 904 ; Gwénolé Guyomarc'h, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Locquirec, 1 643.
Éliminés. Jules Bouédec, PC, 615 ; Pierre-Jean Le Morvan, Verts, c.m. de Plougasnou, 548 ; Henri Le Mouel, FN, 370.
Jean-René Cadran, PS, m. de Locquirec, n.s.r.p.

Lannilis
Ballottage. Jean-Louis Kerboull, div. d., m. de Lannilis, 2 109 ; Jean-Yves Calvez, UDF-FD, adj. m. de Plouguerneau, 1 722.
Éliminés. Christian Treguer, div. g., m. de Landeda, 1 162 ; Daniel Bescond, PS, 674 ; Claude Guiavarch, div. g., 549 ; Charles Tronyo, FN, 402 ; Pol Audren de Kerdrel, div. d., 221 ; Jean-Paul Arzur, div. d., c.m. de Landeda, 192 ; Hervé Boucher, div. d., 163 ; Christian Martin, RPR, 141 ; Jean-Pierre Tillenon, div. d., 107 ; Yvon Mest, PC, 97.
Jean-Michel Perhirin, RPR, adj. m. de Lannilis, n.s.r.p.

Plabennec
Réélu : Louis Coz, RPR, m. de Plabennec.

Pleyben
Réélu : Jean Pirche, RPR, m. de Lannédern.

Ploudalmézeau
Réélu : Antoine Corolleur, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Plourin.

Plouescat
Ballottage. Jacques Le Guen, div. d., 1 562 ; Daniel Jacq, div. d., m. de Plouescat, 1 294.
Éliminés. Jean-François Le Jeune, div. g., 616 ; Marie-Hélène Jestin, PS, 530 ; Jean-Pierre Grassart, UDF-FD, 464 ; Jean-Pierre Toulan, FN, 152 ; Emmanuel Charles, PC, 95.
Yves Priser, RPR, n.s.r.p.

Plouzévédé
Réélu : Jacques de Menou, RPR, sén., m. de Plouvorn.

Pont-Croix
Ballottage. Henri Cogan, UDF-FD, s., 1 818 ; Paul Guéguen, PS, 1 770.
Éliminés. Jean-Paul Coatmeur, RPR, m. d'Audierne, 1 511 ; Jean-Claude Hamon, div. d., m. de Plouhinec, 1 219 ; Bernard Le Gall, div. g., m. de Mahalon, 1 213 ; Henri Goardon, div. d., m. de Goulien, 1 166 ; Marcel Saoutic, FN, 487 ; Robert Fily, PC, 339 ; Isabelle Gourlaouen, Verts, 299.

Pont-l'Abbé
Ballottage. Annick Le Loch, PS, m. de Pont-l'Abbé, 2 775 ; Léa Laurent, UDF-FD, m. de Plomeur, 1 881 ; Pierre Le Doaré, div. d., 1 594.
Éliminés. Yves Goasdoué, PC, adj. m. de l'Ile-Tudy, 674 ; Antoine Guillemot, FN, 476 ; Christophe Pochic, Verts, 378 ; Rémy Quenet, rég., 266.
Sébastien Jolivet, UDF-FD, n.s.r.p.

Rosporden
Ballottage. Gilbert Monfort, PS, s., m. de Rosporden, 2 640 ; Alain Chrétien, RPR, 1 801 ; Francis Dufour, PC, m. de Kernével, 1 022.
Éliminés. Robert Blin, FN, 401 ; Paul Guéguéniat, UDB, adj. m. de Saint-Yvy, 332.

Saint-Pol-de-Léon
Réélu : Adrien Kervella, RPR, c.r., m. de Saint-Pol-de-Léon.

Saint-Thégonnec
Réélu : Yvon Abiven, div. g. sou. PS, d., m. de Saint-Thégonnec.

ILLE-ET-VILAINE (27)

CONSEIL SORTANT : 1 app. PS, 11 PS, 2 div. g., 22 UDF, 8 RPR, 9 div. d. *(prés : Pierre Méhaignerie, UDF-FD, a. min., d., m. de Vitré).*

Bain-de-Bretagne
Ballottage. Georges Magnant, UDF-DL, s., c.r., 2 646 ; Armel Renault, div. g., c.m. de Bain-de-Bretagne, 1 176.
Éliminés. Philippe Goarnisson, Verts, 1 022 ; Claude Jouault, FN, 593 ; Jeannette Louis, PC, 246 ; Jacques Dehergne, div. g., 70.

Bécherel
Réélue : Marie-Hélène Daucé, UDF-FD, m. de Romillé.

Bruz
Ballottage. Robert Barré, UDF-FD, s., m. de Bruz, 5 660 ; Philippe Bonnin, PS, m. de Chartres-de-Bretagne, 4 712.
Éliminés. Yannick Cairon, Verts, 1 003 ; André Murat, FN, 675 ; Alain Rouxel, PC, c.m. de Chartres-de-Bretagne, 612 ; Alain Cedelle, UDB, 446 ; Jacques Dehergne, div. g., 65.

Cancale
Ballottage. Maurice Jannin, div. g. sou. PS, c.m. de Cancale, 2 312 ; Jean Maingюené, div. d., m. de Saint-Coulomb, 2 282.
Éliminés. Frédéric Derrien, RPR, 1 668 ; Danielle Mevel, div. d., 1 182 ; Joseph Pichot, div. d., m. de Cancale, 1 180 ; Jean-Michel Simon, FN, 826 ; Michel Louvet, div. d., 768 ; Alain Bardou, PC, 417 ; Jacques Dehergne, div. g., 23.
Jean Raquidel, RPR, n.s.r.p.

Cesson-Sévigné
Ballottage. Roger Belliard, div. d., s., m. de Cesson-Sévigné, 3 770 ; Guy Jouhier, PS, m. d'Acigné, 3 483.
Éliminés. Nicole Lavignac, Verts, 556 ; Jean-Marie Lebraud, FN, 343 ; Jean-Marc Leriche, PC, 210 ; Jacques Dehergne, div. g., 22.

Châteaubourg
Ballottage. Jacques Bobille, div. d., 1 487 ; Jean-Charles Bougerie, UDF-FD, m. de Châteaubourg, 1 157.
Éliminés. Jean-Pierre Guéguen, div. g. sou. PS, 689 ; Francis Touchais, div. d., m. de Chaumeré, 354 ; Geneviève Magne, FN, 253 ; Jean Le Duff, PC, c.m. de Domagné, 218 ; Jacques Dehergne, div. g., 10.
Paul Lemoine, UDF-FD, n.s.r.p.

Combourg
Ballottage. Guy Aubry, div. d., m. de Bonnemain, 2 352 ; Marie-Thérèse Sauvée, PS, m. de Combourg, 2 349.
Éliminés. Françoise More, FN, 346 ; Patrick Le Resteux, Verts, 317 ; Jacques Phélippeau, rég., 163 ; Jean-Claude Martin, PC, 134 ; Jacques Dehergne, div. g., 26.
André Belliard, RPR, n.s.r.p.

Fougères-Sud
Réélu : Philippe Nogrix, UDF-FD.

Grand-Fougeray
Réélu : Joseph Tripon, div. d.

Hédé
Réélu : Jean-Louis Tourenne, PS, m. de La Mezière.

Liffré
Ballottage. Clément Theaudin, PS, m. de Liffré, 3 926 ; Eric Moisan, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Liffré, 2 845.
Éliminés. Jean Morvan, écol., 803 ; Yannick Marie, FN, 492 ; Michel Lizé, PC, 376 ; Jacques Dehergne, div. g., 69.
Francis Havard, UDF-FD, n.s.r.p.

Louvigné-du-Désert
Ballottage. Marie-Françoise Jacq, UDF-FD, m. de Louvigné-du-Désert, 1 865 ; Claude Duval, div. d., 1 725 ; Pierre-Yves Guéna, RPR, 783.
Éliminés. Vincent Le Berre, PS, 173 ; Yves Geffroy, FN, 148 ; Jean-Pierre Le Honsec, PC, 54 ; Jacques Dehergne, div. g., 26.
Olivier Ménard, div. d., m. de Poilley, n.s.r.p.

Pipriac
Réélu : Alain-François Lesacher, UDF-FD.

Pleine-Fougères
Ballottage. Louis Thébault, UDF-FD, c.m. de Pleine-Fougères, 1 470 ; Christian Couet, div. g., m. de Pleine-Fougères, 1 267 ; Jean-Louis Helleux, PS, m. de Trans-la-Forêt, 1 027.
Éliminés. Françoise Lancelot, PC, 194 ; Jacques Dore, FN, c.r., 191 ; Adrien Marulier-Grandmesnil, div. g., 124 ; Jacques Dehergne, div. g., 14.

Plélan-le-Grand
Ballottage. Marie-Joseph Bissonnier, div. d., s., 2 516 ; Françoise Guillot, ext. g., 1 467.
Éliminés. Laurent Peyregne, div. g., 752 ; Christian Ressort, FN, 513 ; Jean-Yves Aubry, PC, 272 ; Jacques Dehergne, div. g., 53.

Rennes-Centre-Ouest
Ballottage. Yves Préville, UDF-FD, s., 2 322 ; Marcel Rogemont, PS, d., c.r., 2 263.
Éliminés. Jean-Marie Goater, Verts, 450 ; Brigitte Fourcade-Neveux, FN, 436 ; Michel Génin, UDB, c.m. de Rennes, 221 ; André Latreille, PC, 201 ; Jacques Dehergne, div. g., 13.

Rennes-Centre
Ballottage. Claude Champaud, RPR, s., c.r., 1 940 ; Alain Piriou, Verts, 943.
Éliminés. Honoré Puil, PRG, adj. m. de Rennes, 888 ; Benoît Caron, RPR diss., c.m. de Rennes, 682 ; Pierre Maugendre, FN, c.r., 488 ; Alain Coquart, PC, c.m. de Rennes, 223 ; Alain Louvet, div., 24 ; Jacques Dehergne, div. g., 10.

Rennes-Est
Ballottage. Clothilde Tascon-Menestrier, PS, c.m. de Rennes, 1 833 ; Bernard Billard, UDF-FD, s., 1 524.
Éliminés. Jean-François Vial, Verts, 508 ; Henri Leroy, FN, 303 ; Angelique Guyard-Bonilla, PC, 230 ; Roger Brusq, PLN, 30 ; Jacques Dehergne, div. g., 13.

Rennes-Le-Blosne
Ballottage. Jean Normand, PS, s., adj. m. de Rennes, 2 756 ; Antoine Cressard, UDF, c.m. de Rennes, 1 126.
Éliminés. Gilles Manoury, FN, 625 ; Pascale Loget, Verts, 624 ; Georges Ploteau, PC, 421 ; Loïc Douard, PT, 178 ; Jacques Dehergne, div. g., 48.

Rennes-Nord
Ballottage. Martial Gabillard, PS, adj. m. de Rennes, 2 368 ; Stéphane Jambois, UDF-AD, s., 1 850.
Éliminés. Joël Morfoisse, Verts, 604 ; Marie-Françoise Fréoul-Guy, FN, 335 ; Eliane Poirier, PC, adj. m. de Rennes, 323 ; Lau-

rent de Wailly, MPF, 275; Jacques Dehergne, div. g., 27.

Rennes-Sud-Est

Ballottage. Mireille Massot, PS, 6 441; Didier Hollier-Larousse, RPR, 2 501.
Éliminés. Dominique Boullier, Verts, adj. m. de Rennes, 2 062; Vincent Pavis, UDF-PPDF, 1 464; Claude Deniel, FN, 1 119; Micheline Deniel-Dupas, PC, 916; Jean-Bruno Barguil, div. d., 845; Paul Agaesse, UDB, 551; Jacques Dehergne, div. g., 65.
Jean-Pierre Dagorn, UDF-PPDF, n.s.r.p.

Retiers

Réélu : Paul David, div. d., m. de Coësmes.

Saint-Aubin-d'Aubigné

Ballottage. Pierre Esnault, PS, m. de Saint-Aubin-d'Aubigné, 3 444; Philippe Daunay, div. d., m. de Sens-de-Bretagne, 1 720; Pascale Picard, div. d., 1 653.
Éliminés. Yves de La Herverle, FN, 477; Michel Caubet, PC, 379; Didier Duchene, PRG, 210; Jacques Dehergne, div. g., 52.
Louis Genouel, UDF-FD, m. de Gahard, n.s.r.p.

Saint-Brice-en-Coglès

Ballottage. Jean Malapert, UDF, s., m. de Montours, 2 297; Louis Dubreil, div. g. sou. PS, adj. m. de Saint-Brice-en-Coglès, 2 291.
Éliminés. Maurice Langlois, Verts, 372; Daniel Barbot, PC, 255; Yves Vignon, FN, 204; Jacques Dehergne, div. g., 12.
Maurice Fantou, div. d., m. de Saint-Broladre, n.s.r.p.

Saint-Malo-Sud

Ballottage. Jacky Le Menn, PS, 2 711; Gilles Lurton, UDF-FD, c.m. de Saint-Malo, 2 452; Franςis Goger, RPR, m. de Saint-Jouan-des-Guérets, 2 159.
Éliminés. Yannick Mary, FN, 727; Henry Gourmelen, UDB, c.m. de Saint-Malo, 489; Jean-Charles Lesager, PC, 391; Jean-Michel Groisier, PT, 211; Olivier Cazal, ext. d., 190; Jacques Dehergne, div. g., 28.
Marcel Planchet, div. d., n.s.r.p.

Le Sel-de-Bretagne

Ballottage. Annie Moutel, UDF, m. de Tresboeuf, 468; Loïck Le Feuvre, écol., 400.
Éliminés. Rémi Bignon, UDF, m. de Chanteloup, 333; Louis Josselin, PS, c.m. de Saulnières, 297; Jean-Jacques Rialland, div. d. sou. RPR, 243; Michel Cosson, div. g., m. de La Bosse-de-Bretagne, 227; Richard Enfroy, FN, 131; Pierrick Deshayes, div. d., 51; Marie-Annick Faccini, PC, 21; Jacques Dehergne, div. g., 3.
André Hupel, div. d., n.s.r.p.

Vitré-Ouest

Élu : Auguste Fauvel, UDF-FD, m. de Marpiré.
Jean Poirier, UDF-FD, m. de Val-d'Izé, n.s.r.p.

MORBIHAN (21)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 4 PS, 17 UDF, 13 RPR, 7 div. d. *(prés. : Raymond Marcellin, UDF-DL, a. min.).*

Gourin

Ballottage. Michel Morvant, RPR, s., m. de Plouray, 2 656; Robert Ulliac, PS, m. de Gourin, 2 163.
Éliminés. Thierry Goyet, PC, 198; Joseph Jambou, FN, 188; Jean-Yves Plourin, UDB, 165.

Guémené-sur-Scorff

Ballottage. Maryannick Guiguen, UDF, s., m. de Saint-Caradec, 1 607; Jean-Luc Guilloux, PS, adj. m. de Ploërdut, 1 094; Christian Perron, PC, 981.
Éliminés. Franςis Schwaller, FN, 212; Félicien Nogre, div. d., 120.

Lanester

Ballottage. Jean-Claude Perron, div. g., adj. m. de Lanester, 2 944; Jean-Pierre Anfré, PC, m. de Lanester, 2 172.
Éliminés. Yvonneck Couturier, RPR, 1 459; Jacques Henry, PS, adj. m. de Lanester, 1 371; Anne-Marie Kerléo, FN, 950; Yannick Quénéhervé, UDB, adj. m. de Lanester, 456; Michel Kernaléguen, LCR, 81.
Jean Maurice, PC, n.s.r.p.

Locminé

Réélu : Gérard Lorgeoux, RPR, m. de Locminé.

Lorient-Nord

Ballottage. Henri Scanvic, PS, adj. m. de Lorient, 2 783; Fabrice Loher, UDF-DL, 1 314.
Éliminés. Carol Mettétal, FN, 1 011; Jean Stéphant, PC, adj. m. de Lorient, 841; Hubert Le Toullec, div. g., 494; Jacques Bellanger, div. d., 436; Dominique Jeannès, Verts, 349; Christian Guyonvarch, UDB, 304; Michel Sicre, LCR, 54.
Danièle Leroux, UDF-DL, c.m. de Lorient, n.s.r.p.

Muzillac

Réélu : Michel Guégan, div. d.

Ploemeur

Ballottage. Georges Jégouzo, PS, m. de Larmor-Plage, 3 575; Loïc Tonnerre, RPR, 1 888.
Éliminés. André Le Hen, UDF-PPDF, 1 454; Michèle Mettétal, FN, 1 271; Jean-Luc Madec, div. g., adj. m. de Ploemeur, 1 130; Pierre Champeaux, PC, adj. m. de Ploemeur, 921; Claude Brégeon, div. d., 813; Jean-Paul Aucher, Verts, 649; Yann Syz, UDB, 446.
Michel Godard, UDF-PPDF, n.s.r.p.

Ploërmel

Réélu : Paul Anselin, div. d. sou. RPR-UDF, c.r., m. de Ploërmel.

Pluvigner

Réélu : Joseph Kerguéris, UDF-PPDF, c.r., m. de Landévant.

Pontivy

Ballottage. Jean-Charles Cavaillé, RPR, s., d., c.r., m. de Noyal-Pontivy, 5 702; Henri Le Dorze, PS, adj. m. de Pontivy, 3 154.
Éliminés. Jean-Paul Jarno, PC, adj. m. de Pontivy, 1 092; Michel Coste, écol., 673; André Guyomar, FN, c.r., 663; Richard Gironnay, UDB, 324.

Port-Louis

Ballottage. Aimé Kerguéris, UDF-DL, s., d., 5 228; *Benoît Hamon, PS, 3 860.*
Éliminés. Daniel Lucas, FN, 1 108; Sophie Lemoine, PC, 946; Jean-Marc Valy, UDB, 543.

Questembert

Ballottage. Joseph Briend, UDF-DL, s., m. de Pleucadeuc, 3 091; Paul Paboeuf, PS, m. de Questemberg, 2 881.
Éliminés. Stéphanie Sturma, FN, 344; Henri Fernandez, PC, 158.

Quiberon

Ballottage. Jean-Michel Belz, div. g., m. de Quiberon, 2 326; Jean-Michel Kervadec, UDF-DL, s., m. de Saint-Pierre-Quiberon, 2 288.
Éliminés. Gérard Pierre, MPF, m. de Plouharnel, 1 291; André Nygren, FN, 822; Jean-Claude Harry, PC, 803; Hubert Ulvé, UDB, 361; Patrick Lefeubvre, div. d., 264.

La Roche-Bernard

Ballottage. Michel Prou, div. d., s., 2 900; Michel Texier, PS, 2 622.
Éliminés. Christophe Chaquin, FN, 387; Jean Mommeja, PC, 265.

Rochefort-en-Terre

Ballottage. René Belliot, RPR, s., 1 467; René Santerre, div. d., m. de Malansac, 1 272; François Le Poul, div. g., 781.
Éliminés. Claude Brousse-Gramary, PC, 238; Jean-Paul Félix, FN, 194.

Rohan

Ballottage. Jean Launay, div. d., m. de Réguiny, 1 415; Pierre Le Teste, div. d., m. de Crédin, 1 246; Henri Ollivier, div. d., m. de Bréhan, 1 054.
Éliminés. René Jégat, RPR, m. de Pleugriffet, 535; Pierre-Yves Tanguy, RPR, m. de Rohan, 517; Yvan Le Mevel, PS, 397; Jacques Rougé de, FN, 164; Jean-Luc Borde, PC, 60.
Jean Saulnier, div. d., n.s.r.p.

Saint-Jean-Brévelay

Ballottage. Henri-Michel Kersuzan, div. d., m. de Bignan, 1 534; Léon Guyot, div. d., m. de Plumelec, 1 352; Rémi Adelis, div. d., m. de Saint-Jean-Brévelay, 1 145; *Suzanne Faucheux, PS, 791.*
Éliminés. Michel Guillo, FN, 264; Xavier Carré, UDB, 145.
Henri Le Breton, UDF-FD, sén., m. de Buléon, n.s.r.p.

Sarzeau

Ballottage. Henri Bénéat, div. d., adj. m. de Sarzeau, 1 970; Yves Borius, UDF, m. de Sarzeau, 1 694; Guy Toureaux, PS, 925.
Éliminés. Jeannine Hangard, FN, 517; Didier Goupil, UDB, 508; Charles Bailly, PC, 160.
Raymond Marcellin, UDF-DL, a.min., n.s.r.p.

La Trinité-Porhoët

Ballottage. Bernard Perrachon, div. d., s., m. de Ménéac, 1 229; Jean Letournel, RPR, 1 108.
Éliminés. Jean-Luc Cousin, PS, 358; Marcel Jagorel, PC, 275; Christophe Pacotte, FN, 91; Thérèse Baratte, MDC, 29.

Vannes-Centre

Ballottage. François Goulard, UDF-DL, d., 3 930; *Micheline Rakotonirina, PS,* c.m. de Vannes, 2 853.
Éliminés. Bruno Petit, FN, 915; Jean-Jacques Page, UDB, 538; Pierre Joubin, PC, 384.
Yvonne Sauvet, UDF-DL, c.r., n.s.r.p.

Vannes-Ouest

Ballottage. André Gall, PS, m. d'Arradon, 3 667; Joseph Allano, RPR, m. de Ploeren, 2 830.
Éliminés. Georges André, UDF-FD, adj. m. de Vannes, 1 751; René Bouin, FN, 1 225; Corentin Hily, PC, 747; André Guillais, Verts, 687; Bernard Hangouët, UDB, 432.
Pierre Pavec, UDF-FD, m. de Vannes, n.s.r.p.

CENTRE

POUR la première fois de son histoire, la région Centre dispose de plus de conseillers de gauche que d'élus appartenant à la droite parlementaire : trente-trois contre vingt-huit sur un total de soixante-dix-sept sièges. Les chefs de file des deux camps, Michel Sapin (PS) et Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-DL), s'étant engagés à ne pas revendiquer la présidence au cas où la coalition qu'ils conduisaient n'obtenait pas la majorité relative, le successeur de Maurice Dousset (UDF-DL), président sortant reconnu comptable de fait d'une association et déclaré inéligible, devrait être Michel Sapin.

Ancien ministre de la justice, puis de l'économie, il remporte une courte victoire, bien qu'il ait réussi à constituer des listes uniques partout, et ne parvient pas à gagner son pari d'enlever un siège supplémentaire pour la gauche « plurielle » dans chacun des six départements de la région : il remplit la moitié du contrat en gagnant un siège dans trois départements (Cher, Loir-et-Cher, Loiret). Fort de trente-trois élus, son groupe pluriel, dont vingt socialistes, aura sur sa gauche un conseiller de Lutte ouvrière élu en Indre-et-Loire.

A droite, la coalition RPR-UDF perd sept sièges entre 1992 et 1998, passant de trente-cinq à vingt-huit. Si Renaud Donnedieu de Vabres n'est pas parvenu à créer de dynamique autour de son nom, il a, en revanche, réussi, au sein de la droite, à redonner l'avantage à la confédération libérale et centriste, dans son département d'Indre-et-Loire, au détriment du RPR : quatre élus à trois contre deux UDF et cinq RPR en 1992. La droite perd un siège en Eure-et-Loir, au profit des chasseurs qui font leur entrée au conseil régional, et un autre en Indre-et-Loire, au profit d'un dissident du RPR, qui était vice-président du conseil.

Les deux derniers sièges perdus par la droite sont repris par le Front national, qui passe de onze à treize conseillers, mais Marie-France Stirbois, chef de file du parti d'extrême droite en Eure-et-Loir, tablait sur quinze élus. Ses gains viennent du Cher et du Loiret, mais sa progression la plus significative en pourcentage de voix se fait dans trois départements (Indre, Loir-et-Cher et Loiret).

Aux élections cantonales, en revanche, les conseils généraux de la *région Centre ne devraient pas enregistrer de bouleversements considérables*, à l'exception, peut-être, de celui de l'Eure-et-Loir. La droite est menacée dans cinq cantons, voire six, dont le basculement pourrait entraîner un changement de majorité. En Indre-et-Loire, ce sont cinq ou six cantons que la droite peut perdre, sans pour autant provoquer un renversement de majorité. Enfin, dans le Cher, Jean-François *Deniau, président sortant (UDF), est en troisième position à* Bourges-4, et son bras droit, Camille Michel, vice-président (UDF) du conseil général, est laminé à Bourges-5.

RÉGIONALES (77)

NOUVEAU CONSEIL : 1 LO, 9 PC, 20 PS, 1 PRG, 2 Verts, 1 écol., 1 CPNT, 14 UDF, 14 RPR, 1 div. d., 13 FN.

CONSEIL SORTANT : 8 PC, 16 PS, 2 PRG, 4 Verts, 1 MEI, 16 UDF, 17 RPR, 2 div. d., 11 FN *(prés. : Maurice Dousset, UDF-DL, m. de Lutz-en-Dunois, n.s.r.p.).*

CHER (11)

LO : Colette Cordat.
G. pl. : Jean-Claude Sandrier (PC), d., c.g., c.m. de Bourges.
RPR-UDF : Yves Fromion (RPR), s., d., m. d'Aubigny-sur-Nère.
FN : Jean d'Ogny, s.

I., 228 674 ; A., 41,26 % ; E., 127 559.

G. pl.	53 480	(41,92)	5 élus
RPR-UDF	46 879	(36,75)	4 élus
FN	18 760	(14,70)	2 élus
LO	8 440	(6,61)	

1992. – *I., 225 153 ; A., 31,63 % ; E., 145 730.* UPF (Deniau, UDF-PR), 51 980 (35,67 %), *5 élus* ; PC (Rimbault), 30 913 (21,21 %), *3 élus* ; PS-MRG (Calmat, app. PS), 19 381 (13,30 %), *1 élu* ; FN (d'Ogny), 17 897 (12,28 %), *1 élu* ; GE (Rousseau), 13 684 (9,39 %), *1 élu* ; Verts (Fouchet), 8 269 (5,67 %) ; LO (Cordat), 3 606 (2,47 %).

EURE-ET-LOIR (13)

LO : Marie-José Aubert.
G. pl. : Georges Lemoine (PS), a. min., d., c.g., c.m. de Chartres.
RPR-UDF : Daniel Guéret (RPR), s.
div. d. : Michel Rousseau.
MPF : Bernadette Jouachim.
FN : Marie-France Stirbois, d.e., c.g., c.m. de Dreux.
CPNT : François Caré.
div. : Dieudonné M'Bala.

I., 274 133 ; A., 41,53 % ; E., 153 695.

G. pl.	46 357	(30,16)	5 élus
RPR-UDF	38 789	(25,23)	4 élus
FN	31 594	(20,55)	3 élus
CPNT	11 926	(7,75)	1 élu
LO	7 385	(4,80)	
div.	7 331	(4,76)	
div. d.	5 307	(3,45)	
MPF	5 006	(3,25)	

1992. – *I., 260 722 ; A., 30,53 % ; E., 170 810.* UPF (Dousset, UDF-PR), 58 756 (34,40 %), *5 élus* ; FN (Stirbois), 35 209 (20,61 %), *3 élus* ; PS (Radix), 24 469 (14,33 %), *2 élus* ; MRG-GE (Huwart, MRG), 18 307 (10,72 %), *1 élu* ; Verts (Aubert), 13 845 (8,11 %), *1 élu* ; PC (Hardy), 10 342 (6,05 %), *1 élu* ; div. d. (Herrera), 5 579 (3,27 %) ; CNI (Hudault), 4 303 (2,52 %).

INDRE (8)

G. pl. : Michel Sapin (PS), a.min., m. d'Argenton-sur-Creuse.
RPR-UDF : André Advenier (UDF-AD), s., c.g., c.m. d'Argenton-sur-Creuse.
div. d. : Patrick Serpeau (RPR diss.), s., c.m. de Châteauroux.
FN : Michel Hubault.

I., 177 961 ; A., 39,04 % ; E., 101 330.

G. pl.	44 520	(43,93)	4 élus
RPR-UDF	31 174	(30,76)	2 élus
FN	13 389	(13,21)	1 élu
div. d.	12 247	(12,08)	1 élu

1992. – I., 179 016 ; A., 28,29 % ; E., 119 227. UPF (Serpeau, RPR), 37 633 (31,56 %), *3 élus* ; PS (Laignel), 35 391 (29,68 %), *3 élus* ; FN (Poli), 11 886 (9,97 %), *1 élu* ; PC (Foulon), 9 428 (7,91 %), *1 élu* ; Verts (Delavergne), 7 351 (6,17 %) ; CPNT (Silvain), 7 098 (5,95 %) ; FU-GE (Blanchet, FU), 5 945 (4,99 %) ; *div. (Godard), 4 495 (3,77 %).*

INDRE-ET-LOIRE (17)

LO : Jean-Jacques Prodhomme.
G. pl. : Jean Germain (PS), m. de Tours.
écol. : Claude Guillaumaud.
RPR-UDF : Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-DL), s., d.
MPF : Henri Gaulandeau.
FN : Jean Verdon, s.
PF : Stéphane Gaudin.
Chôm. : Christophe Rossignol.
div. : Fathi Bourass.

I., 371 045 ; A., 44,09 % ; E., 197 018.

G. pl.	69 612	(35,33)	7 élus
RPR-UDF	65 001	(32,99)	7 élus
FN	24 568	(12,46)	2 élus
LO	11 196	(5,68)	1 élu
MPF	9 676	(4,91)	
écol.	6 751	(3,42)	
Chôm.	5 422	(2,75)	
PF	3 462	(1,75)	
div.	1 330	(0,67)	

1992. – *I., 352 205 ; A., 32,91 % ; E., 221 297.* UPF (Bordas, UDF-PR), 79 829 (36,07 %), *7 élus* ; PS (Dauge), 40 940 (18,50 %), *4 élus* ; FN (Verdon), 27 801 (12,56 %), *2 élus* ; GE (Thalineau), 27 019 (12,21 %), *2 élus* ; Verts (Lochet), 14 057 (6,35 %), *1 élu* ; PC (Bodin), 13 702 (6,19 %), *1 élu* ; div. d. (Andrieu, ex-RPR), 10 852 (4,90 %) ; LO (Prodhomme), 7 097 (3,21 %).

LOIR-ET-CHER (10)

LO : Alain Lombard.
G. pl. : Jack Lang (PS), a. min., d., m. de Blois.
RPR-UDF : Jacqueline Gourault (UDF-FD), s., m. de La Chaussée-Saint-Victor.
MPF : André Coutoux.
FN : Miguel de Peyrecave, c.m. de Blois.

I., 229 507 ; A., 38,24 % ; E., 134 493.

G. pl.	55 244	(41,07)	5 élus
RPR-UDF	43 512	(32,35)	4 élus
FN	21 092	(15,68)	1 élu
LO	7 757	(5,76)	
MPF	6 888	(5,12)	

1992. – *I., 219 890 ; A., 28,44 % ; E., 147 618.* UPF (Goëmaere, RPR), 50 479 (34,20 %), *5 élus* ; PS (Lang), 47 007 (31,84 %), *4 élus* ; FN (Chalvet), 17 598 (11,92 %), *1 élu* ; PC (Leclerc), 9 609 (6,51 %) ; GE (Hardouin), 8 582 (5,81 %) ; Verts (Pinault), 6 834 (4,63 %) ; div. g. (Terrien), 4 540 (3,08 %) ; div. d. (Kirsnewaz), 2 969 (2,01 %).

LOIRET (18)

LO : Christiane Hauchère.
G. pl. : Marie-Madeleine Mialot (PS), s., adj. m. d'Orléans.
MEI : Bruno Duval, s.
GE : Martine Paudex.
RPR-UDF : Annick Courtat (RPR), s., m. de La Ferté-Saint-Aubin.
MPF : Pascal Guérin.
FN : Maurice Etienne, s., c.m. de Montargis.

I., 401 221 ; A., 42,17 % ; E., 221 328.

RPR-UDF	75 944	(34,31)	7 élus
G. pl.	69 635	(31,46)	7 élus
FN	39 217	(17,71)	4 élus
LO	10 693	(4,83)	
GE	8 953	(4,04)	
MEI	8 525	(3,85)	
MPF	8 361	(3,77)	

1992. – *I., 372 414 ; A., 29,95 % ; E., 247 380.* UPF (Masson, RPR), 93 201 (37,68 %), *7 élus* ; PS (Lapaire), 37 890 (15,32 %), *3 élus* ; FN (Malagutti), 35 957 (14,54 %), *3 élus* ; GE (Varet), 24 378 (9,85 %), *2 élus* ; PC (Noblat), 24 014 (9,71 %), *2 élus* ; Verts (Duval), 16 119 (6,52 %), *1 élu* ; FU (de Félice, MRG), 10 044 (4,06 %) ; LO (Hauchère), 5 777 (2,34 %).

CANTONALES

CHER (18)

CONSEIL SORTANT : 6 PC, 2 PS, 7 UDF, 4 RPR, 2 app. RPR, 14 div. d. *(prés. : Jean-François Deniau, UDF-DL, a. min.).*

Argent-sur-Sauldre

Ballottage. Thierry de Montbel, RPR, m. de Clémont, 1 204; Christian Vilain, PS, adj. m. de Vailly, 526.
Éliminés. Jean-Louis Duret, UDF-FD, 391; Gérard Thorel, FN, 318; Patrick Ballerat, PC, 155.
Patrick Sénée, PS, m. d'Argent-sur-Sauldre, n.s.r.p.

Baugy

Ballottage. *Michel Renoux,* div. d., s., 1 130; Pierre-Etienne Goffinet, RPR, m. d'Avord, 963; Denis Durand, MDC, m. de Bengy-sur-Craon, 700.
Éliminés. Alexandre Blain, FN, 429; Isabelle Minon, PS, 384; Franςis Hebert, PC, 321.

Bourges-4

Ballottage. Franck Thomas-Richard, UDF-DL diss., adj. m. de Bourges, 1 370; Irène Felix, PS, 1 213; Jean-François Deniau, UDF-DL, s., a.min., pr. c.g., 1 142.
Éliminés. Jean-Jacques Coulon, PC, 1 020; Odile Gallot, FN, 584; Joël Crotté, Verts, 248.

Bourges-5

Ballottage. Jean-Pierre Saulnier, PS, 997; *Philippe Gitton,* RPR, adj. m. de Bourges, 757.
Éliminés. Daniel Robin, PC, 691; Michel Verdier, UDF-FD, 534; Gaston Caillot, FN, 465; Camille Michel, UDF-AD, s., 220; Jean Signoret, MDC, 71.

La Chapelle-d'Angillon

Ballottage. Pierre Heuclin, div. d., s., m. de La Chapelle-d'Angillon, 531; Etienne de Saporta, UDF-FD, m. d'Ivoy-le-Pré, 413.
Éliminés. Jean d'Ogny, FN, 208; Christophe Matho, PS, 187; Claire Millerioux, PC, c.m. d'Ivoy-le-Pré, 163; Olivier Rochas, PRG, 10.

Charenton-du-Cher

Ballottage. Philippe de Bonneval, UDF, s., m. de Thaumiers, 912; Stéphane Tassi, app. PS, c.m. de Charenton-du-Cher, 425.
Éliminés. Hédy Burdillat, div. g., 197; Baudouin Croizier, FN, 194; Michel Couton, PC, 163.

Chârost

Ballottage. Roger Jacquet, PC, s., m. de *Saint-Florent-sur-Cher, 2 021* ; *Gérard* Bruant, PS, c.m. de Saint-Florent-sur-Cher, 1 362.
Éliminés. Daniel Bonneau, RPR, m. de Civray, 840; Alain Sogni, FN, 732; Patrice Dupouy, UDF-DL, c.m. de Saint-Florent-sur-Cher, 612; Jacques Ciré, div. d., 486; Willy Dachar, div. d., 23.

Le Châtelet

Ballottage. Bernard Jamet, div. d., m. du Châtelet-en-Berry, 706; Philippe Auroir, div. d., m. de Saint-Pierre-les-Bois, 205.
Éliminés. Henri Salamone, PC, 192; Jean-Paul Vandooren, div. d., 164; Alain Gillet, RPR, 84; Paul Philipps, FN, 77; Eliane Pessel, MDC, 62.
René Dubreuil, RPR, n.s.r.p.

Henrichemont

Ballottage. Joseph Gueguen, UDF-DL, s., 886; Olivier Pagano, PS, c.m. d'Henrichemont, 404.
Éliminés. Pierre Luberne, PC, 247; Elisabeth d'Ogny, FN, 183; Raymond Gourdin, div. d., c.m. d'Humbligny, 107.

Levet

Ballottage. Jean-Pierre Magnoux, app. PS, m. de Plaimpied, 1 223; Gérard Santuosso, div. d., m. de Trouy, 1 158.
Éliminés. Carine Petit, PS, 668; Jacques Baudron, PC, 630; Claude Brabant, FN, 516.
Pierre Signargout, RPR, n.s.r.p.

Lignières

Ballottage. Roger Pinaud, div. d., adj. m. de Lignières, 703; Agnès Chevauche, PS, 591; *Henri Barbier, div. d., 418.*
Éliminés. Erwan Le Mintier, FN, 256; Guy Francois, PC, 241.
Pierre Roumet, div. d., n.s.r.p.

Mehun-sur-Yèvre

Élu : François Pillet, app. RPR, m. de Mehun-sur-Yèvre.
Jean Manceau, div. d., n.s.r.p.

Nérondes

Ballottage. Serge Bousquiel, UDF-AD, s., 934; Michel Bibanow, PS, m. de Blet, 860.
Éliminés. Christian Lamour, FN, 251; Rémy Perrot, PC, 207.

Saint-Amand-Montrond

Ballottage. Serge Vinçon, RPR, s., sén., m. de Saint-Amand-Montrond, 3 248; Jean-Pierre Charbonnier, PS, 2 156.
Éliminés. Jean-Claude Coffin, PC, c.r., c.m. de Saint-Amand-Montrond, 1 057; Franck Penault, FN, 760; Jean-François Munoz, div. d., 326.

Sancoins

Ballottage. Pierre Caldi, div. d., s., m. de Sancoins, 1 106; Olivier Darbas, PS, 782.
Éliminés. Dominique Civray, PC, 305; Josette Raclin, FN, 297.

Vailly-sur-Sauldre

Ballottage. Pierre Rabineau, app. PS, s., m. de Villegenon, 895; Guy Adam, RPR, m. de Vailly-sur-Sauldre, 508; Gilles Doucet, UDF-rad., 346.
Éliminés. Jacques Paviot, FN, 159; Claude Cerveau, PC, 70.

Vierzon-1

Ballottage. François Dumon, PC, c.r., c.m. de Vierzon, 1 797; Jean Rousseau, app. UDF, m. de Vierzon, 1 773.
Éliminés. Pierre Albarao, FN, 1 049; Philippe Fourmié, PS, 984; Régis Robin, LO, c.m. de Vierzon, 436.
Jean-Paul Vadrot, UDF-rad., adj. m. de Vierzon, n.s.r.p.

Vierzon-2

Ballottage. Jean-Pierre Pieru, PC, c.m. de Vierzon, 2 397; Max Albizzati, UDF-AD, s., adj. m. de Vierzon, 2 200.
Éliminés. André Giroud, PS, 1 393; François Scheid, FN, 1 297; René Grisou, div. d., 696; François Porrachia, MDC, 170.

EURE-ET-LOIR (14)

CONSEIL SORTANT : 5 PS, 2 PRG, 2 div. g., 1 div., 8 UDF, 9 RPR, 1 div. d., 1 FN *(Martial Taugourdeau, RPR, sén., m. de Tremblay-les-Villages).*

Brou

Ballottage. Dominique Dousset, div. g. sou. PS, adj. m. de Yèvres, 1 716; Christian Bilbaut, UDF-FD, m. de Dangeau, 1 308; Jean-Claude Philippe, div. d., m. de Brou, 984.
Éliminés. Jean-Marc Thioux, FN, 504; Jean-Luc Grosclande, div. g., 121; Lionel Geollot, PC, 114.
Jacques Delavallée, PRG, m. de Yèvres, n.s.r.p.

Chartres-Nord-Est

Ballottage. Christian Gigon, div. g. sou. PS, m. de Champhol, 1 848; François Catel, UDF-rad., s., m. de Gasville-Oisème, 1 792.
Éliminés. Benoît Duhamel, FN, 1 112; Jean-Pierre Gorges, div. d., 678; André Julien, div. d., m. de Berchères-Saint-Germain, 543; Alain Vizet, Verts, 527; Annick Tamborlani-Veillard, PC, 427.

Chartres-Sud-Ouest

Ballottage. Gérard Cornu, RPR, s., m. de Fontenay-sur-Eure, 4 042; Laurent Rabaté, PS, adj. m. de Chartres, 2 533.
Éliminés. Agnès Biondi-Blancot, FN, 1 555; Wilson Valor, div. d., m. de Luisant, 1 548; Philippe Méry, Verts, 978; Claude Trébuchet, PC, 426.

Châteaudun

Ballottage. Alain Venot, RPR, s., m. de Châteaudun, 3 032; Serge Fauve, div. g. sou. PS, m. de Marboué, 2 399; Gilbert Ferron, div. g., adj. m. de Châteaudun, 1 973; Jean-Lin Lacapelle, FN, 1 699.
Éliminés. Yves Benoist, PC, c.m. de Châteaudun, 893.

Châteauneuf-en-Thymerais

Ballottage. Martial Taugourdeau, RPR, s., sén., pr. c.g., m. de Tremblay-les-Villages, 1 602; Jean-Pierre Gaboriau, div. g. sou. PS, m. de Châteauneuf-en-Thymerais, *1 519 ; Jacques Dautrême, FN, 672.*
Éliminés. Danielle Bourdier-Aubert, MDC, 183; Marc Devige, PC, 101.

Dreux-Sud

Ballottage. Daniel Frard, PS, m. de Vernouillet, 2 129; François Avon, FN, c.r., c.m. de Dreux, 1 986.
Éliminés. Christian Berthelier, div. d., m. de Tréon, 1 023; Christophe Ducrot, ext. d., 323; Jean-Pierre Bazille, div. g., 235; Bruno Montier, PC, 199; Béatrice Jaffrenou, PT, 163.
Maurice Legendre, PS, c.m. de Vernouillet, n.s.r.p.

La Ferté-Vidame

Réélu : Jacques Dussutour, RPR, m. de La Ferté-Vidame.

Illiers-Combray

Ballottage. Jacques Guillard, div. d. sou. RPR-UDF, s., 1 791; Maryse Lamirault, PS, c.m. d'Illiers, 981; Jean-Roger Thioux, FN, 740.
Éliminés. Michel Quéchon, PC, c.m. d'Illiers, 339; Mireille Lepine, Verts, 302.

Janville

Ballottage. Martial Chevallier, RPR, s., m. du Puiset, 1 686; Jean-Yves de Franciosi, PS, m. de Toury, 1 494.
Éliminés. Marie-Noëlle Martin-Morin, FN, 494; Bernard Lecomte, PC, 229.

Maintenon

Ballottage. René Gallas, UDF-FD, s., m. d'Epernon, 3 345; Catherine Pesnot, div. g. sou. PS, m. de Bleury, 2 833; Michel Bellanger, div. d., m. de Maintenon, 2 329.
Éliminés. Max Torok, FN, 1 566; Robert Delord, Verts, 694; Michel Pégorier, PC, 497.

Mainvilliers

Ballottage. Jean-Jacques Chatel, PS, s., adj. m. de Mainvilliers, 2 148; Yves Paris, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Mainvilliers, 1 687; Philippe Blancot, FN, 1 420.
Éliminés. Mauricette Girard, Verts, 479; Louis Schadele, PC, 392; Pascale Moreau, PT, 379.

Nogent-le-Rotrou

Ballottage. Philippe Ruhlmann, div. g. sou. PS, m. de Margon, 3 755; Patrick Hoguet, UDF-DL, s., c.m. de Nogent-le-Rotrou, 3 440.
Éliminés. Gilles Surcin, FN, 1 394; Louis Lemarquand, PC, 320.

Orgères-en-Beauce

Ballottage. René Andouin, div. g. sou. PS, s., m. d'Orgères, 1 234; Albéric Montgolfier de, div. d., c.m. de Terminiers, 1 033.
Éliminés. Patrick Huet, FN, 312; Albert Homez, PC, 145.

Thiron

Réélu : Luc Lamirault, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Denis-d'Authou.

INDRE (13)

CONSEIL SORTANT : 6 PS, 1 div. g., 10 UDF, 3 RPR, 6 div. d. *(prés. : Daniel Bernardet, UDF-FD, sén.).*

Aigurande

Réélu : Louis Pinton, UDF-FD, m. d'Orsennes.

هكذا من الاصل

Argenton-sur-Creuse

Ballottage. Michel Sapin, PS, a.min., m. *d'Argenton-sur-Creuse, 2 918;* André Advenier, UDF-AD, s., c.m. d'Argenton-sur-Creuse, 2 586.
Éliminés. Christophe Lavenue, FN, 449; Bruno Martin, PC, c.m. d'Issoudun, 399; Michel Perrier, div. d., 150.

Châteauroux-Est

Ballottage. Michel Blondeau, UDF-FD, s., m. de Déols, 2 971; *Danielle Pournin,* PS, 1 642.
Éliminés. Michel Faure, PC, c.m. de Déols, 1 187; Colette Hornuss, FN, 735; Monique Lajonchère, Verts, adj. m. de Châteauroux, 467.

Châteauroux-Ouest

Ballottage. Michel Durandeau, PS, adj. m. de Châteauroux, 2 376; André Vanhollebeke, UDF-FD, 1 427.
Éliminés. Patrick Duchevet, FN, 857; Chantal Delanne, PC, c.m. de Châteauroux, 655; Philippe Elion, Verts, 403.
Daniel Bernardet, UDF-FD, sén., pr. c.g., n.s.r.p.

Ecueillé

Ballottage. Joël Bonjour, RPR, s., 1 063; Claude Roux, PS, c.m. de Pellevoisin, 867.
Éliminés. Maurice Meynard, FN, 208; Jean-Michel Delhomme, PC, 90.

Eguzon-Chantôme

Ballottage. Pierre Petitguillaume, div. d., s., m. de Ceaulmont, 1 321; Jean-Claude Blin, PS, m. d'Eguzon, 937.
Éliminés. Vanik Berberian, div. g., m. de Gargilesse, 188; Dominique Paris, FN, 145; Jean-Jacques Rouly, PC, 130.

Issoudun-Nord

Ballottage. Roger Birtègue, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.m. d'Issoudun, 2 359; Jean-Pierre Berlot, PC, m. de Reuilly, 2 153.
Éliminés. Stéphane Tarditi, FN, 561; Nicole Ferrenq, Verts, 490.

Mézières-en-Brenne

Réélu : Jean-Louis Camus, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Mezières-en-Brenne.

Saint-Christophe-en-Bazelle

Réélu : Serge Pinault, RPR, m. de Chabris.

Saint-Gaultier

Réélu : Jean-Louis Simoulin, PS, c.m. de Saint-Gaultier.

Sainte-Sévère-sur-Indre

Ballottage. Paul Pleuchot, UDF-FD, s., c.m. de Sainte-Sévère-sur-Indre, 687; Pierre Tichit, div. d., c.m. de Sainte-Sévère-sur-Indre, 594; Daniel Guiet, PS, 388.
Éliminés. Maurice Alavoine, PC, 104; Jean Bous, FN, 90.

Tournon-Saint-Martin

Réélu : René Chabot, RPR, m. de Martizay.

Valençay

Élu : Claude Doucet, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Valençay.
Pierre Renard, div. d., n.s.r.p.

INDRE-ET-LOIRE (19)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 4 PS, 2 div. g., 11 UDF, 8 RPR, 11 div. d. *(prés : Jean Delaneau, UDF-DL, sén., m. de Château-Renault).*

Azay-le-Rideau

Réélu : Marc Pommereau, div. d., m. de Vallères.

Bléré

Ballottage. Georges Fortier, RPR, s., m. de Bléré, 4 061; Geneviève Gousset, PS, 2 503.
Éliminés. René Magnier, FN, 1 120; Jacques Jamin, PC, 628.

Bourgueil

Ballottage. François Breton, div. g. sou. PS, c.m. de *Restigné, 2 074; Jean Dumont,* div. d., m. de Bourgueil, 1 954; Christiane Vallée, div. d., m. de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, 1 517.
Éliminés. Jean-Paul Moreau, PC, 902; Robert Lefèvre, div. d., m. de Chouzé-sur-Loire, 872; Marie-Bernadette Breheret, FN, 689; Pierre Bardet, div. g., m. de Saint-Patrice, 285.
Jean Chamboissier, div. d., c.m. de Bourgueil, n.s.r.p.

Château-la-Vallière

Ballottage. *Maurice Duron, div. d.* sou. RPR-UDF, s., m. de Château-la-Vallière, 807; Michel Chabriais, PS, c.m. de Château-la-Vallière, 664; Patrice Berthelemot, div., c.m. de Château-la-Vallière, 660.
Éliminés. Jacques Gautier, div., m. de Savigné-sur-Lathan, 400; Pierre Le Goux, FN, 352; Dominique Flabot, div. g., m. de Courcelles-de-Touraine, 316; René Goupil de Bouillé, div. d., adj. m. de Villiers-au-Bouin, 287; Mireille Frangin, PC, 230.

L'Ile-Bouchard

Ballottage. Marcellin Sigonneau, div., s., m. de Panzoult, 1 399; Christophe Baudry, *div., adj. m. de Cravant, 773;* Jean-Marie Gonet, PS, c.m. d'Avon-les-Roches, 667.
Éliminés. Jean Racoupeau, div. d., 349; Emile Paccard, FN, 255; Jean-Paul Boucher, PC, 230.

Joué-lès-Tours-Sud

Ballottage. Philippe Lebreton, PS, s., m. de Joué-lès-Tours, 2 545; *Jean-Louis Hay,* RPR, 1 484.
Éliminés. Agnès Belbeoch, FN, c.r., 895; René Bergeron, PC, 329; Rachid Djellel, div. g., 303.

Le Grand-Pressigny

Ballottage. Marcel Fortin, div. d., s., m. de La Celle-Guenand, 976; Patrick Guignandon, div. g., *m. du Petit-Pressigny, 767;* Jacques Vezin, div., m. du Grand-Pressigny, 403.

Éliminés. Gilberte Pottier, FN, 120; Marc Avertin, div., 115; Jean-Pierre Marechau, PC, 90.

Ligueil

Réélu : Michel Giraudeau, UDF-AD, m. de Ligueil.

Luynes

Ballottage. Joseph Masbernat, PS, m. de Fondettes, 3 222; Pierre Maillet, RPR, 2 689.
Éliminés. Gérard Lavollée, div. d., 936; Guy Saez-Vidal, FN, 800; Michel Pineau, PC, 315.
Jean-Paul Leduc, UDF-AD, c.m. de Fondettes, n.s.r.p.

Montbazon

Ballottage. Marisol Touraine, PS, d., 3 207; Bernard Garbet, UDF-DL, c.m. de Montbazon, 2 784.
Éliminés. Olivier Chalmel, FN, 907; Joël Thalineau, Verts, c.r., c.m. de Veigné, 745; Jacques Chabalier, PC, 334.
Hubert Mariomnaud, div. d., m. de Veigné, n.s.r.p.

Montlouis-sur-Loire

Ballottage. Dominique Leclerc, RPR, s., sén., m. de La Ville-aux-Dames, 2 469; Patrick Bourdy, PS, adj. m. de Montlouis, 2 386.
Éliminés. Yvon Thalineau, div. g., m. de Veretz, 723; *Maximilien Clipet, FN, 689;* Eric Carreau, PC, 533; Jacky Nourry, PRG, 384.

Montrésor

Réélu : Jean Levêque, UDF-AD, m. de Villeloin-Coulangé.

Neuvy-le-Roi

Ballottage. Henri Zamarlik, UDF-FD, s., m. de Saint-Paterne-Racan, 1 114; Patrick Cintrat, RPR, m. de Neuvy-le-Roi, 566.
Éliminés. Jean Poussin, div., m. de Saint-Christophe-sur-le-Nais, 403; Dominique Froget, PS, 304; Jean-Jacques Rouet, PT, 186; Michel Foussereau, FN, 182; Gérard Coinde, Verts, 73; Eric Simon, PC, 47.

Richelieu

Réélu : Hervé Novelli, UDF-DL, c.m. de Joué-lès-Tours.

Tours-Est

Ballottage. Arlette Bosch, PS, adj. m. de Tours, 2 197; Barbara Romieux, RPR, s., c.m. de Tours, 1 665.
Éliminés. Christian Chauchard, FN, 770; José Balula, div. d., 538; Jean-Claude Chevet, Verts, 435; Marie-Pierre Cuvier, PC, 414.

Tours-Nord-Est

Ballottage. Jean-Paul Beuzelin, div. d. sou. RPR-UDF, s., 1 835; Frédéric Thomas, PS, 1 739.
Éliminés. Christiane Baillaud, div., 797; *François Sidos, FN, 618; Serge Drylewicz,* PC, 300.

Tours-Nord-Ouest

Ballottage. *Claude Roiron,* PS, *adj.* m. de Tours, 2 739; Michel Montaubin, RPR, s., c.m. de *Tours, 1 829.*
Éliminés. Danielle Besnard, FN, 814; Yves Lesne, PC, 292; Yves Hericier, *PT,* 218.

Tours-Ouest

Ballottage. Nicolas Gaurreau, PS, c.m. de Tours, 1 526; Alain Devineau, div., 660.
Éliminés. Gérard Chautemps, UDF-FD, 613; Jean Verdon, FN, c.r., 562; Claude Croubois, RPR, s., c.m. de Tours, 454; Gilles Pinault, Verts, 240; Jean-Luc Muratet, div. d., 237; *Josette Blanchet, PC, 233;* Ingrid Philippot, div. d., 169.

Tours-Sud

Ballottage. Michel Trochu, RPR, s., c.m. de Tours, 1 951; Claude Chauveau, div. g., *adj. m. de Tours, 1 574.*
Éliminés. Marie-Antoinette Jouenne, FN, 711; Alain Pachet, Verts, 354; Janine Zivkov, PC, 316.

LOIR-ET-CHER (15)

CONSEIL SORTANT : 8 PS, 1 div. g., *13 UDF, 3 RPR, 5 div. d. (prés. : Roger Goëmaere, RPR, c.r.).*

Blois-2

Ballottage. Michel Eimer, PS, s., 2 306; Alex Pruvost, RPR, 926.
Éliminés. Jean-Noël Pigot, FN, 774; Yves Crosnier, div. d., m. de Chailles, 600; Nicole Combredet, Verts, 354; *Pierre Mar*saud, PC, 353.

Blois-3

Ballottage. Michel Fromet, PS, s., adj. m. de Blois, 1 870; Nicolas Perruchot, RPR, 1 011.
Éliminés. Miguel de Peyrecave, FN, c.m. de Blois, 918; Michel Legourd, div. d., c.m. de Blois, 502; Martine Marchand, Verts, 315; Fabien Le Bec, PC, 298; Didier Bély, div. d., 266.

Blois-4

Ballottage. Jean-Pierre Copois, PS, s., c.m. de Blois, 923; Michel Chassier, FN, c.m. de Blois, 874.
Éliminés. Chérifa Adaissi, UDF-FD, 549; Jean-Benoît Delaporte, PC, 233; Guy Auboire, Verts, 198.

Bracieux

Ballottage. Gilles Clément, div. g. sou. PS, m. de Mont-près-Chambord, 2 792; Bernard Clément, RPR, m. de Muides, 1 397.
Éliminés. Daniel Desroches, div. d., m. de Bracieux, *968; Gilbert Confrère, FN, 937;* Alain Bernard, PC, 612.
Michel Lhommedé, div. g., n.s.r.p.

Marchenoir

Réélu : André Boissonnet, div. d. sou. RPR-UDF, *m. d'Oucques.*

Mondoubleau

Ballottage. Henri Cochelin, div. g. sou. PS, m. de Cormenon, 1 367; *Jacqueline* Dumas, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Mondoubleau, 1 155.
Éliminés. Roger Descoeuvre, *div. d.,* 371; Antoine Bessé, *FN,* 261; Jacques Villette, PC, 105.
Pierre Fauchon, UDF-FD, sén., n.s.r.p.

Montoire-sur-le-Loir

Ballottage. Hubert Bretheau, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Montoire-sur-le-Loir, 2 271; Jean-Jacques Morel, div. d., 770.
Éliminés. Dominique Lemay, Verts, c.m. *de Montoire-sur-le-Loir, 603;* Jean-François Proux, div. d., m. de Montoire-sur-le-*Loir, 503; Josiane Jaën-Albertini, FN, 417;* Renée Gicquel, PC, 260.
Simone Beaupetit, UDF, n.s.r.p.

Montrichard

Ballottage. Jean-Marie Janssens, RPR, m. de Chissay, 2 055; Christian Goemaere, UDF-FD, m. de Pontlevoy, 1 282.
Éliminés. Guy Minault, PS, 853; Paul Pelletier, FN, 830; Patrick Maupu, div. d., 748; Norbert Lecomte, PC, 560; Michel Delalande, div. d., m. de Bourré, 495; Patrice Szymanski, div. d., m. de Montrichard, *407; Didier Chéreau, Verts, 295.*
Roger Goemaere, RPR, pr. c.g., n.s.r.p.

Neung-sur-Beuvron

Ballottage. Claude Beaufils, *div. d.* sou. RPR-UDF, m. de Montrieux, 1 267; Jean-Paul Prince, div. g., m. de La Ferté-Saint-Cyr, 598.
Éliminés. Jean-Pierre Cossé, PS, 410; Philippe Le Nagat, FN, 245; Evelyne Neuhard, PC, 131; Jean-Claude Halteau, div. g., 57.
Pierre Foucher, UDF-DL, m. de Dhuizon, n.s.r.p.

Ouzouer-le-Marché

Ballottage. Bernard Dutray, div. d., 787; *Jean-Paul Bedlou, div. d. sou. RPR-UDF,* m. de Tripleville, 696; Gérard Plessis, div. d., m. de Villermain, 508.
Éliminés. Michel Berrodier, PS, 304; Romain Salvador, PC, 220; Emmanuel Perrault, FN, 181.
Gilbert Richard, UDF-DL, n.s.r.p.

Romorantin-Lanthenay-Nord

Réélu : Jeanny Lorgeoux, PS, m. de Romorantin.

Romorantin-Lanthenay-Sud

Ballottage. Jean-Marie Bisson, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Pruniers, 1 712; Michel Guimonet, PS, adj. m. de Romorantin, 1 492.
Éliminés. François Gabillas, FN, c.m. de Romorantin, 535; Jean-Claude Delanoue, PC, c.m. de Romorantin, 306.

Salbris

Ballottage. Michel Leroux, div. d., m. de Selles-Saint-Denis, 1 897; Jean-Charles Daveau, div. g. sou. PS, m. de Salbris, 1 481.
Éliminés. Gérard Chopin, div. d., m. de Theillay, 616; Gérard Viginier, FN, 589; *Michel Rotat, UDF-DL,* c.m. de Salbris, 580; Daniel Barré, div. d., adj. m. de Souesmes, 522; Maurice Beaugendre, div. d., 454; Françoise Lainé, PC, 453.
Roger Corrèze, RPR, n.s.r.p.

Savigny-sur-Braye

Réélu : Michel Dupiot, UDF-DL, m. de Savigny-sur-Braye.

Vendôme-2

Ballottage. Philippe Degeyne, PS, adj. m. de Vendôme, 2 508; Paul Violet, *RPR,* c.m. de Vendôme, 2 094.
Éliminés. Aymar de Boisgrollier, FN, 789; Dominique Joubert, Verts, 450; Maryvonne Derouault, PC, 319; Michel Watrin, Chôm., 292.
Robert Girond, PS, c.r., n.s.r.p.

LOIRET (20)

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 3 PS, 2 app. PS, 3 div. g., 14 UDF, 14 RPR, 3 div. d. *(prés. : Eric Doligé, RPR, d., m. de Meung-sur-Loire).*

Artenay

Ballottage. Philippe Paillet, RPR, m. de Chevilly, 1 625; Bernard Chevolot, div. g. sou. PS, adj. m. d'Artenay, 1 267.
Éliminés. Michel Jambard, FN, 536; Laurent Rabier, PC, 426.
José Cardona, app. PS, m. d'Artenay, n.s.r.p.

Briare

Réélu : Jean Poulain, div. g. sou. PS, m. de Briare-le-Canal.

Châlette-sur-Loing

Ballottage. Jean Louis, PC, s., m. de Châlette-sur-Loing, 3 289; Maurice Etienne, FN, c.r., c.m. de Montargis, 2 177.
Éliminés. Jean-Christophe Dalix, div. d. sou. RPR-UDF, 1 248; Philippe Vermee, Verts, 721.

Châteauneuf-sur-Loire

Ballottage. Daniel Merian, RPR, 1 811; Patrick Roland, PS, 1 733; Christian Fossier, UDF, m. de Châteauneuf-sur-Loire, 1 270.

Éliminés. Dominique de Laprade, FN, 1 222; Nicole Bouilly, div., 979; Maurice Canquis, PC, 346.
Pierre Fontenoy, UDF-FD, n.s.r.p.

Châteaurenard

Réélu : Jean-Charles Paré, RPR, m. de Châteaurenard.

Châtillon-sur-Loire

Réélu : Jacques Girault, div. g. sou. PS, m. d'Autry-le-Châtel.

Fleury-lès-Aubrais

Ballottage. Pierre Bauchet, UDF-FD, s., *m. de Fleury-lès-Aubrais, 2 649; Alain Ro*méro, PC, c.m. de Fleury-lès-Aubrais, 1 703; François Rouet, PS, c.m. de Fleury-lès-Aubrais, 1 636.
Éliminés. Guillaume Jambard, FN, 992; Christian Conte, Verts, 431; Alain Gillard, PT, 187.

Jargeau

Ballottage. Ivan Sorgnard, RPR, 1 661; François Landré, UDF-FD, s., 1 475; Daniel Brusseau, UDF-DL, m. de Sandillon, 1 345; Jean-Marc Gibey, PS, 1 203.
Éliminés. Romain Lacour, FN, 727; Roger Miguet, PC, 312; Henri Fouquereau, div. d., 105.

Lorris

Ballottage. Guy Parmentier, div. g. sou. PS-PC, s., m. de *Vieilles-Maisons-sur-Joudry,* 1 725; Bernard Roche, div. d., m. de Varennes-Changy, 793; Muriel Mercadier, FN, 651; Serge Grouard, RPR, c.m. d'Orléans, 594.

Malesherbes

Ballottage. Michel Renault, div. d. sou. RPR-UDF, 1 271; Paul Sanchez, app. PS, m. de Malesherbes, 1 037.
Éliminés. Claudie Roisneaux-Leborgne, FN, 703; *Bernadette Dagnicourt,* div. d., 619; André Frequelin, div. d., 181; Patricio Ruiz, PC, 151.
Roger Guerre, UDF-DL, n.s.r.p.

Meung-sur-Loire

Réélu : Eric Doligé, RPR, d., pr. c.g., m. de Meung-sur-Loire.

Montargis

Ballottage. Michel Brisson, RPR, s., 1 372; Max Nublat, PC, 1 322; Marie-Rose Viprey-Etienne, FN, 925.
Éliminés. François Bonneau, PS, *adj. m.* de Montargis, 905; Jean-Marie Fournier, div. d., 258.

Orléans-Bannier

Ballottage. André Dabauvalle, UDF-FD, s., c.m. d'Orléans, 2 471; Joëlle Beauvallet, PS, 1 962.
Éliminés. Xavier Guillemot, FN, 955; Olivier Goyeneche, Verts, 368; Véronique Dandin, PC, 311.

Orléans-Bourgogne

Ballottage. Jean-Louis Bernard, UDF-rad., s., d., c.m. d'Orléans, 2 370; Fabrice *van Borren, PRG,* 1 573.
Éliminés. Pierre-Hervé Castay, FN, 679; Sébastien Crepel, *PC,* 342.

Patay

Ballottage. André Marsy, div. d. sou. *RPR-UDF,* s., 1 002; François Geniès, div. d., m. de Patay, 537.
Éliminés. Bernard Clavier, div. d., 371; Annick Le Père, FN, 284; Jacky Gendrault, RPR, 163; Gérard Gascoin, Verts, adj. m. de Saint-Jean-de-la-Ruelle, 145; François Grégoire, PC, 132.

Pithiviers

Ballottage. Claude Laurent, PS, m. de Dadonville, 2 351; Jean-Paul Charié, RPR, d., 1 795; *Marc Gaudet, div. d., m. d'As*coux, 1 634.
Éliminés. Janine Pain-Davi, FN, 1 348; Philippe Pintaux, UDF-FD, 949; Jean-Marie Grateaux, div. d., 590; Jean-Claude Le Balc'h, PC, 300.
André Saillard, UDF-FD, n.s.r.p.

Puiseaux

Réélu : Pierre Frérot, RPR.

Saint-Jean-de-Braye

Ballottage. David Thiberge, PS, adj. m. de Saint-Jean-de-Braye, 2 411; Gabriel Poullin, app. RPR, s., c.m. de Saint-Jean-de-Braye, 1 595.
Éliminés. Jean-Louis Latour, FN, 1 062; *Marcel Thomas, PC, adj. m. de Saint-*Jean-de-Braye, 873; Pascal Belouet, UDF, c.m. de Saint-Jean-de-Braye, 591; Françoise Roger, div. d., c.m. de Saint-Jean-de-Braye, 464.

Saint-Jean-le-Blanc

Ballottage. Antoine Carré, UDF-DL, s., d., m. de Saint-Jean-le-Blanc, 3 467; Patrick Dycke, app. PS, 1 973.
Éliminés. Claudine Chéron-Fournier, FN, c.r., 850; Philippe Lanson, écol., 766; Maxime Guillet, PC, 363.

Sully-sur-Loire

Réélu : Jean-Noël Cardoux, UDF-DL, m. de Sully-sur-Loire.

CHAMPAGNE-ARDENNE



NEUF MOIS après avoir *conservé à droite onze de ses* quatorze sièges de députés, la région Champagne-Ardenne persiste à se tenir à l'écart du vent favorable à la gauche plurielle. *La marge de manœuvre du* nouveau président du conseil régional, qui, selon toute probabilité, devrait être le député RPR de la Marne Jean-Claude Etienne, sera toutefois *encore plus restreinte que la courte majorité relative dont disposait* son prédécesseur, Jean Kaltenbach (RPR). Ce dernier ne s'était pas trompé en prédisant que la nouvelle assemblée serait particulièrement *« difficile à gérer ».*

Affaiblie et divisée, en particulier dans l'Aube, l'UDF est la grande perdante de ce scrutin, tandis que le RPR maintient ses positions. Au total, les candidats officiels de la droite obtiennent dix-sept sièges (sur quarante-neuf), contre *vingt-deux précédemment, soit autant que la gauche* plurielle, qui progresse de cinq sièges. Ce sont trois conseillers de droite élus sur des listes dissidentes qui font pencher la balance dans le camp conservateur. Les Chasseurs, qui détenaient deux sièges, ne conservent qu'un représentant. La progression de la gauche s'effectue essentiellement au *bénéfice du PS, qui compte trois élus supplémentaires au sein de* l'assemblée régionale. Le PC conserve ses trois sièges. Les Verts et le MDC n'en obtiennent qu'un chacun, ainsi que Lutte ouvrière, qui fait son entrée au conseil régional.

En dépit d'une progression de 3 ou 4 points, selon les départements, par rapport à 1992, le Front national n'obtient qu'un siège supplémentaire. Avec neuf élus, il reste loin de la douzaine qu'il escomptait. L'affaiblissement de la majorité RPR-UDF renforce toutefois son poids relatif au sein du conseil régional : s'il peut espérer être élu président sans l'appoint des voix d'extrême droite – la gauche ayant annoncé qu'elle ne *présenterait pas de* candidat si elle ne disposait pas d'une majorité relative –, M. Etienne devra compter sur la bienveillance d'une partie de la gauche s'il veut maintenir *le FN à l'écart des décisions* concernant la région.

RÉGIONALES (49)

NOUVEAU CONSEIL : 1 LO, 3 PC, 1 MDC, 12 PS, 1 Verts, 1 écol., 1 CPNT, 7 UDF, 10 RPR, 3 div. d., 9 FN.

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 9 PS, 3 écol., 2 CPNT, 13 UDF, 9 RPR, 8 FN, 2 div. *(prés. : Jean Kaltenbach, RPR, m. d'Eurville-Bienville, n.s.r.p.).*

ARDENNES (11)

LO : Nadia Octave.
PS-PC : Jean-Paul Bachy (PS), s., m. de Sedan.
Verts : Philippe Lenice.
RPR-UDF : Jacques Jeanteur (UDF-FD), s.
FN : Michel Dierckens, s., c.m. de Charleville-Mézières.
CPNT : Francis Duczynski, s.

I., 192 757; A., 41,74 %; E., 107 884.

PS-PC	37 670	(34,91)	5 élus
RPR-UDF	32 899	(30,49)	4 élus
FN	19 354	(17,93)	2 élus
Verts	6 299	(5,83)	
CPNT	6 186	(5,73)	
LO	5 476	(5,07)	

1992. – *I., 191 073 ; A., 33,23 % ; E., 121 279.* UPF (Blin, UDF-CDS), 38 665 (31,88 %), *4 élus ;* PS (Bachy), 24 583 (20,27 %), *3 élus ;* FN (Dierckens), 16 814 (13,86 %), *2 élus ;* PC (Visse), 11 566 (9,54 %), *1 élu ;* CPNT (Duczynski), 9 061 (7,47 %), *1 élu ;* GE (Nadaud), 7 717 (6,36 %) ; Verts (Lenice), 6 625 (5,46 %) ; div. (Volvret), 3 807 (3,14 %) ; écol. (Briet), 2 441 (2,01 %).

AUBE (11)

LO : Pierre Bissey.
PS-PC (+ Verts) : Jean-Pierre Cherain (PS), s., c.m. de Troyes.
div. g. (+ PRG) : Pierre Pitois, m. de La Chapelle-Saint-Luc.
RPR-UDF : Gérard Menuel (RPR), adj. m. de Troyes.
div. d. (1) : Marie-Jeanne Courtier (UDF diss.).
div. d. (2) : Marc Sebeyran (UDF-rad. diss.), s., adj. m. de Troyes.
MPF : Jean Poteau.
FN : Bruno Subtil, s., c.m. de Troyes.
CPNT : Pierre Pescarolo, s., c.m. de Vendeuvre-sur-Barse.

I., 192 200 ; A., 41,67 % ; E., 106 536.

PS-PC	28 341	(26,60)	4 élus
RPR-UDF	26 082	(24,48)	3 élus
FN	20 731	(19,45)	2 élus
div. d. (2)	10 111	(9,49)	1 élu
CPNT	7 142	(6,70)	1 élu
LO	5 234	(4,91)	
div. g.	3 625	(3,40)	
MPF	3 073	(2,88)	
div. d. (1)	2 197	(2,06)	

1992. – *I., 188 347 ; A., 34,06 % ; E., 116 812.* UPF (Granet, UDF-rad.), 28 002 (23,97 %), *4 élus ;* FN (Subtil), 17 786 (15,23 %), *2 élus ;* PS (Weinling), 16 849 (14,42 %), *2 élus ;* RPR diss. (Mielle), 11 212 (9,60 %), *1 élu ;* CPNT (Pescarolo), 9 426 (8,07 %), *1 élu ;* PC (Triche), 8 791 (7,53 %), *1 élu ;* GE (Menteur), 6 670 (5,71 %) ; Verts (Bernardie), 6 041 (5,17 %) ; écol. (Benoît), 4 737 (4,06 %) ; div. d. (Adam), 4 102 (3,51 %) ; div. d. (Calmeau), 3 196 (2,74 %).

MARNE (19)

LO : Thomas Rose.
G. pl. : Jean-Pierre Bouquet (PS), c.g., m. de *Vitry-le-François.*
écol. : François Legrand.
RPR-UDF (+ MPF) : Jean-Claude Etienne (RPR), s., d., c.m. de Reims.
div. d. : Annette Laurent, c.m. de *Saint-Jean-sur-Moivre.*
FN : Jérôme Malarmey, s., c.m. de Vitry-le-François.
CPNT : Pascal Harlaut, c.m. de Romain.

I., 369 704 ; A., 46,76 % ; E., 189 217.

RPR-UDF	66 376	(35,07)	7 élus
G. pl.	54 613	(28,86)	6 élus
FN	32 258	(17,04)	3 élus
div. d.	10 423	(5,50)	1 élue
LO	9 721	(5,13)	1 élu
écol.	9 521	(5,03)	1 élu
CPNT	6 305	(3,33)	

1992. – *I., 354 220 ; A., 37,15 % ; E., 210 726. UPF (Bourg-Broc, RPR), 77 502 (36,78 %), 8 élus ;* PS (Fontalirand), 33 790 (16,04 %), *3 élus ; FN (Gliozzo), 29 665 (14,08 %), 3 élus ;* GE (Von), 17 530 (8,32 %), *2 élus ;* PC (Lamblin), 15 812 (7,50 %), *1 élu ;* Verts (Delmotte), 12 148 (5,76 %), *1 élu ;* div. (Renard), 10 829 (5,14 %), *1 élu ;* écol. (Legrand), 10 367 (4,92 %) ; FN diss. (Legentil), 3 083 (1,46 %).

HAUTE-MARNE (8)

LO : Jean-Marc Simon.
G. pl. : Henri Le Roux (PS), c.g., adj. m. de *Chaumont.*
RPR-UDF : Bruno Sido (RPR), c.g., m. de Saint-Blin.
div. d. : Georges Berchet (UDF-rad. diss.), s., sén.
FN : Jean-Claude Drouot.
CPNT : Catherine Sirot.

I., 145 748 ; A., 42,04 % ; E., 79 470.

RPR-UDF	21 671	(27,26)	3 élus
G. pl.	21 423	(26,95)	2 élus
FN	15 328	(19,28)	2 élus
div. d.	12 113	(15,24)	1 élu
LO	5 435	(6,83)	
CPNT	3 500	(4,40)	

1992. – *I., 145 834 ; A., 33,92 % ; E., 90 359. UPF (Kaltenbach, RPR), 34 379 (38,05 %), 4 élus ;* PS (Baillet), 15 316 (16,95 %), *1 élu ; FN (Thomas), 13 141 (14,54 %), 1 élu ;* Verts (Goubault), 13 109 (14,51 %), *1 élu ;* div. (de *Rouvre), 8 781 (9,72 %), 1 élu ;* PC (Fontaine), 5 633 (6,23 %).

CANTONALES

ARDENNES (18)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 5 div. g., 7 UDF, 15 RPR, 1 app. RPR, 5 div. d. *(prés. : Roger Aubry, div. d., m. de Villers-Semeuse).*

Fumay

Ballottage. Benoît Sonnet, PS, 1 050; Bernard Auburtin, RPR, s., 905; Mario Iglesias, div. g., 532.
Éliminés. Jean Aubert, FN, 317; Laurent Chadier, PC, 272.

Juniville

Ballottage. Jean Verzeaux, *RPR,* m. de Ville-sur-Retourne, 836; Patrick Bonnard, UDF, m. de Neuflize, 728.
Éliminés. Augustin Ballot, PS, 297; Hervé Routa, FN, 134; Thérèse Ancelin, PC, 58.
Edouard Noël, RPR, n.s.r.p.

Machault

Ballottage. Benoît Hureau, *RPR,* 339; Dominique Guérin, div. d., 290; Françoise Létinois, div. d., m. de Machault, 252; Philippe Cuif, div. d., m. de Ménil-Annelles, 228.
Éliminés. Didier Duval, PS, 97; Patricia Villière, FN, 53; Muriel Ogé, PC, 23.
Denis Defforges, RPR, n.s.r.p.

Monthermé

Ballottage. René Visse, PC, s., c.r., 2 082; Erik Pilardeau, PS, 1 307.
Éliminés. Patricia Fabrizi, FN, 784; Eric *Haouy, UDF,* 738.

Monthois

Réélu : Patrice Groff, RPR, m. de Monthois.

Nouzonville

Ballottage. Pierre Cordier, RPR, 905; Pierre Ledemé, PS, 715; Michel Dierckens, FN, c.r., c.m. de Charleville-Mézières, 680; Guy Istace, div. g., s., m. de Nouzonville, 665.
Éliminés. Josiane Rambourg, PC, 364; Jean-Michel Bardeau, ext. g., 153; Gérard Baudoin, PT, 103; Michel Féré, div. g., 33.

Novion-Porcien

Réélu : Jean-François Leclet, RPR.

Omont

Réélu : René Chevalier, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Poix-Terron.

Raucourt-et-Flaba

Ballottage. Jean Somson, div. g., s., m. de Raucourt-et-Flaba, *862;* Jean-Marie Hanin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Chémery-sur-Bar, 673.
Éliminés. Dany Bortzmeyer, FN, 171; Véronique Logeart, PC, 116; Guy Hannesse, Verts, 87.

Renwez

Ballottage. Gérard Drumel, div. g., m. de Haudrecy, *709; Philippe Mathot,* UDF-DL, c.m. de Charleville-Mézières, 667.
Éliminés. Jacques Theet, RPR, m. de Tournes, 447; Régis Depaix, div. g., 446; Raymond Mellier, FN, 427; Philippe Canot, PS, m. de Sécheval, 373; Régis Gil*loux, div. d., 130; Sylvie Lévy,* PC, 125; Pierre Vassal, div. d., 42.
Janine Vastine, RPR, n.s.r.p.

Rethel

***Ballottage.** Michel Vuibert, UDF-FD,* s., m. de Rethel, 2 004; Joseph Afribo, RPR, m. d'Acy-Romance, 1 368; Marcel Le Ray, PS, c.m. de Rethel, 1 364.

Éliminés. Emile Wagner, FN, 536; Raymond Duchêne, div. d., m. de Seuil, 336; Alain Janon, PC, 206.

Rumigny

Ballottage. Xavier Coffart, UDF-DL, s., m. d'Aouste, 820; Jean-Louis Milhau, div. g., 673; Patrick Demorgny, FN, 587.
Éliminés. Jean-Philippe Nadaud, PRG, m. de Champlin, 145; Marilyne Lempereur, PC, 58.

Sedan-Est

Ballottage. Pierre Sulfourt, div. d. sou. RPR, s., m. de Bazeilles, 1 985; Didier Herbillon, PS, adj. m. de Sedan, 1 657.
Éliminés. Jean-Claude Siredey, FN, 883; Martine Claude, PC, 405.

Sedan-Nord

Ballottage. Daniel Jacquemin, RPR, s., 1 426; Dominique Billaudelle, PS, adj. m. de Sedan, 1 375.
Éliminés. José Dominé, FN, 676; Frédéric Lefrand, PC, 249.

Signy-l'Abbaye

Ballottage. Elisabeth Faille, RPR, 628; Jean-Pierre Grès, div. d., 570; Claude Badoux, PS, 524; Ghislain Marcinek, FN, 301.
Éliminés. Françoise Piermée, PC, 82.
Pierre Faille, RPR, m. de Signy-l'Abbaye, n.s.r.p.

Signy-le-Petit

Réélu : Benoît Huré, RPR, m. de Neuville-lez-Beaulieu.

Tourteron

Ballottage. Marc Laménie, UDF-FD, 282; Michel Guérin, RPR, m. de Tourteron, 215.
Éliminés. Denise Létinois, div. d., m. de Suzanne, 92; Alain Fabréga, div. d., m. de Neuville-Day, 72; Christophe Savard, PRG, 63; Roger Lacroix, FN, 53; Georges Molion, PC, 34.
Gilbert Erhard-Bouvry, UDF-FD, n.s.r.p.

Vouziers

Ballottage. Clément Servais, RPR, 1 007; Bernard Pierret, PS, m. de Vouziers, 752; Jean-Pierre Daumont, UDF, 518.
Éliminés. Michel Coistia, ext. g., 367; Anne-Marie Delbé, FN, c.m. de Sedan, 346; Yves Langrenez, PC, 110.
René Marquet, app. RPR, n.s.r.p.

AUBE (17)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 2 PS, 1 div. g., 9 UDF, 9 RPR, 10 div. d. *(prés. : Philippe Adnot, div. d., sén.).*

Arcis-sur-Aube

Ballottage. Serge Lardin, UDF, s., m. d'Arcy-sur-Aube, 1 628; Claude Ferrière, PS, 1 031; Pierre Bourgoin, FN, c.m. d'Allibaudières, 848.
Éliminé. Fabrice Orthwein, PC, 173.

Bouilly

Ballottage. Maurice Mary, RPR, m. de Souligny, 1 236; Daniel Lebeau, PS, adj. m. de Buchères, 770; Nicole de Nonancourt, FN, 721.
Éliminés. Joël Ninoreille, PC, m. de Bouilly, 523; Jean-Michel Hartmann, UDF-DL, m. de Saint-Pouange, 444; Didier Quacchia, UDF diss., c.m. de Moussey, 334; Franck Forret, div. d., adj. m. de Villemereuil, 160.
Robert Daragon, div. d., n.s.r.p.

Brienne-le-Château

Ballottage. Pierre Rahon, PC, 1 599; Jacky Taupin, div. d., s., m. de Pel-et-Der, 1 475.
Éliminé. Didier Fiot, FN, 494.

La Chapelle-Saint-Luc

Ballottage. Marie-Françoise Pautras, PC, 1 089; Roger Dujeancourt, UDF-rad., s., m. de Les Noës-près-Troyes, 1 017; Jean-Pierre Constant, FN, 972.
Éliminé. Jean-Marc Massin, Verts, 405.

Ervy-le-Châtel

Ballottage. Franck Simard, RPR, s., m. d'Auxon, 855; Jean-Pierre Fresnais, UDF-FD diss., m. d'Ervy-le-Châtel, 829; Renaud Jaguenet, PC, 532.
Éliminé. Didier Robert, FN, 338.

Estissac

Ballottage. Lucien Bonenfant, RPR, m. de Prugny, 498; Didier Leprince, div. d., adj. m. de Fontvannes, 490; Jean-Claude Nayrac, PS, m. de Fontvannes, 399.
Éliminés. Jean-Pierre Vereecke, UDF, m. de Neuville-sur-Vannes, 362; Frédéric Lucquin, FN, 280; Maurice Jaillant, PC, 211; Edouard Mesley, div. d., 179.
Guy Raphanaud, div. d., n.s.r.p.

Marcilly-le-Hayer

Réélu : Nicolas Juillet, div. d.

Mussy-sur-Seine

Réélu : Alain Deroin-Thevenin, UDF-DL, m. de Gyé-sur-Seine.

Nogent-sur-Seine

Ballottage. Gérard Ancelin, div. d., s., m. de Nogent-sur-Seine, 1 857; Robert Marvoyer, FN, 1 044.
Éliminés. Pierre Ter-Davtian, PS, c.m. de Romilly-sur-Seine, 507; Pierre Latron, PC, 393.

Ramerupt

Ballottage. Gérard Beaurieux, div. d., m. de Lhuitre, 632; Jacques Cossard, div. d., s., m. de Nogent-sur-Aube, 576; Denis Maillier, div. d., m. d'Avant-lès-Ramerupt, 282.
Éliminés. Jean-Jacques Lagoguey, UDF diss., m. de Chaudrey, 196; Francis Niess, FN, 156; Lucien Desfete, PC, 87; Pierre-François Philippe, RPR diss., 57.

Romilly-sur-Seine-2

Ballottage. Joë Triché, PC, c.r., c.m. de Romilly-sur-Seine, 1 276; Annie Herszkowicz, div. d., adj. m. de Romilly-sur-Seine, 827; Edwige Mansuy, FN, 749.
Éliminés. Chantal Dujancourt, PS, c.m. de Romilly-sur-Seine, 460; Jean-Paul Dandrimont, div. g., 341; Pascal Verdier, Verts, 229.
Georges Didier, PC, n.s.r.p.

Soulaines-Dhuys

Réélu : Michel Roche, div. d.

Troyes-2

Ballottage. Claude Bertrand, RPR, s., m. de Creney, 1 513; Brigitte Michel, PS, 1 300; Bruno Subtil, FN, c.r., c.m. de Troyes, 1 132.
Éliminés. Pascal Landréat, UDF-FD diss., c.m. de Saint-André-les-Vergers, 769; Gérard Wilner, PC, c.m. de Pont-Sainte-Marie, 356.

Troyes-3

Ballottage. Etienne Copel, UDF-FD, s., adj. m. de Troyes, 1 709; Jaïm Myara, PS, 962; Michel Jolly, FN, 838.
Éliminés. Sylvie Corre, PC, 317; Anne Baicry, GE, 266.

Troyes-5

Ballottage. Albert Danilo, PS, s., c.m. de Troyes, 741; Marc Malarmey, FN, c.m. de Troyes, 492.
Éliminés. Sybille Bertail, div. d., adj. m. de Troyes, 490; Philippe Beury, UDF, 418; Jean-Pierre Michault, RPR diss., 292; Anna Zaiac, PC, 144; Michel Tournemeule, RPR diss., adj. m. de Saint-Julien-les-Villas, 137.

Troyes-7

Ballottage. Françis Mielle, div. d., m. de Saint-Julien-les-Villas, 1 589; Jacques Rigaud, RPR, s., m. de Rosières, 1 588.
Éliminés. Claude Lallemant, PS, adj. m. de Bréviandes, 975; Nicolas Favier, FN, 830; Jean Lefevre, PC, c.m. de Troyes, 394; Gilles Albert, Verts, 180; Maurice Bernardie, GE, 117.

Villenauxe-la-Grande

Ballottage. Jean-Michel Chevrier, PS, s., 604; Bernard Lamoril, RPR, 494; Gilbert Defaix, UDF-FD diss., m. de Plessis-Barbuise, 294.
Éliminés. Gilles Fevre, FN, 182; Andrée Kaluzny, PC, 125.

MARNE (22)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 7 PS, 1 div. g., 1 MEI, 14 UDF, 12 RPR, 7 div. d., 1 div. *(prés. : Albert Vecten, UDF, sén.).*

Avize

Ballottage. Pierre Callot, RPR, s., c.r., m. d'Avize, 1 613; Pascal Desautels, div. d., m. d'Oger, 742.
Éliminés. Jean-Robert Charlot, PS, m. de Moslins, 685; Muriel Astier, FN, 562; Jean-Claude Demange, PC, adj. m. d'Oiry, 237; Renée Vairon, écol., 154.

Beine-Nauroy

Ballottage. Christian Le Beuf, UDF, c.r., c.m. de Prunay, 624; Alphonse Schwein, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Vaudesincourt, 561.
Éliminés. Francis Renard, div. d., m. de Bétheniville, 525; François Bergé, div. d., m. de Beine-Nauroy, 441; Dominique Fourestier, PS, 426; Françoise Thierart, FN, 388; René Petitprêtre, Verts, 266; Pierre Boulonne, div. d., m. d'Epoye, 235; Jean-Claude Liot, PC, 92; Pascal Fetkenheur, écol., 58.
Pierre Rodrigue, div. d., n.s.r.p.

Châlons-en-Champagne-2

Ballottage. Philippe Michelot, RPR, s., adj. m. de Châlons-en-Champagne, 2 004; Nicole Buy, PS, c.m. de Châlons-en-Champagne, 973.
Éliminés. Jacky Renard, FN, 885; Claude Bourgeois, PC, c.m. de Châlons-en-Champagne, 530; Françis Leloup, Verts, 254; Patrick Cadet, écol., 253.

Châlons-en-Champagne-4

Ballottage. Pierre Faynot, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Memmie, 2 061; Gérard Sigal, PS, 1 222.
Éliminés. Pascal Erre, FN, c.r., 964; Dominique Vatel, PC, c.m. de Châlons-en-Champagne, 504; Philippe Chaillan, Verts, 283; Patrick Denis, MDC, c.m. de Châlons-en-Champagne, 251; Bertrand Carbonneaux, écol., 241; Jean Bonnet, div. d., 200; Jean-Marie Derouard, RPR, adj. m. de Châlons-en-Champagne, *2 Marc Homet, div. d., m. de Saint-Memmie, est décédé.*

Châtillon-sur-Marne

Réélue : Françoise Ferat, UDF, m. de Cuchery.

Ecury-sur-Coole

Élu : Daniel Collard, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Thibie.
Charles Douillet, div. d., n.s.r.p.

Epernay-1

Ballottage. Jacques Houdard, UDF-AD, s., 1 005; Daniel Gueriet, PS, c.m. d'Epernay, 885.
Éliminés. Franck Leroy, UDF, adj. m. d'Epernay, 767; Dominique Klein, FN, 623; Marie-Christine Malet, PC, 263; Jacky Blavier, MDC, c.m. d'Epernay, 191; Philippe Betbeze, div. d., 182; Gilles Lebon, Verts, 118; Jean Moreels, écol., 97.

Épernay-2

Ballottage. Michel Boulonnais, RPR, s., adj. m. d'Epernay, 2 251; Daniel Lemaire, PS, c.m. d'Epernay, 1 547.
Éliminés. Jean-Paul Caillez, FN, 1 356; Raymond Galataud, PC, c.m. d'Epernay, 1 094; Thierry Pinaud, écol., 347; Francis Leroy, MDC, 187.

Fère-Champenoise

Ballottage. Claude Hardy, div., s., m. de Fère-Champenoise, 1 246; Bruno Roulot, *RPR, adj. m. d'Haussimont*, 662.
Éliminés. Gilles Jacquet, div. d., m. de Faux-Fresnay, 282; Elisabeth Barberye, FN, 247; Brigitte Peuchot, PC, 100; Christian Collin, écol., m. de Soizy-aux-Bois, 83; Edith Verlet, div. d., 41.

Montmort-Lucy

Ballottage. Pierre-Yves Jardel, UDF-FD, s., c.r., m. d'Orbais-l'Abbaye, 852; Michel Moussy, div. d., m. de Suizy-le-Franc, 451.

Éliminés. Muriel Monges, FN, 244; Alain Roussel, PS, 243; Jean-Marie Nivet, PC, 148; Solange Evain, écol., 85.

Reims-1

Ballottage. Serge Kochman, RPR, s., adj. m. de Reims, 3 150; Eric Hebrard, PS, c.m. de Tinqueux, 2 450.
Éliminés. Nathalie Debaille, FN, 1 283; Louis Ansay, MPF, c.m. de Thillois, 748; Rémy Hillereau, PC, 470; Gilles Lenice, Verts, 430; Christophe Cochet, écol., 319.

Reims-3

Ballottage. Jean-Marie Beaupuy, UDF, s., c.m. de Reims, 2 000; Marie-Ange Petit, PS, 1 077.
Éliminés. Valérie Persinet, FN, 578; Eva Mourot, PC, 364; Marie-Thérèse Noël, Verts, 234; Sihem Anne, écol., 113.

Reims-6

Ballottage. Gabrielle Nguyen, div. d. sou. RPR, adj. m. de Reims, 1 616; Jean-Claude Faynot, PS, 1 585.
Éliminés. Christine Harsant, FN, 1 072; Richard Foy, UDF-FD, s., 992; Florence Mobuchon, UDF-DL diss., c.m. de Reims, 855; Michel Delaître, PC, c.m. de Reims, 503; Raymond Joannesse, Verts, 241; Edith Clément, écol., 183; Dominique Marquet, MDC, 179.

Reims-8

Ballottage. Alain Lescouet, PS, s., m. de Saint-Brice-Courcelles, 2 853; Richard Bosc, RPR, c.m. de Reims, 1 812.
Éliminés. Jean-Claude Fauquet, FN, 1 085; Isabelle Cordier, PC, 455; Sylvie Fournier, écol., 271; Gilles Murias, Verts, 247.

Reims-9

Ballottage. Jean-Claude Laval, PS, s., c.m. de Reims, 2 001; Laurent Marchwant, div. d. sou. RPR-UDF, 1 024.
Éliminés. Stéphane Duchene, FN, 969; Monique Foulard, PC, 578; Henri Baetche, div. d., 432; Viviane Orban, Verts, 406; Jacqueline Moreels, écol., 238.

Saint-Rémy-en-Bouzemont

Ballottage. Jean-Pierre Bouquet, PS, s., m. de Vitry-le-François, 1 117; Denis Droin, div. d. sou. RPR-UDF, m. d'Ambrières, 666.
Éliminés. Marie-Jeanne Galland, FN, 283; Michel Louis, div. d., 236; Viviane Fournier, écol., 45.

Sainte-Menehould

Ballottage. Michel Lecourtier, UDF-AD, s., c.m. de Sainte-Menehould, 1 180; Bertrand Courot, div. d., 1 070; Laurence Sartor, PS, adj. m. de Sainte-Menehould, 781.
Éliminés. Sébastien Osuna, FN, 398; Patrick Million, PC, 306; Catherine Mazuet, écol., 181; Jean-Marc Chauveau, div. d., 139.

Sézanne

Ballottage. René-Paul Savary, RPR, s., c.r., 1 835; Christian Lanciot, div. d., m. de Lachy, 1 054.
Éliminés. Fabien Galataud, PC, 533; Ferdinand Le Beherec, FN, 458; André Georgeton, écol., 217.

Suippes

Ballottage. Agnès Person, UDF, 1 471; Jean Huguin, div. d., m. de Suippes, 1 059.
Éliminés. Alain Broniarczyk, FN, 563; Alain Gaillard, PS, 533; André Mauclert, div. d., c.m. de Suippes, 390; Jacques Le Touzé, div. d., 283; Isabelle Fontaine, écol., 238; Robert Perez, PC, 118.
Jacques Machet, UDF-FD, sén., n.s.r.p.

Thiéblemont-Farémont

Ballottage. François Lemaire, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Thiéblemont-Farémont, 1 636; Christian Zapior, PS, m. d'Haussignémont, 1 531; Alain Duperrin, FN, 910.
Éliminés. François Legrand, écol., s. du canton Reims 5, 339; Michel Aupetit, PC, 191.
Roland Rapinat, RPR, adj. m. de Brusson, n.s.r.p.

Ville-en-Tardenois

Réélu : Albert Vecten, app. UDF, sén. .

Vitry-le-François-Ouest

Ballottage. Michel Biard, RPR, c.m. de Vitry-le-François, 1 431; Jérôme Malarmey, FN, c.r., c.m. de Vitry-le-François, 1 191; Jacques Charollais, PS, c.m. de Vitry-le-François, 1 092.
Éliminés. Jean-Luc Mathieu, div. g., m. de Loisy-sur-Marne, 825; Joannès Larique, PC, c.m. de Vitry-le-François, 304; Céline Venant, écol., 267.
Jean Bernard, RPR, sén., n.s.r.p.

HAUTE-MARNE (16 + [1])

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 2 PS, 1 div. g., 9 UDF, 13 RPR, 5 div. d. *(prés. : Pierre Niederberger, UDF-DL).*

Arc-en-Barrois

Ballottage. Charles Fèvre, UDF-DL, s., 727; Philippe Fréquelin, div. d., m. d'Arc-en-Barrois, 534.
Éliminés. Bernadette Devilliers, FN, 121; Yves Leseur, RPR, 96; Renée Michel, div. d., 47.

Auberive

Réélu : Didier Jamaud, div. g., adj. m. de Ternat.

Châteauvillain

Ballottage. Jean-Claude Guyot, div. d., 816; Henri de la Ville Baugé, UDF-FD, s., c.m. de Dinteville, 754; Marie-Rose Patelli, PC, 364.
Éliminé. Guy Maitrot, FN, m. de Silvarouvres, 261.

Chaumont-Nord

Ballottage. Gérard Groslambert, RPR, s., c.m. de Chaumont, 1 695; Jacky Trémel, PS, adj. m. de Chaumont, 1 399.
Éliminés. Francis Jacquot, FN, 708; Jean-Luc Annequin, Verts, 558; Michel Prost, PC, 360; Nicolas Guénel, MPF, 232.
René Oudot, UDF-DL, m. de Villegusien-le-Lac, n.s.r.p.

■ Chaumont-Sud

Ballottage. Pascal Grisoni, PS, c.m. de Chaumont, 2 127; Lilian Soubranne, RPR, 1 641.
Éliminés. Marcel Gérard, FN, 994; Philippe Marchal, div. g. sou. PC, c.m. de Chaumont, 910; François Massel, Verts, adj. m. de Chaumont, 678 *Henri Le Roux, PS, adj. m. de Chaumont, s'est démis de son mandat.*

Doulevant-le-Château

Ballottage. Jean-Marc Fèvre, RPR, m. de Flammerécourt, 521; Jean-Pierre Lebrun, MPF, 388; Jean-Pierre Journet, div. d., 282.
Éliminées. Catherine Etienne, FN, 116; Martine Artillon, PC, 103.
Hubert Saget, RPR, m. de Doulevant-le-Château, n.s.r.p.

Fayl-la-Forêt

Réélu : Bernard Gendrot, div. d.

Juzennecourt

Ballottage. Michel Berthelmot, RPR, m. de Rizaucourt, 623; Jean-Marie Watremetz, div. d., m. de Juzennecourt, 595.
Éliminés. Jean-Marc Ragot, FN, 172; Jacques Stuber, PC, 127.
Jean Raullet, RPR, m. de Colombey-les-Deux-Eglises, n.s.r.p.

Langres

Ballottage. Jean-Marie Voillemin, RPR, s., 2 229; Richard Pierre, div. g. sou. PS, 1 685; Jean-Claude Drouot, FN, 1 050.
Éliminé. Gilles Cauwet, PC, 367.

Longeau-Percey

Ballottage. Guy Durantet, div. g., m. d'Aujeurres, 1 628; Jean-Pierre Garnier, div. g. sou. PS, adj. m. de Chalindrey, 1 348; Jean Carbillet, FN, 600.

Montier-en-Der

Ballottage. Jean-Jacques Bayer, UDF-DL, s., m. de Montier-en-Der, 1 206; Roger Mielle, div. d., 612.
Éliminés. Andrée Rousselet, FN, 310; Marie-Reine Thomas, PS, 267; Frédéric Viard, div. d., 254; Pierre Ziegler, PC, 56.

Prauthoy

Ballottage. Charles Guéné, RPR, s., m. de Vaux-sous-Aubigny, 896; François Zimmermann, UDF-FD, c.m. de Prauthoy, 477.
Éliminés. Jackie Kensier, div. g. sou. PS, 274; Chantal de la Taille, FN, 250.

Saint-Dizier-Centre

Ballottage. Elisabeth Robert-Dehaut, div. d., adj. m. de Saint-Dizier, 1 530; Valentin Renard, FN, 1 099; Catherine Corvellec, PS, 1 006.
Éliminé. Jean-Marie Harat, div. d., s., 579.

Saint-Dizier-Nord-Est

Ballottage. Jean-Luc Bouzon, PC, s., c.m. de Saint-Dizier, 1 253; Patrice Fuhl, FN, 670.
Éliminés. Pascale Krebs, RPR, c.m. de Saint-Dizier, 540; Jean-Pierre Derrez, UDF-DL, adj. m. de Saint-Dizier, 412.

Saint-Dizier-Ouest

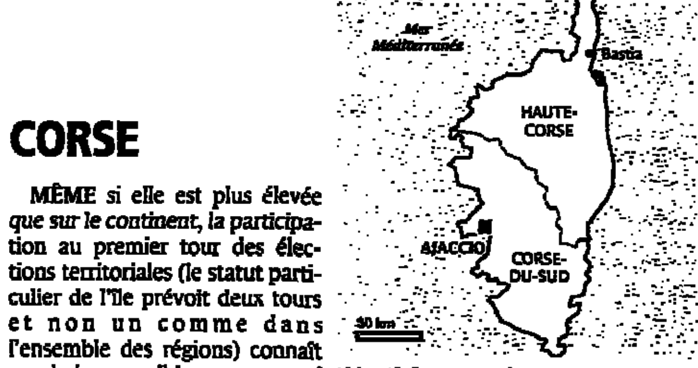
Ballottage. Philippe Bossois, RPR, 1 424; Roland Daverdon, PS, m. de Sainte-Livière, 1 336; Franck Amann, FN, 1 089.
Éliminé. Dany Tétot, PRG, 257.
Jean-François Thiéblemont, UDF-DL, adj. m. de Saint-Dizier, n.s.r.p.

Vignory

Ballottage. Denis Maillot, PS, m. de Viéville, 928; Jean-Pierre Humbert, div. d., s., 708; Jean-François Meylan, RPR, m. de Soncourt-sur-Marne, 478.
Éliminés. Michel Perrin, FN, 386; André Louis, div. g., c.m. de Froncles, 299.

Wassy

Ballottage. Jacques Labarre, div. g., m. de Wassy, 785; Gilles Mérat, RPR, m. d'Allichamps, 631.
Éliminés. André Sonnet, FN, 517; Yvan Martinot, div. g., m. de Louvemont, 429; Alain Chrétiennot, PS, 371; Ghislaine Delorme, RPR, 359; Fabrice Rappart, div. g., adj. m. de Brousseval, 315; Didier Thierry, PC, 203.
Pierre Niederberger, UDF-DL, pr. c.g., c.r., n.s.r.p.



CORSE

MÊME si elle est plus élevée *que sur le continent*, la participation au premier tour des élections territoriales (le statut particulier de l'île prévoit deux tours et non un comme dans l'ensemble des régions) connaît une baisse sensible par rapport à 1992. Il faut sans doute y voir, dans le climat créé par l'assassinat du préfet Erignac, une sanction à l'égard de la classe politique insulaire. Mais ceux des électeurs qui ont voté n'ont pas manifesté une grande volonté de changement.

Face à une droite atomisée, l'union de la gauche permet à la liste menée par Emile Zuccarelli (PRG), ministre et maire de Bastia, d'arriver en tête, mais avec un score en deçà de ses espérances et une faible progression par rapport aux 22,35 % de 1992. M. Zuccarelli a peut-être souffert de la surprise créée par Toussaint Lucciani, candidat *« indépendant »*, qui recueille 5,71 % des voix. En retrait par rapport au total des voix de gauche du premier tour des législatives de 1997, Emile Zuccarelli n'est pas en situation de briguer la présidence de l'Assemblée ou celle du conseil exécutif : il s'était engagé à n'être candidat que si sa liste obtenait la majorité absolue. En tout état de cause, la gauche aura du mal à menacer la prééminence de la majorité insulaire sortante.

Dans la compétition au sein de la droite, les listes de Jean Baggioni (RPR) et José Rossi (UDF-DL) prennent, comme prévu, les deux premières places. Arrivé en tête de ce duel, Jean Baggioni, qui n'avait pas obtenu l'investiture du RPR, tient sa revanche.

Les nationalistes ne sont pas éliminés de l'Assemblée. C'était l'une des incertitudes du scrutin. Paradoxalement, A Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, dont plusieurs dirigeants sont emprisonnés et qui semblait très affaiblie, est la seule des six listes de cette mouvance à passer la barre des 5 %, alors que l'UPC (autonomiste), avec 4,96 % des voix, est éliminée pour 40 voix.. Malgré ses dérives et l'implosion de cette famille, les listes de la mouvance nationaliste et autonomiste totalisent 17,33 % des voix. Au premier tour de 1992, les deux listes en présence totalisaient 21,08 %. En revanche, le second tour risque d'être cruel par rapport à 1992, où les nationalistes totalisaient 24,8 % des voix.

D'intenses négociations vont maintenant s'engager. Le statut de l'île permet en effet des modifications et des fusions de listes pour le second tour. Entre la liste Zuccarelli et la droite, l'enjeu est notamment de décrocher la prime de trois sièges attribuée à la liste arrivée en tête. MM. Baggioni et Rossi pourraient fusionner. Mais ils seront gênés par les 9 % de Paul Natali (div. droite), président du conseil général de Haute-Corse et de la chambre de commerce de Bastia, et les 7,79 % de Philippe Ceccaldi, qui regroupait les amis de Charles Pasqua.

ASSEMBLÉE DE CORSE (51)

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 4 PRG, 2 div. g., 5 UDF, 12 RPR, 10 div. d., 2 ANC, 4 MPA, 2 Verdi Corsi, 3 UPC, 2 Cuncolta, 1 div. *(prés. : Jean-Paul de Rocca Serra, RPR, d., m. de Porto-Vecchio, n.s.r.p.).*

PS-PC (+ PRG) : Emile Zuccarelli (PRG), min.
UDF : José Rossi (UDF-DL), d., pr. c.g.
div. d. (1) : Jean Baggioni (RPR), s., d.e., pr. conseil exécutif de l'Assemblée de Corse, m. de Ville-di-Pietrabugno.
div. d. (2) : Philippe Ceccaldi (div. d.), s.
div. d. (3) : Paul Natali (div. d.), s., pr. c.g.
FN : Roger Holeindre.
Fem. (1) : Chantal Pellicini-Poncet (RPR).
Fem. (2) : Pascale Bizari.
aut. : Edmond Simeoni.
nat. (1) : Marie-Paule Cesari.
nat. (2) : Jean-Félix Acquaviva.
nat. (3) : Gilbert Casanova.
nat. (4) : Jean-Guy Talamoni, s.
nat. (5) : Françoise Begné-Tramoni.
div. : Toussaint Luciani, s., c.g.

I., 184 175 ; A., 31,49 % ; E., 121 955.

PS-PC	30 227	(24,78)
div. d. (1)	17 313	(14,19)
UDF	14 423	(11,82)
div. d. (3)	11 003	(9,02)
div. d. (2)	9 512	(7,79)
div.	6 965	(5,71)
nat. (4)	6 379	(5,23)
aut.	6 058	(4,96)
FN	5 855	(4,80)
Fem. (2)	4 340	(3,55)
nat. (3)	4 153	(3,40)
nat. (2)	2 371	(1,94)
nat. (5)	1 403	(1,15)
Fem. (1)	1 158	(0,94)
nat. (1)	795	(0,65)

1992. – *I., 159 928 ; A., 18,23 % ; E., 127 589.*
UDF-div. d. (de Rocca Serra, RPR), 23 999 (18,81 %) ; nat. (Simeoni, UPC), 17 429 (13,66 %) ; UDF-div. d. (Rossi, UDF-PR), 15 858 (12,43 %) ; MRG (Alfonsi), 11 749 (9,21 %) ; MPA (Orsoni), 9 466 (7,42 %) ; div. d. (Natali, RPR diss.), 8 183 (6,41 %) ; PC diss. (Buchini), 6 935 (5,44 %) ; div. d. (Ceccaldi), 6 660 (5,22 %) ; FN (Biaggi), 6 508 *(5,10 %) ; GE (Luciani), 6 354 (4,98 %)* ; PS (Croce), 5 701 (4,47 %) ; div. d. (Antona, RPR diss.), 4 616 (3,62 %) ; PC (Stefani), 4 131 (3,24 %).

CANTONALES

CORSE-DU-SUD (11)

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 6 div. g., 6 UDF, 3 RPR, 1 CNIP, 3 bon., 1 div. *(prés. : José Rossi, UDF-DL, a. min., d., adj. m. d'Ajaccio).*

Ajaccio-1

Ballottage. Marc Marcangeli, UDF-DL, m. d'Ajaccio, 1 650; François Paravisini, div. d., 564.
Éliminés. Jean-Jacques Comiti, div. d., 355; Louis Deluca, FN, 328; François Quilichini, PS, 321; Alain Pieri, PC, 306.
Raphaël Baldocchi, div. d., n.s.r.p.

Ajaccio-3

Ballottage. Simon Renucci, div. g. sou. PS, 1 010; Simone Rossini, div. d., 649; Pierre Santoni, RPR, c.m. d'Ajaccio, 525.
Éliminés. Jacques Casamarta, div. g. sou. PC, 223; Michel Terramorsi, FN, 202.
Francis Gambarelli, div. d., n.s.r.p.

Ajaccio-4

Ballottage. José Rossi, UDF-DL, s., d., pr. c.g., adj. m. d'Ajaccio, 776; Dominique Richaud, div. d., 350.
Éliminés. Jean-Marc Ciabrini, PS, 264; Sandra Mariaggi, FN, 198; Marthe Poli, PC, 164; Michel Peretti, div. d., 35.

Ajaccio-5

Réélu : Paul Borelli, PC, c.m. d'Ajaccio.

Bastelica

Ballottage. François Teodori, div. d., m. de Cauro, 514; Philippe Muraccioli, PC, m. d'Ocana, 373; Paul Pellegrinetti, div. g., s., m. d'Eccica-Suarella, 358; Jean-Baptiste Giffon, div. d., adj. m. de Bastelica, 328.
Éliminé. Jean-Michel Richaud, div. d., 121.

Bonifacio

Réélu : Jean-Baptiste Lantieri, UDF-DL, c.t., m. de Bonifacio.

Les Deux-Sevi

Réélu : Nicolas Alfonsi, div. g. sou. PS, c.t., m. de Piana.

Levie

Réélu : Louis-Ferdinand de Rocca Serra, UDF-DL, sén., m. de Levie.

Olmeto

Ballottage. Paul-Marie Bartoli, div. g. sou. PS, 818; Charles Cesari, div. g., s., 809; Ange-François Leandri, div. d., 490; Charles Cassetari, PC, 421.
Éliminé. Hyacinthe Santoni, RPR, 225.

Porto-Vecchio

Ballottage. Camille de Rocca Serra, RPR, s., m. de Porto Vecchio, 2 607; Denis de Rocca Serra, div. d., c.m. de Porto-Vecchio, 1 912.
Éliminés. Charles Marcellesi, PS, 359; Joseph Agostini, PC, 322; Guy Mariaggi, FN, 266.

Zicavo

Réélu : Roland Francisci, RPR, m. de Ciamanacce.

HAUTE-CORSE (14)

CONSEIL SORTANT : 2 PS, 8 PRG, 2 div. g., 1 UDF, 5 RPR, 12 div. d. *(prés. : Paul Natali, div. d., c.t.).*

Alto-di-Casaconi

Ballottage. François Albertini, div. d., s., 728; François Pancrazi, div. d., 539; Nicolas Ricci, PRG, 435; Dominique Graziani, RPR, 331.
Éliminés. Charles Casabianca, PC, 129; Jean Sergienko, FN, 5.

Bastia-1

Ballottage. Jean-Louis Albertini, RPR, s., 880; Ange Rovere, PC, adj. m. de Bastia, 830.
Éliminés. José-Marius Baldrichi, div. d., 313; Anne-Marie Marchioni, div., 180; Claude Leonardi, FN, 71.

Bastia-3

Élu : Jean-Jacques Vendasi, PRG.

Belgodère

Réélu : Joseph Firroloni, div. d., m. de Belgodère.

Campoloro-di-Moriani

Ballottage. Claude Olivesi, PS, 1 157; Jean-Claude Bonaccorsi, RPR, s., m. de San-Nicolao-di-Moriani, 784; Pierre-Louis Nicolai, div. d., 718; Ange Poli, div. d., 415.
Éliminés. Antoine Cardi, FN, 56; Jean Massoni, div., 36.

Capobianco

Ballottage. Dominique Cervoni, div., m. de Luvi, 804; Roger Franzoni, PRG, s., d., 761.
Éliminés. Yves Vinciguerra, div. d., 77; Claude Leonardi, FN, 61; Julien Vendassi, div. d., 37.

Castifao-Morosaglia

Réélu : Serge Grisoni, div. d.

La Conca-d'Oro

Réélu : Claudy Olmeta, RPR.

Corte

Ballottage. Antoine Sindali, div. d., s., 1 189; Jean-Charles Colonna, RPR, c.t., m. de Corte, 628; Antoine Casanova, PS, 611.
Éliminé. Octave Jacob Dit Luzie, FN, 44.

L'Ile-Rousse

Ballottage. Hyacinthe Mattei, PS, s., m. de Monticello, 1 421; Jean-Joseph Allegrini-Simonetti, div. d., 695; Charles Francisci, div. d., 536.
Éliminés. Marius Raffo, div. d., 374; Philippe Suzzoni, FN, 67.

Niolu-Omessa

Ballottage. Jean-Baptiste Castellani, RPR, s., m. de Calacuccia, 1 148; Pierre-François Albertini, PRG, 741; Jean-Baptiste Geronimi, div., 369.
Éliminés. Dominique-Jean Poli, div. g., 151; Marie-Jeanne Jacob dit Luzie, FN, 33.

Prunelli-di-Fiumorbo

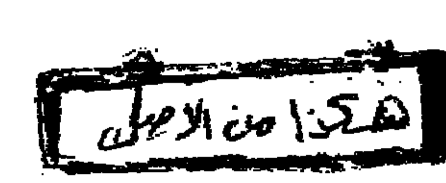
Ballottage. Henri Poli, PRG, s., m. de San-Gavino-d'Ampugnani, 777; Jean-Charles Martinetti, div. d., 683; François Tiberi, div. g., 604; Jacques Bartoli, div. g., 493.
Éliminés. Jean-Pierre Farenc, div. d., 446; Paul Rossi, div. d., 261; Jean Chiari, div., 160; Claude Leonardi, FN, 115.

Sagro-di-Santa-Giulia

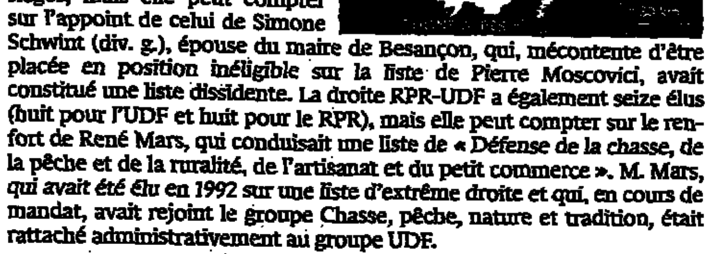
Réélu : Jean-Baptiste Motroni, PS, sén., .

Venaco

Réélu : Paul Giacobbi, PRG, c.t., m. de Venaco.



FRANCHE-COMTÉ



AUCUNE MAJORITÉ ne se dessine en Franche-Comté, gauche et droite pouvant tabler chacune sur dix-sept sièges. *La* gauche plurielle emporte seize sièges, mais elle peut compter sur l'appoint de celui de Simone Schwint (div. g.), épouse du maire de Besançon, qui, mécontente d'être placée *en position inéligible* sur la liste de Pierre Moscovici, avait constitué une liste dissidente. La droite RPR-UDF a également seize élus (huit pour l'UDF et huit pour le RPR), mais elle peut compter sur le renfort de René Mars, qui conduisait une liste de « Défense de la chasse, de la pêche et de la ruralité, de l'artisanat et du petit commerce ». M. Mars, *qui avait été élu* en 1992 sur une liste d'extrême droite et qui, en cours de mandat, avait rejoint le groupe Chasse, pêche, nature et tradition, était rattaché administrativement au groupe UDF.

La gauche n'a pas réédité son exploit des législatives, qui lui avait permis de faire basculer la région. Elle ne compte qu'une voix de plus que dans l'ancien conseil. Mais elle est plus unie, les nombreux petits représentants de l'écologie ayant *disparu. Le PC, qui était absent de l'ancien* conseil, compte désormais un élu.

La droite, en revanche, perd six sièges. L'UDF, qui était majoritaire dans ce camp, avec *onze élus (dont M. Mars) contre neuf au RPR*, arrive désormais à égalité avec cette formation. Cela compliquera le choix du nouveau président, Jean-François Humbert (UDF-PPDF) et Yves-Marie Lehmann (RPR) se disputant le fauteuil abandonné par Pierre Chantelat (UDF-DL). Le Front national enregistre une très forte poussée, avec neuf sièges, soit cinq de plus que dans le conseil sortant, et se retrouve en position d'arbitrage. Avec 17,20 %, il améliore son score des législatives (16 %).

Dans le Doubs, le PS perd un canton. Dominique Voynet est en ballottage favorable dans le Jura. Il en va de même pour Christian Proust (MDC), président du conseil général, dans le Territoire de Belfort.

RÉGIONALES (43)

NOUVEAU CONSEIL : 1 CAP, 1 PC, 2 MDC, 9 PS, 1 div. g., 3 Verts, 1 CPNT, 8 UDF, 8 RPR, 9 FN.

CONSEIL SORTANT : 1 CAP, 2 MDC, 7 PS, 1 div. g., 1 Verts, 2 écol., 2 MEI, 10 UDF, 9 RPR, 4 div. d., 4 FN *(prés. : Pierre Chantelat, UDF-DL, n.s.r.p.)*.

DOUBS (18)

LO : Christian Driano.
ext. g. : Martine Bultot, adj. m. de Besançon.
G. pl. : Pierre Moscovici (PS), min., c.g., c.m. de Montbéliard.
div. g. : Simone Schwint (PS diss.).
MEI : Serge Grass, s.
RPR-UDF : Jean-François Humbert (UDF-PPDF), s., c.g.
div. d. : Jean Michel (RPR diss.), s.
FN : Sophie Montel, c.m. de Besançon.
PF : Jean-Philippe Allenbach.
CPNT : René Mars, s.

I., 327 279 ; A., 37,89 % ; E., 193 278.

RPR-UDF	55 788	(28,86)	6 élus
G. pl.	55 258	(28,58)	6 élus
FN	32 949	(17,04)	4 élus
div. g.	11 148	(5,76)	1 élue
CPNT	9 732	(5,03)	1 élu
div. d.	8 883	(4,59)	
LO	6 963	(3,60)	
ext. g.	6 040	(3,12)	
MEI	4 154	(2,14)	
PF	2 363	(1,22)	

1992. – *I., 311 166 ; A., 30,51 % ; E., 203 208.* UPF (Jacquemin, UDF-CDS), 73 398 (36,12 %), *8 élus* ; PS (Lagier), 27 523 (13,54 %), *3 élus* ; FN (Jacquot), 24 044 (11,83 %), *2 élus* ; GE (Gallat), 17 158 (8,44 %), *1 élu* ; ADS-AREV (Bourquin, ADS), 14 771 (7,27 %), *1 élu* ; Verts (Grass), 14 235 (7,01 %), *1 élu* ; div. d. (Michel), 11 821 (5,82 %), *1 élu* ; ext. d. (Mars), 10 663 (5,25 %), *1 élu* ; PC (Carrez), 4 903 (2,41 %) ; LO (Driano), 4 692 (2,31 %).

JURA (10)

LO : Régis Mayet.
G. pl. : Antoinette Gillet (Verts), s., c.m. de Saligney.
écol. : *Michel Moreau*, s., c.g.
MEI : Jean-Luc Mayet, m. de Montaigu.
RPR-UDF : Yves-Marie Lehmann *(RPR)*, s., adj. m. de Dole.
div. d. : Jacques-Médéric Chevrot, s.
MPF : Jean-Louis Millet, c.m. de Saint-Claude.
FN : Jean-Etienne Normand, s., c.m. de Dole.
PF : Hervé Aymonin.

I., 177 978 ; A., 39,42 % ; E., 101 871.

RPR-UDF	32 271	(31,67)	4 élus
G. pl.	31 300	(30,72)	4 élus
FN	14 696	(14,42)	2 élus
div. d.	5 880	(5,77)	
MEI	4 711	(4,62)	
MPF	4 275	(4,19)	
LO	3 676	(3,60)	
écol.	3 527	(3,46)	
PF	1 535	(1,50)	

1992. – *I., 174 892 ; A., 31,74 % ; E., 112 060.* UPF (Lehmann, RPR), 38 152 (34,05 %), *4 élus* ; FN (Moriconi), 14 098 (12,58 %), *1 élu* ; PS-MRG (Santa Cruz, PS), 11 947 (10,66 %), *1 élu* ; écol. (Moreau, GE), 11 082 (9,89 %), *1 élu* ; Verts (Voynet), 10 634 (9,49 %), *1 élu* ; PS diss. (Chaniot), 9 995 (8,92 %), *1 élu* ; *div. d. (Chevrot), 8 981 (8,01 %), 1 élu* ; PC (Ginlès), 7 171 (6,40 %).

HAUTE-SAÔNE (9)

LO : Noël Hennequin.
PS-PC (+ Verts + MDC) : Yves Krattinger (PS), c.g., m. de Rioz.
PRG : Denis Allimant.
MEI : Michèle Durand-Migeon.
RPR-UDF : Michel Raison (RPR), s., adj. m. de Saponcourt.
FN : Jean-Marc Brissaud.
PF : Richard Gauthier.

I., 177 581 ; A., 36,98 % ; E., 103 784.

RPR-UDF	35 269	(33,98)	4 élus
PS-PC	32 267	(31,09)	3 élus
FN	19 330	(18,62)	2 élus
LO	6 149	(5,92)	
MEI	4 628	(4,45)	
PRG	3 637	(3,50)	
PF	2 504	(2,41)	

1992. – *I., 166 787 ; A., 28,44 % ; E., 111 199.* UPF (Chantelat, UDF-PR), 43 134 (38,79 %), *5 élus* ; maj. p. (Jeanneney), 24 923 (22,41 %), *3 élus* ; FN (Brissaud), 13 495 (12,14 %), *1 élu* ; GE (Olivier-Koehret), 8 084 (7,27 %) ; Verts (Lalloz), 7 592 (6,83 %) ; PC (Bernabé), 5 111 (4,60 %) ; FU-MRG (Lalloué, MRG), 5 050 (4,54 %) ; *div. d. (Lyautey, UDF-PR diss.)*, 3 810 (3,43 %).

TERRITOIRE DE BELFORT (6)

LO : Gérard Belot.
G. pl. : Christian Proust (MDC), s., pr. c.g., c.m. de Belfort.
RPR-UDF : Jean Rosselot (RPR), c.g., c.m. de Belfort.
FN : Michel Algrin, s., c.m. de Belfort.
PF : Eliane Simon.

I., 87 063 ; A., 38,53 % ; E., 49 694.

G. pl.	18 831	(37,89)	3 élus
RPR-UDF	15 668	(31,52)	2 élus
FN	10 167	(20,45)	1 élu
LO	3 659	(7,36)	
PF	1 369	(2,75)	

1992. – *I., 85 645 ; A., 32,62 % ; E., 54 064.* UPF (Rosselot, RPR), 17 296 (31,99 %), *2 élus* ; PS (Proust), 16 248 (30,05 %), *2 élus* ; FN (Algrin), 8 767 (16,22 %), *1 élu* ; Verts-GE (Beaumont, Verts), 7 803 (14,43 %), *1 élu* ; PC (Couqueberg), 2 269 (4,20 %) ; LO (Belot), 1 228 (2,27 %) ; div. (Lounès), 453 (0,84 %).

CANTONALES

DOUBS (18)

CONSEIL SORTANT : 9 PS, 1 div. g., 6 UDF, 16 RPR, 3 div. d. *(prés. : Georges Gruillot, RPR, sén., m. de Vercel-Villedieu-le-Camp)*.

Besançon-Nord-Ouest

Ballottage. *Jacques Grosperrin*, RPR, 1 257 ; Vincent Fuster, PS, adj. m. de Besançon, 1 209 ; Robert Sennerich, FN, c.m. de Besançon, 828.
Éliminés. Martine Bultot, CAP, adj. m. de Besançon, 370 ; Sébastien Maire, Verts, 253 ; Bernard Barthod, div. d., 227 ; Denis Baud, PRG, 149 ; Michel Charpy, PC, 136.
Constant Verdot, RPR, n.s.r.p.

Besançon-Ouest

Ballottage. Claude Jeannerot, PS, adj. m. de Besançon, 2 053 ; Hervé Taboumot, RPR, c.m. de Besançon, 1 590 ; Jean-Gabriel Renucci, FN, 1 383.
Éliminés. Mustafa Haciane, UDF-rad., 804 ; Benoît Cypriani, Verts, 532 ; Marie-Odile Crabbé, CAP, 396 ; Annie Ménétrier, PC, 355.
Michel Vialatte, RPR, n.s.r.p.

Etupes

Ballottage. Jean Geney, RPR, s., c.g., m. d'Etupes, 2 614 ; *René Baron, PS*, 1 884.
Éliminés. Roland Boillot, FN, 839 ; Antonio Sanchez, PC, 316.

Montbéliard-Est

Ballottage. Monique Rousseau, RPR, s., c.g., adj. m. de Montbéliard, *3 097* ; Jacques Helias, PS, c.m. de Montbéliard, 2 563 ; Emmanuel Guigon, FN, 1 765.
Éliminés. Jean-Pierre Lehec, MDC, c.m. de Bethoncourt, 710 ; Christian Driano, LO, c.m. de Montbéliard, 482 ; Olivier Del Rizzo, PC, 343.

Montbéliard-Ouest

Ballottage. *Pierre Helias, PS, 1 869* ; Jacques Vernier, RPR, s., c.g., c.m. de Bavans, 1 609 ; André Combet, FN, 1 323.
Éliminés. Pierre Maury, UDF-FD, 855 ; Guy Beche, div. g., 826 ; Gérard Mamet, Verts, 495 ; Jean Dannot, PC, 275 ; Christophe Ferrand, div. g., 55.

Montbenoît

Ballottage. Alain Marguet, div. d., 2 434 ; Gilbert Marguet, UDF-DL, m. de Gilley, 2 003.
Éliminés. Fabienne Roux-Vacelet, PS, 807 ; Nelly Brochet, FN, 603 ; Jean-Manuel Fernandez, PC, 147.
Jean Pourchet, UDF-FD, m. de Maisons-du-Bois-Lièvremont, n.s.r.p.

Morteau

Ballottage. Claude Vermot, UDF, s., c.g., 3 382 ; Jean-Marie Wakenhut, PS, c.m. de Morteau, 2 124.
Éliminés. Martine Faivre-Pierret, FN, 970 ; Armelle Labourey, PC, 291.

Mouthe

Ballottage. Michel Morel, RPR diss., m. de Jougne, 1 116 ; Gabriel Maire, div. d., 833.
Éliminés. Jeannie Caron, PS, 437 ; Patrick Larcher, RPR diss., m. de Métabief, 304 ; Eric Arnoux de Pirey, FN, 265 ; Pierre Avinière, PC, 144.
Roland Vuillaume, RPR, d., n.s.r.p.

Ornans

Élu : Jean-François Longeot, RPR, m. d'Ornans.

Pierrefontaine-les-Varans

Réélu : Jean-Marie Pobelle, RPR, c.g., m. de Loray.

Pont-de-Roide

Ballottage. Louis Cuenin, RPR, s., c.g., c.m. de Pont-de-Roide, 3 289 ; Frédéric Barbier, PS, adj. m. de Pont-de-Roide, 2 229.
Éliminés. Alain Sebille, FN, c.m. d'Audincourt, 791 ; Charles Vadam, PC, m. de Dampierre-sur-le-Doubs, 600.

Pontarlier

Ballottage. André Cuinet, UDF-DL, s., c.r., c.g., m. de Pontarlier, 6 931 ; Christian Bouday, PS, m. de La Rivière-Drugeon, 5 222.
Éliminés. Jean-Luc Bart, FN, 2 404 ; Alain Boissiere, div. d., *1 657* ; Pascal Hintzy, Verts, 708 ; Alain Vuillaume, PC, 644.

Quingey

Ballottage. Jacques Breuil, PS, s., c.g., m. de Quingey, 2 098 ; Michel Vienet, RPR, 854.
Éliminés. Henri Marguet, div. d., 447 ; Patrick Faedo, FN, 317 ; Jean-Georges Magnin, UDF-FD, c.m. de Chenecey-Buillon, 293 ; Jean Jourdan, PC, 152 ; Jean-Pierre Poupeney, div., 106 ; Claire Casenove, div. d., m. de Liesle, 75.

Rougemont

Ballottage. Roland Genin, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.g., m. de Mésandans, 829 ; Bernard Beurier, PS, m. de Cubrial, 510.
Éliminés. Gabriel Cuenot, div. d., m. de Rillans, 297 ; Vincent Lotto, FN, 278 ; Michel Mourey, PC, 160 ; Jean Besançon, div., 28.

Roulans

Ballottage. Yannick Dessent, RPR, m. de Laissey, 1 667 ; André Fleury, div. g. sou. PS, *m. d'Ougney-Douvot*, 822.
Éliminés. Sophie Montel, FN, c.m. de Besançon, 551 ; Christian Pillot, PC, 309 ; Serge Grass, MEI, c.r., 263 ; Jean Besançon, div., 65.
Jean-François Brahier, div. d., adj. m. de Pouligney, n.s.r.p.

Le Russey

Réélu : Jean-François Humbert, UDF-PPDF, c.r., c.g..

Saint-Hippolyte

Réélu : André Pequignot, RPR, c.g., m. de Bief.

Vercel-Villedieu-le-Camp

Ballottage. Georges Gruillot, RPR, s., sén., pr. c.g., m. de Vercel-Villedieu-le-Camp, 2 437 ; Gaston Bordet, PS, 950 ; Dominique Mainier, div. d., c.m. de Valdahon, 910.
Éliminés. Jean Martin, FN, 565 ; Olivier Cola, PC, 81.

JURA (17)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 5 PS, 5 div. g., *1 écol., 6 UDF, 11 RPR, 5 div. d. (prés. : Gérard Bailly, RPR, c.r., m. d'Uxelles)*.

Arbois

Ballottage. Gabriel Marmier, UDF-FD, s., adj. m. d'Arbois, 1 461 ; Patrick Bernard, div. g. sou. PS, m. de Villette-les-Arbois, 702.
Éliminés. Marianne Meunier, PC, 359 ; *Florent Senot, FN, 314 ; Bernard* Desvignes, div. g., 271 ; Serge Grandvaux, PT, c.m. de Montmain, 140.

Arinthod

Ballottage. Gilles Carnet, RPR, s., adj. m. de Genot, 811 ; Jean-Louis Delorme, div. d., m. d'Aromas, 619 ; Denis Renaud, div. g. sou. PS, m. de La Boissière, 337.
Éliminés. Raymond Villerot, FN, 161 ; Robert Turlan, PC, 142 ; Guy Fuinel, div. d., 87 ; Raoul Chavet, PT, 63.

Beaufort

Ballottage. Isabelle Mezière, div. g., 868 ; Christian Buchot, RPR, m. de Maynal, 626 ; *Gérald Molne*, UDF-DL, 494.
Éliminés. Claude Buchot, div. g. sou. PS, 395 ; Gilbert Bouillot, div. d., m. de Grusse, 185 ; Hervé Rémondy, FN, 154 ; Andrée Mathieu-Coron, div. d., 133 ; Jean-Michel Monnet, div. g., 100 ; Marcel Guigue, PC, 75.
Roger Boudet, RPR, c.m. de Cousance, n.s.r.p.

Les Bouchoux

Réélu : Marcel Odobel, RPR, m. de Viry.

Chemin

Ballottage. *André Vauchez, PS, s., d., m.* de Tavaux, 1 865 ; Jean-Michel Daubigney, div. d. sou. *RPR-UDF*, c.m. de Tavaux, 1 651.
Éliminés. Pascal Mermoz, FN, 690 ; Jean-Michel Arnold, PC, 398.

Clairvaux-les-Lacs

Réélu : Gérard Bailly, RPR, pr. c.r., c.r., m. d'Uxelles.

Dampierre

Ballottage. Denis Jeunet, div. g. sou. PS, s., 1 251 ; Jean-Luc Hudry, div. d. sou. RPR-UDF, m. d'Evans, 691 ; Luc Béjean, FN, m. *de Monteplain, 540.*
Éliminés. Jean-Paul Roy, PC, 248.

Dole-Nord-Est

Ballottage. Dominique Voynet, Verts, min., c.m. de Dole, 2 594 ; Pierre Talagrand, *UDF-AD*, s., *adj. m. de Dole*, 2 556.
Éliminés. Jean-Etienne Normand, FN, c.r., 1 225 ; Mario Luchin, PC, 635 ; Jean Bordat, écol., m. de Foucherans, 452 ; Jacques Berthault, PT, 245.

Lons-le-Saunier-Nord

Ballottage. Guy Goursaud, PS, 1 591 ; Jean-Claude Servillat, RPR, adj. m. de Lons-le-Saunier, 1 533.
Éliminés. Bernard Legrand, UDF-DL, *adj. m. de Lons-le-Saunier*, 924 ; Marie-Francoise Trossat, FN, 596 ; Bernard Gsell, PC, 416 ; Eric Jacquot, div. g., 286 ; Pierre Lebeau, div. d., 123 ; Régis Rolland, div. d., 120.
René Feït, RPR, n.s.r.p.

Moirans-en-Montagne

Réélu : Jean Burdeyron, UDF-DL, m. de *Moirans.*

Montbarrey

Ballottage. Alain Bigueur, div. g. sou. PS, *m. de La Vieille-Loye, 951 ; Nelly Poncet*, RPR, s., 940.
Éliminés. Stéphane Baissal, FN, 210 ; Laurence Canonici, PC, 144.

Montmirey-le-Château

Ballottage. Bernard Chauvin, UDF-FD, s., m. de Moissey, 567 ; Joseph Picot d'Aligny, CNIP, m. de Montmirey-la-Ville, 327 ; Michel Cucherousset, Verts, 327.
Éliminés. Gérard Cretin, FN, 147 ; Laurent Gandrey, *PT*, 52 ; Laurence Bernier, PC, 48.

Morez

Ballottage. Jean-Paul Salino, *RPR*, m. de Morez, 1 882 ; Ernest Delacroix, PS, m. de Morbier, 1 426.
Éliminés. François Coulon, FN, 879 ; Daniel Chafiotte, PC, 306.
Roland Carminati, RPR, n.s.r.p.

Nozeroy

Réélu : Claude Muyard, div. d. sou. RPR-UDF, *m. de Longcochon.*

Les Planches-en-Montagne

Élu : Gilbert Blondeau, div. d. sou. RPR-UDF, *m. de Foncine-Le-Haut.*
Michel Chavetnoir, div. d., n.s.r.p.

Sellières

Réélu : *Robert Tournier, PS, m. de* Darbonnay.

Villers-Farlay

Réélu : *Jean-Marie Sermier, div. d. sou.* RPR-UDF, m. de Cramans.

HAUTE-SAÔNE (16)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 1 MDC, 6 PS, 2 PRG, 2 div. g., 8 UDF, 9 RPR, 3 div. d. *(prés. : Christian Bergelin, RPR, a. sec. E., d., m. de Gray)*.

Amance

Ballottage. Guy Philiponet, RPR, s., c.g., m. de Favemey, 841 ; Jean-Paul Pugin, div. *g.*, 672 ; Henri Isabey, PS, 626.
Éliminés. Marc Renaude, FN, 220 ; Jacques Jacob, PC, *65*.

Autrey-lès-Gray

Réélu : Henri Blanchot, PS, c.g. .

Champagney

Ballottage. Hubert Guerrin, PC, s., c.g., 2 123 ; Gérard Poivey, PRG, m. de Champagney, 1 258 ; Gérard Nolot, div. d. sou. RPR-UDF, 865.
Éliminés. Anne-Marie Jeanmougin, FN, 844.

Champlitte

Ballottage. Marcel Riff, RPR, s., c.g., m. de Champlitte, 694 ; Robert Dzonl, div. d., 383 ; *Joël Boyard, div. g. sou. PS*, 362.
Éliminés. Marcel Grognu, FN, 227 ; Jean-Pierre Poinsot, PC, 26.

Combeaufontaine

Réélu : Henri Mariotte, RPR, c.g. .

Dampierre-sur-Salon

Réélu : Charles Gauthier, div. d. sou. RPR-UDF, c.g., m. de Vereux.

Faucogney-et-la-Mer

Réélu : Philippe Legras, RPR, c.g., m. de Raddon-et-Chapendu.

Fresne-Saint-Mamès

Ballottage. André Huguin, RPR, s., c.g., m. de Fretigney-et-Velloreille, 997 ; Jean-Pierre Chausse, div. g. sou. PS, 884 ; Pierre-Henri Vignal, div. d., 353.
Éliminés. Yves Marchois, FN, 193 ; Pierre Marie, MDC, 75 ; Christian Herrgott, PC, 46.

Héricourt-Est

Réélu : Jean-Michel Villaumé, PS, c.g., *adj. m. d'Héricourt.*

Héricourt-Ouest

Réélu : Jean-Pierre Michel, MDC, d., c.g., *m. d'Héricourt.*

Jussey

Ballottage. Georges Lasne, UDF-DL, s., c.g., 1 207 ; *Odile Vigneron, div. g. sou. PS*, m. de Blondefontaine, 821 ; Frédéric Buisson, div. d., m. de Jussey, 636.
Éliminés. François Monin, PC, 321 ; Brigitte Vincent, FN, 289.

Lure-Nord

Ballottage. *Michel Federspiel*, div. g. sou. PS, m. de Lure, 1 263 ; Michel Bregnard, *UDF-rad.*, c.m. de Lure, 1 141 ; *Claude* Thiébaut, FN, 848.
Éliminés. René Morlot, PC, 310 ; Denis Allimant, PRG, 147.
Gilles Roy, UDF-rad., c.m. de Lure, n.s.r.p.

Luxeuil-les-Bains

Ballottage. Michel Gabillot, div. g. sou. PS, m. de Luxeuil, 1 459 ; Marie-Odile Hagemann, UDF-FD, 814 ; Marie-France Ligney, FN, 634.
Éliminés. Patrick Jeanroy, *div. d.*, 229 ; Jean-Marie Pozzebon, PC, 98 ; Jean-Paul Petiteau, écol., 67.
Bernard Hagemann, UDF-FD, c.m. de Luxeuil, n.s.r.p.

Montbozon

Ballottage. André Chevrier, UDF-DL, s., c.g., m. de Beaumotte-Aubertans, 1 153 ; Marcel Fleury, PS, 583.
Éliminés. Claude Pretot, div. g., 328 ; Emmanuel Valat, FN, 289 ; Georges Lyautey, MPF, m. d'Authoison, 270 ; Paul Longet, PC, 189.

Noroy-le-Bourg

Ballottage. Gérard Bontour, div. g. sou. PS, m. de Colombe-lès-Vesoul, 1 051 ; Etienne Philippe, UDF-DL, s., c.g., m. de *Noroy-le-Bourg*, 920.
Éliminés. Marie-France Ligney, FN, 178 ; Pierre Moureaux, PC, 88.

Vesoul-Ouest

Ballottage. Alain Joyandet, RPR, s., sén., c.g., m. de Vesoul, 3 064 ; Laurent Bertrand, PS, 1 078.
Éliminés. Jean-Marc Brissaud, FN, c.r., 1 057 ; Yves Martin, div. g., m. d'Echenoz-la-Réline, 1 055 ; Claude Charpentier, MDC, *c.m. de Vesoul*, 530 ; Jean-Marc Anfossi, div. g. sou. PC, c.m. de Vesoul, 488 ; Gérard Donnot, div. g., 210.

TERRITOIRE DE BELFORT (8)

CONSEIL SORTANT : 5 MDC, 3 PS, 2 UDF, 5 RPR *(prés. : Christian Proust, MDC, c.r., c.m. de Belfort)*.

Belfort-Centre

Ballottage. Damien Meslot, RPR, s., c.g., c.m. de Belfort, 1 351 ; Michèle Comte-Faivre, PS, 886.
Éliminés. Pierre Bélargent, FN, 571 ; Louis Teknayan, Verts, 330 ; Jacques Grasseler, PC, 205.

Belfort-Est

Ballottage. Christophe Grudler, div. d., 964 ; Philippe Garot, MDC, adj. m. de Belfort, 681.
Éliminés. Rémi Daudé, FN, c.m. de Belfort, 642 ; Maxime Wack, PS, c.m. de Belfort, 422 ; Christophe Bergerot, Verts, 268 ; Lionel Courbey, UDF-FD, s. du canton Belfort-Nord, c.g., 268 ; Arlette Clerc, PC, 217 ; Dominique Rognon-Hergott, ind., 123.
Jacques Bichet, UDF-DL, c.r., c.m. de Belfort, n.s.r.p.

Belfort-Nord

Ballottage. Jean-Claude Cherasse, PS, c.m. de Belfort, 738 ; Etienne Butzbach, MDC, adj. m. de Belfort, 662 ; Yolande *Pflieger*, FN, 589 ; *Jean-Michel Glon-Villeneuve*, MPF, 544.
Éliminés. Nadine Papineau, PC, 187 ; Denis Allimant, PRG, 126 *Lionel Courbey, UDF-FD, se représente dans le canton Belfort-Nord (8).*

Belfort-Ouest

Ballottage. Christian Proust, *MDC*, s., pr. c.g., c.r., c.m. de Belfort, 1 035 ; Dominique Boissier, RPR, 595 ; Michel Algrin, FN, c.r., c.m. de Belfort, 539.
Éliminés. Marie-Claude Beuret, PC, 227.

Châtenois-les-Forges

Ballottage. Daniel Lanquetin, MDC, m. de Bavilliers, 1 498 ; Joël Bonnef, RPR, s., c.m. de Bavilliers, 1 325.
Éliminés. Jean-Michel Decroue, FN, 746 ; *Frédéric Crestini, ind., 423 ; Joël Rodier*, Verts, 393 ; Jeannette Dubier, PC, 196.

Danjoutin

Ballottage. Jean Rosselot, RPR, *s.*, c.r., c.m. de Belfort, 1 665 ; Sylvianne Fleury, PS, m. d'Andelnans, 1 346 ; Yvan Lajeanne, FN, 756.
Éliminés. Alain Fousseret, Verts, c.m. de Danjoutin, 420 ; Raynald Perdrosa, PC, 174.

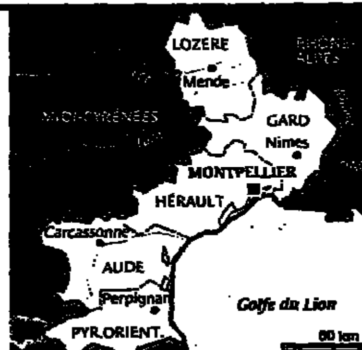
Offemont

Ballottage. Françoise Bouvier, MDC, m. d'Offemont, 700 ; Claude Mougenot, RPR, s., c.m. d'Offemont, 654 ; Michel Reimiche, PS, 437 ; Marie-Thérèse Munnier, FN, 427.
Éliminés. Michel Baumann, ind., *160* ; Daniel Braconnier, PC, 85.

Valdoie

Ballottage. Yves Ackermann, PS, m. de Valdoie, 1 899 ; Michel Zumkeller, UDF-DL, 1 353.
Éliminés. Robert Knapp, FN, 644 ; Marie-France Couqueberg, PC, 304.
Daniel Pierquet, PS, adj. m. de Valdoie, n.s.r.p.

LANGUEDOC-ROUSSILLON



LE LANGUEDOC-ROUSSILLON est l'une des régions où la droite est exposée à la tentation d'un accord avec le Front *national pour en conserver la pré*sidence. Président du conseil sortant, Jacques Blanc (UDF-DL), député de Lozère, ancien secrétaire d'Etat sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, avait pratiqué l'accord avec l'extrême droite de 1986 à 1992. *Puis il avait su trouver, durant la mandature suivante, des alliés écologistes.* Les écologistes disparaissant de l'assemblée régionale, M. Blanc reviendra-t-il à sa première formule ? Avec vingt-deux élus sur soixante-sept, face aux trente et un sièges acquis par la gauche, la manœuvre, s'il l'entreprend, ne pourra pas être discrète. Principal dirigeant du Front national dans la région, *Alain Jamet a fait savoir, dès le soir du vote, que les treize élus de* son groupe n'apporteront leur soutien à M. Blanc que si ce dernier passe avec leur parti, au grand jour, un accord en bonne et due forme.

Adversaire du président sortant, qui était venu l'affronter dans son département de l'Hérault, le député socialiste Georges Frêche, maire de Montpellier, n'a pas manqué d'accuser par avance M. Blanc, s'il se présente pour un nouveau mandat à la tête de l'exécutif régional le 20 mars, d'avouer par là même qu'il aura négocié l'appoint de l'extrême droite. M. Frêche sait bien qu'une partie des élus de l'opposition républicaine refuserait, dans cette éventualité, de voter pour leur chef de file, dont l'obstination ferait éclater la droite régionale. M. Blanc a affirmé que l'accusation brandie contre lui par M. Frêche est dénuée de tout fondement.

Le maire de la métropole régionale peut se targuer d'avoir amélioré de 10 points, dans son département, le score obtenu par le chef de file des socialistes de l'Hérault en 1992, qui n'était autre que l'actuel ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre. Dans les autres départements, les socialistes progressent également, retrouvant même, en Lozère, le siège qu'ils avaient perdu en 1992 (mais avec un score inférieur à celui qu'ils avaient atteint aux élections législatives de 1997).

La gauche se présentait dans des formations diverses, tantôt unie, tantôt divisée. La bataille entre les communistes et les socialistes a été particulièrement vive dans le Gard et dans l'Hérault, le PCF ayant initialement *présenté cette région* comme l'une de celles dont il pourrait revendiquer la présidence. Avec huit élus seulement, dont la moitié au sein de listes d'union, il n'est pas vraiment en mesure de le prétendre ; *mais la* personnalité de M. Frêche qui, s'il est élu président, sera en situation de double cumul de mandats au regard de la législation proposée par Lionel Jospin, *peut lui créer quelques difficultés* pour rassembler la gauche autour de lui.

Aux élections cantonales, la poussée du Front national est particulièrement forte dans le Gard, où il est en mesure de se maintenir dans seize cantons restant à pourvoir et d'en faire perdre quatre à la droite.

RÉGIONALES (67)

NOUVEAU CONSEIL : 8 PC, 1 MDC, 20 PS, 2 PRG, 1 CPNT, 10 UDF, 11 RPR, 1 div. d., 13 FN.

CONSEIL SORTANT : 8 PC, 1 MDC, 12 PS, 1 PRG, 2 Verts, 3 écol., 2 GE, 1 CPNT, 10 UDF, 12 RPR, 6 div. d., 9 FN *(prés. : Jacques Blanc, UDF-DL, a. s. E. d., m. de La Canourgue)*.

AUDE (10)

MDC : Alain Viard.
PS-PC : Roger Adivèze (PS), s., m. d'Alairac.
Verts : Maryse Arditi.
UDF : Isabelle Chesa (RPR), c.m. de de Carcassonne.
div. d. : Alain Madaile (RPR diss.), s., c.m. de Narbonne.
FN : Henri Escortell, s.
CPNT : Gérard Boussieux.
div. : Alain Steinberg.

I., 228 220 ; A., 33,67 % ; E., 142 913.

PS-PC	58 191	(40,71)	6 élus
UDF	26 763	(18,72)	2 élus
FN	18 816	(13,16)	1 élu
div. d.	17 062	(11,93)	1 élu
Verts	9 675	(6,76)	
CPNT	9 003	(6,29)	
MDC	3 402	(2,38)	
div.	1	(0,00)	

1992. – *I., 218 653 ; A., 26,92 % ; E., 150 351.*

UPF (Mouly, div. d.), 47 612 (31,67 %), *4 élus*; PS (Adivèze), 36 261 (24,12 %), *3 élus*; PC (Marcaillou), 17 694 (11,77 %), *1 élu*; FN (Escortell), 17 450 (11,61 %), *1 élu*: Verts (Doucet), 9 949 (6,62 %), *1 élu*; FU (Antagnac, div. g.), 7 561 (5,03 %); GE (Gerber), 7 420 (4,94 %); CPNT (Delmaire), 4 023 (2,68 %); rég. (Saisset), 2 381 (1,58 %).

GARD (18)

PC (+ MDC + PRG) : Alain Clary, d., m. de Nîmes.
PS : Guy Roca, m. de Vauvert.
Verts : Anne-Marie Péguin.
RPR-UDF : Max Roustan (UDF-DL), m. d'Alès.
div. d. (1) : Max Romanet (RPR diss.), s.
div. d. (2) : Christian Lacour, adj. m. de Nîmes.
FN : Serge Martinez, c.m. de Nîmes.
CPNT : Gilbert Bagnol, adj. m. de Pont-Saint-Esprit.
Fem. : Joëlle Pilot (RPR diss.).
Chôm. : Philippe Sarrus.

I., 426 316; A., 39,68 %; E., 246 000.

RPR-UDF	64 044	(26,03)	5 élus
PS	54 752	(22,25)	5 élus
FN	53 743	(21,84)	5 élus
PC	36 762	(14,94)	3 élus
Verts	11 322	(4,60)	
CPNT	9 213	(3,74)	
Fem.	7 685	(3,12)	
div. d. (1)	4 545	(1,84)	
div. d. (2)	2 801	(1,13)	
Chôm.	1 133	(0,46)	

1992. – *I., 400 257; A., 29,20 %; E., 270 789.* UPF (Lapierre, UDF-PR), 67 405 (24,89 %), *5 élus*: maj. p. (Baumet, FU), 57 546 (21,25 %), *4 élus*: FN (de Chambrun), 49 327 (18,22 %), *4 élus*: PC (Millet), 35 852 (13,24 %), *3 élus*: GE (Eymard), 16 571 (6,12 %), *1 élu*: Verts (Sabatier), 14 807 (5,47 %), *1 élu*; div. g. (Cambacérès), 13 292 (4,91 %); CPNT (Amalric), 13 238 (4,89 %); alt. (Chaze), 2 751 (1,02 %).

HÉRAULT (24)

LO : Maurice Chaynes.
PC (+ MDC + PRG) : Josianne Collerais.
PS : Georges Frêche, d., m. de Montpellier.
div. g. : Marcel Peytavi.
Verts : Jean-Louis Roumegas.
RPR-UDF : Jacques Blanc (UDF-DL), a. min., d., pr. c.r., m. de La Canourgue.
div. d. (1) : Bernard Brulé.
div. d. (2) : Jean Benoît.
FN : Jean-Claude Martinez, s., d.e., c.m. de Montpellier.
CPNT : Georges Cabanes, s.

I., 590 266; A., 37,89 %; E., 353 263.

RPR-UDF	98 929	(28,00)	8 élus
PS	98 722	(27,94)	8 élus
FN	61 176	(17,31)	5 élus
PC	35 001	(9,90)	3 élus
Verts	16 813	(4,75)	
div. d. (2)	16 760	(4,74)	
LO	9 544	(2,70)	
div. g.	8 485	(2,40)	
div. d. (1)	4 535	(1,28)	

CPNT	3 298	(0,93)	

1992. – *I., 537 709; A., 31,35 %; E., 351 254.* UPF (Marchand, UDF-CDS), 83 219 (23,69 %), *6 élus*; FN (Martinez), 64 247 (18,29 %), *5 élus*; PS-MRG (Allègre, PS), 62 365 (17,75 %), *5 élus*: PC (Liberti), 35 877 (10,21 %), *2 élus*: GE (Pietrasanta), 33 948 (9,66 %), *2 élus*: RPR (Grand), 27 468 (7,82 %), *2 élus*: Verts (Degans), 19 489 (5,55 %), *1 élu*; CPNT (Cabanes), 18 535 (5,28 %), *1 élu*; div. (Berlanger-Gourdain), 6 106 (1,74 %).

LOZÈRE (3)

PC (+ Verts + MDC) : Guy Galvier, c.m. de Saint-Chély-d'Apcher.
PS : Alain Bertrand, c.m. de Mende.
GE : Gérard Breton.
RPR-UDF : Pierre Hugon (UDF-FD), c.g.,
div. d. (1) : Francis Saint-Léger (RPR diss.), *c.g., m. de Rieutort-de-Randon.*
div. d. (2) : Daniel-Léonard Blanc.
FN : Alain Mathiot.

I., 58 327; A., 26,27 %; E., 41 482.

RPR-UDF	21 652	(52,19)	2 élus
PS	8 223	(19,82)	1 élu
div. d. (1)	4 780	(11,52)	
PC	3 195	(7,70)	
FN	2 358	(5,68)	
GE	959	(2,31)	
div. d. (2)	315	(0,75)	

1992. – *I., 57 030; A., 21,68 %; E., 43 226.* UPF (Blanc, UDF-PR), 27 362 (63,30 %), *3 élus*; PS (Marre), 7 951 (18,39 %); FN (Codderens), 2 542 (5,88 %); PC (Galvier), 2 289 (5,30 %); Verts (Manus-Phocas), 1 557 (3,60 %); GE (Breton), 1 525 (3,53 %).

PYRÉNÉES-ORIENTALES (12)

LO : Liberto Plana.
PS-PC : Jean Carrère (PS), s., m. d'Argelès-sur-Mer.
Verts : Jacques Oliva.
écol. : Maryse Lapergue, s.
RPR-UDF : Arlette Franco (RPR), s., m. de Canet-en-Roussillon.
FN : Alain Jamet, s., c.m. de Montpellier.
CPNT : Alain Esclopé.
rég. : Jaume Roure, adj. m. de Perpignan.
div. : Claude Ortal.

I., 273 284; A., 39,25 %; E., 159 075.

PS-PC	57 081	(35,88)	5 élus
RPR-UDF	43 857	(27,57)	4 élus
FN	28 419	(17,86)	2 élus
CPNT	10 412	(6,54)	1 élu
LO	4 574	(2,87)	
Verts	4 557	(2,86)	
rég.	4 027	(2,53)	
écol.	3 703	(2,32)	
div.	2 445	(1,53)	

1992. – *I., 260 796; A., 34,12 %; E., 162 786.* UPF (Blanc, RPR), 45 598 (28,01 %), *4 élus*: FN (Sergent), 36 752 (22,58 %), *3 élus*; PS (Caseilles), 25 665 (15,77 %), *2 élus*; PC (Vila), 18 916 (11,62 %), *2 élus*; GE (Lapergue), 12 100 (7,43 %), *1 élu*: Verts (Llenas), 8 464 (5,20 %); CPNT (Calte), 8 173 (5,02 %); rég. (Planes), 3 097 (1,90 %); div. (Nougaret), 2 162 (1,33 %); nat. (Vera-Arus), 1 859 (1,14 %).

CANTONALES

AUDE (17 + 1)

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 23 PS, 5 RPR, 4 div. d. *(prés. : Raymond Courrière, PS, sén., m. de Cuxac-Cabardès).*

Alaigne

Ballottage. Jacques Durand, PS, m. de Lauraguel, 1 371; Marc Joncker, div. d., s., m. de Bellegarde-du-Razès, 1 078.
Éliminés. Anny Cénéda, FN, 179; Guerino Ballestrin, PC, 150.

Alzonne

Ballottage. Michel Escande, PS, m. de Moussoulens, 1 843; Jean Diviez, UDF-FD, m. de Pezens, 1 221.
Éliminés. Robert Antolin, FN, 399; Daniel Dedies, Verts, 259; Victorine Bonnafous, PC, 232.
Raymond Courrière, PS, a.min., sén., pr. c.g., n.s.r.p.

Axat

Réélu : Marcel Martinez, PS, m. d'Axat.

Belpech

Réélu : Julien Mario, RPR, m. de Belpech.

Carcassonne-1

Ballottage. Marc Deblonde, PS, 3 573; Marc Teulié, RPR, s., adj. m. de Carcassonne, 2 206.
Éliminés. Henri Escortell, FN, c.r., 1 477; Alain Pujol, PC, 1 279; Clément Millagou, div. g., 762; Jean-Marc Pelissier, Verts, 524.

●Carcassonne-2-Sud

Ballottage. Alain Tarlier, PS, c.m. de Carcassonne, 952; Henri Garino, PC, c.m. de Carcassonne, 765; André Aribaud, div. d., adj. m. de Carcassonne, 754.
Éliminés. Robert Morio, FN, 580; Robert Gros, div. d. sou. RPR, 356; Ange-François Mattei, UDF-FD, 302; Bernard Martin, Verts, 196; Jacques Vieules, PT, 33.

Castelnaudary-Nord

Ballottage. Alain Bauda, PS, s., m. de Villemagne, 3 065; Roger Guilhem, RPR, c.m. de Castelnaudary, 1 373.
Éliminés. William Macou, FN, 929; René Caunes, UDF-FD, 892; Jean-Claude Castillo, PC, adj. m. de Castelnaudary, 580; Jean-Pierre Bourgeau, écol., 378.

Chalabre

Ballottage. Jacques Montagné, PS, s., m. de Chalabre, 909; Jean-Pierre Salvat, div. d., m. de Rivel, 325; Daniel Lefebvre, RPR, m. de Sonnac-sur-l'Hers, 297.
Éliminés. Alain Bonnery, PC, 161; Christian Guilhamat, Verts, 130; Paul Hernandez, FN, 80.

Couiza

Ballottage. Jacques Hortala, PS, m. de Rennes-les-Bains, 717; Guy Aurifeuille, RPR, s., m. de Couiza, 471; Jean-Pierre Delord, div. g., m. de Bugarach, 393.
Éliminés. Patrice Bousquet, PC, 164; Henri Arnaud, div. d., 155; Jean-Claude Beirieu, Verts, 146; Jean-Pierre Cordier, FN, 118.

Coursan

Ballottage. Gilbert Pla, PC, s., 3 885; Alain Caraguel, PS, 2 371; Michel Escande, div. d. sou. RPR, 1 548.
Éliminés. Roland Winkler, FN, 1 260; Michel Leclerc, Verts, 558.

Durban-Corbières

Réélu : Régis Barailla, PS, m. de Durban.

Lagrasse

Réélu : Marcel Rainaud, PS, m. de Talairan.

Lézignan-Corbières

Réélu : Pierre Tournier, PS, m. de Lézignan-Corbières.

Mas-Cabardès

Réélu : Francis Bels, PS.

Narbonne-Est

Ballottage. Françoise Dubourdieu, div. d., adj. m. de Narbonne, 2 807; Antonio Fulleda, PS, 2 079.
Éliminés. Jean-Pierre Nadal, FN, 870; Claude Barral, PC, 766; Jean-Louis Tricoire, RPR, 654; Marc Ventura, Verts, 410; Yvonne Garnier, ext. d., 165.
Léon Pujau, div. d., adj. m. de Narbonne, n.s.r.p.

Peyriac-Minervois

Ballottage. Jean-José Francisco, PS, m. de Caunes-Minervois, 2 503; Pierre Destrem, RPR, s., m. de Peyriac-Minervois, 2 311.
Éliminés. Denis Boyer, PC, 714; Thierry Marouze, FN, 539; Bernard Gils, Verts, 315.

Salles-sur-l'Hers

Réélu : Michel Brousse, PS, m. de Salles-sur-l'Hers.

Tuchan

Ballottage. Sylvie Astruc, PS, 451; Michel Boyer, div., adj. m. de Tuchan, 224; Pierre Foulquier, div. g., m. de Tuchan, 182.
Éliminés. Jean Cartade, RPR, c.m. de Paziols, 150; André Marty, PC, 89; Christiane de Niort, Verts, 37; Marcelle Cau, FN, 32.
Jean-Marie Mounié, PS, m. de Cucugnan, n.s.r.p.

GARD (23 + [1])

CONSEIL SORTANT : 10 PC, 16 PS, 2 div. g., 7 UDF, 5 RPR, 4 div. d., 2 div. *(prés. : Alain Journet, PS, m. du Vigan).*

Aigues-Mortes

Ballottage. Etienne Mourrut, RPR, s., m. du Grau-du-Roi, 2 971; Robert Crauste, PS, c.m. du Grau-du-Roi, 1 681.
Éliminés. Julien Longo, FN, 1 066; Jean-Pierre Bas, PC, c.m. du Grau-du-Roi, 943; Marie-José Berger, écol., 127; Robert Bérenguier, div. d., 95.

Alès-Nord-Est

Ballottage. Henri-Jacky Valy, PC, s., 3 078; André Roudil, FN, 1 687; Guy Marrot, UDF, c.m. de Saint-Martin-de-Valgalgues, 1 685.
Éliminés. Mhérez Tria, PS, 1 189; Georges Fernandez, div. g., 468.

Alès-Ouest

Ballottage. Jean-Michel Suau, PC, c.r., c.m. d'Alès, 2 991; Jean Sirvin, PS, m. de Saint-Christol-lès-Alès, 2 230; Valérie Meunier, RPR, c.m. d'Alès, 2 038; Jean-Pierre Marty, FN, 1 942.
Éliminés. Pierre Alais, Verts, c.m. d'Alès, 467; Alain Rivron, PT, 207; Raymond Robert, div. g., 178; Olivier Donnadieu, div., 89.
Fernand Balez, PC, n.s.r.p.

Alzon

Réélu : Jean-Claude Roustant, PS.

Barjac

Ballottage. Bernard Raoux, div. d., s., 973; Edouard Chaulet, PC, m. de Barjac, 915.
Éliminés. Martine Polet, FN, 158; Marc Bruzard, Verts, 113.

Bessèges

Ballottage. André Rouvière, PS, s., sén., m. de Bessèges, 1 257; Marie-Christine Peyric, UDF, 811; Didier Martinez, PC, 508.
Éliminée. Marie-France Bourgognon, FN, 423.

Lédignan

Ballottage. Françoise Laurent-Perrigot, PS, s., c.r., m. d'Aigremont, 1 031; Bernard Clément, PC, 657; Roseline Martinez, FN, 405.
Éliminés. Michel Neyrat, UDF-FD, 339; Lionel Bourgois, PS diss., 219.

Nîmes-3

Ballottage. Serge Martinez, FN, c.m. de Nîmes, 2 315; Jacques Bondoux, PS, adj. m. de Nîmes, 1 796; Gérard Di Domenico, RPR, 1 721; Vladimir Guiu, PC, adj. m. de Nîmes, 1 436.
Éliminés. Jean-Guillaume Allier, div., 173; Frédéric Bernard, div., 84.
Camille Lapierre, div. d., c.r., n.s.r.p.

Nîmes-4

Ballottage. Franck Proust, UDF-rad. diss., c.m. de Nîmes, 1 415; Lucien Ruty, FN, 1 252; Bernard Casaurang, PS, 1 069.
Éliminés. Catherine Bernie-Boissard, PC, c.m. de Nîmes, 842; Antoine Castelnau, UDF-FD, s., c.m. de Nîmes, 329; Christian Lacourollé, div. d., adj. m. de Nîmes, 121.

Nîmes-5

Ballottage. Bruno Mangin, PS, adj. m. de Nîmes, 1 206; Alain Boule, RPR, s., 1 091; Jacques Lepine, FN, 1 068.
Éliminés. Pierre Ferretti, PC, c.m. de Nîmes, 616; René Succo, div. d., 305; Sylvain Pastor, écol., 217; Philippe Morel-Deville, MPF, 74; Christine Philip, div., 31; Michel Plantié, PLN, 21.

■ Nîmes-6

Ballottage. Paul Santoyo, FN, 1 382; Michel Perfettini, PC, c.m. de Nîmes, 1 319; Richard Tibérino, RPR, 1 177.
Éliminés. Christophe Mompeyssen, Verts, 733; Abdelkader Maada, div., 214; Jacques Lacoume, div., 113.
Alain Clary, PC, d., m. de Nîmes, n.s.r.p.

Pont-Saint-Esprit

Ballottage. Gilbert Baumet, div. d., s., a.min., m. de Pont-Saint-Esprit, 3 440; Christophe Serre, PS, m. de Saint-Paulet-de-Caisson, 2 096; Alain Salsano, FN, 1 381.
Éliminés. Louis Esparza, div. d., 961; Jean-Marie Daver, PC, c.m. de Pont-Saint-Esprit, 622.

Roquemaure

Ballottage. René Mathieu, PC, s., c.m. de Laudun, 2 641; Guy Pecoul, RPR, 1 685; Patrice Prat, PRG, 1 486; Henri Guiot, FN, 1 472.
Éliminé. Fabrice Verdier, PS, 869.

Saint-André-de-Valborgne

Ballottage. Roger Atger, PS, s., m. de Saint-André-de-Valborgne, 326; Régis Martin, div., m. de Saumane, 244.
Éliminés. Guy Bastianelli, div. g., 86; Frédéric Hotelin, FN, 32.

Saint-Chaptes

Ballottage. Christophe Cavard, PC, 932; Jean Carreyron, PS, s., m. de Sauzet, 883; *Georges Gal, RPR, c.m. de Sauzet, 870;* Pierre Sabatier, FN, 812.
Éliminés. Claude Vian, div. d., m. de Sainte-Anastasie, 601; Alain Fabre, UDF-FD, c.m. de Rousson, 387; Jean-Luc Vidal, div. g., 378.

Saint-Jean-du-Gard

Ballottage. Christophe Ruas, UDF, 676; Lucien Affortit, div. g., s., m. de Saint-Jean-du-Gard, 650.
Éliminés. John Marion, PC, 145; Serge Moitie, PS, 105; Régine Courtial, FN, 97; Roger Travier, écol., 93; Michel Launay, Verts, 72.

Saint-Mamert-du-Gard

Ballottage. William Dumas, PS, s., 2 043; Jean-Marc Michel, RPR, 916; Claude Ribelles, FN, 866.
Éliminés. Louis-Régis Martin, div. d., 713; Michel Viala, PC, 600.

Sommières

Ballottage. Christian Valette, PS, s., m. de Congeniès, 3 757; Alain Danilet, RPR, 2 321; Olivier Masson, FN, 1 681.
Éliminée. Annick Cazalet, PC, 921.

Sumène

Réélu : Jean Barral, div. g.

Trèves

Réélu : Martin Delord, PS, m. de Lanuéjols.

Uzès

Ballottage. Jean-Luc Chapon, UDF-rad., s., m. d'Uzès, 2 393; Alain Taissere, PS, 1 889.
Éliminés. Marie-Josée Cros, FN, 1 041; Dominique Claret, div. g., c.m. d'Uzès, 1 037; Dominique Vincent, div. d., m. de Saint-Siffret, 765; Bernard Rieu, PC, c.m. de Vallabrix, 696.

Vauvert

Ballottage. Pierre André, UDF-DL, s., c.m. de Vauvert, 2 219; Jean Denat, PS, adj. m. de Vauvert, 1 967; Max Janin, FN, 1 868.
Éliminés. Jean-Paul Cabanis, Verts, 626; Mireille Roustan, PC, 619.

Vézénobres

Ballottage. Jacques Gras, div. d., s., m. de Vézénobres, 1 024; Gérard Garossino, PS, 825; Fernand Joffre, PRG, m. de Seynes, 711.
Éliminés. Monique Roudil, FN, 480; Gérard Moumard, PC, 282; Hervé Grimal, Verts, 215.

Le Vigan

Réélu : Alain Journet, PS, pr. c.g., m. du Vigan.

HÉRAULT (26)

CONSEIL SORTANT : 1 CAP, 2 PC, 20 PS, 11 div. g., 1 Verts, 6 UDF, 7 RPR, 1 div. d. *(prés. : Gérard Saumade, div. g., d., m. de Saint-Mathieu-de-Tréviers, n.s.r.p.).*

Béziers-3

Ballottage. Michel Bozzarelli, PS, 5 259; Michel Roget, UDF-FD, m. de Corneilhan, 4 057; Francine Lopez-Commenge, FN, 3 949.
Éliminés. Michel Sénégas, PC, 2 466; Thierry Acquier, PRG, 1 026; Nicole Lescure, Verts, 474.
Jules Faigt, div. g., n.s.r.p.

Béziers-4

Ballottage. Claude Villeneuve, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Valras-Plage, 5 200; Yves Untereiner, FN, c.m. de Béziers, 3 294; Jean-Michel Duplaa, PS, c.m. de Béziers, 2 843.
Éliminés. Aimé Couquet, PC, c.r., c.m. de Béziers, 2 262; Georges Escartin, div., 353.

Capestang

Réélu : Bernard Nayral, PS, m. de Capestang.

Castelnau-le-Lez

Ballottage. Jean-Pierre Grand, RPR, s., c.r., m. de Castelnau-le-Lez, 3 272; Anne-Yvonne Le Dain, PS, 2 809.
Éliminés. Hélène Zouroudis, FN, 1 462; Pierre Dudieuzère, RPR diss., m. de Vendargues, 902; Gérard Francès, PC, 411; Georges Fandos, écol., 266.

Castries

Ballottage. Marcel Gibily, UDF-DL, s., m. de Teyran, 5 348; Jean-Marcel Castet, PS, m. de Jacou, 4 635.
Éliminés. François Ortunez Del Olmo, FN, 2 254; Jean-Philippe Chalvin, Verts, 1 687; Henry Julian, MDC, m. de Restinclières, 1 199; Robert Trinquier, PC, adj. m. de Jacou, 947.

Le Caylar

Réélu : Maurice Requi, PS, m. de La Vacquerie.

Clermont-l'Hérault

Ballottage. Marcel Vidal, PS, s., m. de Clermont-l'Hérault, 2 670; Michel Pascal, PC, 1 957; Patrick Teisserenc, MPF, 1 266.
Éliminé. Albert Martin, FN, 1 041.

Ganges

Ballottage. Jacques Rigaud, PS, m. de Ganges, 1 841; Louis Randon, RPR, s., 882; Pierre Servier, div. d., m. de Cazilhac, 815.
Éliminés. Jean-Pierre Leroy, FN, 480; Jean-Jacques Lalauze, PC, 326; Claude Duplan, Verts, 253.

Lattes

Ballottage. Michel Vaillat, UDF-DL, s., m. de Lattes, 3 193; Christian Jeanjean, RPR diss., m. de Palavas-les-Flots, 2 794; Alain Jamet, FN, c.r., c.m. de Montpellier, 2 116; Nicole Moshetti-Stamm, Verts, 2 081.
Éliminés. Jean-Pierre Molle, PC, 753; Jean Renaud, div., 415; Marie-Thérèse Caffin, écol., 260.

Lunel

Ballottage. Claude Barral, PS, s., m. de Lunel, 4 829; Jean-Louis Pelletier, FN, 4 112; Christophe Rivenq, RPR, 2 895.
Éliminés. Michel Génibrel, PC, m. de Marsillargues, 1 459; Sandrine D'Halluin, Verts, 1 143; Jean-Bastien Pesce, div., 437; *Philippe Ulles, div. g., 335; Bruno Gutierrez,* écol., 298.

Les Matelles

Ballottage. Georges Vincent, UDF-DL, m. de Saint-Gély-du-Fesc, 4 781; Marie Meunier, Verts, 2 656; Jean-François Renaud, PS diss., m. de Vailhauquès, 2 390.
Éliminés. France Jamet, FN, 1 509; Francis Pujol, PC, 808.
Gérard Saumade, div. g., d., pr. c.g., m. de Saint-Mathieu-de-Tréviers, n.s.r.p.

Mauguio

Ballottage. Michel Bacala, PS, m. de Mauguio, 3 870; Serge Durand, div. d., m. de La Grande-Motte, 2 714; Pierre Michelet, RPR, s., 2 468; Marc Rouanet, FN, 2 309.
Éliminés. Francisco Tello, div. g., 854; Eric Masson, Verts, 736; Colette Darnaud, PC, 600; Didier Cotton, ext. g., 521.

Montpellier-3

Ballottage. Philippe Saurel, PS, c.m. de Montpellier, 2 789; Philippe-René Couveinhes, RPR, s., 2 381.
Éliminés. Roselyne Vialles, FN, 1 146; Christophe Morales, Verts, c.m. de Montpellier, 1 125; Alain Maussiere, PC, 469.

Montpellier-5

Ballottage. Christian Bénézis, PS, s., c.m. de Montpellier, 2 098; Bruno Barthez, UDF-DL, c.m. de Montpellier, 1 798.
Éliminés. Christiane Bastide, FN, 866; Marie-Ange Bernard-Colombat, PC, 248; David Hermet, LCR, 180; *Magali Manus,* écol., 143; Thierry Bohu, CPNT, 122; Robert Sanchez, ext. d., 26; Patrick Amouroux, PNR, 25.

Montpellier-7

Ballottage. Christian Bouille, PS, c.m. de Montpellier, 1 963; Christian Dumont, RPR, 1 771.
Éliminés. Charles Galtier, FN, 1 191; Alain Bosc, div. g., s., 762; Jean-Luc Pouget, PC, 403; Gilbert Rabadan, div. g., 251; Francis Meynier, div., 232; Patrick Viala, PNR, 56.

Montpellier-9

Ballottage. André Vezinhet, PS, s., sén., c.m. de Montpellier, 2 816; René Gravelot, FN, 1 501.
Éliminés. Jean-Claude Estèbe, RPR, 829; Alain Mora, Verts, 463; Colette Zannetacci, PC, c.m. de Montpellier, 392; Abdelhadi Bensaid, div. g., 152; Francis Meynier, div., 98.

Montpellier-10

Ballottage. Danièle Santonja, RPR, s., m. de Juvignac, 5 623; Monique Pétard, PS, c.m. de Montpellier, 4 211; Robert Mougel, FN, 2 834.
Éliminés. Jean-Claude Bian, Verts, c.m. de Montpellier, 1 281; Albert Mannevy, PC, 919; Francis Meynier, div., 581.

Murviel-lès-Béziers

Ballottage. Norbert Etienne, PC, 1 751; Gérard Baro, PS, m. de Causses-et-Veyran, 1 007; Alain Berthézène, div. g., m. de Laurens, 776; Henri Coste, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Puimisson, 773.
Éliminés. Martine Bolléat, FN, 582; Patrick Corbeau, div. d., 375.
Jean Sénégas, div. g., n.s.r.p.

Olargues

Réélu : Jean Arcas, PS, m. d'Olargues.

Pézenas

Ballottage. Alain Vogel-Singer, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Pézenas, 2 768; Pierre Guiraud, div. g. sou. PS, s., c.m. de Pézenas, 2 754.
Éliminés. Joseph Cazes, FN, 729; Guy Benezech, PC, 594.

Pignan

Ballottage. Jean-Pierre Moure, PS, m. de Cournonsec, 3 045; Claude Etienne, RPR, s., m. de Fabrègues, 2 818.
Éliminés. Francis Cabanne, FN, 1 626; Alfred Conesa, div. g., m. de Murviel-lès-Montpellier, 1 593; Pierre Cloarec, Verts, 801; Jean-Marie Pourtier, PT, 249.

Saint-Chinian

Réélu : Robert Tropéano, PS, m. de Saint-Chinian.

Saint-Gervais-sur-Mare

Réélu : Jean-Marie Oustry, UDF-FD, m. d'Hérépian.

La Salvetat-sur-Agout

Réélu : Francis Cros, div. g., m. de La Salvetat-sur-Agout.

Servian

Ballottage. Henri Béziat, PS, s., m. d'Abeilhan, 1 810; Henri Granier, div. d., 1 105; Richard Nouguier, RPR, m. de Montblanc, 1 087; Gilles Galtier, PC, 832.
Éliminés. Raphaël Russo, FN, 537.

Sète-2

Ballottage. Raymond Felices, PC, s., c.m. de Sète, 4 301; Jean-Claude Martinez, FN, d.e., c.r., c.m. de Montpellier, 2 163; Philippe Fougère, RPR, 1 700.
Éliminés. Roselyne Balher, Verts, 653.

LOZÈRE (12)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 1 div. g., 9 UDF, 4 RPR, 7 div. d. *(prés. : François Brager, UDF-FD, m. d'Ispagnac).*

Aumont-Aubrac

Ballottage. Alain Astruc, RPR, 462; Francis Attrazic, div. d., 396; Michel Guiral, PS, 323; Louis Gerbal, div. d., 250.
Éliminés. Gérard Brest, PC, 55; Alain Mathiot, FN, 48.
Léon Dalle, div. d., n.s.r.p.

Chanac

Ballottage. Sylvain Gaubert, div. d., 482; Philippe Rochoux, div. d., m. de Chanac, 272.
Éliminés. Bernard Pinot, div. d., m. d'Esclanèdes, 171; Yvan Calvet, PS, 136; Philippe Marolot, div. d., 92; Guy Leveque, div. g., 84; Ghislaine Vaissade, PC, 59; Christian Baylac, FN, 47.
Janine Bardou, UDF-DL sén., n.s.r.p.

Châteauneuf-de-Randon

Réélu : Hubert Libourel, UDF-FD, m. de Chaudeyrac.

Fournels

Élu : Pierre Morel A L'Huissier, UDF-DL.

Langogne

Ballottage. Robert Surjous, UDF-DL, s., m. de Langogne, 1 228; Henri Boyer, PS, c.m. de Langogne, 931.
Éliminés. Gilbert Gibelin, div. d., 258; Jean-François Pardigon, FN, 120; Yvan Bonhomme, PC, 88.

Le Malzieu-Ville

Réélu : Jean-Noël Brugeron, div. d., m. du Malzieu-Ville.

Nasbinals

Réélu : Pierre Aldebert, div. d., m. de Nasbinals.

Le Pont-de-Montvert

Réélu : André Platon, PS, m. de Vialas.

Saint-Amans

Réélu : Francis Saint-Léger, RPR diss., m. de Rieutort-de-Randon.

Saint-Germain-de-Calberte

Réélu : Robert Aigoin, PC.

Sainte-Enimie

Réélu : Jean-Jacques Delmas, UDF diss., m. de Mende.

Villefort

Réélu : Jean de Lescure, div. d., m. de Saint-André-Capcèze.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (15 + 1)

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 4 PS, 1 app. PS, 1 PRG, 3 div. g., 7 UDF, 9 RPR, 3 div. d. *(prés. : René Marquès, UDF-AD, sén., m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque).*

Argelès-sur-Mer

Ballottage. Pierre Aylagas, PS, 4 171; Yves Porteix, UDF-FD, m. de Sorède, 2 030; Jean-Benoît Campo, FN, 1 753.
Éliminés. Michel Berdaguer, UDF-DL, m. de Saint-Genis-des-Fontaines, 1 236; Danilo Pillon, PC, 980; Edouard Chillon, RPR, 645; Jony Pantobe, div. d., 320.
Jacques Bordaneil, PRG, m. de Palau-del-Vidre, n.s.r.p.

● Canet-en-Roussillon

Ballottage. Pierre Roig, div. d., m. de Sainte-Marie-la-Mer, 2 815; François Pelletan, FN, 1 436; *Jean-Jacques Gueffier,* PS, 1 313.
Éliminés. Michel Riou, RPR, 1 044; Antoine Cesaréo, div. d., c.m. de Canet-en-Roussillon, 1 021; Nadine Pons, PC, 607; Roger Foinels, UDF, 132.

Côte Vermeille

Ballottage. Michel Moly, PS, m. de Collioure, 2 766; Jean Rède, RPR, s., c.m. de Banyuls-sur-Mer, 2 551.
Éliminés. Yolande Marcelaud, FN, 727; Jean-Claude Mérieux, PC, 539; Patrick Médina, MDC, 332.

Mont-Louis

Ballottage. Raymond Trilles, div. g., s., m. de Matemale, 902; Christian Blanc, div. d., m. des Angles, 678.
Éliminés. Jean-Baptiste Vaqué, UDF, 196; Michel Leloup, PC, 185; Raymond Guinovart, div. d., 168; Julien Pidoux, div. d., 161; Michel Dallée, FN, 93.

Perpignan-1

Ballottage. Jean Codognès, PS, d., 1 051; Gérard Naudo, UDF-FD, c.m. de Perpignan, 997; Laurent Heligenstein, FN, 874.
Éliminés. Richard Puly, RPR, 565; Michèle Boyer, PC, 342; Christian Tena, div. d., 243; Denis Saenz, FN diss., c.m. de Perpignan, 92; Jean-Jacques Christophe, MPF, 29.
Jean-Pierre Alduy, UDF-FD, m. de Perpignan, n.s.r.p.

Perpignan-2

Ballottage. Henri Carbonell, UDF-FD, c.m. de Perpignan, 953; Bernard Cristofol, Verts, 701; Daniel Dayré, FN, 571.
Éliminés. Claude Barate, RPR, 553; Bernard Nicolau, UDF-DL, s., 187; Jean-Luc Dubuc, div. g., 94.

Perpignan-3

Ballottage. Jean Vila, PC, s., d., m. de Cabestany, 2 321; Jean-François Vidal, FN, 1 236.
Éliminés. Jean-Yves Gatault, RPR, 796; Jean-Louis Aliet, UDF-FD, 746; Jacques Fite, PS, 691.

Perpignan-7

Ballottage. Claude Cansouline, PS, c.m. de Perpignan, 3 006; Françoise Barate, RPR, s., 2 504; Roger Chenaye, FN, c.m. de Perpignan, 2 467.
Éliminé. Bernard Constans, UDF-FD, c.m. de Bompas, 1 173.

Perpignan-9

Ballottage. Nicole Gaspon, PC, 1 421; Maryse Besse, FN, 976; Raymond Brunet, UDF-DL, 919.
Éliminés. Alain Marti, RPR, s., 554; Jean-Louis de Noël, FN diss., 431.

Prades

Ballottage. Guy Cassoly, PC, 2 304; Didier Delmas, PS, 2 084; Jean-Luc Malé, UDF-AD, s., c.m. de Prades, 2 025; Pierre Estirac, div. d. sou. RPR, m. d'Oreilla, 1 750.
Éliminés. Alcira Alarcon-Montiel, FN, 869; François Ferrand, Verts, 391; Henri Balaguer, rég., 310.

Prats-de-Mollo-la-Preste

Ballottage. Bernard Remedi, div. d., 500; Isabelle Quintane, PC, m. de Saint-Laurent-de-Cerdans, 367; Jean Monturiol, PS, c.m. de Prats-de-Mollo-la-Preste, 331; Raymond Sala, rég., c.m. de Perpignan, 327.
Éliminés. Jean-Marie Malignon, div. g., m. de Coustouges, 216; Servane de Beaumont, FN, 39; Eric Touron, RPR, c.m. d'Arles-sur-Tech, 8; Antonio Marrone, div. d., 3.
Aubin Roca, div., m. d'Arles-sur-Tech, n.s.r.p.

Rivesaltes

Ballottage. André Bascou, RPR, m. de Rivesaltes, 3 378; Jean-Jacques Lopez, PS, 2 513.
Éliminés. Yolande Reig, FN, 1 230; Patrick Cases, PC, 1 028; Michel Triquère, Verts, 368; Jordi Véra, rég., c.m. d'Elne, 160; Jean Soley, div. d., 144.
Emile Parès, UDF-AD, n.s.r.p.

Saint-Laurent-de-la-Salanque

Ballottage. René Marquès, UDF-AD, s., sén., m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque, 3 149; Louis Carles, div. d., m. de Toreilles, 1 828; Patrick Fouchonet, PS, 1 639.
Éliminés. Roland Moine, FN, 1 240; Jean Vilert, PC, 722.

Saint-Paul-de-Fenouillet

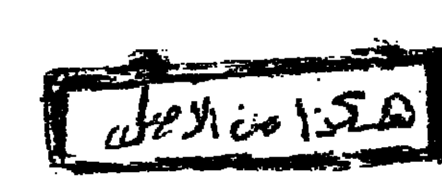
Ballottage. Pierre Estève, app. PS, s., 1 085; Jean-Louis Véra, div. g., 981.
Éliminés. Bernard Maurin, PC, 280; Gaël de Beaumont, FN, 214.

Sournia

Réélu : Paul Blanc, RPR, sén., m. de Prades.

Thuir

Ballottage. René Olive, PS, s., m. de Thuir, 3 675; Viviane Arana-de-Beaumont, FN, 1 207.
Éliminés. Dominique Woch, RPR, 1 088; Georges Massols, PRG, 901; Daniel Rins, PC, 818.



LIMOUSIN

LA GAUCHE conforte son score dans le Limousin, la seule région qu'elle détenait depuis 1992, et assure ainsi sa réélection au président sortant, Robert Savy (PS). Le Parti socialiste gagne deux sièges, un en Haute-Vienne et un en Corrèze, où la liste conduite par François Hollande, premier secrétaire du PS, devance largement celle d'union de l'opposition emmenée par Pierre Chevallier (RPR), un proche de Jacques Chirac. Le Front national, qui n'avait qu'un élu dans le conseil sortant, est désormais également représenté dans le département du président de la République. La droite a souffert de ses divisions, notamment en Haute-Vienne, où deux listes revendiquaient l'étiquette RPR, l'une soutenue par la direction nationale du mouvement, l'autre par sa fédération départementale. A droite, comme à gauche, les grandes formations politiques souffrent toutefois d'une importante dispersion des voix sur les petites listes – (LCR, LO, CPNT, et, spécificité régionale, le Parti des retraités, qui présentait des candidats dans les trois départements du Limousin). Ainsi, dans la Creuse, quatre de ces listes rassemblent à elles seules 24,48 % des voix. En Haute-Vienne, vieux fief communiste, la stratégie d'union de la gauche a manifestement été rejetée par un certain nombre d'électeurs qui ont porté leurs suffrages sur les listes LO et LCR, réunissant à elles deux plus de 7 %. Dans ce département, la gauche plurielle réalise un moins bon score que celui, additionné, des trois listes de 1992.

Le canton de Corrèze a réélu triomphalement, dès le premier tour, sa conseillère générale sortante, Bernadette Chirac. Avec 60 % des suffrages, l'épouse du chef de l'Etat perd cependant 4 points par rapport à 1992. Dans ce département, même si la très forte majorité RPR du conseil général ne court aucun risque, la gauche progresse dans les deux villes principales, Brive et Tulle. Après avoir assuré l'implantation locale de Jacques Chirac, la Corrèze semble vouloir conforter celle de François Hollande.

RÉGIONALES (43)

NOUVEAU CONSEIL : 2 CAP, 5 PC, 15 PS, 2 Verts, 1 div., 1 CPNT, 4 UDF, 10 RPR, 3 FN.

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 3 CAP, 12 PS, 1 PRG, 2 Verts, 1 écol., 1 CPNT, 2 UDF, 14 RPR, 2 div. d., 1 FN *(prés. : Robert Savy, PS)*.

CORRÈZE (14)

G. pl. : François Hollande (PS), d., c.m. de Tulle.
écol. : William Mazerm.
RPR-UDF : Pierre Chevallier (RPR), c.g., m. de Laroche-près-Feyt.
FN : Francis Ducreux.
CPNT : Jean-Louis Hironde, s.
div. : Robert Chantalat.

I., 183 853 ; A., 31,15 % ; E., 120 023.

G. pl.	52 070	(43,38)	7 élus
RPR-UDF	42 589	(35,48)	5 élus
CPNT	9 318	(7,76)	1 élu
FN	8 278	(6,89)	1 élu
div.	4 829	(4,02)	
écol.	2 939	(2,44)	

1992. – *I., 184 347 ; A., 22,74 % ; E., 135 466.* UPF (Aubert, RPR), 54 846 (40,49 %), *7 élus* ; PS-MRG (Hollande, PS), 28 435 (20,99 %), *3 élus* ; PC (Chaminade), 19 401 (14,32 %), *2 élus* ; CPNT (Hironde), 9 998 (7,38 %), *1 élu* ; Verts (Chataur), 9 645 (7,12 %), *1 élu* ; FN (du Verdier), 7 062 (5,21 %) ; div. d. (Pascaloux), 6 079 (4,49 %).

CREUSE (8)

LCR : Joël Lainé.
G. pl. : Jean-Jacques Lozach (PS), c.g., m. de Bourganeuf.
RPR-UDF : Bernard de Froment (RPR), pr. c.g., m. de Saint-Fiel.
FN : Jean Lamouche.
div. (1) : Jean-François Rubaud.
div. (2) : Lucien Goutte.
div. (3) : Jérémie Gorsse.

I., 104 456 ; A., 37,42 % ; E., 61 399.

G. pl.	22 312	(36,33)	4 élus
RPR-UDF	20 263	(33,00)	3 élus
div. (1)	5 566	(9,06)	1 élu
FN	3 799	(6,18)	
LCR	3 620	(5,89)	
div. (2)	3 027	(4,93)	
div. (3)	2 812	(4,57)	

1992. – *I., 108 577 ; A., 31,13 % ; E., 70 361.* UPF (Pasty, RPR), 29 309 (41,66 %), *4 élus* ; PS (Rimareix), 21 102 (29,99 %), *3 élus* ; PC (Labrousse), 9 035 (12,84 %), *1 élu* ; Verts (Humbert), 6 118 (8,70 %) ; FN (de la Chapelle), 4 797 (6,82 %).

HAUTE-VIENNE (21)

LO : Claudine Roussie.
LCR : Stéphane Lajaumont.
G. pl. : Robert Savy (PS), s., pr. c.r.
MEI : Alain Bertrand.
RPR-UDF : Evelyne Guilhem (RPR), s., adj. m. de Saint-Nicolas-Courbely.
div. d. : Pierre Baillot d'Estivaux (RPR diss.), s., c.g., c.m. de Limoges.
FN : Antoine Orabona, s.
CPNT : Robert Desenfant.
Fem. : Isabelle Sochat.
Chôm. : Patrice Blanzat.
div. : Jacques Doute.

I., 261 228 ; A., 35,88 % ; E., 156 576.

G. pl.	69 066	(44,11)	13 élus
RPR-UDF	35 163	(22,45)	6 élus
FN	12 580	(8,03)	2 élus
div.	7 110	(4,54)	
LO	6 960	(4,44)	
div. d.	5 570	(3,55)	
CPNT	5 093	(3,25)	
Fem.	4 791	(3,05)	
MEI	4 129	(2,63)	
LCR	4 045	(2,58)	
Chôm.	2 069	(1,32)	

1992. – *I., 260 527 ; A., 24,27 % ; E., 183 286.* UPF (Brachet, RPR), 57 810 (31,54 %), *7 élus* ; PS-MRG (Savy, PS), 50 863 (27,75 %), *7 élus* ; ADS (Rigout), 22 884 (12,49 %), *3 élus* ; FN (Orabona), 13 495 (7,36 %), *1 élu* ; GE (Devalois), 11 935 (6,51 %), *1 élu* ; Verts (Lamaud), 11 644 (6,35 %), *1 élu* ; PC (Ratier), 11 475 (6,26 %), *1 élu* ; LO (Roussie), 3 180 (1,73 %).

CANTONALES

CORRÈZE (19)

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 5 PS, 2 UDF, 26 RPR *(prés. : Jean-Pierre Dupont, RPR, d., m. de Bort-les-Orgues)*.

Argentat
Réélu : René Teulade, PS, a.min., m. d'Argentat.

Ayen
Réélu : Jacques Lagrave, RPR, m. d'Objat.

Beaulieu-sur-Dordogne
Ballottage. Jacques Vigier, RPR, m. de Beaulieu, 1 246 ; Claude Brunie, PS, c.m. de Beaulieu, 741 ; Jean-Marie Roume, PC, adj. m. de Nonards, 463.
Éliminés. Claude Dambrin, FN, 104.
Michel Sapin, RPR, n.s.r.p.

Brive-la-Gaillarde-Centre
Ballottage. Jean-Baptiste Dupuy, RPR, s., 1 185 ; Jean-Claude Chauvignat, PS, 674.
Éliminés. Etienne Patier, div. d., 428 ; Francis Ducreux, FN, 340 ; Nicole Boisseau, Verts, 148 ; Claude Goumy, PC, 148.

Brive-la-Gaillarde-Nord-Ouest
Ballottage. Philippe Nauche, PS, d., c.m. de Brive, 1 630 ; Jean-Michel Delsart, UDF-DL, s., c.m. de Brive, 1 129.
Éliminés. Raymond Ferral, FN, 576 ; Daniel Geneste, PC, 413 ; Michel Vignard, div. d., 284 ; Alain Fraysse, PRG, 57.

Bugeat
Réélu : Christian Audouin, PC.

Corrèze
Réélue : Bernadette Chirac, RPR, adj. m. de Sarran.

Donzenac
Ballottage. Gilbert Fronty, PS, m. d'Allassac, 2 137 ; Robert Louradour, RPR, m. de Saint-Viance, 2 047.
Éliminés. Jean Chanourdie, PC, 696 ; Jeanine Dumas, FN, 350 ; Jean-Pierre Caccivio, Verts, 177.
Charles Morand, RPR, n.s.r.p.

Eygurande
Ballottage. Pierre Chevalier, RPR, s., m. de Laroche-près-Feyt, 747 ; Denis Broquin, PS, c.m. de Merlines, 404 ; Nicolle Duchier, PC, c.m. de Merlines, 226.
Éliminés. Jean-Jacques Jourdain, div. g., 111 ; Jean-Claude Yzorche, FN, 52 ; Jacqueline Bertrand, Verts, 37.

Juillac
Ballottage. Alain Champagne, RPR, s., adj. m. de Juillac, 1 342 ; Jean-Claude Yardin, PS, m. de Saint-Solve, 839 ; Maurice Vareille, PC, m. de Voutezac, 771.
Éliminés. Daniel Ponthier, FN, 162.

Lapleau
Réélu : Bertrand Chassagnard, RPR, m. de Lafage-sur-Sombre.

Larche
Ballottage. Georges Auger, RPR, s., c.r., m. de Saint-Pantaléon-de-Larche, 2 374 ; Alain Peuch, PS, 1 182.
Éliminés. Elizabeth Cueiulle-Pacaud, PC, 694 ; Eloi Lalle, FN, 415 ; Alain Auzanneau, Verts, 168.

Malemort-sur-Corrèze
Ballottage. Michel Bachellerie, RPR, c.m. de Malemort, 2 250 ; Robert Penalva, PS, c.m. de Malemort, 2 170 ; Martine Audebert, PC, c.m. de Malemort, 1 025.
Éliminés. Jean-Louis Moulinier, FN, 678.
Daniel Bourzat, RPR, n.s.r.p.

Neuvic
Ballottage. André Alanore, RPR, c.m. de Neuvic, 1 087 ; Henri Roy, PS, c.m. de Neuvic, 931.
Éliminés. Daniel Gaye, PC, m. de Palisse, 304 ; Pascal Laumond, FN, 73.
Raymond Chaumeil, RPR, m. de Neuvic, n.s.r.p.

La Roche-Canillac
Réélu : Jean Maison, PC, m. de Clergoux.

Treignac
Réélu : Daniel Chasseing, RPR, m. du Lonzac.

Ussel-Est
Ballottage. Pierre Gathier, RPR, adj. m. d'Ussel, 1 344 ; Gilles Pegourier, div. d., c.m. d'Ussel, 677 ; Bernard Gounel, PS, 577.
Éliminés. Daniel Bastié, PC, 339 ; Michel Faure, div. d., 267 ; Marie-Madeleine Bonneau, FN, 223.
Henri Belcour, RPR, sén., m. d'Ussel, n.s.r.p.

Ussel-Ouest
Ballottage. Aimée Vallat, RPR, s., adj. m. d'Ussel, 1 394 ; Yvette Continsouzas, PS, c.m. d'Ussel, 589 ; Daniel Peyrat, PC, c.m. d'Ussel, 482.
Éliminés. Philippe Soularue, FN, 213 ; Gilles Petron, Verts, 140.

Uzerche
Ballottage. Valentin Lariviere, RPR, s., m. d'Uzerche, 1 707 ; Sophie Dessus, PS, c.m. d'Uzerche, 1 188 ; Jean-Louis Chastanet, PC, adj. m. de Salon-la-Tour, 841.
Éliminés. Michel Vidal, FN, 282.

CREUSE (13)

CONSEIL SORTANT : 9 PS, 2 div. g., 3 UDF, 6 RPR, 7 div. d. *(prés. : Bernard de Froment, RPR, m. de Saint-Fiel)*.

Ahun
Réélu : Jean Auclair, RPR, d., m. de Cressat.

Aubusson
Ballottage. Jacqueline Defemme-Verdier, PS, c.r., c.m. d'Aubusson, 1 036 ; Bernard Chirac, RPR, adj. m. d'Aubusson, 651.
Éliminés. Jean-Louis Vaurs, UDF, 486 ; Jérémie Gorsse, div., 386 ; Dominique Fenelon, div. d., 263 ; Robert Petit, div. g., 195 ; Claude Cotte, FN, 171 ; Louis Simoes, div. g. sou. PC, 155 ; Emmanuel Marcon, div. d., m. de Moutier-Rozeille, 119.
Jean Mazetier, UDF, n.s.r.p.

Auzances
Réélu : André Vennat, PS, m. d'Auzances.

Bellegarde-en-Marche
Réélu : Michel Moreigne, PS, sén., m. de Lupersat.

Bonnat
Ballottage. Jean Commergnat, div. g. sou. PS, s., 1 143 ; Jean-Marie Moutard, div. d., 756.
Éliminés. Michel Durand, PC, m. de Méasnes, 333 ; Benoît Reix, div. d., 304 ; Georges Auclair, div. g., m. de Champsanglard, 166 ; Dominique Chéron, FN, 159 ; Jean Picaud, CAP, 74.

Bourganeuf
Ballottage. Jean-Jacques Lozach, PS, s., m. de Bourganeuf, 1 555 ; Michelle Suchaud, div. d. sou. RPR, 999.
Éliminés. Bernard Baudron, PC, m. de Saint-Martin-Sainte-Catherine, 351 ; Denis Marçais, FN, 270.

Chambon-sur-Voueize
Ballottage. Marie-Thérèse Pelletier, div. g. sou. PS-PC, m. de Viersat, 938 ; Guy Arnault, div. d., m. de Chambon-sur-Voueize, 750 ; Joël Souchal, div. d., adj. m. de Chambon-sur-Voueize, 456.
Éliminés. Jean Lamouche, FN, 106 ; Anne Corazzi, Verts, 65.
Jean Nicolaon, RPR, c.m. de Budelière, n.s.r.p.

Châtelus-Malvaleix
Ballottage. Gérard Gaudin, div. d. sou. RPR-UDF, s., 1 065 ; Jean-François Bouchet, div. g. sou. PS, m. de Châtelus-Malvaleix, 789.
Éliminés. Michel Boissit, PC, m. de Clugnat, 335 ; Jacques Kohl, FN, 115 ; Henry Bourin, div., 65.

Gentioux-Pigerolles
Ballottage. Pierre Gourdy, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de La Nouaille, 483 ; François Chatoux, PS, m. de Faux-la-Montagne, 388.
Éliminés. Patrick Thevenot, div. g. sou. PC, adj. m. de Faux-la-Montagne, 109 ; Jean-Marie Petit, FN, 14.

Le Grand-Bourg
Ballottage. Guy Moutaud, PS, s., m. de Saint-Priest-la-Plaine, 978 ; Pierre Moreau, div. d. sou. RPR, m. de Grand-Bourg, 776.
Éliminés. André Poupard, PC, m. de Lizières, 315 ; Claude Jandin, FN, 80.

Guéret-Sud-Est
Ballottage. Guy Avizou, PS, adj. m. de Guéret, 1 572 ; Jacques Viennois, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.r., 1 180.
Éliminés. Alain Teissèdre, PC, adj. m. de Guéret, 218 ; Gérard Nicand, Verts, c.m. de Sainte-Feyre, 197 ; Georges Perier, FN, 184.

Royère-de-Vassivière
Réélu : Bernard Laborde, PS, m. de Saint-Pardoux-Morterolles.

Saint-Sulpice-les-Champs
Élu : Daniel Delprato, PS, m. de Fransèches.
Thierry Chandernagor, PS, n.s.r.p.

HAUTE-VIENNE (21)

CONSEIL SORTANT : 11 CAP, 1 MDC, 24 PS, 2 UDF, 4 RPR *(prés. : Jean-Claude Peyronnet, PS, sén.)*.

Aixe-sur-Vienne
Ballottage. Patrick Servaud, PS, 3 688 ; Jean-Louis Rabinovitch, RPR, 2 135.
Éliminés. Pierre Le Coz, div. g. sou. PC, 844 ; Francis Gallet, Verts, 774 ; Thérèse Dupoirieux, FN, 688.
René Denis, PS, n.s.r.p.

Ambazac
Ballottage. André Gagnadre, PS, s., m. d'Ambazac, 2 425 ; Bernard Dupin, div. g., m. de Saint-Priest-Taurion, 1 415 ; Joël Chassard, RPR, 1 163 ; Philippe Couderc, PC, m. des Billanges, 1 089.
Éliminés. Alain Rougevin-Baville, FN, 497.

Bellac
Ballottage. Jacques-Michel Faure, RPR, m. de Bellac, 1 420 ; Jean-François Perrin, PS, 1 145.
Éliminés. Gylaine Piquet, PC, 374 ; Michel Kopciowski, div. g., 321 ; Marie-Christine Conte, FN, 292 ; Jean-Pol Voetzel, Verts, 178.
Colette Gadioux, PS, d.e., n.s.r.p.

Châteauponsac
Réélu : Gérard Lamardelle, PS, m. de Chateauponsac.

Eymoutiers
Ballottage. Michel Ponchut, CAP, 1 651 ; Daniel Perducat, PS, m. d'Eymoutiers, 1 295.
Éliminés. Jacques Jonard, RPR, 440 ; Jacques Chautard, FN, 137 ; Philippe Maréchal, Verts, 123.
André Leycure, CAP, c.r., m. de Nedde, n.s.r.p.

Limoges-Carnot
Ballottage. Jacques Rousseau, app. PS, 1 078 ; Gérard Janicot, RPR, s., 850.
Éliminés. Jean-Louis Omer, FN, 318 ; Jean-Paul Lamoure, MDC, 300 ; Roger Normand, Verts, 222.

Limoges-Couzeix
Ballottage. Jean-Marc Gabouty, UDF-rad., s., m. de Couzeix, 1 458 ; Gérard Terrier, PS, 1 205.
Éliminés. Michel Corand, FN, 222 ; Josette Balanche, PC, c.m. de Limoges, 201 ; Serge Carmona, Verts, 143 ; Ludovic Vignaud, RPR diss., 101.

Limoges-Emailleurs
Ballottage. Jacqueline Chevalier, PS, adj. m. de Limoges, 1 612 ; Raymond Archer, RPR, c.r., c.m. de Limoges, 1 582.
Éliminés. Pierre Baillot d'Estivaux, RPR diss., s., c.r., c.m. de Limoges, 779 ; François Roig, FN, 480 ; Michel Duban, PC, 344 ; Lionel Ragot, Verts, 343.

Limoges-Isle
Ballottage. Marcel Faucher, PS, s., m. d'Isle, 2 700 ; Marc Landrin, RPR, 1 339.
Éliminés. Natacha Jacquin, Verts, 525 ; Frédéric Sénamaud, PC, 490 ; Denis Peeters, FN, 428.

Limoges-La-Bastide
Ballottage. Guy Cuisinier, PS, s., c.m. de Limoges, 1 512 ; Antoine Orabona, FN, c.r., 583.
Éliminés. Bernard Espigat, PC, c.m. de Limoges, 495 ; Juan-Antonio Iglesias, RPR, 436 ; Josiane Imbert, Verts, 267.

Limoges-Le-Palais
Ballottage. Jean-Claude Cruveilher, PS, s., m. du Palais-sur-Vienne, 2 278 ; Daniel Moreau, RPR, 996.
Éliminés. Louis Prémaud, PC, adj. m. du Palais-sur-Vienne, 853 ; Anne-Christine Royal, FN, 546 ; Nadia Breton, Verts, 450.

Limoges-Panazol
Réélu : Bernard Delage, PS, m. de Panazol.

Limoges-Puy-las-Rodas
Ballottage. Jean-Paul Bonnet, PS, s., 1 556 ; Rémy Viroulaud, RPR, 761.
Éliminés. Vincent Chagne, UDF-rad., 378 ; Liliane Blanc, PC, c.m. de Limoges, 310 ; Maxime Labesse, FN, 263 ; Jean-Louis Pages, Verts, 252.

Limoges-Vigenal
Ballottage. Pierre Lefort, PS, adj. m. de Limoges, 1 432 ; Jacques Cassagnolle, RPR, 438.
Éliminés. Bernard Daugan, FN, 373 ; Emile Dubois, PC, 345 ; Jean-Louis Tortosa, Verts, 289 ; Alain Gauduffe, UDF-FD, 258.
Georges Fréseau, PS, n.s.r.p.

Magnac-Laval
Réélu : Jean-Claude Fauvet, CAP, m. de Droux.

Nexon
Ballottage. Daniel Faucher, PS, adj. m. de Nexon, 1 384 ; Georges Dargentolle, div. g. sou. PC, m. de Saint-Maurice-les-Brousses, 959 ; Patrice Piquet, RPR, 748.
Éliminés. Jean-Philippe Blanchard, FN, 226 ; Joël Molthy, Verts, 116.
René Rebière, PS, n.s.r.p.

Saint-Germain-les-Belles
Réélu : Marc Ditlecadet, app. PS, m. de Saint-Germain-les-Belles.

Saint-Junien-Est
Réélu : Roland Mazoin, CAP, m. de Saint-Junien.

Saint-Laurent-sur-Gorre
Ballottage. Alain Blond, RPR, s., m. de Saint-Laurent-sur-Gorre, 1 111 ; Patrick Vaudon, div. g., 465 ; Michèle Barnoux, PS, 463.
Éliminés. Jean-Pierre Pataud, CAP, 170 ; Pierre Rousselle, FN, 117.

Saint-Léonard-de-Noblat
Ballottage. Jean-Paul Bardon, PS, s., m. de Saint-Léonard-de-Noblat, 2 100 ; Emile Legrésy, PC, 967 ; Hervé Couland, app. UDF, 853.
Éliminés. Maryline Baron, FN, 394 ; Emmanuel Sardin, div. d., 385 ; Joseph Lagisquet, Verts, 199.

Saint-Sulpice-les-Feuilles
Ballottage. Jean-Pierre Drieux, CAP, m. d'Arnac-la-Poste, 1 152 ; Hervé Bernard, app. PS, 371.
Éliminés. Jacques Saunier, div., m. de Jouac, 360 ; Serge Prieur, div. d. sou. RPR-UDF, 321 ; Gérard Pottier, div., 103 ; Pascal Géraud, FN, 83 ; Maurice-Adrien Rose, Verts, 41.
René Buxeraud, CAP, m. de Mailhac-sur-Benaize, n.s.r.p.

LORRAINE

LA LORRAINE est finalement restée à droite, mais Gérard Longuet (UDF-DL) n'est pas certain de pouvoir garder la tête de la région qu'il préside depuis 1992. Très critiqué par les dissidents d'une opposition RPR-UDF éclatée, ébranlé par son échec aux législatives de 1997 et par plusieurs mises en examen, désigné comme l'ennemi à abattre par le Front national, l'ancien président du Parti républicain n'en reste pas moins candidat à sa propre succession, avec le soutien du RPR et de l'UDF. En cas d'échec, il devrait se replier sur le conseil général de la Meuse : même si la liste qu'il y conduisait a perdu un siège sur les cinq qu'elle détenait à l'assemblée régionale, elle a obtenu un score honorable (41,43 %) et M. Longuet tient bon dans ce département.

La gauche a, un moment, caressé l'espoir de devancer la droite d'une ou deux voix, et d'obtenir une majorité relative dans une région qui reste profondément enracinée à droite. Jacques Chérèque (PS), préfet au redéploiement industriel de la Lorraine en 1984-1988, et Christian Pierret (PS), secrétaire d'Etat à l'industrie, ont marqué des points en Meurthe-et-Moselle, dans les Vosges et en Moselle : l'alliance PS-PCF a donné huit élus supplémentaires sur ces trois départements ; mais Jean-Pierre Masseret (PS), secrétaire d'Etat aux anciens combattants, qui briguait la présidence de la région, a été handicapé, en Moselle, par la liste radicale et divers gauche (deux élus). Les Verts, qui avaient refusé de faire listes communes avec le PS et le PCF, paient cher ce cavalier seul : ils n'auront qu'un siège (contre onze en 1992). Avec une élue en Meurthe-et-Moselle, Lutte ouvrière fait son entrée au conseil régional.

En dépit de ses profondes divisions, surtout en Moselle, la droite restera aux commandes. Mais qui, à droite ? La fin de la campagne a été très dure, et plusieurs candidats convoitent le fauteuil de Gérard Longuet : Gérard Braun (RPR), sénateur, qui s'est émancipé de la tutelle de Christian Poncelet, l'homme fort des Vosges ; Claude Gaillard (UDF-DL), député, qui a finalement sauvé les meubles de la liste officielle RPR-UDF en Meurthe-et-Moselle (six élus), où l'ancien ministre de l'agriculture de Jacques Chirac, François Guillaume, menait une liste dissidente ; Jean-Marie Rausch, maire (div. droite) de Metz, qui a déjà prévenu qu'il monnaierait très cher ses quatre élus.

Contraint à la démission de son poste de président de la région, en mars 1992, pour avoir obtenu des voix du FN qu'il ne sollicitait pas, M. Rausch tient peut-être sa revanche. Dans cette guerre des candidats de droite, le parti d'extrême droite les laissera se déchirer, même s'il en appelle à une association des listes dissidentes RPR qui, en Moselle et en Meurthe-et-Moselle, chassent sur les terres de l'extrême droite (sécurité, immigration, etc.). Le parti de Jean-Marie Le Pen enregistre une nouvelle progression : de 12 % en 1986, il est passé à 15 % en 1992 et recueille désormais 17,46 % des suffrages en Moselle, 15,33 % dans les Vosges, 16,79 % dans la Meuse. Il est stable en Meurthe-et-Moselle (15,52 %).

RÉGIONALES (73)

NOUVEAU CONSEIL : 1 LO, 4 PC, 18 PS, 1 PRG, 1 div. g., 1 Verts, 1 CPNT, 7 UDF, 11 RPR, 15 div. d., 13 FN.

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 8 PS, 1 PRG, 4 div. g., 4 Verts, 3 écol., 1 GE, 16 UDF, 17 RPR, 9 div. d., 7 FN *(prés. : Gérard Longuet, UDF–DL, a. min.)*.

MEURTHE-ET-MOSELLE (22)

LO : *Christian Nimsgern.*
LCR : Alain Chartier.
PS-PC : Jacques Chérèque (PS), s., a. min., c.g.
Verts : Geneviève Cantineaux.
MEI : Michel Claire, s.
RPR-UDF : Claude Gaillard (UDF-DL), s., c.g., c.m. de Nancy.
div. d. : François Guillaume (RPR diss.), a. min., d.
FN : Jean-Claude Bardet, s., c.m. de Nancy.
Fem. : Carole Hekht.
div. : Danielle Bohain-Louis.

I., 471 111 ; A., 46,53 % ; E., 240 799.

PS-PC	69 992	(29,06)	8 élus
RPR-UDF	52 595	(21,84)	6 élus
FN	37 362	(15,51)	4 élus
div. d.	27 895	(11,58)	3 élus
LO	12 271	(5,09)	1 élue
Verts	11 194	(4,64)	
Fem.	9 719	(4,03)	
MEI	7 433	(3,08)	
LCR	6 920	(2,87)	
div.	5 418	(2,25)	

1992. – *I., 464 940 ; A., 36,01 % ; E., 280 836.* UPF (Rossinot, UDF-rad.), 96 347 (34,31 %), *8 élus* ; PS (Chérèque), 50 821 (18,10 %), *4 élus* ; FN (Bardet), 43 063 (15,33 %), *3 élus* ; Verts (Claire), 28 047 (9,99 %), *2 élus* ; GE (Louis), 24 569 (8,75 %), *2 élus* ; PC (Favaro), 23 016 (8,20 %), *2 élus* ; maj. p. (Pouille, UDF-PR diss.), 14 973 (5,33 %), *1 élu.*

MEUSE (7)

LO : Pierre Varenne.
PS-PC : Gérard Machline (PS).
Verts : Didier Aynes.
RPR-UDF : Gérard Longuet (UDF-DL), s., a. min., pr. c.r.
FN : Louis Rouyer, s.
div. : Bernard Brasseur.

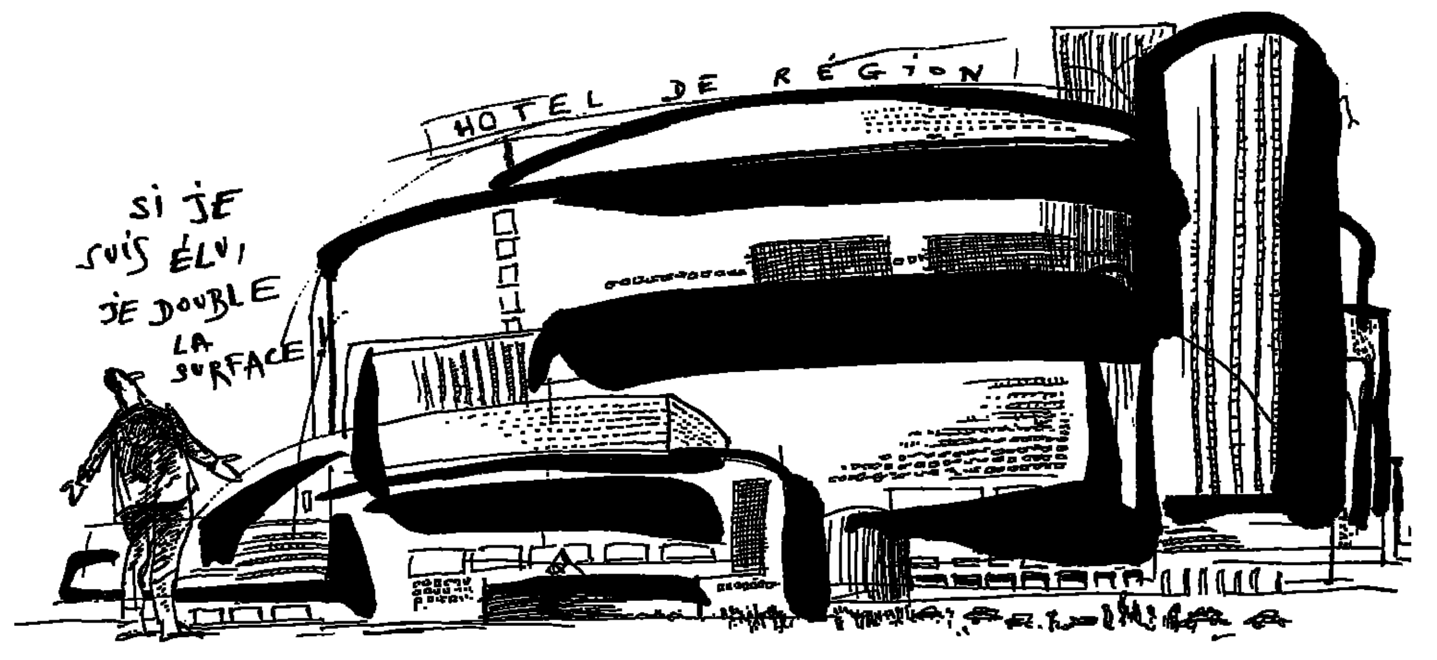
I., 140 209 ; A., 38,36 % ; E., 81 414.

RPR-UDF	33 731	(41,43)	4 élus
PS-PC	21 265	(26,11)	2 élus
FN	13 672	(16,79)	1 élu
Verts	5 998	(7,36)	
LO	4 689	(5,75)	
div.	2 059	(2,52)	

1992. – *I., 141 211 ; A., 30,80 % ; E., 91 847.* UPF (Longuet, UDF-PR), 39 373 (42,80 %), *5 élus* ; PS (Dosé), 14 477 (15,76 %), *1 élu* ; FN (Rouyer), 11 190 (12,18 %), *1 élu* ; Verts (Kasprzak-Gille), 7 228 (7,87 %) ; GE (Giraud), 5 834 (6,41 %) ; maj. p. (Biwer, UDF diss.), 5 819 (6,34 %) ; PC (Demange), 5 064 (5,51 %) ; div. g. (Méchin, PS diss.), 2 872 (3,13 %).

MOSELLE (31)

LO : Etienne Hodara.
PS-PC (+ MDC) : Jean-Pierre Masseret (PS), s., sec. E., c.m. d'Hayange.
PRG : Daniel Delrez.
Verts : Brigitte Renn, s.
écol. : Jean-François Seconde, s., c.m. de Metz.



UDF : Philippe Leroy (RPR), s., pr. c.g., m. de Vic-sur-Seille.
div. d. (1) : Jean-Louis Masson (RPR diss.), c.g.
div. d. (2) : Jean-Marie Rausch, a. min., sén., m. de Metz.
div. d. (3) : Jean Kiffer (CNIP), c.g., m. d'Anneville.
FN : Jacques Marchal, s.
div. : Fabienne Van Ruymbeke.

I., 699 053 ; A., 47,74 % ; E., 340 890.

PS-PC	66 041	(19,37)	7 élus
FN	59 514	(17,45)	6 élus
UDF	42 433	(12,44)	4 élus
div. d. (2)	41 894	(12,28)	4 élus
div. d. (3)	35 133	(10,30)	4 élus
div. d. (1)	32 708	(9,59)	3 élus
PRG	20 773	(6,09)	2 élus
Verts	17 344	(5,08)	1 élue
LO	13 622	(3,99)	
écol.	7 252	(2,12)	
div.	4 176	(1,22)	

1992. – *I., 680 303 ; A., 35,54 % ; E., 416 300.* **UPF** (Schwartz, RPR), 99 609 (23,93 %), *8 élus* ; *FN (Herlory)*, 65 592 (15,76 %), *5 élus* ; **maj. p.** (Rausch), 60 067 (14,43 %), *5 élus* ; **div. d.** (Kiffer), 59 674 (14,33 %), *5 élus* ; **PS** (Masseret), 40 973 (9,84 %), *3 élus* ; **GE** (Seconde), 36 584 (8,79 %), *3 élus* ; **Verts** (Béguin), 35 796 (8,60 %), *2 élus* ; **PC** (Schwenke), 18 005 (4,33 %).

VOSGES (13)

LO : Gérard Neis.
PS-PC : Christian Pierret (PS), adj. m. de Saint-Dié.
Verts : Jean-François Fleck, s.
écol. : Jean-Claude Noirclère, m. de Vaubexy.
RPR-UDF : Gérard Braun (RPR), s., sén.
FN : Bernard Freppel, s., c.m. d'Epinal.
CPNT : Daniel Voilquin.
div. : Alain Thirion, s., m. de Bruyères.

I., 280 601 ; A., 40,45 % ; E., 155 899.

PS-PC	49 866	(31,98)	5 élus
RPR-UDF	44 046	(28,25)	5 élus
FN	23 895	(15,32)	2 élus
CPNT	9 580	(6,14)	1 élu
div.	*8 295*	*(5,32)*	
Verts	7 840	(5,02)	
LO	7 415	(4,75)	
écol.	4 962	(3,18)	

1992. – *I., 275 887 ; A., 31,27 % ; E., 176 091.* **UPF** (*Poncelet, RPR*), *67 376 (38,26 %), 6 élus* ; **PS-MRG** (Pierret, PS), 33 551 (19,05 %), *2 élus* ; **FN** (Freppel), 21 287 (12,09 %), *1 élu* ; **div.** (Thirion), 15 891 (9,02 %), *1 élu* ; **Verts** (Noirclère), 13 294 (7,55 %), *1 élu* ; **GE** (Géhin), 12 970 (7,37 %), *1 élu* ; **PC** (Bresson, app. PC), 11 722 (6,66 %), *1 élu*.

CANTONALES

MEURTHE-ET-MOSELLE (21 + 4)

CONSEIL SORTANT : 6 PC, 10 PS, 1 div. g., 15 UDF, 1 RPR, 7 div. d., 1 div. *(prés. : Jacques Baudot, UDF-FD, sén.).*

Arracourt

Ballottage. Michel Marchal, div. d., 355 ; Gérard Husson, div. d., 215.
Éliminés. Gérard Silbois, PS, 75 ; Bernard Lacresse, div. g., 65 ; François Voinesson, FN, 60 ; *Gabriel Reynaud, div. d.*, 31 ; *Pierrette* Ketterer, PC, 8.
Jacques Marchal, UDF-AD, n.s.r.p.

Audun-le-Roman

Ballottage. Michel Mariuzzo, PC diss., 2 171 ; *Christian Eckert, PS*, 1 909.
Éliminés. Jean Onyszczuk, UDF-rad., 1 115 ; Pierre Christal, FN, 1 108 ; Christian Tabaglio, PC, 877.
Hubert Devèze, PC, m. d'Audun-le-Roman, n.s.r.p.

Badonviller

Ballottage. Bernard Muller, UDF, 723 ; Claude Stock, PS, 359 ; Louis Kindelberger, div. d., 255.
Éliminés. Gilbert Truer, div. d., 187 ; Catherine Chaton, FN, 109 ; Michel Simonin, PC, 38.
Bernard Martin, div. d., n.s.r.p.

Blâmont

Ballottage. Claude Bourra, UDF-DL, s., m. de Xousse, 1 209 ; Gérard Houillon, div. d., 698 ; Régis Abdoul-Lorite, PS, 503.
Éliminés. Alexandre Dartoy, FN, 350.

Colombey-les-Belles

Réélu : Michel Dinet, PS, m. de Vannes-le-Châtel.

Conflans-en-Jarnisy

Ballottage. Evelyne Didier, PC, 2 402 ; Françoise Leroy, UDF-rad., 1 879 ; Gérard André, PS, 1 415.
Éliminés. Jean-Bernard Noblesse, FN, 963 ; Jean-Paul Olivier, Verts, 544 ; Christian Minary, PT, 346.
Philippe Nachbar, UDF-DL, sén., n.s.r.p.

Haroué

Ballottage. André Barbier, RPR, 1 791 ; Alain Delhotal, PS, m. de Xirocourt, 1 227.
Éliminés. François Tribout, FN, 467 ; Claude Morel, MPF, 225 ; Armel Dotto, Verts, 215 ; Joël Hesse, PT, 124.
Jean Enel, UDF-FD, n.s.r.p.

Herserange

Ballottage. Laurent Righi, PC, s., m. de Hussigny-Godbrange, 2 473 ; Jacques Marteau, PS, 1 343.
Éliminés. Joseph Samari, UDF, 685 ; Francis Hastray, FN, 596 ; Françoise Kral, PT, 162.

Homécourt

Réélu : *Jean-Pierre Minella, PC, m. de* Homécourt.

Jarville-la-Malgrange

Ballottage. Jacky Charpentier, PS, 2 526 ; Roger Gauthrot, div. d., 2 487 ; Charles *Choné, UDF-FD, s., m. de Ludres*, 2 063.
Éliminés. Pierre-Thomas Becker, FN, 1 182 ; Bertrand Gosselin, PC, 698.

Laxou

Réélu : Claude Guillerme, UDF-DL, m. de Laxou.

Lunéville-Nord

Ballottage. Alain Verdenal, div. d., s., 1 816 ; Claude Bainville, PS, 867.
Éliminés. Jean-Claude Bardet, FN, c.r., 804 ; Gilbert Ruiz, PC, 566 ; Jean Becker, div. g., 474 ; Didier Vincenot, PS diss., 139.

● Nancy-Est

Ballottage. Jean-Marie Schléret, UDF-rad., adj. m. de Nancy, 1 958 ; Stéphane Nicot, PS, 1 625.
Éliminés. Georges Perrin, FN, 729 ; Alain Pora, PC, 339.
Jean-Paul Bolmont, PS, m. de Malzéville, n.s.r.p.

Nancy-Nord

Ballottage. Jean-Yves Le Déaut, PS, d., 2 013 ; François Werner, RPR, 1 111.
Éliminés. Thierry Coulom, UDF-DL, 793 ; Marc Grosse, FN, 659 ; Jean-Michel Bouillot, RPR, 488 ; Patrick Hatzig, PC, 467.
Claude Huriet, UDF, sén., m. de Vroncourt, n.s.r.p.

Nancy-Sud

Ballottage. Jacques Baudot, UDF-FD, s., sén., pr. c.g., 2 726 ; Jean-Louis Thiébert, PS, c.m. de Nancy, 1 558.
Éliminés. Gérard Bargoin, FN, 839 ; Jean-Christophe Fischer, Verts, 396 ; Anne-Isabelle Beaucaillou, MDC, 332 ; Olivier Mergaut, PRG, 158.

Nomeny

Ballottage. Roland Mentré, div. d., s., 1 417 ; Bernard Leclerc, PS, 1 224.
Éliminés. Frédéric Verguet, FN, 521 ; Jacques Florentin, PRG, 477 ; Pierre Antoine, PC, 254.

Pont-à-Mousson

Ballottage. Henry Lemoine, div. d., 2 653 ; Noël Guérard, PS, 2 076 ; Jeannine Massart, FN, 1 399.
Éliminés. Claude Robert, Verts, 474 ; Michel Chamielec, PC, 220 ; *Gérard* Chol, div. d., 160.
Robert Portelance, div. d., n.s.r.p.

Saint-Nicolas-de-Port

Ballottage. Robert Blaise, PS, s., m. de *Dombasle-sur-Meurthe*, 4 915 ; *Denis* Craus, RPR, 2 576.
Éliminés. Jean-Yves Bon, FN, 1 197 ; Jean Roj, div. d., 737 ; Christian Gandon, PC, 482.

● Seichamps

Ballottage. Gérard Royer, UDF-rad., 3 276 ; Henri Chanut, PS, 1 766.
Éliminés. Yves Luxembourger, FN, 913 ; Jean-Paul Cantineaux, Verts, 570 ; Francis de Carli, PC, 322.

Thiaucourt-Regniéville

Ballottage. Jean-Louis Cossin, UDF, s., m. de Thiaucourt-Regniéville, 927 ; Didier Fririon, Verts, 402.
Éliminés. André Gorrity, FN, 284 ; Alain Sebald, div. d., 274.

Tomblaine

Ballottage. Hervé Féron, MDC, 2 760 ; Serge Bouly, RPR, 2 497 ; Claude Baumann, PC, 1 755.
Éliminés. Serge Goeury, FN, 1 230 ; Jean-Marie Ricard, div. d., 797.
Fréderic Jehl, UDF-DL, n.s.r.p.

Toul-Sud

Ballottage. Aloys Geoffroy, UDF-rad., s., 1 979 ; Jean Feidt, PS, c.m. de Toul, 920.
Éliminés. Robert Davion, FN, 911 ; Claude Prévot, div. d., 585 ; Emmanuel Allait, Verts, 394 ; Patrick Bretenoux, PC, 179 ; *Jacques Mitre, div. d., 155.*

● Vandœuvre-lès-Nancy-Est

Ballottage. Stéphane Hablot, PS, c.m. de Vandœuvre, 1 407 ; Françoise Nicolas, RPR, m. de Vandœuvre, 1 045 ; Marc Néguiral, FN, 819.
Éliminés. Daniel Cilla, div. g., 312 ; Abder-Rahim Faiq, PC, 260 ; Alain Boisselet, PT, 137.

● Villers-lès-Nancy

Ballottage. *Jean Bernadaux, UDF-FD, s.*, m. de Villers-lès-Nancy, 2 882 ; Pascal Jacquemin, PS, 2 673 ; Henri Bégorre, UDF-rad., m. de Maxéville, 1 777.
Éliminés. Jean Rauscher, FN, 1 092 ; Marie-Odile Téruel, PC, 954.

Villerupt

Ballottage. Alain Casoni, PC, s., 2 325 ; Christiane Witwicki, PS, m. de Villerupt, 1 811 ; François Boudot, UDF-FD, 1 335.
Éliminé. Jacques Peyrou, FN, 575.

MEUSE (15 + [2])

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 2 PS, 2 div. g., *12 UDF, 2 RPR*, 12 div. d. *(prés. : Rémi Herment, UDF, sén.).*

Ancerville

Ballottage. Yvon Vannerot, div. d., s., m. d'Ancerville, 1 811 ; Pascal Guillaume, PS, 1 115 ; Jeannine Juvigny, FN, 886.
Éliminés. Jean-Marie Toussaint, PC, 253.

Bar-le-Duc-Nord

Ballottage. Bertrand Pancher, UDF-DL, s., m. de Bar-le-Duc, 2 027 ; Roland Corrier, PS, c.m. de Bar-le-Duc, 1 360.
Éliminés. Philippe Geuring, Verts, c.m. de Bar-le-Duc, 603 ; Paulette Geoffroy, FN, c.m. de Longeville, 602 ; Philippe Serrier, PC, 306.

Charny-sur-Meuse

Réélu : Yves Peltier, div. d.

■ Commercy

Ballottage. Alain Verneau, PS, adj. m. de Commercy, 1 450 ; Jacques Dodo, div. g., m. de Lérouville, 834.
Éliminés. Chantal Poirson, FN, 768 ; Alain Ferioli, div. d., 620 ; Gérard Lando, PC, c.m. de Commercy, 557 ; Yvon Richard, UDF, 546 ; Jules *Ramananjaona*, RPR, 446
François Dose, PS, d., m. de Commercy, s'est démis de son mandat.

Dun-sur-Meuse

Réélu : Bernard Courtaux, div. d.

■ Fresnes-en-Woëvre

Ballottage. Gérard Longuet, UDF-DL, a.min., pr. c.r., 1 114 ; Jean Diseurs, RPR, 546 ; Henri Graf, div. g., 399.
Éliminés. Robert Léonard, PS, m. de Harville, 222 ; Gérard Bilde, FN, 218 ; Daniel Lambert, PC, 73 *Louis Mourot, UDF-FD, s'est démis de son mandat.*

Gondrecourt-le-Château

Ballottage. Daniel Lhuillier, div. g., m. d'Abainville, 622 ; Alain Céréda, UDF-DL, s., 585.
Éliminés. Roger Robert, PS, 355 ; Jean-Pierre Lamotte, FN, 330 ; Jean-Pierre Remmele, div. d., 243 ; Philippe Bataille, RPR, 236 ; Roland Liez, PC, 101.

Montfaucon

Réélu : Denis Cordonnier, RPR.

Pierrefitte-sur-Aire

Ballottage. Christian Namy, UDF, s., 948 ; Richard Eberhart, div. d., m. de Sampigny, 343.
Éliminés. Robert Breneur, PS, c.m. de Pierrefitte-sur-Aire, 226 ; Dominique Bilde, FN, 170 ; Frédéric Schwindt, RPR, 166 ; Arlette Diot, PC, 92.

Saint-Mihiel

Ballottage. Roger Dumez, div. d., s., m. de Saint-Mihiel, 1 207 ; Daniel Mussot, div. d., 945 ; Olivier Audeoud, PS, 664 ; Yves Tridon, FN, 608.
Éliminés. Noël Demange, PC, c.m. de Saint-Mihiel, 289.

Seuil-d'Argonne

Ballottage. René Gigout, div. d., s., m. de Seuil-d'Argonne, 547 ; Olivier Chazal, UDF-DL, m. de Lavoye, 485.
Éliminés. Bernard Geraudel, FN, 98 ; Philippe Bertrand, Verts, 77 ; Gilles Taguel, PS, 54 ; Emmanuelle Colomb, PC, 10.

Spincourt

Ballottage. Jean-Marie Missler, div. g., 1 589 ; *Eric Bernardi, PC, m. de Bouligny*, 1 127.
Éliminés. Christophe Caput, PS, 550 ; Angelo Canale, FN, 356.
Daniel Mayer, PC, n.s.r.p.

Varennes-en-Argonne

Ballottage. Jean-François Lamorlette, div. d., 369 ; Jean-Marie Lambert, div. d., 277 ; Michel Holubowski, UDF, 208.
Éliminés. Jean-Marc de Finance, PS, 50 ; Pierre Sieb, FN, 34 ; Jean-Claude Amara, PC, 3.
Yvon Victor, div. d., n.s.r.p.

Vaubecourt

Réélu : Jean-Marie Farinet, div. d.

Vaucouleurs

Réélu : Gérard Lahure, div. d., m. de Vaucouleurs.

Vavincourt

Ballottage. *Jean-Jacques Poette, div. d.*, m. de Vavincourt, 580 ; Jean-Claude Salziger, PS, 525 ; Didier Herment, div. d., s., 509.
Éliminés. Eric Chalupka, FN, 197 ; Roger Jadot, div. d., 122 ; Serge Portier, div. g., 78 ; Jean-Noël Bouet, PC, 51.

Verdun-Ouest

Ballottage. Maurice Delamarche, UDF-DL, s., 1 050 ; Jean Dardaine, PS, 725.
Éliminés. Pascaline Moreau, FN, 623 ; Arnaud Lehuraux, div. d., 377 ; Dominique Ronga, Verts, 326 ; Daniel Roblin, UDF-rad., 237 ; Nello Lanini, PC, c.m. de Verdun, 146.

MOSELLE (26)

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 5 PS, 1 div. g., *14 UDF, 2 app. UDF, 13 RPR, 6 app. RPR,* 8 div. d. *(prés. : Philippe Leroy, RPR, c.r., m. de Vic-sur-Seille).*

Algrange

Ballottage. André Pauly, PS, m. de Neufchef, 1 869 ; Gilbert Schmitt, PC, 1 783 ; Guy Alexandre, FN, 1 318.
Éliminés. Christian Beck, UDF, 1 191.
Henriette Simonetto, PC, c.m. d'Algrange, n.s.r.p.

Ars-sur-Moselle

Ballottage. Marie-Louise Diebold, UDF-DL, s., m. de Rozérieulles, 2 690 ; Bruno Valdevit, PS, adj. m. d'Ars-sur-Moselle, 1 884.
Éliminés. Solange Henrich, FN, c.m. de Montigny-lès-Metz, 1 247 ; Etienne Guépratte, div. d., m. d'Ancy, 1 222 ; Gérard Botella, Verts, 690 ; Jacques Engelmann, PC, 340.

Bitche

Ballottage. Gilbert Maurer, PS, d., m. de Goetzenbruck, 2 351 ; Joseph Schaefer, div. d., s., 2 213.
Éliminés. Louis Vogel, div. d., 740 ; Virginie Barlemont, FN, 476 ; Gérard Humbert, div. d., 444 ; Fernand Beckrich, PC, 199 ; Marc Hamonic, Verts, 99.

Boulay-Moselle

Réélu : André Boucher, app. RPR, m. de Gomelange.

Cattenom

Ballottage. René Baryga, PS, m. de Rodemack, 3 238 ; Claude Godfroy, app. RPR, 1 503.
Éliminés. René Mehl, FN, 980 ; Bernard Annaval, div. d., 965 ; Christian Deharchies, PC, 261.
Grégoire Hesse, UDF-FD, n.s.r.p.

Château-Salins

Ballottage. Jean-Pierre Bourlon, UDF, 963 ; *Claude Cornet, div. d., m. de Château-Voué*, 474.
Éliminés. Jean-Claude Niederlender, PS, m. de Chambrey, 437 ; Gérard Pigeon, div. d., 395 ; Willy Zaercher, div. d., 322 ; *Jean-Louis Kel, div. d., m. de Coutures*, 250 ; Nathalie Oswald, FN, 238 ; François Marchal, div. d., 232.
Pierre Bourlon, RPR, n.s.r.p.

Delme

Ballottage. Brice Lerond, app. RPR, s., m. de Malancourt, 1 127 ; Roland Geis, div. d., m. de Delme, 630 ; Jacques Noirjean, PS, 363.
Éliminés. Sylvain Franz, FN, 280 ; Armand Berner, Verts, 92 ; Céline Chamagne, PC, 61.

Fameck

Ballottage. Michel Liebgott, PS, s., d., m. de Fameck, 2 973 ; Jean Scharre, RPR, 1 723.
Éliminés. Michelle Lhuillier, FN, 1 311 ; Vito Laricchiuta, PC, 600.

Fontoy

Ballottage. Denis Schitz, div. d., s., m. de Tressange, 3 263 ; Jacky Aliventi, PS, 1 802 ; Lucien Schaefer, PC, m. de Audun-le-Tiche, 1 685.
Éliminés. Louis Gori, FN, 767 ; Jean-Paul Maurer, MDC, 189.

Forbach

Ballottage. Charles Stirnweiss, UDF-FD, s., m. de Forbach, 1 800 ; *Jean Kieffer, PS*, 837.
Éliminés. Maud Fontaine, FN, 823 ; Alain Morisse, div. g., 782 ; Robert Scheuer, div. d., c.r., c.m. de Forbach, 611 ; Antoine Sprenger, div. d., 480 ; Philippe Chempaux, PC, 140 ; Ursule Fendel, PT, 120.

Freyming-Merlebach

Ballottage. Arthur Albert, RPR, s., m. de Béning-lès-Saint-Avold, 4 497 ; Laurent Kleinhentz, PS, m. de Farébersviller, 3 453.
Éliminés. Yves Karmann, FN, 1 720 ; Marcel Hoerner, Verts, 598 ; Yves Zieder, PC, 242.

Lorquin

Réélu : Jean-Luc Chaigneau, RPR, m. de Nitting.

Maizières-lès-Metz

Ballottage. Gérard Terrier, PS, d., m. de Maizières-lès-Metz, 2 949 ; Jean-Claude Mahler, div. d., s., m. d'Hagondange, 2 825 ; Patrick Abate, PC, m. de Talange, 2 480.
Éliminé. Claude Becker, FN, 1 668.

Marange-Silvange

Ballottage. Marcel Klammers, PS, m. de Sainte-Marie-aux-Chênes, 2 402 ; Bernard Deramaix, UDF-DL, s., m. de Saint-Privat, 2 028 ; Daniel Pierre, PRG, 1 783.
Éliminés. Christian Piant, FN, 1 233 ; Marcel Jobard, PC, 609.

Metz-1

Ballottage. Dominique Gros, PS, c.m. de Metz, 2 054 ; Thierry Gourlot, FN, c.m. de Metz, 1 101.
Éliminés. Philippe Grégoire, UDF-DL, c.m. de Metz, 1 065 ; Christine Genet, div. d., adj. m. de Metz, 796 ; Jean-Louis Lapierre, div. d., 474 ; Marie-Paule Fristot, Verts, 316 ; Jacques Maréchal, PC, 240 ; Arcangelo Di Battista, PT, 152.
Pierre Ferrari, UDF-FD, n.s.r.p.

Metz-2

Ballottage. Denis Jacquat, UDF-DL, s., d., c.m. de Metz, 2 931 ; *Pierre Bertinotti, PS*, 1 527.
Éliminés. *Jacques Marchal, FN, c.r.*, 1 405 ; René Darbois, Verts, 777 ; André Michel, PC, 295.

Montigny-lès-Metz

Ballottage. Raymond Doerflinger, UDF-FD, s., m. de Montigny-lès-Metz, 3 781 ; Jean-Luc Bohl, div. d., c.m. de Montigny-lès-Metz, 2 016.
Éliminés. Jean-Marie Ravold, PS, c.m. de Montigny-lès-Metz, 1 974 ; Jean-Marie Ni*colay, FN, c.r., c.m. de Montigny-lès-*Metz, 1 735 ; René Wetzel, Verts, 753 ; Serge Leroy, PC, 359.

Rombas

Réélu : Jean Kiffer, app. RPR, m. d'Amnéville.

Saint-Avold-2

Ballottage. André Wojciechowski, RPR, m. de Macheren, 2 364 ; Jean-Marie Proth, FN, 1 837.
Éliminés. Armand Nau, div. d., s., m. de Carling, 1 641 ; Michel Weber, PS, c.r., 1 287 ; Philippe Gonigam, div. d., 761 ; Gilbert Weber, div. g., 759 ; Jean-Claude Brem, PC, 203.

Sarrebourg

Ballottage. Alain Marty, RPR, m. de Sarrebourg, 4 324 ; Jacqueline Warhouver, div. d., 2 626 ; Bernard Brion, FN, 2 147.
Éliminés. Gilles Tétard, PS, 1 006 ; Robert Boehm, div. d., 402 ; Michel Cariddi, PC, 104.
Aloyse Warouver, div. g., d., m. de Xouarange, n.s.r.p.

Sarreguemines-Campagne

Ballottage. Jean Karmann, div. g., m. de Rahling, 2 106 ; Pierre Schoendorff, FN, 1 927.
Éliminés. Michaël Weber, PS, m. de Woelfling-lès-Sarreguemines, 1 750 ; Fernand Franck, *UDF-DL, 1 700 ; Sonya Fraiboeuf*, div. d., 1 012 ; Gilbert Poirot, Verts, 547 ; Edouard Kennel, div. d., 541 ; Nicole Mussle, PC, 156.
Hubert Roth, app. RPR, c.r., m. de Hambach, n.s.r.p.

Sarreguemines

Ballottage. Robert Pax, div. d., s., 1 485 ; Armand Hennard, RPR, 1 282.
Éliminés. Bertrand Brenon, FN, 1 275 ; Denis Peiffer, PS, 912 ; Pierre Cristinelli, MPF, 585 ; André Dartevelle, div. g., 570 ; Roger Chiajese, Verts, 332 ; Serge Nisi, PC, 152.

Stiring-Wendel

Ballottage. Jean-Claude Holtz, div. d., c.m. de Stiring-Wendel, 2 731 ; Paul Fellinger, div. d., 1 739.
Éliminés. Léon Dietsch, div. g., 1 580 ; Marie-Laure Gilgemann, FN, 1 439 ; Yves Barbier, PS, 1 292 ; Michèle Hamonic, Verts, 378 ; Serge Spanier, PC, 205.
Rémy Botz, app. UDF, m. de Stiring-Wendel, n.s.r.p.

Vic-sur-Seille

Réélu : Philippe Leroy, RPR, pr. c.g., c.r., m. de Vic-sur-Seille.

Woippy

Ballottage. Jean-Claude Théobald, div. d., s., m. de Moulins-lès-Metz, 4 988 ; Jérôme Prache, PS, m. de Woippy, 3 066 ; Jacques Petit, FN, 2 205.
Éliminés. Jacques Marchal, PC, 703.

Yutz

Ballottage. Patrick Weiten, div. d., m. de Yutz, 4 542 ; Alfred Mescolini, PS, adj. m. de Terville, 1 612.
Éliminés. Jean-Pierre Heitz, *UDF-DL, s.*, 1 322 ; Guy Manoux, FN, 1 115 ; Paul Poignand, PC, 386 ; Michel Jakubczyk, PT, 191 ; Joseph Cardillo, MDC, 151.

VOSGES (15)

CONSEIL SORTANT : 1 app. PC, 4 PS, 1 app. PS, 1 div. g., 5 UDF, 10 RPR, 1 app. RPR., 8 div. d. *(prés. : Christian Poncelet, RPR, a. sec. E., sén., m. de Remiremont).*

Brouvelieures

Ballottage. Etienne Pourcher, PS, adj. m. de Frémifontaine, 573 ; Roger Pierrat, div. d., s., m. de *Frémifontaine*, 335 ; André Bernières, div. d., m. de Mortagne, 294.
Éliminé. Monique Wirth, PC, 87.

Bruyères

Ballottage. *Michel Langlois, RPR, s., c.g.*, 2 817 ; Alain Thirion, div. g., c.r., m. de Bruyères, 1 581.
Éliminés. Odette Ramella, PS, 904 ; Christophe André, FN, 787 ; Jean-Joseph Maglia, Verts, 453 ; Claude Marchal, PC, 251.

Châtel-sur-Moselle

Ballottage. Raymond Dégémard, div. d., m. de Thaon-les-Vosges, 3 472 ; François Thomas, PS, 1 943.
Éliminés. Ernest Bach, FN, 1 123 ; Jacques Thiriet, RPR, 552 ; Jean-Philippe Mennevret, Verts, 522 ; Jean-Claude Augay, PC, 469.
Robert Bresson, PC, c.r., m. de Chavelot, n.s.r.p.

Châtenois

Ballottage. Jean-Pierre Florentin, RPR, s., m. de Châtenois, 1 566 ; Christian Prévot, PS, 1 055.
Éliminés. Didier Humbert, FN, 320 ; Gilles Van Hoorde, Verts, m. de Balléville, 185 ; André Jacopin, PC, 181.

Dompaire

Ballottage. François Bazard, RPR, m. de Dompaire, 1 263 ; Michel Mathieu, div. d., m. de Hennecourt, 466 ; Francis Faas, PS, 463.
Éliminés. Nelly Olivier, div. d., adj. m. de Madonne-et-Lamerey, 367 ; Alexandre Gack, FN, 227 ; Claude Lhôte, PC, 41 ; Jean-Luc Mangin, div. g., 24.
Guy Jeanroy, RPR, n.s.r.p.

Epinal-Est

Ballottage. François-Xavier Huguenot, PS, 2 495 ; André Roth, UDF, s., 2 194 ; Benoît Jourdain, div. d., adj. m. d'Epinal, 2 009.
Éliminés. Bernard Freppel, FN, c.r., c.m. d'Epinal, 1 468 ; Dominique Andrès, Verts, 1 090 ; Dominique Pierre, PC, 341.

Fraize

Ballottage. Claude Jacquot, PS, d., m. de Fraize, 1 913 ; François Thiébaut, RPR, s., c.m. de Plainfaing, 1 662.
Éliminés. Jean-Claude Goeury, PC, 627 ; Gaston *Ronin, FN, 611 ; Gérard* Chazel, div. d., m. d'Entre-deux-Eaux, 512.

Gérardmer

Ballottage. Gilbert Poirot, PS, c.m. de Gérardmer, 2 467 ; Jean-Mary Vicario, RPR, *adj. m. de Gérardmer*, 1 776.
Éliminés. Jean-Yves Douissard, FN, 708 ; Robert Frayon, Verts, 427 ; Jean-Claude Defay, div. g., 288.
André Bonne, RPR, n.s.r.p.

Mirecourt

Ballottage. Jacques Cablé, RPR, s., c.m. de Mirecourt, 2 067 ; Patrick Beisbardt, PS, 1 068 ; Bernard Thomas, div. d., m. de Domvallier, 945.
Éliminés. Claude Giet, *div. g.*, 593 ; Serge Létrange, FN, 566 ; Hélène Schneider, PC, 304.

Monthureux-sur-Saône

Réélu : Alain Roussel, div. g., m. de Claudon.

Neufchâteau

Ballottage. Alain Jacquot, RPR, s., 2 307 ; Jacques Drapier, PS, m. de Neufchâteau, 2 182.
Éliminés. François Flamérion, FN, 811 ; Hervé Boyer, Verts, 349 ; Gérard Bouchet, PC, 344 ; Jean-François Block, div., 228.

Saint-Dié-Est

Ballottage. Roland Bédel, RPR, s., m. de Sainte-Marguerite, 4 901 ; Serge Vincent, PS, adj. m. de Saint-Dié, 4 436.
Éliminés. Suzette Cassin, FN, 1 708 ; Christophe Mansuy, Verts, 686 ; Lucien Fritz, PC, 388.

Saulxures-sur-Moselotte

Ballottage. Guy Vaxelaire, PS, s., m. de La Bresse, 4 507 ; Yvan Pierrel, div. d., 3 142.
Éliminés. Bernard Bazin, FN, 1 049 ; Alain Lamotte, Verts, 333 ; Michel Grüner, PC, 101.

Le Thillot

Ballottage. Dominique Peduzzi, div. d., m. de Fresse-sur-Moselle, 1 978 ; Patrice Bahlinger, FN, c.m. de Ménil-Thillot, 1 444 ; François Cunat, div. g., m. de Ramonchamp, 1 372.
Éliminés. Yves Cérésa, div. g., m. du Thillot, 1 175 ; Hubert Claudel, RPR, 1 062 ; François Fetet, Verts, 347 ; Norbert Claude, div. d., 198 ; Michel Grasseler, PC, 170.
François Vannson, RPR, d., n.s.r.p.

Xertigny

Réélu : Jackie Pierre, RPR, m. de La-Chapelle-aux-Bois.



MIDI-PYRÉNÉES



APRÈS douze années de domination du centre droit, la région Midi-Pyrénées bascule à gauche, renouant ainsi avec une histoire longtemps marquée par le radical-socialisme. En progressant, par rapport à 1992, dans tous les départements – et même dans l'Aveyron, seul département irréductiblement à droite –, la gauche plurielle l'emporte cependant à la majorité relative. Mais sauf à ce que le Front national (FN) vote en faveur du président du conseil régional sortant, l'UDF-DL Marc Censi, qui n'a jamais caché son aversion pour l'extrême droite, la gauche ne devrait pas avoir de difficulté à porter à la présidence du conseil régional l'ancien ministre socialiste Martin Malvy.

La gauche considère depuis toujours cette région, patrie de Jaurès et terre d'élection de Lionel Jospin, comme une part de son patrimoine. Pourtant, c'est la droite, longtemps dominée par la personnalité du maire UDF-FD de Toulouse Dominique Baudis, qui avait eu depuis 1986 la préférence des électeurs, même après que M. Baudis eut laissé sa place de président de région, en 1988, à Marc Censi. Subissant le contrecoup des législatives de 1997, très médiocres pour la droite dans toute la région, Marc Censi n'a pu empêcher les dissidences de son propre camp dans trois départements sur huit. Dans le Tarn et dans le Lot, ces divisions lui coûtent chaque fois un siège. Par ailleurs, les chasseurs du CPNT, qui servaient jusque-là d'appoint à la droite, perdent un siège et, avec leurs deux élus (dont cette fois un ancien radical de gauche dans le Tarn), ne peuvent plus prétendre tenir un rôle charnière.

A l'inverse, la gauche unie a renforcé partout ses bastions. Si le Parti socialiste (PS) reste stable en sièges, les communistes et les radicaux de gauche ont tout particulièrement tiré bénéfice de leur participation aux listes « gauche plurielle ». Chacune de ces deux formations gagne quatre sièges supplémentaires par rapport à 1992. Les Verts, en revanche, qui ont voulu se compter dans six départements sur huit en faisant liste à part, perdent un siège à la région, les autres écologistes disparaissant, eux, tout à fait. Mais la vraie surprise vient de la percée de la Ligue communiste révolutionnaire en Haute-Garonne. Toulouse, qui domine le département, a toujours connu une extrême gauche et un mouvement anarchiste très actifs. C'est pourtant la première fois que la LCR tire un bénéfice électoral aussi net de sa participation à des mouvements sociaux contestataires comme celui des chômeurs de décembre 1998.

A l'autre extrémité de l'échiquier politique, le FN progresse et gagne, avec huit élus, deux sièges supplémentaires (l'un en Haute-Garonne, l'autre dans les Hautes-Pyrénées). Mais son leader, le catholique intégriste Bernard Antony ne parvient pas, dans ces terres laïques et radicales, à hisser sa formation au niveau des scores nationaux : le FN rassemble moins de 10 % des suffrages dans cinq départements sur huit.

Aux élections cantonales, la gauche consolide ses positions. Elle dirigeait déjà six conseils généraux sur huit. Dimanche 22 mars, à l'occasion du second tour des cantonales, elle pourrait également gagner le département du Gers, sept des huit candidats de droite en ballottage étant en position délicate. Aux législatives de juin 1997, les deux circonscriptions du Gers avaient déjà basculé de droite à gauche.

Dans le Tarn, le redécoupage électoral, dont la droite espérait qu'il l'avantagerait, n'a rien changé. La majorité de gauche est en passe d'être renforcée et les cantons de Castres et de Graulhet pourraient faire l'objet de négociations croisées entre la droite et le FN pour tenter de sauver quelques sièges.

Seul l'Aveyron reste solidement implanté à droite. Quant à la Haute-Garonne, elle, a offert son plus beau score à M. Jospin. Dans le canton de Cintegabelle, le premier ministre a été réélu dès le premier tour avec 60,7 % des voix.

RÉGIONALES (91)

NOUVEAU CONSEIL **: 2 LCR, 9 PC, 21 PS, 9 PRG, 2 Verts, 2 CPNT, 15 UDF, 1 RPR, 8 div. d., 8 FN.**

CONSEIL SORTANT : 5 PC, 22 PS, 5 PRG, 3 Verts, 2 écol., 1 GE, 3 CPNT, 22 UDF, 14 RPR, 7 div. d., 6 FN, 1 rég. *(prés. : Marc Censi, UDF-DL, m. de Rodez).*

ARIÈGE (6)

LO : Martin Guiraud.
PS-PC (+ PRG) : Jeanne Ettori (PS), s., c.g.
Verts : Bernard Voegeli, c.m. de Foix.
RPR-UDF : André Trigano (UDF-rad.), s., m. de Pamiers.
FN : Michel Duchochois.

I., 107 [illegible]42 ; A., 34,52 % ; E., 66 560.

PS-PC	30 979	(46,54)	4 élus
RPR-UDF	20 974	(31,51)	2 élus
FN	6 113	(9,18)	
Verts	5 142	(7,72)	
LO	3 352	(5,03)	

1992. – *I., 17 615 ; A., 28,07 % ; E., 72 691.* PS-MRG (Bel, PS), 22 595 (31,08 %), *3 élus* ; UPF (Trigano, div. d.), 18 653 (25,66 %), *2 élus* ; PC (Souque), 8 332 (11,46 %), *1 élu* ; Verts (Marcon), 6 982 (9,61 %) ; RPR diss. (Llorca), 6 844 (9,42 %) ; FN (Duchochois), 6 137 (8,4 %) ; *div. d. (Garaud), 2 304* (3,17 %) ; div. (Kolmayer), 850 (1,17 %).

AVEYRON (10)

G. pl. : Pierre Lacombe (PS), s.
RPR-UDF : Michel Astoul (RPR), s., adj. m. de Rodez.
div. d. : Dominique Azam (UDF-FD diss.), s., c.g., m. de Lédergues.
FN : David Salvagnac.

I., 21[illegible]61 ; A., 30,81 % ; E., 138 900.

RPR-UDF	55 312	(39,82)	4 élus
G. pl.	47 498	(34,19)	4 élus
div. d.	24 985	(17,98)	2 élus
FN	11 105	(7,99)	

1992. – *I., [illegible]2 445 ; A., 25,31 % ; E., 150 487.* *UPF (Astoul, RPR), 71 767 (47,69 %), 6 élus ;* maj. p. (Rigal, MRG), 31 015 (20,61 %), *3 élus* ; div. d. (Alliès), 16 043 (10,66 %), *1 élu* ; FN (Marcos), 8 859 (5,89 %) ; GE (Roussel), 8 482 (5,[illegible] %) ; Verts (Desjardin), 7 615 (5,06 %) ; PC (Saurel), 6 706 (4,46 %).

HAUTE-GARONNE (32)

LO : Anne-Marie Laflorentie.
LCR : Lucien Sanchez.
G. pl. : Alain Beneteau (PS), s.
RPR-UDF : Marc Censi (UDF-DL), s., pr. c.r., m. de Rodez.
div. d. : Jean-Pierre Bastiani, c.g., m. d'Auterive.
FN : Serge Laroze, s.
CPNT : Pierre Fuziès, s.

I., 6[illegible] 154 ; A., 39,64 % ; E., 387 764.

G. pl.	139 612	(36,00)	13 élus
RPR-UDF	131 788	(33,98)	12 élus
FN	44 651	(11,51)	4 élus
LCR	21 387	(5,51)	2 élus
CPNT	21 122	(5,44)	1 élu
LO	18 004	(4,64)	
div. d.	11 200	(2,88)	

1992. – *I., 610 701 ; A., 28,27 % ; E., 420 189.* UPF (Censi, UDF-PR), 165 620 (39,42 %), *14 élus* ; PS-MRG (Jospin, PS), 92 512 (22,02 %), *8 élus* ; FN (Antony), 42 868 (10,20 %), *3 élus* ; Verts (Farreny), 34 391 (8,18 %), *3 élus* ; PC (Alnardi), 25 713 (6,12 %), *2 élus* ; CPNT (Fuziès), 23 686 (5,64 %), *2 élus* ; écol. (Dufetelle), 16 303 (3,88 %) ; RPR diss. (Seguela), 9 531 (2,27 %) ; LO (Laflorentie), 6 232 (1,48 %) ; div. d. (Belloc), 3 333 (0,79 %).

GERS (7)

PS-PC (+ MDC + PRG) : Elisabeth Mitterrand (PS), adj. m. de Sion.
Verts : Danielle Arrieu, s.
RPR-UDF : Yves Rispat (RPR), pr. c.g., m. de Lupiac.
FN : Jacques Guareschi.
CPNT : Christian Touhé-Rumeau.
Fem. : Chantal Armagnac.

I., 136 065 ; A., 31,75 % ; E., 89 044.

RPR-UDF	35 135	(39,45)	4 élus
PS-PC	34 010	(38,19)	3 élus
CPNT	6 722	(7,54)	
FN	6 617	(7,43)	
Fem.	3 291	(3,69)	
Verts	3 269	(3,67)	

1992. – *I., 137 279 ; A., 25,86 % ; E., 94 968.* UPF (Rispat, div. d.), 42 063 (44,29 %), *4 élus* ; PS-MRG (Joseph, PS), 25 333 (26,68 %), *2 élus* ; Verts (Ghirardi), 11 791 (12,42 %), *1 élu* ; FN (Pelletan), 8 234 (8,67 %) ; PC (Lacaze), 7 547 (7,95 %).

LOT (6)

LO : Jean-François Grelier.
PS-PC (+ MDC + PRG) : Martin Malvy (PS), d., c.g., m. de Figeac.
Verts : Antoine Soto, adj. m. de Figeac.
RPR-UDF : Pierre Mas (UDF-FD), s., c.g., c.m. de Cahors.
div. d. (1) : Roland Hureaux (RPR diss.).
div. d. (2) : Serge Juskiewenski, s., c.g.
FN : Pierre Salanié.
CPNT : Guy Cubaynes.
Chôm. : Marc Quintard.

I., 125 420 ; A., 31,13 % ; E., 81 984.

PS-PC	37 892	(46,21)	4 élus
RPR-UDF	13 584	(16,56)	1 élu
div. d. (2)	11 219	(13,68)	1 élu
CPNT	5 194	(6,33)	
FN	4 949	(6,03)	
Verts	4 016	(4,89)	
LO	2 315	(2,82)	
div. d. (1)	1 714	(2,09)	
Chôm.	1 101	(1,34)	

1992. – *I., 122 737 ; A., 24,57 % ; E., 86 931.* UPF (Juskiewenski, div. d.), 31 333 (36,04 %), *3 élus* ; PS-MRG (Malvy, PS), 29 610 (34,06 %), *3 élus* ; PC (Iragnes), 6 354 (7,31 %) ; Verts (Legrand), 6 019 (6,92 %) ; FN (Tauran), 5 695 (6,55 %) ; GE (Grinfeder), 5 439 (6,26 %) ; UDF diss. (Delmas), 2 481 (2,85 %).

HAUTES-PYRÉNÉES (9)

LO : Michel Laserge.
PS-PC (+ MDC + PRG) : Jean-Pierre Forgues (PS), s., d., adj. m. de Tarbes.
Verts : Christian Aglus, c.m. de Lourdes.
RPR-UDF : José Marthe (RPR), s., c.g., adj. m. de Lourdes.
FN : Jean-Marie Barrière.

I., 173 117 ; A., 39,80 % ; E., 98 619.

PS-PC	43 517	(44,12)	5 élus
RPR-UDF	34 380	(34,86)	3 élus
FN	9 371	(9,50)	1 élu
Verts	6 293	(6,38)	
LO	5 058	(5,12)	

1992. – *I., 171 739 ; A., 29,68 % ; E., 114 190.* UPF (Douste-Blazy, UDF-CDS), 45 196 (39,58 %), *4 élus* ; PS-MRG (Forgues, PS), 28 691 (25,13 %), *3 élus* ; PC (Gonzalez), 12 747 (11,16 %), *1 élu* ; Verts-GE (Geoffre, Verts), 10 461 (9,16 %), *1 élu* ; FN (Fourcade), 9 388 (8,22 %) ; div. d. (Bazeilhac), 3 882 (3,40 %) ; rég. (Loubère), 3 825 (3,35 %).

TARN (13)

LO : Chantal Tressens.
G. pl. : Jacques Valax (PS), c.g.
GE : Christian Emaille, s.
RPR-UDF : Catherine Reveillon (RPR).
div. d. : Pierre Nespoulous (UDF-FD diss.), s., c.g.
FN : Bernard Antony, s., d.e.
CPNT : Jean-Louis Boyer.
rég. : Jean Vilote.

I., 256 478 ; A., 31,46 % ; E., 166 663.

G. pl.	60 275	(36,16)	5 élus
RPR-UDF	48 553	(29,13)	4 élus
FN	22 592	(13,55)	2 élus
CPNT	10 487	(6,29)	1 élu
div. d.	10 231	(6,13)	1 élu
LO	6 862	(4,11)	
GE	5 736	(3,44)	
rég.	1 927	(1,15)	

1992. – *I., 254 320 ; A., 25,05 % ; E., 178 964.* UPF (Bonnecarrère, RPR), 58 942 (32,94 %), *5 élus* ; PS-MRG (Castel, PS), 37 862 (21,16 %), *3 élus* ; FN (Denier), 21 355 (11,93 %), *2 élus* ; div. d. (Monsarrat, RPR diss.), 14 136 (7,90 %), *1 élu* ; PC (Raffanel), 13 608 (7,60 %), *1 élu* ; Verts (Emaille), 11 678 (6,53 %), *1 élu* ; CPNT (Galan), 10 342 (5,78 %) ; écol. (Brulé-Malet), 8 086 (4,52 %) ; rég. (Marty), 2 955 (1,65 %).

TARN-ET-GARONNE (8)

LO : Jean-Claude Espinosa.
PS-PC (+ PRG) : Jacques Bousquet (PRG), adj. m. de Valence-d'Agen.
div. g. : Jean-Claude Héral (PS diss.).
Verts : Eric Chailloux.
RPR-UDF : Jean-Pierre Cave (UDF-FD), s., c.m. de Montauban.
div. d. : Bernard Grimal.
FN : Claude Michel.
CPNT : René Bacou, s.

I., 151 681 ; A., 35,31 % ; E., 93 239.

RPR-UDF	29 374	(31,50)	4 élus
PS-PC	26 640	(28,57)	3 élus
FN	13 599	(14,58)	1 élu
CPNT	6 425	(6,89)	
Verts	5 513	(5,91)	
div. g.	4 181	(4,48)	
LO	3 937	(4,22)	
div. d.	3 570	(3,82)	

1992. – *I., 147 794 ; A., 25,37 % ; E., 104 031.* UDF (Cave), 20 435 (19,64 %), *2 élus* ; PS-MRG (Nunzi, PS), 19 984 (19,21 %), *2 élus* ; RPR (Bonhomme), 13 608 (13,08 %), *1 élu* ; FN (Dutertre), 12 623 (12,13 %), *1 élu* ; CPNT (Bacou), 10 744 (10,33 %), *1 élu* ; Verts (Ravailhé), 7 186 (6,91 %), *1 élu* ; PC (Greder), 6 013 (5,78 %) ; GE (Malmoux), 5 521 (5,31 %) ; div. d. (Pécou, RPR diss.), 5 364 (5,16 %) ; ext. g. (Damaggio), 2 553 (2,45 %).

CANTONALES

ARIÈGE (11)

CONSEIL SORTANT : 19 PS, 1 UDF-DL, 2 RPR (prés. : Robert Naudi, PS, m. de Tarascon-sur-Ariège).

Le Fossat

Réélu : René Massat, PS.

Lavelanet

Ballottage. Bernard Marty, UDF, s., m. de Lavelanet, 2 559 ; Jean-Pierre Bel, PS, c.r., 2 244.
Éliminés. Georges Mesplie, FN, 815 ; Lyliane Cassan, PC, 769 ; Laurent Carrère, Verts, 358.

Le Mas-d'Azil

Réélu : *Raymond Berdou, PS, m. de Camarade.*

Oust

Ballottage. Julien Souquet, PS, m. de Erce, 723 ; Vincent Rozes, RPR, 539.
Éliminés. Lucien Dupont, écol., 223 ; Pierre Icart, div. d., 150 ; Solange Giscloux, PC, 122 ; Henri Laurent, FN, 61.
Roger Barrau, PS, c.r., m. de Seize, n.s.r.p.

Pamiers-Est

Ballottage. André Montane, PS, 2 377 ; Roger Ribaute, UDF-rad., adj. m. de Pamiers, 1 668 ; Jean-Paul Pedoussat, PC, 1 306.
Éliminés. Etienne Daure, FN, 954 ; Françoise Matricon, Verts, 619 ; Jean-Pierre Austin, PRG, 256.
Jean Vigneron, PS, n.s.r.p.

Pamiers-Ouest

Ballottage. François-Bernard Soula, PS, s., 1 787 ; Gérard Legrand, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Pamiers, 1 298.
Éliminés. Daniel Meyer, PC, 639 ; Michel Duchochois, FN, 495 ; Jacques Pince, rég., 229.

Quérigut

Réélu : Auguste Paycheng, PS.

Saint-Girons

Ballottage. Henri Nayrou, PS, d., m. de La Bastide-de-Serou, 2 445 ; Bernard Gondran, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Saint-Girons, 1 733.
Éliminés. Hervé Soula, PC, 371 ; François Paumier, Verts, 322 ; Jacques Lacombe, FN, 218 ; Jean-Michel Boineau, div. g., 2.

Sainte-Croix-Volvestre

Réélu : Pierre Fauroux, PS.

Tarascon-sur-Ariège

Ballottage. Robert Naudi, PS, s., pr. c.g., m. de Tarascon-sur-Ariège, 1 615 ; José Navarro, PC, 697.
Éliminés. Jacques Fuster, RPR, 626 ; André Maffre, FN, 349 ; Roger Carbonell, div. d., 314 ; Josette Subra, Verts, 283.

Vicdessos

Réélu : Bernard Piquemal, PS, m. d'Auzat.

AVEYRON (22)

CONSEIL SORTANT : 6 PS, 1 PRG, 2 div. g., 26 UDF, 5 RPR, 6 div. d. *(prés. : Jean Puech, UDF-DL, a. min., sén., m. de Rignac).*

Belmont-sur-Rance

Ballottage. Albert Alliès, div. d., s., c.r., m. de Belmont-sur-Rance, 676 ; Francis Castan, UDF-DL, 547 ; André Cadaux, PS, 253.
Éliminés. Maryse Apolit, Verts, 105 ; Jean-Marc Dalmas, PC, 40 ; Georges Foulquier, FN, 25.

Bozouls

Ballottage. Gérard Descrozaille, div. d., m. de Bozouls, 892 ; Jean-Michel Lalle, RPR, 888 ; Alain Sires, UDF-DL, m. de La Loubière, 587 ; Didier Michonska, div. g., m. de Gages-Montrozier, 525.
Éliminés. Huguette Espinasse, Verts, 400 ; Claude Ratel, FN, 119 ; Brigitte Puech, PC, 77.
André Baudon, UDF-DL, n.s.r.p.

Campagnac

Réélu : Pierre-Marie Blanquet, UDF-DL, m. de Campagnac.

Entraygues-sur-Truyère

Ballottage. Pierre Laurens, div. d., 470 ; Jacques Blanc, UDF-DL, s., 437 ; Jacques Serieys, PS, 383 ; Gilbert Vigneron, UDF-FD, adj. m. d'Entraygues-sur-Truyère, 294.
Éliminés. Jean Lemouzy, FN, 52 ; Fernand Marragou, PC, 35.

Estaing

Ballottage. Léon Romieu, RPR, s., m. d'Estaing, 858 ; Jean Pradalier, UDF-FD, 582 ; Robert Thomas, UDF, m. de Nayrac, 414.
Éliminés. Marie-Claire de La Sayette, FN, 75 ; Jean-Marie Marquès, PC, 73.

Laguiole

Réélu : Guy Dumas, UDF-DL, m. de Laguiole.

Laissac

Ballottage. Yves Boyer, RPR, s., m. de Laissac, 1 311 ; Elisabeth Maisonabe, div. d., 747 ; Franck Calmels, PS, 419.
Éliminés. Franck-Noël Mas, FN, 109 ; Michel Salvayre, PC, 48.

Marcillac-Vallon

Ballottage. Joseph Monestier, UDF-DL, s., m. de Marcillac-Vallon, 2 287 ; Anne Gaben, div. g., 988 ; Alain Rauna, PS, 897.
Éliminée. Françoise Pradié, FN, 306 ; Ghislaine Ceries, PC, 212.

Millau-Ouest

Ballottage. Gilbert Lagarde, RPR, s., adj. m. de Millau, 2 992 ; Guy Durand, PS, 2 489.
Éliminés. Gérard Cabillic, FN, 777 ; Georges Gaubert, PC, 580 ; Gérard Galtier, Verts, 476 ; Jean-Dominique Gonzalès, PRG, 470.

Montbazens

Ballottage. Claude Catalan, PS, adj. m. de Montbazens, 1 777 ; Charles Marty, UDF-DL, m. de Druhle, 1 322 ; Robert Delmas, UDF-FD, adj. m. de Lanuéjouls, 821.
Éliminé. Jacques Thémines, div. d., 199.
Aimé Roux, UDF-DL, n.s.r.p.

Mur-de-Barrez

Ballottage. Francis Issanchou, div. d., m. de Brommat, 654 ; René Pages, UDF, m. de Taussac, 363 ; Joseph Chayrigues, UDF, m. de Mur-de-Barrez, 309.
Éliminés. Jean-Luc Ladoux, RPR, c.m. de Thérondel, 269 ; Joseph Donore, UDF-DL, 226 ; Catherine Laurens, div. d., 132 ; André Solinhac, div. d., m. de Pomayrol, 111 ; David Salvagnac, FN, 65 ; Bernard Madrières, PC, 19.
Bernard Monzie, RPR, n.s.r.p.

Najac

Ballottage. Hubert Bouyssiere, UDF-DL, s., m. de Najac, 867 ; Claude Roumagnac, UDF, 729 ; Bernard Vidal, div. g., 695.
Éliminés. Michel Lombard, div. d., adj. m. de Lafouillade, 204 ; Raymond Cayla, div. d., adj. m. de Lunac, 196 ; Véronique Delmas, PC, 65.

Nant

Réélu : *René Quatrefages, RPR, m. de Saint-Jean-de-Bruel.*

Naucelle

Réélu : Joël Fouillade, UDF-FD, adj. m. de Naucel.

Pont-de-Salars

Ballottage. Alain Pichon, div. g., s., m. de Pont-de-Salars, 1 870 ; André Veyrac, RPR, m. de Flavin, 1 240.
Éliminés. André Ferrier, div. d., 412 ; Suzanne Sattler, FN, 110 ; Guilhem Colonges de, UDF, 92 ; Stéphane Pichelin, PC, 67.

Rodez-Est

Ballottage. Dominique Costes, UDF-DL, adj. m. de Rodez, 1 587 ; Christian Teyssèdre, PS, 1 571.
Éliminés. Jean-Louis Maisonabe, UDF-PPDF diss., c.m. de Rodez, 842 ; Bruno Bérardi, Verts, 383 ; Gérard de La Sayette, FN, 372 ; Patrick Chambaud, UDF-FD, 341 ; Jacques Montrozier, div. d., 330 ; Josyane Falzon, div. d., 210 ; Jean-Marie Sanchez, PC, 144.
Michel Astoul, RPR, adj. m. de Rodez, n.s.r.p.

Saint-Affrique

Ballottage. Jean-Claude Bonnet, UDF-DL, 2 553 ; Alain Fauconnier, PS, c.m. de Saint-Affrique, 2 460.
Éliminés. Jean-Jacques Salès, UDF-FD, 510 ; Pierrette Pouget, FN, 348 ; Annie Normand, PC, 345.
Paul Roques, div. d., n.s.r.p.

Saint-Amans-des-Cots

Ballottage. René Delmas, UDF, m. de Saint-Amans-des-Cots, 760 ; René Lavastrou, PS, 504 ; Raymond Carcanague, UDF-DL, 325.
Éliminée. Simone Saurel, PC, 37 ; Valérie De Sousa-Condès, FN, 23.
Victor Gouzit, UDF-DL, n.s.r.p.

Saint-Sernin-sur-Rance

Réélu : Jean-Marie Sirgue, UDF-DL, m. de Coupiac.

La Salvetat-Peyralès

Élu : Gilles Juillard, div. g., m. de La Salvetat-Peyralès.
Jean Bousquié, UDF-DL, n.s.r.p.

Vézins-de-Lévézou

Ballottage. Claude Seillier, UDF-DL, 542 ; Daniel Delmas, div. g., 405.
Éliminés. Jean-Louis Sigaud, PS, adj. m. de Saint-Léon-de-Lévézou, 133 ; Guy Bertrand, div. d., 60 ; Marie-Lise Tichit, div. d., 49 ; Françoise Weber, FN, 20 ; Annick Bienfait, PC, 19 ; Marc Vaissière, div. d., adj. m. de Millau, 11 ; Jean Miquel, div. d., 7.
Jean Monteilhet, UDF-FD, m. de Vézins, n.s.r.p.

Villefranche-de-Rouergue

Ballottage. Serge Roques, UDF-DL, s., c.m. de Villefranche-de-Rouergue, 2 908 ; Claude Penel, PS, m. de Villefranche-de-Rouergue, 2 645.
Éliminés. Jean-Marc Sabathé, PRG, adj. m. de Villefranche-de-Rouergue, 586 ; Patrice Couronne, div. g., m. de Morlhon, 486 ; André Marçais, FN, 409 ; Yves Joulia, PC, 341 ; Yves Abibou, Verts, 281.

HAUTE-GARONNE (25 + 3)

CONSEIL SORTANT : 29 PS, 2 PRG, 6 UDF, 6 RPR, 7 div. d. *(prés. : Pierre Izard, PS, m. de Villefranche-de-Lauragais).*

Aurignac

Ballottage. Jacques Durrieu, PS, s., m. de Boussan, 1 209 ; Claude Brunet, div. g., m. d'Aurignac, 652.
Éliminés. Patrick Boube, PC, 282 ; Sébastien Cazaulon, RPR, 262 ; Salsa Maitre, FN, 88.

Bagnères-de-Luchon

Réélu : Henri Denard, PS, c.r.

● Blagnac

Ballottage. Bernard Keller, PRG, m. de Blagnac, 4 734 ; Philippe Humery, RPR, c.m. de Blagnac, 2 412.
Éliminés. Carl-Robert Martinez, FN, 1 412 ; Martine Added, PC, 1 148 ; Alain Rigout, Verts, 701 ; Emile Quilez, div. g., 619 ; Nicole Descamps, écol., 469 ; Nadine Mikhailoff, écol., 261.

Boulogne-sur-Gesse

Ballottage. Pierre Medevielle, UDF, m. de Boulogne-sur-Gesse, 871 ; Jacques Leclerc, PS, 711 ; Yves Pechaud, PRG, 497.
Éliminés. Georges Tropis, div. g., 323 ; Rémy Martin, écol., 304 ; Guy Vernhes, FN, 210 ; Christian Segouffin, PC, 66.
Pierre Montastruc, div. d., c.r., n.s.r.p.

Cadours

Réélu : *Alain Julian, PS, m. de Cadours.*

Castanet-Tolosan

Ballottage. Louis Bardou, app. PS, m. de Castanet-Tolosan, 6 156 ; Etienne Lourme, UDF-DL, s., adj. m. de Saint-Orens-de-Gameville, 4 733.
Éliminés. Christian Sempé, PC, 1 646 ; Jacqueline Violante, FN, 1 531 ; Françoise Emery, Verts, 978 ; Gérard Massip, GE, 387 ; Bernard Guegan, div. g., 26.

Cazères

Réélu : Gaston Escudé, PS, m. de Cazères.

Cintegabelle

Réélu : *Lionel Jospin, PS, pr. min.*

Fronton

Réélu : Louis Bonhomme, PS, m. de Bouloc.

L'Isle-en-Dodon

Réélu : Jean Larrieu, UDF, m. de Montbernard.

Lanta

Ballottage. Daniel Ruffat, PS, 1 443 ; Marc Mengaud, div. g., m. de Lanta, 1 360.
Éliminés. Serge Laroze, FN, c.r., 303 ; Patrice Stobéo, Verts, 189 ; Francis Médina, PC, 144.
Pierre Sicre, PRG, m. de Sainte-Foi-d'Aigrefeuille, n.s.r.p.

Montastruc-la-Conseillère

Ballottage. André Laur, PS, m. de Montastruc-la-Conseillère, 1 768 ; Jean-Paul Séguéla, RPR, s., m. de Bessières, 1 612 ; Alain Bailles, div. g., m. de Montjoire, 1 430.
Éliminés. Philippe Riey, FN, 748 ; Martine Chatalnier, PC, 332 ; Jean-Pierre Barella, div. d., 166 ; Jean-Claude Serres, MPF, 115.

Muret

Ballottage. Alain Bertrand, PS, m. de Frouzins, 5 764 ; Alain Barrès, UDF, s., m. de Muret, 4 882.
Éliminés. Pierre Castel, FN, 2 270 ; André Morère, PC, 1 679 ; Guy Montariol, Verts, 1 048.

● Portet-sur-Garonne

Ballottage. François Peraldi, PS, m. du Portet-sur-Garonne, 5 807 ; Bernard Dassier, UDF-PPDF, c.r., c.m. du Portet-sur-Garonne, 3 634.
Éliminés. Théo Buras, FN, 2 126 ; Michel Veyssière, PC, c.r., 1 696.

Revel

Réélu : Jean-François Lamarque, PS.

Rieumes

Ballottage. Bernard Vignaux, PS, s., 1 633 ; Jean-Pierre Delhom, div. g., m. de Berat, 860.
Éliminés. André Laveran, div. d., 410 ; Alexandre Darbon, PC, 346 ; Guy Rolland, FN, 263.

Rieux

Réélu : Adolphe Ruquet, PS, m. de Rieux-Volvestre.

Saint-Gaudens

Ballottage. Jean-Raymond Lepinay, PS, adj. m. de Saint-Gaudens, 3 501 ; Bernard Batlle, RPR, s., c.r., c.m. de Saint-Gaudens, 2 239 ; Philippe Perrot, UDF, 1 653.
Éliminés. Nadine Voloscenko, FN, 727 ; Corinne Marquerie, PC, 543 ; Franck Ferjoux, div. d., 390 ; Yves Rière, div. d., 253.

Saint-Martory

Ballottage. Robert Darnaud, PS, 632 ; Robert Bernadet, UDF, 546.
Éliminés. Stanislas Foguez, div. g., 266 ; Jean-Pierre Bonnet, PC, 256 ; Edgard Stuyck, div. d., m. de Saint-Martory, 163 ; Pascal Serbera, FN, 118.
Alexis Marrot, PS, n.s.r.p.

Toulouse-1

Ballottage. Michèle Claux, UDF, s., c.m. de Toulouse, 3 381 ; Marie-Christine Lafforgue, PS, 2 057.
Éliminés. Michèle Pellizzon, FN, 825 ; Denis Corpet, Verts, 575 ; Yvette Grenet, PC, 371 ; Bernard Guegan, div. g., 239 ; Christian Dancale, div., 1.

Toulouse-3

Ballottage. Jean Diébold, RPR, s., c.m. de Toulouse, 4 569 ; Martine Martinel, PS, 3 135.
Éliminés. Benoît Flourieusse, FN, 1 029 ; Monique Durrieu, PC, 745 ; Anne-Marie Berral-Denis, Verts, 629 ; Jean-Michel Larricq, MDC, 216 ; Thierry Dupin, PT, 145.

Toulouse-4

Ballottage. Jean-Claude Paix, UDF-FD, s., c.m. de Toulouse, 3 775 ; Michel Vanhove, Verts, 2 631.
Éliminés. Nadège Saintomer, FN, 1 083 ; Jean-Luc Rigail, PC, 881 ; Christian Dancale, div., 1.

Toulouse-7

Ballottage. Robert Huguenard, RPR, s., 2 817 ; Jean-Jacques Mirassou, PS, c.m. de Toulouse, 2 731.
Éliminés. Louis Aliot, FN, 1 333 ; Claudie Fontès, PC, 668 ; Christian Leroy, Verts, 568 ; Valérie Desmoulins, LCR, 382 ; Nadine Gillebert, PT, 163 ; Marie-Cécile Valentie, div., 51.

Toulouse-12

Ballottage. Françoise de Veyrinas, UDF-FD, s., a.min., c.m. de Toulouse, 3 428 ; Claude Touchefeu, PS, 2 977.
Éliminés. Jean Serbera, FN, c.m. de Toulouse, 1 480 ; François Canezin, PC, 785 ; Dominique Liot, Verts, 735 ; Michel Moreau, PRG, 276 ; Mimoun Houbaine, IR, 152.

Toulouse-13

Ballottage. Bernard Sicard, PS, adj. m. de Colomiers, 6 031 ; Patrick Ansiaux, UDF, 3 185.
Éliminés. Lucien Wolmer, FN, 1 535 ; Pierre Seube, PC, 1 492 ; Luc Licari, GE, 1 174.
Jean Vauchère, PS, n.s.r.p.

Toulouse-14

Ballottage. Sandrine Floureusses, PS, 5 466 ; Raymond Stramare, PS diss., 3 926 ; Christian Raoust, UDF-DL, 3 180.
Éliminés. Henri Balssa, FN, 2 046 ; Adolphe Rubio, PC, 1 187.
Guy Leguevaques, PS, sén., m. de Launaguet, n.s.r.p.

● Tournefeuille

Ballottage. Claude Raynal, PS, m. de Tournefeuille, 7 115 ; Michel Aujoulat, RPR, m. de Cugnaux, 4 556.
Éliminés. Jean-Pierre Atoch, FN, 2 487 ; Nadine Stoll, PC, 1 279 ; Jacques Lafite, écol., 1 144.

Villefranche-de-Lauragais

Réélu : Pierre Izard, PS, pr. c.g., m. de Villefranche-de-Lauragais.

GERS (16 + [1])

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 10 PS, 8 UDF, 4 RPR, 1 app. RPR, 6 div. d. et un siège vacant à la suite du décès d'Hubert Brasset, UDF, *(prés. : Yves Rispat, app. RPR, m. de Lupiac).*

Auch-Nord-Est

Ballottage. Alain Sorbadere, PS, m. de Lahitte, 1 159; Alain Duffourg, UDF-DL, s., m. de Tourrenquets, 1 121.
Éliminés. Jacques Guareschi, FN, 250; Patrick Fueyo, PRG, adj. m. d'Auch, 225; Colette Bassac, PC, adj. m. d'Auch, 161; Jean Falco, CAP, 131; Philippe Arnaud, div. d., 126.

Auch-Nord-Ouest

Ballottage. Jacques Brussiau, RPR, s., c.r., c.m. d'Auch, 1 669; Pierre Lasserre, PS, m. de Preignan, 1 659.
Éliminés. Bernadette Lafuente, FN, 334; David Nadalutti, PC, 285; Jean-Manuel Fullana, CAP, 251.

Cazaubon

Réélu : Claude Sainrapt, UDF-rad., m. de Cazaubon.

Cologne

Réélu : Max Laborie, UDF-rad., c.r., m. de Cologne.

Fleurance

Ballottage. Raymond Vall, PRG, m. de Fleurance, 2 366; Pierre Combedouzon, div. d., s., 2 056.
Éliminés. Olivier Carte, FN, 429; Georges Senat, PC, 243.

Jegun

Ballottage. Michel Barthe, div. d. sou. RPR-UDF, m. d'Ordan-Larroque, 917; Auguste Mothe, PS, adj. m. de Jegun, 665.
Éliminés. François Pelletan, FN, c.m. d'Auch, 105; Jean Pelalo, PC, 102; Jean-Claude Le Maire, PRG, 96.
Henri Soumadieu, UDF, n.s.r.p.

Lombez

Ballottage. Jean-Jacques Lassave, PS, s., m. de Lombez, 1 342; René Batiot, RPR, 569.
Éliminés. Jean-Louis Bosc, div., 315; Thierry Jegou, PC, 217; Jean-Loup Thomazo, UDF, 186; Denise Normand, FN, 126.

Masseube

Réélu : Georges Barthe, div. d. sou. RPR-UDF, *m. de Saint-Blancard.*

■ Mauvezin

Ballottage. Denis Carrère, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Montfort, 1 023; Gérard Marcet, PC, adj. m. de Mauvezin, 823; Guy Patrier, PS, adj. m. de Mauvezin, 588.
Éliminés. Michel Laurant, FN, 88 *Hubert Brasset, UDF, m. de Labrihe, est décédé.*

Miélan

Ballottage. Gérard Dabezies, div. d., s., m. de Laguian-Mazous, 737; Gérard Fauqué, PC, 683; Claude Moncassin, PS, m. de Villecomtal, 518; Claude Ricaud, RPR, m. d'Estampes, 499.
Éliminés. Philippe Piton, div. d., 170; Georgette Alegre, FN, 103.

Miradoux

Réélu : André Cochet, div. d. sou. RPR-UDF.

Montréal

Réélu : Gérard Bézerra, div. d. sou. RPR-UDF, c.r., m. de Montréal.

Plaisance

Ballottage. Régis Soubabère, div. d. sou. RPR-UDF, s., 988; Jean Izaac, div. g., m. de Plaisance, 617; Pierre Lascombes, PS, 591.
Éliminés. Serge Despaux, PC, 174; Michel Laurant, FN, 105.

Riscle

Ballottage. Jean-Claude Eugène, div. d., m. de Riscle, 1 748; André Dehez, PS, m. de Barcelonne, 1 516.
Éliminés. Philippe Gayrin, RPR, 468; Bernard Laffargue, PC, 208; Henri Castelbajac de, FN, 140.
Gilles Golabert, PS, n.s.r.p.

Saint-Clar

Réélu : Bernard Cassaignau, UDF-rad., m. de Saint-Clar.

Saramon

Réélu : Jean-François Tolsau, RPR, c.r. .

Valence-sur-Baïse

Ballottage. Guy Philip, div. d. sou. RPR-UDF, s., 988; Philippe Martin, PS, 885; Paul Capéran, PC, 480.
Éliminés. Georges Estève, PRG, m. de Mas-d'Auvignon, 150; Georges Maitre, FN, 138.

LOT (16)

CONSEIL SORTANT : 10 PS, 11 PRG, 1 div. g., 2 UDF, 6 RPR, 1 div. d. *(prés. : Jean Milhau, PRG).*

Cahors-Nord-Est

Ballottage. Michel Roumégoux, UDF, s., c.m. de Cahors, 1 128; Bernard Delpech, PS, 619; Bernard Gluckler, PRG, adj. m. de Cahors, 560.
Éliminés. Marie Piqué, PC, c.m. de Cahors, 310; Nicolas Chambaret, Verts, 224; Jean Ferrey, FN, 213.

Cahors-Nord-Ouest

Ballottage. Marc Baldy, PS, s., c.m. de Cahors, 2 130; Henri Croq, RPR, 769.
Éliminés. Bénédicte Costanzo, PC, c.m. de Cahors, 651; Louis Bourad, Verts, 440; Honoré Constant, FN, 390; Lucien Blanc, UDF-DL, 224.

Cahors-Sud

Ballottage. Gérard Miquel, PS, sén., c.r., m. de Nuzéjouls, 1 525; Pierre Mas, UDF-FD, s., c.r., c.m. de Cahors, 1 119.
Éliminés. Serge Laybros, PC, c.m. de Cahors, 364; Pierre Capdeville, PRG, 346; Caecilia Grison, FN, 279; Fabien Seguier, Verts, 258; Claude Sudret, div. g., 119.



Cajarc

Réélu : Guy Mirabel, PRG.

Cazals

Réélu : Jean Milhau, PRG, pr. c.g. .

Figeac-Est

Ballottage. Nicole Paulo, PS, adj. m. de Figeac, 1 730; Robert Bories, RPR, s., m. de Bagnac-sur-Célé, 1 725.
Éliminés. Antoine Soto, Verts, c.m. de Figeac, 298; Serge Sercomanens, PC, 240; Jean-Marie Leblanc, FN, 238.

Figeac-Ouest

Ballottage. André Mellinger, PS, 1 837; Serge Juskiewenski, UDF, s., c.r., 1 630.
Éliminés. Guy Jacquot, PC, 474; Gil Penicaud, div. g., 310; Jean-Luc Morestin, Verts, 306; François Lavedan de, FN, 230.

Gramat

Ballottage. Jean Dumas, RPR, s., 1 525; Jean Bagnaud, PS, 972.
Éliminés. Bernard Vialatte, div. d., 386; Pierre Berthomieu, PRG, 303; Michel Lavayssiere, PC, 277; Bernard Vayssouze, FN, 199.

Lacapelle-Marival

Ballottage. Georges Frescaline, PRG, s., m. d'Ayrac, 1 578; René Delluc, UDF diss., *m. de Lacapelle-Marival,* 732; Brigitte Amadieu-Plet, UDF, 551.
Éliminés. Jean-Jacques Crouzat, PC, 371; Philippe Issart, div. g., 353; Xavier Munoz, Verts, 167; Marie-Antoinette Ferrey, FN, 104.

Lauzès

***Ballottage.** Gérard Gary, PS, s., m. de* Lauzès, 481; Didier Rochette, RPR, 215.
Éliminés. Jean Redou, PC, 104; Carlo Oliva, Verts, 89; Hélène Cuzange, div. d., 80; Gérard Coulange, FN, 40.

Luzech

Élu : Jean-Claude Baldy, PS, m. de Luzech.
Henri Castagnède, PRG, n.s.r.p.

Martel

Réélu : *Jean-Claude Requier, PRG, c.r., m.* de Martel.

Payrac

Élu : Bernard Choulet, PRG, m. de Payrac.
Abel Mespoulet, PRG, m. de Nadaillac-de-Rouge, n.s.r.p.

Saint-Géry

Réélu : Michel Quèbre, PS, m. de Cours.

Souillac

Ballottage. Alain Chastagnol, RPR, s., c.r., m. de Souillac, 1 676; Philippe Mouraud, MDC, m. de Pinsac, 1 511.
Éliminés. Yves Bialgues, PC, 315; Philippe Faramus, FN, 204; Alain Mauvais-Lachièze, div. g., 164; Bernard Millet, Verts, 100.

Sousceyrac

Élu : Maurice Blazy, PRG, m. de Sousceyrac.
Jacques Dumas, RPR, n.s.r.p.

HAUTES-PYRÉNÉES (17)

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 9 PS, 6 PRG, 2 div. g., 10 UDF, 3 RPR, 2 div. d. *(prés. : François Fortassin, PRG, c.r., m. de Sarp).*

Arreau

Ballottage. Robert Marquié, PS, s., m. de Sarrancolin, 809; Guy Vidailhet, div. g., m. d'Arreau, 507; Georges Compagnet, UDF-FD, c.m. d'Arreau, 462.
Éliminés. René Mur, PC, 206; Henriette Bisch, FN, 29.

Aucun

Réélu : Antoine Abadie, PRG, c.m. de Ferrières.

Aureilhan

Ballottage. Pierre Dussert, PS, m. d'Aureilhan, 2 196; Jean Lalanne, UDF-FD, m. d'Orleix, 1 072.
Éliminés. Nicole Ruiz, PC, 635; Jean-Pierre Deffis, RPR, 307; Jean-Pierre Bonin, FN, 281.
Pierre-Henri Lacaze, PS, c.m. d'Aureilhan, n.s.r.p.

Bordères-Louron

Réélu : Michel Pélieu, PRG, m. de Loudenvielle.

Bordères-sur-l'Echez

Ballottage. Francis Tarissan, PS, s., m. de Bordères-sur-l'Echez, 1 597; Jean Buron, PC, m. de Bazet, 1 480; Christian Paul, div. d., 1 452.
Éliminés. Anthony Sage, FN, 476.

Maubourguet

Réélu : Jean Glavany, PS, a.min., d., m. de Maubourguet.

Mauléon-Barousse

Réélu : François Fortassin, PRG, c.r., m. de Sarp.

Ossun

Ballottage. Pierre Chå, UDF-FD, s., c.m. de Tarbes, 1 797; Robert Vignes, PRG, *adj. m. de Juillan, 1 421; Didier Lagarrigue,* PS, m. de Loucrop, 977.
Éliminés. Alain Luquet, div. g., m. de Laume, 811; Gilbert Girognet, FN, 426; Christian Delbecq, PC, 298.

Pouyastruc

Ballottage. Jean Burguès, UDF-rad., s., 887; Jean-Claude Villacampa, PS, m. de Pouyastruc, 677.
Éliminés. Jean-Claude Laborde, PC, 225; *Henri Dumestre, PRG, m. de Dours,* 201; Robert Duffau, MPF, m. de Laméac, 153; Georges Fontaine, FN, 117.

Saint-Laurent-de-Neste

Réélue : Josette Durrieu, PS, sén., m. de Neste.

Saint-Pé-de-Bigorre

Ballottage. Bruno Lepore, RPR, s., m. de Saint-Pé-de-Bigorre, 645; Jean-Claude Beaucoueste, PRG, c.m. de Saint-Pé-de-Bigorre, 524.
Éliminés. Jean Laguës-Baget, PC, 70; Emmanuel Bruno, FN, 61.

Tarbes-1

Ballottage. Gérard Trémège, UDF-DL, s., c.m. de Tarbes, 1 113; Jean-Pierre Dubarry, PS, c.m. de Tarbes, 886; Françis Carpentier, PC, c.m. de Tarbes, 692.
Éliminés. Elisabeth Barrère, FN, 370.

Tarbes-2

Ballottage. Georges Danglade, UDF-FD, s., c.m. de Tarbes, 1 216; Chantal Rodrigo, *PRG*, c.m. de Tarbes, *981.*
Éliminés. Elisabeth Carrère, PC, adj. m. de Tarbes, 675; Michel Debaecker, FN, 402.

Tarbes-5

Ballottage. Jean-Claude Palmade, PS, adj. m. de Tarbes, 987; Jean Journé, UDF-*rad., s., c.r., c.m. de Tarbes,* 906.
Éliminés. Roland Cazeneuve, PC, 335; Paul Raybaud, FN, 293.

Trie-sur-Baïse

Ballottage. Jean-Claude Duzer, div. g., m. de Lalanne-Trie, 738; Jean Guilbaux, div. d., s., m. de Trie-sur-Baïze, 715; Gérard Couesnon, UDF-DL, 449.
Éliminés. André Dossat, PC, m. de Sadournin, 219; Philippe Bisch, FN, 51.

Vic-en-Bigorre

Réélu : Claude Miqueu, div. g., m. de Vic-en-Bigorre.

Vielle-Aure

Réélue : Maryse Beyrie, div. g., m. de Vieille-Aure.

TARN (22 + 3)

CONSEIL SORTANT : 18 PS, 1 PRG, 4 div. g., 3 UDF, 8 RPR, 9 div. d. *(prés. : Thierry Carcenac, PS, d.).*

Alban

Élu : Jean Calvet, UDF-FD, m. d'Alban.
Etienne Chamayou, UDF-FD, n.s.r.p.

Albi-Centre

Ballottage. Serge Garcia, PS, 1 465; Pierrette Jouineau, UDF-AD, 1 349.
Éliminés. Pierre Nespoulous, UDF-FD diss., s., c.r., 570; François Berger, FN, 531; Josyan Vayre, PC, c.m. d'Albi, 382; Louis Cluzel, Verts, 272; Christian Carillo, MDC, 211.

● Albi-Est

Ballottage. Philippe Bonnecarrère, RPR, m. d'Albi, 2 171; Jacques Galaup, PS, 1 464.
Éliminés. Antoine Pintor, FN, 479; Martine Jeuniau, Verts, c.m. d'Albi, 367; Gisèle Gimenez, PC, 339.

Albi-Nord-Est

Réélu : Thierry Carcenac, PS, d., pr. c.g., adj. m. de Lescure-d'Aligeois.

Albi-Nord-Ouest

Ballottage. *Jean Cayre, RPR, s., adj.* m. d'Albi, 1 738; Roland Foissac, PC, 1 408; Marie-Claude Cirgue, PS, 1 229.
Éliminés. Christel Bouchet, FN, 695; Cécile Castella, écol., 402.

● Albi-Ouest

Ballottage. Jacques Valax, PS, s., 1 827; Bernard Escorbiac, RPR, adj. m. d'Albi, 1 639.
Éliminés. Gilbert Reverchon, FN, 572; Roger Payrastre, PC, 446.

Albi-Sud

Ballottage. Marcel Couliou, UDF-FD, m. de Puygonzan, 1 827; Michel Albarede, PRG, c.m. d'Albi, 1 463.
Éliminés. Marie-Christine Boutonnet, FN, c.r., 753; Marie-Claire Culié, PC, 623; André Baup, MDC, 533; Denis Crépin, Verts, c.m. d'Albi, 438.

Anglès

Ballottage. André Cauquil, RPR, s., m. d'Anglès, 221; Aimé Mouret, div. d., 128; Olivier Rougelot, PRG, 118.
Éliminés. Eric Novinetz, FN, 20; Maurice Serres, PC, 16.

Castelnau-de-Montmiral

Réélu : Paul Salvador, div. d., m. de Castelnau-de-Montmiral.

● Castres-Ouest

Ballottage. Philippe Guerineau, PS, adj. m. de Castres, 1 390; Bernard Antony, FN, d.e., c.r. , 980.
Éliminés. Nicole Jeanrot, div. d., c.m. de Castres, 619; Françis Sol, UDF-FD, c.m. de Castres, 553; Yves Ubiéma, RPR, c.m. de Castres, 450; Philippe Fournier, PC, 349; Jean-Marie Cousinié, écol., 183; Brigitte Desveaux, Verts, 178.

Cordes

Ballottage. Yvan Gautier, CNIP, m. de Saint Martin-Laguépie, 615; Joël Ichanson, PS, 595; Clande Laurent, UDF-FD, m. de Bournazel, 520.
Éliminés. Jean-Louis Lefèvre, RPR, 254; Jacques Nocaudie, PC, 168; Julie Mariès, FN, 100.
Roger Pégourié, UDF-FD, n.s.r.p.

Cuq-Toulza

Ballottage. Bernard Viala, *div. d., m.* de Magrin, 448; Jean-Claude Viguier, div. d., m. de Cuq-Toulza, 282; Jean-Lucien André, UDF-DL, m. de Cambon-lès-Lavaur, 232; Jean Mirouze, PS, adj. m. de Maurens-Scopont, 218.
Éliminés. Jean-Claude Aubin, FN, 74; Gérard Bousquel, PC, 68.
Louis Brives, div. d., n.s.r.p.

Graulhet

Ballottage. Claude Bousquet, PS, s., c.m. de Graulhet, 2 507; Jean Picarel, RPR, m. de Graulhet, 2 348; Camille Fabas, FN, 1 681.
Éliminés. Roger Biau, PC, c.m. de Graulhet, 613; Michèle Ferraro, Verts, 396; Paul Vaurs, div. d., 237.

Labruguière

Ballottage. Michel Ser, PS, 2 296; Jean-Louis Deljarry, div. d., adj. m. de Labruguière, 1 509.
Éliminés. Jacques Lorre, FN, 784; Pierre Vidal, PC, 501; Philippe Benne, RPR, 490.
Jacqueline Alquier, PS, n.s.r.p.

Lautrec

Réélu : Claude Mauriès, div. d., m. de Lautrec.

Lisle-sur-Tarn

Ballottage. Jean Béteille, div. d., s., m. de Lisle-sur-Tarn, 1 180; Alain Combres, UDF-DL, c.m. de Lisle-sur-Tarn, 538.
Éliminés. Pierre Vignau, FN, 251; Didier Labeuche, PC, 215; Gérard Privat, div. g., c.m. de Lisle-sur-Tarn, 180.

Mazamet-Nord-Est

Ballottage. Jean-Pierre Cabané, PRG, s., 1 897; Jean Bertin, RPR, 1 732; Jean-Louis Henry, PS, m. de Payrin-Augmontel, 1 630; Jean-François Lacombe, FN, 1 084.
Éliminée. Marcelle Cros, PC, 296.

Mazamet-Sud-Ouest

Ballottage. Didier Houlés, PS, m. d'Aussillon, 1 850; Elisabeth Antony, FN, 1 022; Pierre Balfet, div. d., s., 1 006.
Éliminés. Alain Guiraud, div. g., m. d'Aigrefonde, 768; Jean-Pierre Tailhades, RPR, c.m. d'Aussillon, 563; Libérata Boj-Lebouc, PC, 458.

Montredon-Labessonnié

Ballottage. Yvan Aussenac, RPR, s., 768; Michel Delsaux, div. g. sou. PS, m. de Montredon-Labessonnié, 760.
Éliminés. Pierre Wagner, FN, 86; Francisco Banegil, PC, 56.

Murat-sur-Vèbre

Réélu : *Robert Pistre, div. d., m. de* Nages.

Réalmont

Réélu : Jean Roger, div. g., m. de Réalmont.

Roquecourbe

Élu : Jean-Marie Fabre, div. g. sou. PS, m. de Burlats.

Saint-Paul-Cap-de-Joux

Ballottage. Michel Algans, PS, s., 996; *Bernadette Cols, CNIP, 506.*
Éliminés. Félix Zara, FN, 222; Jean-Pierre Rossetto, div. g., 200; Claudine Frassin, PC, 185.

Salvagnac

Ballottage. Georges Paulin, div. g., m. de Montdurausse, 626; Bernard Miramond, PS, c.m. de Salvagnac, 358; Jean-Claude Pradier, RPR, s., 325.
Éliminés. Olivier Sénégas, FN, 86; Michel Désirat, PC, 56.

Valderiès

Réélu : André Cabot, PS, m. de Valderiès.

TARN-ET-GARONNE (14)

CONSEIL SORTANT : 7 PS, 12 PRG, 2 div. g., 2 UDF, 2 RPR, 5 div. d. *(prés. : Jean-Michel Baylet, PRG, a. min., sén., m. de Valence-d'Agen).*

Beaumont-de-Lomagne

Ballottage. Faustin Lliodo, RPR, 1 472; Pierre Calvignac, PS, m. de Beaumont-de-Lomagne, 1 009.
Éliminés. Alain Villemur, UDF, 394; Michel Bosc, PC, 340; André Guyot, FN, 195; René Chiapello, div., 76.
Guy Doumayrou, RPR, n.s.r.p.

Castelsarrasin-1

Ballottage. Robert Benech, PRG, s., c.m. de Castelsarrasin, 1 054; Yvonne Delbosc, UDF-FD, 585.
Éliminés. André Roques, FN, 386; Jean-Philippe Béziers, div. g., 281; Michel Bonnet, PC, 249; Maurice Bonnal, MDC, 93; René Bordes, div., 90.

Caussade

Ballottage. Yvon Collin, PRG, s., sén., m. de Caussade, 2 124; François Bouhomme, RPR, 1 825.
Éliminés. Gérald Légier, FN, 748; Bernard Fau, UDF, 595; José Ibarz, MDC, 529; Yves Vidaillac, div. g., 275; Yannick Moreau, PC, 253.

Grisolles

Ballottage. Jean-Claude Arbeau, PRG, s., m. de Labastide-Saint-Pierre, 2 359; Sige Monsalve, UDF, 1 032; Liliane Garcia, FN, 881.
Éliminé. Jean-Claude Lacombe, PC, 76.

Lafrançaise

Ballottage. Hervé Sabatié, PS, 84; Jacques Roset, UDF-rad., s., c.m. de La-*française, 815;* Charles Moumié, RPR, 77.
Éliminés. Laurence Legrand, FN, 33; Yvon Lebret, PC, 105; Jean Diu, MDC, 9.

Lauzerte

Ballottage. Hervé Andrieu, div. d., s., m. de Cazes-Mondenard, 1 107; Alain Chauve, PRG, m. de Lauzerte, 623; Marcel Dalquié, div. g., 480.
Éliminés. Stéphane Marques, FN, 174; Eric Fenu, RPR, 160; Claudette Portal, PC, 87.

Moissac-2

Ballottage. Guy-Michel Empociello, PRG, 770; Guy Tauriac, RPR, 735; Claude *Michel, FN, c.m. de Moissac, 661.*
Éliminés. Alain Manchado, PC, 434; Jean-Pierre Roca, div. d., 267; Jean-Jacques Fraisse, écol., 154; Jean-Pierre Jalé, div. d., 129; Charles Ruffinoni, Verts, 82.
Louis Violle, PRG, n.s.r.p.

Monclar-de-Quercy

Ballottage. Jean-Paul Albert, div. d., s., m. de Monclar-de-Quercy, 702; Michel Moutet, div. g., 323; Jean-Bernard Katz, ES, 282.
Éliminés. Jean-Pierre Clauzel, FN, 221; Robert Linas, PRG, 75; Marcel Tanguy, PC, 67.

Montaigu-de-Quercy

Réélu : Etienne Brunet, PRG, m. de Valeilles.

Montauban-1

Ballottage. Alain Gabach, UDF-DL, s., m. de Lamothe-Capdeville, 2 050; Jacques Granié, PS, adj. m. de Montauban, 1 351.
Éliminés. Bernard Vincent, FN, 62; Marie-Jo Veyres, PC, 463; Jean-Paul Damaggio, *div. g., 265.*

Montauban-6

Ballottage. Adrien de Santi, RPR, s., c.m. de *Montauban, 1 401; Claude* Bouchard, PS, 868.
Éliminés. Thierry Lobre, FN, 58; Marie-Laure Laborie, div. g., adj. m. de Montauban, 515; Jean-Marc Panfili, E, c.m. de Montauban, 343; Eric Chailloux, Verts, 280.

Montpezat-de-Quercy

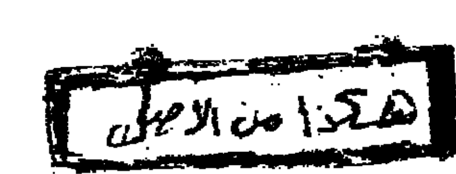
Réélu : Raymond Massip, PRG, m. de Montpezat-de-Quercy.

Saint-Antonin-Noble-Val

Ballottage. André Massat, PS, m. de Varen, 857; Jean-Paul Raynal, div. g., 782.
Éliminés. Annie Lagasse, RPF 373; Christian Viron, PRG, 254; Laurent Ardourel, div. d., 217; Marcel Pénard, E, 195; Lucie Cimmino, FN, 158; René Boetti, div. g., 148.
Elie Bories, div. g., n.s.r.p.

Valence-d'Agen

Réélu : Jean-Michel Baylet, PRG, a.min., sén., pr. c.g.



NORD-PAS-DE-CALAIS

CONFIRMATION de l'ancrage à gauche de la région Nord - Pas-de-Calais – l'une des deux assemblées « sauvées » par la majorité en 1992. Cinquante-huit sièges pour la gauche, contre cinquante-cinq pour la droite, dont dix-huit pour le Front national (FN) : sur le papier, le rapport de forces lui est favorable. Cette équation cache mal une profonde modification des rapports de forces. Comme en 1992, alors que le PS, pour écarter la droite, avait été obligé à une alliance avec les Verts et avait provoqué l'élection de Marie-Christine Blandin, le *« troisième tour »* du vendredi 20 mars, en raison de la présence de sept élus Lutte ouvrière (LO) au sein de la nouvelle majorité relative, s'annonce incertain. Avec 28,32 des suffrages, la coalition RPR-UDF réalise un score très en deçà de ses espérances. Dans le Pas-de-Calais, l'ancien ministre de l'agriculture Philippe Vasseur, candidat déclaré à la présidence de la région, ne réalise que 25 % des suffrages. Durant la campagne, il avait toutefois précisé qu'il ne *« récuserait pas les voix, d'où qu'elles viennent, des élus du FN ou d'ailleurs »*. Le maire de Valenciennes, Jean-Louis Borloo, confirme sa percée de 1992 : quinze élus dans le Nord. Le FN continue sa progression (15,30 % des suffrages) et gagne trois élus.

A gauche, Mme Blandin, présidente du conseil régional sortant, ne réussit pas son pari : ses 8,28 % des voix sont en deçà des 10 % des suffrages qui l'auraient placée en position de force pour négocier avec l'état-major du PS la présidence de la région, au nom des nouvelles règles arithmétiques de la gauche plurielle. Tête d'une liste *« gauche rassemblée »*, le maire de Dunkerque, Michel Delebarre, déjà candidat à la présidence en 1992, se présente plus que jamais comme *« l'homme de la situation »*, malgré les appels des responsables nationaux des Verts. Dans le Nord, sa liste de la *« gauche rassemblée »* (PS, PCF, MDC, PRG) a réuni 31,37 % des voix, soit plus de trois fois le score de Mme Blandin. A noter, cependant, que, en 1992, les listes PS-MRG, d'une part, et PC, d'autre part, étaient ensemble légèrement au-dessus de ce résultat. Et que, dans le Pas-de-Calais, le score du président du conseil général sortant, le maire d'Isbergues, Roland Huguet (26,33 %), est plus convaincant que celui de l'ancien ministre. M. Huguet s'était d'ailleurs présenté, durant la campagne, en candidat socialiste de recours.

L'élection de sept élus LO au siège de l'assemblée régionale modifie en effet la donne. Alors que, en 1992, Nicole Baudrin, tête de liste LO, ne recueillait que 1,98 % de voix dans le Nord, elle en a glané aujourd'hui 5,11 %. Malgré la présence d'une candidate de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) en septième position sur sa liste, qui n'a d'ailleurs pas été élue, Mme Blandin s'est vue « débordée » sur sa gauche. Arlette Laguiller a expliqué qu'en aucun cas ses élus ne favoriseraient le FN et laisse entendre que Michel Delebarre ou Marie-Christine Blandin, *« ce n'est pas la même chose »*. Si les communistes, les Verts et LO se mêlaient de faire front commun, leurs conseillers (vingt-huit) seraient plus nombreux que les socialistes (vingt-six).

Aux élections cantonales, dans le Nord, le conseil général, présidé par Jacques Donnay (RPR), paraissait en mesure de basculer à gauche. Plusieurs personnalités de la droite, comme les anciens ministres RPR Colette Codaccioni (Lille Sud-Ouest) et UDF-DL Françoise Hostalier (Armentières), sont en ballottage très défavorable. Les chances de la gauche sont d'autant plus grandes que le FN progresse à peu près partout, et va parfois jusqu'à doubler son score. Dans deux cantons, il est même en tête : 28,69 % à Maubeuge, devant la secrétaire de la fédération communiste, Annick Mattighello, seconde sur la liste régionale de Michel Delebarre, ou 29,54 % à Grande-Synthe, dans le Dunkerquois, devant le candidat socialiste. La gauche mise sur le désistement de la droite.

RÉGIONALES (113)

NOUVEAU CONSEIL : 7 LO, 12 PC, 2 MDC, 26 PS, 1 PRG, 1 div. g., 8 Verts, 1 MEI, 2 CPNT, 15 UDF, 11 RPR, 9 div. d., 18 FN.

CONSEIL SORTANT : 15 PC, 2 MDC, 23 PS, 1 app. PS, 1 PRG, 1 div. g., 8 Verts, 3 écol., 2 CPNT, 12 UDF, 15 RPR, 18 div. d., 12 FN *(prés. : Marie-Christine Blandin, Verts).*

NORD (72)

LO : Nicole Baudrin.
PS-PC (+ MDC + PRG) : Michel Delebarre (PS), a. min., d., m. de Dunkerque.
div. g. : Abdelmajid Rokia.
Verts : Marie-Christine Blandin, s., pr. c.r.
UDF : Jean-Louis Borloo (UDF-FD), d., m. de Valenciennes.
RPR : Colette Codaccioni, a. min., c.g.
div. d. : Bruno Bonduelle (GE).
FN : Carl Lang, s., d.e.
Fem. : Thérèse Dangreaux.

I., 1 691 055 ; A., 41,83 % ; E., 938 745.

PS-PC	294 522	(31,37)	25 élus
UDF	178 096	(18,97)	15 élus
FN	163 248	(17,39)	13 élus
RPR	107 959	(11,50)	9 élus
Verts	82 242	(8,76)	6 élus
LO	48 026	(5,11)	4 élus
div. d.	30 030	(3,19)	
Fem.	27 431	(2,92)	
div. g.	7 191	(0,76)	

1992. – *I., 1 642 746 ; A., 29,38 % ; E., 1 109 782.* UPF (Legendre, RPR), 229 316 (20,66 %), *17 élus* ; PS-MRG (Delebarre, PS), 225 642 (20,33 %), *16 élus* ; FN (Lang), 159 901 (14,41 %), *11 élus* ; div. (Borloo), 143 842 (12,96 %), *10 élus* ; PC (Bocquet), 131 634 (11,86 %), *9 élus* ; Verts (Hascoët), 67 355 (6,07 %), *5 élus* ; GE (Dubois), 63 586 (5,73 %), *4 élus* ; CPNT (Castelain), 41 908 (3,78 %) ; *div. d. (Prud'Homme, RPR diss.)*, 24 632 (2,22 %) ; LO (Baudrin), 21 966 (1,98 %).

PAS-DE-CALAIS (41)

LO : Dominique Wailly.
PC (+ MDC) : Rémy Auchedé, c.g.
PS : Roland Huguet, sén., pr. c.g., m. d'Isbergues.
Verts : Jean-François Caron, s.
RPR-UDF : Philippe Vasseur (UDF-DL), s., a. min., d., m. de Saint-Pol-sur-Ternoise.
div. d. : Raphaël Desrousseaux.
FN : Eric Iorio, s.
CPNT : Didier Frémaux, s.
Fem. : Brigitte Hannoir-Codron.

I., 1 029 968 ; A., 37,32 % ; E., 611 838.

PS	161 130	(26,33)	12 élus
RPR-UDF	152 996	(25,00)	11 élus
FN	74 010	(12,09)	5 élus
PC	70 001	(11,44)	5 élus
Verts	46 113	(7,53)	3 élus
LO	38 861	(6,35)	3 élus
CPNT	34 575	(5,65)	2 élus
Fem.	21 767	(3,55)	
div. d.	12 385	(2,02)	

1992. – *I., 999 136 ; A., 25,89 % ; E., 702 715.* PS-MRG (Josèphe, PS), 176 601 (25,13 %), *11 élus* ; UPF (Deprez, UDF-PSD), 155 322 (22,10 %), *10 élus* ; PC (Auchedé), 100 393 (14,29 %), *6 élus* ; FN (Porteu de la Morandière), 74 304 (10,57 %), *4 élus* ; div. (Wable-Fossard), 50 988 (7,26 %), *3 élus* ; Verts (Blandin), 48 471 (6,90 %), *3 élus* ; CPNT (Frémaux), 44 261 (6,30 %), *2 élus* ; GE (Caron), 40 290 (5,73 %), *2 élus* ; div. g. (Calero, ADD), 12 085 (1,72 %).

CANTONALES

NORD (41)

CONSEIL SORTANT : 11 PC, 20 PS, 2 div. g., 8 UDF, 18 RPR, 20 div. d. *(prés. : Jacques Donnay, RPR, d.e.).*

Arleux

Ballottage. Jean-Luc Halle, div. d., 3 309 ; Charles Beauchamp, PC, s., 3 016 ; Jean Savary, PS, m. de Monchecourt, 1 372.
Éliminés. Alain Lalen, FN, 949 ; Eric Lonquety de la Routière, Verts, 359.

Armentières

Ballottage. Gérard Haesebroeck, PS, s., m. d'Armentières, 9 030 ; Françoise Hostalier, UDF-DL, a.min., c.m. d'Armentières, 6 119 ; Nathalie Duprez, FN, 3 634.
Éliminés. Jean-Pierre Noppe, PC, 1 437 ; Dominique Isselé, Verts, 1 393.

Avesnes-sur-Helpe-Nord

Ballottage. Alain Poyart, RPR, s., m. d'Avesnes-sur-Helpe, 1 846 ; Martine Hoët, PS, 1 056.
Éliminés. Didier Nortier, FN, 509 ; Alain Dehanne, PC, c.m. de Saint-Hilaire-sur-Helpe, 260 ; Noëlle Palaude, Verts, 179 ; Claude Lobry, div. d., 117.

Bailleul-Nord-Est

Ballottage. Michel Grasset, UDF-DL, s., c.r., m. de Nieppe, 3 421 ; Michel Vandevoorde, PS, c.m. de Nieppe, 3 026.
Éliminés. Freddy Mespreuve, FN, 938 ; Alain Pocholle, PC, c.m. de Merville, 319.

Bergues

Ballottage. Christian Jarolewski, RPR, m. de Bergues, 3 329 ; Claude Cornelis, div. g., 2 501 ; Monique Denise, PS, d., adj. m. de Dunkerque, 1 812.
Éliminés. Yannick Le Floch, FN, 951 ; Guillaume Dochez, PC, 429 ; Gérard Jouckheere, MDC, 163.
Roger Drapié, div. d., n.s.r.p.

Bouchain

Ballottage. Albert Després, PC, s., m. de Roeulx, 5 056 ; Xavier Joly, FN, 1 881 ; Micheline Nachez, PS, adj. m. d'Hordain, 1 870.
Éliminés. Bernard Trioux, UDF-rad., 1 696 ; Thérèse Le Goff, Verts, 687 ; Stéphan Zarembski, div. g., 90.

Cambrai-Est

Ballottage. Claude Pringalle, RPR, s., m. de Séranvillers-Forenville, 2 983 ; Marie-Claude Goubet, PS, m. de Cauroir, 2 145 ; Pierre Doise, div. d., 1 702.
Éliminés. Mélanie Disdier, FN, 1 352 ; Patrick Bélot, PC, adj. m. d'Iwuy, 1 281 ; Pierre Laperrelle, Verts, 525.

Carnières

Ballottage. Jean-Marie Lemaire, div. d., s., 3 776 ; Jean-Raymond Wattiez, PS, m. de Saint-Hilaire-lez-Cambrai, 2 225 ; Jean-Claude Naveteur, PC, m. d'Avesnes-les-Aubert, 2 190.
Éliminés. Jacques Disdier, FN, c.m. de Caudry, 995 ; Freddy Défossez, Verts, 466.

Cassel

Ballottage. Edouard Lecerf, UDF-DL, s., 2 271 ; René Decodts, PS, m. de Cassel, 1 789.
Éliminés. Jacques Machtelinck, FN, 463 ; Patricia Joly, Verts, 317 ; Christian Muys, PC, 103.

Le Cateau-Cambrésis

Ballottage. Roland Grimaldi, div. g., 2 895 ; René Ledieu, RPR, s., m. du Cateau-Cambrésis, 2 175.
Éliminés. André Couillet, FN, 1 074 ; Joëlle Modarelli, PS, 843 ; Louis Arraez, PC, 558 ; Michel Noirmain, Verts, 393.

Condé-sur-l'Escaut

Ballottage. Jacques Schneider, RPR, s., m. d'Hergnies, 5 581 ; Pierre Lemoine, PC, m. de Vieux-Condé, 4 311 ; Dominique Slabolepszy, FN, c.r., c.m. de Condé-sur-Escaut, 3 277 ; Gérard Dechy, PS, 3 049.
Éliminés. Alain Deruche, Verts, 1 015.

Coudekerque-Branche

Ballottage. Joël Carbon, PS, 6 670 ; Emmanuel Dewees, RPR, s., c.m. de Dunkerque, 5 175 ; Bertrand Meurisse, FN, 3 658.
Éliminés. Louardi Boughédada, Verts, adj. m. de Dunkerque, 1 251 ; Alain Dotta, PC, adj. m. de Coudekerque-Branche, 1 251 ; Véronique de Miribel, div. d., 885 ; Marc Pagnier, MDC, adj. m. de Coudekerque-Branche, 711 ; Patrick Smagghe, PT, 545.

Cysoing

Ballottage. Luc Monnet, RPR, adj. m. de Templeuve, 4 481 ; Didier Caffart, PS, m. de Cysoing, 2 766.
Éliminés. André Murawski, FN, 1 313 ; Maryse Faber, Verts, 848 ; Christian Maille, div. g., 810 ; Jacques Rollet, PC, 808 ; Jean-Noël Petit, div. d., 808.
Robert Vandelanoitte, div. d., n.s.r.p.

Douai-Nord-Est

Ballottage. Aldebert Valette, PC, s., m. d'Auby, 4 734 ; Patrice Mascarte, PS, adj. m. de Roost-Warendin, 2 702 ; Jean-Marie Lamare, FN, c.m. de Douai, 2 141.
Éliminés. Jacky Lasvaux, UDF-DL, c.m. de Douai, 1 935 ; Geneviève Pirierros, Verts, c.m. de Douai, 699.

Douai-Sud-Ouest

Ballottage. Etienne Maillard, RPR, s., adj. m. de Douai, 3 811 ; Bernard Wagon, PS, adj. m. de Cuincy, 3 693.
Éliminés. Christophe Lely, FN, c.m. de Douai, 2 123 ; Victor Sion, Verts, 1 451 ; Jacques Leclercq, PC, c.m. de Douai, 1 171 ; Jean-Marc Sergent, CNIP, c.m. de Cuincy, 264.

Douai-Sud

Ballottage. Pierre Lefebvre, PC, s., sén., 5 908 ; Jeannine Marquaille, PS, c.m. d'Anniche, 4 676 ; Jean-Jacques Delille, UDF-DL, adj. m. de Douai, 3 873.
Éliminés. Emile Messager, FN, 3 266 ; Marie-Pierre Sion, Verts, 1 603.

Dunkerque-Est

Ballottage. Franck Dhersin, UDF-DL, m. de Téteghem, 5 864 ; Claude Marteel, PS, m. de Bray-Dune, 5 213.
Éliminés. Philippe Eymery, FN, c.m. de Dunkerque, 2 629 ; Bernard Weisbecker, Verts, c.m. de Leffrinckoucke, 1 424 ; Claude Tange, PC, c.m. de Leffrinckoucke, 882 ; Claude Nicolet, MDC, 435.
Claude Prouvoyeur, CNIP, n.s.r.p.

Grande-Synthe

Ballottage. Patrick Lorant, FN, c.m. de Grande-Synthe, 3 862 ; Roméo Ragazzo, PS, m. de Fort-Mardyck, 3 752.
Éliminés. Jean-Pierre Declercq, div. g., s., 1 988 ; Pierre Casimiri, PC, 1 230 ; Morgan Railane, UDF-DL, 983 ; Bernard de Veylder, Verts, c.m. de Grande-Synthe, 926 ; Daniel Bailleul, PRG, 330.

Gravelines

Ballottage. Jean-Claude Delalonde, PS, m. de Loon-Plage, 3 068 ; Régis Fauchoit, MDC, s., 2 716 ; Daniel Gillio, RPR, c.m. de Grand-Fort-Philippe, 1 769.
Éliminés. Fabrice Bolle, FN, 1 572 ; Bernard Faucon, div. g., 1 311 ; Bruno Lecerf, PC, 654 ; Jean-Philippe Carton, Verts, 558.

Hazebrouck-Nord

Ballottage. Jean-Pierre Allossery, PS, c.m. d'Hazebrouck, 2 737 ; Jean-Pierre Laczny, RPR, m. d'Hondeghem, 2 390 ; Marc Normand, UDF-FD, m. de Wallon-Cappel, 1 878.
Éliminés. Hubert Maes, FN, 1 262 ; Paul Plouvier, div. g., 1 170 ; Béatrice Veit, PC, 563.
Marie-Fanny Gournay, RPR, m. de Caëstre, n.s.r.p.

Landrecies

Ballottage. André Ducarne, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Bousies, 2 616 ; Jacky Bétancourt, PS, c.m. de Landrecies, 1 609.
Éliminés. Jean-Paul Burlion, PC, 687 ; Pierre-Horace Zanardi, FN, 642.

Lannoy

Ballottage. Marie-Marguerite Massart, UDF-FD, s., m. de Hem, 7 645 ; Jocya Vancollie, PS, c.m. de Willems, 6 270 ; Henri Bertin, FN, 4 759.
Éliminés. Jean-Luc Vandekerckove, Verts, 2 343 ; Jean-Claude Cauterman, PC, c.m. de Lys-lez-Lannoy, 1 349 ; Jacky Minart, div. d., 1 234 ; Jacques Naert, div. d., 846 ; Alain Vienne, MDC, 636.

Lille-Est

Ballottage. Bernard Derosier, PS, s., d., m. d'Hellemmes, 3 489 ; Philippe Bernard, FN, c.m. de Lille, 2 040.
Éliminés. Martine Carlier, Verts, 1 149 ; Danièle Mesans, UDF-FD, c.m. d'Hellemmes, 1 082 ; Yveline Redlich, PC, adj. m. d'Hellemmes, 864 ; Jean-Victor Lamon, div. d., 231 ; Patrice Perron, rég., 165.

Lille-Nord-Est

Ballottage. Jean-Pierre Leroy, PS, 4 495 ; Jacques Richir, UDF-FD, c.m. de Lille, 4 183.
Éliminés. Rémi Castermans, FN, c.m. de Mons-en-Barœul, 2 856 ; Philippe Vandezante, Verts, 1 590 ; Sylviane Delacroix, PC, 970 ; Jean-Louis Frémaux, MDC, 721.
Francis Peltier, UDF-FD, n.s.r.p.

Lille-Sud-Est

Ballottage. Michel Laignel, PS, s., m. de Rouchin, 7 019 ; Nicolas Lebas, UDF-FD, c.m. de Faches-Thumesnil, 3 994.
Éliminés. Guy Gouteau, FN, 2 720 ; Emmanuel Cau, Verts, 1 396 ; Christian Zielinski, PC, 1 115.

Lille-Sud-Ouest

Ballottage. Patrick Kanner, PS, adj. m. de Lille, 3 745 ; Colette Codaccioni, RPR, s., a.min., c.m. de Faches-Thumesnil, 3 193.
Éliminés. Eliane Coolzaet, FN, c.m. de Lille, 1 578 ; Saad Nouioua, Verts, 981 ; Martine Maléon, PC, 554.

Maubeuge-Sud

Ballottage. Claude Deresnes, FN, c.r., c.m. de Maubeuge, 3 896 ; Annick Mattighello, PC, c.r., 3 105 ; Philippe Dronsart, PS, adj. m. de Ferrière-la-Grande, 2 836 ; Patrick Filleur, UDF-FD, adj. m. de Maubeuge, 2 719.
Éliminés. Philippe Lefebvre, écol., 737 ; Nasser Achour, div. g., 142 ; Mostafa Ghezal, div. d., 83 ; Jacques Zeggai, ext. d., 58.
André Boquet, PC, m. de Louvroil, n.s.r.p.

Pont-à-Marcq

Ballottage. Thierry Lazaro, RPR, s., d., c.m. de Phalempin, 6 301 ; Béatrice Mullier, PS, m. de Fretin, 5 417.
Éliminés. Christian Grenier, FN, c.m. d'Ostricourt, 2 071 ; Jean-Claude Bassement, PC, 1 024 ; Christian Vanbaecke, Verts, c.m. de Phalempin, 846 ; Camille Lemaire, écol., 609.

Le Quesnoy-Est

Réélu : Paul Raoult, PS, sén., m. du Quesnoy.

Roubaix-Centre

Ballottage. Renaud Tardy, PS, c.m. de Roubaix, 2 464 ; Philippe Guérard, FN, c.m. de Roubaix, 2 286.
Éliminés. Arnaud Verspieren, UDF-FD, 1 613 ; Yves-Pascal Renouard, RPR, 1 364 ; Fanny Bugard-Lafage, Verts, 626 ; Eric Goubet, PC, 531 ; Hubert Caron, div. d., 315 ; Michel Droulez, écol., 275 ; Saïd Habbas, div. g., 232.
Michel Ghysel, RPR, n.s.r.p.

Roubaix-Est

Ballottage. Bernard Carton, PS, s., c.m. de Roubaix, 3 386 ; Sylvie Butez-Langlois, FN, c.m. de Wattrelos, 2 529.
Éliminés. Jean-Luc Delommez, RPR, 1 545 ; Guy Duel, PC, adj. m. de Wattrelos, 973 ; Djamel Kerrouche, Verts, 776 ; Abdlmajide Rokia, div. g., 94.

Saint-Amand-les-Eaux-Rive-Droite

Réélu : René Cher, PC, m. de Raismes.

Seclin-Nord

Ballottage. Noël Dejonghe, PS, m. de Templemars, 4 342 ; Robert Delefosse, RPR, s., m. de Wattignies, 4 134.
Éliminés. Alain Sauvage, FN, 2 232 ; Jean-Claude Willem, PC, m. de Seclin, 1 380 ; Gérard Bernard, Verts, 1 026.

Solesmes

Ballottage. Pierre Carlier, PS, s., m. de Vertain, 3 590 ; Serge Machepy, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Solesmes, 2 959 ; Bernard Monsergent, PC, m. de Saulzoir, 1 362.
Éliminés. Daniel Duhamel, FN, c.r., 749.

Solre-le-Château

Ballottage. Pierre Herbet, PS, s., m. d'Hestrud, 2 131 ; Bertrand Lapouille, RPR, c.m. de Solre-le-Château, 777 ; Guy Erphelin, div. d., 728.
Éliminés. Bernadine Nortier, FN, 404 ; Jean-Louis Pihet, PC, 281 ; Guy Patin, Verts, 104.

Tourcoing-Nord-Est

Ballottage. Patrick Delnatte, RPR, s., d., c.m. de Tourcoing, 5 320 ; Michel-François Delannoy, PS, adj. m. de Tourcoing, 4 561 ; Henri Servon, FN, 3 889.
Éliminés. Nzambi Ngimbi, Verts, 740 ; Dominique de Clercq, PC, adj. m. de Tourcoing, 681 ; Farid Zighem, div. g., 237 ; Jean-Paul Chahine, div. d., 235.

Tourcoing-Nord

Ballottage. Christian Vanneste, RPR, c.m. de Tourcoing, 7 310 ; Alexandre Faidherbe, PS, m. d'Halluin, 6 969 ; Gérard Ostyn, FN, 4 354.
Éliminés. Simone Charly, Verts, 1 387 ; Alain Lambré, PC, 1 275 ; Kasem Bun Than Phim, écol., 713.
Henri Desmettre, UDF-FD, n.s.r.p.

Valenciennes-Est

Ballottage. Stéphane Léman, RPR diss., s., c.m. de Valenciennes, 5 971 ; Fabien Thiémé, PC, c.m. de Marly, 5 713.
Éliminés. Flavia Clémenceau-Buridant, FN, 2 968 ; Chantal Guesnet, PS, adj. m. d'Onnaing, 2 557 ; Pierre Becar, div. d., 1 160 ; Georges Blondel, Verts, 933 ; Daniel Bouvenot, MDC, 260.

Valenciennes-Nord

Ballottage. Claude Larcanché, UDF-FD, s., c.r., m. de Wallers, 4 384 ; Marc Bury, PC, m. de Petite-Forêt, 3 231 ; Joël Jaspard, PS, 2 338.
Éliminés. Lionel Clémenceau, FN, 2 161 ; Yann Wannepain, ext. d., 154.

Villeneuve-d'Ascq-Nord

Ballottage. Didier Manier, PS, c.m. de Villeneuve-d'Ascq, 4 304 ; Dominique Rosselle, RPR, c.m. de Villeneuve-d'Ascq, 2 449.
Éliminés. Marie-Claire Deffrennes, FN, 1 356 ; Ronald Charbaut, Verts, c.m. de Villeneuve-d'Ascq, 1 212 ; Jean-Claude Savener, PC, adj. m. de Villeneuve-d'Ascq, 1 001.
Gisèle Olleville-Snauwaert, PS, n.s.r.p.

Wormhout

Ballottage. Patrick Valois, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. d'Esquelbecq, 3 673 ; René Kerckhove, PS, m. de Wormhout, 2 790.
Éliminés. Olivier Denis, FN, 872 ; Danielle Veignie, PC, 199 ; Didier Rucquois, MDC, 177.
Gabriel Deblock, div. d., m. d'Esquelbecq, n.s.r.p.

PAS-DE-CALAIS (38)

CONSEIL SORTANT : 13 PC, 1 MDC, 33 PS, 11 UDF, 13 RPR, 6 div. d. *(prés. : Roland Huguet, PS, sén., m. d'Isbergues).*

Ardres

Ballottage. Bernard Carpentier, UDF-DL, s., m. d'Ardres, 4 065 ; Gilles Cocquempot, PS, m. d'Eperlecques, 2 932.
Éliminés. Michaël Paepe, FN, 777 ; René Seux, PC, 561 ; Guy Deverdenne, Verts, 378.

Arques

Réélu : Michel Lefait, PS, d., m. d'Arques.

Arras-Nord

Réélu : Jean-Pierre Deleury, MDC, m. de Saint-Laurent-Blangy.

Arras-Ouest

Ballottage. Denise Bocquillet, UDF-FD, adj. m. d'Arras, 3 451 ; Jacqueline Maquet, PS, 2 733.
Éliminés. Catherine Salagnac, FN, 1 084 ; Hélène Flautre, Verts, 805 ; Jacques Patris, PC, c.m. d'Arras, 572.
Michel Wustrow, PS, n.s.r.p.

Arras-Sud

Ballottage. Jean-Louis Cottigny, PS, s., d.e., m. de Beaurains, 6 033 ; Hugues Mortier, RPR, adj. m. d'Arras, 3 306.
Éliminés. Jean Pasqualini, Verts, 1 498 ; Henri Collas, FN, 1 469 ; Lucien Capron, PC, c.m. d'Achicourt, 1 174 ; Alain Hanot, PLN, 142.

Audruicq

Ballottage. Albert Doublet, RPR, s., c.r., m. d'Audruicq, 4 686 ; Jean-Pierre Cousin, PS, 2 271.
Éliminés. Monique Deborter, div. d., 1 363 ; Michel Bracqbien, FN, 1 140 ; Alain Quiquet, Verts, 656 ; Philippe Jandau, PC, 435.

Avesnes-le-Comte

Ballottage. Louis Petit, UDF-DL, s., 1 665 ; Jean Picqué, PS, m. d'Avesnes-le-Comte, 1 300 ; Alain Laversin, div. d., m. de Givenchy-le-Noble, 901.
Éliminés. Jean-Marc Maurice, FN, 441 ; Michel Feutry, Verts, 210 ; René Chevalier, PC, 135.

Avion

Élu : Jacques Robitail, PC, m. d'Avion.
Léandre Letoquart, PC, m. de Méricourt, n.s.r.p.

Barlin

Réélu : Joseph Brabant, PS, m. de Barlin.

Beaumetz-lès-Loges

Ballottage. Michel Petit, div. d., adj. m. de Berles-au-Bois, 1 805 ; Aimé Bruneau, div. g., m. de Beaumetz-les-Loges, 1 321 ; Jean Weppe, RPR, s., 1 280.
Éliminés. Jean-Claude Blouin, PS, 879 ; Michel Hanot, MDC, m. de Wanquetin, 477 ; Michel Brissez, FN, 468 ; Philippe Allard, Verts, 318.

Berck

Réélu : Jean-Marie Krajewski, PS.

Béthune-Est

Ballottage. Noël Fruchart, UDF-FD, m. de Vieille-Chapelle, 2 087 ; André Delory, PS, m. d'Hinges, 1 955 ; Jean Vanrullen, div. g., s., adj. m. de Béthune, 1 639.
Éliminés. Evelyne Géronnez, FN, 1 072 ; Bertrand Péricaud, PC, adj. m. de Béthune, 830 ; Isabelle Peru, Verts, 716.

Béthune-Sud

Ballottage. Alain Delannoy, div. g., m. de Lapugnoy, 3 074 ; Henri Tobo, PC, adj. m. de Béthune, 2 073 ; Charles Duby, RPR, adj. m. de Labeuvrière, 1 559.
Éliminés. Iradi Cantolla, FN, 1 018 ; Michel Hecquet, MEI, 768.
Bernard Seux, PS, d., m. de Béthune, n.s.r.p.

Boulogne-sur-Mer-Nord-Ouest

Ballottage. Dominique Dupilet, PS, s., d., c.m. de Boulogne-sur-Mer, 3 278 ; Emmanuel Migné, RPR, c.m. du Portel, 1 121.
Éliminés. Jacques Fourny, FN, 1 028 ; Bernard Legrand, Verts, 585 ; Charles Fontaine, PC, c.m. de Boulogne-sur-Mer, 558.

Boulogne-sur-Mer-Sud

Ballottage. Alain Oguer, PS, s., m. de Saint-Martin-Boulogne, 4 402 ; Jean-Jacques Varjacques, UDF-DL, c.m. de Saint-Martin-Boulogne, 2 038.
Éliminés. Régine Hennuyer, FN, 1 049 ; Jean Laplace, PC, c.m. de Boulogne-sur-Mer, 889 ; Didier Grignon, Verts, 653.

Calais-Centre

Ballottage. Philippe Vasseur, PS, 2 663 ; Christian Niemann, UDF-FD, s., c.m. de Calais, 2 190.
Éliminés. Catherine Lornier, FN, 1 289 ; Jean-Marc Ben, écol., adj. m. de Calais, 1 156 ; Alphonse Caffier, div. d., 949 ; Patrice Bonay, Verts, 887 ; Alexandre Van Kerkhove, div. d., c.m. de Calais, 371.

Calais-Est

Ballottage. Serge Peron, PS, m. de Marck, 2 639 ; Jacky Henin, PC, c.m. de Calais, 1 651.
Éliminés. Jacques Gallet, RPR, s., c.m. de Marck, 1 568 ; Raymond Mortier, FN, 985 ; Didier Magnier, Verts, 732 ; Monique Ben, div. d., 380 ; Bernard Lelièvre, div. g., 199.

Calais-Nord-Ouest

Ballottage. René Lapotre, RPR, s., m. de Sangatte, 2 247 ; Gisèle Cocquerelle, PC, adj. m. de Calais, 1 814.
Éliminés. Daniel Laurent, PS, adj. m. de Calais, 1 729 ; Christian David, FN, 1 152 ; Françis Gest, Verts, 804 ; Michel Bocquet, div. g., 742 ; François Dubout, div. g., 646 ; Alain Batilliot, div. d., 432.

Calais-Sud-Est

Ballottage. Marcel Levaillant, PC, adj. m. de Calais, 1 782 ; Charles François, PS, adj. m. de Calais, 1 592.
Éliminés. Monique Warlos, FN, 914 ; Véronique Boucher, RPR, c.m. de Calais, 817 ; Sylvie Biguet, Verts, 612 ; Roland Penin, div. g., s., 485 ; Bernard Leroy, PRG, c.m. de Calais, 237.

Cambrin

Ballottage. Jean-Marc Dealet, PC, s., m. de Vermelles, 2 693 ; Léon Copin, PS, m. de Noyelles-lès-Vermelles, 2 092 ; Alain Huchette, RPR, c.m. de Vermelles, 1 603.
Éliminés. Freddy Baudrin, FN, 1 158 ; Frédéric Faure, Verts, c.m. d'Auchy-les-Mines, 708.

Campagne-lès-Hesdin

Ballottage. Joël Pentier, PS, m. de Campagne-lès-Hesdin, 1 914 ; Ghislain Tétard, UDF-DL, c.m. de Beaurainville, 1 886 ; Christian Tuaillon, div. d., s., 925.
Éliminés. Jean Lecomte, PC, adj. m. de Beaurainville, 753 ; Bernadette Sailly, FN, 285 ; Edith Chevalier, Verts, 161.

Carvin

Ballottage. Odette Dauchet, PC, s., m. de Carvin, 3 621 ; Philippe Kemel, PS, c.m. de Carvin, 2 576 ; André Delevallet, FN, 1 797.
Éliminés. Bernard Splingart, RPR, c.m. de Libercourt, 1 298 ; Ludovic Moronval, Verts, adj. m. d'Oignies, 528.

Dainville

Ballottage. Jean-Marie Truffier, UDF-FD, s., m. de Marœuil, 3 600 ; Françoise Rossignol, PS, adj. m. de Dainville, 3 391.
Éliminés. Philippe Becker, FN, 979 ; Marie-Christine Nourtier-Gomri, Verts, 757 ; Arnold Massart, PC, 372.

Desvres

Ballottage. Brigitte de Prémont, RPR, s., m. de Bellebrune, 3 169 ; Michel Sergent, PS, sén., m. de Desvres, 2 844.
Éliminés. Alain Libert, PC, 817 ; Jean Raux, FN, 479 ; Dominique Lejeune, Verts, 320.

Douvrin

Ballottage. Rémy Auchedé, PC, s., c.m. de Billy-Berclau, 3 316 ; Daniel Delcroix, PS, m. de Billy-Berclau, 2 331.
Éliminés. Joseph Pasquier, écol. sou. Verts, m. de Douvrin, 1 330 ; Jean-Pierre Roig, FN, 1 028 ; Myriam Wonterghem-Billiaux, UDF-DL, c.m. de Meurchin, 697.

Etaples

Réélue : Lucile Bigot, UDF-FD, c.m. d'Etaples.

Fauquembergues

Ballottage. Michel Caron, UDF-FD, s., m. de Merck-Saint-Liévin, 2 497 ; Alain Méquignon, PS, c.m. de Fauquembergues, 1 913.
Éliminés. Marie-Josée Ferey, FN, 400 ; Noël Monchy, Verts, m. de Zudausque, 178 ; Alain Hoyez, PC, c.m. de Douvrin, 123.

Houdain

Ballottage. Marcel Wacheux, PS, s., adj. m. de Bruay-la-Buissière, 3 648 ; Daniel Dewalle, PC, c.r., m. d'Houdain, 2 039 ; Daniel Mouton, RPR, 1 671.
Éliminés. Jean-Paul Depret, FN, 1 005 ; Michel Dutoit, Verts, 573.

Lens-Nord-Est

Ballottage. Jean-Claude Bois, PS, s., d., adj. m. de Lens, 4 447 ; Janick Fontaine, FN, 1 664.
Éliminés. Etienne Jennequin, PC, m. d'Annay, 1 267 ; Béatrice Permuy, UDF-DL, c.m. de Loos-en-Gohelle, 853 ; Raphaël Lluch, Verts, 707.

Liévin-Sud

Réélue : Danielle Darras, PS, d.e.

Lillers

Ballottage. André Flajolet, RPR, s., c.r., m. de Saint-Venant, 4 311 ; Claude Galametz, PS, c.r., 2 845 ; Lucien Andries, PC, m. de Lillers, 2 678.
Éliminés. Georges Puccinelli, FN, 1 033.

Montigny-en-Gohelle

Ballottage. Jean-Marie Picque, PS, s., m. de Montigny-en-Gohelle, 3 926 ; Steeve Briois, FN, 1 731.
Éliminés. Jean-Paul Deroch, PC, c.m. de Montigny-en-Gohelle, 1 057 ; Daniel Michalak, RPR, 891 ; Philippe Degroeve, Verts, c.m. de Montigny-en-Gohelle, 632.

Le Parcq

Ballottage. Joseph Morgant, div. d., s., 2 104 ; Louis Magère, div. d., m. du Parcq, 919 ; Claude Regniez, PS, adj. m. d'Auchy-lès-Hesdin, 761.
Éliminés. Louis Lecoeuvre, FN, 256 ; Odile Balutaud, Verts, 171 ; Jean-Claude Charpiot, PC, adj. m. de Willeman, 144.

Le Portel

Ballottage. Laurent Feutry, UDF-FD, m. du Portel, 2 541 ; Yvon Ducron, PS, s., 1 822.
Éliminés. Florent Lepercq, PC, 925 ; Guy Molliens, FN, 765 ; Pierre Coppin, Verts, 442 ; Guy Mansuy, div. d., 344.

Rouvroy

Réélu : Yves Coquelle, PC, m. de Rouvroy.

Saint-Pol-sur-Ternoise

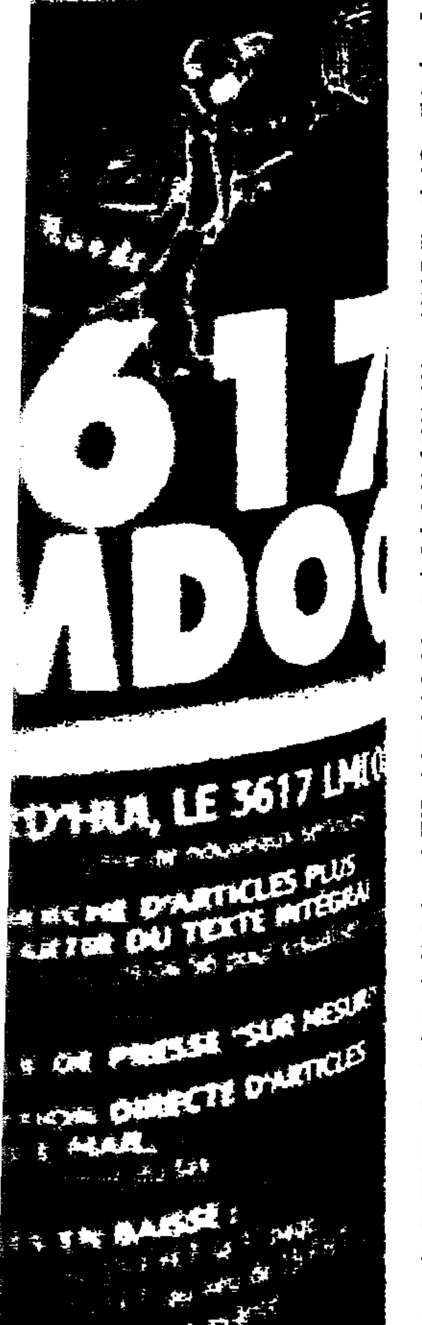
Ballottage. Georges Debret, UDF-DL, s., m. d'Hernicourt, 3 342 ; Maurice Louf, PS, 2 310.
Éliminés. Micheline Boudringhin, FN, 793 ; Jean-Luc Delecroix, Verts, 726 ; Jacques Ledoux, PC, 507.

Vimy

Ballottage. Lionel Lancry, RPR, s., m. de Vimy, 4 586 ; Robert Mieloch, PS, m. de Givenchy-en-Gohelle, 2 517.
Éliminés. Yvon-Marie Lherbier, FN, 1 469 ; Bertrand Alexandre, MDC, 1 458 ; Danièle Allassonnière, PC, 733.

Vitry-en-Artois

Ballottage. Martial Stienne, PC, s., c.m. de Vitry-en-Artois, 5 201 ; Pierre Georget, PRG, m. de Vitry-en-Artois, 3 090 ; Stéphane Dacquet, UDF-FD, m. de Fresnes-lès-Montauban, 2 282.
Éliminés. Dominique Dinghuin, FN, 1 486 ; Marcelin Petit, Verts, 742.



BASSE-NORMANDIE

AFFAIBLI par sa défaite aux élections législatives anticipées de juin 1997, où il avait perdu la 6e circonscription du Calvados, René Garrec (UDF-DL) se trouve remis en selle par ce scrutin. Dans son département, sa liste emporte dix des vingt et un sièges, tandis que la liste dissidente de droite menée par le tandem formé par Corinne Lepage, adjointe au maire de Cabourg et ancienne ministre de l'environnement d'Alain Juppé, et Olivier Stirn n'obtient aucun élu. Dans la Manche et le Calvados, où se présentaient aussi des listes dissidentes à droite, celles-ci n'obtiennent qu'un seul élu, alors qu'Yves Bonnet, ancien député de la Manche et numéro deux derrière Georges de La Loyère comptait bien être élu. Dans l'Orne, Alain Terrenoire, en congé du RPR, est élu ; ce n'est pas le cas de Marie-France Le Bozec, présidente de la fédération des maires ruraux de l'Orne, qui conduisait une seconde liste dissidente de droite. Au total, avec vingt-deux élus de droite, contre dix-sept de gauche, six élus FN et deux élus CPNT, René Garrec dispose d'une confortable majorité relative et devrait être reconduit, vendredi 20 mars, à la présidence de la région.

Si globalement la gauche progresse en Basse-Normandie, les dissensions apparues au sein du PS, dans le Calvados, entre Louis Mexandeau et François Geindre, maire d'Hérouville-Saint-Clair qui a annoncé, vendredi 13 mars, sa démission du PS, expliquent en partie pourquoi la liste conduite par Laurence Dumont se retrouve distancée de près de 5 points par celle de M. Garrec. Avec six élus, contre cinq en 1992, le FN enregistre une légère progression, mais le fait le plus notable dans les petites listes demeure le laminage des écologistes. Alors que dans le conseil sortant huit élus se revendiquaient de l'écologie, il ne reste plus qu'un élu vert, Didier Anger, dans la Manche. La stratégie de liste séparée dans les trois départements a échoué. Avec un élu dans la Manche et un dans l'Orne, les chasseurs entrent à l'assemblée ; dans le Calvados, le FN leur ravit sur le fil, le troisième élu.

RÉGIONALES (47)

NOUVEAU CONSEIL : 2 PC, 12 PS, 2 PRG, 1 Verts, 2 CPNT, 9 UDF, 10 RPR, 1 MPF, 2 div. d., 6 FN.

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 9 PS, 2 Verts, 6 écol., 1 GE, 10 UDF, 8 RPR, 1 CNIP, 4 div. d., 5 FN *(prés. : René Garrec, UDF-DL, c.m. de Caen).*

CALVADOS (21)

PS-PC (+ MDC + PRG) : Laurence Dumont (PS), d.
Verts : Françoise-Edmonde Morin.
écol. (1) : Jean-Pierre Viaud, s., c.m. de Caen.
écol. (2) : Josette Bénard, s.
MEI-GE : Jean-Claude Cherrier (écol.).
RPR-UDF : René Garrec (UDF-DL), s., pr. c.r.
div. d. (1) : Corinne Lepage, a. min., adj. m. de Cabourg.
div. d. (2) : Raphaël Dion.
FN : Yves Duprès, s.
CPNT : Pierre Véret.

I., 444 376 ; A., 42,16 % ; E., 245 089.

RPR-UDF	84 733	(34,57)	10 élus
PS-PC	75 210	(30,68)	8 élus
FN	25 258	(10,30)	3 élus
div. d. (1)	12 172	(4,96)	
CPNT	11 515	(4,69)	
Verts	9 608	(3,92)	
div. d. (2)	9 479	(3,86)	
écol. (1)	7 235	(2,95)	
écol. (2)	5 099	(2,08)	
MEI-GE	4 780	(1,95)	

1992. – *I., 421 708 ; A., 35,20 % ; E., 263 314.* UPF (Garrec, UDF-PR), 92 362 (35,08 %), *8 élus* ; PS-MRG (Mexandeau, PS), 58 114 (22,07 %), *5 élus* ; FN (Duprès), 29 386 (11,16 %), *2 élus* ; GE (Bénard), 22 453 (8,53 %), *2 élus* ; PC (Bellet), 17 053 (6,48 %), *1 élu* ; écol. (Lemonnier), 15 226 (5,78 %), *1 élu* ; Verts (Viaud), 14 916 (5,66 %), *1 élu* ; div. d. (Le Joncour, RPR diss.), 13 804 (5,24 %), *1 élu*.

MANCHE (16)

LO : Régine Mrowka.
PS-PC (+ MDC) : Jean-Pierre Godefroy (PS), s., m. de Cherbourg.
Verts : Didier Anger, s.
écol. : Bernard Leclerc.
RPR-UDF : Pierre Aguiton (UDF-DL), s., pr. c.g.
div. d. (1) : Georges de La Loyère (UDF-PPDF diss.), s., adj. m. de Montreuil-sur-Lozon.
div. d. (2) : Olivier Bidou.
FN : Fernand Le Rachinel, d.e., c.g.
CPNT : Auguste Foulon.

I., 353 358 ; A., 43,07 % ; E., 190 004.

RPR-UDF	64 372	(33,87)	6 élus
PS-PC	46 488	(24,46)	5 élus
FN	21 846	(11,49)	2 élus
CPNT	18 531	(9,75)	1 élu
Verts	11 899	(6,26)	1 élu
div. d. (1)	11 575	(6,09)	1 élu
LO	9 132	(4,80)	
div. d. (2)	3 376	(1,77)	
écol.	2 785	(1,46)	

1992. – *I., 341 969 ; A., 33,87 % ; E., 212 622.* UPF (Aguiton, UDF-PR), 73 613 (34,62 %), *7 élus* ; PS-MRG (Godefroy, PS), 30 835 (14,50 %), *3 élus* ; FN (Le Rachinel), 23 468 (11,04 %), *2 élus* ; Verts (Anger), 19 179 (9,02 %), *1 élu* ; GE (Bidou), 14 113 (6,64 %), *1 élu* ; div. d. (Vannier), 13 807 (6,49 %), *1 élu* ; div. d. (Cottebrune), 10 780 (5,07 %), *1 élu* ; div. écol. (Caillot, app. écol.), 10 340 (4,86 %) ; div. d. (Tissot), 9 578 (4,50 %) ; PC (Forafo), 6 909 (3,25 %).

ORNE (10)

LO : Gilles Lucas.
LCR : Joseph Montier.
PC (+ MDC) : Raymonde Renard.
PS (+ PRG) : François Doubin (PRG), a. min., c.g., m. d'Argentan.
Verts : Yannick Soubien.
GE : Jean-Bernard Meininger.
RPR-UDF : Daniel Goulet (RPR), s., sén.
div. d. (1) : Alain Terrenoire (RPR diss.).
div. d. (2) : Marie-France Le Bozec, m. de La Ferrière-aux-Etangs.
FN : Brigitte Lecoeur, s.
CPNT : Alain Stamenoff.

I., 215 778 ; A., 39,79 % ; E., 121 940.

RPR-UDF	38 060	(31,21)	4 élus
PS	23 661	(19,40)	3 élus
FN	14 042	(11,51)	1 élue
CPNT	10 518	(8,62)	1 élu
div. d. (1)	9 843	(8,07)	1 élu
Verts	6 772	(5,55)	
div. d. (2)	6 379	(5,23)	
PC	4 322	(3,54)	
LO	4 160	(3,41)	
LCR	2 322	(1,90)	
GE	1 861	(1,52)	

1992. – *I., 209 821 ; A., 29,31 % ; E., 139 692.* UPF (Goulet, RPR), 49 465 (35,41 %), *4 élus* ; div. d. (Duron, UDF-PR diss.), 22 362 (16,01 %), *2 élus* ; PS-MRG (Mauger, PS), 22 303 (15,97 %), *1 élu* ; FN (Cayrel), 15 718 (11,25 %), *1 élu* ; Verts (Pithois), 12 126 (8,68 %), *1 élu* ; GE (Boisbault), 11 774 (8,43 %), *1 élu* ; PC (Chatelais), 5 944 (4,26 %).

CANTONALES

CALVADOS (23 + [1])

CONSEIL SORTANT : 1 MDC, 10 PS, 1 écol., 11 UDF, 8 RPR, 17 div. d. et un siège vacant à la suite du décès de Serge Maillard, PS, *(prés. : Anne d'Ornano, UDF-DL, m. de Deauville).*

Aunay-sur-Odon

Ballottage. Marcel Bénard, UDF-DL, s., m. d'Aunay-sur-Odon, 1 108 ; Claude Hamelin, div. d., m. de Saint-Georges-d'Aunay, 1 036 ; Roger Basset, div. g. sou. PS, 939.
Éliminés. Marcel Guerrin, ext. d., 119 ; Lydie Lefèvre, GE, 104 ; Béatrice Marin, PC, 104.

Balleroy

Réélu : Michel Granger, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Vaubadon.

Bayeux

Ballottage. Jean-Léonce Dupont, UDF-DL, m. de Bayeux, 3 766 ; France Doutriaux, PS, 2 795.
Éliminés. Jean-Charles Cotonnet, FN, 722 ; Denis Pigeon, PC, 433.
Jean Le Carpentier, RPR, n.s.r.p.

Le Bény-Bocage

Ballottage. Alain Declomesnil, div. d., m. du Reculey, 1 433 ; Pierre Prunier, RPR, m. de Saint-Martin-des-Besaces, 733 ; Jean-Claude Duchêne, div. d., m. du Bény-Bocage, 651 ; James Louvet, PRG, 582.
Éliminés. Michel Rousseau, GE, 112 ; Didier Maurey, PC, 96 ; Sébastien Jourdainne, ext. d., 46.
André Lerebours, div. d., n.s.r.p.

Bourguébus

Ballottage. Jean-Claude Carabeufs, PS, s., m. de Saint-André-sur-Orne, 3 870 ; Agnès Zaragoza, div. d. sou. RPR-UDF, 2 101.
Éliminés. Lydie Casini, FN, 728 ; France Robinson-Defoy, div. d., 480 ; Nadège Lefèvre, GE, 457 ; Adrien Musler, PC, 443.

Bretteville-sur-Laize

Ballottage. Jean-Jacques Lacoste, PS, s., m. de Bretteville-sur-Laize, 2 437 ; Xavier de la Provôté, div. d. sou. RPR-UDF, 2 017.
Éliminés. Denis Lelièvre, FN, 538 ; Jacqueline Le Corre, PC, 536 ; Sylvain Malfilâtre, GE, 223.

Caen-1

Ballottage. Simone Dauguet, RPR diss., s., c.m. de Caen, 2 430 ; Jean Lemarié, PS, 2 128.
Éliminés. Yves Duprés, FN, c.r., 605 ; Bernard Lejeune, MPF, 507 ; Mireille Declercq, écol., 355 ; Jacques Véron-Bocquel, PC, 278.

■ Caen-2

Ballottage. Dominique Bannier, UDF-DL, m. de Saint-Contest, 2 322 ; Philippe Duron, PS, d., m. de Louvigny, 1 878.
Éliminés. Michel Pondaven, PS, 1 412 ; Cécile Anres, FN, 740 ; Laurence Touroult, PC, 470 ; Jean-Claude Cherrier, écol., 468
Serge Maillard, PS, m. de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, est décédé.

Caen-3

Ballottage. François Solignac-Lecomte, div. d. sou. RPR-UDF, s., adj. m. de Caen, 2 033 ; Jean Notari, PRG, 1 456.
Éliminés. Xavier Le Coutour, div. g., c.m. de Caen, 913 ; Jean-Claude Bourcier, FN, 438 ; Thierry Leroy, Chôm., 324 ; Marc Eyraud, div. d., 315 ; Josiane Hermay, PC, 291 ; Claude Placé, écol., 240.

Caen-4

Ballottage. Antoine Casini, PS, 1 064 ; Luc Duncombe, div. d. sou. UDF, adj. m. de Caen, 956.
Éliminés. Bernard Jaeckert, RPR, m. d'Epron, 705 ; Mireille Brun, PS diss., 563 ; Georges Deswel, FN, 318 ; Michèle Langeois, PC, 214 ; Yvan Dégremont, div. g., 204.
Brigitte Le Brethon, RPR, n.s.r.p.

Caen-5

Ballottage. Philippe Bernard, PS diss., 1 233 ; Serge Lèzement, MDC, s., c.m. d'Hérouville-Saint-Clair, 885.
Éliminés. Bernard Martinet, UDF-FD, c.m. d'Hérouville-Saint-Clair, 744 ; Jean-Jacques Broudic, PC, 455 ; Pierre Fornet, FN, 451 ; François Maillard, Verts, c.m. d'Hérouville-Saint-Clair, 334 ; Jean-Paul Ducandas, PT, 205 ; Monique Duvaleroy, GE, 152 ; Mohamed Habib, div. g., 130 ; Jean Crocq, div. g., 37.

Caen-10

Ballottage. Philippe Lailler, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Caen, 2 363 ; Jean Moulin, PS, s., m. d'Ifs, 2 098.
Éliminés. Gaston Astor, FN, 703 ; Alain Gruénais, Verts, 694 ; Lysiane Broudic, PC, c.m. de Caen, 691 ; Valentin Bréhin, div. g., 413 ; Bruno Jacquart, écol., 160.

Cambremer

Réélu : Ambroise Dupont, UDF-DL, sén., m. de Victot-Pontfol.

Caumont-l'Eventé

Ballottage. Jean-Jacques Viart, UDF-DL, s., m. de Caumont-l'Eventé, 875 ; Sylvie Lenourrichel, div. d., m. de La Lande-sur-Drôme, 689.
Éliminés. Maud Fauvel, PS, 372 ; Jean-François Poulet, GE, 301 ; Jacques-Yves Broché, FN, 226 ; Gérard Ichmoukametoff, PC, 65.

Condé-sur-Noireau

Élu : Pascal Allizard, UDF-FD, m. de Condé-sur-Noireau.
Maurice Piard, div. d., n.s.r.p.

Creully

Ballottage. Michel Leparquier, RPR, s., 3 298 ; Philippe Wimart-Rousseau, PS, 2 664.
Éliminés. Lucien Loisel, FN, 743 ; François Schneider, écol., 519 ; Christian Michel, PC, c.m. de Lantheuil, 495.

Dozulé

Ballottage. Olivier Colin, div. d. sou. RPR-UDF, 2 422 ; Pierre Mouraret, PC, adj. m. de Dives-sur-Mer, 1 258.
Éliminés. Daniel Vajou, PS, 697 ; Gisèle Bény, FN, 612 ; Pierre Bellanger, écol., 446 ; Michel Durdek, div. g., c.m. de Putot-en-Auge, 368 ; Antonia Aranda, écol., 226 ; André Cléré, MDC, 101.
Bernard Magne, UDF-DL, n.s.r.p.

Falaise-Nord

Ballottage. Guy Bailliart, PS, m. de Cordey, 1 394 ; Jean Gilot, RPR, m. d'Aubigny, 1 307 ; Daniel Senk, div. d. sou. UDF, 1 155.
Éliminés. Alain Bocquain, FN, 346 ; Jean-Luc Lemarois, PC, 304 ; Patrice Champain, GE, 155.
Alain de la Moussaye, div. d., n.s.r.p.

Falaise-Sud

Réélu : Claude Leteurtre, UDF-DL, m. de Falaise.

Lisieux-1

Réélu : Bernard Aubril, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Lisieux.

Lisieux-2

Ballottage. Gilbert Dehais, PS, adj. m. de Lisieux, 1 405 ; Philippe Vacher, PS diss., adj. m. de Lisieux, 855.
Éliminés. Christine Annoot, RPR, 632 ; Jeanne Cettour, FN, 438 ; Jean-Yves Fontaine, UDF-FD, 397 ; Christian Pasquier, PC, adj. m. de Lisieux, 317 ; Alain Angélini, écol., 222 ; Etienne Brasselet, MDC, 147.
Michel Triqueneaux, UDF-DL, n.s.r.p.

Lisieux-3

Ballottage. André Fanton, RPR, s., c.m. de Lisieux, 1 755 ; Brigitte Comet-Chérel, PS, 1 276.
Éliminés. Philippe Chapron, FN, 596 ; Jean-Pierre Lecomte, UDF-DL diss., c.m. de Lisieux, 475 ; Pascal Chapelle, Verts, 262 ; Ursula Oger, GE, 246 ; Gérard Gilbert, PC, 239.

Livarot

Ballottage. Robert Halley, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. du Moutiers-Hubert, 1 146 ; Pierre Trébet, div. d., m. de Livarot, 1 057.
Éliminés. Renaud Lacagne, PS, 422 ; Maurice Lucas, div. d., m. de Heurtevent, 177 ; Mireille Grisé, Verts, 123 ; Alain Plante, PC, 81.

Pont-l'Evêque

Ballottage. Yves Deshayes, UDF-DL, adj. m. de Saint-Etienne-la-Thillaye, 1 047 ; Magali Le François, PS, 856 ; Christine Villotte, div. d., m. de Tourville-en-Auge, 753.
Éliminés. Gérard Poulain, RPR, m. de Vieux-Bourg, 485 ; Christian Guéret, FN, 476 ; Alain Champain, GE, 165 ; Denis Pannier, PC, c.m. de Dives-sur-Mer, 105.
Gérard Pruvost, RPR, n.s.r.p.

MANCHE (26 + [1])

CONSEIL SORTANT : 5 PS, 10 UDF, 16 RPR, 2 CNIP, 18 div. d., 1 FN *(prés. : Pierre Aguiton, UDF-DL, c.r.).*

Barneville-Carteret

Ballottage. Henri Vally, div. d. sou. UDF, m. de Portbail, 1 185 ; Dieudonné Renaux, div. g. sou. PS, m. de Moitiers-d'Allonne, 822 ; Jean Pezet, div. d., adj. m. de Barneville, 696.
Éliminés. Loïc Dagort, div. d., adj. m. de Barneville, 512 ; Raymond Lecoeur, FN, 301 ; Marie-Thérèse Belz, PC, 166 ; Georges Fremin, div. d., 23.
André Viel, UDF, n.s.r.p.

Beaumont

Réélu : Michel Laurent, div. d., m. de Beaumont.

Brécey

Élu : Bernard Tréhet, UDF-DL, m. de Brécey.
Pierre Aguiton, UDF, c.r., n.s.r.p.

Bréhal

Réélu : Jean-Marie Remoue, RPR, m. de Cérences.

Bricquebec

Ballottage. Henri-Louis Védie, RPR, s., c.r., m. de Bricquebec, 1 969 ; Jean-Pierre Krawczyk, PS, c.m. de Bricquebec, 773.
Éliminés. Ginette Bihel, PC, c.m. de Bricquebec, 449 ; Michel Durel, FN, 449 ; Rémi Pezeril, Verts, 360.

Carentan

Ballottage. Jean-François Landry, div. d. sou. RPR, m. de Carentan, 1 834 ; Louis Kerfourn, div. g. sou. PS, c.m. de Carentan, 1 178.
Éliminés. Michel Lepourry, div. d., m. de Sainteny, 554 ; Gabriel Daube, UDF-FD, 463 ; Auguste Gardille, FN, 391 ; Gabriel Billy, PC, c.m. de Carentan, 305 ; Gérard Bristiel, div. d., 92.
André Lemaitre, UDF, n.s.r.p.

Cherbourg-Sud-Est

Ballottage. Michel Louiset, PS, s., adj. m. de Cherbourg, 1 746 ; Josette Ponthou, div. d. sou. UDF, 533.
Éliminés. Anne-Marie Jean, FN, 465 ; Jean-Pierre Charrault, PC, 315 ; Jean Boterel, div. d., c.m. de Cherbourg, 283 ; Albert Guérault, div. d., 241 ; Eric Lesage, div. d., 66.

Coutances

Ballottage. Alain Cousin, RPR, s., d., 1 933 ; David Lerouge, div. d. sou. UDF, 985.
Éliminés. Serge Cosnefroy, PS, c.m. de Coutances, 770 ; Casimir Muszkynski, div. g., c.m. de Coutances, 550 ; Michel Frémont, Verts, 348 ; Philippe Marie, FN, 275 ; Marie-Frédérique Planson, PC, 119 ; Franck Lenoir, ext. d., 51.

Equeurdreville-Hainneville

Ballottage. René Sébire, PS, s., adj. m. d'Equeurdreville, 3 615 ; Jean Tissot, div. d., c.m. d'Equeurdreville, 2 297.
Éliminés. Daniel Bosquet, Verts, adj. m. d'Equeurdreville, 1 021 ; Janine Vautier, FN, 991 ; Michel Brisset, PC, adj. m. d'Equeurdreville, 860.

La Haye-du-Puits

Ballottage. Jacqueline Chanoni, div. d., s., m. de Saint-Symphorien-le-Valois, 1 761 ; René Perotte, div. d., adj. m. de Glatigny, 1 155.
Éliminés. Stéphane Travert, PS, 390 ; Patrick Lehuby, FN, 291 ; Jean-Paul de la Cotte, PC, 141.

Isigny-le-Buat

Réélu : Bernard Pinel, UDF-FD, m. d'Isigny-le-Buat.

Juvigny-le-Tertre

Élu : Philippe Huguet, div. d.
Roger Delarue, RPR, m. de Chérence-le-Roussel, n.s.r.p.

■ Octeville

Ballottage. Michel Lerenard, PS, adj. m. d'Octeville, 2 739 ; Hervé Corbin, div. d., c.m. d'Octeville, 1 662.
Éliminés. Roger Klotz, FN, 806 ; Christian Catherine, PC, adj. m. d'Octeville, 590 ; Joël Philippe, écol. sou. Verts, 457 ; Andy Nagalingum, div. d., 105 *Bernard Cazeneuve, PS, d., m. d'Octeville, s'est démis de son mandat.*

Percy

Élu : Jean Lemaux, div. d. sou. UDF, m. de Percy.
Michel Loreille, RPR, n.s.r.p.

Périers

Ballottage. Didier Lecerf, div. d., s., m. de Périers, 1 062 ; Léon Ourry, div. g., c.m. de Marchésieux, 958.
Éliminés. Michel Hamel, div. d. sou. UDF, 318 ; Olivier Bidou, div. d., 202 ; Josiane Tomasetto, PRG, 158 ; Pierre Lepelletier, FN, 150 ; Michel Le Moine, PC, 66.

Pontorson

Ballottage. Patrick Larivière, div. g. sou. PS-PC, c.m. de Pontorson, 1 267 ; Eric Vannier, div. d., s., c.r., m. du Mont-Saint-Michel, 897 ; André Guyon, UDF-FD, m. d'Huisnes-sur-Mer, 653.
Éliminés. Jacques Gromelon, RPR, m. de Vessey, 402 ; Jean-Marie Lemoine-Le Chesnay, FN, 163 ; Rémy Lebascle, div. d., 53.

Saint-James

Réélu : Michel Thoury, UDF-FD, c.r., m. de Saint-James.



Saint-Jean-de-Daye

Ballottage. Pierre Drion, UDF-FD, s., c.m. de Graignes, 1 398 ; Michel Vigot, PS, c.m. de Pont-Hébert, 763.
Éliminés. Huguette Jacquot, FN, 276 ; Eric Hochard, PRG, 246 ; Dominique Larquemin, div. d., 89 ; Jean-Jacques Renaud, PC, 49.

Saint-Lô-Ouest

Ballottage. Edmond Piedagnel, RPR, s., m. d'Agneaux, 1 756 ; Thierry Baudrillart, PS, c.m. d'Agneaux, 1 382.
Éliminés. René Bataille, UDF-DL, adj. m. de Saint-Lô, 764 ; Richard Catherine, div. g., 626 ; Paul Turquais, FN, 405 ; Jean-Luc Cohin, Verts, c.m. de Saint-Lô, 359 ; Alain Deribreux, PC, c.m. de Saint-Lô, 116.

Saint-Malo-de-la-Lande

Ballottage. Eric Beaufils, div. d., m. de Gouville-sur-Mer, 1 485 ; Michel Desbiens, div. d. sou. UDF, m. d'Agon-Coutainville, 922.
Éliminés. Henri Bergère, PS, 494 ; Louis Sénoville, FN, 489 ; Jacky Robiolle, div. d., m. de Gratot, 441 ; Elisabeth Boyer, PRG, 345 ; Eric Pontais, PC, 226 ; Jacques Daniau, div. g., 37 ; Patrice Lecarbonnel, div. d., 36.
Claude Asselin, RPR, n.s.r.p.

Saint-Pierre-Eglise

Ballottage. Jean-Marie Lebouteiller, div. d. sou. UDF, m. de Saint-Pierre-Eglise, 969 ; André Paysant, div. g., adj. m. de Cherbourg, 705 ; Jean-Louis Matelot, div. d., m. de Réthoville, 641.
Éliminés. Bernard Pottier, div. d., m. de Néville-sur-Mer, 518 ; Suzanne Granger-Ozanne, FN, 383 ; Louis Besnard, div. d., 157 ; Christian Léonard, PC, adj. m. de Tourlaville, 154 ; Henri Perrot, PRG, 135.
Jean Lejeune, div. d., n.s.r.p.

Sainte-Mère-Eglise

Élu : Marc Lefèvre, div. d., m. de Sainte-Mère-Eglise.
Jean d'Aigneaux, CNIP, m. de Beuzeville-la-Bastille, n.s.r.p.

Sourdeval

Ballottage. Albert Bazire, RPR, s., m. de Sourdeval, 1 292 ; Jean-Louis Morvan, UDF-DL, 1 053.
Éliminés. Roger Lefaucheur, PS, 330 ; Alain Rousselet, FN, 132 ; Francis Moulin, PC, 62.

Le Teilleul

Réélu : Jean Bizet, RPR, sén., m. du Teilleul.

Torigni-sur-Vire

Réélu : Robert Marty, div. d., adj. m. de Torigni-sur-Vire.

Valognes

Ballottage. Claude Gatignol, UDF-DL, s., d., 2 010 ; Michel Beaussaron, PS, 1 324.
Éliminés. Jean-Marie Losio, div. d., c.m. de Valognes, 711 ; Rémi Besselièvre, PC, adj. m. de Valognes, 537 ; Fernand Daragon, FN, 425 ; Anne-Marie Pontis, div. d., c.m. de Quibou, 140.

Villedieu-les-Poêles

Élu : Jean-Yves Guillou, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Villedieu-les-Poêles.
Jean Sesboué, div. d., m. de Villedieu-les-Poêles, n.s.r.p.

ORNE (20)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 3 PS, 1 PRG, 1 div. g., 5 UDF, 9 RPR, 18 div. d., 2 div. *(prés. : Gérard Burel, RPR, m. de Messei).*

L'Aigle-Ouest

Ballottage. Jean-Pierre Yvon, RPR, c.m. de Chandai, 1 249 ; Bernadette Merchez, PS, 1 045 ; Thierry Pinot, div. g., adj. m. de L'Aigle, 706.
Éliminés. Daniel Reichert, FN, 581 ; Jeanne Hardy, PC, 173.
Maurice Brard, div. d., n.s.r.p.

Alençon-3

Ballottage. Bruno Charuel, div. d. sou. RPR-UDF, s., adj. m. d'Alençon, 2 241 ; Hervé Olezac, PS, c.m. d'Alençon, 1 958.
Éliminés. Janine Frenoy-Tanoué, FN, 580 ; Christine Coulon, LCR, c.m. d'Alençon, 339 ; François Tollot, PC, 204.

Argentan-Ouest

Ballottage. Pierre Pavis, PS, adj. m. d'Argentan, 1 503 ; François Mauvais, div. d., c.m. d'Argentan, 1 115.
Éliminés. Xavier Jaglin, RPR, 599 ; Brigitte Lecoeur, FN, c.r., 486 ; Jean-Louis Mustière, PC, 333 ; Frédéric Vanwierst, ext. d., 30.
François Doubin, PRG, a.min., m. d'Argentan, n.s.r.p.

Bellême

Ballottage. Luc de Romanet, div. d., c.m. de Bellême, 927 ; Michel Offret, PS, 755 ; Francis Geng, UDF-FD, s., m. de Bellême, 747.
Éliminés. Christian Turin, FN, 315 ; Yannis Louvet, PC, 70.

Briouze

Ballottage. Jenny Corbeau, div. d., 979 ; André Villain, div. d., m. de Briouze, 552.
Éliminés. Jacques de Malglaive, RPR, s., 313 ; Guy Feron, PS, 240 ; Albert Beauvais, FN, 136 ; Alain Favris, div. d., 94 ; Joël Rouault, PC, 45.

Carrouges

Ballottage. Eugène-Loïc Ermessent, div. d., 725 ; Jean-Luc Troussard, div. d., 590 ; Alice Izquierdo, div., m. de Carrouges, 454 ; Guy Babin, Verts, m. de Fontenai-les-Louvets, 408.
Éliminés. Richard Lucas, FN, 184 ; Jean Rolet, MDC, 175.
Hubert d'Andigné, RPR, n.s.r.p.

Domfront

Réélu : Robert Locquet, RPR, m. de Domfront.

Exmes

Réélu : Patrick Mussat, RPR, m. de La Cochère.

Flers-Nord

Ballottage. Pierre Leverrier, RPR, adj. m. de Saint-Georges-des-Groseillers, 1 545 ; Gérard Colin, div. g. sou. PS, 1 277.
Éliminés. Jean-Claude Bourdon, div. d., m. de Cérisy-Belle-Etoile, 777 ; Christian Lesecq, FN, 652 ; Roger Cauro, UDF, 544 ; Philippe Bellanger, Verts, 538 ; Bernard Lecharpentier, PC, 340.
Jean Goujeon, div., m. de Montilly-sur-Noireau, n.s.r.p.

Flers-Sud

Ballottage. Yves Goasdoue, PS, adj. m. de Flers, 2 512 ; François-Xavier Guitter, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.m. de Flers, 1 864.
Éliminés. Lou Mautin, FN, 864 ; Fabrice Nodet, PC, c.m. de Flers, 324.

Juvigny-sous-Andaine

Réélu : Jean-Pierre Blouet, UDF-FD, c.m. de Bagnoles-de-l'Orne.

Longny-au-Perche

Réélu : Jackie Legault, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Longny-au-Perche.

Le Merlerault

Ballottage. Pierre Granlin, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de La Genevraie, 860 ; Jacky Dufay, div. d., m. de Nonant-le-Pin, 720.
Éliminés. Alain Jeanne, PS, 313 ; Claude Guitton, FN, 205 ; Jean Coulon, PC, 67.

Mortrée

Ballottage. Antoine Karcher, div. d., m. de Médavy, 771 ; Claude Duval, div. g., m. de Montmerrei, 717 ; Paul Vinet, div. d., m. d'Almenêches, 321.
Éliminés. André Henri, FN, 154 ; Yves Carlin, PC, 113.
Paul Jarlaud, div. d., m. de Mortrée, n.s.r.p.

Moulins-la-Marche

Réélu : Jean-Pierre Chevalier, div. d., m. de Moulins-la-Marche.

Passais

Ballottage. Christophe Gallienne, div. d., 599 ; Claude Lecherbonnier, div. d., c.m. de Passais-la-Conception, 454 ; Claudine Manguin, div. g., m. de Mantilly, 353 ; Bertrand Quentin, app. RPR, adj. m. de Saint-Mars-d'Egrenne, 342.
Éliminés. Bernard Forget, PS, c.m. de Torchamp, 295 ; Bernard Guillaume, div. d., 163 ; Graziella Mauleon, FN, 60 ; Jean Chatelais, PC, 29 ; Bernadette Legeard, ext. d., 19.
Charles Bancourt, div. d., m. de Passais-la-Conception, n.s.r.p.

Pervenchères

Réélu : Antoine Perrault, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Julien-sur-Sarthe.

Le Theil

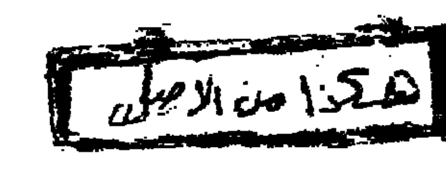
Réélu : Gilles de Courson, div. d. sou. RPR-UDF, m. de L'Hermitière.

Tinchebray

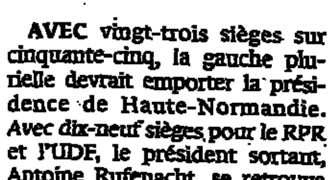
Réélue : Sylvia Bassot, UDF-DL, d..

Vimoutiers

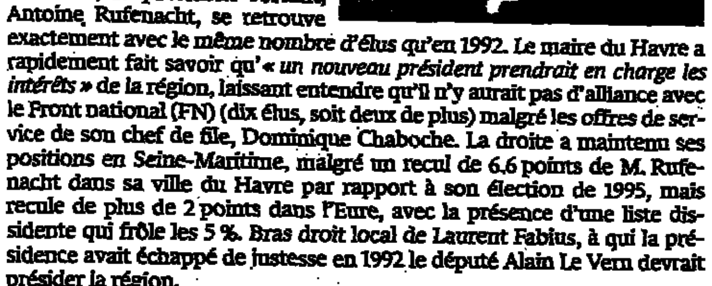
Ballottage. Maxime Miseray, UDF, m. du Sap, 564 ; Guy Romain, div. d., c.m. de Vimoutiers, 302.
Éliminés. Jean Ganlin, div. d., m. de Vimoutiers, 198 ; Jean-Luc Delfour, PS, 196 ; Claude Rimbert, FN, 182 ; Daniel Jardin, app. RPR, m. du Bosc-Renoult, 171 ; Didier Goret, Verts, c.m. de Guerquesalles, 89 ; Yvette Metayer, PC, 55 ; Hervé Druaux, div. g., 29.
Jean Dumeige, RPR, n.s.r.p.







HAUTE-NORMANDIE



AVEC vingt-trois sièges sur cinquante-cinq, la gauche plurielle devrait emporter la présidence de Haute-Normandie. Avec dix-neuf sièges pour le RPR et l'UDF, le président sortant, Antoine Rufenacht, se retrouve exactement avec le même nombre d'élus qu'en 1992. Le maire du Havre a rapidement fait savoir qu'*« un nouveau président prendrait en charge les intérêts »* de la région, laissant entendre qu'il n'y aurait pas d'alliance avec le Front national (FN) (dix élus, soit deux de plus) malgré les offres de service de son chef de file, Dominique Chaboche. La droite a maintenu ses positions en Seine-Maritime, malgré un recul de 6.6 points de M. Rufenacht dans sa ville du Havre par rapport à son élection de 1995, mais recule de plus de 2 points dans l'Eure, avec la présence d'une liste dissidente qui frôle les 5 %. Bras droit local de Laurent Fabius, à qui la présidence avait échappé de justesse en 1992 le député Alain Le Vern devrait présider la région.

Dans le département du président de l'Assemblée nationale, la liste PS-PC progresse de 3,6 points par rapport à 1992 et le Mouvement des citoyens atteint presque 3 %. Les Verts, qui présentaient des listes séparées dans les deux départements, reculent en Seine-Maritime (– 1,7 point) et dans l'Eure (– 1,5 point) et n'atteignent pas, avec trois sièges, leur objectif, qui était de conserver leurs cinq élus. Ce score moyen ne bénéficie pas à leurs frères séparés de Génération Ecologie, qui, alliés au Mouvement écologiste indépendant, ne dépassent les 3 % que dans l'Eure, où ils étaient conduits par une ancienne conseillère régionale d'Aquitaine. En revanche, avec 5,93 %, Lutte ouvrière (LO), qui n'était présente qu'en Seine-Maritime, double quasiment son score de 1992 et obtient deux élus qui seront en dehors de la majorité de M. Le Vern. Si l'on ajoute une autre liste d'extrême gauche, dissidente, le pôle radical fait une vraie percée sur les terres de Laurent Fabius. Dans l'Eure, la Ligue communiste révolutionnaire obtient 3,5 %. Le FN progresse de plus de 4 points dans l'Eure et de 3 points en Seine-Maritime.

Le premier tour des élections cantonales n'annonce pas de bouleversement dans l'Eure : sur vingt-deux cantons renouvelables, huit sont pourvus dès le 15 mars (dont six pour la droite) et la moitié des quatorze ballottages sont favorables à l'opposition. Dans deux d'entre eux, un maintien du FN, souvent éliminé, favoriserait la gauche. Sur trente-cinq cantons renouvelables en Seine-Maritime, dix sont pourvus dès le premier tour en mettant gauche et droite à égalité, et dix des vingt-cinq ballottages sont favorables à la gauche. Le FN ne peut se maintenir que dans deux cantons. Dans celui de Rouen-4, Dominique Chaboche est éliminé, laissant au coude à coude le candidat du RPR et le maire (PS) de Rouen, Yvon Robert. Celui-ci est en ballottage très difficile, un bon report du FN pouvant assurer l'élection de son adversaire. Un autre prétendant PS à la présidence du conseil général, Marc Massion, est assuré de l'emporter dans son canton.

RÉGIONALES (55)

NOUVEAU CONSEIL : 2 LO, 5 PC, 13 PS, 2 PRG, 3 Verts, 1 CPNT, 8 UDF, 8 RPR, 1 MPF, 2 div. d., 10 FN.

CONSEIL SORTANT : 5 PC, 13 PS, 1 PRG, 5 Verts, 2 écol., 1 CPNT, 11 UDF, 8 RPR, 1 MPF, 8 FN *(prés. : Antoine Rufenacht, RPR, a. s. E., m. du Havre).*

EURE (17)

LCR : Sophie Ozanne.
PS-PC (+ PRG) : Michel Ranger (PS), adj. m. de Conches-en-Ouche.
Verts : Jean-Michel Gantier, s.
MEI-GE : Chantal Merchadou (GE), s.
RPR-UDF (+ MPF) : Bernard Blois (UDF-DL), s., c.g.
div. d. : Odile Proust (RPR diss.).
FN : Yves Dupont, s.
CPNT : Daniel Beaumont.

I., 363 326 ; A., 40,36 % ; E., 202 240.

RPR-UDF	56 079	(27,72)	6 élus
PS-PC	54 443	(26,91)	5 élus
FN	40 283	(19,91)	4 élus
Verts	14 410	(7,12)	1 élu
CPNT	13 168	(6,51)	1 élu
div. d.	9 835	(4,86)	
LCR	7 094	(3,50)	
MEI-GE	6 928	(3,42)	

1992. – *I., 340 272 ; A., 30,33 % ; E., 224 493.* UPF (Leroy, UDF-CDS), 69 592 (31,00 %), *6 élus* ; PS (Recours), 40 339 (17,97 %), *4 élus* ; FN (Dupont), 34 792 (15,50 %), *3 élus* ; Verts (Pinel), 19 377 (8,63 %), *1 élu* ; PC (Leblanc), 19 136 (8,52 %), *1 élu* ; GE (Gantier), 18 735 (8,35 %), *1 élu* ; CPNT (Bolle), 13 074 (5,82 %), *1 élu* ; div. (Mansoureh-Riahi), 9 448 (4,21 %).

SEINE-MARITIME (38)

LO : Gisèle Lapeyre.
ext. g. : Véronique Bréant (LO diss.).
MDC : Jacques Decaux, c.m. du Trait.
PS-PC (+ PRG) : Alain Le Vern (PS), s., d., m. de Saint-Saëns.
Verts : Jean-Pierre Girod, s.
MEI-GE : Gaëtan Bazire (MEI).
RPR-UDF (+ MPF) : Antoine Rufenacht (RPR), s., pr. c.r., m. du Havre.
FN : Dominique Chaboche, s., c.m. de Rouen.

I., 830 668 ; A., 41,35 % ; E., 465 824.

PS-PC	163 941	(35,19)	15 élus
RPR-UDF	144 363	(30,99)	13 élus
FN	69 301	(14,87)	6 élus
LO	27 658	(5,93)	2 élus
Verts	25 729	(5,52)	2 élus
MDC	13 550	(2,90)	
MEI-GE	13 237	(2,84)	
ext. g.	8 045	(1,72)	

1992. – *I., 804 793 ; A., 29,99 % ; E., 536 028.* UPF (Rufenacht, RPR), 162 020 (30,23 %), *13 élus* ; PS-MRG (Fabius, PS), 120 963 (22,57 %), *10 élus* ; FN (Chaboche), 63 705 (11,88 %), *5 élus* ; PC (Foucaud), 48 283 (9,01 %), *4 élus* ; Verts (Letourneur), 38 671 (7,21 %), *3 élus* ; GE (Frau), 35 637 (6,65 %), *3 élus* ; CPNT (Ondet), 16 015 (2,99 %) ; LO (Lapeyre), 15 910 (2,97 %) ; div. (Radigois), 14 793 (2,76 %) ; div. d. (Deneuve), 13 685 (2,55 %) ; écol. (Lecoeur, div. d.), 6 346 (1,18 %).

CANTONALES

EURE (22)

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 5 PS, 2 PRG, 3 div. g., 14 UDF, 8 RPR, 8 div. d. *(prés. : Henri Collard, UDF-rad, sén., m. de Lyons-la-Forêt).*

Amfreville-la-Campagne
Ballottage. Christian Lemaire, UDF-DL, s., m. de Tourville-la-Campagne, 2 806 ; Daniel Leho, PS, 2 195.
Éliminés. Jean-Michel Chauffour, FN, 853 ; Didier Pannier, PC, 454.

Les Andelys
Ballottage. Franck Gilard, RPR, m. des Andelys, 2 331 ; Robert Naveau, PS, 1 769 ; Bernard Touchagues, FN, 1 598.
Éliminés. Patrick Edeline, PC, 643 ; Marie-Odile Carrière, div. d., 507.
Alain Pluchet, RPR, sén., m. du Thuit, n.s.r.p.

Beaumesnil
Réélu : Marc Vampa, UDF, adj. m. de La Barre-en-Ouche.

Beaumont-le-Roger
Ballottage. Serge Desson, UDF, s., m. de Beaumont-le-Roger, 2 221 ; Jackie Desrue, PS, m. de Perriers-la-Campagne, 1 261.
Éliminés. Joël Védié, FN, 672 ; Rémi Bunel, PC, 387 ; Chantal Merchadou, GE, c.r., 230 ; Jean-Marc Ferey, Verts, 219.

Bernay-Est
Réélu : Lionel Prevost, div. g., m. de Serquigny.

Bernay-Ouest
Ballottage. Joël Bourdin, UDF-AD, s., sén., m. de Bernay, 1 598 ; Edith Buffet, Verts, 734.
Éliminés. Pierre Brangeon, FN, 494 ; Pascal Didtsch, LCR, 339 ; Denis Saint-Thaurin, PC, 181.

Beuzeville
Ballottage. Yves Bouloche, UDF-DL, m. de Saint-Maclou, 817 ; Jean-Pierre Flambard, PS, 811.
Éliminés. Denise Mortreuil, div. g., m. de Foulbec, 501 ; César Karinski, div. d., 495 ; Elisabeth Petersen, FN, 477 ; Jean-Marc Leprevost, div. d., m. de Saint-Sulpice-de-Grainbouville, 350 ; Alain Heutte, div. d., 322 ; Jacques Marmion, div. d., 272 ; Yves Prevost, div. d., 166.
Joseph Metral, UDF-rad., m. de Beuzeville, n.s.r.p.

Bourgtheroulde-Infreville
Ballottage. Pierre-Louis Brau, div. d., m. de Saint-Ouen-du-Tilleul, 2 042 ; Bruno Questel, PRG, 1 561.
Éliminés. Jean-Jacques Guegan, FN, 795 ; Jean-Claude Maugard, Verts, 513 ; Pascal Lamotte, div. d., 455.
Jean Guenier, UDF-DL, m. du Bosc-Roger-en-Roumois, n.s.r.p.

Breteuil
Ballottage. Pierre Vittori, PS, s., m. de Bémécourt, 1 496 ; Catherine Auffret, RPR, 734 ; Jean Heurtebise, div. d., m. de Saint-Nicolas-d'Attez, 649.
Éliminés. Stéphan Zeymes, FN, 534 ; Gilles Chateaugiron, Verts, 176 ; Michel Metayer, PC, 170.

Conches-en-Ouche
Ballottage. Alfred Recours, PS, s., d., m. de Conches-en-Ouche, 2 892 ; Philippe Emanuely, RPR, 1 450 ; Christian Gorin, FN, 1 042.
Éliminés. Maud Hupont, Verts, 363 ; Patrick Martin, PC, 278.

Cormeilles
Réélu : Hervé Morin, UDF-DL, m. d'Epaignes.

Damville
Réélue : Françoise Charpentier, RPR, m. de Damville.

Ecos
Réélu : *Michel Jouyet, RPR.*

Etrépagny
Ballottage. Pierre Beaufils, div. d., m. d'Etrépagny, 1 264 ; Perrine Forzy, UDF-AD, m. de Gamaches-en-Vexin, 954.
Éliminés. Albert de Gatellier, FN, 569 ; Jean-Jacques Filinski, PS diss., 557 ; Philippe Méoule, PRG, 458 ; Amancio Mendes, PC, 315 ; Alex Petillon, div. d., m. de Mouflaines, 206.
Michel Quillet, UDF-rad., n.s.r.p.

Evreux-Nord
Ballottage. Bernard Blois, UDF-DL, s., c.r., c.m. d'Evreux, 2 116 ; Yves Dupont, FN, c.m. d'Evreux, 1 361.
Éliminés. Claude Behar, PRG, 1 303 ; Michel Leblanc, PC, c.r., adj. m. d'Evreux, 1 108 ; Sylvain Bigaud, Verts, 731 ; Bernard Boucher, div. d., 256.

Evreux-Ouest
Ballottage. Catherine Nicolas, RPR, s., c.m. d'Evreux, 2 081 ; Gérard Silighini, PS, 1 712 ; Jean-Claude Pelissier, FN, 1 222.
Éliminés. Pascal Dionis, Verts, 904 ; José Laheye, PC, 744.

Gaillon
Ballottage. Jean-Luc Recher, div. g., m. d'Aubevoye, 1 248 ; Paul Chauvelin, FN, 973 ; Jacques Benoni, RPR, s., c.m. de Gaillon, 728.
Éliminés. Willy Dupont, PS, adj. m. de Gaillon, 490 ; Viviane Grout de Monfort, div. g., adj. m. de Gaillon, 214.

Louviers-Nord
Ballottage. Jean-Marc Moglia, div. d., m. d'Andé, 1 176 ; Leslie Cleret, PS, 1 091 ; Daniel Savy, FN, 991.
Éliminés. Jacky Cornière, RPR, m. de Vironvay, 494 ; Pascal Labbé, Verts, c.m. de Louviers, 356 ; Bruno Canivet, PC, 302 ; Alain Egot, LCR, 230 ; Robert Dubois, div. d., 180.
Jean Recher, PS, n.s.r.p.

Montfort-sur-Risle
Réélu : Francis Courel, div. g., m. de Saint-Philbert-sur-Risle.

Nonancourt
Réélu : Jean-Louis Debré, RPR, a.min., d.

Pacy-sur-Eure
Réélu : Jean-Luc Miraux, RPR, m. de Pacy-sur-Eure.

Pont-de-l'Arche
Ballottage. Gérard Saillot, div. d., s., m. d'Igoville, 1 798 ; Gaëtan Levitre, PC, m. d'Alizay, 1 488 ; Paulette Lecureux, PS, m. de Pont-de-l'Arche, 958.
Éliminés. Eric Languereau, FN, 750 ; Catherine Chanchevrier, Verts, 420.

SEINE-MARITIME (34 + [1])

CONSEIL SORTANT : 10 PC, 9 PS, 6 div. g., 25 UDF, 10 RPR, 7 div. d., 1 div. et un canton vacant suite au décès d'Henri Malou, UDF-rad., *(prés. : Charles Revet, UDF-DL, sén., m. de Turretot).*

Aumale
Ballottage. Pierre-Marie Duhamel, div. d., m. d'Aumale, 819 ; Elisabeth Torrent, PS, c.m. d'Aumale, 785 ; Chantal Benoit, div. d., m. du Canle-Sainte-Beuve, 751 ; Marcel Fourquez, div. d. sou. RPR-UDF, s., 580.
Éliminés. Guillaume Debonne, FN, 304 ; Bernard Munin, div. g., 188 ; Bernard Tuloup, div. d., m. de Richemont, 180 ; Jacky Beauvisage, PC, c.m. de Blangy-sur-Bresle, 79.

Bacqueville-en-Caux
Réélu : Daniel Renault, RPR, m. de Luneray.

Bellencombre
Réélue : Annick Bocandé, UDF-FD, sén., m. des Grandes-Ventes.

Blangy-sur-Bresle
Ballottage. Pierre Loin, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.m. de Blangy-sur-Bresle, 2 110 ; Francis Marsan, PS, m. de Rétonval, 1 479.
Éliminés. Christian Becquet, PC, adj. m. de Blangy-sur-Bresle, 750 ; Françoise Duchaussoy, FN, 538 ; Pierre Lapostolle, Verts, 182.

Cany-Barville
Ballottage. Didier Jouanne, UDF-DL, s., adj. m. de Cany-Barville, 1 843 ; Pierre Mius, PS, m. de Sasseville, 1 249 ; Sylvie Houzard, div. d., m. de Vittefleur, 782.
Éliminés. Laurent Drouet, FN, 351 ; Michel Masdebrieu, PC, 296.

■ Caudebec-en-Caux
Ballottage. Alain Goupy, UDF-AD, m. de Caudebec-en-Caux, 2 105 ; Martine Blondel, PS, m. de Touffreville-la-Cable, 1 676.
Éliminés. Gaël Segond, div. d., m. de Saint-Arnoult, 727 ; Marie-Astrid Emminger, FN, 557 ; Pascal Perreur, div. d., m. de La Mailleraye-sur-Seine, 509 ; François Desmetz, PC, c.m. de Saint-Wandrille, 354 ; Gérard Rochet, div. g., adj. m. d'Ymare, 236 *Henri Malou, UDF-rad., est décédé.*

Criquetot-l'Esneval
Ballottage. Charles Revet, UDF-DL, s., sén., pr. c.g., 3 354 ; Hervé Lepileur, div. g., 1 646.
Éliminés. Michel Souhaité, PS, 977 ; Nicolas Marry, FN, 674 ; Didier Escudero, PC, 322.

Darnétal
Ballottage. Nicolle Rimasson, PS, m. de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, 3 853 ; Geneviève Preterre, UDF-FD, s., m. de Darnétal, 3 782.
Éliminés. Didier Schultheis, FN, 1 691 ; Jean-Pierre Girod, Verts, c.r., 860.

Dieppe-Est
Ballottage. Daniel Lefevre, RPR, s., m. de Grèges, 3 040 ; Marie-Catherine Gaillard, PC, adj. m. de Dieppe, 1 734 ; Daniel Paris, PS, adj. m. de Dieppe, 1 471.
Éliminés. Claude Delaporte, FN, 892 ; Thierry Quennehen, Verts, 383 ; Bruno Ricque, PT, 330.

Duclair
Ballottage. Bernard Leger, PS, s., m. de Saint-Pierre-de-Varangeville, 4 214 ; Hubert Saint, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Martin-de-Boscherville, 2 069 ; Roland Paris, PC, m. du Trait, 1 811.
Éliminés. Christian Lerick, FN, 1 411 ; Alain Beaufils, Verts, c.m. du Trait, 657 ; Jacques Carrier, div. d., 321.

Fauville-en-Caux
Réélu : Jean-François Mayer, div. g., m. de Hattenville.

Fécamp
Ballottage. Jean-Claude Michel, PS, m. de Fécamp, 4 726 ; Jean-Pierre Deneuve, UDF-FD, s., 3 998.
Éliminés. Guy Bourlé, FN, 1 235 ; Gilbert Cloarec, Verts, 565 ; Jean-Claude Breteau, PC, 504 ; Yves Texier, MDC, 217 ; Gaëtan Bazire, MEI, 204.

Fontaine-le-Dun
Réélu : Marie-Bernard Ducroix, PS, c.m. de La Gaillarde.

Gonfreville-l'Orcher
Réélu : Gérard Eude, PC, m. de Harfleur.

Grand-Couronne
Ballottage. Marc Massion, PS, s., sén., adj. m. de Grand-Quevilly, 4 111 ; Patrice Dupray, PC, c.r., m. de Grand-Couronne, 2 715.
Éliminés. Bernard Mazier, FN, 1 873 ; Robert Martin, RPR, 1 763 ; Bruno Jeannet, Verts, c.m. de Petit-Couronne, 983.

Le Havre-3
Ballottage. Gérard Heuzé, PC, s., 2 333 ; Josiane Clément, FN, 1 790 ; Alain Ouille, PS, c.m. du Havre, 1 760 ; Jean-Michel Morin, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. du Havre, 1 672.
Éliminés. Laurent Leuret, Verts, 634.

Le Havre-4
Ballottage. Agathe Cahierre, UDF-FD, s., adj. m. du Havre, 2 136 ; Thierry Delpeches, PS, 1 230.
Éliminés. Daniel Blot, FN, c.m. du Havre, 760 ; Nathalie Nail, PC, 502 ; Guillaume Charignon, Verts, 455 ; Gérard Fontaine, div. d., 82.

Le Havre-9
Ballottage. Michel Barrier, PC, s., c.m. du Havre, 1 729 ; Jean Defrene, PS, c.r., 1 707 ; Philippe Fouché-Saillenfest, FN, c.r., c.m. du Havre, 1 697.
Éliminés. Bertrand Binctin, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. du Havre, 938 ; Pierre Dieulafait, Verts, 370 ; Jean-Claude Lestrade, PT, 255.

Lillebonne
Ballottage. Philippe Leroux, RPR, s., c.m. de Lillebonne, 4 118 ; Henri Lefez, PS, m. de Grandcamp, 3 066.
Éliminés. Francis Duval, FN, 1 547 ; Marie-Odile Lecourtois, PC, 961 ; Yvon Briant, Verts, 785.

Londinières
Réélu : Michel Fouquet, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Fresnoy-Poloy.

Longueville-sur-Scie
Réélu : René Delcourt, UDF-DL, m. de Longueville-sur-Scie.

Maromme
Réélue : Colette Privat, PC, m. de Maromme.

Mont-Saint-Aignan
Ballottage. Pierre Leautey, PS, adj. m. de Déville-lès-Rouen, 3 548 ; Gérard Simon, div. d., s., 2 669 ; Eric Lemaire, UDF-PPDF, adj. m. de Mont-Saint-Aignan, 2 484.
Éliminés. Josette Bossard, FN, 1 364 ; Annette Gallot, PC, adj. m. de Déville-lès-Rouen, 1 111.

Neufchâtel-en-Bray
Réélu : Dany Minel, div. g., m. de Mesnières-en-Bray.

Ourville-en-Caux
Réélu : André Faucon, UDF-rad., m. d'Ourville-en-Caux.

Pavilly
Ballottage. Pascal Marchal, PS, adj. m. de Pavilly, 3 806 ; Philippe Grigy, UDF-PPDF, c.m. de Barentin, 2 305.
Éliminés. Gaston Ravot, FN, 1 789 ; Claude Lemesle, div. d., c.m. de Pavilly, 1 666 ; Lionel Lebret, div. g., adj. m. de Barentin, 978 ; Gérard Thifagne, PC, adj. m. de Barentin, 875 ; Jacques Haugnel, Verts, c.m. de Pavilly, 780.
Michel Bentot, div. g., m. de Barentin, n.s.r.p.

Rouen-4
Ballottage. Bertrand Bellanger, RPR, c.m. de Rouen, 1 191 ; Yvon Robert, PS, m. de Rouen, 1 172.
Éliminés. Dominique Chaboche, FN, c.r., c.m. de Rouen, 497 ; Jean-Paul Camberlin, Verts, c.m. de Rouen, 351 ; Frank Prouhet, LCR, 150 ; Claude Folliot, div. d., 128.
Serge Benoist, UDF-rad., n.s.r.p.

Rouen-5
Ballottage. Richard Picot, div. d., 1 711 ; Christophe Leroy, PS, c.m. de Rouen, 1 228.
Éliminés. Béatrice Gosse, FN, 715 ; Jean-Pierre Lancry, Verts, 364 ; Jean-Maurice Robert, PC, adj. m. de Rouen, 356.
Raymonde Bestaux, UDF-DL, n.s.r.p.

Rouen-6
Ballottage. Robert Foubert, PS, adj. m. de Rouen, 1 856 ; Marie-Josée Perpignan, div. d. sou. RPR-UDF, 1 128.
Éliminés. Sylvie Pennelle, FN, 977 ; Didier Chartier, PC, adj. m. de Rouen, 701 ; Gérard Vittet, div. d., 673 ; Philippe Vue, Verts, 661.
Michel Guez, UDF-DL, n.s.r.p.

Rouen-7
Ballottage. Michel Bérégovoy, PS, s., c.r., c.m. de Rouen, 1 459 ; Pascal Bonvoisin, UDF-FD, 1 280.
Éliminés. Gilles Pennelle, FN, c.m. de Rouen, 740 ; Ditmarr Hedreul, Verts, 442 ; Enda Garcia-Gallois, PC, adj. m. de Rouen, 349.

Saint-Etienne-du-Rouvray
Ballottage. Pierre Trehet, PC, s., c.m. d'Oissel, 2 853 ; Rémy Orange, PS, adj. m. de Saint-Etienne-du-Rouvray, 1 534.
Éliminés. Robert Isabelle, FN, 1 221 ; Catherine Tafforeau, UDF-FD, 1 094 ; Mario Basso, Verts, 747 ; Michèle Ernis, LCR, c.m. de Saint-Etienne-du-Rouvray, 253.

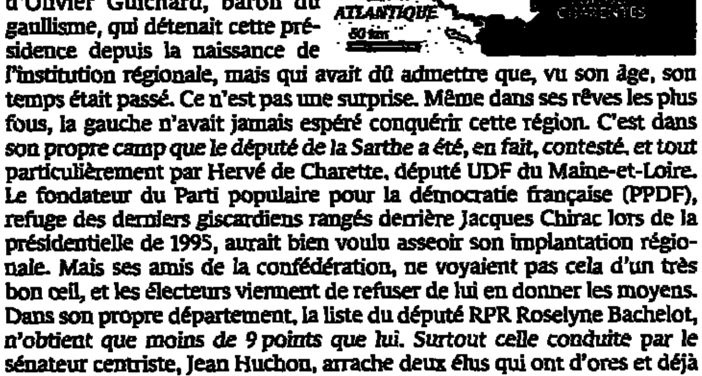
Saint-Valery-en-Caux
Ballottage. Jacques Couture, UDF-DL, s., m. de Saint-Valéry-en-Caux, 1 909 ; Jacky Heloury, PS, m. de Néville, 1 533.
Éliminés. Thierry Blassieaux, FN, 365 ; Pascal Honel, PC, 266 ; Bernard Baillieul, div. d., 209.

Sotteville-lès-Rouen-Ouest
Ballottage. Luce Pane, PS, adj. m. de Sotteville-lès-Rouen, 3 009 ; Serge Cramoisan, UDF-FD, s., c.m. de Sotteville-lès-Rouen, 1 997.
Éliminés. Josiane Blanc, FN, 1 091 ; Alain Caillot, Verts, 746 ; Véronique Bailleul, PC, c.m. de Sotteville-lès-Rouen, 695 ; Bernard Auvray, MDC, 169.

Tôtes
Ballottage. Michel Benet, UDF, s., 2 498 ; Jean-Marie Leduc, PS, c.r., m. de Tôtes, 2 211.
Éliminés. Denis Bernaville, FN, 578 ; Dominique Delahaye, PC, 246.

Valmont
Ballottage. Alain Bazille, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Thérouldeville, 2 361 ; Christelle Mouterde, PS, 1 546.
Éliminés. Philippe Maillard, div., 420 ; Bernard Malochet, FN, 385 ; Jack Read, PC, 193.
Robert Gréverie, UDF-DL, n.s.r.p.

PAYS DE LA LOIRE



LE PORTE-PAROLE du RPR, François Fillon, va devenir président du conseil régional des Pays de la Loire en lieu et place d'Olivier Guichard, baron du gaullisme, qui détenait cette présidence depuis la naissance de l'institution régionale, mais qui avait dû admettre que, vu son âge, son temps était passé. Ce n'est pas une surprise. Même dans ses rêves les plus fous, la gauche n'avait jamais espéré conquérir cette région. C'est dans son propre camp que le député de la Sarthe a été, en fait, contesté, et tout particulièrement par Hervé de Charette, député UDF du Maine-et-Loire. Le fondateur du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), refuge des derniers giscardiens rangés derrière Jacques Chirac lors de la présidentielle de 1995, aurait bien voulu asseoir son implantation régionale. Mais ses amis de la confédération, ne voyaient pas cela d'un très bon oeil, et les électeurs viennent de refuser de lui en donner les moyens. Dans son propre département, la liste du député RPR Roselyne Bachelot, n'obtient que moins de 9 points que lui. Surtout celle conduite par le sénateur centriste, Jean Huchon, arrache deux élus qui ont d'ores et déjà annoncé qu'ils se rangeraient derrière M. Fillon.

Certes, l'ancien ministre des affaires extérieures d'Alain Juppé peut espérer compter sur les trois élus de la liste qu'il soutenait en sous-main en Loire-Atlantique, celle de Gisèle Gautier. Mais, même si en Mayenne celle de l'UDF a facilement pris le dessus sur celle du RPR, il n'ignore pas qu'il ne peut guère compter sur les proches de Jean Arthuis et de François d'Aubert. Le seul problème que rencontrera M. Fillon sera de choisir son successeur à la présidence du conseil général de la Sarthe, qu'il devra abandonner pour cause de cumul de mandats. Il avait annoncé qu'il tiendrait compte des résultats des cantonales. Or, si trois de ses proches sont en ballottage délicat, les trois postulants à la présidence – Roland du Luart, sénateur DL (UREI), Pierre Hellier, député UDF, et Marcel-Pierre Cléach (div. d.) – ont été réélus sans difficulté. Philippe de Villiers voit sa suprématie dans son fief de Vendée écornée. La liste qu'il soutenait a été contrée par celle de Bernard Suau, un dissident de DL, et les Chasseurs ont arraché un siège.

La gauche n'obtient même pas la position de force qu'elle espérait. Elle avait vingt-sept conseillers régionaux sortants, dont quatre Verts ; elle n'en emporte que cinq de plus. Les Verts gagnent un siège, mais le PC, grâce à sa participation à la gauche plurielle, obtient cinq élus, alors qu'il n'en avait aucun précédemment. La gauche, en fait, paie son incapacité à faire son union en Maine-et-Loire et en Vendée. L'extrême gauche et LO, en particulier, font une percée, puisque le parti d'Arlette Laguiller a même un élu dans la Sarthe, fruit, probablement, de la lutte des ouvriers de chez Renault contre les diminutions d'emplois à l'usine du Mans. En revanche, LO échoue en Loire-Atlantique – une autre liste d'extrême gauche, où figurait quelques écologistes, se présentait.

RÉGIONALES (93)

NOUVEAU CONSEIL : 1 LO, 5 PC, 1 MDC, 15 PS, 1 PRG, 5 div. g., 5 Verts, 3 CPNT, 17 UDF, 17 RPR, 5 MPF, 1 CNIP, 10 div. d., 7 FN.

CONSEIL SORTANT : 1 MDC, 12 PS, 10 div.g., 4 Verts, 5 écol., 2 MEI, 2 GE, 1 CPNT, 21 UDF, 21 RPR, 6 div. d., 8 FN *(prés. : Olivier Guichard, RPR, a. min., n.s.r.p.).*

LOIRE-ATLANTIQUE (31)

LO : Marie-France Belin.
ext. g. : Joachim Lebot.
G. pl. : Yannick Vaugrenard (PS), s.
GE : Louis Michel.
RPR : Michel Hunault, d., c.g., m. de Derval.
div. d. : Gisèle Gautier (UDF-PPDF diss.), s.
FN : Samuel Maréchal.
CPNT : Jean-Louis Bernié, s.
Chôm. : Marie-Claude Menant.
UDB : Patrick Pellen.

I., 786 596 ; A., 44,22 % ; E., 420 180.

G. pl.	138 627	(32,99)	12 élus
RPR	119 097	(28,34)	11 élus
div. d.	41 537	(9,88)	3 élus
FN	37 541	(8,93)	3 élus
CPNT	26 679	(6,34)	2 élus
LO	17 603	(4,18)	
ext. g.	12 348	(2,93)	
UDB	10 386	(2,47)	
Chôm.	9 197	(2,18)	
GE	7 165	(1,70)	

1992. – *I., 724 783 ; A., 33,96 % ; E., 455 446.* UPF (Guichard, RPR), 180 936 (39,73 %), *15 élus* ; PS (Evin), 88 062 (19,34 %), *7 élus* ; FN (Bouin), 41 623 (9,14 %), *3 élus* ; écol. (Demaure), 37 277 (8,18 %), *3 élus* ; Verts (Ferri), 33 776 (7,42 %), *2 élus* ; CPNT (Bernié), 23 605 (5,18 %), *1 élu* ; PC (Le Corre), 22 568 (4,96 %) ; FU (Le Mappian, MRG), 11 606 (2,55 %) ; LO (Belin), 8 308 (1,82 %) ; aut. (François, UDB), 7 685 (1,69 %).
PC (Bertholet), 10 704 (3,61 %) ; div. g. (Manceau, PS diss.), 5 705 (1,92 %) ; LO (Dupas), 4 681 (1,58 %).

MAINE-ET-LOIRE (21)

LO : Marie-Louise Dupas.
PS : Jean-Claude Antonini, c.g., adj. m. d'Angers.
div. g. (1) (+ Verts + PC + MDC) : Jean-Michel Marchand (Verts), d.
div. g. (2) (+ PRG) : Daniel Dupuis, s., m. de Noyant-la-Gravoyère.
Verts : Monique Ballard.
UDF : Hervé de Charette (UDF-PPDF), s., a. min., m. de Saint-Florent-le-Vieil.
RPR : Roselyne Bachelot, s., d.
div. d. (1) : Jean Huchon (UDF diss.), s., sén.
div. d. (2) : Georges-Louis Bachelot, m. de Morannes.
MPF : François Leduc.
FN : Jean-Claude Varanne.
div. : Edouard Bidault.

I., 497 112 ; A., 43,03 % ; E., 264 333.

UDF	59 386	(22,46)	6 élus
PS	39 657	(15,00)	4 élus
RPR	36 238	(13,70)	4 élus
div. g. (1)	31 289	(11,83)	3 élus
FN	23 818	(9,01)	2 élus
div. d. (1)	18 772	(7,10)	2 élus
LO	11 806	(4,46)	
Verts	11 549	(4,36)	
div.	11 323	(4,28)	
div. g. (2)	8 725	(3,30)	
MPF	8 658	(3,27)	
div. d. (2)	3 112	(1,17)	

1992. – *I., 470 944 ; A., 32,02 % ; E., 296 631.* UPF (de Charette, UDF-PR), 105 585

(35,59 %), *9 élus* ; maj. p. (Monnier, FU), 76 114 (25,66 %), *6 élus* ; FN (Quélennec), 28 804 (9,71 %), *2 élus* ; GE (Mettelet), 23 714 (7,99 %), *2 élus* ; Verts (Ruppert), 15 004 (5,06 %), *1 élu* ; écol. (Gicquel), 14 857 (5,01 %), *1 élu* ; div. (Gate), 11 463 (3,86 %) ;

MAYENNE (9)

G. pl. : Michel Sorin (PS), m. de Saint-Berthevin.
GE : Félix Houdbine, c.m. de Laval.
UDF : François Zocchetto (UDF-FD), c.g., adj. m. de Laval.
RPR : Michel Nicolas, s., c.g., m. d'Evron.
div. d. : Dimitri Maras, c.m. de Laval.
FN : Paul Le Morvan.
ext. d. : Jacques Dansan (FN diss.), s.

I., 210 631 ; A., 42,29 % ; E., 110 481.

UDF	36 187	(32,75)	4 élus
G. pl.	33 911	(30,69)	3 élus
RPR	20 006	(18,10)	2 élus
FN	8 591	(7,77)	
GE	5 763	(5,21)	
ext. d.	3 115	(2,81)	
div. d.	2 908	(2,63)	

1992. – *I., 200 521 ; A., 28,24 % ; E., 132 182.* UPF (d'Aubert, UDF-PR), 61 761 (46,72 %), *5 élus* ; PS (Pinçon), 26 619 (20,14 %), *2 élus* ; Verts (Patoureau), 11 031 (8,35 %), *1 élu* ; FN (Dansan), 10 818 (8,18 %), *1 élu* : div. g. (Helly, ADD), 10 494 (7,94 %) ; div. (Beucher, FU), 7 562 (5,72 %) ; *PC (Poirier), 3 897 (2,95 %).*

SARTHE (16)

LO : Yves Cheere.
G. pl. : Patrick Delpech (PS), adj. m. du Mans.
MEI : Auguste Huberdeau, s.
RPR-UDF : François Fillon (RPR), a. min., pr. c.g., d., m. de Sablé-sur-Sarthe.
FN : Jean-Claude Barlemont, s.
Chôm. : Denis Piard.

I., 381 135 ; A., 42,34 % ; E., 208 852.

RPR-UDF	102 251	(48,95)	9 élus
G. pl.	65 031	(31,13)	5 élus
FN	19 980	(9,56)	1 élu
LO	12 137	(5,81)	1 élu
MEI	7 089	(3,39)	
Chôm.	2 364	(1,13)	

1992. – *I., 367 566 ; A., 32,29 % ; E., 234 081.* UPF (Fillon, RPR), 101 400 (43,32 %), *9 élus* ; ex-PC (Jarry), 44 065 (18,82 %), *3 élus* ; PS (Becdelièvre), 21 996 (9,40 %), *1 élu* : FN (Barlemont), 18 783 (8,02 %), *1 élu* ; GE (Paquin, MRG), 17 831 (7,62 %), *1 élu* ; Verts (Huberdeau), 14 385 (6,15 %), *1 élu* ; PC (Boulay), 11 313 (4,83 %) ; CNI (Beury, div. d.), 4 308 (1,84 %).

VENDÉE (16)

PS-PC (+ Verts) : Jacques Auxiette (PS), s., m. de La Roche-sur-Yon.
div. g. (+ PRG + Verts) : Danielle Laumont (Verts).
RPR-UDF (+ MPF) : Bruno Retailleau (MPF), c.g.
div. d. (1) : Raoul Mestre.
div. d. (2) : Bernard Suaud (UDF-DL diss.), s.
FN : Paul Petitdidier, s., c.m. des Sables-d'Olonne.
CPNT : Gilles Douillard, m. de Saint-Etienne-du-Bois.
Chôm. : Jean-Paul Barrigault.

I., 404 943 : A., 39,83 % ; E., 228 964.

RPR-UDF	94 215	(41,14)	8 élus
PS-PC	61 678	(26,93)	5 élus
FN	19 028	(8,31)	1 élu
div. d. (2)	18 322	(8,00)	1 élu
CPNT	13 915	(6,07)	1 élu
div. g.	10 601	(4,62)	
div. d. (1)	10 490	(4,58)	
Chôm.	715	(0,31)	

1992. – *I., 377 337 ; A., 28,60 % ; E., 251 053.* UPF (Mestre, UDF), 125 636 (50,04 %), *10 élus* ; PS (Auxiette), 49 724 (19,81 %), *3 élus* ; FN (Petitdidier), 22 998 (9,16 %), *1 élu* : GE (Robquin), 21 989 (8,76 %), *1 élu* ; Verts (Plazanet), 21 057 (8,39 %), *1 élu* ; PC (Pingault), 9 649 (3,84 %).

CANTONALES

LOIRE-ATLANTIQUE (30)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 1 MDC, 13 PS, 1 div. g., 12 UDF, 12 RPR, 1 CNI, 18 div. d. *(prés. : Luc Dejoie, RPR, sén.).*

Aigrefeuille-sur-Maine

Ballottage. Bernard Deniaud, PS, 3 289; *Paulette Gandemer, div. d. sou. RPR-UDF,* s., m. de Vieillevigne, 3 062.
Éliminés. Elisabeth Drouet, FN, 728; Catherine Gallerand, PC, 342.

Ancenis

Réélu : Edouard Landrain, UDF-FD, d., m. d'Ancenis.

La Baule-Escoublac

Ballottage. Guy Lemaire, RPR, s., sén., 3 741; Jean Boyer, PS, c.m. de La Baule, 3 686.
Éliminés. Philippe Rouger, FN, 1 446; Jean-Pierre Appert, div. d., 1 329; André Goujon, PC, 519.

Blain

Ballottage. Gilles Heurtin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Blain, 3 338; Geneviève Chignac, PS, c.m. de Blain, 2 532.
Éliminés. Henri Attimont, FN, 433; Jean-Luc Plumelet, PC, 416.
René Bernard, div. d., n.s.r.p.

Carquefou

Ballottage. Pierre Brasselet, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Sainte-Luce-sur-Loire, 6 661; Catherine Piau, PS, 3 017.
Éliminés. Patrick Cotrel, Verts, 1 322; Jean-François Lajeunesse, MDC, 1 012; Benoit Fourage, FN, 915; Joël Corpard, PC, 539.

Clisson

Réélue : Marie-loïc Richard, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Gétigné.

Derval

Ballottage. Michel Hunault, RPR, s., d., m. de Derval, 1 735; Yves Daniel, div. g., m. de Mouais, 1 022.
Éliminés. Paul Urvoy, PS, 553; Yves Blais, PC, 330; Véronique Monvoisin, FN, 179.

Guémené-Penfao

Réélu : Yannick Bigaud, UDF, m. de Guémené-Penfao.

Herbignac

Réélu : Charles Moreau, PS, m. d'Herbignac.

Le Loroux-Bottereau

Réélu : Roger Jamin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de La Chapelle-Basse-Mer.

Nantes-1

Ballottage. Monique Papon, UDF-FD, s., c.m. de Nantes, 3 880; Michelle Meunier, PS, adj. m. de Nantes, 2 466.
Éliminés. Robert Charbonneau, FN, 864; Marie-Françoise Gonin, Verts, c.m. de Nantes, 707; *Florine Durand,* PC, 285; Philippe Jousse, PLN, 42.

Nantes-3

Ballottage. Alain Robert, PS, adj. m. de Nantes, 2 175; Vincent Delaroux, RPR, c.m. de Nantes, 2 003.
Éliminés. Philippe Bruneau, FN, 769; Michel Le Mappian, PRG, adj. m. de Nantes, 650; Gérard Aubron, Verts, c.m. de Nantes, 587; Raymond Lanuzel, PC, adj. m. de Nantes, 357; Bertrand Tourillon, div. d., 186; *Charles-André Le Janne,* PLN, 26.
Benoî Macquet, RPR, n.s.r.p.

Nantes-5

Ballottage. Claude Seyse, PS, s., adj. m. de Nantes, 3 777; Annick Denis-Maréchal, RPR, 1 343.
Éliminés. Marie-Thérèse Ducoudray, FN, 894; Gisèle Jouatte, PC, 486; Patrick Pellen, rég., c.m. de Nantes, 389; Emmanuel *Le Janne, PLN, 119.*

Nantes-7

Ballottage. Patrick Rimbert, PS, s., d., c.m. de Nantes, 2 843; Christian Héry, UDF-FD, 1 564.

Éliminés. Leïla El Fourgi, FN, 628; Jacques Auzeral, Verts, 614; Catherine Gravoille, PC, 337.

Nantes-9

Ballottage. Albert Mahé, PS, s., adj. m. de Nantes, 4 639; Jean-Claude Groiseleau, RPR, 2 309.
Éliminés. Sabine de Bellabre, FN, 927; François de Rugy, Verts, 753; Paul Robert, PC, 644; Christophe Le Floch, rég., 272.

Nantes-11

Ballottage. Patrick Mareschal, PS, s., adj. m. de Nantes, 2 742; Rolande Haugmard, div. d. sou. RPR-UDF, 1 379.
Éliminés. Thierry Monvoisin, FN, 677; Henri Moysan, PC, 468; Jacques Jubiniaux, div., 144.

Nort-sur-Erdre

Ballottage. Louis Briot, div. d. sou. RPR-UDF, s., 3 519; Xavier Amossé, PS, m. de Nort-sur-Erdre, 3 327.
Éliminés. Claire Jouet, FN, 705; Marie-françoise Cabon, PC, 374.

Orvault

Ballottage. André Loudsy, UDF-DL, s., m. d'Orvault, 5 602; Jean-Claude Lebossé, PS, c.m. d'Orvault, 5 132.
Éliminés. Marie-Ghislaine Fresneau, FN, 1 064; Daniel Delanée, PC, 534; René Boulzennec, rég., 516.

Paimbœuf

Ballottage. Yanick Lebeaupin, PS, adj. m. du Pellerin, 1 570; Christian Renaudineau, div. d. sou. UDF, m. de Saint-Brévin, 1 022.
Éliminés. Paul Cheneau, RPR, adj. m. de Saint-Brévin, 813; Robert Mabileau, MDC, 570; Raymond Kerverdo, div. d., s., 537; Paul Dubois, FN, 498; Marc Bernardeau, PC, 234; Eric Cheneau, div. d., 216.

Pornic

Ballottage. Philippe Boennec, RPR, m. de Pornic, 3 925; Loïc Maillard, PS, c.m. de Pornic, 2 068.
Éliminés. Charles Sibiril, div. g., c.m. de Pornic, 1 315; Eric de La Brosse, FN, 995; Joseph Groppi, écol., 624; Claudine Morel, PC, 301.
Michel Guisseau, div. d., m. de La Plaine-sur-Mer, n.s.r.p.

Riaillé

Ballottage. Philip Squelard, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Trans-sur-Erdre, 949; Patrice Chevalier, div. g., c.m. de Riaillé, 932; Claude Dabo, div. d., m. de Teillé, 839.
Éliminés. Francis Dutech, FN, 170; Norbert Richard, écol., c.m. de Trans-sur-Erdre, 155; Maurice Jeanneau, PC, 113.

Rougé

Ballottage. Francis Martin, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Noyal-sur-Brutz, 951; Daniel Cury, div. d., m. de Soulvache, 517; Agnès Lecomte, PS, 319.
Éliminés. Jean-Jacques Chevallier, FN, 140; Michel Martin, PC, 75.

Saint-Etienne-de-Montluc

Ballottage. Jean-Pierre Fougerat, PS, m. de Couëron, 5 119; Claude Ménager, div. d., m. de Vigneux-de-Bretagne, 1 946.
Éliminés. Antoine Redor, div. d. sou. RPR-UDF, s., 1 785; Michel Quirion, Verts, 1 107; Michel Eon, div. d., 1 081; Christian Pelloquet, PC, adj. m. de Couëron, 960; Vincent Levesque, FN, 937.

Saint-Herblain-Est

Ballottage. Charles Gautier, PS, s., m. de Saint-Herblain, 4 164; Yves Bocher, UDF-FD, 1 735.
Éliminés. Arnaud de Perier, FN, c.r., 1 118; Jacques Caillaud, div. g., 902; Christian Favreau, PC, adj. m. de Saint-Herblain, 591.

Saint-Nazaire-Est

Ballottage. Philippe Grosvalet, PS, s., adj. m. de Saint-Nazaire, 2 178; Maxime Batard, MDC, s., adj. m. de Saint-Nazaire, 1 644.
Éliminés. Joël Gicquiaud, UDF-DL, c.m. de Saint-Nazaire, 1 415; Jean-Jacques Denin, PC, 677; Cyril Lacheret, FN, 618.

Saint-Nazaire-Ouest

Ballottage. Marie-Odile Bouillé, PS, s., adj. m. de Saint-Nazaire, 3 129; Emmanuel Petit, UDF-DL, 1 626.
Éliminés. Laurent Belliot, PC, 763; Bernard Garnier, Verts, adj. m. de Saint-Nazaire, 703; Thomas *Lagane, FN, 641*; Yannig Coraud, rég., c.m. de Saint-Nazaire, 358.

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Ballottage. Michel Lepri, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, 1 741; Stéphan Beauge, div. d., 1 575; *Marie-Josèphe Veyrac,* RPR, m. de La Chevrolière, 1 185.
Éliminés. Guy Groupy, PS, 893; Claude Manteau, FN, c.m. de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, 438; Godefroy Guemas, div. g., 418; Joëlle Patron, PC, 213.
Claude Vincendeau, div. d., n.s.r.p.

Savenay

Ballottage. Jean-Claude Le Gall, PS, m. de Savenay, 2 827; Michel Lebeau, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Malville, 2 403.
Éliminés. Jacky Roue, div. g., 633; Jeanne de Yrigoyen, FN, 619; Alain Seveno, PC, adj. m. de Savenay, 608.
Guy Normand, div. d., n.s.r.p.

Varades

Réélu : Claude Bricaud, PS, c.m. de La Chapelle-Saint-Sauveur.

Vertou

Ballottage. Luc Dejoie, RPR, s., sén., pr. c.g., 5 301; Christian Nadal, PS, c.m. de Vertou, 3 534.
Éliminés. Denis Clavier, Verts, 913; Hervé Leca, FN, 652; Michel Gouty, PC, c.m. de Vertou, 624.

MAINE-ET-LOIRE (20)

CONSEIL SORTANT : 3 PS, 2 div. g., 17 UDF, 10 RPR, 9 div. d. (prés. : André Lardeux, RPR).

Allonnes

Réélu : Alain Richard, div. d., adj. m. de Vivy.

Angers-Ouest

Ballottage. Hervé Carré, PS, adj. m. d'Angers, 2 010; Philippe Lucas, RPR, 1 639.
Éliminés. Eva Gendrault, div. g., 1 585; Anne Cordier, div. d., m. de Beaucouzé, 1 442; Marc Gicquel, Verts, c.r., 922; Jean-Philippe Motte, FN, 816; Jacky Riveron, UDF, c.m. de Saint-Barthélémy, 707; Nadine Bouvet, PC, 409; Claudine Hamdi-Robin, écol., 346.
Jean Turc, UDF, n.s.r.p.

Angers-Sud

Ballottage. André Lardeux, RPR, s., 3 234; Frédéric Beatse, PS, c.m. d'Angers, 2 295.
Éliminés. Olivier Tréhard, FN, 935; Monique Ballard, Verts, 665; Michel Bouyer, écol., 410; Marinette Prouteau, PC, 370.

Angers-Trélazé

Ballottage. Marc Goua, PS, m. de Trélazé, 3 265; Dominique Richard, UDF-FD, 2 417; Jean Bertholet, PC, c.m. de Trélazé, 1 864.
Éliminés. Eric Cochet, Verts, c.m. de Trélazé, 894; Benoît Couëtoux du Tertre, FN, 872.
Hubert Grimault, UDF-FD, n.s.r.p.

Baugé

Ballottage. Pierre Guibert, PS, s., m. de Saint-Martin-d'Arcé, 1 955; Guy Delépine, div. d., m. de Baugé, 1 602.
Éliminés. Xavier Nérieux, div. d., c.m. de Baugé, 275; René Lacalmette, FN, 255; Alain Crémois, Verts, 167; Yves Lethielleux, écol., c.r., 115; Dannie Mézily-Verger, PC, 104; Yves Thibaut, div. d., 97.

Candé

Ballottage. Gérard Delaunay, UDF-DL, adj. m. de Candé, 1 354; Henri Vallière, RPR, adj. m. de Candé, 1 174.
Éliminés. Roger Vaugon, PS, 262; Albert Toulouze, FN, 167; Claude Maximil, PC, 58.
René Lefranc, RPR, n.s.r.p.

Chalonnes-sur-Loire

Réélu : Michel Bordereau, UDF-FD, m. de Chalonnes.

Cholet-1

Ballottage. Antoine Mouly, div. g. sou. PS, c.m. de Cholet, 3 300; Germaine Heulin, RPR, s., adj. m. de Cholet, 2 868.
Éliminés. Yves Godec, div. d., 1 177; Roger Baudry, FN, 1 053; Sonia Gripay, PC, 320.

Cholet-2

Réélu : Jean-Louis Belouard, UDF-FD, m. de Maulévrier.

Doué-la-Fontaine

Réélu : Jean-Pierre Pohu, RPR.

Durtal

Ballottage. Charles Jolibois, UDF, s., sén., m. d'Etriché, 1 788; Jean Tardif, div. g., m. de Durtal, 1 059.
Éliminés. Emmanuel de Mandat-Grançay, div. d., 372; Isabelle Corlay, écol., 338; Michel Stasse, FN, 287; Yvette Garcia, PC, 165.

Gennes

Ballottage. Jacques Bossoutrot, div. d., s., m. de Gennes, 860; Alain Laurjou, div. d., 797; René Foulon, div. g. sou. PS, m. de Chênehutte, 690.
Éliminés. Eric Wolf, Verts, 276; Michel Hernandez, FN, 219; Sophie de Boisgrollier, UDF-FD, 168; Patrick Guillon, PC, 115.

Montrevault

Réélu : Christian Gaudin, UDF-FD, m. du Fuilé.

Les Ponts-de-Cé

Ballottage. Guy Poirier, div. d., s., m. des Ponts-de-Cé, 5 523; Jean-Claude Boyer, PS, c.m. des Ponts-de-Cé, 4 018.
Éliminés. Philippe Bodard, div. g., c.r., m. de Murs-Erigné, 1 941; Roland Bidault, FN, 1 430; Philippe Ménard, div. d., 1 024; Didier Bourdin, PT, 580; Dominique Feuvrais, PC, c.m. des Ponts-de-Cé, 485.

Pouancé

Réélu : Jacques Béline, RPR, m. de Chazé-Henry.

Saint-Florent-le-Vieil

Ballottage. Marie-Ginette Constantin, UDF, m. de La Pommeraye, 2 526; Christian Rosello, div. d., m. du Mesnil, 1 987; *Christian Maillet, RPR, m. de Montjean,* 1 536.
Éliminés. Bernard Jarry, div. g., adj. m. de Botz-en-Mauges, 987; Arnaud Menu, FN, 388; Denis Beaudouin, Verts, 369; *Hubert* Dupont, PC, 105.
François Blouin, UDF-FD, n.s.r.p.

Saint-Georges-sur-Loire

Ballottage. Jean Saint Bris, RPR, s., 2 188; Rémy Martin, div. g., m. de Savennières, 1 454; Albert Bigot, UDF, m. d'Ingrandes, 1 383.
Éliminés. Martial Ruppert, Verts, 816; Jean-léon Rochefort, FN, 452; Pierre Le Gall, PC, 278.

Saumur-Nord

Réélu : Paul Boisnier, RPR, c.m. de Saumur.

Saumur-Sud

Réélu : Louis Robineau, UDF-FD, m. de Chacé.

Segré

Ballottage. Gilles Grimaud, UDF, adj. m. de Segré, 1 723; Jean-Noël Gaultier, PS, c.m. de Noyant-la-Gravoyère, 1 629; *Joël* Nardin, RPR, s., m. de Nyoiseau, 1 288; Jean-Joseph Brécheteau, div. g., c.m. de Segré, 1 201.
Éliminés. André Dupuy, PC, c.m. de La Chapelle-sur-Oudon, 339; Franck Derouet, FN, 337.

MAYENNE (17)

CONSEIL SORTANT : 1 div. g., 12 *UDF,* 11 RPR, 7 div. d., 1 MPF *(prés. : Jean Arthuis, UDF-FD, a. min., sén., m. de Château-Gontier).*

Ambrières-les-Vallées

Ballottage. Louis Derouault, div. d., s., m. de Chantrigné, 1 272; Dominique Collet, div. d., m. d'Ambrières, 935.
Éliminés. Patrick Macaire, Verts, c.m. de Saint-Fraimbault-de-Prières, 238; Ghislaine de Perseval, FN, 123; Jacques Mouzer, PC, 80.

Chailland

***Ballottage.** Gérard Lemonnier, UDF-FD,* m. de Juvigné, 1 588; Pierre-Marie Jammes, MPF, s., 1 025.
Éliminés. Manuel Doumeau, PS, 548; Régis Crespin, RPR, 260; *Xavier Barreau, FN,* 202; Paul Paris, PC, 76.

Château-Gontier-Est

Ballottage. Marcelle Chiron, *div. d., s.,* m. d'Azé, 1 603; Philippe Henry, div. d., c.m. de Château-Gontier, 1 228; Maurice Seigneur, PS, c.m. de Château-Gontier, 818.
Éliminés. Erwan Le Gouellec, FN, 228; Raymond Roille, PC, 52.

Cossé-le-Vivien

Réélu : Henri de Gastines, RPR, d..

Craon

Élu : Paul *Chaineau, div. d., m. de Craon.*
Paul Thomas, RPR, m. de Livré-la-Touche, n.s.r.p.

Ernée

Ballottage. Gilbert Dutertre, UDF-FD, s., c.m. d'Ernée, 2 271; Gérard Heude, div. d., m. d'Ernée, 2 003.
Éliminés. Roger Bruneau, PS, 382; Henri Rocher, FN, 237; Roger Beauvais, PC, 73.

Gorron

Ballottage. Jean-Marc Allain, div. d., m. de Gorron, 1 895; André Lafontaine, div. d., 1 456.
Éliminés. Jean-Paul Garnier, div. d., 206; Frédéric Guillou, PC, 159; Gérard Cordier, FN, 118.
Jean Corbeau, div. d., n.s.r.p.

Landivy

Ballottage. Roger Lestas, UDF-AD, s., d., m. de Fougerolles-du-Plessis, 1 197; Jean-Pierre Dupuis, div. d., m. de Landivy, 1 093.
Éliminés. Jean-Claude Corillon, div. d., 524; Daniel Roulette, div. d., 417; Francis Daligault, PS, 268; Catherine du Boisbaudry, FN, 162; Louis Dufour, PC, 29.

Laval-Nord-Est

Ballottage. Roland Houdiard, UDF-DL, s., c.r., adj. m. de Laval, 2 349; Pierre Kuntz, PS, 1 655.
Éliminés. Daniel Danjou, FN, 532; Yannick Peltier, PC, 402; Dimitri Maras, div. d., adj. m. de Laval, 211.

Laval-Nord-Ouest

Ballottage. Paul Lépine, UDF-rad., s., adj. m. de Laval, 1 983; Yan Kiessling, PS, 1 252.
Éliminés. Claude Courvil, Verts, 426; Sylviane de La Morinière, FN, 349; Guy Coignard, PC, 152.

Laval-Saint-Nicolas

Ballottage. Georges Minzière, PS, 1 008; Jean-Michel Le Duigou, RPR, s., adj. m. de Laval, 803.
Éliminés. Jacques Poirier, PC, 392; Anne Danjou, FN, 362.

Laval-Sud-Ouest

Ballottage. François Zocchetto, UDF-FD, s., adj. m. de Laval, 2 076; Hervé Eon, PS, 1 454.
Éliminés. André Hurault, div. g., 451; Marie-Christine de Couët, FN, 361; Dominique Dorange, RPR, 216; Marie-Annick Benatre, PC, 205; Serge Faguet, PT, 161.

Loiron

Réélu : Claude Le Feuvre, div. d., m. de Saint-Pierre-la-Cour.

Mayenne-Est

Réélue : Yolande Scheer, UDF-DL, adj. m. de Moulay.

Mayenne-Ouest

Réélu : Claude Leblanc, div. g., c.r., m. de Mayenne.

Saint-Aignan-sur-Roë

Réélu : André Baslé, UDF-FD, c.r..

Saint-Berthevin

Ballottage. Michel Sorin, PS, m. de Saint-Berthevin, 2 168; Marcel Rousseau, UDF-FD, c.m. d'Ahuillé, 813.
Éliminés. Bernard Gastineau, div. d., c.m. de Saint-Berthevin, 788; Christian Cacheux, RPR, 763; Yannick Favennec, UDF-DL, 747; Monique Chaumond, FN, 384; Thierry Bailleux, div. d., adj. m. de L'Huisserie, 232; Mauricette Lottin, PC, 154.
Clément Trocherie, RPR, n.s.r.p.

SARTHE (19)

CONSEIL SORTANT : 8 PS, 1 PRG, 1 div. g., 9 UDF, 1 app. UDF, 10 RPR, 10 div. d. (prés. : François Fillon, RPR, a. min., d., m. de Sablé-sur-Sarthe).

Allonnes

Ballottage. Claudine Lefèbvre, RPR, s., c.r., c.m. d'Allonnes, 2 527; Yvon Luby, PC, m. d'Allonnes, 1 890.
Éliminés. Pascal Liteau, PS, adj. m. d'Allonnes, 1 096; Michel Bertin, div. g., m. de Rouillon, 906; Christophe Jousselin, FN, 661.

Beaumont-sur-Sarthe

Ballottage. Roger de Neuville, RPR, s., m. de Saint-Christophe-du-Jambert, 1 264; Jean-Pierre Rossard, div. g., 985; Francis Lepinette, div. g., m. de Segré, 864.
Éliminés. Lucienne Maleyrat, FN, 244; Robert Demelle, PC, 195; Pascal Cossa, div. d., 171; Philippe Emery, div. d., 111.

La Chartre-sur-le-Loir

Ballottage. Armand de Malherbe, UDF-DL, s., m. de Marçon, 1 519; Gérard Brault, PC, m. de Lhomme, 777; Michel Hardy, PS, adj. m. de Lhomme, 586.
Éliminés. Jean-Pierre Guillaume, div. g., m. de Lavenay, 435; Jean-Claude Barlemont, FN, 301.

Conlie

Réélu : Pierre Hellier, UDF-DL, d., .

Le Grand-Lucé

Réélu : Jacques Chaumont, RPR, sén., .

Le Lude

Réélu : Louis-Jean de Nicolay, UDF-DL, adj. m. du Lude.

Malicorne-sur-Sarthe

Réélue : Chantal Albagli, div. d., m. de Dureil.

Mamers

Réélu : Jean-Pierre Chauveau, RPR, c.m. de Mamers.

Le Mans-Centre

Ballottage. Jacques Dorise, UDF-DL, s., 2 403; Jean-Pierre Cian, PS, 1 156.
Éliminés. Alain Boucheron, div. d., 1 097; *Valérie Barlemont, FN, 685; Christian* Fournier, div. g., adj. m. du Mans, 662; Dominique Niederkorn, Verts, c.m. du Mans, 601; Alain Aumont, PC, 238.

Le Mans-Est-Campagne

Ballottage. Dominique Le Mener, RPR, s., c.r., c.m. du Mans, 4 742; Marcel Langlais, PS, m. de Savigné-l'Evêque, 3 384.
Éliminés. Charles Met, FN, 978; Danielle Cormier, PC, 805; Samuel Gonthier, Verts, 622; Jean-François Paquin, écol., c.m. du Mans, 281.

Le Mans-Nord-Campagne

Ballottage. Georges Bollengier-Stragier, UDF-DL, s., m. de Coulaines, 5 514; Christophe Rouillon, PS, c.m. du Mans, 3 588.
Éliminés. Claude Vignot, FN, 1 054; Solveig Allet, MEI, 805; Jocelyne Totée, PC, 644; Dominique Leylavergne, *div. g., c.m.* du Mans, 508.

Le Mans-Nord-Ouest

Ballottage. Marietta Karamanli, PS, c.m. du Mans, 3 954; Claude Pichereau, RPR, 3 101.
Éliminés. William Zriem, FN, 1 005; Patrice Perdereau, div. g., c.m. du Mans, 954; Serge Métais, UDF-FD, 923; Martin Combe, PC, c.m. du Mans, 891.
Daniel Cabaret, div. d., n.s.r.p.

Le Mans-Sud-Est

Ballottage. Christophe Counil, PS, c.m. du Mans, 2 052; Jeannine Handebourg, div. g., s., adj. m. du Mans, 1 833.
Éliminés. Philippe Aubert, div. d. sou. UDF, c.m. du Mans, 1 296; Raymond Besnard, FN, 1 163; Huguette Hérin, PC, c.m. du Mans, 1 067; Louis Fresion, div. g., m. de Ruaudin, 985.

Marolles-les-Braults

Réélu : Pierre-Etienne Gascher, div. d., m. de Marolles-les-Braults.

Montfort-le-Gesnois

Réélu : Marcel-Pierre Cléach, div. d., sén., m. de Lombron.

Sablé-sur-Sarthe

Réélu : François Fillon, RPR, a.min., d., pr. c.g., m. de Sablé-sur-Sarthe.

Saint-Calais

Ballottage. Michel Letellier, div. g., m. de Saint-Calais, 2 615; Jean Manciair, div. d., s., m. de Bessé-sur-Braye, 1 725.
Éliminés. Jean-Marie Ravé, PC, 333; Christophe Lemaitre, FN, 319; Gérard Baudry, PT, c.m. de Saint-Calais, 242.

Saint-Paterne

Ballottage. Bernard Petiot, div. d., m. de Cherisay, 1 343; Patrick Reboussin, *UDF-DL, m. d'Arçonnay,* 1 075; Jean-Yves Pottier, RPR, m. d'Ancinnes, 1 002; Daniel Guillais, div. g., adj. m. de Saint-Paterne, 866.
Éliminés. Bernard Fautrad, FN, 487; Jacques Borger, PC, 196.
Jacques Tirouflet, RPR, n.s.r.p.

Tuffé

Réélu : Roland du Luart, UDF-AD, sén., m. du Luart.

VENDÉE (16)

CONSEIL SORTANT : 3 PS, 1 UDF-FD, 11 UDF, 6 RPR, 4 MPF, 6 div. d. *(prés. : Philippe de Villiers, MPF, a. sec. E., d.).*

Beauvoir-sur-Mer

Ballottage. *Michel Dupont, div. d.,* adj. m. de Beauvoir-sur-Mer, 1 385; Raoul Pélote, UDF, s., m. de Bouin, 1 127.
Éliminés. Bernard Delion, PS, 461; Hervé Roy, FN, 270; Claude Blanchard, PC, 140.

Chaillé-les-Marais

Ballottage. Guy Grelaud, div. g., m. de Chaillé-les-Marais, 1 107; *Jacky* Mothais, UDF-DL, m. de Vouillé-les-Marais, 771; Claude Clément, div. d., m. de l'Ile-d'Elle, 765.
Éliminés. Raymond Pingault, PC, 343; Catherine David, FN, 236; Alain Gelot, PLN, 51.
Pierre Métais, PS, n.s.r.p.

Challans

Ballottage. Louis Ducept, div. d., s., m. de Challans, 3 979; Jean Abillard, PS, 2 944; Albert Girard, div. d., 2 142.
Éliminés. Christophe Gouraud, FN, 881; Joseph Gallet, PC, 354.

La Châtaigneraie

Réélu : Claude Ouvrard, UDF-FD.

Les Essarts

Réélu : Bertrand de Villiers, MPF.

Les Herbiers

Élue : Véronique Besse, MPF, m. de Mouchamps.
Marcel Albert, RPR, m. des Herbiers, n.s.r.p.

L'Hermenault

Réélu : Joël Sarlot, UDF-DL, d., .

L'Ile-d'Yeu

Ballottage. Henri Turbé, div. d., 671; Marc Ricolleau, div. d., 579.
Éliminés. Jean-Claude Orsonneau, div. d., m. de l'Ile-d'Yeu, 385; Marie-Thérèse Leroy-Angereau, div. d., 235; Jacques Henry, div. d., 186; Jacques Morisset, PC, 94; Marcel Tatibouet, FN, 68; Jean-louis Poiraud, div. d., 66.
Jean-Claude Bernard, div. d., n.s.r.p.

Maillezais

Élu : Jean Tallineau, div. d., m. de Maillezais.
Christian Anger, RPR, n.s.r.p.

Le Poiré-sur-Vie

Réélu : Paul Bazin, UDF, m. des Lucs-sur-Boulogne.

La Roche-sur-Yon-Nord

Ballottage. Philippe Darniche, MPF, s., sén., m. de Mouilleron-le-Captif, 4 029; Pierre Regnault, PS, adj. m. de la Roche-sur-Yon, 3 330.
Éliminés. Jean Cotrier, Verts, adj. m. de la Roche-sur-Yon, 1 043; Stéphane Frimandeau, RPR, 940; Michel Bazireau, FN, 638; Bertrand Lavigne, PC, 563; Yves Gaudebert, PRG, 500.

Rocheservière

Réélu : Pierre Geay, RPR, m. de Saint-Sulpice-le-Verdon.

Les Sables-d'Olonne

Ballottage. Louis Guédon, RPR, s., d., m. des Sables d'Olonne, 7 118; Thierry Puel, PS, 5 018.
Éliminés. Paul Petitdidier, FN, 2 536; Magali Burgaud, PC, 1 027; Claude Thobie, div. d., 952; Guy Barrier, div., 524; Jean-Paul Barigault, div. g., 148.

Saint-Fulgent

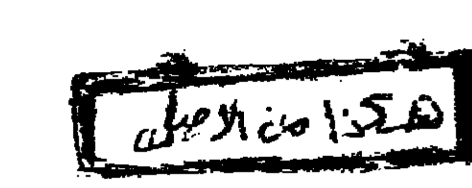
Ballottage. Marie-Thérèse Algudo, UDF-DL, s., m. de Saint-Fulgent, 3 028; Claude Coutaud, div. d., m. de Chavagnes-en-Paillers, 2 897.
Éliminés. Albert Deau, PC, 352; Claude Cristofoli, FN, 339.

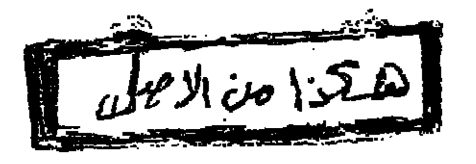
Sainte-Hermine

Réélu : Jean-Pierre de Lambilly, MPF.

Talmont-Saint-Hilaire

Réélu : Jean de La Rochethulon, UDF, m. de Talmont-Saint-Hilaire.





PICARDIE

CHARLES BAUR (UDF-FD) sera-t-il encore vendredi prochain à la tête de cette région qu'il préside depuis douze ans ? Rien n'est sûr. *Tout dépendra des liens qu'il souhaitera, et que la droite souhaitera tisser avec le* Front national. Sans l'appoint des voix du parti de Jean-Marie Le Pen, la présidence peut basculer à gauche. Souvent interrogé pendant la campagne électorale sur l'attitude qu'il adopterait dans un cas semblable, Charles Baur a botté en touche et préféré se situer comme s'il obtenait la majorité relative. En fait, l'ancien député a toujours *ménagé le Front* national. En 1986, il avait conclu une accord de gestion avec le parti d'extrême *droite* et lui avait accordé une vice-présidence. De même, lorsque Guy Desessart, alors div.d., est passé l'automne dernier au Front national, il ne lui a pas été demandé de démissionner de la vice-présidence qu'il occupait. Côté Front national, on lui rend la politesse. Pierre Descaves, candidat FN à la présidence, ne tarit pas d'éloges à son sujet et explique qu'il ne l'a *« jamais attaqué »* car c'est *« un homme courtois »*. Reste que tout le monde à droite n'est pas prêt à s'allier avec les lepénistes. Jean-François Gonnot, *ancien député* UDF *de l'Oise, tout comme* Alain Gest (UDF) ont déclaré qu'ils étaient contre des accords avec le FN *« sur ou sous la table »*.

Le Front national compte, en Picardie, 3 sièges de plus qu'en 1992. Mais sa progression n'est pas la même dans tous les départements. S'il gagne plus de 4 points par rapport à l'élection régionale de 1992 dans l'Aisne, il stagne dans la Somme. Il enregistre sa plus forte progression dans l'Oise *– près de 9 points – où il augmente même ses scores de l'élection présiden*tielle de 1995 et des élections législatives de 1997.

La gauche PS-PC progresse principalement dans la Somme. Mais la surprise vient de Lutte ouvrière, qui emporte pour la première fois 3 sièges, 1 dans chaque département. Certains y verront, comme dans l'Oise, le résultat d'un *travail militant intensif de la part de la tête de liste, Laurent* Szpirko, ancien des usines Chausson à Creil. D'autres y verront une manifestation de défiance vis-à-vis de la liste de gauche qui représente les partis au gouvernement et dont la politique sociale laisse sur leur faim de nombreux électeurs de gauche.

Côté cantonales, deux départements pourraient basculer, l'Aisne et l'Oise. Le FN devrait jouer le rôle d'empêcheur de tourner en rond. Le mot d'ordre du parti d'extrême *droite* est en effet de se maintenir partout où il le pourra, sauf accord. Cet accord devra se faire *« suivant un principe républicain, un siège contre un »*, a précisé, dimanche 15 mars au soir, Michel Guiniot, responsable de la fédération FN de l'Oise. Dans ce département, le FN peut se maintenir dans quasiment tous les cantons. Pierre Descaves et Laurent Isoré arrivent même en tête dans les cantons de Noyon et de Beauvais-Nord-Est. Le président du conseil général, Jean-François Mancel, est en ballottage légèrement favorable dans le canton de Noailles.

RÉGIONALES (57)

NOUVEAU CONSEIL : 3 LO, 7 PC, 2 MDC, 13 PS, 1 Verts, 1 CPNT, 9 UDF, 10 RPR, 11 FN.

CONSEIL SORTANT : 6 PC, 1 MDC, 8 PS, 1 PRG, 2 Verts, 2 écol., 1 MEI, 3 GE, 2 CPNT, 13 UDF, 9 RPR, 9 FN *(prés. : Charles Baur, UDF-FD).*

AISNE (17)

LO : Dominique Picqueur.
PS-PC (+ MDC) : Gérard Lalot (PC), s., c.m. de Château-Thierry.
Verts : Catherine Arribas, s.
MEI : Jacques Samyn, s.
RPR-UDF : Charles Baur (UDF-FD), s., pr. c.r., c.m. de Saint-Quentin.
FN : Wallerand de Saint-Just, s., c.m. de Soissons.
CPNT : Alain Betems, s.

I., 370 156 ; A., 38,71 % ; E., 216 205.

PS-PC	71 156	(32,91)	7 élus
RPR-UDF	64 964	(30,04)	6 élus
FN	36 938	(17,08)	3 élus
LO	16 706	(7,72)	1 élu
Verts	10 752	(4,97)	
CPNT	9 177	(4,24)	
MEI	6 512	(3,01)	

1992. – *I., 366 934 ; A., 29,73 % ; E., 243 516.* UPF (Baur, UDF-PSD), 73 735 (30,28 %), *6 élus* ; PS (Vignal), 39 643 (16,28 %), *3 élus* ; FN (de Saint-Just), 30 526 (12,54 %), *2 élus* ; PC (Lalot), 23 953 (9,84 %), *2 élus* ; Verts (Samyn), 21 655 (8,89 %), *2 élus* : GE (de Bruyn), 15 657 (6,43 %), *1 élu* ; CPNT (Betems), 13 399 (5,50 %), *1 élu* ; ex-PC (Renard), 10 117 (4,15 %) ; *ADD (Lalonde)*, 9 955 (4,09 %) ; div. d. (Posel, CNI), 4 876 (2,00 %).

OISE (23)

LO : Roland Szpirko.
PS-PC (+ PRG) : Walter Amsallem (PS), s., m. de Beauvais.
Verts : Armand Caron.
écol. : Georges Toutain, s.
MEI : Bernard Lahitte.
RPR-UDF : Patrice Fontaine (RPR), s., c.g.
div. d. : Bernard Dufossé.
MPF : Jean-Claude Giret.
FN : Pierre Descaves, s., c.m. de Noyon.
CPNT (+ GE) : Guy Harlé d'Ophove (CNIP).

I., 495 238 ; A., 40,10 % ; E., 283 067.

PS-PC	79 389	(28,04)	8 élus
RPR-UDF	71 326	(25,19)	7 élus
FN	68 984	(24,37)	6 élus
LO	17 409	(6,15)	1 élu
Verts	14 266	(5,03)	1 élu
div. d.	6 735	(2,37)	
MPF	6 626	(2,34)	
MEI	6 175	(2,18)	
CPNT	6 120	(2,16)	
écol.	6 037	(2,13)	

1992. – *I., 462 793 ; A., 29,41 % ; E., 311 985.* UPF (Dassault, RPR), 109 899 (35,23 %), *9 élus* ; FN (Descaves), 48 584 (15,57 %), *4 élus* ; PS (Amsallem), 45 321 (14,53 %), *4 élus* ; GE (Stoléru), 27 872 (8,93 %), *2 élus* : PC (Bambier), 25 201 (8,08 %), *2 élus* ; Verts (Pauquet), 23 416 (7,51 %), *2 élus* ; CPNT (Hédin), 8 851 (2,84 %) ; LO (Szpirko), 8 033 (2,57 %) ; *div. d. (Taboureux, UDF-rad. diss.)*, 7 895 (2,53 %) ; CNI (Harlé d'Ophove), 6 913 (2,22 %).

SOMME (17)

LO : Raymond Hallard.
PS-PC (+ MDC + PRG) : Francis Lecul (PS), s., c.g., c.m. d'Amiens.
Verts : Christophe Porquier.
MEI-GE : Hubert Delarue (GE), s.
RPR-UDF : Alain Gest (UDF-DL), c.g.
FN : Raynald Brasseur, s.
CPNT : Michel Blondin, s.
Chôm. : Jean-Claude Masse.

I., 392 348 ; A., 34,90 % ; E., 242 776.

PS-PC	75 684	(31,17)	7 élus
RPR-UDF	74 352	(30,62)	6 élus
FN	31 186	(12,84)	2 élus
CPNT	21 339	(8,78)	1 élu
LO	16 539	(6,81)	1 élu
Verts	10 527	(4,33)	
MEI-GE	7 290	(3,00)	
Chôm.	5 859	(2,41)	

1992. – *I., 382 744 ; A., 25,70 % ; E., 269 914.* UPF (de Robien, UDF-PR), 93 954 (34,81 %), *7 élus* ; PS-MRG (Lecul, PS), 38 470 (14,25 %), *2 élus* ; CPNT (Balédent), 33 585 (12,44 %), *2 élus* ; FN (Payet), 32 322 (11,97 %), *2 élus* ; PC (Maisse), 32 223 (11,94 %), *2 élus* ; Verts (Bertrand), 21 703 (8,04 %), *1 élu* ; GE (Delarue), 17 657 (6,54 %), *1 élu*.

CANTONALES

AISNE (21 + [1])

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 1 ADS, 12 PS, 3 div. g., 1 ADD, 8 UDF, 8 RPR, 6 div. d., 1 siège vacant à la suite de la démission de Jacques Desallangre (MDC), dans le canton de Tergnier, *(prés. : Paul Girod, UDF, sén., m. de Droizy).*

Anizy-le-Château
Ballottage. Daniel Cornot, ADD, m. de Pinon, 1 609 ; Michel Reb, PS, m. d'Anizy-le-Château, 1 327 ; Robert Guyot, RPR, m. de Mons-en-Laonnois, 857.
Éliminés. Bernard Jacquin, FN, 550.
Annick Cornot, ADD, n.s.r.p.

Bohain-en-Vermandois
Ballottage. Michel Collet, PS, m. de Prémont, 1 861 ; Yvan Rojo, ext. g., s., 1 515 ; Hervé Le Bideau, FN, 1 192.
Éliminés. Jean-Michel Coutellier, RPR, 1 046 ; Gérard Feuillette, div. d., 888 ; Michel Corniaux, PC, 537 ; Jean-Robert Boutreux, écol., 125.

Braine
Réélu : Jacques Pelletier, ADD, a.min., m. de Villiers-en-Prayères.

Château-Thierry
Ballottage. Jacques Krabal, PS, s., m. de Brasles, 5 071 ; Marie-Louise Prévot, UDF, 2 233.
Éliminés. Colette Pecci-Pinatel, FN, c.r., c.m. de Château-Thierry, 1 841 ; Jean-Luc Allioux, PC, c.m. de Château-Thierry, 825 ; François Kerdevez, Verts, 406 ; Henri-Georges Vrillaud, div. d., 277 ; Marie-Hervé Rey, MEI, 229.

Chauny
Ballottage. Jean-Luc Lanouilh, PC, s., c.m. de Chauny, 4 393 ; Harry Christof, FN, 1 591.
Éliminés. Gwenaël Nihouarn, RPR, c.m. de Chauny, 1 418 ; Josiane Guffroy, div. g., adj. m. de Chauny, 1 200 ; Mario Lirussi, PS, 992.

Craonne
Ballottage. François Cureau, PC, m. de Paissy, 959 ; Philippe Malpezzi, UDF-DL, m. d'Aizelles, 796 ; Bernard Tronel, div. d., 411.
Éliminés. Jean Madranges, FN, 264 ; Martine Boutantin, div. d., 232.
Pierette Curtil, PS, n.s.r.p.

Fère-en-Tardenois
Ballottage. Jacques Hurmane, ext. g., s., 1 364 ; Madeleine Gabriel, UDF-AD, 1 276 ; Nadine Roucelle, FN, 884.
Éliminés. Bruno Beauvois, PRG, 321.

La Capelle
Ballottage. Jean Fossier, div. d., m. de Clairefontaine, 931 ; Jean Ronsin, PS, 803 ; Robert Prusse, RPR, 751 ; Henri Brossier, div. g., m. de Sorbais, 642.
Éliminés. Maurice Precht, FN, 545 ; Daniel Belot, PC, 125 ; Fabrice Cauchy, div. g., m. d'Erloy, 103 ; Jorge Bocanegra, MEI, 95.
Louis Hennebelle, RPR, n.s.r.p.

Laon-Nord
Ballottage. Fawaz Karimet, PS, 2 029 ; Yvon Berthou, UDF-AD, s., adj. m. de Laon, 1 779.
Éliminés. Madeleine Cazin, MDC, c.m. de Laon, 724 ; Armand Pollet, FN, 690 ; Danielle Carpentier, Verts, 291 ; Patrick Pezard, écol., 242.

Marle
Réélu : Yves Daudigny, PS, m. de Marle.

Neufchâtel-sur-Aisne
Réélu : Jean Thouraud, div. d., m. de Guignicourt.

Le Nouvion-en-Thiérache
Réélu : Guy Verin, UDF-AD, c.m. de Nouvion-en-Thiérache.

Ribemont
Ballottage. Lucien Bochard, UDF-FD, s., 1 730 ; Michel Potelet, PS, m. de Ribemont, 1 374.
Éliminés. Roger Allart, PC, 636 ; Jean-Max Perrin, FN, 470 ; Gérard Henri, Verts, 180.

Sains-Richaumont
Ballottage. Jean-Marie Marecat, RPR, m. de Sains-Richaumont, 1 159 ; René Favereaux, PS, 757.
Éliminés. Michel Brault, FN, 305 ; André Foulgoc, PC, 170 ; Géraldine Fleury, écol., 79.
Pierre Bry, RPR, n.s.r.p.

Saint-Quentin-Centre
Ballottage. Maxime Hénoque, div. d., s., 1 970 ; Anne Ferreira, PS, 1 591.
Éliminés. Albert Ponthieux, FN, 1 150 ; Colette Blériot, div. d., c.m. de Saint-Quentin, 1 047 ; Jean-Luc Tournay, PC, 738 ; Yves Mennesson, div. g., 523 ; Jean-Frédéric Bochard, PT, 295 ; Daniel Lipka, div. d., 134.

Saint-Quentin-Nord
Ballottage. Xavier Bertrand, RPR, 3 752 ; Odette Grzegrzulka, PS, d., c.r., 2 882.
Éliminés. François Piquet, FN, 1 424 ; Jean-François Savary, PC, 604 ; Patrick Basuyaux, div. d., 411 ; Dominique Derville, Verts, 371 ; Daniel Huriez, PT, 365 ; Alexis Grandin, MPF, 191.
Jacques Braconnier, RPR, n.s.r.p.

Sissonne
Ballottage. Marcel Blanchard, RPR, s., 1 791 ; Pierre-Marie Lebée, PS, m. de Lappion, 1 677.
Éliminés. Michel Saleck, FN, 564 ; Harold Vandamme, div. d., 344 ; Catherine Arribas, Verts, c.r., 248.

■ Tergnier
Ballottage. Michel Carreau, PC, c.r., 2 907 ; Claude Brocheton, PS, 2 080.
Éliminés. Xavier Bonnaud, ADD, 1 005 ; Corinne Picquet, FN, 884 ; Bernard Bronchain, ext. g., 542 *Jacques Desallange, MDC, s'est démis de son mandat.*

Vailly-sur-Aisne
Ballottage. Annick Venet, div. d., s., m. de Vailly-sur-Aisne, 1 721 ; Raymond Sudolski, div. g., 1 500 ; Laurent Lagrange, PC, 724.
Éliminés. Marcel Andrillon, FN, 523.

Vermand
Ballottage. Jacques Delaplace, RPR, s., m. d'Etreillers, 1 596 ; Thierry Lefevre, div. g., 1 137 ; Alain Richard, div. d., m. de Roupy, 908.
Éliminés. Marcel Lelong, FN, 554 ; Christian Plé, PC, 282 ; Jean-Pierre Semblat, écol., 258.

Vervins
Réélu : Jean-Pierre Balligand, PS, d., m. de Vervins.

Vic-sur-Aisne
Ballottage. Raymond Guehenneux, PS, s., m. de Vic-sur-Aisne, 2 005 ; Ivan Bretillot, div. d., m. de Fontenoy, 1 369 ; Noël Lecoultre, FN, 748.
Éliminés. Jean-Jacques Hennequin, PC, c.m. de Vic-sur-Aisne, 407.

OISE (20)

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 8 PS, 1 div. g., 1 UDF, 19 RPR, 8 div. d., 1 FN *(prés. : Jean-François Mancel, RPR).*

Beauvais-Nord-Est
Ballottage. Laurent Isoré, FN, 1 895 ; Henri Bonan, PS, adj. m. de Beauvais, 1 310 ; Eric Mardyla, MPF, 1 279.
Éliminés. Thierry Aury, PC, adj. m. de Beauvais, 993 ; Agnès Petit, div. d., c.m. de Beauvais, 624 ; Philippe Wagner, MEI, 290.
Olivier Dassault, RPR, n.s.r.p.

Beauvais-Sud-Ouest
Ballottage. Jacques Nehorai, RPR, s., c.m. de Beauvais, 2 513 ; Francis Dufresne, FN, 2 475 ; Sylvie Houssin, PS, adj. m. de Beauvais, 2 382.
Éliminés. Régis Lecuru, Verts, 796 ; René Bécart, PC, 559.

Chantilly
Ballottage. Patrice Marchand, UDF-DL, m. de Gouvieux, 5 009 ; Dominique Louis-Dit-Trieau, PS, c.m. de Chantilly, 2 745.
Éliminés. Nicolas Bertin, FN, 2 300 ; Gérard Bervas, RPR, adj. m. de Chantilly, 968 ; Laurent Parent, PC, c.m. de Saint-Maximin, 807 ; Daniel Merlin, RPR diss., c.m. de Lamorlaye, 510.
Jacques Rimbert, RPR, m. de Lamorlaye, n.s.r.p.

Chaumont-en-Vexin
Ballottage. Bernard Renaud, RPR, s., m. de Thibivillers, 2 741 ; Annick Dufour, PS, adj. m. de Delincourt, 1 766 ; Monique Delcroix, FN, 1 451.
Éliminés. Corinne Pascal-Thibout, Verts, c.m. de La Neuville-d'Aumont, 488 ; Daniel Macron, PC, 435.

Creil-Nogent-sur-Oise
Ballottage. Gérard Weyn, PS, m. de Villers-Saint-Paul, 3 304 ; Michel Guiniot, FN, c.r., 2 634 ; Claude Brunet, div. d., s., m. de Nogent-sur-Oise, 2 378.
Éliminés. Dominique Bordereaux, PC, 559 ; Marc Carrignon, Verts, 462 ; Richard Brice, PT, 193.

Crépy-en-Valois
Ballottage. Philippe Callens, RPR, s., m. de Rouville, 3 932 ; Gilles Masure, PC, c.r., c.m. de Crépy-en-Valois, 2 552 ; Jean-Paul Letourneur, FN, c.m. de Crépy-en-Valois, 2 217 ; Jérome Furet, PS, c.m. de Crépy-en-Valois, 2 059.
Éliminés. Eric Dancoisne, Verts, c.m. de Crépy-en-Valois, 741 ; Philippe Gonichon, MDC, adj. m. de Gilocourt, 238.

Crèvecœur-le-Grand
Ballottage. Pierre Varlet, RPR, s., m. de Crèvecœur-le-Grand, 1 429 ; Thibaud Viguier, PS, 770 ; Jean Pupin, div. d., m. de Domeliers, 682 ; Marceau Ravot, FN, 584.
Éliminés. Marie-France Boyeldieu, PC, 143.

Formerie
Réélu : Gérard Decorde, RPR, m. de Blargies.

Froissy
Ballottage. Alain Vasselle, RPR, s., sén., m. d'Oursel-Maison, 1 467 ; Anne-Chantal Parrenin, FN, 556.
Éliminés. Eric Montès, PRG, 426 ; Jacques Larsonnier, PC, 400 ; Nicolas Henri, div. d., c.m. de Froissy, 288.

Guiscard
Ballottage. Jean-Louis Coqset, div. d., s., m. de Guiscard, 1 451 ; Gérard Lecomte, PS, m. de Crisolles, 832 ; Gérard Debergue, FN, 636.

Lassigny
Ballottage. François-Michel Gonnot, UDF-DL, c.r., adj. m. de Compiègne, 1 407 ; Claude Darras, FN, 624 ; Olivier Gallay, PS, 606.
Éliminés. Christian Dupont, div. g., 442 ; Luc Roelandt, RPR, 317 ; Luc Redregoo, PC, c.m. de Longueil-Annel, 317.
Pierre Dubois, RPR, m. de Lassigny, n.s.r.p.

Marseille-en-Beauvaisis
Ballottage. Jean-Paul Callens, RPR, s., m. d'Achy, 1 664 ; Marie Dubut, PS, c.m. de Marseille-en-Beauvais, 960 ; Christophe Boitez, FN, 805.
Éliminés. Annick Guérin, PC, c.m. de Haute-Epine, 226.

Mouy
Ballottage. Jean Sylla, PC, s., m. de Mouy, 1 750 ; Philippe Rocca-Serra, FN, c.m. de Mouy, 1 367 ; Claude Harout, GE, c.m. de Mouy, 1 051.
Éliminés. François Ameline de Cadeville, PS, c.m. de Mouy, 942 ; André Fouchard, RPR, 580.

Noailles
Ballottage. Jean-Francois Mancel, RPR, s., pr. c.g., 2 887 ; Béatrice Marre, PS, d., 1 932 ; Eric Delcroix, FN, 1 580.
Éliminés. Roland Caron, div. g. sou. PC, m. de Hermes, 998 ; Antoine de Noailles de Mouchy de Poix, div. d., m. de Mouchy-le-Châtel, 817 ; Bernard Lahitte, MEI, 295 ; André Dollet, PT, 194.

Noyon
Ballottage. Pierre Descaves, FN, c.r., 3 174 ; Bertrand Labarre, RPR, c.r., m. de Noyon, 2 202 ; Philippe Péan, div. g. sou. PS-PC, m. de Porquéricourt, 1 627.
Éliminés. Patrick Deguise, PS, m. de Pont-l'Evêque, 1 329 ; Ghislaine Boutteville, div. d., m. de Béhéricourt, 928.
Max Brézillon, RPR, n.s.r.p.

Pont-Sainte-Maxence
Ballottage. Jean-Claude Hrmo, RPR, s., m. de Verneuil-en-Halotte, 3 536 ; Jean Doisy, PS, m. de Pont-Sainte-Maxence, 2 697 ; Jean-Michel Vicq, FN, c.m. de Crépy-en-Valois, 1 871.
Éliminés. Serge Salomon, PC, 735 ; Daniel Noël, MDC, c.m. de Pont-Sainte-Maxence, 434.

Ribécourt-Dreslincourt
Réélu : Patrice Carvalho, PC, d., m. de Thourotte.

Saint-Just-en-Chaussée
Ballottage. Jean-Pierre Braine, PS, s., d., m. de Saint-Just-en-Chaussée, 3 196 ; Yves Marielle, UDF-DL, m. de Nourard-le-Franc, 1 708 ; Dominique Pruvost, FN, c.m. de Bulles, 1 451.
Éliminés. Alain Deflers, PC, c.m. de Saint-Just-en-Chaussée, 1 057.

Senlis
Ballottage. Christian Patria, UDF-FD, m. de Fontaine-Chaalis, 4 250 ; Milica Bonnisseau, PS, 2 124.
Éliminés. Xavier Buchet, FN, 2 052 ; Gérard Denis, div. d., m. d'Aumont-en-Halatte, 981 ; Bernard Mouly, div. d., 858 ; Jacky Petiteau, PC, 550 ; Gérard Quesnel, MDC, 505 ; Michel Bongiovanni, RPR, 348.
Pierre Boquet, div. d., c.r., n.s.r.p.

Songeons
Ballottage. Brigitte Magnier, div. d., s., 1 368 ; Raymond Laffolley, PRG, m. de Villembray, 1 023 ; Patrick Brocard, FN, 684.
Éliminés. François Veillerette, écol., 254 ; Didier Gusse, MEI, 119.

SOMME (23)

CONSEIL SORTANT : 5 PC, 7 PS, 1 div. g., *12 UDF, 8 RPR*, 13 div. d. *(prés. : Fernand Demilly, UDF-FD, sén.).*

Abbeville-Nord
Ballottage. Jean-Jacques Leullier, UDF-FD, adj. m. d'Abbeville, 2 929 ; Gilbert Mathon, PS, c.m. d'Abbeville, 2 649.
Éliminés. Jean-Claude Monffiers, PC, 794 ; Bernard Blouin, FN, 680 ; Laurent Péronnet, Verts, 386.
André Leduc, UDF-FD, c.m. d'Abbeville, n.s.r.p.

Acheux-en-Amiénois
Ballottage. Jackie Pillon, UDF-FD, s., 1 438 ; Jean-Paul Nigaut, div. g. sou. PS, m. de Toutencourt, 1 111.
Éliminés. Georges Huc, FN, 367 ; Régis Bormans, div. g., 302 ; Eric Trezzel, Verts, 134 ; Edith Chavaudret, PC, 85.

Ailly-le-Haut-Clocher
Élu : Daniel Dubois, UDF-FD, m. d'Oneux.
Alain Jacques, UDF-FD, n.s.r.p.

Albert
Réélu : Fernand Demilly, UDF-FD, sén., pr. c.g.

Amiens-4-Est
Ballottage. Liliane Brunet, PC, s., 2 884 ; Yves Cordier, RPR, adj. m. d'Amiens, 1 833.
Éliminés. Didier Cardon, PS, 1 493 ; Lionel Payet, FN, c.m. d'Amiens, 1 244 ; Jean-Marc Naillon, Verts, 726 ; François Rovillain, CNIP, adj. m. de Camon, 627 ; Philippe Lalouette, ext. g., 236.

Amiens-5-Sud-Est
Ballottage. Jean-Claude Broutin, UDF-FD, s., c.r., c.m. d'Amiens, 3 271 ; Daniel Leroy, PS, 1 885.
Éliminés. Thierry Bonté, Verts, 1 137 ; Jacqueline Bricour-Brasseur, FN, 1 087 ; Danielle Sinoquet, PC, c.m. d'Amiens, 889 ; Jacques Vallas, div. d., 101.

Amiens-6-Sud
Réélu : Hubert Henno, UDF-DL, adj. m. d'Amiens.

Amiens-7-Sud-Ouest
Ballottage. Marc Thuillot, RPR, 1 776 ; Eliane Gillet-Miannay, PS, c.m. d'Amiens, 1 522.
Éliminés. Raynald Brasseur, FN, c.r., 1 049 ; Jean-Paul Plez, div. d., 666 ; Jacques Lessard, PC, 646 ; Thérèse Couraud, Verts, 521.
Gérard Moularde, div. d., n.s.r.p.

Ault
Ballottage. Guy Champion, PC, m. de Mers-les-Bains, 2 114 ; Antoine de Wazières, div. d., s., m. d'Ault, 1 855 ; Jean-Claude Davergne, PS, m. d'Oust-Marest, 1 033.
Éliminés. Jacqueline Gee-Etancelin, FN, 542 ; Eric Darras, Verts, 237.

Combles
Ballottage. Dominique Camus, div. d., c.m. de Ginchy, 558 ; Dominique Guillemont, RPR, c.m. de Maricourt, 459 ; René Damay, UDF-FD, m. de Combles, 332 ; Georges Haudiquet, UDF-DL, m. de Carnoy, 301.
Éliminés. Pierre Debray, PS, 275 ; Marguerite Borgey-Dauby, FN, 163 ; Dominique Monchy, PC, 116.
Albert Flinois, UDF-FD, n.s.r.p.

Conty
Ballottage. Jacques Dacheux, div. d., s., c.m. de Conty, 1 259 ; Guy Lacherez, div. g., m. de Conty, 994.
Éliminés. Gérard Delavenne, div. d., m. de Nampty, 616 ; Pascal Payet, FN, 553 ; Philippe Rigaut, div. g., 502 ; Jean-Loup Blin, Verts, 247 ; Jean-Jacques Poidevin, PC, 239.

Corbie
Ballottage. Alain Gest, UDF-DL, s., adj. m. d'Heilly, 4 741 ; Gérard Hollville, PRG, m. de Daours, 2 153.
Éliminés. Jean-Michel Leboisne, PC, c.m. de Fouilloy, 1 295 ; Jean-Paul Montigny, FN, 997 ; Stéphane Miannay, Verts, 622.

Doullens
Réélu : Christian Vlaeminck, div. d., m. de Gézaincourt.

Friville-Escarbotin
Ballottage. Guy Roussel, PC, s., m. de Friville-Escarbotin, 3 149 ; Patrick Delaittre, RPR, c.m. de Friville-Escarbotin, 1 420 ; Annie-Claude Leuliette, PS, adj. m. de Fressenneville, 1 308.
Éliminés. David Martin, FN, 488 ; Michel Waroude, Verts, 183.

Gamaches
Ballottage. Michel Bonduelle, div. d., s., c.m. de Gamaches, 2 454 ; Jacques Pecquery, PC, m. de Gamaches, 2 192 ; Claude Bardoux, PS, m. de Bouvaincourt-sur-Bresle, 1 280.
Éliminés. Tanguy du Mesnil, FN, 516 ; Stéphane Darmaillacq, Verts, 207.

Molliens-Dreuil
Ballottage. Jean Dhalluin, RPR, s., 2 048 ; Philippe Désérable, PS, c.m. de Fresnoy-au-Val, 1 353 ; Serge Rabeuf, FN, 762.
Éliminés. Gilles Mairesse, Verts, 321 ; Yann Lefebvre, PC, 286.

Montdidier
Ballottage. Alain Siméoni, UDF, adj. m. de Montdidier, 1 324 ; Jean-Pierre Gérard, div. d., m. d'Ayencourt-le-Monchel, 1 198 ; Catherine Le Tyran, PS, 1 100.
Éliminés. Fabrice Lengelé, FN, 702 ; Claude Boileau, RPR, adj. m. de Montdidier, 535 ; Jean-Paul Macret, PC, 392 ; Christian Wyttynck, Verts, c.m. de Montdidier, 316.
Gérard Flamand, div. d., n.s.r.p.

Moyenneville
Ballottage. Philippe Arcillon, PS, 1 682 ; Stéphane Decayeux, RPR, 1 044 ; Jean-Bernard Snauwaert, UDF-FD, 832.
Éliminés. Jacques Merlier, PC, 644 ; Jean-Claude Dauby, FN, 413 ; Jacques Marchand, Verts, 205.
Roger Castel, UDF-FD, n.s.r.p.

Nesle
Ballottage. Jacques Gronnier, div. d., s., 1 767 ; Valérie Kumm, PS, 1 023.
Éliminés. Patrick Faux, FN, 487 ; Jean-Rémy Macaux, PC, 378 ; Mustapha Guelfat, Verts, 136.

Roisel
Réélu : Michel Boulogne, PS, m. de Roisel.

Roye
Ballottage. Jacques Fleury, PS, d., m. de Roye, 2 700 ; Georges Loisier, div. d., s., c.m. de Roye, 2 222.
Éliminés. Monique Mervin, FN, 680 ; Patrice Caron, PC, c.m. de Roye, 355 ; Pierre Couraud, Verts, 159.

Rue
Réélu : Pierre Barnière, RPR, m. de Régnière-Ecluse.

Villers-Bocage
Ballottage. Christian Manable, PS, s., c.m. de Raineville, 2 979 ; Claude Deflesselle, UDF-FD, m. de Coisy, 1 630.
Éliminés. Yves Dupille, FN, c.m. d'Amiens, 824 ; François Grenier, CNIP, 552 ; Jean Damay, Verts, 268 ; Gildas Quiquempois, PC, 218.

POITOU-CHARENTES

VINGT-QUATRE sièges pour la droite... vingt-quatre pour la gauche plurielle. La course à la tête de la région Poitou-Charentes, où cinquante-cinq sièges sont à pourvoir, est aussi serrée que prévu. Elle oppose deux anciens ministres. Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL), président sortant, tête de liste dans la Vienne, ancien ministre du commerce et de l'artisanat, bat campagne sans relâche depuis le mois de février, aiguillonné par la poussée de la gauche (onze députés sur dix-sept) dans la région aux dernières élections législatives. Face à lui, Philippe Marchand (PS), tête de liste en Charente-Maritime, maire de Saintes, ancien ministre de l'intérieur.

La majorité sortante RPR-UDF obtient aujourd'hui vingt élus (contre vingt-quatre en 1992) auxquels on peut ajouter un élu MPF (Mouvement pour la France) et trois divers droite (div.d.). M. Raffarin, qui a obtenu la majorité absolue (vingt-huit sièges) en 1992 grâce aux voix d'appoint des chasseurs, de Génération Ecologie et d'un socioprofessionnel, compte, aujourd'hui, sur le seul appui de Chasse, pêche, nature, traditions... pour obtenir une majorité relative. Le CPNT, qui a présenté une liste dans chaque département, contre une seule (en Charente-Maritime) aux dernières élections régionales, maintient son score de deux élus – l'un en Charente, l'autre en Charente-Maritime –, alors qu'il en escomptait *« au moins quatre »*. M. Raffarin estime que sa reconduction à la tête de la région *« ne doit pas poser de problème »* dans la mesure où son adversaire, s'il n'obtient pas la majorité relative, ne devrait pas se présenter, comme il l'a annoncé pendant la campagne. Pourtant Philippe Marchand ne s'avoue pas vaincu, soulignant la *« sensibilité de gauche »* du chasseur charentais Louis Mallet.

Les deux candidats ont exclu toute alliance avec le Front national, dont le vote reste stable dans la région, avec cinq élus, comme en 1992. En revanche, le parti de Jean-Marie Le Pen progresse de deux points en Charente-Maritime (de 9,88 % en 1992 à 11,87 % en 1998).

La majorité sortante RPR-UDF a réalisé son meilleur score dans la Vienne (43,11 %, et huit élus), où Jean-Pierre Raffarin est tête de liste. Ailleurs, la tactique du président sortant, qui a en quelque sorte donné son feu vert à deux listes concurrentes – celle du Mouvement pour la France, conduite par Claude Meunier en Charente-Maritime, et celle d'Alain Garcia, ex-RPR, dans les Deux-Sèvres, s'est révélée payante, puisque chacune a obtenu un élu. La gauche paye le prix de sa division, qui lui a coûté deux sièges. En Charente, la liste dissidente menée par Jean-Claude Fayemendie (div. g.) n'a obtenu aucun élu, ni celle des Verts, qui ont fait cavalier seul dans la Vienne. Le vote écologiste reste stable dans la région avec trois sièges. En revanche, la gauche unie se renforce en Charente-Maritime, avec huit élus contre six en 1992.

En cas d'égalité entre les deux candidats, M. Raffarin a tout prévu. Le candidat le plus âgé, Dominique de la Martinière, figure dans sa liste...

RÉGIONALES (55)

NOUVEAU CONSEIL : 4 PC, 15 PS, 1 PRG, 1 div. g., 3 Verts, 2 CPNT, *9 UDF, 11 RPR, 1 MPF, 3 div. d.*, 5 FN.

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 12 PS, 1 div. g., 3 Verts, 4 GE, 2 CPNT, 13 UDF, 11 RPR, 1 div. d., 5 FN *(prés. : Jean-Pierre Raffarin, UDF-DL, a. min., sén., adj. m. de Chasseneuil-du-Poitou).*

CHARENTE (12)

LO : Jean-Pierre Courtois.
ext. g. : Michel Deboeuf (LO diss.).
PS-PC (+ MDC + Verts) : Daniel Opic (PS), adj. m. de Gond-Pontouvre.
PRG : Jean-Claude Fayemendie (PS diss.), c.m. de Châteaubernard.
RPR-UDF : Henri de Richemont (RPR), s., m. d'Etagnac.
FN : Alain Leroy, s.
***CPNT :** Louis Mallet.*

I., 254 929 ; A., 42,20 % ; E., 138 762.

RPR-UDF	49 285	(35,51)	5 élus
PS-PC	49 054	(35,35)	*5 élus*
FN	14 120	(10,17)	1 élu
CPNT	10 253	(7,38)	1 élu
PRG	7 586	(5,46)	
LO	6 899	(4,97)	
ext. g.	1 565	(1,12)	

1992. – *I., 250 852 ; A., 33,40 % ; E., 154 216.* UPF (Hardy, RPR), 56 649 (36,73 %), *6 élus* ; PS (Reyrat), 24 185 (15,68 %), *2 élus* ; FN (Leroy), 14 837 (9,62 %), *1 élu* ; PC (Barral), 14 821 (9,61 %), *1 élu* ; Verts (Revereault), 13 827 (8,97 %), *1 élu* ; GE (Georgel), 12 735 (8,26 %), *1 élu* ; PS diss. (Lacoeuille), 7 818 (5,07 %) ; div. d. (Daudin), 5 582 (3,62 %) ; LO (Deboeuf), 3 762 (2,44 %).

CHARENTE-MARITIME (18)

G. pl. : Philippe Marchand (PS), s., a. min., c.g., c.m. de Saintes.
RPR-UDF : Françoise Clerc (UDF-rad.), s., c.m. de La Rochelle.
MPF : Claude Meunier, m. de Pont-l'Abbé-d'Arnoult.
FN : Jean-François Galvaire, s.
CPNT : Gérard Fontenay, s.

I., 402 674 ; A., 43,52 % ; E., 215 439.

G. pl.	*88 333*	*(41,00)*	*8 élus*
RPR-UDF	68 211	(31,66)	6 élus
FN	25 592	(11,87)	2 élus
CPNT	18 457	(8,56)	1 élu
MPF	14 846	(6,89)	1 élu

1992. – *I., 425 837 ; A., 33,27 % ; E., 269 580.* UPF (Blaizot, UDF-CDS), 89 134 (33,06 %), *7 élus* ; PS-MRG (Marchand, PS), 56 939 (21,12 %), *4 élus* ; FN (Galvaire), 26 622 (9,88 %), *2 élus* ; CPNT (Fontenay), 25 618 (9,50 %), *2 élus* ; GE (Dubosc), 22 679 (8,41 %), *1 élu* ; Verts (Rémond), 18 432 (6,84 %), *1 élu* ; PC (Bessière), 18 418 (6,83 %), *1 élu* ; div. d. (Most), 8 912 (3,31 %) ; CNI (Nauleau), 2 826 (1,05 %).

DEUX-SÈVRES (12)

G. pl. : Françoise Gaillard (PS).
div. g. (1) : Gilles Parnaudeau, m. de Vasles.
div. g. (2) : Michel Hervé (PS diss.), s., m. de Parthenay.
RPR-UDF (+ MPF) : Michel Becot (UDF-DL), s., sén.
div. d. : Alain Garcia (RPR diss.), s.
FN : Jean-Romée Charbonneau, s.
CPNT : Alain Bernelas.

I., 260 568 ; A., 42,79 % ; E., 138 318.

G. pl.	47 139	(34,08)	5 élus
RPR-UDF	44 277	(32,01)	4 élus
FN	11 300	(8,16)	1 élu
div. d.	10 712	(7,74)	1 élu
div. g. (1)	9 178	(6,63)	1 élu
div. g. (2)	9 105	(6,58)	
CPNT	6 607	(4,77)	

1992. – *I., 253 313 ; A., 29,02 % ; E., 168 133.* UPF (Dulait, UDF), 60 926 (36,24 %), *5 élus* ; PS (Royal), 47 008 (27,96 %), *4 élus* ; div. (Quéveau, div. d.), 19 517 (11,61 %), *1 élu* ; Verts-GE (Béalu, Verts), 17 957 (10,68 %), *1 élu* ; FN (Charbonneau), 10 503 (6,25 %), *1 élu* ; div. d. (Bouchet), 6 641 (3,95 %) ; PC (Vacker), 5 581 (3,32 %).

VIENNE (13)

LO : Patrice Villeret.
PS-PC (+ PRG) : Maurice Monange (PS), s., c.g., adj. m. de Poitiers.
Verts : Georges Stupar.
RPR-UDF (+ MPF) : Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL), s., a. min., sén., pr. c.r.
FN : Joël Le Nestic.
ext. d. : Noël Pichon, s.
CPNT : Jean-Louis Bretaudeau.

I., 285 397 ; A., 40,08 % ; E., 162 641.

RPR-UDF	70 116	(43,11)	7 élus
PS-PC	51 518	(31,67)	5 élus
FN	13 716	(8,43)	1 élu
Verts	9 283	(5,70)	
LO	8 759	(5,38)	
CPNT	7 816	(4,80)	
ext. d.	1 433	(0,88)	

1992. – *I., 272 109 ; A., 29,27 % ; E., 180 068.* UPF (Raffarin, UDF-PR), 81 911 (45,49 %), *6 élus* ; PS-MRG (Claeys, PS), 36 986 (20,54 %), *3 élus* ; FN (Pichon), 17 646 (9,80 %), *1 élu* ; PC (Fromonteil), 15 928 (8,85 %), *1 élu* ; GE (Saillard), 15 548 (8,63 %), *1 élu* ; Verts (Lhomond), 12 049 (6,69 %), *1 élu*.

CANTONALES

CHARENTE (18)

CONSEIL SORTANT : 1 CAP, 5 PS, 3 div. g., 11 UDF, 12 RPR, 2 div. d., 1 div. *(prés. : Pierre-Rémy Houssin, RPR, c.m. de Baignes-Sainte-Radegonde).*

Aigre

Ballottage. Franck Bonnet, PS, adj. m. de Saint-Fraigne, 885 ; Georges Judée, UDF-rad., m. d'Aigre, 612 ; Roland Vilneau, div. d., 497 ; Jean-Marie Vinzent, PRG, m. de Tusson, 479.
Éliminés. Didier Ravion, div. d., 329 ; Jean-Luc Laroche, PC, 164.
René Durepaire, UDF-rad., n.s.r.p.

Angoulême-Est

Ballottage. Jeanine Guinandie, PS, 1 239 ; Jean-Marie Benteyn, UDF-DL, adj. m. d'Angoulême, 842.
Éliminés. Bernard Alliat, RPR, adj. m. d'Angoulême, 627 ; Sandrine Leroy, FN, 494 ; Maryse Dumeix, PC, 261 ; Jean-François Mas, Verts, 255 ; Jean-Jacques Syoen, div. d., 175.
Jacques Ratier, RPR, n.s.r.p.

Angoulême-Nord

Ballottage. *Bernard Vergès, RPR, s.,* adj. m. d'Angoulême, 2 013 ; Jean-Pierre Brunet, PS, c.m. d'Angoulême, 1 492.
Éliminés. Dominique Deprecq, FN, 423 ; Françoise Brulé, PC, 320 ; Christian Roussel, Verts, 300.

Angoulême-Ouest

Ballottage. Patrick Gérard, UDF-FD, s., adj. m. d'Angoulême, 1 831 ; Philippe Lavaud, PS, 1 593.
Éliminés. Alain Leroy, FN, c.r., 693 ; Alain Morange, Verts, 296 ; Dominique Thuillier, PC, 284.

Aubeterre-sur-Dronne

Réélu : Marcel Benoit, RPR, c.g. .

Baignes-Sainte-Radegonde

Ballottage. Jean Chaillé de Néré, div. g., m. de Condéon, 955 ; Pierre-Rémy Houssin, RPR, s., pr. c.g., 953.
Éliminés. Christian Montigaud, PC, 106 ; Janine Dupuis, FN, 96 ; Laurent Fréboeuf, Verts, 80.

Cognac-Nord

Ballottage. Jérome Mouhot, RPR, s., adj. m. de Cognac, 2 376 ; Robert Richard, PS, m. de Bouthiers, 1 997.
Éliminés. Jean-Xavier Dupuis, FN, 606 ; Chantal Escobar, PC, 393 ; François Fléchier, Verts, 364.

Confolens-Nord

Ballottage. Jean-Louis Dutriat, UDF-FD, adj. m. de Confolens, 933 ; Paul Levy, PS, m. de Lessac, 845.
Éliminés. Jean-Paul Audoin, PC, c.m. de Confolens, 310 ; Gérard Lascaux, div. g., 277 ; *René Thromas, FN,* 139 ; Jean Urroz, rég., 57 ; Jean-Pierre Tournier, div. d., 48.
Bernard Enixon, UDF, n.s.r.p.

Confolens-Sud

Ballottage. Jean-Louis Festal, UDF-FD, s., adj. m. de Confolens, 1 515 ; Guy Traumat, PS, m. d'Esse, 1 089 ; Abel Cordeau, PC, 692.
Éliminée. Monique Garnier, FN, 180.

Hiersac

Ballottage. Didier Louis, PS, m. de Saint-Saturnin, 1 786 ; Marie-France Michaud, RPR, s., c.r., c.g., m. de Trois-Palis, 1 661.
Éliminés. Jacques Buffet, div. d., 573 ; Didier Rougier, FN, 431 ; Daniel Paillères, PC, 235 ; Christian Gaumont, Verts, 230.

Jarnac

Ballottage. Jean-Pierre Denieul, PS, 1 674 ; Pauline Noé, UDF-FD, 1 091.
Éliminés. Annick-Franck Martaud, div. d., m. de Houlette, 811 ; Gérard Paurion, div. d., 603 ; David Richon, FN, 554 ; Raymond Guenier, PC, 216.
Pierre Bujeaud, UDF-FD, n.s.r.p.

Montbron

Ballottage. Michel Boutant, PS, s., m. de Montbron, 1 726 ; Patrick Denaud, UDF-DL, 908.
Éliminés. Claude Fils, div. d., m. d'Ecuras, 473 ; Jean-François Siri, FN, c.m. de Mainzac, 285 ; Jean-François Barraud, PC, 283.

Montmoreau-Saint-Cybard

Réélu : Jean-Michel Boivin, RPR, m. de Saint-Amand-de-Montmoreau.

Ruffec

Ballottage. Bernard Charbonneau, div. g., m. de Ruffec, 1 573 ; Alain Baluteau, div. d. sou. RPR, m. de Verteuil, 1 499 ; Eric Picaud, PS, 988.
Éliminés. José Dupuis, PC, 319 ; Gaston Belly, FN, 303.
Michel Alloncle, RPR, sén., n.s.r.p.

Saint-Amant-de-Boixe

Ballottage. Jacky Bertrand, RPR, s., c.g., m. d'Anais, 1 255 ; Jean-Pascal Willaumez, div. d., 807.
Éliminés. Bruno Bavois, PS, 624 ; Jean-Paul Seguin, div. g., m. de Marsac, 561 ; Patrick Berthault, PC, m. de Maine-de-Boixe, 421 ; Michel Tessier, FN, 366.

Saint-Claud

Ballottage. Bernard Gras, RPR, s., c.m. de Chasseneuil, 1 998 ; Claude Burlier, PS, m. de Chasseneuil, 1 579 ; Michel Barral, PC, 1 284.
Éliminé. Maurice Garnier, FN, 371.

Segonzac

Ballottage. *Philippe Bonnaud, div. d.,* c.m. de Segonzac, 1 644 ; Pierre Hitier, RPR, s., 1 367 ; Pierre Ferrand, PS, 1 097.
Éliminés. Geneviève Deprecq, FN, 495 ; Nadia Bernard, PC, 274 ; Pascal Bellanger, Verts, 217.

Villebois-Lavalette

Ballottage. Jean-Claude Rambaud, PS, 864 ; Pierre Sallée, UDF-DL, adj. m. de Villebois, 630.
Éliminés. Guy Vautour, UDF-FD, m. de Blanzaguet, 591 ; Bernard Dissard, div. d., m. de Charmant, 448 ; Michel Boulanger, FN, 292 ; *Gérald Gervais, PC,* 245 ; *Odette* Bouron, div. d., 212 ; Claude Rigaud, div. d., c.m. de Villebois, 195 ; Gérard Soulat, div. d., 89.
Pierre Fougère, div. d., c.m. de Villebois, n.s.r.p.

CHARENTE-MARITIME (26)

CONSEIL SORTANT : 11 PS, 5 PRG, 4 div. g., 10 UDF, 12 RPR, 9 div. d. *(prés. : Claude Belot, UDF-rad., sén., m. de Jonzac).*

Aigrefeuille-d'Aunis

Ballottage. *Christian Brunier, PS, 1 533* ; Serge Beillevert, div. d. sou. RPR-UDF, 1 150.
Éliminés. Philippe Baron, Verts, 476 ; Frédérique Grisun, FN, 452 ; Gilbert Bernard, PC, 316 ; Eric Charièras, div. d., 122.
Bernard Marchand, div. g., m. du Thou, n.s.r.p.

Archiac

Réélu : François Robin, RPR, adj. m. d'Archiac.

Burie

Réélu : Michel Cheneau, PS.

Loulay

Ballottage. Jean-Marie Roustit, div. d. sou. RPR-UDF, 1 138 ; Camille Furgier, PS, s., 917.
Éliminés. Simone Roy, PC, 190 ; Gérard Vignau, FN, 184.

Marans

Ballottage. Bernard Bouchereau, div. d., s., m. de Marans, 1 833 ; Georges Saunier, PRG, 798.
Éliminés. Pierre Favreau, FN, 451 ; Bernard Ferrier, Verts, 378 ; Christian Fontenil, PC, 267.

Marennes

Ballottage. Roger Hattabe, UDF, m. de Marennes, 1 845 ; Jean-Luc Rousseau, RPR, 1 518 ; Jacques Lévy, div. d., 1 493.
Éliminés. Roland Garraud, PS, 1 413 ; Marc Pellacoeur, div., 1 190 ; Gabriel Archambeau, FN, 760 ; Georges Fernand, PC, 455.
Pierre-Jean Hoy, RPR, n.s.r.p.

Montendre

Élu : Bernard Lalande, PS.
Claude Augier, RPR, n.s.r.p.

Montlieu-la-Garde

Ballottage. Gilbert Festal, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Chevanceaux, 1 282 ; Maguy Prat, PS, 571.
Éliminés. Jean-Marie Arcobelli, div. g., 416 ; Bernard Roy, FN, 265 ; Jean-Michel Terrasson, PC, 204 ; Alexis Vicq, Verts, 145.
Louis Joanne, UDF, n.s.r.p.

Pons

Réélu : Daniel Laurent, UDF.

Rochefort-Nord

Ballottage. André Tessier, RPR, s., adj. m. de Rochefort, 3 177 ; André Bonnin, PS, 3 162.
Éliminés. Philippe Kremer, FN, 1 149 ; Yves Ravet, PC, 614.

Rochefort-Sud

Ballottage. Michel Candau, UDF, s., adj. m. de Rochefort, 1 287 ; Jacques Boucher, PS, 1 177.
Éliminés. Yves Savaëte, FN, 487 ; Bernard Ferreira-Cerca, PC, 320.

La Rochelle-1

Ballottage. Gilles Gautronneau, PRG, adj. m. de La Rochelle, 1 266 ; André Guy, RPR, 810 ; Jacques Bessière, PC, c.r., c.m. de La Rochelle, 771.
Éliminé. Gérard Portrait, FN, 413.
Andrée Renouard, PRG, adj. m. de La Rochelle, n.s.r.p.

La Rochelle-3

Ballottage. Marilyse Fleuret-Pagnoux, PRG, adj. m. de La Rochelle, 1 100 ; François Jaume, RPR, s., c.m. de La Rochelle, 732.
Éliminés. Gérard Blanchier, PC, adj. m. de La Rochelle, 328 ; Sébastien Jolivet, FN, 269 ; Louis Josselin, Verts, 154 ; Jacques Dumerc, PT, 83.

La Rochelle 4

Ballottage. Jean Harel, RPR, s., c.g., 1 742 ; Alain Bucherie, Verts, c.m. de La Rochelle, 881.
Éliminés. Pierre-Emmanuel Henneresse, div. g., 634 ; Philippe Chastenet, UDF, c.m. de La Rochelle, 482 ; Jean-Michel Soulaire, FN, 474 ; Olivier Chevallier, PC, 229.

La Rochelle-5

Réélu : Jack Proust, PRG, m. de Puilboreau.

La Rochelle-6

Ballottage. Maxime Bono, PS, s., adj. m. de La Rochelle, 1 848 ; Dominique Priolland, UDF, c.m. de La Rochelle, 895.
Éliminés. Juliette Libert, PC, adj. m. de La Rochelle, 640 ; *Gilles Bredillot, FN,* 384.

Royan-Est

Réélu : Dominique Bussereau, UDF-DL, m. de Saint-Georges de Didonne.

Royan-Ouest

Ballottage. Michel Servit, RPR, s., 2 438 ; Eric Chollou, Verts, 1 581 ; Henry Bugnet, div. d., 1 550.
Éliminés. Pascal Markowsky, FN, c.r., 1 231 ; Yves Herviot, PC, 798.

Saint-Genis-de-Saintonge

Ballottage. *Jacques Rapp, UDF-rad., s.,* 1 525 ; Pierre Bouyer, div. d., 629 ; Henri Vion, PS, 617.
Éliminés. Franck Caillaud, FN, 282 ; Gérard Chubilleau, PC, 145.

Saint-Jean-d'Angély

Ballottage. Claude Tarin, PS, s., m. de Saint-Jean d'Angély, 2 204 ; Jacques Castagnet, RPR, 1 768.
Éliminés. Frédéric Emard, div., 753 ; Jacqueline Garnier, FN, 696 ; Armand Sbaiti, PC, 641 ; Alain Estieu, UDF-FD, 586.

Saint-Martin-de-Ré

Ballottage. Léon Gendre, RPR, s., m. de La Flotte-en-Ré, 2 525 ; Alain Mercier, PRG, 1 201.
Éliminés. Jacques Boucard, div. g., 839 ; Jean-François Galvaire, FN, c.r., 547 ; Pierre Durand, PC, 227.

Saint-Pierre-d'Oléron

Ballottage. Jean-Paul Peyry, UDF, s., 2 499 ; Eliane Dayet, PC, 1 106.
Éliminés. Pierre Frustier, Verts, 826 ; Séverine Werbrouck, FN, 709.

Saintes-Ouest

Ballottage. Alain Bougeret, UDF-rad., s., 3 377 ; Isabelle Pichard, PS, 2 738.
Éliminés. Jacques Prissette, FN, 942 ; Christian Couilland, Verts, 713 ; Antoine Egéa, PC, 578 ; Jean-Marc Seguinot, PT, 400.

Saujon

Ballottage. André Brillouet, RPR, s., m. de Saujon, 2 424 ; Henri-Georges Dubois, PS, 1 594.
Éliminés. Pascal Ferchaud, PRG, 1 093 ; Olivier Molle, FN, 751 ; Jacques Guiard, PC, 392.

Surgères

Ballottage. Jean-Guy Branger, UDF-AD, s., 2 338 ; Antoinette Le Bot, PS, 1 279.
Éliminés. Alain Belly, PC, 706 ; Gérard Desprez, div., 565 ; Michel Erbe, FN, 386 ; Jean-Claude Chatelet, div., 281 ; Jean Tessier, MDC, 108.

Tonnay-Boutonne

Réélu : Bernard Rochet, UDF-AD, m. de Tonnay-Boutonne.

DEUX-SÈVRES (16)

CONSEIL SORTANT : 5 PS, 1 div. g., 1 Verts, 7 UDF, 1 RPR, 18 div. d. *(prés. : André Dulait, UDF-AD, sén., m. de Ménigoute).*

Celles-sur-Belle

Ballottage. Eric Gautier, PS, 1 740 ; Jean *Gonnord, div. d.,* c.m. de Celles-sur-Belle, 1 294.
Éliminés. Michel Gautier, div., 477 ; Johnny Diaz, PC, 277 ; Louis Sangani, FN, 214.
Pierre Billard, UDF, c.r., n.s.r.p.

Cerizay

Réélue : Armelle Guinebertière, RPR, d.e., c.m. de Cerizay.

Champdeniers-Saint-Denis

Ballottage. Jeanne-Marie Bizard, div. d., s., 1 004 ; Didier Delechat, div. g., m. de Sainte-Ouenne, 788 ; Alain Champeil, div. d., 729.
Éliminés. Chantal Mathieu, Verts, 170 ; Michel Berthod, MDC, 114 ; Yvette David, FN, 68 ; Nenel Baudouin, div., 19.

Coulonges-sur-l'Autize

Ballottage. Gabriel Bichon, div. d., s., 1 334 ; Alain Parrot, PS, m. de Villiers-en-Plaine, 1 240 ; Yves Ferré, div., m. de Coulonges-sur-l'Autize, 1 113.
Éliminés. Georges Tranquard, div., 687 ; Nadège Lauzier, FN, 215 ; Michel Fleury, PC, 100.

Lezay

Réélu : Jean-Pierre Marché, PS, d. .

Ménigoute

Réélu : André Dulait, UDF, sén., pr. c.g., m. de Ménigoute.

Moncoutant

Ballottage. Dominique Tricot, div. d., 2 133 ; Jean-Louis Potiron, div. d., 1 975 ; Jany Rouger, PS, adj. m. de Parthenay, 980.
Éliminés. Rémy Bordet, FN, 232 ; Yannick Prunier, PC, 85.
Guy Gonnord, div. d., n.s.r.p.

La Mothe-Saint-Héray

Ballottage. Jean-Pierre Griffault, div. d., 1 200 ; Ségolène Royal, PS, s., min., 1 165.
Éliminés. Valérie Mazé, PC, 120 ; René Gautier, FN, 96 ; Noël Boisanger, Verts, 83.

Niort-Est

Ballottage. *Geneviève Rizzi, PS, c.m.* de Niort, 2 811 ; Jean-Louis Epplin, RPR, 1 330.
Éliminés. Jean Desmaison, UDF, 750 ; Sébastien Guillon, Verts, 646 ; Dominique Baudin, PC, 510 ; Lucie Chaumeron, FN, 475.
Geneviève Perrin-Gaillard, PS, d., adj. m. de Niort, n.s.r.p.

Niort-Ouest

Ballottage. Janine Lucas, UDF-rad., s., c.m. de Niort, 3 251 ; Gérard Zabatta, PS, c.m. de Niort, 2 883.
Éliminés. Philippe Herault, Verts, 839 ; Jean-Romée Charbonneau, FN, c.r., 787 ; Gérard Nebas, PC, adj. m. de Niort, 624 ; Didier Limoge, PT, 386.

Prahecq

Ballottage. Bernard Terriere, UDF-rad., m. d'Aiffres, 1 564 ; Alain Mathieu, PS, 1 364 ; Jean Baudouin, Verts, s., 1 207.
Éliminés. Alain Lecointe, div., 638 ; Jacky Leton, FN, 232 ; Patrice Laplace, PC, 206.

Saint-Maixent-l'Ecole-2

Réélu : Léopold Moreau, UDF-DL, m. de Saint-Maixent-l'Ecole.

Saint-Varent

Ballottage. Alain Bossay, div. d., s., m. de Saint-Varent, 996 ; David Martineau, div., 849 ; Jean-Marie Boutet, div., 688.
Éliminés. Georges David, FN, 154 ; Marcel Fouquet, PC, 99.

Sauzé-Vaussais

Réélu : Jacques Gagnon, div. d., m. de Sauzé-Vaussais.

Thénezay

Réélu : Hervé Talhouet-Roy de, div. d.

Thouars-1

Ballottage. Philippe Morin, div. d., s., c.m. de Thouars, 1 689 ; Patrice Pineau, PS, 1 340.
Éliminés. Jacques Poujade, div. d., 462 ; Yves Clisson, FN, 355 ; Brigitte Maury, div. d., 265 ; Jeannine Zeekaff, PC, 250 ; Yves Boutet, div. g., 247.

VIENNE (19)

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 9 PS, 1 div. g., *8 UDF, 4 RPR, 13 div. d. (prés. : René Monory, UDF-FD, a. min., prés. du Sénat, m. de Loudun).*

Charroux

Ballottage. Jean-Charles Chevalier, UDF-FD, s., c.m. de Charroux, 951 ; Serge Coquilleau, div. d., 633.
Éliminés. Claude Dunoyer, PC, 331 ; Michel Chéron, Verts, 236 ; Sabine Moyon, FN, 113.

Châtellerault-Ouest

Ballottage. Joël Tondusson, PS, m. de Châtellerault, 1 656 ; Philippe Rabit, RPR, c.m. de Châtellerault, 1 391 ; Gilbert Guérineau, div. g., 1 153.
Éliminés. Jacques Durand, FN, 723 ; Jean-Claude Monaury, PC, c.m. de Châtellerault, 554 ; Catherine Barril, Verts, 401.
Edith Cresson, PS, adj. m. de Châtellerault, n.s.r.p.

Châtellerault-Sud

Ballottage. Ghislain Delaroche, UDF-FD, s., 2 109 ; Bernard Rimbeau, PS, m. de Naintré, 1 747.
Éliminés. Joël Le Nestic, FN, 818 ; Jean-Pierre Pipet, PC, *adj. m.* de Châtellerault, 705 ; Vincent Guicharnaud, écol. sou. Verts, 390.

Chauvigny

Réélu : Alain Fouché, UDF-FD, m. de Chauvigny.

Civray

Ballottage. Jean-Olivier Geoffroy, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Champniers, 1 838 ; Jean-Bernard Brunet, PS, adj. m. de Civray, 1 465.
Éliminés. Yves Bouron, PC, adj. m. de Civray, 490 ; Georges Stupar, Verts, 327 ; Jacqueline Ngiriyabandi, FN, 218.
Jean-Marie Gallot, div. d., n.s.r.p.

Couhé

Ballottage. André Sénécheau, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Voulon, 1 270 ; Robert Berger, *div. d., 725 ; Jean-Claude* Bosseboeuf, div. d., 610.
Éliminés. Alain Le Maguet, PC, 425 ; Marie-Christine Marciniak, Verts, 260 ; Béatrice Degrootte, FN, 235.

Loudun

***Réélu :** René Monory,* UDF-FD, sén., a.min., m. de Loudun.

Lusignan

Ballottage. *Lionel Huguet, UDF-DL, s.,* 2 353 ; René Gibault, div. g. sou. PS, m. de Lusignan, 1 381.
Éliminés. Guy Dribault, PC, adj. m. de Lusignan, 439 ; Georges Delplanque, Verts, 369 ; Georges La Planeta, FN, 288 ; Michel Poupet, div. d., m. de Sanxay, 228.

Lussac-les-Châteaux

Ballottage. Jean-Claude Compain, div. d. sou. RPR-UDF, 1 426 ; Robert Bon, PC, s., m. de Gouex, 1 368.
Éliminés. Thierry Bauduin, div. d., 608 ; Thierry Mesmin, PS, 556 ; Pascal Gouin, Verts, 235 ; *Brigitte Leroy, FN,* 224.

Mirebeau

Ballottage. Denis Brunet, app. UDF, s., 1 476 ; Bernard Rousselle, PS, 1 085.
Éliminés. Bruno Martin, FN, 266 ; Eric Lafond, PT, 148 ; Yvon Busseau, PC, 99.

Moncontour

Ballottage. Martine Ducroz, UDF-FD, s., m. de Saint-Jean-de-Sauves, 1 068 ; Gildas Lucas, div. g., 527.
Éliminés. Claude Sergent, div. d., 357 ; Michel Métais, PS, c.m. de Mazeuil, 315 ; Serge Thibivilliers, *FN, 185* ; Jacques Bertrand, div., 108 ; Christian Hauchemaille, div. g. sou. PC, c.m. de La Grimaudière, 88.

Neuville-de-Poitou

Ballottage. Serge Chamoret, PS, s., 2 684 ; *Annette Savin, div. d. sou. RPR-UDF,* 1 965.
Éliminés. Francis Poyant, FN, 565 ; Michel Duchesne, div. d., 322 ; Claude Perochon, Verts, 297 ; Marinette Nadal, PC, 277.

Pleumartin

Ballottage. *Emmanuel Chambord, div. g.* sou. PS-PC, s., 1 426 ; Daniel Dhumeaux, div. d. sou. RPR-UDF, adj. m. de Coussay-les-Bois, 937 ; Bernard Jacob, div., c.m. de Vicq-sur-Gartempe, 601.
Éliminés. Christian Ingres, FN, 208 ; Dominique Brunet, Verts, 188.

Poitiers-4

Ballottage. André Coquema, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Saint-Benoît, 2 520 ; Jean-Luc Gaboreau, PS, adj. m. de Poitiers, 1 956.
Éliminés. Claude Rouquet, FN, 418 ; Daniel Lhomond, Verts, adj. m. de Poitiers, 404 ; Michel Bodin, PC, adj. m. de Poitiers, 400 ; Bernard Bourdet, CAP, 211 ; Jean-Paul Pennetault, *PRG, adj. m. de Poitiers, 76* ; Fernande Tavernay, PT, 60 ; Laurent Guillemet, div., 44.

Saint-Gervais-les-Trois-Clochers

Réélu : Jacques Boulas, div. d. sou. RPR-UDF.

Saint-Julien-l'Ars

Ballottage. Nicole Merle, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Sèvres-Anxaumont, 1 878 ; Michel Burlot, PS, m. de Bonnes, 1 582.
Éliminés. Jean-Paul Barret, Verts, 463 ; *Jean-Pierre Jallais, PC, 439 ; Xavier* Moinier, PRG, 434 ; Jean-Paul Laurendeau, FN, 366.
Gonzague Chalain de, div. d., n.s.r.p.

La Trimouille

Ballottage. Georges Keraudren, div. d., *897 ; Hervé Vallet, div. d. sou. RPR-UDF,* s., m. de La Trimouille, 771.
Éliminés. Thierry Chauveau, PS, 216 ; Thierry Houmeau, FN, 77.

Les Trois-Moutiers

Élu : Dominique Réant, div. d. sou. RPR-UDF, *adj. m.* de Trois-Moutiers.
Philippe Charpentier, div. d., n.s.r.p.

Vouillé

Réélu : Claude Bertaud, RPR, m. de Benassay.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



DEUX GAGNANTS, un perdant : ainsi peut se résumer, brutalement, le bilan du scrutin régional en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le premier gagnant est indéniablement la gauche plurielle, puisque le député et maire socialiste d'Arles, Michel Vauzelle, est en position de devenir le prochain président de la région. La progression des listes de gauche, en pourcentage des voix exprimées, est pourtant loin d'être nette : si elle est sensible par rapport à 1992 dans les Hautes-Alpes et dans le Vaucluse, la gauche dans son ensemble maintient ses positions dans les Bouches-du-Rhône, le Var et Alpes-de-Haute Provence et régresse nettement dans les Alpes-Maritimes.

Mais la présence, le plus souvent, de listes unies lui permet de renforcer nettement sa représentation au conseil régional : elle gagne un siège supplémentaire dans les Hautes-Alpes, un dans le Vaucluse, deux dans le Var et un dans les Bouches-du-Rhône. En outre, ce scrutin confirme l'implantation dans leurs départements respectifs de Michel Vauzelle, Elizabeth Guigou dans le Vaucluse et Jean-Louis Bianco dans les Alpes-de-Haute-Provence, dont le conseil général pourrait basculer à gauche au soir du second tour des cantonales. Au total, avec 45 élus auxquels s'ajoutent les 4 élus des listes socialistes dissidentes conduites par Lucien Weygand, l'ensemble de la gauche progresse de neuf sièges par rapport au conseil sortant et se trouve ainsi en position de majorité relative.

Majorité très relative, cependant, face au second gagnant de ces élections régionales, le Front national. En progression par rapport aux régionales de 1992 comme aux législatives de 1997 dans tous les départements de la région, le parti d'extrême droite consolide son fief provençal. Dans les départements du Var, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse et des Bouches-du Rhône, il enregistre ses quatre meilleurs résultats, au plan national, en recueillant plus du quart des suffrages exprimés. Dans ces mêmes départements, il devance désormais la droite RPR-UDF, à l'exception des Alpes-Maritimes. Dans ce département, en effet, la liste conduite par Jean-Marie Le Pen n'améliore pas son score de 1992 et est devancée aussi bien par la gauche que par la droite RPR-UDF. Pour le président du FN, ce résultat est d'autant plus décevant que son mouvement progresse partout ailleurs dans la région, notamment dans les Bouches-du-Rhône, au plus grand bénéfice de son principal rival, Bruno Mégret.

Au total, avec 37 élus, soit une progression de 7 sièges par rapport au conseil sortant, le Front national fait désormais jeu égal avec la droite (37 élus également). Son chef de file dans les Bouches-du-Rhône, Bruno Mégret, a pu, dès l'issue du scrutin, se féliciter de *« l'excellent score »* obtenu par son mouvement et affirmer, à juste titre, que le FN est *« le premier parti politique »* de la région, puisqu'il compte onze élus de plus que les socialistes. En outre, les résultats de plusieurs élections cantonales confirment l'implantation du FN dans les villes qu'il a conquises il y a près de trois ans. A Marignane, le maire Daniel Simonpieri manque d'un rien l'élection dès le premier tour. Dans le canton de Vitrolles, Alain Cesari recueille plus de 38 % des suffrages, devançant de près de 20 points son concurrent socialiste, tandis que le RPR est éliminé. A Orange, l'épouse du maire FN, *Marie-Claude Bompard, arrive en tête, devant le RPR et le PS.*

Le grand perdant de ce scrutin est évidemment François Léotard. Le chef de file de la droite RPR-UDF, arrivé en troisième position dans son propre département, le Var, voit également la droite devancée par le FN dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Au total, par rapport au conseil sortant, la droite perd onze sièges de conseillers, mais cette hémorragie touche presque exclusivement l'UDF (en baisse de dix sièges). Pour M. Léotard, président de l'UDF, la défaite est cinglante. Sa candidature annoncée pour l'élection du président de région a tout d'un baroud d'honneur.

RÉGIONALES (123)

NOUVEAU CONSEIL : 14 PC, 1 MDC, 26 PS, 2 PRG, 4 div. g., 2 Verts, 19 UDF, 16 RPR, 2 div. d., 37 FN.

CONSEIL SORTANT : 10 PC, 18 PS, 12 div. g., 2 écol., 3 GE, 1 MEI, 29 UDF, 17 RPR, 30 FN, 1 siège vacant *(prés : Jean-Claude Gaudin, UDF-DL, a. min., m. de Marseille, n.s.r.p.).*

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (5)

G. pl. : Jean-Louis Bianco (PS), d., c.g., m. de Digne.
MEI : Pierre-Alain Cambefort, c.m. de Digne.
RPR-UDF : Daniel Spagnou (RPR), s., c.g., m. de Sisteron.
FN : Mireille d'Ornano, s., c.m. de Manosque.
PF : Gabriel Drugeon.

I., 104 431 ; A., 34,00 % ; E., 65 161.

G. pl.	26 857	(41,21)	2 élus
RPR-UDF	21 476	(32,95)	2 élus
FN	11 241	(17,25)	1 élue
MEI	4 478	(6,87)	
PF	1 109	(1,70)	

1992. – *I., 99 856 ; A., 23,87 % ; E., 72 945.* UPF (Rinaldi, RPR), 23 578 (32,32 %), *2 élus* ; PS (Bianco, maj. p.), 18 442 (25,28 %), *2 élus* ; FN (d'Ornano), 9 771 (13,40 %), *1 élu* ; PC (Philippe), 7 548 (10,35 %) ; GE (Collombon), 4 855 (6,66 %) ; Verts (Ingigliardi), 4 486 (6,15 %) ; rég. (Souchon), 4 265 (5,85 %).

HAUTES-ALPES (4)

G. pl. : Christian Graglia (PS), s.
div. g. : Joël Girand (PS diss.), m. de L'Argentière-la-Bessée.
RPR-UDF : Alain Bayrou (UDF-DL), s., c.g., m. de Briançon.
FN : Vanessa Bickers.
PF : Abraham Sellam.

I., 89 985 ; A., 36,67 % ; E., 53 421.

RPR-UDF	20 008	(37,45)	2 élus
G. pl.	17 482	(32,72)	2 élus
div. g.	8 035	(15,04)	
FN	7 221	(13,51)	
PF	675	(1,26)	

1992. – *I., 84 532 ; A., 26,70 % ; E., 59 130.* UPF (Lesbros, UDF), 22 599 (38,22 %), *3 élus* ; maj. p. *(Chevallier)*, 10 863 (18,37 %), *1 élu* ; FN (Marcoux), 6 342 (10,73 %) ; Verts (Gasdon), 5 876 (9,94 %) ; PC (Ferrero), 3 997 (6,76 %) ; PS *(de Caumont)*, 3 362 (5,69 %) ; CPNT (Tesnière), 3 153 (5,33 %) ; MRG (Giraud), 2 938 (4,97 %).

ALPES-MARITIMES (28)

LO : Danièle Pecout.
G. pl. : Patrick Allemand (PS), s.
div. g. : Francis Giolitti (PS diss.), s.
MEI-GE : Patrice Miran (MEI), s.
RPR-UDF : Christian Estrosi (RPR), s., d.
div. d. (1) : Bruno Miraglia (RPR diss.), s.
div. d. (2) : Jean-Nicola Calitri (écol.).
FN : Jean-Marie Le Pen, s., d.e.
CPNT : Bernard Baudin, m. d'Entraunes.
Fem. : Martine Radix (UDF diss.), s.
Chôm. : Samuel Alie.
rég. : Michel Cotta.

I., 679 307 ; A., 44,36 % ; E., 364 679.

RPR-UDF	110 736	(30,36)	10 élus
FN	98 815	(27,09)	9 élus
G. pl.	97 381	(26,70)	9 élus
Fem.	14 087	(3,86)	
MEI-GE	10 637	(2,91)	
LO	9 539	(2,61)	
div. d. (1)	8 693	(2,38)	
CPNT	4 225	(1,15)	
rég.	3 179	(0,87)	
Chôm.	3 027	(0,83)	
div. g.	2 407	(0,66)	
div. d. (2)	1 953	(0,53)	

1992. – *I., 661 365 ; A., 29,97 % ; E., 449 414.* UPF (Sauvaigo, RPR), 140 699 (31,31 %), *10 élus* ; FN (Le Pen), 122 508 (27,26 %), *9 élus* ; maj. p. (Schwartzenberg, div. g.), 81 381 (18,11 %), *5 élus* ; Verts-GE (Aschieri, GE), 35 790 (7,96 %), *2 élus* ; PC (Fiori), 29 905 (6,65 %), *2 élus* ; écol. (Perna), 13 722 (3,05 %) ; div. (Folgado, div. d.), 8 487 (1,89 %) ; div. d. (Daugreilh, RPR diss.), 7 538 (1,68 %) ; CNI (Mathieu-Obadia), 5 785 (1,29 %) ; ext. d. (Le Guillou), 3 599 (0,80 %). 6 143 (0,85 %) ; LO (Grenier), 4 266 *(0,59 %)* ; CNI (Nicoud, div. d.), 3 958 (0,54 %) ; rég. (Emond), 2 671 (0,37 %).

BOUCHES-DU-RHÔNE (49)

LO : Patrick Grenier.
PS-PC *(+ MDC + PRG)* : Michel Vauzelle (PS), a.min., d., m. d'Arles.
div. g. : Lucien Weygand (PS diss.), s., pr. c.g., c.m. de Marseille.
Verts : Daniel Garnier.
écol. : France Gamerre (GE).
MEI : Gérard Monnier-Besombes.
RPR-UDF : Jean-François Mattéi (UDF-DL), d., c.g., c.m. de Marseille.
div. d. : Hervé Fabre-Aubrespy (MPF), d.e., c.m. de Cabries.
FN : Bruno Mégret, s., d.e.
PF : Bernard Pignolo.
div. (1) : Olivier Abdou Taoumi.
div. (2) : Salem Ould-Ahmed.

I., 1 105 070 ; A., 42,72 % ; E., 610 657.

PS-PC	*188 842*	(30,92)	*18 élus*
FN	163 406	(26,75)	15 élus
RPR-UDF	136 183	(22,30)	12 élus
div. g.	50 699	(8,30)	4 élus
LO	19 769	(3,23)	
Verts	15 597	(2,55)	
MEI	10 711	(1,75)	
div. d.	9 028	(1,47)	
écol.	*8 564*	*(1,40)*	
div. (2)	3 317	(0,54)	
PF	3 145	(0,51)	
div. (1)	1 396	(0,22)	

1992. – *I., 1 076 397 ; A., 30,53 % ; E., 726 552.* Maj. p. (Tapie), 192 491 (26,49 %), *15 élus* ; UPF (Gaudin, UDF-PR), 190 001 (26,15 %), *15 élus* ; FN (Mégret), 164 215 (22,60 %), *13 élus* ; PC (Hermier), 79 228 (10,90 %), *6 élus* ; Verts (Monnier-Besombes), 34 597 (4,76 %) ; GE (Botella), 22 394 (3,08 %) ; CPNT (Portalis), 16 724 (2,30 %) ; div. d. (Gaudino), 9 864 (1,36 %) ; div. g. (Sellier).

VAR (23)

G. pl. : *Christian Martin (PS), m. de* Draguignan.
div. g. : Guy Durbec (PS diss.), s.
MEI : Michel Pizzole, s.
GE : René Cavanna.
RPR-UDF : François Léotard (UDF), a. min., d.
div. d. (1) : Bruno Aycard (RPR diss.), c.g., m. *de Belgentier.*
div. d. (2) : Jean-Marie Mure-Ravaud.
FN : Jean-Marie Le Chevallier, sén., m. de Toulon.
PF : Daniel Barbarroux.
CPNT : Marc Meissel.
rég. : Gérard Tautil.

I., 632 611 ; A., 43,11 % ; E., 345 103.

G. pl.	101 554	(29,42)	8 élus
FN	100 059	(28,99)	8 élus
RPR-UDF	*84 316*	(24,43)	*7 élus*
div. d. (1)	15 300	(4,43)	
CPNT	12 912	(3,74)	
div. g.	6 887	(1,99)	
GE	6 831	(1,97)	
MEI	6 701	(1,94)	
rég.	3 879	(1,12)	
div. d. (2)	3 613	(1,04)	
PF	3 051	(0,88)	

1992. – I., 562 997 ; A., 30,70 % ; E., 375 395. UPF (Arreckx, UDF-PR), 117 862 (31,40 %), *9 élus* ; FN (Le Chevallier), 93 773 (24,98 %), *7 élus* ; *maj. p. (Hechter)*, 52 223 (13,91 %), *4 élus* ; PC (de March), 26 104 (6,95 %), *1 élu* ; Verts (Pizzole), 21 465 (5,72 %), *1 élu* ; GE *(Chabason), 21 465 (5,72 %), 1 élu* ; PS (Janetti), 18 716 (4,99 %) ; CPNT (Millanello), 13 692 (3,65 %) ; CNI (Croidieu), 3 544 *(0,94 %)* ; *rég. (Audibert), 3 504 (0,93 %)* ; ADUA (Delarue, div. d.), 2 641 (0,70 %).

VAUCLUSE (14)

PS-PC (+ MDC + PRG) : Elisabeth Guigou (PS), s., *min.*
div. g. : Vincent Alessandrini (PS diss.).
Verts : Anne-Marie Billiotet.
écol. : Robert Fidenti, s.
MEI : Marc Faivet, s.
GE : Jean-Luc Chelli.
RPR-UDF : Marie-Josée Roig (RPR), m. d'Avignon.
FN : Jacques Bompard, s., m. d'Orange.
PF : Laurence Haton.
CPNT : Edmond Rolland (PS diss.), s.
div. : Patrick Choffrut.

I., 328 415 ; A., 38,38 % ; E., 191 890.

PS-PC	65 401	(34,08)	6 élus
FN	*51 772*	*(26,98)*	*4 élus*
RPR-UDF	50 902	(26,52)	4 élus
Verts	6 942	(3,61)	
CPNT	3 540	(1,84)	
MEI	2 729	(1,42)	
div. g.	2 514	(1,31)	
div.	2 471	(1,28)	
GE	2 468	(1,28)	
écol.	1 945	(1,01)	
PF	1 206	(0,62)	

1992. – I., 310 528 ; A., 27,18 % ; E., 215 023. UPF (Ferrand, RPR), 59 688 (27,76 %), *4 élus* ; FN (Bompard), 48 530 (22,57 %), *4 élus* ; *maj. p. (Guigou), 45 015 (20,93 %), 3 élus* ; PC (Aubert), 16 886 (7,85 %), *1 élu* ; GE (Fidenti), 16 774 (7,80 %), *1 élu* ; Verts (Falvet), 14 588 *(6,78 %), 1 élu ; div. d. (Roux, ex-RPR), 9 629* (4,48 %) ; rég. (Jacquier), 3 913 (1,82 %).

CANTONALES

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (16)

CONSEIL SORTANT : 4 PC, 6 PS, 1 PRG, 2 div. g., 4 UDF, 8 RPR, 5 div. d. *(prés. : Pierre Rinaldi, RPR).*

Annot

Ballottage. Jean Ballester, div. d. sou. RPR-UDF, s., 554 ; Claude Roustan, PS, m. d'Ubraye, 353.
Éliminés. André Pesce, div. g., m. du Fugeret, *168 ; Antony Di Toro, MEI, 51 ; Philippe Robert*, FN, 50 ; Laurence Pini, PC, 47.

Banon

Réélu : Jean-Louis Adrian, PS, c.m. de Simiane-la-Rotonde.

Barcelonnette

Réélu : Jean Chabre, RPR, m. de Barcelonnette.

Barrême

Réélu : Jean-Marie Gibelin, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Barrême.

Castellane

Ballottage. Gilbert Sauvan, PS, m. de Peyroules, 593 ; Michel Carle, UDF, s., m. de Castellane, 477.
Éliminés. Jean-Pierre Cesano, PC, 84 ; Héléna Lafond, FN, 70 ; Georges Pons, RPR, 30.

Forcalquier

Ballottage. Pierre Delmar, RPR, s., m. de Forcalquier, 1 823 ; Jacques Echalon, div. g. sou. PS, m. de Villeneuve, 1 628.
Éliminés. Pierre Macina, PC, c.m. de Forcalquier, 670 ; Rémy Le Cardinal, FN, 661 ; Patricia Lagier, *Verts, 374 ; Georges Moulet*, div. g., c.m. de Villeneuve, 318 ; Georges Segond, div. g., 304.

La Javie

Ballottage. Jean-Yves Roux, PS, adj. m. *du Brusquet, 420 ; Bernard Bartolini,* div. d. sou. RPR-UDF, m. de Prads-Haute-Bléone, 332 ; Pierre Aubert, div. g., m. du Brusquet, 258.
Éliminés. Alain Andrès, FN, 48.
Marcel Roux, PS, n.s.r.p.

Manosque-Nord

Ballottage. Roland Aubert, PS, adj. m. de Manosque, 1 562 ; Raymond Coulet, div. d. sou. RPR-UDF, 1 164 ; Pierre Cazoria, FN, 1 063.
Éliminés. Christian Irénée, PC, c.m. de Manosque, 625 ; Claude Arnaud, écol., 199.
Robert Honde, PRG, d., m. de Manosque, n.s.r.p.

Manosque-Sud-Est

Ballottage. Mario de Nadal, PC, s., c.m. de Sainte-Tulle, 1 131 ; Jacques Colombani, div. d. sou. RPR-UDF, 740 ; Mireille d'Ornano, FN, c.r., c.m. de Manosque, 625 ; Raymond Mattei, *PS, adj. m.* de Manosque, 549

Mézel

Ballottage. André Laurens, PS, m. d'Estoublon, 244 ; Jean Arnaud, PC, c.m. de Bras-d'Asse, 231 ; Jean-Pierre Aillaud, RPR, m. de Saint-Jullien-d'Asse, 212 ; Patrick Lejosne, écol., 175.
Éliminés. Françoise Bieber, div. d., 122 ; Hubert Bruguier, FN, 47 ; Marcel Laget, *div. g.*, 44.
Francis Arnaud, PC, n.s.r.p.

Noyers-sur-Jabron

Ballottage. Paul Bernard, div. g. sou. PS, s., 227 ; André Bouchet, div. d., m. de Saint-Vincent-sur-Jabron, 112 ; Annick Latil, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Noyers-sur-Jabron, 102 ; Gérard Coutelle, div. d., m. de Bevons, 99.
Éliminés. André Villecroze, div. g., 65 ; Jean-Marie Mouton, Verts, 61 ; Eric Febvey, div. d., c.m. de Noyers-sur-Jabron, 38 ; Pierre Nalin, FN, 22.

Reillanne

Ballottage. Raymond Bressand, PC, s., m. de Reillanne, 589 ; Gérard Baumel, RPR, m. de Céreste, 514 ; Pierre Pourcin, PS, m. de Villemus, 258.
Éliminés. Daniel Simondi, div. d., 252 ; Jérome Stahl, FN, 155.

Riez

Ballottage. Lucien Villecroze, UDF, s., m. d'Allemagne-en-Provence, 708 ; Louise Boccone, PS, adj. m. de Riez, 421.
Éliminés. Jacques Espitalier, div. g., m. de Quinson, 332 ; Sandra Joseph, FN, 225 ; Bernard Vernet, div. g., 223 ; Claude Brégeon-Gibelin, PC, c.m. de Manosque, 222 ; Robert Biglia, div. d., 202 ; Claude Segond, PRG, *87.*

Saint-André-les-Alpes

Ballottage. Jacques Boetti, RPR, s., m. de Saint-André-les-Alpes, 463 ; Elie Galfard, PS, m. d'Allons, 341.
Éliminés. André Nuez, FN, 66 ; Bernard Garnier, PC, 65.

Valensole

Ballottage. Renée Chaupin, UDF, s., 908 ; Max Demol, div. g., m. de Valensole, 757.
Éliminés. Jean-Claude Bonnepart, FN, 352 ; *Jean-Marie* Taiz, PC, 294 ; Joëlle Tébar, div. d., 187.

Volonne

Ballottage. Gilbert Risso, RPR, s., 2 061 ; *Jacques Mansuy, div. g.* sou. PS, m. de Velonne, 1 308 ; Claude Suffit, PC, m. de Peipin, 1 050.
Éliminés. Bernard Naegellen, *FN*, 546.

HAUTES-ALPES (15)

CONSEIL SORTANT : 8 PS, 7 UDF, 5 RPR, 10 div. d. *(prés. : Marcel Lesbros, UDF-FD, sén., m. de La Saulce).*

Aiguilles

Ballottage. Pierre Eyméoud, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Vars, 513 ; Claude Wursteisen, PC, 316 ; Nicole Mayor, div. d., 254.
Éliminés. Louis Blanc-Chabrand, ext. d., 173.

L'Argentière-la-Bessée

Ballottage. Raymond Marigne, UDF-FD, 1 132 ; Alain Prorel, PC, 514 ; Chantal Disdier, *div. d.*, s., 481 ; Marcel Chaud, div. g. sou. PS, 462.
Éliminés. Vanessa Bickers, FN, 325.

La Bâtie-Neuve

Ballottage. Joël Bonnaffoux, PS, adj. m. de La Bâtie-Neuve, 697 ; Roger Mamo, div. d., m. de Montgardin, 645 ; Gaston Disdier, div. d., 355.
Éliminés. Patrick Marsauche, Verts, 175.
Jean-Marie Achard, UDF-FD, n.s.r.p.

Briançon-Nord

Ballottage. Georges Chabas, RPR, s., 718 ; Gérard Fromm, PS, 566.
Éliminés. Daniel Lambotin, FN, 222 ; Joël Pruvot, Verts, 189 ; Françoise Certano, PC, 149.

Chorges

Ballottage. Bernard Allard-Latour, PS, m. de Remollon, 759 ; Gisèle Martin, div. d. sou. RPR-UDF, 576 ; Rolland Arnaud, *div. d.*, 363.
Éliminés. Guy Masse, PC, 145 ; Adrienne Chiari, FN, 123 ; Jean-Maurice Bonnefond, div. d., 103.
André Arnaud, div. d., m. de Chorges, n.s.r.p.

Gap-Centre

Ballottage. Roger Didier, PRG, 1 017 ; André Guiboud-Ribaud, *RPR*, s., adj. m. de Gap, 909.
Éliminés. Gérard Mouchet, FN, 221 ; Michel Olivier, Verts, 202 ; Jean-Pierre Gaullard, div. d., 199 ; Mario Parent, div. d., 128.

Gap-Sud-Est

Ballottage. Jean-Claude Chappa, UDF-FD, s., c.m. de Gap, 997 ; Bernard Jaussaud, PS, *876.*
Éliminés. Annie Simko, FN, 367 ; Robert Hiraux, div. d., 335 ; Jean Guiboud Ribaud, div. d., 290 ; Françoise Perroud, PC, 188 ; Georges Malesieux, Verts, 173.

Le Monêtier-les-Bains

Ballottage. Patrick Ollier, RPR, s., d., m. de La Salle-les-Alpes, 846 ; Paul Finat, div. g. sou. PS, 342 ; Danièle Douillet, div. d., 336.
Éliminés. Jean-Claude Blais, PC, 163 ; Claire Desert, Verts, 119.

Rosans

Ballottage. Frédéric Pinet, UDF, s., m. de Rosans, 252 ; Nicolas Rosin, PS, 247 ; Gérard Tenoux, *div. d.*, 142.
Éliminés. Marcel Silvestre, FN, 31 ; Gérard Joubert, div. d., 29.

Saint-Bonnet

Réélu : Jean-Yves Dusserre, UDF, m. de *Chabottes.*

Saint-Firmin

Ballottage. Robert Blache, div. d., 338 ; Fernand Sambain, div. d. sou. RPR, 295 ; Marc Zecconi, div. g., 232 ; Georges Aye, *PS, 175 ;* Daniel Alluis, *div. d., m.* de Villar-Loubière, 170.
Éliminés. Charles Arnaud, div. d., 48.
Pierre Rozier, PS, n.s.r.p.

Savines-le-Lac

Ballottage. Adrien *Gleize, UDF-DL*, s., 400 ; Victor Berenguel, RPR, 336.
Éliminés. Véronique Bonnal, PS, 103 ; Gérard Ladoux, PC, 43 ; Nicole Sammat, FN, 37 ; Daniel Soubeyran, Verts, 23 ; Alain André, *div. d.*, 18.

Serres

Ballottage. Michel Roy, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Serres, 557 ; Roland Linossier, PS, 478 ; Robert Numies, div. g. sou. PC, *364.*
Éliminés. Jacqueline Boillin, FN, 73.

Tallard

Ballottage. Jean-Michel Arnaud, UDF-FD, 1 085 ; Michel Favre, div. d., m. de Tallard, *605 ; Luc Traisnel*, PS, 357.
Éliminés. Pierre Villard, PC, 205 ; Michel Truccano, FN, 169 ; Jean-Maurice Bonnefond, div. d., 75.
Marcel Lesbros, UDF-FD, sén., pr. c.g., m. de La Saulce, n.s.r.p.

Veynes

Réélu : Louis Massot, PS.

ALPES-MARITIMES (26 + 1)

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 1 div. g., 12 UDF, 30 RPR, 1 MPF, 3 div. d., et un canton vacant après la démission de Jacques Peyrat, RPR, *(prés. : Charles Ginesy, RPR, sén., m. de Péone-Valberg).*

Antibes-Centre

Ballottage. Georges Roux, *RPR*, c.m. d'Antibes, 3 938 ; Jean-Claude Frappa, FN, c.m. de Cannes, 2 541 ; Pascale Saroiea, PS, 2 210.
Éliminés. Gérard Renaudo, div. d., c.m. *d'Antibes, 807 ; Pierre Vallauri, div. d.*, 473 ; Jean-nicola Calitri, écol., 144.
Jean Bunoz, UDF-rad., adj. m. d'Antibes, n.s.r.p.

Cagnes-sur-Mer-Centre

Ballottage. *Louis Negre*, div. d., m. de Cagnes, 3 246 ; Martine Perez, FN, c.m. de Cagnes, 2 188 ; Charles-Marie Fremaux, PS, 1 792.
Éliminés. Jean-Antoine Burroni, RPR, s., c.m. de Cagnes, 1 428.

Coursegoules

Réélu : Jean-Pierre Mascarelli, RPR, m. de Bouyon.

L'Escarène

Ballottage. Gilbert Cardon, *UDF-DL*, m. de L'Escarène, 360 ; Pierre Donadey, div., 266 ; Noël Albin, PC, m. de Touët-de-l'Escarène, 259 ; Jean Siri, div., 175.
Éliminés. Michel Mathieu, FN, 109 ; Bernard Giraud, div., 14 ; Jean-Marie Bernard, rég., c.m. de Roquefort-les-Pins, 4.
Jacqueline Corniglion, PC, n.s.r.p.

Grasse-Nord

Ballottage. Didier Signolet, FN, 1 718 ; Claude Leroux, RPR, s., c.m. de Grasse, 1 629 ; Thierry Lautard, PS, 1 446.
Éliminés. Gilbert Andruccioli, PC, 664 ; Michel Voynnet, div., 521 ; Jean-Farell Allard, div. d., 518 ; Henri-Philippe Goby, div. d., 444 ; Michelle Hebrard, écol., 176.

Grasse-Sud

Ballottage. Jean-Pierre Leleux, MPF, s., m. de Grasse, *2 588 ;* Daniel Rioux, FN, 2 076 ; Jean-Raymond Vinciguerra, Verts, 1 693.
Éliminés. Gilbert Pibou, div. d., m. de Pégomas, 1 302 ; Paul Euziere, PC, 1 195 ; Paul Fourquet, div. d., adj. m. de Grasse, 831 ; Jean-Louis Gioanni, écol., 346.

Guillaumes

Réélu : Charles Ginesy, RPR, sén., pr. c.g., m. de Valberg.

Lantosque

Réélu : Jean Thaon, RPR, m. de Lantosque.

Levens

Ballottage. Alain Frère, RPR, s., m. de Tourettes-Levens, 3 736 ; Jean Thiery, FN, 1 678.
Éliminés. Richard Gualtierotti, PS, 1 238 ; Michel Chevallier, PC, 1 122 ; Charlotte Reineri, écol., 399 ; Jean-Marie Bernard, rég., c.m. de Roquettes-les-Pins, 12.

Mandelieu-Cannes-Ouest

Ballottage. Albert Peyron, FN, 4 263 ; André-Charles Blanc, RPR, s., m. de *Théoule-sur-Mer*, 3 752.
Éliminés. Elahee-Abdool Gafoor, PS, 1 688 ; Charles Hartchenko, Verts, 945 ; Régis Ferracci, PC, 692 ; Daniel Pénot, div., c.m. de Mandelieu, 492 ; Françoise Leadouze, RPR diss., c.m. de Cannes, 420 ; Paul Vogel, *div. d.*, c.m. de Cannes, 283 ; Xavier Lavie, div., 66.

●Menton-Est

Ballottage. Colette Giudicelli, UDF-DL, m. de Menton, 4 084 ; Hervé Pallanca, FN, 2 243 ; Pascale *Gérard-Loizzo*, PS, 1 847.
Éliminés. Gisèle Mézin, PC, 604 ; Claude Cercelletti, div. d., 289 ; Daniel Chatriot, écol., 269.

Nice-3

Ballottage. *Jacques Victor*, PC, 3 158 ; Jean-Pierre Gost, FN, c.r., c.m. de Nice, 3 018 ; Micheline Baus, RPR, 2 372.
Éliminés. Jean Icart, UDF-DL, s., c.m. de Nice, 1 075 ; Luc Chesnel, Verts, 505 ; Daniel Olivieri, div. d., 386 ; Michel Cotta, rég., 212 ; Josiane Martini, CAP, 146 ; Jean-Marie Bernard, rég., c.m. de Roquettes-les-Pins, 108.

Nice-5

Ballottage. *Patrick Mottard, PS, c.m.* de Nice, 3 069 ; Pierre Anselin, FN, 2 830 ; Geneviève Medecin-Assemat, div. d. sou. RPR-UDF, s., 2 697.
Éliminés. Robert Poletti, div. d., 461 ; Jeannine Thiémonge, Verts, 237 ; Denise Marquet, écol., 221 ; Rose-Marie Allegret, écol., 125 ; Jean-Marie Bernard, rég., 81 ; Raphaël *Ahime*, CAP, 77.

Nice-7

Ballottage. Jean *Massena*, RPR, s., adj. m. de Nice, 2 111 ; Christian Desvignes, FN, 2 041.
Éliminés. Lucien Fouques, PS, 1 449 ; Bruno Miraglia, RPR diss., c.r., 594 ; Denis Roman, Verts, 379 ; Christophe Ricerchi, PC, 375 ; Claude Philippe, div. d., 238 ; Christian Razeau, écol., 222 ; Gérard Berardi, rég., *71 ; Jean-Marie Bernard, div.*, 68.

Nice-8

Ballottage. Olivier Bettati, RPR, s., 2 200 ; Anne Dauvergne, FN, 1 726 ; Max Cavaglione, div. g., 1 671.
Éliminés. Barthélémy Toja, div. d., 1 031 ; Patrice Mascarello, PC, 361 ; Jean-Christophe Picard, div. g., 201 ; Maurice Gillard, écol., 139 ; Serge Gabry, écol., 109 ; Jean-Marie Bernard, rég., 37.

Nice-10

Ballottage. Bernard Asso, RPR, s., *c.m.* de Nice, 4 027 ; Mireille Preiss, FN, 2 742 ; Robert Pascalone, PS, 2 202.
Éliminés. Eric Primon, PC, 406 ; Daniel Brun, écol., 226 ; Jean-Marie Bernard, rég., 85.

Nice-11

Ballottage. Jean-Pierre Schenardi, FN, c.r., 3 026 ; Rudy Salles, UDF-DL, d., c.m. de Nice, 2 952 ; Jean-François Knecht, PS, 2 276.
Éliminés. Marie Billi, PC, 972 ; Hervé Cael, div. d., 524 ; Jean-Marie Bernard, rég., 174 ; Frédéric Carlin, div., 122.
Jean Guillaud, UDF-rad., n.s.r.p.

Nice-12

Ballottage. Patrick Zanchi, FN, 1 746 ; Patrick Allemand, PS, c.r., 1 376.
Éliminés. Pierre Leonelli, RPR, 1 299 ; Norbert Battini, div. d., 824 ; Robert Injey, PC, 601 ; Jean-Claude Pastorelli, div. d., s., 346 ; Joël Rigolat, GE, 180 ; Jean-Pierre Lanfranchi, div., 59 ; Jean-François Bisson de Sallanches, écol., 52 ; Jean-Marie Bernard, rég., 38.

Nice-14

Ballottage. Gérard Gubernatis de, FN, c.r., c.m. de Nice, 2 451 ; Paul Cuturello, PS, c.m. de Nice, 2 313 ; Max Baeza, UDF-DL, adj. m. de Nice, 2 151.
Éliminés. Simon Bihar, div. d., 541 ; Jacques Bixio, RPR, c.r., 151 ; Jean-Marie Bernard, rég., 102 ; Max Maunier, rég., 78 *Jacques Peyrat, RPR, d., m. de Nice, s'est démis de son mandat.*

Puget-Théniers

Ballottage. Robert Velay, RPR, s., m. de Puget-Théniers, 829 ; Jean-Pierre Astier, PC, 757.
Éliminés. Marie-Claire Laugier, div. d., 137 ; Christian Castelli, FN, 96 ; Jean-Marie Bernard, rég., c.m. de Roquettes-les-Pins, 1.

Roquebillière

Ballottage. Denis Ferretti, PC, 139 ; René Reghezza, div. d., m. de Roquebillière, 125 ; Gérard Bernasconi, div. d., 95.
Éliminés. Serge Giordano, MDC, 51 ; Joseph Dainotto, FN, 41 ; Jean-Claude Poinsot, div. d., 36 ; Jean-Marie Bernard, rég., c.m. de Roquettes-les-Pins, 1.
Pierre Guigonis, RPR, n.s.r.p.

Saint-Laurent-du-Var-Cagnes-sur-Mer-Est

Ballottage. Henri Revel, RPR, m. de Saint-Laurent-du-Var, 4 889 ; Jean-Paul Ripoll, FN, *c.r., c.m. de Saint-Laurent-du-Var*, 3 384 ; Robert Rolant, PS, 2 289.
Éliminés. Jean-Yves Ollivier, écol., 616 ; Alain Giretto, PC, 512 ; Patrice-Philippe Bruera, div. d., 281 ; Pierre Piacentini, rég., 170.
Marc Moschetti, UDF, n.s.r.p.



Saint-Martin-Vésubie

Réélu : Gaston Franco, RPR, m. de Saint-Martin-Vésubie.

Saint-Vallier-de-Thiey

Ballottage. Maxime Coullet, div. d., s., m. de Saint-Cézaire-sur-Siagne, 2 022; Florent Lerebour, RPR, m. de Peymenade, 1 895; Michel Pochoy, div. g., 1 737; Christian Commermont, FN, c.m. de Peymeinade, 1 696.
Éliminés. Henri Baudino, PC, 455.

Vallauris-Antibes-Ouest

Ballottage. Robert Crepin, FN, c.m. de Vallauris, 3 674; Jean-Paul Bongiovanni, div. d., m. de Vallauris, 3 408.
Éliminés. Alain Gumiel, UDF-DL, s., c.m. de Vallauris, 2 084; Jean-Pierre Ancillotti, PS, 1 714; André Jourdan, Verts, 963; Gilbert Mélia, PC, 774; Patrick Lazare, écol., 649; Alain Pruvost, MDC, 204.

Villars-sur-Var

Réélu : René Gilly, RPR, m. de La-Tour-sur-Tinée.

Villefranche-sur-Mer

Ballottage. René Vestri, RPR, s., m. de Saint-Jean-Cap-Ferrat, 3 820; Gérard Grosgogeat, div. d., m. de Villefranche-sur-Mer, 1 916; Monique Mathieu, FN, c.m. de Villefranche-sur-Mer, 1 601.
Éliminés. Pierre Bottin, PS, 1 093; Arnalde Bruciamacchie, PC, 453; Christian Goupil, Verts, 337; Jean-Marie Bernard, rég., 12.

BOUCHES-DU-RHÔNE (27)

CONSEIL SORTANT : 12 PC, 19 PS, 1 app. PS, 2 PRG, 11 UDF-DL, 7 RPR, 1 div. d. *(prés. : Lucien Weygand, PS, c.r., c.m. de Marseille).*

Aix-en-Provence-Sud-Ouest

Ballottage. André Guinde, PS, adj. m. d'Aix-en-Provence, 6 071; Christian Kert, UDF-FD, d., 5 906; Colette Jauffret, FN, 4 555.
Éliminés. Annick Delhaye, Verts, 1 321; Nathalie Leconte, PC, 1 318; Pierre Chazerans, MPF, 379; Ambartsoum Manoukian, GE, 348; Jean-Pierre Espitalier, div. d., 300; Abdellatif Abdelali, div., 133; Olivier Taoumi, div., 88.
Jean-François Picheral, PS, m. d'Aix-en-Provence, n.s.r.p.

Allauch

Ballottage. Roland Povinelli, PS, s., c.r., m. d'Allauch, 4 721; Jean-Pierre Bertrand, div. d., m. de Plan-de-Cuques, 3 303; José Gonzalez, FN, c.m. d'Allauch, 2 714.
Éliminés. Emile Gavotto, PC, adj. m. d'Allauch, 1 325; Jean-Marc Safar, div. d., 1 164.

Arles-Ouest

Ballottage. Hervé Schiavetti, PC, s., c.r., adj. m. d'Arles, 3 361; Gérard David, FN, 2 160; Paolo Toeschi, PS, adj. m. d'Arles, 1 736.
Éliminés. Louis Sayn-Urpar, RPR, 1 353; Marcel Malgorn, Verts, 200; Gwenaëlle Turbant, GE, 190; René Dagand, div. g., 127; Michel Psychopoulos, MPF, 80.

Berre-l'Étang

Ballottage. Georges Batiget, PS, s., m. de Rognac, 3 983; Gilles Lacroix, FN, c.m. de Vitrolles, 3 586.
Éliminés. Robert Deixonne, PC, c.m. de Berre, 1 941; Liliane Silvy, RPR, 1 418; Claude Magnan, écol., 524; Dominique Laumonier, NE, 290.

Châteauneuf-Côte-Bleue

Ballottage. Henri Attilio d', PS, s., d., m. de Chateauneuf-les-Martigues, 6 858; André Nouar, FN, adj. m. de Vitrolles, 4 721; Georges Rosso, PC, m. du Rove, 3 225.
Éliminés. Eric Diard, RPR, 2 961; Gilles Cristofini, écol., 745.

La Ciotat

Ballottage. Francis Giraud, RPR, s., m. de Roquefort-la-Bedoule, 7 782; Rosy Sanna, PC, m. de La Ciotat, 7 337; Joëlle Melin, FN, 6 572.
Éliminés. Gérard Rivoire, écol., 1 061; Nicole Vigouroux, écol., 646; Gérard Teyssier, div., 386.

Eyguières

Ballottage. Daniel Conte, PS, s., m. de Mallemort, 3 225; Louis-Marie Savornin, UDF-DL, 2 130; Richard Ferrandino, FN, 1 874.
Éliminés. Gilles Rigole, écol., 653; Alain Bremond, PC, 603.

Lambesc

Ballottage. Jacky Gerard, PS, m. de Saint-Cannat, 2 900; Jacky Pin, div. d., m. de Rognes, 2 596; Bernard Ramond, RPR, m. de Lambesc, 2 178.
Eliminés. Jeanne Naud, FN, 1 480; Gérard Venel, PC, 828; Claude Pau, NE, 431.
Gilbert Pauriol, PRG, n.s.r.p.

Marignane

Ballottage. Daniel Simonpieri, FN, m. de Marignane, 7 446; Robert Bismuth, div. g. sou. PS-PC, adj. m. d'Allauch, 2 698.
Éliminés. Claude Piccirillo, UDF-DL, m. de Saint-Victoret, 1 730; Laurens Deleuil, div. d., s., 1 535; Jean Audibert, div. g., 747; Pierre Vidal, NE, 616; Marcel Germain, div. g., 197.

Marseille-2

Ballottage. Marie-Jeanne Fay, RPR, s., adj. m. de Marseille, 3 328; Jackie Blanc, FN, c.m. de Marseille, 2 570; Gabriel Malauzat, PS, 2 339.
Éliminés. Jean-Pierre Antonanzas, PC, 824; François Labande, Verts, 447; Jean-Christophe Grelet, NE, 249; Michel-Christian Faure, div. g., 212; Michel Ben-haim, div., 163.

Marseille-6

Ballottage. Marie-Louise Lota, UDF-DL, s., adj. m. de Marseille, 2 061; Marie-Arlette Carlotti, PS, 2 034; Jean-Pierre Baumann, FN, c.m. de Marseille, 1 950.
Éliminés. Mireille Mavrides, PC, 605; Alain Persia, NE, 306; Pierre Autexier, div. g., 263; Carole Mulatero, div. g., 111.

Marseille-7

Ballottage. Bruno Gilles, RPR, c.m. de Marseille, 3 293; Stéphane Ravier, FN, 2 237; Antoine Rouzaud, PRG, 2 030.
Éliminés. Jacques Kupelian, PC, 820; Christophe Madrolle, Verts, 447; Henri Garcia, NE, 189; Corinne Raynaud, PT, 134.
Jean-François Mattei, UDF-DL, d., n.s.r.p.

Marseille-9

Ballottage. Jean-Jacques Susini, FN, 1 930; Michel Pezet, PS, 1 547; Alain Gugliotta, UDF-DL, 1 273.
Éliminés. Robert Bret, PC, c.m. de Marseille, 1 002; Aimé Guenoun, div. g., 340; Jean Frizzi, NE, 301; Jean Ginoyer, div., 138.
Alain Décamps, PS, n.s.r.p.

Marseille-10

Ballottage. Roland Blum, UDF-DL, s., d., c.m. de Marseille, 3 384; Daniel Gazzola, FN, 2 288; Christophe Masse, PS, 2 123.



Éliminés. Lucien Martinez, PC, 928; Anita Ferrante, NE, 366; Florence Dardenne, div. g., 169; Henri Roche, div. d., 150; Gérard Terrier, MPF, 49.

Marseille-11

Ballottage. Marie-Odile Rayé, FN, c.m. de Marseille, 3 012; Philippe Berger, UDF-DL, adj. m. de Marseille, 2 838; Janine Ecochard, PS, 2 637.
Éliminés. Marie-Yves Le dret, PC, 1 341; Magali Elias, écol., 470; Serge Ferrier, div. d., 189; Max Lanfant, div. d., 152.
Robert Villani, RPR, adj. m. de Marseille, n.s.r.p.

Marseille-14-B

Ballottage. Maurice Gros, FN, c.r., c.m. de Marseille, 2 064; Denis Rossi, PS, 1 802.
Éliminés. Alain Martin, PC, 1 011; Jacques Moreau, RPR, 894; Joëlle Boulay, Verts, 210; Ahamed Mansouri, div., 172; Mohamed Laqhila, div., 152; Antoinette Guillen, écol., 127; Jacques Barbaria, écol., 93.
Francis Caccintolo, PC, n.s.r.p.

Marseille-17

Ballottage. Marius Masse, PS, s., d., 5 767; Yvon Claire, FN, c.r., 4 703; Maurice Talazac, RPR, adj. m. de Marseille, 3 366.
Éliminés. Rudy Vigier, PC, 1 921; Fabienne Scheibling, NE, 697.

Marseille-19

Ballottage. René Olmeta, PS, s., 4 551; Michelle Carayon, FN, c.r., 4 108; Solange Moll, UDF-DL, adj. m. de Marseille, 3 723.
Éliminés. Marie-Claude Gargani, PC, 1 428; Yann Guenoun, NE, 636.

Marseille-20-B

Ballottage. Guy Teissier, UDF-DL, s., d., m. du 5e secteur de Marseille, 6 404; Eric Geronimo, FN, 3 924; Fernand Pietri, PS, 3 534.
Éliminés. Annick Boet, PC, c.m. de Marseille, 1 288; Victor-Hugo Espinosa, Verts, 650; André Pibarot, écol., 320; Guy Jullien, MPF, 214.

Pélissanne

Ballottage. Jean-Pierre Maggi, PS, s., m. de Velaux, 5 489; Gérard Parisot, FN, 4 078; Thierry Lauer, UDF, 3 374.
Éliminés. Erik Bonnaud, Verts, 1 390; Michel Seimandi, PC, 1 231; Alain Ruault, div., 818.

Les Pennes-Mirabeau

Ballottage. Michel Amiel, div. g. sou. PS, 4 724; Yves Bovero, FN, 4 040; Patrick Magro, PC, adj. m. de Septemes-les-Vallons, 3 900.
Éliminés. Michel Maignan, RPR, 2 268; Pierre Tonarelli, div. g., 571; Jacques Larger, Verts, 501; Vincent Vidal, MPF, 326.
Victor Mellan, PS, m. des Pennes-Mirabeau, n.s.r.p.

Peyrolles-en-Provence

Ballottage. Alexandre Medvedowsky, PS, adj. m. d'Aix-en-Provence, 2 045; Claude Long, RPR, m. de Peyrolles, 1 695; Cédric Amblard, FN, 1 496.
Éliminés. Marceau Poussardin, div. d., m. de Meyrargues, 592; Jean-Pierre Bertrand, div. d., m. de Plan-de-Cuques, 536; Frédéric Boffi, PC, 385; Luc Korchia, Verts, 322; Cherina Benyacoub, NE, 67; Azzedine Keraira, écol., 48.
Louis Philibert, PS, sén., n.s.r.p.

Port-Saint-Louis-du-Rhône

Ballottage. Philippe Caizergues, div. g., s., m. de Port-Saint-Louis, 1 836; Vincent Porelli, PC diss., 1 407.
Éliminés. Maurice Marioge, PC, 328; Lucas Moreno, FN, 278; Frédéric Rougon, div., 230; Georges Balestriero, PS, 130.

Saint-Rémy-de-Provence

Ballottage. Hervé Cherubini, PS, m. de Saint-Rémy-de-Provence, 2 727; Serge Pampaloni, UDF, s., c.m. de Saint-Rémy-de-Provence, 2 433; Marie-Antoine Seymard, FN, 1 199.
Éliminés. Stanislas Makowka, NE, 185; Pierre Jannotta, MPF, 161.

Tarascon

Ballottage. Thérèse Aillaud, RPR, s., m. de Tarascon, 2 783; Jean-Louis Auvergne, div. g. sou. PS, 1 681; Georges Bouillard, FN, c.m. de Tarascon, 1 553.
Éliminés. Yves Yague, PC, 533; Alain Legout, div. d., 476; Aimé Thibaud, ext. d., 155.

Trets

Ballottage. André Samat, PS, s., m. de Peynier, 3 797; Michel Boulan, UDF-DL, m. de Châteauneuf-le-Rouge, 3 096; Loïc Marion de, FN, 2 245; Thierry Payan, PC, adj. m. de Trets, 2 011

Vitrolles

Ballottage. Alain Cesari, FN, c.m. de Vitrolles, 4 939; Dominique Tichadou, PS, 2 541.
Éliminés. Alain Hayot, PC, 1 840; Christian Rossi, RPR, c.m. de Berre, 1 588; Christine Paredes, GE, c.m. de Vitrolles, 490; Roger Guichard, UDF diss., c.m. de Vitrolles, 485; Rolande Guedj, div. g., 423; Paul Hagobian, PS diss., c.m. de Vitrolles, 259; Abderrhamane Tabet, div., 156.
Jean-Jacques Anglade, PS diss., n.s.r.p.

VAR (20 + 2)

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 4 PS, 13 UDF, 13 RPR, 7 div. d., 1 FN *(prés. : Hubert Falco, UDF-DL, sén., m. de Pignans).*

Besse-sur-Issole

Réélu : Hubert Falco, UDF-DL, sén., pr. c.g., m. de Pignans.

Brignoles

Ballottage. Alfred Gautier, div. d. sou. RPR-UDF, m. du Val, 3 000; Claude Gilardo, PC, adj. m. de Brignoles, 2 286; Jean-Paul Dispard, FN, c.m. de Brignoles, 2 015.
Éliminés. Michel Malvicino, PS, 1 409.
Jacques Cestor, UDF, n.s.r.p.

Callas

Ballottage. Pierre-Yves Collombat, div. g. sou. PS, s., m. de Figanières, 1 054; Hélène Blanc, PC, 714; Françoise Barre, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Callas, 621.
Éliminés. Gilles Sibillat, FN, 395; Jean-Henri Faucherre, div. d., 235; Pierre Blanc, div. g., m. de Bargemon, 188.

Fréjus

Ballottage. Elie Brun, UDF-DL, c.r., m. de Fréjus, 7 330; Jean-Pierre Risgalla, FN, 5 157; Alain Fortuit, PS, c.m. de Fréjus, 4 084.
Éliminés. Richard Benhamou, div. d., c.m. de Fréjus, 593; Abdelkader Ayad, div., 265.
Gilbert Lecat, UDF, n.s.r.p.

● La Garde

Ballottage. Yvon Robert, PC, m. de La Garde, 3 748; Jean-Michel Peyratout, FN, 3 611; Jean-Pierre Haslin, RPR, c.m. de La Garde, 2 827.
Éliminés. Michel Figarella, PS, adj. m. de La Garde, 2 098; Christiane Amesland, div. d., 927; Maurice Franceschi, Verts, 675.

● Hyères-Est

Ballottage. Jean-François Collin, FN, c.m. d'Hyères, 2 907; Gilbert Werkle, RPR, 2 534; Jean-Louis Pflêger, PC, c.m. d'Hyères, 2 087.
Éliminés. Henri Menu, div. g., 777.

Hyères-Ouest

Ballottage. Philippe de David Beauregard, FN, c.m. d'Hyères, 3 076; Léopold Ritondale, UDF-DL, c.r., m. d'Hyères, 2 983; André Salès, PS, 2 521.
Éliminés. Jean-René Cavanna, GE, 529.
Joseph Sercia, UDF-DL, n.s.r.p.

Lorgues

Ballottage. Barthélémy Mariani, PS, m. de Lorgues, 2 611; Pierre Perrin, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.m. de Lorgues, 2 149; Emile Elbhar, FN, 1 338.
Éliminés. Gabriel Uvernet, div. g., m. du Thoronet, 622; Georges Lovero, PC, 368.

Le Luc

Ballottage. Jean-Yves Gosse, PS, 2 203; Norbert La Rosa, UDF, s., m. du Luc, 2 083; Roger Pasquier, FN, 1 770; Alain Fabre, div. g., m. du Cannet-des-Maures, 1 544

Le Muy

Ballottage. Jean-Pierre Serra, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Roquebrune-sur-Argens, 3 390; Vincent Adelantado, FN, c.m. de Roquebrune-sur-Argens, 2 632; Jack Verriez, PS, c.m. du Muy, 1 974.
Éliminés. Luc Jousse, div. d., 1 413; Jean-Claude Privat, PC, 580.

Ollioules

Ballottage. Ferdinand Bernhard, UDF-DL, s., m. de Sanary, 6 209; Michel Rouvier, PS, c.m. de Sanary, 4 309; Franck Dumont-Maliverg, FN, 3 690.
Éliminés. Yvon Chagniot, div. d., c.m. de Sanary, 872; Denise Brignone-Kalac, div. d., 781; François Portrait, div. d., 525.

Rians

Ballottage. Guy Lombard, PS, m. de Ginasservis, 1 961; Dominique Joubert, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Vinon, 1 487; Marie-Christine Aurigo, FN, 836.
Éliminés. Joël Blanc, PC, c.m. de Rians, 653.
Maurice Janetti, PS, n.s.r.p.

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Ballottage. Horace Lanfranchi, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Saint-Maximin, 3 537; Maurice Lacroix, FN, 2 457; Pierre Moscati, PS, 1 997.
Éliminés. Gérard Bleinc, PC, m. de Rougiers, 1 415; Jean-Charles Pipino, Verts, 664.
Emile Olivier, UDF, n.s.r.p.

Saint-Raphaël

Ballottage. Georges Ginesta, RPR, m. de Saint-Raphaël, 4 954; Evelyne Pierron, FN, c.m. de Saint-Raphaël, 3 496; Charles Laugier, PS, c.m. de Saint-Raphaël, 2 798.
Éliminés. Jean-Claude Laredo, div. d., c.m. de Saint-Raphaël, 1 390; Daniel Saadoun, Verts, 514; Maurice Fabre, PC, 424.
René-Georges Laurin, RPR, n.s.r.p.

Saint-Tropez

Ballottage. Jean-Michel Couve, RPR, s., d., m. de Saint-Tropez, 4 194; Jean-Louis Bouguereau, FN, c.r., 2 309; René Basse, PS, 1 771.
Éliminés. Gilbert Forzani, PC, 412.

La Seyne-sur-Mer

Ballottage. Maurice Paul, PC, s., m. de La Seyne, 4 442; Gilbert Péréa, FN, 3 843.
Éliminés. François Hérisson, RPR, c.m. de La Seyne, 1 503; Patrick Martineng, div. d., c.m. de La Seyne, 1 360; Alain François, div. d., 501; Bernard Sasso, div. g., 406; Jean-Luc Gay, PT, 259.

Six-Fours-les-Plages

Ballottage. Jean-Sébastien Vialatte, RPR, m. de Six-Fours, 6 434; Marie-André Maynard de Saint-Michel de, FN, 3 138; Serge Maccio, PC, 2 782.
Éliminés. Jean-Claude Babize, UDF, s., 2 056.

Tavernes

Ballottage. Louis Fabre, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Montmeyan, 702; Michel Apostolo, Verts, adj. m. de Sillans-la-Cascade, 423; Jacques Tudury, FN, 347; Jean Bacci, PC, m. de Moissac, 333.
Éliminés. Bruno Vaquette, div. g., 68; Maurice Lombard, MPF, 53.

Toulon-2

Ballottage. Jean-Claude Lunardelli, FN, c.r., adj. m. de Toulon, 3 107; Bruno Maranzana, PS, 2 988; Emile Granier, UDF-DL, s., 1 695.
Éliminés. Pierre Golési, GE, 485.

Toulon-5

Ballottage. Dominique Michel, FN, adj. m. de Toulon, 1 165; André Bertrand, MDC, 842; Bernard Fabre, div. d. sou. RPR-UDF, 822.
Éliminés. Alain Bencivengo, div. d., 235.
Marcel Massi, UDF-FD, n.s.r.p.

Toulon-9

Ballottage. Gérard Gautier, FN, adj. m. de Toulon, 1 626; Danielle Daumas, PC, 1 561; Pierre Bonal, UDF-FD, 1 225.
Éliminés. Joseph Santini, div. d., 275; Lina Chelli, GE, 130; Guy Le Berre, écol., 111.
Paul Orsini, UDF, n.s.r.p.

La Valette-du-Var

Ballottage. Christiane Hummel, UDF, adj. m. de La Valette, 3 567; Henri Poitevin, FN, c.m. de La Valette, 2 842; Jean Acquarone, PS, c.m. de La Valette, 2 251.
Éliminés. Alain Trinquier, PC, c.m. de La Valette, 1 196; Claude Rollandin, MPF, c.m. de La Valette, 875; Michel Pélegri, div. d., 423.
Jacques Roux, RPR, n.s.r.p.

VAUCLUSE (12)

CONSEIL SORTANT : 7 PS, 2 div. g., 3 UDF, 9 RPR, 3 div. d. *(prés. : Régis Deroudhile, div. d.).*

Apt

Ballottage. Pierre Boyer, PS, s., m. d'Apt, 3 146; Pierre-Philippe Deloy, div. d., 2 149; Jean-Marie Allanzen, FN, 1 604.
Éliminés. Etienne Fourquet, Verts, 673; Jean-Pierre Peyron, PC, 617; Marie-France Trottier-Mazerand, div. d., 467.

Avignon-Est

Ballottage. Henri Agu, RPR, s., adj. m. d'Avignon, 4 065; André Castelli, PC, 3 427; Jacques Langlade, FN, c.m. d'Avignon, 2 724.
Éliminés. René Pélisson, Verts, c.m. d'Avignon, 702; Gérard Lecomte, div. g., c.m. d'Avignon, 428; Françis Salustri, div. g., 192; Philippe Enjolras, div. g., 132; Christian Wostyn, div., 65.

Avignon-Sud

Ballottage. Michèle Fournier-Armand, PS, 1 932; René Dubois, UDF-FD, s., adj. m. d'Avignon, 1 829; Hubert Carme, FN, c.m. d'Avignon, 1 684.
Éliminés. Guy Ravier, div. g., c.m. d'Avignon, 1 080; Ozcan Susler, Verts, 365; Jean Gallart, div. g., 158; Odile Maurin, div., 4.

Beaumes-de-Venise

Réélu : Christian Gonnet, UDF-DL, m. de Beaumes-de-Venise.

Bédarrides

Ballottage. Alain Milon, RPR, s., c.r., m. de Bédarrides, 5 893; Vivian Point, PC, 3 821; Robert Roux, FN, 3 609

Bonnieux

Ballottage. Roger Fénelon, PS, m. de Bonnieux, 831; Yves Rousset-Rouard, UDF-DL, m. de Ménerbes, 658; Albert Calvo, div. d., m. d'Oppède, 408.
Éliminés. Laurence Simon, FN, 203; Jean-Louis Peyron, Verts, 123.
André Borel, PS, d., m. de Pertuis, n.s.r.p.

Cadenet

Ballottage. Claude Favet, PS, m. de Cabrières-d'Aigues, 1 459; Michel Tamisier, div. g., 1 409.
Éliminés. René Dumas, RPR, m. de Mérindol, 1 130; Georges Chevallier, div. d., 1 043; Marie-Anne Ballandras, FN, 1 006; Gérald Darras, UDF-FD, 508; Jean-Pierre Muret, Verts, 442; Sébastien Vincenti, div. d., 257.
Henri Barthélémy, div. g., m. de Lourmarin, n.s.r.p.

Carpentras-Nord

Ballottage. André Bonnet, FN, 1 574; Michel Bayet, PS, c.m. de Carpentras, 1 544; Jacques Roman, UDF-rad., s., adj. m. de Carpentras, 1 467.
Éliminés. Benoît Magnat, Verts, 284.

L'Isle-sur-la-Sorgue

Ballottage. Simone Rémond, FN, 3 230; Michel Fuillet, PS, 2 987; Germain Giraud, UDF-FD, m. de Le Thor, 2 801.
Éliminés. Robert Vasse, div. d., m. de L'Isle-sur-la-Sorgue, 2 234; Jacques Olivier, Verts, 1 296; Louis Gérent, PC, c.m. du Thor, 1 170; Pierre Gonzalvez, div. d., 929.
Jean Garcin, PS, n.s.r.p.

Malaucène

Ballottage. Xavier Bernard, PS, s., m. d'Entrechaux, 903; Dominique Bodon, RPR, 623.
Éliminés. Jeannine Fanchas, FN, 252; Guy Demolin, div. d., 214; Gilbert Hoogstoel, PC, 190; Bernard Autric, div. d., 113.

Mormoiron

Ballottage. Michel Maurin, div. g., s., m. de Mormoiron, 1 495; Hélen Adam, RPR, m. de Bédoin, 1 356.
Éliminés. Jean-Claude Haud, div. d., 466; Thierry Jacops d'Aigremont, FN, 438; Gilles Giaimo, PC, 245; Louise Crovetti, Verts, 206; Françis Nencioni, écol., 123.

Orange-Est

Ballottage. Marie-Claude Bompard, FN, 3 402; Jacques Bérard, RPR, s., 3 194; Claude Béroud, PS, 2 825.
Éliminés. Philippe Zénou, UDF, c.m. d'Orange, 677; Gilbert Brozzoni, ext. d., 145.

RHÔNE-ALPES

LA DROITE et la gauche ont obtenu le même nombre de sièges en Rhône-Alpes : 60. Le futur président ne disposera que d'une majorité relative, l'assemblée comptant 157 conseillers. Charles Millon, le président (UDF-DL) sortant, espère bénéficier de la voix de l'élu CNPT de l'Ardèche, et peut-être de celle du secrétaire général de la Ligue savoisienne, organisation indépendantiste, élu en Haute-Savoie, pour être en situation de conserver son siège face à Jean-Jack Queyranne (PS).

Les listes de droite subissent pourtant un net recul par rapport au scrutin de 1992 et globalement le RPR et l'UDF enregistrent des scores moins élevés que ceux recueillis par leurs candidats aux élections législatives de juin 1997. La présence de listes dissidentes ne peut suffire à expliquer ce nouveau tassement auprès des électeurs. Dans la nouvelle assemblée, la droite est représentée par 26 UDF, 27 RPR, 1 MPF et 6 divers droite.

En faisant jeu égal avec les listes de la droite, la gauche plurielle peut se targuer d'avoir réalisé une bonne performance puisqu'elle n'était pas donnée favorite. Elle obtient certes de très bons scores, principalement dans l'Isère et, dans une moindre mesure, dans le Rhône, voire à Saint-Etienne où sa liste devance nettement celle menée par le maire (UDF-rad) de la ville, Michel Thiollière. Mais elle ne retrouve pas le niveau des suffrages recueillis lors des élections législatives de juin 1997. L'extrême gauche, particulièrement les candidats Lutte ouvrière – même si l'organisation d'Arlette Laguillier n'obtient pas d'élu –, a capté le vote de la gauche protestataire, privant ainsi la gauche plurielle de précieux pourcentages. Dans la nouvelle assemblée régionale, le PC obtient un siège de plus (12), le PS cinq (31), mais les Verts en perdent trois (8). La gauche est aussi représentée par 1 MDC, 2 PRG et 6 divers gauche.

Le Front national progresse en nombre de sièges : de 29 en 1992 (une élue a démissionné du FN en cours de mandat), son groupe comptera 35 membres dans la nouvelle assemblée, soit 5 de moins que l'objectif annoncé par Bruno Gollnisch, le chef de file du parti d'extrême droite dans la région. Mais avec ces résultats le FN enregistre des scores à peine supérieurs à ceux qu'il a obtenus lors des dernières élections législatives, notamment dans l'Isère, le Rhône et la Loire. Il connaît de petits effritements en Ardèche, concurrencé par la liste Chasse, pêche, nature et tradition, et en Haute-Savoie, par celle de la Ligue savoisienne : les partisans de l'indépendance de la Savoie seront désormais représentés à l'assemblée par Patrice Labielle, secrétaire général du mouvement. La liste de la Ligue savoisienne a recueilli 4,42 % en Savoie, résultat insuffisant pour avoir un élu. Mais dans ce département, une autre liste de la même tendance a obtenu 3,59 %.

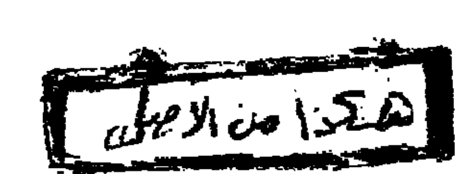
Les élections cantonales ont été à l'image du vote des régionales, témoignant d'une relative stabilité politique. Ainsi dans la Drôme, malgré la victoire au premier tour, dans le canton de Die, du candidat communiste, la gauche ne paraît pas en mesure de reprendre le département à la droite. Le président sortant, Jean Mouton (UDF-FD), a été mis en ballottage favorable. Dans le canton de Bourg-de-Péage, le candidat du Front national, Joël Cheval, devance le sortant, Henri Durand (divers droite). Le représentant de l'extrême droite affrontera le socialiste, un accord de retrait ayant été signé entre MM. Cheval et Durand.

En Ardèche, la droite est aussi en danger dans quelques cantons mais pourrait néanmoins conserver la majorité. Jean Pépin, président (UDF-DL) du conseil général de l'Ain, a été réélu au premier tour, comme Michel Mercier, président (UDF-FD) du conseil général du Rhône. Michel Hannoun, président (RPR) du conseil général de l'Isère, est en ballottage favorable, tout comme Michel Barnier, président (RPR) du conseil général de la Savoie : pour M. Barnier, ce ballottage ressemble presque à un échec, car depuis 1973, il avait toujours été réélu au premier tour.

RÉGIONALES (157)

NOUVEAU CONSEIL : 12 PC, 1 MDC, 31 PS, 2 PRG, 6 div. g., 8 Verts, 1 ind., 1 CPNT, 26 UDF, 27 RPR, 1 MPF, 6 div. d., 35 FN.

CONSEIL SORTANT : 11 PC, 21 PS, 2 app. PS, 3 PRG, 11 Verts, 8 écol., 30 UDF, 30 RPR, 12 div. d., 28 FN, 1 FN diss. *(prés. : Charles Millon, UDF-DL, a. min., d., m. de Belley).*



AIN (14)

LO : Yves Petiot.
G. pl. : Dominique Saint-Pierre (PRG), s., d.e., adj. m. de Bourg-en-Bresse.
IR : Alain Coquard (div. g.), adj. m. de Miribel.
RPR-UDF : Gérard Armand (RPR), c.g., m. de Bellegarde-sur-Valserine.
div. d. : Jacky Garnier, m. de Châtenay.
CNIP : Luc Billard (div. d.).
FN : André Clavel, s., c.m. d'Oyonnax.
PF : Bernard Prigent.

I., 320 301 ; A., 47,63 % ; E., 159 876.

RPR-UDF	53 917	(33,72)	6 élus
G. pl.	50 337	(31,48)	5 élus
FN	29 732	(18,59)	3 élus
div. d.	8 864	(5,54)	
LO	6 811	(4,26)	
CNIP	3 847	(2,40)	
PF	3 789	(2,36)	
IR	2 579	(1,61)	

1992. – *I., 293 653 ; A., 34,34 % ; E., 182 766.* UPF (Armand, RPR), *64 876 (35,50 %), 6 élus ;* FN (Clavel), 27 899 (15,26 %), *3 élus ;* maj. p. (Saint-Pierre, MRG), 20 816 (11,39 %), *2 élus ;* div. g. (Ravassard, PS diss.), 18 222 (9,97 %), *1 élu ;* Verts (Gilbert), 16 072 (8,79 %), *1 élu ;* GE (Moussel), 11 801 (6,46 %), *1 élu ;* PC (Roustit), 8 745 (4,78 %) ; div. d. (Robin), 6 627 (3,63 %) ; div. ind. (Hybord), 4 404 (2,41 %) ; div. (Payraud, div. d.), 3 304 (1,81 %).

ARDÈCHE (9)

G. pl. : Serge Plana (PC), s., adj. m. d'Annonay.
MEI : James Charret.
RPR-UDF : Jean-Claude Flory (RPR), c.g., m. de Vals-les-Bains.
div. d. : Gabriel Comte, c.g.,
FN : Henry Despres, s., c.m. de Serrières.
CPNT : Alain Roure.
Fem. : Laurence de Milleville (GE).

I., 169 886 ; A., 38,57 % ; E., 99 132.

G. pl.	32 827	(33,11)	4 élus
RPR-UDF	27 565	(27,80)	3 élus
FN	13 729	(13,84)	1 élu
CPNT	10 279	(10,36)	1 élu
div. d.	6 196	(6,25)	
Fem.	5 297	(5,34)	
MEI	3 239	(3,26)	

1992. – *I., 204 770 ; A., 29,42 % ; E., 136 039.* UPF (Torre, UDF), 55 096 (40,50 %), *4 élus ;* PS-MRG (Chapuis, PS), 30 391 (22,34 %), *2 élus ;* FN (Béraud), 17 513 (12,87 %), *1 élu ;* PC (Plana), 12 813 (9,42 %), *1 élu ;* écol. (Courouble, Verts diss), 12 370 (9,09 %), *1 élu ;* Verts (Laurent), 7 856 (5,77 %).

DRÔME (12)

LO : Alain Terno.
G. pl. : Roger Léron (PS), s.
GE : Philippe Grigri.
RPR-UDF : Thierry Cornillet (UDF-rad.), m. de Montélimar.
div. d. : Aimé Chaléon (UDF-DL diss.), s., c.g., m. de Saint-Donat-sur-l'Herbasse.
FN : Joël Cheval, c.m. de Bourg-de-Péage.
ext. d. : Eric Sauzé.
CPNT : Gilbert Gâteau.

I., 297 085 ; A., 40,19 % ; E., 162 861.

G. pl.	57 278	(35,16)	5 élus
RPR-UDF	41 426	(25,43)	4 élus
FN	32 105	(19,71)	3 élus
div. d.	8 284	(5,08)	
CPNT	7 757	(4,76)	
GE	7 141	(4,38)	
LO	6 902	(4,23)	
ext. d.	1 968	(1,20)	

1992. – *I., 280 422 ; A., 31,26 % ; E., 183 855.* UPF (Labaune, RPR), 55 462 (30,17 %), *5 élus ;* PS (Léron), *30 656 (16,67 %), 2 élus ;* FN (Burgaz), 26 737 (14,54 %), *2 élus ;* GE (Védrines), 17 796 (9,68 %), *1 élu ;* div. g. (Pinede, ex-PC), 11 458 (6,23 %), *1 élu ;* PC (Allégret), 11 273 (6,13 %), *1 élu ; CPNT (Dinges), 11 063* (6,02 %) ; Verts (Delcourt), 8 891 (4,84 %) ; CNI (Bérard), 6 564 (3,57 %) ; div. d. (Banc), 3 955 (2,15 %).

ISÈRE (29)

LO : Roland Calmel.
PS-PC (+ MDC + PRG) : Armand Bonnamy (PS), s., adj. m. de Bourgoin-Jallieu.
Verts : Françoise Bousson.
MEI-GE : Thierry Lehnebach (écol.), s.
RPR-UDF (+ MPF) : Anna Bret (div. d.).
div. d. (1) : Gérard Dezempte (RPR diss.), c.g., m. de Charvieux-Chavagneux.
div. d. (2) : Pierre Berthet (UDF-DL diss.).
FN : Hugues Petit, s.

I., 677 270 ; A., 46,53 % ; E., 347 766.

PS-PC	120 563	(34,66)	12 élus
RPR-UDF	84 116	(24,18)	8 élus
FN	63 059	(18,13)	6 élus
div. d. (1)	23 128	(6,65)	2 élus
Verts	19 949	(5,73)	1 élue
LO	17 218	(4,95)	
MEI-GE	11 637	(3,34)	
div. d. (2)	8 096	(2,32)	

1992. – *I., 633 813 ; A., 33,00 % ; E., 406 694. UPF (Micoud, div. d.), 102 348 (25,17 %), 9 élus ;* PS (Mermaz), 69 054 (16,98 %), *6 élus ;* FN (Petit), 65 666 (16,15 %), *5 élus ;* PC (Veyret), 33 487 (8,23 %), *3 élus ;* GE (Lehnebach), *32 370 (7,96 %), 2 élus ; div. (Tazieff), 26 093* (6,42 %), *2 élus ;* Verts (Vexliard), 25 751 (6,33 %), *2 élus ;* CPNT (Sillans), 15 597 (3,84 %) ; CNI (Dezempte, RPR diss.), 12 525 (3,08 %) ; div. d. (Bonneau), *9 505 (2,34 %) ;* div. d. (Bonzy, RPR diss.), *8 400 (2,07 %) ;* LO (Calmel), 5 898 (1,45 %).

LOIRE (22)

LO : André Moulin.
PS-PC (+ Verts + MDC) : Gérard Lindeperg (PS), s., d., c.m. de Saint-Etienne.
PRG : Gérard Payre (écol.), s.
MEI : Régis Usson (GE diss.).
GE : Linda Asmani.
RPR-UDF : *Michel Thiollière (UDF-rad.),* c.g., m. de Saint-Etienne.
div. d. (1) : Philippe Macke (RPR diss.), s., c.g., adj. m. de Saint-Just-en-Chevalet.
div. d. (2) : Gérard Tardy, m. de Lorette.
FN : Gérard Lilio, s., c.m. de Saint-Just-Saint-Rambert.

I., 484 527 ; A., 45,60 % ; E., 251 932.

PS-PC	74 301	(29,49)	8 élus
RPR-UDF	71 048	(28,20)	7 élus
FN	55 866	(22,17)	6 élus
div. d. (1)	14 165	(5,62)	1 élu
LO	10 537	(4,18)	
div. d. (2)	7 881	(3,12)	
PRG	7 165	(2,84)	
MEI	6 708	(2,66)	
GE	4 261	(1,69)	

1992. – *I., 475 945 ; A., 34,05 % ; E., 297 987.* UPF (Poirieux, UDF), 106 652 (35,79 %), *9 élus ;* FN (Despert), 57 415 (19,27 %), *4 élus ;* PS-MRG (Auroux, PS), *38 898 (13,05 %), 3 élus ;* GE (Payre), 27 508 (9,23 %), *2 élus ;* PC (Bruyère), 24 672 (8,28 %), *2 élus ;* Verts (Brodhag), 20 044 (6,73 %), *1 élu ;* div. g. (Vennin, *ex-PS), 17 129 (5,75 %), 1 élu ; LO* (Moulin), 5 674 (1,90 %).
(1,43 %) ; LO (Pernin), 7 782 (1,40 %) ; ext. d. (de la Marnierre), 6 260 (1,12 %).

RHÔNE (43)

LO : Marie-Christine Pernin.
ext. g. : Bruno Guichard.
G. pl. : Sylvie Guillaume (PS).
div. g. : *Ouarda Hadid.*
MEI : Philippe Lebreton, s.
GE : Bernard-Jean Berthel.
RPR-UDF : Charles Millon (UDF-DL), s., a. min., pr. c.r., d., m. de Belley.
div. d. (1) : Henri Chabert.
div. d. (2) : Maurice Joly.
div. d. (3) : Philippe Lamy.
FN : Bruno Gollnisch, s., d.e., c.m. de Lyon.
div. (1) : Marie-Thérèse Pral.
div. (2) : Bruno Granger.

I., 919 016 ; A., 46,61 % ; E., 473 683.

RPR-UDF	157 872	(33,32)	17 élus
G. pl.	*146 069*	(30,83)	*15 élus*
FN	101 689	(21,46)	11 élus
LO	17 099	(3,60)	
GE	14 221	(3,00)	
div. d. (1)	9 888	(2,08)	
ext. g.	8 801	(1,85)	
MEI	8 478	(1,78)	
div. d. (3)	5 829	(1,23)	
div. g.	2 333	(0,49)	
div. d. (2)	1 226	(0,25)	
div. (2)	*107*	*(0,02)*	
div. (1)	71	(0,01)	

1992. – *I., 868 375 ; A., 33,21 % ; E., 556 648.* UPF (Millon, UDF-PR), 184 015 (33,06 %), *17 élus ;* FN (Gollnisch), 116 185 (20,87 %), *10 élus ;* PS-MRG (Chabroux, PS), 72 030 (12,94 %), *6 élus ;* Verts (Tête), 42 675 *(7,67 %), 4 élus ;* GE (Lebreton), 41 592 (7,47 %), *3 élus ;* PC (Chevallier), 33 556 (6,03 %), *3 élus ;* div. g. (Vianès), 22 438 (4,03 %) ; div. d. (Soulier, UDF-PR dis), 22 131 *(3,98 %) ;* CNI *(Marche),* 7 984

SAVOIE (11)

LO : Jean Ratte.
G. pl. : Nicole Guilhaudin (Verts), s.
GE : Jacques Lesbaches.
RPR-UDF (+ MPF) : Léone Martin-Retord (RPR), s., c.m. de Chambéry.
FN : Georges Ract, s., c.m. de Chambéry.
ext. d. : Maurice Martinet.
ind. : Joël Ducros.

I., 252 854 ; A., 46,73 % ; E., 129 118.

G. pl.	44 195	(34,22)	5 élus
RPR-UDF	43 378	(33,59)	4 élus
FN	20 320	(15,73)	2 élus
GE	5 739	(4,44)	
ind.	5 708	(4,42)	
LO	5 132	(3,97)	
ext. d.	4 646	(3,59)	

1992. – *I., 236 439 ; A., 36,00 % ; E., 145 289.* UPF (Dumas, RPR), 51 916 (35,73 %), *5 élus ;* maj. p. (Besson, PS), 36 868 (25,38 %), *3 élus ;* FN (Ract), 19 773 (13,61 %), *1 élu ;* Verts (Guillerme), 11 581 *(7,97 %), 1 élu ;* PC (Gandet), 10 179 (7,01 %), *1 élu ;* GE (Gautier), 9 340 (6,43 %) ; rég. (Portay), 3 477 (2,39 %) ; *div. d. (Fifiol), 2 155 (1,48 %).*

HAUTE-SAVOIE (17)

LO : Pierre Michallet.
G. pl. : Robert Borrel (div. g.), s., m. d'Annemasse.
écol. : Pierre Vigué, s.
GE : Laurent Natale.
RPR-UDF : Jean-Claude Carle (UDF-DL), s., sén.
div. d. (1) : Renée Magnin, m. de Gaillard.
div. d. (2) : André Bouchet.
div. d. (3) : Catherine Baudequin.
FN : Dominique Martin, s., c.m. de Cluses.
ind. : Patrice Abeille.
div. : Laurent Rosain.

I., 395 377 ; A., 50,19 % ; E., 188 767.

RPR-UDF	56 262	(29,80)	7 élus
G. pl.	46 665	(24,72)	5 élus
FN	*28 365*	*(15,02)*	*3 élus*
div. d. (1)	13 029	(6,90)	1 élue
ind.	11 411	(6,04)	1 élu
écol.	9 241	(4,89)	
div.	8 006	(4,24)	
LO	5 350	(2,83)	
div. d. (2)	4 686	(2,48)	
GE	*3 199*	*(1,69)*	
div. d. (3)	2 553	(1,35)	

1992. – *I., 354 446 ; A., 36,00 % ; E., 217 373.* UPF (Bosson, UDF-CDS), 68 667 (31,59 %), *7 élus ;* FN (Landrivon), 31 977 (14,71 %), *3 élus ;* div. g. (Borrel), 19 148 (8,81 %), *2 élus ;* PS (Poulet), 18 868 (8,68 %), *1 élu ;* GE (Vigulé), 17 390 (8,00 %), *1 élu ;* Verts (Lecourt), 17 050 (7,84 %), *1 élu ;* div. d. (Léger, RPR diss.), 15 715 (7,23 %), *1 élu ;* CPNT (Prevond), 10 974 (5,05 %), *1 élu ;* PC (Neplaz), 8 178 (3,76 %) ; rég. (Duret), 6 068 (2,79 %) ; CNI (Ferrario), 3 338 (1,54 %).

CANTONALES

AIN (22)

CONSEIL SORTANT : 3 PS, 5 div. g., 21 UDF, 9 RPR, 5 div. d. *(prés. : Jean Pépin, UDF-DL, sén., m. de Saint-Nizier-le-Bouchoux).*

Bâgé-le-Châtel

Ballottage. Michel Voisin, UDF-FD, s., d., m. de Replonges, 2 410 ; Serge Vaissaud, PS, 1 748.
Éliminés. Bernard Fossier, FN, 507 ; Guy Ferrand, PC, 198.

Bellegarde-sur-Valserine

Ballottage. Gérard Armand, RPR, s., m. de Bellegarde-sur-Valserine, 2 259 ; Guy *Larmanjat, PS, 1 473.*
Éliminés. Georges Rousseau, FN, c.m. de Bellegarde-sur-Valserine, 880 ; Georges Mossaz, PC, 423.

Belley

Ballottage. Jean-Claude Travers, RPR, s., adj. m. de Belley, 2 254 ; Pierre Carroz, div. g., 1 540 ; Jean-Claude Lériget, PC, m. de Parves, 1 239.
Éliminés. Patrick Fernandez, FN, 832 ; Louis Gandin, MPF, 207.

Châtillon-sur-Chalaronne

Ballottage. Michel Renoud-Grappin, div. g., adj. m. de Châtillon-sur-Chalaronne, 1 618 ; Yves Clayette, RPR, c.m. de Châtillon-sur-Chalaronne, 1 414 ; Bernard Page, UDF-FD, m. de Vonnas, 1 121.
Éliminés. Jacques Wahl, FN, 752 ; Jean-Paul Gaucher, Verts, c.r., adj. m. de Sainte-Olive, 316 ; Lucien Larbey, PC, 143.
Noël Ravassard, div. g., c.r., m. de Châtillon-sur-Chalaronne, n.s.r.p.

Coligny

Ballottage. Jean Bernadac, RPR diss., m. de Coligny, 881 ; Pierre Pochon, PS, adj. m. de Marboz, 775 ; Raymond Favier, *UDF-DL, m. de Marboz, 499.*
Éliminés. André Poisard, FN, 190 ; Patrick Vacle, RPR, c.m. de Domsure, 180 ; Isabelle Chanel, div. d., 107 ; Pierre Maistre, Verts, 84 ; Edouard Vuaillat, PC, 52.
Marc Vulin, UDF-FD, n.s.r.p.

Ferney-Voltaire

Ballottage. Jocelyne Boch, div. d., m. de Thoiry, 2 140 ; Georges Vianès, PS, m. de Ferney-Voltaire, 1 734.
Éliminés. Gilbert Dubouchet, FN, 856 ; Marie-José Perruchot, div. d., adj. m. de Ferney-Voltaire, 643 ; Jacques Mercier, Verts, 516 ; Guiseppe Iannone, PC, 149.
Pascal Meylan, UDF-DL, c.m. de Ferney-Voltaire, n.s.r.p.

Hauteville-Lompnes

Ballottage. Philippe Virard, MDC, adj. m. de Hauteville-Lompnes, 1 034 ; Bernard Argenti, UDF-DL, s., 955.
Éliminés. Cécile Chopineaux, FN, 152 ; Bernard Trucquement, PC, 133.

Lhuis

Réélu : Maurice Berlioz, UDF-FD, m. d'Innimont.

Miribel

Ballottage. Jacques Berthou, div. g., m. de Miribel, 2 726 ; Jean Beaufort, UDF-DL, s., 1 819.
Éliminés. Virginie Guilbaud, FN, 1 134 ; Michel Jouard, Verts, c.m. de Miribel, 393 ; Georges Blonde, PC, 224.

Montluel

Ballottage. Pierre Cormorèche, UDF-FD, s., c.r., m. de Montluel, 2 173 ; Jacky Bernard, div. g., c.m. de Montluel, *1 644 ;* Corinne Gastaud, FN, 1 568.
Éliminés. Michel Chauville, PC, c.m. de Montluel, 403 ; Paul Biajoux, écol., 204.

Nantua

Réélu : Claude Ferry, RPR, m. de Géovreissiat.

Péronnas

Réélu : Marc Bernardin, UDF-rad., m. de Péronnas.

Poncin

Ballottage. Jean-Luc Orset, UDF-FD, m. de Saint-Jean-le-Vieux, 708 ; Jean Chabry, div. g. sou. PS, m. de Jujurieux, 640 ; Patrick Berthier, div. d., m. de Poncin, 447.
Éliminés. Sylvie Goy-Chavent, RPR, m. de Cerdon, 429 ; Bernard Lemaire, FN, 228 ; Jacques Cagnac, Verts, 224 ; Paul Aveline, PC, 108 ; Pierre Ferrario, MPF, 37.
Gérard Reverdy, UDF-DL, n.s.r.p.

Pont-d'Ain

Ballottage. Serge Fondraz, div. g., s., m. de Certines, 1 465 ; Sylvain Derognat, RPR, m. de Journans, 839.
Éliminés. Jacques Scholl, FN, 744 ; Denis Nicolaï, div. d., c.m. de Pont-d'Ain, 381 ; Joseph Cuocci, UDF-FD, 366 ; Luc Voiturier, div. d., c.m. de Treffort-Cuisiat, 263 ; Noëlle Favier, PC, 257.

Pont-de-Veyle

Réélu : Jean-François Pelletier, UDF-DL, m. de Saint-Cyr-sur-Menthon.

Saint-Trivier-de-Courtes

Réélu : Jean Pépin, UDF-DL, sén., pr. c.g., m. de Saint-Nizier-le-Bouchoux.

Seyssel

Réélu : René Ailloud, UDF, m. de Culoz.

Thoissey

Ballottage. Pierre *Montagnier, UDF-FD,* s., m. de Saint-Didier-sur-Chalaronne, 1 348 ; André Philippon, div. g., m. de Thoissey, 1 205.
Éliminés. François Chavent, UDF diss., m. de Montmerle-sur-Saône, 732 ; André Menut, FN, 630 ; Jacques David, PC, 177.

Trévoux

Ballottage. Paul Colombel, RPR, s., m. de Jassans-Riottier, 1 932 ; Patrick Rousset, div. g. sou. PS, m. de *Saint-Didier-sur-*Formans, 1 548 ; Jean-Loup de La Cheisserie, FN, 1 128.
Éliminés. Pascal Heurtier, Verts, 329 ; Bruno Roux, PC, 218.

Villars-les-Dombes

Ballottage. Paul Duperrier, RPR, s., m. de Villars-les-Dombes, 1 090 ; Lucien Berger, div. g. sou. PS, 1 086 ; Gisèle Baconnier, RPR diss., m. de Monthieux, 1 025.
Éliminés. Richard Bouzaher, FN, 654 ; Elie Comtet, RPR diss., m. de Bouligneux, 432 ; Anne Colin, Verts, 310 ; Martine Imsissen, PC, 178 ; Isabelle Devoldère, MPF, 103.

Viriat

Ballottage. Pierre Fromont, div. g. sou. *PS, s., m. de Viriat,* 2 513 ; Gilles Dubois, RPR, c.m. de Viriat, 1 542.
Éliminés. Jean-Gabriel Lapinte, FN, 763 ; Bernard Lombard, ext. g., 431 ; Renée Favier, PC, 217.

Virieu-le-Grand

Ballottage. *André Lamaison,* PS, s., m. de Virieu-le-Grand, 677 ; Jean-Pierre Dufour, RPR, adj. m. de Virieu-le-Grand, 370 ; Alain Saurel, UDF, m. de Contrevoz, 362.
Éliminés. Jean Larras, FN, 173 ; Pierre Perrimbert, Verts, 133 ; Fernand Roustit, PC, *c.m. d'Ambérieu-en-Bugey, 61 ; Christian* Besse, MPF, 30.

ARDÈCHE (16)

CONSEIL SORTANT : 5 PS, 5 div. g., 5 UDF, 9 RPR, 9 div. d. *(prés. : Henri Torre, div. d., sén.).*

Annonay-Nord

Ballottage. *Denis Lacombe, PS, 1 895 ;* Dominique Chambon, UDF-FD, s., c.r., c.m. d'Annonay, 1 279.
Éliminés. Michel Rouby, FN, 1 065 ; Gérard Weber, div. d., 1 057 ; Patrick Belghit, PC, 674 ; Henri Valencony, div. d., 580 ; Jean-Luc Paquet, Verts, 408 ; Patrick de La Rivière, MPF, 189.

Annonay-Sud

Ballottage. Jean-Claude Tournayre, PS, m. d'Annonay, 1 852 ; Claude Faure, RPR, s., c.r., 1 819.
Éliminés. Pierre-Michel Arnaud, FN, 987 ; *Patrick Laybros, PC, 473 ; Michel Rabanit,* Verts, 431.

Antraigues

Réélu : Michel Teston, PS, c.m. d'Antraigues.

Le Cheylard

Réélu : Jacques Chabal, RPR, m. du Cheylard.

Joyeuse

Ballottage. Jacques Guilhaumon, UDF-DL, s., m. de Rosières, 1 422 ; Jean Vannière, div. g., 645.
Éliminés. Maurice Penot, PS, m. de Grospierres, 602 ; Bernard Chazalon, div. d., m. de Chandolas, 531 ; Robert Monnier, PC, 530 ; Alain Grimaud, FN, 390.

Lamastre

Élu : Jean-Paul Vallon, div. d., m. de Lamastre.
Henri Laroux, div. d., n.s.r.p.

Montpezat-sous-Bauzon

Ballottage. Marcel Gardès, RPR, s., c.r., 501 ; Pierre Duvert, div., 375 ; Maurice Bonnefoy, PS, 198.
Éliminés. Thierry Arsac, FN, 95 ; Olivier Spriet, Verts, 59 ; *Lucienne Francois,* PC, 58.

Privas

Ballottage. Yves Chastan, PS, m. de Saint-Priest, 2 473 ; Jean-Louis Bonhomme, UDF-DL diss., m. de Coux, 1 075.
Éliminés. François Veyreinc, RPR, m. de Lyas, 1 046 ; Daniel Gay, UDF-FD, c.m. de Privas, 849 ; Blandine Gerbault, FN, 840 ; Marie-Claude Chosson, PC, 573 ; Bernard Issartel, div., 382 ; Jacques Yung, Verts, 332.
Amédée Imbert, UDF-DL, m. de Privas, n.s.r.p.

Saint-Félicien

Ballottage. Alain Reynaud, UDF-FD, 905 ; *Pierre Jouvencel, PS, 721.*
Éliminés. Isabelle Ruard, FN, 194 ; Roger Cheynel, PC, 93 ; Jean-Luc Tournier, Verts, 52.
Jean-Pierre Frachisse, UDF-DL, m. de Tournon-sur-Rhône, n.s.r.p.

Saint-Martin-de-Valamas

Ballottage. Roland Veuillens, div. g., m. de Saint-Martin-de-Valamas, 1 080 ; Bernard Cuoq, div. d., s., m. de Saint-Clément, 1 063.
Éliminés. Sébastien Salvador, FN, 79.

Saint-Pierreville

Réélu : Michel Valla, UDF-DL, m. de Saint-Pierreville.

Saint-Etienne-de-Lugdarès

Élu : Jérome Gros, div. d.

Valgorge

Réélu : Bernard Bonin, div. g., m. de Valgorge.

Les Vans

Ballottage. Jean-Marie Roux, RPR, s., m. des Vans, *1 115 ; Jean-Claude Crégut,* div. g., m. de Banne, 891 ; Alain Faucuit, PC, 683.
Éliminés. Jacques Reboul, FN, 293 ; Alain Joffre, Verts, 236.

Viviers

Ballottage. Robert Chapuis, PS, m. du Teil, 1 516 ; Jean-Joël Vanhove, FN, 1 326.
Éliminés. Yves-Pierre Chambert, div. d., 881 ; Michel Méjean, PC, c.m. du Teil, 838 ; Gilles Peugeot, RPR, 784 ; Paul Allemand, div. g., 418.
Christian Lavis, UDF-rad., n.s.r.p.

La Voulte-sur-Rhône

Ballottage. Bernard Berger, RPR, s., m. de Saint-Georges, 2 150 ; Bruno Dupuis, PS, adj. m. de La Voulte, 1 939.
Éliminés. Jean Fouquet, PC, 638 ; Marie-France Desprès, FN, 575 ; Max Skubich, Verts, 251.

DRÔME (18)

CONSEIL SORTANT : 7 PS, 1 PRG, 6 div. g., 1 div., 7 UDF, 9 RPR, 5 div. d. *(prés. : Jean Mouton, UDF-FD, m. de Pierrelatte).*

Bourg-de-Péage

Ballottage. Didier Guillaume, PS, c.r., m. *de Bourg-de-Péage, 3 847 ; Joël Cheval,* FN, c.m. de Bourg-de-Péage, 2 877 ; Henri Durand, div. d. sou. RPR-UDF, s., c.r., c.m. de Bourg-de-Péage, 2 221.
Éliminés. Michel Contant, Verts, 648 ; Corinne Martinez-Carrizo, PC, 436.

Bourg-lès-Valence

Ballottage. Alain Maurice, div. g., s., c.m. de Bourg-lès-Valence, 2 496 ; Marlène Mourier, RPR, 1 980 ; Jacques Colette, PS, adj. m. de Bourg-lès-Valence, 1 812.
Éliminés. Claudette Munoz, FN, 1 310 ; Marc Hamet, UDF-DL, c.m. de Saint-Marcel, 810 ; François Chéret, PC, adj. m. de Bourg-lès-Valence, 485.

Chabeuil

Ballottage. Maurice Morin, UDF-rad., s., m. de Montélier, 3 192 ; Pascal Pertusa, PS, 1 417 ; Colette Bes, div. d., m. de Malissard, 1 389.
Éliminés. Daniel Aubry, FN, 924 ; Annie Viel-Puech, Verts, 553 ; Simone Lebrat, PC, 347.

Châtillon-en-Diois

Ballottage. Gérard Védrines, div. g., s., 419 ; Alain Matheron, PS, 316 ; André Favier, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Treschenu-Creyrs, 262.
Éliminés. Michèle Duc, PC, 110 ; Jean-Claude Santiago, FN, 55.

Dieulefit

Ballottage. Robert Palluel, RPR, s., m. de *Pont-de-Barret, 1 462 ; Christine Priotto,* PS, 1 082.
Éliminés. Lina Laurent-Ceccaldi, IR, 279 ; Jean-Michel Thouet, FN, 269 ; Régine Nougier, PC, 171 ; Marc Daladier, PRG, 128.

Die

Élu : Jean-Pierre Rambaud, PC.
Isabelle Bizouard, PS, m. de Die, n.s.r.p.

Grignan

Ballottage. Jean-François Siaud, div. g. sou. PS, s., m. de Taulignan, 1 417 ; Marc Roustan, div. g., m. de Colonzelle, 849 ; Mauricette Tabone, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Réauville, 596.
Éliminés. Béatrice Vernet, FN, 501 ; *Georges Barry, PC, 208.*

Luc-en-Diois

Réélu : Charles Monge, div. d., m. de Recoubeau.

Montélimar-1

Ballottage. Jean-Jacques Ayzac, UDF-DL, *s., adj. m. de Montélimar, 2 446 ; Jean-Luc* Vincent, PS, 2 152 ; Danièle Pomie-Pinelli, FN, 1 169.
Éliminés. Dominique Fargeto, PC, 475 ; Bernard Simon, MPF, 208 ; Raphaël Rosello, ext. d., 108.

Montélimar-2

Ballottage. Jean-René Latarche, PS, m. de Montboucher-sur-Jabron, 2 149 ; Jean-Claude Fauchille, UDF, adj. m. de Montélimar, *1 856 ;* Romain Roustan, FN, *1 716.*
Éliminés. Alain Froment, RPR, 1 382 ; Catherine Coutard, MDC, 1 128 ; Hélène Planel, Verts, 516 ; Philippe Michel, ext. d., 182.
Alain Fort, PS, c.m. de Montélimar, n.s.r.p.

La Motte-Chalancon

Réélu : Claude Brès, UDF, m. de Saint-Nazaire-le-Désert.

Nyons

Ballottage. Michel Faure, RPR, s., m. de Nyons, 2 308 ; Gérard Bertrand, PS, 1 768 ; Daniel Pélissier, FN, 1 172.
Éliminés. Laurent Donzet, PC, *458 ;* Jean-Pierre Morichaud, Verts, 407.

Pierrelatte

Ballottage. Jean Mouton, *UDF-FD,* s., pr. c.g., m. de *Pierrelatte,* 3 255 ; Alain Bérard, FN, 1 770 ; Daniel Gonzales, PS, 1 313.
Éliminé. Jean-Paul Viallard, PC, 538.

Rémuzat

Réélu : Jean Besson, PS, sén..

Saint-Jean-en-Royans

Ballottage. Gérard Sibeud, RPR, s., 1 133 ; Danièle Pic, div. g. sou. PS, 1 078.
Éliminés. Jean-Luc Faure, div. g., m. de Bouvante, 420 ; Jean-Marc Estassy, div. d., 388 ; Chantal Bouchardon, FN, 223 ; Philippe Romarie, div. d., 95.

Tain-l'Hermitage

Ballottage. Gilbert Bouchet, RPR, s., m. de Tain, 2 867 ; Serge Blache, PS, m. de Chanos-Curson, 2 323.
Éliminés. Nicolas Pelissé, FN, 1 157 ; Jean-Michel Sorrel, div. d., 1 149 ; Yves Gautier, PC, 705 ; Paul Michelon, div., 198.

Valence-2

Ballottage. Emile Brunel, PS, s., c.m. de Valence, 2 253 ; Olivier Garin, UDF-FD, c.m. de Valence, 2 019.
Éliminés. Serge Munoz, FN, 844 ; Pierre Fritsch, PC, 323.

Valence-4

Ballottage. Francis Bérard, PS, c.m. de Valence, 1 640 ; Jean-Claude Laurent, RPR, s., adj. m. de Valence, 1 565.
Éliminés. Raphaël Brunel, FN, 849 ; Jean-Michel Bochaton, PC, c.m. de Valence, *468 ; Serge Moala Nkoumé, div.,* 132.

ISÈRE (29)

CONSEIL SORTANT : 8 PC, 11 PS, 13 UDF, 13 RPR, 1 app. RPR, 12 div. d. *(prés. : Michel Hannoun, RPR, m. de Voreppe).*

Le Bourg-d'Oisans

Ballottage. Christian Pichoud, PS, m. de Freney-d'Oisans, 1 632 ; Bernard Chollet, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Bourg-d'Oisans, 829.
Éliminés. Xavier Charpe, div. g., m. de Saint-Christophe-en-Oisans, 794 ; Béatrice Vellieux, FN, 674 ; Patrick Mondon, PC, 335 ; Alain Couturier-Bardin, div. d., 241.
Jean-Guy Cupillard, RPR, m. de L'Alpe-d'Huez, n.s.r.p.

Bourgoin-Jallieu-Sud

Ballottage. Edmond Roy, PS, m. de Bourgoin-Jallieu, 1 944 ; Christian Vellieux, FN, c.r., c.m. de Bourgoin-Jallieu, 1 777 ; Jean-Pierre Girard, UDF, c.m. de Bourgoin-Jallieu, 1 677.
Éliminés. Michel Rival, PC, m. de Nivolas-Vermelle, 827 ; Fernand Bottu, div. d., 422 ; France Felix, div. d., 375 ; Robert Pejot, écol., 292.
Pierre Gratoloup, div. d., m. de Saint-Chef, n.s.r.p.

Clelles

Ballottage. Pierre Gimel, RPR, s., m. de Clelles, *497 ; Capucine Le Douarin, PS, m.* du Percy, 468.
Éliminés. Jacques Dubois, FN, 82 ; Claudine Bajard, PC, 42.

Corps

Ballottage. Gérard Cardin, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Corps, 605 ; Jean-François Trossero, div. g. sou. PS, m. des Côtes-de-Corps, 446.
Éliminés. Doris Schneider, FN, 138 ; Jean-Luc Charles, PC, 64.

Crémieu

Ballottage. Alain Moyne-Bressand, UDF-DL, s., d., m. de Crémieu, 3 897 ; André Paviet-Salomon, PS, m. de Tignieu-Jameyzieu, 2 612 ; Annie Porto, FN, 1 924.
Éliminés. Bernard Bourgier, PC, 483.

Echirolles-Est

Ballottage. Claude Bertrand, PC, s., adj. m. d'Echirolles, 1 292 ; *Nicolle Bolcato,* PS, adj. m. d'Echirolles, 1 006.
Éliminés. Georges Theil, FN, 716 ; Julien de Leiris, RPR, 525 ; Jean Arresta, Verts, 291 ; Mohamed Makni, div. g., 138 ; Christelle Bernard, MDC, 132.

Fontaine-Sassenage

Ballottage. Alain Chaplais, PS, m. de Sassenage, 2 533 ; Dominique Valeille, RPR, s., c.m. de Sassenage, 2 324 ; Yannick Boulard, PC, m. de Fontaine, 1 999.
Éliminés. Marie-Louise Vadot, FN, 1 114 ; Vincent Fristot, Verts, c.m. de Grenoble, 665.

Grenoble-1

Ballottage. Yves Machefaux, UDF-rad., s., c.m. de Grenoble, 2 328; Jean-Paul Giraud, PS, adj. m. de Grenoble, 2 176.
Éliminés. Hugues Petit, FN, c.r., 1 155; Bernard Macret, écol. sou. Verts, 597; Jacqueline Domenach, div. g., 548; Marie-France Monery, PC, 494; Yves Roulin, div. d., 312; Jean-Paul Roux, MDC, 212; Eric Esnault, PT, 154; Jean-Jacques Tournon, écol., 134.

Grenoble-3

Ballottage. Denis Pinot, PS, s., 1 963; Michel Poncerry, RPR, 1 184.
Éliminés. Annie Guidici, FN, 909; Sadok Bouzaiene, div. g., 682; Geneviève Jonot, écol. sou. Verts, 644; Patrice Voir, PC, 391; Jean-Luc Lesecque, PT, 126.

Grenoble-6

Ballottage. Gisèle Perez, PS, c.m. de Grenoble, 1 665; Jean-Louis Damonville, RPR, 1 072.
Éliminés. Alain Dugelay, FN, 863; Jean-Philippe Motte, div. g., adj. m. de Grenoble, 571; Claude Jacquier, écol. sou. Verts, 559; Serge Duchaussoy, PC, 367; Annie Cahors, PT, 154.
Annie Deschamps, PS, adj. m. de Grenoble, n.s.r.p.

Heyrieux

Ballottage. Bernard Saugey, UDF-DL, s., 3 140; Raymond Douheret, div. g. sou. PS, m. de Charantonay, 1 643; Raymond Bailly, FN, 1 284.
Éliminés. Arlette Olanier, PC, 467.

Le Grand-Lemps

Ballottage. Pierre Barnier, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Burcin, 1 959; Didier Rambaud, PS, adj. m. de Chabous, 1 479.
Éliminés. Maurice Faurobert, FN, 724; Charles Combalot, PC, 531; Claude Ageron, PT, 182.

Mens

Réélu : Jean-Auguste Richard, PS.

Monestier-de-Clermont

Ballottage. Roger Pellat-Finet, div. d. sou. RPR-UDF, s., m. de Treffort, 949; Luc Puissat, PS, m. de Miribel-Lanchâtre, 574.
Éliminés. Maurice Marion, PC, 145; Françoise Caillol, écol. sou. Verts, 120; Jean-Pierre Georgelin, FN, 112.

Morestel

Ballottage. Christian Rival, RPR, m. de Morestel, 2 982; Jean Roux, PS, m. de Vézeronce-Curtin, 1 709.
Éliminés. Lucien Vincent, ext. d., m. de Saint-Sorlin-de-Morestel, 1 261; Théodore Durand, div. d., 713; François Ginet, PC, 557; Emile Vasquez, UDF diss., m. des Avenières, 473; Jacky Ravaz, PT, 314.
Jean Genin, div. d., n.s.r.p.

La Mure

Ballottage. Charles Galvin, PS, c.r., c.m. de La Mure, 1 501; Dominique Guillot, div. d. sou. UDF, m. de Saint-Honoré, 983.
Éliminés. Fabrice Marchiol, RPR, c.m. de La Mure, 869; Serge Rejneri, div. g., 741; Pierre Teste, FN, 632; Eric Marchand, PC, 622.
Claude Péquignot, div. d., c.r., m. de La Mure, n.s.r.p.

Roussillon

Ballottage. Daniel Rigaud, PC, adj. m. de Roussillon, 3 770; Gabriel Doris, PS, adj. m. de Roussillon, 3 676; Patrick Metral, UDF, 3 542; Didier Chaussedent, FN, 3 310.
Éliminés. Marc Ottogalli, Verts, 924.
Maurice Poirier, PC, m. de Roussillon, n.s.r.p.

Saint-Egrève

Ballottage. Eric Grall, div. d., 1 820; Pierre Ribeaud, PS, 1 598.
Éliminés. Jean-François Delahais, MDC, 1 580; Bernard Foglia, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. du Fontanil, 1 369; Olivier Guy, FN, 1 087; Alain Nouveiot, écol., 904; Daniel Anselme, PC, 587.
Jean-Yves Poirier, RPR, m. de Fontanil, n.s.r.p.

Saint-Geoire-en-Valdaine

Réélu : André Gillet, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Charancieu.

Saint-Jean-de-Bournay

Réélu : Georges Colombier, UDF-DL, d., m. de Meyrieu-les-Etangs.

Saint-Marcellin

Ballottage. Robert Pinet, UDF-FD, s., m. de Saint-Bonnet-de-Chavagne, 2 308; Michel Villard, div. d., 1 824; William Meyer, div. g. sou. PS, m. de Murinais, 1 726.
Éliminés. Jean-Michel Charat, FN, 1 378; Philippe Chomat, Verts, 480.

Saint-Martin-d'Hères-Nord

Ballottage. René Proby, PC, 1 377; Giovanni Cupani, PS, adj. m. de Saint-Martin-d'Hères, 835.
Éliminés. Marie-Thérèse Phion, RPR, c.m. de Saint-Martin-d'Hères, 807; Claude Charbonnier, div. g., 760; Gérard Daumas, FN, 661; Frédéric Maurin, MDC, 107.
Madeleine Barathieu, PC, n.s.r.p.

Tullins

Réélu : André Vallini, PS, d., m. de Tullins.

Valbonnais

Réélu : Marcel Berthier, div. d. sou. RPR-UDF, m. de Valbonnais.

La Verpillière

Ballottage. Achille Paoli, RPR, s., m. de La Verpillière, 1 638; Denis Vernay, div. g. sou. PS, m. de Bonnefamille, 1 636; Eric Brunot, FN, c.m. de Saint-Quentin-Fallavier, 1 312.
Éliminés. René Merle, PC, 433; Jean-Paul Chaleyssin, div. d., 320.

Vienne-Sud

Ballottage. Jacques Remiller, UDF-AD, s., m. de Jardin, 4 441; Roger Porcheron, PS, m. d'Estrablin, 3 346; Jean-Jacques Ogier, FN, 2 356.
Éliminés. Hervé Prat, Verts, 791; Dominique Fournier, PC, 504.

Villard-de-Lans

Réélu : Jean Faure, UDF-FD, sén., m. d'Autrans.

Vinay

Ballottage. Jean-Claude Coux, div. g. sou. PS-PC, 1 160; Yves Borel, div. g., 709; Georges Savigny, div. d. sou. RPR-UDF, c.m. de Vinay, 586.
Éliminés. Antonin Monaco, FN, 442; Yves Sonzogni, MDC, 286.
Bernard Quercy, RPR, n.s.r.p.

Voiron

Ballottage. Michel Hannoun, RPR, s., pr. c.g., 6 268; Jean-François Gaujour, PS, m. de Saint-Etienne-de-Crossey, 4 500.
Éliminés. Christian Mollier, FN, 2 289; Serge Bazin, écol. sou. Verts, 1 171; Marc Perrin, PC, 878; Robert Lacondemine, PT, 334.

LOIRE (21)

CONSEIL SORTANT : 3 PC, 3 PS, 3 div. g., 1 GE, 13 UDF, 7 RPR, 10 div. d. *(prés. : Pascal Clément, UDF-DL, a. min., d., m. de Saint-Marcel-de-Félines).*

Belmont-de-la-Loire

Ballottage. René Parry, div. d., m. de Belmont-de-la-Loire, 597; Jean-Paul Defaye, div. d., m. d'Ecoche, 538; Liliane Vaginay, div. d., m. de Sévelinges, 435.
Éliminés. Jean-Marc Samin, PS, 360; Jean-Claude Suchel, FN, 219; Sabine Perouse, MPF, 136; Alain Mathieu, PC, 95; Christian Prat, div., 28.
Jean-Baptiste Chabrier, UDF, n.s.r.p.

Bourg-Argental

Ballottage. Bernard Bonne, UDF-DL, s., m. de Bourg-Argental, 1 432; Jean Moutot, PS, 1 294.
Éliminés. Françoise Moulard, FN, 325; Véronique Naegelen, PC, 160.

Chazelles-sur-Lyon

Ballottage. Maurice Desfarges, UDF-DL, s., m. de Grammond, 1 528; Jean Bouthéon, div. d., m. de Chazelles-sur-Lyon, 1 406; Jean-Paul Blanchard, div. g. sou. PS, 729.
Éliminés. Jean-Christophe Mazet, FN, 390; Richard Charretier, PC, 203.

Feurs

Ballottage. Jean-Claude Frecon, PS, s., m. de Pouilly-lès-Feurs, 4 310; Serge Palmier, div. d., adj. m. de Feurs, 3 010.
Éliminés. Charles Perrot, FN, 1 491; Marc Bourgeois, PC, 324.

Montbrison

Ballottage. Philippe Weyne, div. d., m. de Montbrison, 2 613; Gilbert Marguier, PS, 2 547; Charles Bouniard, div. d. sou. RPR-UDF, s., 2 035.
Éliminés. Louis Tournebise, FN, 1 650; Jean-Paul Bellut, div. d., 701; Jacques Giraud, div. d., 224.

La Pacaudière

Réélu : Régis Jacquis, div. g. sou. PS, m. de Vivans.

Perreux

Ballottage. Jean-Baptiste Giraud, div. d., s., m. de Perreux, 2 708; Pascale Vialle-Dutel, div. g. sou. PS, 1 317.
Éliminés. Jean-Pierre Charrondière, FN, 929; Henriette Puzenat, PC, 482; Pascal Desmures, Verts, 405.

Rive-de-Gier

Ballottage. Jean-Claude Charvin, div. d., s., m. de Rive-de-Gier, 3 396; André Géry, PC, c.m. de Rive-de-Gier, 1 923; Christian Grangis, FN, 1 847.
Éliminés. Jacqueline Courtot, PRG, 1 543; Bernard Marcuccilli, PT, 153.

Roanne-Nord

Ballottage. Yves Nicolin, UDF-DL, s., d., c.m. de Roanne, 3 778; Alain Guillemant, PS, adj. m. de Roanne, 2 924.
Éliminés. Daniel Rimaud, PC, m. de Mably, 2 097; Norbert Chétail, FN, 1 682; Bruno Barriquand, Verts, 506; Christian Augoyard, PRG, adj. m. de Roanne, 359; Rolande Vaginay, div. d., 314.

Saint-Bonnet-le-Château

Réélu : Bernard Fournier, RPR, sén., m. de Saint-Nizier-de-Fornas.

Saint-Chamond-Nord

Ballottage. François Rochebloine, UDF-FD, s., d., adj. m. de Saint-Chamond, 2 581; André Perriguey, PS, 1 274; Marie-Ange Traina, FN, c.m. de Saint-Chamond, 1 252.
Éliminés. Aimée Muraszko, PC, 268; Joël Champagnac, div., 249.

Saint-Chamond-Sud

Ballottage. José-Pierre Simon, RPR, s., 2 115; Marc Lassablière, PS, c.m. de Saint-Chamond, 2 020; Jean Paz, FN, 1 730.
Éliminés. Jacques Minnaert, CAP, 345; Charles Bellavia, PC, 342; Louis Vitti, MDC, 109.

Saint-Etienne-Nord-Est-1

Ballottage. Guy Laforie, div. g. sou. PS, s., c.m. de Saint-Etienne, 1 663; Gilles Artigues, UDF-FD, adj. m. de Saint-Etienne, 1 446; Gérard Tournaire, FN, c.m. de Saint-Etienne, 1 433.
Éliminés. Alain Pecel, PC, c.m. de Saint-Etienne, 878; Jean-Marc Séon, div., 370; Lynda Asmani, GE, 257.

Saint-Etienne-Sud-Est-3

Ballottage. Michèle Bracciano, FN, c.m. de Saint-Etienne, 1 929; Jean-Louis Gagnaire, PS, 1 907; Martine Fontanilles, UDF-rad., adj. m. de Saint-Etienne, 1 743.
Éliminés. Renée Alirand, PC, 583; Jocelyne Lemaitre, CNIP, 315; Marcel Gaillard, CAP, c.m. de Saint-Etienne, 206; Christian Brouquisse, MDC, 205; Viviane Marc, GE, 133; Bruno Clémentin, MEI, 108; Yves Scaviner, MEI, 2.
Michel Thiollière, UDF-rad., m. de Saint-Etienne, n.s.r.p.

Saint-Etienne-Sud-Ouest-1

Ballottage. Albert Paulmont, RPR, c.m. de Saint-Etienne, 1 039; Jean-Claude Bertrand, PS, c.m. de Saint-Etienne, 923; Jean-Charles Moucaud, FN, 905.
Éliminés. Georges Gunther, PC, c.m. de Saint-Etienne, 417; Annie Bonneville, GE, 190; André Friedenberg, PRG, c.m. de Saint-Etienne, 99; Robert Chovet, MDC, 64.
Lucien Neuwirth, RPR, sén., n.s.r.p.

Saint-Etienne-Sud-Ouest-2

Ballottage. Guy Giraud, RPR, s., adj. m. de Saint-Etienne, 1 372; Frédéric Granjon, FN, c.m. de Saint-Etienne, 1 368; Christine Caûet, PS, c.m. de Saint-Etienne, 1 312.
Éliminés. Philippe Lombardo, PC, c.m. de Saint-Etienne, 819; Marc Véricel, div. g., 329; Serge Bertozzi, GE, 156; Pascale Faure, MDC, 102; Gérard Saby, PRG, 49.

Saint-Genest-Malifaux

Réélu : Daniel Mandon, UDF-FD, m. de Saint-Genest-Malifaux.

Saint-Georges-en-Couzan

Ballottage. François Combes, div. d., 714; Joël Epinat, div. d., 644; Ludovic Buisson, PS, 421.
Éliminés. André Derory, div. d., m. de Saint-Georges-en-Couzon, 333; Christian Murat, div. g. sou. PC, 159; Gérard Lilio, FN, c.m. de Saint-Just-sur-Rambert, 124.
Barthélémy Moulin, UDF-DL, n.s.r.p.

Saint-Haon-le-Châtel

Ballottage. Jean Bartholin, div. g. sou. PS, 980; Jean-Claude Saby, UDF-DL, m. de Renaison, 849.
Éliminés. Paul Chantelot, div. d., m. de Saint-Alban-les-Eaux, 782; Cédric Senetaire, FN, 544; Alexis Vial, UDF-FD diss., 496; Gérard Dumas, div., 439; Pierre Guérin, RPR, c.r., c.m. de Roanne, 435; André Samoggia, div. g. sou. PC, 390; Eric Hubert, Verts, 267.
Robert Barathon, RPR, n.s.r.p.

Saint-Héand

Ballottage. Bernard Philibert, UDF, s., m. de Saint-Héand, 4 436; Pascal Garrido, div. g. sou. PS, m. de La Talaudière, 2 396; Marc de Peyrecave, FN, 2 123.
Éliminés. Gérard Payre, écol., c.r., 981; Bechir Mehadhbi, div., 662; Dominique Bidault, PC, 512.

Saint-Just-en-Chevalet

Réélu : Philippe Macke, RPR, c.r., adj. m. de Saint-Just-en-Chevalet.

RHÔNE (26)

CONSEIL SORTANT : 2 PC, 10 PS, 2 div. g., 1 Verts, 17 UDF, 10 RPR, 1 app. RPR, 8 div. d. *(prés. : Michel Mercier, UDF-FD, sén., m. de Thizy).*

Anse

Ballottage. Jean-Paul Gasquet, RPR, s., m. de Liergues, 2 204; Daniel Pomeret, UDF, m. d'Anse, 2 196; Louis Boulanjon, PRG, 1 636.
Éliminés. Christian Robesson, FN, c.m. de Villefranche-sur-Saône, 1 472; Michaël Leibman, Verts, 480; Josiane Laquais, PC, 395.

L'Arbresle

Ballottage. François Baraduc, UDF-FD, m. de Fleurieux-sur-l'Arbresle, 5 148; Yvon Olivier, div. g. sou. PS, m. de Saint-Pierre-Lapalud, 3 915.
Éliminés. Emmanuel Gemmell-Smith, FN, c.m. de Saint-Priest, 2 217; Patrice Bolland, PC, 883; Marc Chinal, div., 179.
André Rollet, UDF-DL, n.s.r.p.

Beaujeu

Ballottage. Bernard Mera, UDF-FD, m. de Marchampt, 1 698; Claude Joubert, div. d., 1 036; André-Jean Gauthier, PRG, 862.
Éliminés. Maurice Quinson, FN, 619; Claude Jambon, PC, 296; Marc Chinal, div., 32.
Marc Bonin, div. d., m. de Fleurie, n.s.r.p.

Le Bois-d'Oingt

Ballottage. Charles Brechard, UDF-FD, m. de Chamelet, 1 958; Jean-Noël Benois, div. g. sou. PS, 1 248; Bruno Charvet, UDF-DL, m. du Bois-d'Oingt, 1 018.
Éliminés. Maurice Lievre, FN, 708; Serge Paulet, RPR, 399; Mireille Babanini, PC, 501; Antoine Duperray, MPF, m. d'Oingt, 221; Marc Chinal, div., 37.
Claude Rouet, div. d., n.s.r.p.

Givors

Ballottage. Jean-Claude Bahu, RPR, s., c.m. de Givors, 3 019; Martial Passi, PC, m. de Givors, 3 000; Jean-Philippe Siroux, FN, 2 363.
Éliminés. Jean-François Gagneur, PS, 1 914; Solange Fornengo, Verts, 509; Gilles Thévenon, PRG, adj. m. de Givors, 391; Jean-Claude Caira, GE, 337; Marc Chinal, div., 138; Emile Panetti, div., 52.

Irigny

Ballottage. Jean-Luc Da Passano, UDF-DL, s., m. d'Irigny, 3 796; Jean-Marie Mick, PC, m. de Pierre-Bénite, 1 777.
Éliminés. Jean-Stéphane Chaillet, FN, 1 362; Henri Paraton, PS, 1 308; Marc Chinal, div., 80.

Lamure-sur-Azergues

Réélu : François Chavant, div. d. sou. RPR-UDF.

Lyon-2

Ballottage. Denis Broliquier, UDF-DL, 650; Anne Forest, RPR, 481; Jacques Defosse, Verts, 393.
Éliminés. Anne Richard, FN, 265; Isabelle Routisseau, PC, 83; Théophile Martin, div. d., 19; Eric Lafond, div., 9; Marc Chinal, div., 5.
Roger Fenech, UDF-FD, n.s.r.p.

Lyon-4

Ballottage. Gabriel Caillet, RPR, c.m. de Lyon, 2 981; Dominique Bolliet, PS, 2 954.
Éliminés. Robert Cellier, FN, 1 526; Claudie Romero, UDF, 1 033; Claude Roche, RPR diss., c.r., 1 024; Frédéric Gaffiot, PC, 640; Domar Idrissi, MDC, 351; Nicolas Lapillonne, div. d., 101; Marc Chinal, div., 55.
Jean-Paul Bonnet, app. RPR, n.s.r.p.

Lyon-6

Ballottage. Bernadette Isaac-Sibille, UDF-FD, s., d., 4 752; Alexandrine Pesson, PS, c.m. de Lyon, 4 148.
Éliminés. Michel Craponne, FN, 2 050; Yorick Astier, RPR, 1 435; Gilles Ravache, PC, 836; Alain Pelissier, div. d., 758; Marc Chinal, div., 78.

Lyon-7

Ballottage. André Bourgogne, RPR, s., adj. m. de Lyon, 2 595; Erick Roux de Bezieux, UDF, 1 963; Claudine Gracien, FN, 1 419.
Éliminés. Marie-Geneviève Gonard, PRG, 1 320; Monique Besson, PC, 194; Marc Chinal, div., 48.

Lyon-8

Élue : Dominique Nachury, UDF-FD, c.m. de Lyon.
Yves Bruyas, div. d., n.s.r.p.

Lyon-9

Ballottage. Christian Philip, UDF-FD, adj. m. de Lyon, 2 199; Jean-Bernard Suchel, PS, c.m. de Lyon, 1 809; Bruno Gollnisch, FN, d.e., c.r., c.m. de Lyon, 1 602.
Éliminés. Eric Pelet, RPR, 1 230; Albert Bertin, Verts, 444; Odile Berjon, PC, 369; Vincent Beley, div. d., 67; Marc Chinal, div., 29; Maryvonne Reboud, div. d., 22.
Simone André, UDF-DL, n.s.r.p.

Lyon-12

Ballottage. Robert Batailly, UDF-rad., s., 3 939; Christian Coulon, PS, 3 210; Philippe Dumez, FN, c.m. de Lyon, 2 677.
Éliminés. Louis Lévêque, PC, 782; Louis Pelaez, PRG, 539; Andrée Roux, ext. g., 485; Joseph Guetaz, MDC, 236; Marcel Picquier, PT, 142; Marc Chinal, div., 76.

Meyzieu

Ballottage. Lucien Barge, RPR, m. de Jonage, 2 503; Guillaume Queyrat, FN, 2 090; Odette Garbrecht, PS, adj. m. de Meyzieu, 1 812.
Éliminés. Françoise Pagano, PC, c.r., adj. m. de Meyzieu, 587; Claude Legrand, div. d., 190; Marc Chinal, div., 60.
Jean-Marc Barthez, RPR, n.s.r.p.

Oullins

Ballottage. Gilles Lavache, UDF-FD, s., adj. m. d'Oullins, 3 041; Jean-Louis Ubaud, PS, 2 436.
Éliminés. Pascal Merle, FN, 1 480; Patrice Bonazzi, PC, 951; Jean Siry, MDC, 291; Philippe Taine, PT, 200; Marc Chinal, div., 69.

Rillieux-la-Pape

Ballottage. Renaud Gauquelin, PS, s., m. de Sathonay-Camp, 2 989; Denis de Bouteiller, FN, c.r., c.m. de Rillieux-la-Pape, 2 221; Alain Duperré, UDF-rad., c.m. de Rillieux-la-Pape, 1 952.
Éliminés. Annie Ferri, PC, 469; Marc Chinal, div., 84.

Saint-Fons

Ballottage. Jacqueline Vottero, PS, s., adj. m. de Saint-Fons, 2 937; André D'Amore, FN, 2 619; André Sardat, RPR, m. de Corbas, 2 416.
Éliminés. Jean-Claude Luscher, PC, adj. m. de Saint-Fons, 1 189; Serge Perrin, Verts, 746; Marc Chinal, div., 97.

Saint-Laurent-de-Chamousset

Ballottage. René Trégouët, RPR, s., sén., adj. m. de Saint-Laurent-de-Chamousset, 2 121; Michelle Brun, PS, 998.
Éliminés. Marie Chameau, FN, 776; Marie-Antoinette Charvolin, PC, 435; Marc Chinal, div., 48.

Saint-Priest

Ballottage. Bruno Polga, PS, s., m. de Saint-Priest, 4 339; Alain Breuil, FN, c.r., c.m. de Saint-Priest, 4 268.
Éliminés. Pierre Favre, RPR, 1 918; Pierre Gilibert, PC, c.m. de Saint-Priest, 846; Gilbert Veyron, écol., 427; Marc Chinal, div., 75.

Thizy

Réélu : Michel Mercier, UDF-FD, sén., m. de Thizy.

Vaugneray

Réélu : Georges Barriol, RPR, m. de Sainte-Consorce.

Vaulx-en-Velin

Ballottage. Maurice Charrier, div. g. sou. PC, s., m. de Vaulx-en-Velin, 3 028; Thierry Dérocles, FN, c.r., c.m. de Vaulx-en-Velin, 2 117.
Éliminés. Christian Calligarot, PS, c.m. de Vaulx-en-Velin, 1 179; Edmond Sauvaire, UDF-FD, 744; Serge Roy, Verts, 453; Marc Chinal, div., 28.

Villeurbanne-Centre

Ballottage. Raymond Terracher, PS, s., 4 687; Evelyne Granger, FN, 2 414.
Éliminés. Georges Poix, RPR, c.m. de Villeurbanne, 1 870; Patrice Ranchon, RPR diss., 788; Fawzi Benarbia, ext. g., 763; Angeline Garcia, PC, c.m. de Villeurbanne, 671; Marc Chinal, div., 76.

Villeurbanne-Nord

Ballottage. Bernard Rivalta, PS, s., c.m. de Villeurbanne, 3 970; Michèle Morel, FN, 2 525.
Éliminés. Solange Sudarskis, UDF-rad., 2 027; Pierre Bouquet, Verts, 1 265; Charles Roche, PC, c.m. de Villeurbanne, 898; Marc Chinal, div., 91.

Villeurbanne-Sud

Ballottage. Nathalie Gautier, PS, s., c.m. de Villeurbanne, 3 853; Pierre Vial, FN, c.r., c.m. de Villeurbanne, 2 634; Hubert Joubert-Laurencin, UDF-FD, 2 278.
Éliminés. Dominique Mignot, div. g., c.r., 872; Jean Duffez, PC, c.m. de Villeurbanne, 772; Marc Chinal, div., 75.

SAVOIE (19)

CONSEIL SORTANT : 1 PC, 5 PS, 2 app. PS, 1 div. g., 5 UDF, 12 RPR, 11 div. d. *(prés. : Michel Barnier, RPR, a. min., sén.).*

Aix-les-Bains-Centre

Ballottage. Dominique Dord, UDF-DL, d., c.r., 2 311; Fabrice Maucci, PS, c.m. d'Aix-les-Bains, 1 121.
Éliminés. Georges Ract, FN, c.m. d'Aix-les-Bains, 914; Jean-Claude Loiseau, RPR, m. de Tresserve, 497; Denise Dumandag, PC, 169; Roger Sibuet, div. d., 71; Georges Lasserre, ext. d., 26.
Jacques Moucot, div. d., n.s.r.p.

Aix-les-Bains-Nord-Grésy

Ballottage. Robert Clerc, div. d., m. de Grésy-sur-Aix, 1 194; Georges Daviet, PS, c.m. d'Aix-les-Bains, 1 111; Jean-Marc Vial, RPR, adj. m. d'Aix-les-Bains, 1 098.
Éliminés. Nicole Mina, FN, 860; Jean-Guy Massonnat, div. d., m. de Pugny-Chatenod, 518; Alain Mougniotte, RPR, 367; Gérard Veron, PC, 182; Roger Sibuet, div. d., 101.
Maurice Adam, RPR, n.s.r.p.

Aix-les-Bains-Sud

Ballottage. Jean-Paul Calloud, app. PS, s., 2 494; Renaud Beretti, RPR, 1 223.
Éliminés. Alain Schimillum, FN, 765; Pierre Jacquiot, Verts, 298; Thierry Mazoyer, PC, 192; Roger Sibuet, div. d., 105.

Albertville-Nord

Ballottage. Lucie Tarajeat, app. RPR, adj. m. d'Albertville, 1 330; François Rieu, PS, 1 203.
Éliminés. François Cantamessa, div. d., m. de Venthon, 857; Michel Saumonneau, FN, 587; Philippe Perrier, PC, c.m. d'Albertville, 431; René Duchamp, div. d., c.m. d'Albertville, 414; Alain Ract, ind., 201.
Michel Bailly, RPR, adj. m. d'Albertville, n.s.r.p.

Albertville-Sud

Ballottage. Albert Gibello, RPR, s., m. d'Albertville, 2 498; Denis Muraz, PS, adj. m. de La Bathie, 1 561.
Éliminés. Gérard Trouillard, FN, 858; Gilles Cointy, PC, c.m. d'Albertville, 844.

Bourg-Saint-Maurice

Ballottage. Michel Barnier, RPR, s., sén., pr. c.g., 2 311; Daniel Jugiaret, div. d., 978.
Éliminés. Alain Dupenloup, PC, 472; Thierry Bolliet, FN, 427; Monique Fontan, Verts, 364; Roger Sibuet, div. d., 111.

Bozel

Ballottage. Vincent Rolland, RPR, adj. m. de Pralognan, 1 522; Régis Ruffier des Aimes, PS, c.r., m. de Champagny-en-Vanoise, 859.
Éliminés. Roger-Armand Mongellaz, div. d., 610; Barbara Di Gaetano, FN, 230; Gilbert Cloppet, PC, 197; Roger Sibuet, div. d., 69.
Camille Chedal, div. d., n.s.r.p.

Chambéry-Nord

Ballottage. Thierry Repentin, PS, adj. m. de Chambéry, 1 228; Michel Dantin, app. RPR, s., c.m. de Chambéry, 1 066.
Éliminés. René Bonillo, FN, 691; Sylvie Bielicki, Verts, 315; Marie-Joëlle Chanoux, PC, 303; Francis Colonel, Chôm., 78; Franck Celle, MDC, 77; Abcène Madani, div. g., 28.

Chambéry-Sud-Ouest

Ballottage. Colette Bonfils, div. g. sou. PS, adj. m. de Chambéry, 1 700; Françoise Rodriguez, RPR, 1 598.
Éliminés. Patrick Desebbe, FN, 784; Michel Vallet, PC, 389; Gérard Guillerme, Verts, 340; Roger Sibuet, div. d., 60.
Claude Bosser, RPR, n.s.r.p.

La Chambre

Ballottage. Daniel Dufreney, div. d., s., m. de La Chambre, 1 367; Joseph Blanc, app. PC, m. de Saint-Etienne-de-Cuines, 945.
Éliminés. Patrick Provost, RPR, m. de Saint-François-Longchamp, 361; Michel Chatelain, FN, 217; Pierre Girollet, div. g., 155; Thierry Bois, ind., 96.

Chamoux-sur-Gelon

Réélu : Alexandre Dalla-Mutta, div. d., adj. m. de Chamonix.

Le Châtelard

Réélu : André Guerraz, div. d., m. d'Aillon-le-Jeune.

Grésy-sur-Isère

Réélu : André Vairetto, PS, m. de Notre-Dame-des-Millières.

Lanslebourg-Mont-Cenis

Réélu : René Girard, RPR, m. de Bramons.

Le Pont-de-Beauvoisin

Ballottage. Pierre Cruvieux, div. d., s., m. de Saint-Béron, 1 355; Gilbert Guigue, div. d., m. de Domessin, 720.
Éliminés. Bernard Veuillet, app. PS, c.r., m. de Nances, 384; Jean-Pierre Rigault, FN, 367; Marylène Tardy, PC, 313; Christian Dal'agnol, div. d., 232; Roger Sibuet, div. d., 30.

Montmélian

Ballottage. Roger Rinchet, PS, s., sén., m. de Montmélian, 2 473; Patrick Garlatti, div. d., 1 187.
Éliminés. Paul Ollion, FN, 668; Sylviane Floret, PC, 531; Roger Sibuet, div. d., 153.

La Ravoire

Ballottage. Patrick Mignola, UDF-DL, adj. m. de La Ravoire, 2 936; Maurice Meunier, div. g., 2 008.
Éliminés. Guy Honoré, FN, 923; Alain Careglio, PC, 591; Georges Fantoli, ind., 212.
Jean Blanc, UDF-FD, n.s.r.p.

Saint-Michel-de-Maurienne

Ballottage. Bernard Juillard, div. d., s., 1 113; Félix Anselme, PS, m. de Saint-Michel-de-Maurienne, 912.
Éliminés. André Dufour, PC, 340; Jean-Marie Richard-Chevallier, FN, 184; Roger Sibuet, div. d., 20.

Yenne

Réélu : René Carron, div. d., m. de Yenne.

HAUTE-SAVOIE (17 + 1)

CONSEIL SORTANT : 3 div. g., 13 UDF, 7 RPR, 9 div. d., 1 div. *(prés. : Bernard Pellarin, UDF-rad.).*

Abondance

Réélu : André Crepy, div. d., m. de Châtel.

Alby-sur-Chéran

Ballottage. Fernand Peilloud, div. g., s., m. d'Héry-sur-Alby, 1 550; Nicolas Lulin, PS, 813; Jean-luc Mesnagé, FN, c.m. de Seynod, 637.
Éliminés. Jean Grondin, PC, 244.

Annecy-Centre

Ballottage. Yvette Martinet, UDF-FD, adj. m. d'Annecy, 1 035; Laurent Bouvier, PS, 931.
Éliminés. Pierre Latour, RPR, adj. m. d'Annecy, 700; Marie-Christine Montastier, FN, c.m. d'Annecy, 509; Jean-Louis Corajoud, UDF-FD, s., 352; Jean-Pierre Bouschet, Verts, 310; Jean-Pierre Majtan, PC, 150; Patrice Abeille, ind., 139; Michel Rodi, div. d., 65; Maxime Muller, div. d., 50; Claude Cavalière, div. d., 50.

Annecy-Nord-Ouest

Ballottage. Sylvie Gillet de Thorey, PS, c.m. de Meythet, 6 068; Alain Veyret, UDF-FD, s., 5 746.
Éliminés. Pierre Bruyère, div. d., m. de Poisy, 3 461; Jacques Vassieux, FN, c.m. de Meythet, 2 943; Yolande Trouillet, div. d., 947; Francine Sanchez, PC, 822; Evelyne Tonnelier, PT, 729.

Annecy-le-Vieux

Ballottage. Antoine de Menthon, UDF-DL, m. de Menthon-Saint-Bernard, 7 091; Alain Pitte, PS, 3 216.
Éliminés. Joël Gruz, div. d., 2 699; Didier Jouffrey, FN, 1 921; Jean-François Macchi, UDF-DL diss., m. d'Alex, 1 691; Eric Domenge-Abeau, Verts, 1 223; Eric Servel, div. g., 744; Robert Garrette, PC, 603.
Bernard Accoyer, RPR, d., m. d'Annecy-le-Vieux, n.s.r.p.

Annemasse-Nord

Ballottage. Raymond Bardet, UDF, s., c.r., m. de Ville-la-Grand, 3 524; Bernard Midy, FN, c.m. d'Annemasse, 1 293.
Éliminés. Mohamed El-Baki, PS, 940; Patrick Kressmann, div. g., 789; Christian Curdy, Verts, 738; Jean-Marc Jacquier, ind., 694; Philippe Febvay, PC, 360.

Cluses

Ballottage. Pierre Devant, div. d., s., 3 124; Dominique Martin, FN, c.r., c.m. de Cluses, 1 711.
Éliminés. Geneviève Joly, MDC, 586; Joseph Dupraz, ind., 423; Josiane Scheppler-Dubeau, Verts, 387; Paul Bechet, PC, 276.

Douvaine

Ballottage. François Mugnier, UDF, s., 2 304; Christian Favrat, PS, 868.
Éliminés. Sylvie Dauvet-Grangeon, UDF-rad., 847; Richard Gantin, FN, 611; Charles Dumont, Verts, 457; Laurent Carraud, PC, 371; Robert Favre, ind., 343.

Faverges

Ballottage. Pierre Losserand, RPR, s., 2 016; Jacques Dalex, PS, m. de Faverges, 1 369.
Éliminés. Jean-Charles Violi, div. g., 522; Philippe Métral, FN, c.m. de Faverges, 478; Lionel Falcy, ind., 294; Guy Brassoud, PC, 198; Belkacem Torche, div., 62.

Frangy

Réélu : Roger Viomnet, div. d., m. de Vanzy.

Reignier

Réélu : Maurice Sonnerat, div. g., m. de Pers-Jussy.

La Roche-sur-Foron

Ballottage. Joseph Fournier, UDF-FD, s., 2 189; Jacques Encrenaz, PS, 1 220.
Éliminés. Robert Vasserot-Merle, FN, 770; Jean-Claude Gaillard, div. d., 639; Yann Favre-Bonvin, ind., 430; Bernard Muraz, PC, 413; Pierrick Cordier, UDF-rad., 191.

Saint-Gervais-les-Bains

Ballottage. Bernard Chevallier, RPR, s., m. des Contamines-Montjoie, 1 057; Gilbert Perrin, PC, 902.
Éliminés. Jean-Marc Peillex, div. d., 771; Louis Chambonnière, FN, 553; Pierre Dupraz, UDF, 510; Gabriel Grandjacques, PS, 508; Michel Moriceau, div. d., 417; Jean-luc Dachaux, ind., 331; Michel Girardin, Verts, 309; André Payraud, div. d., 228.

Saint-Jeoire

Ballottage. Jean-Marc Chavanne, RPR, s., m. de Saint-Jeoire-en-Faucigny, 1 202; Gilbert Mogeon, div. d., m. de Viuz-en-Sallaz, 831.
Éliminés. Laurent Moccozet, Verts, 336; Mary-Line Gantin, FN, 323; Joël Bouvier, div. d., 305; Alain Magliocco, PC, 222; Jean-Luc Guebey, div. d., 195; Reynald Lustremant, ind., 145.

Saint-Julien-en-Genevois

Ballottage. Marc Favre, RPR, m. de Valleiry, 3 682; Georges Etallaz, div. d., m. de Collonges-sous-Salève, 2 996.
Éliminés. Bernard Gaud, div. g., m. de Chevrier, 2 473; Michel Basset, UDF-FD, c.m. de Saint-Julien-en-Genevois, 1 904; Charles Wagner, FN, 1 194; Jean-Paul Dunoyer, PC, 929.
Gaston Maurel, div. g., n.s.r.p.

Samoëns

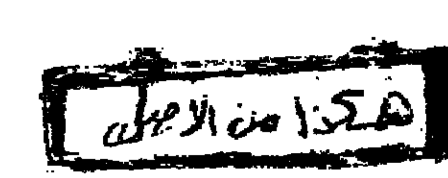
Ballottage. François Mogenet, div. d., 713; Jean-Jacques Grandcollot, div. g., 428; Michel Castor, div. d., 340; Yvon Denambride, RPR, 332.
Éliminés. Daniel Scheppler, Verts, 137; Paul Bibet-Favre, FN, 95; Jean-Pierre Guais, PC, 49.
Adelin Malgrand, div. d., m. de Samoëns, n.s.r.p.

● Thonon-les-Bains-Est

Ballottage. Frédéric Zory, PS, m. d'Orcier, 1 803; Brigitte Faitg, UDF-DL, adj. m. de Thonon, 1 495.
Éliminés. Maurice Guillon, FN, 882; Michelle Roch-Riem, UDF-rad., 698; François Floret, div. d., 647; Jean-Pierre Burnet, Verts, 331.

Thonon-les-Bains-Ouest

Ballottage. Jean Denais, UDF-DL, s., m. de Thonon-les-Bains, 3 154; Bernard Neplaz, PC, m. de Sciez, 2 392.
Éliminés. Bernard Large, FN, 1 186; Paul Somm, div. g., 1 060; Jean-Louis Santolini, RPR, 841; Pierre Mudry, ind., 626; Alain Coulombel, Verts, 591.



DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

LES INDÉPENDANTISTES du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES) font leur entrée au conseil régional de Guyane et leurs amis antillais réalisent une véritable percée en devenant la première formation de Martinique. La liste du Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), conduite par le député (RCV) Alfred Marie-Jeanne, obtient en effet treize élus. Elle devance les formations traditionnelles de gauche, tandis que le Parti communiste martiniquais, emmené par le président sortant du conseil régional, Emile Capgras, n'a aucun élu. Si, comme en 1992, le nouveau président était élu au bénéfice de l'âge, la région reviendrait à l'UDF Roger Lise.

A la Réunion, la liste de rassemblement conduite par le président du Parti communiste réunionnais, Paul Vergès, n'obtient pas la majorité absolue. De sorte que la liste Free-DOM, conduite par Camille Sudre, se trouve en position d'arbitre. Son ancienne épouse, Margie, présidente sortante du conseil régional, n'obtient que quatre sièges. En Guyane, le président sortant, Antoine Karam, perd la majorité absolue, essentiellement au profit du RPR. Enfin, en Guadeloupe, Lucette Michaux-Chevry (RPR) sort renforcée de la consultation. Des incidents à caractère administratif n'ont pas permis de livrer à 3 heures (heure locale) de livrer des résultats complets. Mais l'ancienne ministre était déjà assurée d'obtenir une majorité absolue.

RÉUNION

RÉGIONALES (45)

NOUVEAU CONSEIL : 7 PCR, 6 PS, 5 div. g., 8 UDF, 4 RPR, 15 div. d.
CONSEIL SORTANT : 9 PCR, 6 PS, *14 div., 9 RPR, 7 div. d. (prés. : Margie Sudre, div. d., a. s. E.).*

LO : Jean-Yves Payet.
PCR : Paul Vergès, s., sén.
MDC : Jean-Denis Robert.
div. g. (1) : Rémi Massain.
div. g. (2) : Axel Kichenin.
div. g. (3) : Jasmin Moutoussamy, s.
div. g. (4) : Claude Moutoualaguin.
div. g. (5) : Jean-Yves Minatchy, s.
div. g. (6) : Lubin Budel.
div. g. (7) : Eric Hoarau.
Verts : François Esquer.
UDF : Jean-Paul Virapoullé (UDF-FD), m. de Saint-André.
RPR : André-Maurice Pihouée, c.g.
div. d. (1) : Bernard Law-Waï.
div. d. (2) : Jean-Philippe Vergoz.
div. d. (3) : Margie Sudre, s., a. min., pr. c.r.
div. d. (4) : Marc-André Hoarau, s.
FN : Pascal Besnard.
aut. : Bertrand Groodin.
div. (1) : Camille Sudre.
div. (2) : Jean-Claude Bénard.
div. (3) : Marie-France Paris.

I., 390 007 ; A., 38,06 % ; E., 223 052.

PCR 71 239(31,93)19 élusUDF 33 536 (15,03)9 élusRPR 31 700(14,21)8 élusdiv. (1) 22 346(10,01)5 élusdiv. d. (3) 16 582 (7,43)4 élusdiv. (2) 8 367(3,75) div. d. (4) 5 519(2,47) div. g. (7) 3 393(1,52) div. g. (2) 3 355(1,50) div. g. (3) 3 059(1,37) div. g. (5) 2 889(1,29) LO 2 825(1,26) div. (3) 2 679 (1,20) div. g. (6) 2 503(1,12) Verts 2 463 (1,10) MDC 2 232(1,00) FN 1 863(0,83) aut. 1 720(0,77) div. d. (1) 1 576(0,70) div. d. (2) 1 250(0,56) div. g. (4) 988(0,44) div. g. (1) 968(0,43)

1992. – *I., 334 288 ; A., 32,75 % ; E., 216 317.* Div. (Sudre), 66 617 (30,80 %), *17 élus* ; UPF *(Lagourgue, div. d.), 55 447 (25,63 %), 14 élus* ; PCR (Vergès), 38 812 (17,94 %), *9 élus* ; PS (Fruteau), 22 790 (10,54 %), *5 élus* ; div. d. (Legros, ex-RPR), 10 696 (4,94 %) ; Verts (Rivière), 3 556 (1,64 %) ; GE (Fontaine), 3 149 (1,46 %) ; écol. (Ardon), 2 807 (1,30 %) ; FN (Attie), 2 686 (1,24 %) ; div. d. (Chamard), 2 360 (1,09 %) ; div. (Law-Wai), 2 312 (1,07 %) ; div. (Cheung-Toi-Cheung), 2 259 (1,04 %) ; div. d. (Deveau), 1 619 (0,75 %) ; div. (Lebon), 1 207 (0,56 %).

CANTONALES (24 + 2)

CONSEIL SORTANT : 11 PCR, 12 PS, 1 UDF, 6 RPR, 15 div. d., 2 sièges vacants à la suite du décès de Jean-Louis Lagourgue (div. d.) et de l'annulation d'une élection dans le canton de Saint-Philippe *(prés. : Christophe Payet, PS, m. de Petite-Ile).*

Les Avirons
Réélu : Michel Dennemont, RPR, m. des Avirons.

Cilaos
Élu : Paul Técher, RPR.
Simon Lebreton, div. d., n.s.r.p.

L'Étang-Salé
Réélu : Jean-Claude Lacouture, div. d., m. d'Etang-Salé.

Le Port-1
Réélu : Jean-Yves Langenier, PCR, s. du canton Le Port-2, m. du Port.
Pierre Vergès, PCR, c.m. du Port, se représente dans le canton Le Port-2.

Le Port-2
Réélu : Pierre Vergès, PCR, s. du canton Le Port-1, c.m. du Port.
Jean-Yves Langenier, PCR, m. du Port, se représente dans le canton Le Port-1.

La Possession
Réélu : Roland Robert, PCR, m. de La Possession.

Saint-André-1
Élu : Jean-Claude Ramsamy, UDF.
Claude Hoarau, PCR, d., se représente dans le canton Saint-André-2.

Saint-André-2
Élu : Serge Camatchy, UDF, adj. m. de Saint-André.
Philippe Nativel, div. d., n.s.r.p.

● Saint-André-3
Élu : Jean-Paul Virapoullé, UDF-FD, m. de Saint-André.

Saint-Benoît-2
Élu : Philippe Leconstant, PS, adj. m. de Saint-Benoît.
Younous Issa, PS, n.s.r.p.

Saint-Denis-2
Ballottage. René-Paul Victoria, RPR, c.r., c.m. de Saint-Denis, 1 994 ; Alain Armand, PS, adj. m. de Saint-Denis, 1 935.
Éliminés. Jean-Pierre Espéret, Verts, 253 ; Roger Vellayoudom, MDC, 169 ; Max Robert, div. g., 160 ; Richard Manty, div. d., 101 ; Jannick Ligdamis, div., 59 ; Emile Chane Tou Ky, div. d., 53 ; Marc Virassamy, div., 24.
Michel Chane-Liat, PS, n.s.r.p.

Saint-Denis-9
Réélu : André Bourgin, PS, adj. m. de Saint-Denis.

Saint-Joseph-1
Ballottage. Suger Hoarau, RPR, adj. m. de Saint-Joseph, 2 703 ; Michel Vergoz, PS, m. de Sainte-Rose, 1 406 ; Guy Ethève, PCR, m. de Saint-Louis, 1 316.
Éliminés. André Lauret, div. g., 273 ; Régis Payet, div. d., 224 ; Jocelyn Bègue, div., 57.
Jacqueline Payet, RPR, n.s.r.p.

Saint-Joseph-2
Réélu : Fred K'Bidy, RPR, m. de Saint-Joseph.

Saint-Louis-1
Élu : Jean-Raymond Piot, PCR.
Roger Hoarau, PCR, n.s.r.p.

Saint-Louis-2
Réélu : Yvon Bello, PCR, adj. m. de Saint-Louis.

Saint-Paul-1
Ballottage. Alain Bénard, RPR, s., 1 251 ; Jean-François Bosviel, div. d., 1 068 ; Harry Mardénalom, PS, 823.
Éliminés. Jean-Yves Vergoz, div., 605 ; Georges-Marie Lépinay, PCR, c.r., 242 ; José Lauret, div. g., 215 ; Roger Francoise, div., 44 ; Jean-Baptiste Baret, div., 32 ; Emile Chane Tou Ky, div., 15.

Saint-Paul-3
Ballottage. Huguette Bello, PCR, d., 2 159 ; Clovis Pavaye, UDF, c.m. de Saint-Paul, 1 549.
Éliminés. Marcel Lebon, div. d., 584 ; Gilbert Mardénalom, div. d., 549 ; Dominique Apaya-Gadabaya, PS, 541 ; Félix Puylaurent, div. d., 185 ; Martine Moisson, div., 130.
Georges Morel, div. d., n.s.r.p.

Saint-Paul-4
Ballottage. Julien Ramin, PCR, s. du canton Saint-Pierre-1, adj. m. de Saint-Pierre, 1 735 ; Christian Felicité, div. g., c.m. de Saint-Paul, 698.
Éliminés. Teddy Soret, UDF, c.m. de Saint-Paul, 696 ; Jean-Paul Euphrasie, div. d., 517 ; Alex Vingadassamy, div. d., 330 ; Bernard Law Waï, div. d., 328 ; Vital Catouaria-Teneji, div., 295 ; Jean-Edmond Amalou, div. d., s., 269 ; André Ramy-Sépou, div. d., 152 ; Alix Cuvelier, div. d., 133 ; Thierry Vaitilingom, PS, 118 ; Denis Mounitchy, div., 70 ; Claude-Henri Betscher, div. d., 63.

Saint-Paul-5
Ballottage. Gérard Loupy, div. d., 1 084 ; Rico Floriant, div. d., 715.
Éliminés. Karl Bellon, div. g., s., c.m. de Saint-Paul, 696 ; Bernard Marek, div. d., 498 ; Emmanuel Larabi, RPR, 432 ; Jean-Alix Joséphine, UDF, 408 ; Jean-Eric Camian, div. g., 358 ; Jean-Mick Assani, Verts, 302 ; Richelin Clopon, div., 268 ; Franck Monteville, div. g., 167 ; Alain Cerneaux, div., 146 ; Max Riviere, PS, 142 ; Marc Wolff, div. d., 139 ; Marie-Eliane Rodes, div., 66.

Saint-Philippe
Ballottage. Hugues Salvan, UDF, 1 173 ; Wilfrid Bertile, PS, s., 1 077.
Éliminés. Didier Huet, div. g., 147 ; Gilbert Damour, div. d., 129 ; Joseph Leichnig, PCR, 103 ; Marie-Annick Gamin, div., 6.

Sainte-Marie
Ballottage. Jean-Louis Lagourgue, div. d., s., m. de Sainte-Marie, 3 339 ; Axel Kichenin, div. g., 2 769.
Éliminés. Didier Gopal, UDF, 623 ; Olivier Ramaye, div., 188 ; Jean Gamin, div., 91 ; Marcel Ramaco, div. g., 54.

Sainte-Suzanne
Élue : Nadia Ramassamy, div. d.

Salazie
Ballottage. Stéphane Fouassin, div. d., 1 630 ; Hilaire Maillot, RPR diss., s., m. de Salazie, 1 100.
Éliminés. Philippe Tacoun, UDF, c.m. de Salazie, 368 ; Jean-Claude Bègue, div. d., 150 ; Sandrine Hoareau, MDC, 27 ; Marie-Claire Cernot, div., 24 ; Emile Chane Tou Ky, div., 21.

Le Tampon-2
Élue : Maryse Mussard, div. d.
Maxime Mak-Yuen, div. d., n.s.r.p.

● Le Tampon-4
Élu : Jacquet Hoarau, div. d., adj. m. du Tampon.

GUYANE

RÉGIONALES (31)

NOUVEAU CONSEIL : 11 PSG, 9 div. g., 2 Wal., 3 ind., 6 RPR.
CONSEIL SORTANT : 16 PSG, 2 USD, 7 FDG, 3 div. g., 3 RPR *(prés. : Antoine Karam, PSG).*

PSG : Antoine Karam, s., pr. c.r.
div. g. (1) : Maryse Zulémaro-Gauthier, c.m. de Rémire-Montjoly.
div. g. (2) : Jean-Pierre Roumillac, s., c.g., m. de Matoury.
div. g. (3) : Roland Delannon (Wal. diss.).
div. g. (4) : Georges Othily, s., sén., m. d'Iracoubo.
Wal. : Maria Lony.
RPR : Léon Bertrand, d., m. de Saint-Laurent-du-Maroni.
div. d. : Nestor Radjou.
ind. : Maurice Pindard.
div. : Conrad Desflots, adj. m. de Kourou.

I., 43 291 ; A., 52,29 % ; E., 19 394.

PSG 5 486(28,28)11 élusdiv. g. (4) 4 376 (22,56)9 élusRPR 3 086(15,91)6 élusind. 1 669(8,60)3 élusWal. 1 181(6,08)2 élusdiv. g. (2) 951(4,90) div. 858(4,42) div. d. 734 (3,78) div. g. (1) 561(2,89) div. g. (3) 492 (2,53)

1992. – *I., 33 807 ; A., 32,00 % ; E., 21 812.* PSG (Karam), 8 626 (39,55 %), *16 élus* ; ex-PSG (Othily), *5 090 (23,34 %), 10 élus* ; PS diss. (Roumillac), 1 559 (7,15 %), *3 élus* ; RPR (Ho-Wen-Sze), 1 273 (5,84 %), *2 élus* ; UDF (Chow-Chine), 798 (3,66 %) ; FN (Fanchtein), *763 (3,50 %)* ; *MDES (Pindard)*, 721 (3,31 %) ; PNPG (Dorcy), 700 (3,21 %) ; PS (Ribardière), 664 (3,04 %) ; RPR diss. (Brune), 633 (2,90 %) ; app. UDF (Ho-A-Chuck), *510 (2,34 %)* ; ex-*RPR* (Icare), 475 (2,18 %).

CANTONALES (9)

CONSEIL SORTANT : 7 PSG, 6 div. g., 1 Wal, 3 div., 1 RPR, 1 div. d. *(prés. : Stéphan Phinera-Horth, PSG).*

Approuague-Kaw
Réélu : Pierre Désert, PSG.

Cayenne-3-Sud-Ouest
Ballottage. Alain Tien-Long, div., 356 ; Hugues Edwige, PSG, c.r., 171.
Éliminés. Roger-Michel Loupec, div. g., 138 ; Marcel Porthos, div. g., 110 ; Michel Monlouis-Deva, div. g., 66.
Gérard Holder, PSG, n.s.r.p.

Iracoubo
Élu : Daniel Mangal, div.
Ferdinand Madeleine, div. g., n.s.r.p.

Kourou
Ballottage. Robert Putcha, div. g., c.r., 447 ; Serge Patient, UDF, s., 432.
Éliminés. René Verderosa, RPR, 283 ; Victor Chocho, div., 255 ; Serge Payet, div. d., 169.

Mana
Ballottage. Albéric Benth, div., 183 ; Joseph Pavant, div., 181 ; Jean Jean-Elie, div. g., c.r., 154 ; André Berthelot, div. g., *adj. m. de Mana,* 150.
Georges Patient, div. g., m. de Mana, n.s.r.p.

Maripasoula
Ballottage. Gérard Amayota, div., 336 ; Jocelyn Agélas, div., adj. m. de Maripasoula, 308 ; François Dékon, div. d., 257 ; Touine Bouni, RPR, 241.
Éliminés. Patrick Coniami, div., 50 ; Sylviane Fraumar, div. g., 28.
Antoine Abienso, div. g., n.s.r.p.

Rémire-Montjoly
Ballottage. Joseph Ho Ten You, div. g., s., 1 081 ; *Maryze Zulémaro-Gauthier, div. g.,* 926.

Roura
Ballottage. Raoul Roura, div., s., 202 ; Claude Polony, div., 196.
Éliminés. Félix Fraumar, RPR, 104 ; Maurice Leblanc-Duchêne, div., 29.

Saint-Georges-de-l'Oyapoc
Ballottage. Georges Elfort, div. g., s., m. de Saint-Georges-de-l'Oyapock, 383 ; *Louis-Roland Bierge, div. d., 370.*
Éliminés. Joseph Chanel, div. g., m. de Camopi, 59 ; Eric Montgénie, div., 27.

MARTINIQUE

RÉGIONALES (41)

NOUVEAU CONSEIL : 13 MIM, 1 PCM, 7 PPM, 3 PS, 2 div. g., 1 écol., 5 UDF, 6 RPR, 3 div. d.
CONSEIL SORTANT : 9 PPM, 4 PCM, 3 PS, 9 MIM, 4 UDF, 6 RPR, 6 div.d. *(prés. : Emile Capgras, PCM).*

ext. g. : Ghislaine Joachim-Arnaud.
PCM : Emile Capgras, s., pr. c.r., c.m. du Robert.
PPM : Camille Darsières, s., d., adj. m. de Fort-de-France.
PS : Jean Crusol, s., c.m. de Fort-de-France.
div. g. (1) : Pierre Samot, m. du Lamentin.
div. g. (2) : Guy Lordinot, m. de Sainte-Marie.
div. g. (3) : Philippe Petit.
MIM : Alfred Marie-Jeanne, s., d., m. de Rivière-Pilote.
RPR-UDF : Pierre Petit (RPR), s., d., m. du Morne-Rouge.
div. d. (1) : Yan Monplaisir.
div. d. (2) : Nausica Niasme.
ind. : Robert Saé.
div. (1) : Raymond Mondésir.
div. (2) : Jean-Marc Remer.

I., 248 427 ; A., 54,56 % ; E., 102 348.

RPR-UDF 28 243(27,59)14 élusMIM 25 143(24,56)13 élusPPM 13 764(13,44)7 élusdiv. g. (1) 7 620(7,44)4 élusPS 5 693 (5,56)3 élusdiv. g. (2) 4 700(4,59) PCM 4 104(4,00) ext. g. 3 245(3,17) div. g. (3) 2 660(2,59) div. d. (1) 2 190(2,13) div. d. (2) 1 891(1,84) ind. 1 600(1,56) div. (1) 1 495 (1,46)

1992. – *I., 227 823 ; A., 41,67 % ; E., 118 754.* UPF (Petit, RPR), 30 776 (25,92 %), *16 élus* ; MIM (Marie-Jeanne), 19 029 (16,02 %), *9 élus* ; PPM (Darsières), 18 790 (15,82 %), *9 élus* ; PCM (Samot), 8 110 (6,83 %), *4 élus* ; PS (Crusol), 7 368 (6,20 %), *3 élus* ; PS diss. (Wan-*Ajouhu*), *5 883 (4,95 %)* ; *app.* PS (Lapoussinière), 5 440 (4,58 %) ; div. (Laouchez), 3 915 (3,30 %) ; div. d. (Monplaisir, ex-RPR), 3 609 (3,04 %) ; div. d. (Renard, ex-RPR), 3 339 (2,81 %) ; ext. g. (Joachim-Arnaud), 3 265 (2,75 %) ; ext. g.-écol. (Malsa, ext. g.), 3 021 (2,54 %) ; ind. (Saé), 2 607 (2,20 %) ; div. d. (Ursulet), 2 344 (1,97 %) ; div. g. (Fortuné), 1 258 (1,06 %).

CANTONALES (23)

CONSEIL SORTANT : 3 PCM, 11 PPM, 3 PS, 9 div. g., 2 ind., 3 UDF, 7 RPR, 7 div. d. *(prés. : Claude Lise, PPM, sén., adj. m. de Fort-de-France).*

Ducos
Ballottage. Edmond Cadet-Marthe, PS *diss., adj. m. de Ducos,* 731 ; Charles-André Mencé, div. g., 601.
Éliminés. Guy Ovide-Etienne, div. g., 482 ; Jean-Claude Sigere, div. d., 428 ; Philippe Petit, div. g., 363 ; Christian Alexia, div. g., 267 ; Guy Maximin-Tartare, div., 213 ; Rémi Aribo, MIM, 168 ; Marcel Liénafa, ind., 85.
Lucien Cilla, PS, m. de Ducos, n.s.r.p.

Fort-de-France-3
Ballottage. Miguel Laventure, UDF, s., c.r., 704 ; Raymond Saint-Louis-Augustin, *PPM*, adj. m. de Fort-de-France, 274.
Éliminés. Jean Crusol, PS, c.r., c.m. de Fort-de-France, 196 ; Yanès Duquesnay, div. g., 16 ; Roger Barbe, div., 14.

Fort-de-France-4
Ballottage. Renaud de Grandmaison, PPM, 786 ; Noé Malouda, ind., 202.
Éliminés. Claude Joseph, div. g., 184 ; Serge Merlini, div. d., 173 ; Claudette Duhamel, ind., 163 ; Serge Lof, ext. g., 157 ; Laurent Eginer, RPR, 118 ; Marceau Jobello, PS, 43 ; Guy Gulliver, div. g., 27 ; Bernard Jean-Michel, PCM, 10.
Emile Nabéti, PPM, c.m. de Fort-de-France, n.s.r.p.

Fort-de-France-6
Réélu : Serge Letchimy, PPM.

Fort-de-France-8
Ballottage. Jean-Claude Duverger, PPM, s., c.m. de Fort-de-France, 1 616 ; Christian Retory, ind., 356.

Éliminés. Christian Julians, div. g., 248 ; Raymonde Tereau, MIM, 187.

Fort-de-France-9
Ballottage. Yves-André Joseph, div. g., s., 1 024 ; Alex Cesar, PPM, adj. m. de Fort-de-France, 403.
Éliminés. Marie-Gabrielle Marguerite, UDF, 345 ; Patrick Doré, ind., c.m. de Fort-de-France, 217 ; Emmaunuel Cheviot, div. g., 171 ; Jocelyn Mitéro, div. g., 44.

Le François-2
Élu : Maurice Antiste, div. g., m. de François.

Le Lamentin-2
Réélue : Claire Tunorfé, PCM, adj. m. de Lamentin.

Le Lorrain
Élu : Michel Thalmency, RPR, m. du Lorrain.

Macouba-Grand'Rivière
Ballottage. Ernest Dehauteur, div. d., m. de Grand-Rivière, 505 ; *Rigobert* Marcho, PPM, 498 ; Sainte-Rose Cakin, div. d., s., m. de Macouba, 449

Le Marigot
Élu : Ange Lavenaire, PPM, m. de Marigot.
; Joseph Peraste, div. d., c.m. de Marigot, 742.
Michel Renard, div. d., n.s.r.p.

Le Prêcheur
Réélu : Roger Nadeau, div. d., m. du Prêcheur.

Rivière-Pilote
Réélu : Lucien Veilleur, MIM, c.r., adj. m. de Rivière-Pilote.

Rivière-Salée
Réélu : André Lesueur, RPR, m. de Rivière-Salée.

Le Robert-1
Élu : Alfred Monthieux, div. g., m. du Robert.

Le Robert-2
Ballottage. Alex Monthieux, div. d., s., c.m. de Robert, 1 372 ; Belfort Birota, div. g., c.m. de Robert, 1 118.
Éliminés. Guillaume José, PPM, c.m. de Robert, 520 ; Omer Luzier, ind., 123 ; Emmanuel Marie-Luce, div. g., 93.

Sainte-Marie-1
Ballottage. Guy Renard, div. g., s., c.m. de Sainte-Marie, 1 222 ; Christian Lapoussinière, div. g., c.m. de Sainte-Marie, 1 033.
Éliminés. Liliane Grandin, div. d., 354 ; François Vallade, PS diss., 55 ; Dorothé Bonnialy, div. d., 45.

Sainte-Marie-2
Ballottage. Marc Marcelline, div. g., 1 358 ; Roger Jeanne, div. g., s., c.m. de Sainte-Marie, 1 285.
Éliminés. Dominique Diser, div. d., 381 ; Justin Bonnialy, div. d., 267.

Schœlcher-1
Réélu : *Alfred Almont, RPR, m. de Schœlcher.*

Schœlcher-2
Ballottage. *Luc Clémenté, div. g., c.m. de* Schœlcher, 1 375 ; Moléon Jean-Baptiste, RPR, s., adj. m. de Schœlcher, 1 221.
Éliminés. Sylvain Bolinois, MIM, c.r., 202 ; Marie-Louise Broche, PS, 130 ; Alfred Maitrel, ind., 96.

La Trinité
Réélu : *Louis-Joseph Manscour, PS,* m. de Trinité.

Les Trois-Ilets
Ballottage. Serge Pain, div. g., s., c.m. des Trois-Ilets, 730 ; Alex Allard-Saint-Albin, div. g., adj. m. des Trois-Ilets, 520.
Éliminés. Luc Allard-Saint-Albin, div., 139 ; Pierre N'Guela, MIM, 52.

Le Vauclin
Élu : Raymond Occolier, PS, c.r., m. de Vauclin.
Yves Juston, div. d., n.s.r.p.

Abréviations

MIM : Mouvement indépendantiste martiniquais.
PCG : *Parti communiste* de Guadeloupe.
PCM : Parti communiste de Martinique.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PMS : Parti martiniquais socialiste (PS diss., 1992).
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen (ex-PC, 1992).
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PSG : Parti socialiste guyanais.
UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe.
Wal. : Walwari (Guyane).

Le Monde

MARDI 17 MARS 1998

En soldes

par Pierre Georges

ILS SE SONT donné le mot : solde. « *Solde des comptes de la dissolution* » (Philippe Séguin) –. « *Solde des conséquences de la dissolution* » (Charles Pasqua). Soldes de mots. Que cette campagne fut ennuyeuse ! Que cette soirée électorale fut lancinante !

Dans le fond, c'est vrai et plutôt inquiétant : gauche, droite, on aura vécu cela avec le sentiment d'assister à une campagne promotionnelle pour élections au rabais. Voter, oui. Mais pour qui, pourquoi et pour quoi faire ? Voter par devoir et habitude civiques, comme par état réflexe. Voter pour la simple beauté du geste démocratique, mais sans trop s'illusionner sur l'intérêt et l'urgence de la chose. Hormis celle de barrer la route au Front national.

Est-ce trop dire ? Le pays est allé aux urnes en reculant. Quand il y est allé. Et cette passion très relative ne pouvait donner que des majorités encore plus « relatives ». Et des débats télévisés d'un intérêt tout relatif. L'ennui, l'ennui minéral !

Dans *L'Amant*, Marguerite Duras racontait qu'un jour sa mère lui avait acheté un beau chapeau rose en « *solde soldé* ». Peut-être la gauche croira-t-elle s'être offert une jolie victoire en « *solde soldé* ». Auquel cas, elle aurait tort. Même si les résultats lui donnent majoritairement raison. Car à qui ont profité les soldes ? A qui a bénéficié l'abstention ? Evidemment aux camelots de la politique. Et d'abord à ceux du Front national, les plus efficaces dans la vente à l'étalage, les plus assidus au portillon de la braderie démagogique. Que d'endroits, que de villes où le Front national est ainsi devenu le premier parti ! L'Alsace, par exemple : mais quel malheur extrême est donc le sien pour avoir ainsi fait du parti extrême le premier de la région ?

C'est là un grand et triste mystère. Comme reste un grand mystère, et aussi un grand risque pour la démocratie, cette dissolution, de l'intérieur, des partis de la droite républicaine. On pouvait mettre au compte d'une manœuvre hasardeuse, d'un coup présomptueux, l'organisation des élections législatives anticipées. La sanction électorale vint, immédiate, brutale et assez plaisante pour qui a le sens du tragi-comique politique. Mais là, rien de tel. Le temps a passé. L'échéance est arrivée à son heure, normale. Et la droite, dans la plupart des cas majorité régionale sortante, a repris une claque. Attribuer cela à un effet retard de la dissolution, comme une sorte de réplique du séisme législatif, paraît plus délicat.

Le président-dissolvant triomphe, à nouveau, dans les sondages. Et son ex-majorité présidentielle dissoute boit une nouvelle tasse. Toute la contradiction d'apparence est là. Telle qu'on finirait par se poser la question : est-ce la dissolution qui était hasardeuse ? Ou la droite qui s'y montra, et reste, usée jusqu'à la trame des idées et des projets ?

Dans le second cas, cela se vérifiera très vite. La semaine qui vient est celle de tous les dangers. Les états-majors de droite ont réfuté, sans ambiguïté, par principes et par conviction, tout accord régional avec le FN. Mais existe, désormais, le risque, sur le terrain, de voir certains barons en perdition brader, comme Jean-Claude Gaudin naguère, principes et conviction en « *solde soldé* » pour un triste plat de lentilles régional. Ce serait terrible. Et pas seulement pour la droite.

Un nouveau témoignage accuse Bill Clinton de harcèlement sexuel

Une démocrate, qui pensait être une amie du président, parle sur CBS

NEW YORK
de notre correspondante

Pourquoi, dimanche 15 mars au soir, lors de son étonnante confession devant les caméras de « 60 Minutes », l'émission vedette de CBS, Kathleen Willey paraissait-elle plus crédible que les accusatrices habituelles de Bill Clinton ? Pourquoi cette femme, qui accuse publiquement le président des Etats-Unis d'avoir menti sous serment parce qu'il nie lui avoir fait des avances sexuelles, serait-elle prise plus au sérieux ?

Son expérience, peut-être : à cinquante et un ans, Mme Willey est deux fois plus âgée que Monica Lewinsky et ne fait pas franchement l'effet d'une écervelée. Ensuite parce que, contrairement à Paula Jones, elle n'a pas porté plainte contre le président, ne réclame pas d'argent et n'est pas soutenue par des organisations conservatrices. Bien au contraire, elle a fait la connaissance de Bill Clinton pendant la campagne de 1992 comme bénévole du Parti démocrate, auquel son mari contribuait abondamment.

Les Willey étaient des notables de Virginie et Kathleen Willey considérait Bill Clinton comme « *un ami qui se trouvait être devenu président des Etats-Unis* ». Et c'est à cet ami qu'elle vint demander de l'aide, un après-midi de novembre 1993 dans le bureau ovale, angoissée par la faillite financière de son mari, qui devait se suicider quelques heures plus tard. Kathleen Willey avait besoin d'urgence d'un emploi à plein temps, qu'elle obtint d'ailleurs à la Maison Blanche, mais non sans, affirme-t-elle, avoir dû subir ce jour-là les avances du président, qu'elle repoussa en se disant qu'« *il mériterait une bonne claque* ».

« JE VOUS AURAI ! »

Kathleen Willey décida de passer l'éponge mais eut le malheur d'en parler le jour même à Linda Tripp, une collègue de bureau de la Maison Blanche. Quelque temps plus tard, lorsque Linda Tripp fut mutée au Pentagone, elle explosa d'amertume, a raconté Mme Willey à CBS : « *Tu crois que je ne sais pas ce qui se passe ici ?* demanda-t-elle. *Toi, tu restes parce que le président te veut ici, mais moi, je dois partir parce que je suis au courant ! Je vous aurai, toi et tous les autres !* »

C'est la même Linda Tripp qui, devenue confidente de Monica Lewinsky, enregistra des heures et des heures de conversations téléphoniques avec elle et livra les bandes au procureur indépendant Kenneth Starr. Malgré elle, Kathleen Willey se retrouva contrainte de témoigner à son tour sur ses propres liens avec le président Clinton.

Quel impact les confessions de Kathleen Willey auront-elles sur les difficultés actuelles de M. Clinton, qui nie toute tournure sexuelle à leur rencontre ? Sur le plan judiciaire, il n'y a toujours ni preuves ni témoignages indépendants des faits qui sont reprochés au président. Mais c'est sur l'opinion publique que les effets du scoop pourraient se faire sentir. Le cas Willey pourrait donc constituer le vrai test de la tolérance des Américains à l'égard des comportements privés de leur président, qui a bénéficié jusqu'ici d'une remarquable indulgence.

Sylvie Kauffmann

Chine : Jiang Zemin est réélu chef de l'Etat

L'ASSEMBLÉE nationale populaire (ANP, le Parlement chinois) a comme prévu ratifié, lundi 16 mars, à une écrasante majorité, les changements de personnes imposés à la tête de l'Etat par le Parti communiste chinois (PCC). Le président Jiang Zemin a été réélu chef de l'Etat avec un nouveau vice-président, Hu Jintao, tandis que le premier ministre sortant, Li Peng, a obtenu comme convenu la présidence du Parlement. Le jeu de chaises musicales prévu par le congrès du PCC en septembre 1997 a ainsi été approuvé sans réserve par le Parlement. Les députés réunis dans l'immense Palais du peuple ont élu Jiang Zemin, 71 ans, pour un nouveau mandat à la tête de l'Etat avec 98 % des voix. 2 841 députés ont voté en faveur du numéro un chinois, 29 ont voté contre et 25 se sont abstenus. Fait exceptionnel dans l'histoire de la Chine communiste, Jiang Zemin réunit depuis 1993 les trois fonctions suprêmes de chef de l'Etat, chef des armées et chef du Parti communiste chinois (PCC) en tant que secrétaire général. – *(AFP.)*

Une élection municipale partielle à Villeurbanne (Rhône)

Villeurbanne (premier tour)
I., 64 276 ; V., 34 266 ; A., 46,69 % ; E., 33 168.
Liste PS-PC-div.g. conduite par Gilbert Chabroux (PS), 16 048 (48,38 %) ; liste du Front national conduite par Pierre Vial, 7 159 (21,58 %) ; liste RPR-UDF-MPF conduite par Daniel Rendu (RPR), 4 846 (14,61 %) ; liste des Verts conduite par Pierre Bouquet, 2 555 (7,70 %) ; liste de droite dissidente conduite par Rémi Fouque (RPR diss.), 2 147 (6,47 %) ; liste d'extrême gauche conduite par Marie-Claude Baudinat-Hamrouche, 413 (1,25 %)... *BALLOTTAGE.*

[L'ancien maire socialiste de Villeurbanne, Gilbert Chabroux, devrait retrouver facilement son siège lors du second tour de l'élection municipale partielle de Villeurbanne (Rhône). Ce vote fait suite à la démission de la majorité municipale de gauche, conduite par Raymond Terracher, qui était destinée à favoriser le retour de M. Chabroux. Le successeur de Charles Hernu avait dû en effet abandonner son siège le 1er mars 1997, après l'invalidation de son élection par le tribunal administratif, puis par le Conseil d'Etat, pour infraction à la législation sur le financement des campagnes électorales. M. Chabroux avait été déclaré inéligible pour un an.]

DÉPÊCHES

■ **NAUFRAGE : dix à douze immigrés clandestins** d'origine nord-africaine sont portés disparus dans le détroit de Gibraltar à la suite du naufrage de leur embarcation, lundi 16 mars à l'aube, selon la radio nationale espagnole. Dix-sept autres ont été recueillis dans les eaux du détroit, au large de Tarifa (sud de l'Espagne), par les services de sécurité espagnols. – *(AFP.)*

■ **SANS-PAPIERS : la police a fait évacuer sans incident,** lundi matin 16 mars, l'église Jeanne d'Arc, dans le 13e arrondissement de Paris, qui était occupée depuis la veille par une centaine de membres d'un collectif de sans-papiers, en majorité africains. L'évacuation a été requise par la Ville de Paris, propriétaire des lieux. (*Lire aussi page 16*)

■ **LOTO : les tirages n21 réalisés samedi 14 mars** ont donné les résultats suivants.
Premier tirage : 5, 15, 23, 26, 28, 34 ; numéro complémentaire : 27 ; rapport pour 6 bons numéros : 3 994 130 F ; 5 numéros, plus le complémentaire : 52 130 F ; 5 numéros : 5 155 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 248 F ; 4 numéros : 124 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 28 F ; 3 numéros : 14 F.
Second tirage : 15, 29, 31, 43, 45, 46 ; numéro complémentaire : 12 ; 6 numéros : 17 105 570 F ; 5 numéros, plus le complémentaire : 92 485 F ; 5 numéros : 10 855 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 408 F ; 4 numéros : 204 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 38 F ; pour 3 numéros : 19 F.

A nos lecteurs

En raison d'une heure de bouclage plus matinale, *Le Monde* ne peut donner dans ses éditions de lundi, datées mardi 17 mars, les prévisions météorologiques de Météo-France et les derniers cours de Bourse de la place de Paris. *Le Monde* reprendra la publication normale de ces informations dans ses éditions de mardi, datées mercredi 18 mars, et prie ses lecteurs d'excuser ces désagréments.

Tirage du Monde daté samedi 14-dimanche 15 mars : 593 595 exemplaires 3

